



HAL
open science

Définir l'exploitation

Ulysse Lojkine

► **To cite this version:**

Ulysse Lojkine. Définir l'exploitation. Philosophie. Université de Nanterre - Paris X, 2023. Français.
NNT : 2023PA100075 . tel-04404077

HAL Id: tel-04404077

<https://theses.hal.science/tel-04404077>

Submitted on 18 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières

Ulysse Lojkine

Définir l'exploitation

Thèse présentée et soutenue publiquement le 3 octobre 2023
en vue de l'obtention du doctorat de philosophie de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de M. Christian Lazzeri (Université Paris Nanterre)
et de M. Marc Fleurbaey (CNRS, Paris School of Economics)

Jury

Rapporteur	M. Clément Carbonnier	Professeur des universités, université Paris 8
Rapporteur	M. Nicholas Vrousalis	Professeur associé, université de Rotterdam
Membre du jury	Mme Antoinette Baujard	Professeure des universités, université de Saint-Étienne
Membre du jury	M. Marc Fleurbaey	Directeur de recherches, CNRS et Paris School of Economics
Membre du jury	M. Christian Lazzeri	Professeur des universités, université Paris Nanterre
Membre du jury	M. Emmanuel Renault	Professeur des universités, université Paris Nanterre

Ulysse Lojkine

Définir l'exploitation

Thèse présentée et soutenue publiquement le 3 octobre 2023
en vue de l'obtention du doctorat de philosophie de l'Université Paris Nanterre,
sous la direction de M. Christian Lazzeri (Université Paris Nanterre)
et de M. Marc Fleurbaey (CNRS, Paris School of Economics)

Jury

M. Clément Carbonnier, Professeur des universités,
rapporteur université Paris 8

M. Nicholas Vrousalis, Professeur associé,
rapporteur université de Rotterdam

Mme Antoinette Baujard, Professeure des universités,
membre du jury université de Saint-Étienne

M. Marc Fleurbaey, Directeur de recherches,
membre du jury CNRS et Paris School of Economics

M. Christian Lazzeri, Professeur des universités,
membre du jury université Paris Nanterre

M. Emmanuel Renault, Professeur des universités,
membre du jury université Paris Nanterre

Remerciements

Je remercie Christian Lazzeri et Marc Fleurbaey pour le suivi qu'ils ont assuré pendant ces quatre ans et pour les conseils toujours stimulants qu'ils m'ont prodigués. Je remercie aussi Antoinette Baujard, Clément Carbonnier, Emmanuel Renault et Nicholas Vrousalis d'avoir accepté de siéger dans ce jury et d'encombrer leur été de ce manuscrit : c'est un honneur de vous avoir pour lecteurs.

Durant ces quatre ans, j'ai fréquenté trois institutions qui m'ont nourri et aidé. Je pense avant tout au Sophiapol à Nanterre, où j'ai pu rencontrer des interlocuteurs exceptionnels en matière de marxisme, leur présenter les premières ébauches de mon travail et bénéficier d'utiles retours. Je pense également au séminaire 'Lectures de Marx' de l'ENS. J'y ai appris beaucoup, et présenté plusieurs idées qui ont fini par donner des chapitres ; j'ai aussi passé dans le café d'en face, chez Youcef et Mangala, d'interminables bons moments. Enfin, la dernière année de la préparation de la thèse a été passée au département d'économie de l'Université de Saint-Étienne : si agréables que soient nos trains à grande vitesse et leur wifi intermittent, les trajets hebdomadaires n'auraient pas eu la même qualité s'ils n'avaient pas été dirigés vers des collègues si bienveillants et généreux.

Cette générosité des économistes, je l'ai trouvée d'abord dans la patience souriante de Marc Fleurbaey, puis chez Cyprien Batut, Paolo Santini et Julien Blasco qui n'ont pas trouvé absurde de travailler avec moi, en même temps que chez Michaël et Maxime qui m'ont enseigné sur la réalité du capitalisme une bonne partie de tout ce que j'avais toujours voulu connaître sans savoir qu'il suffisait de le leur demander, et chez beaucoup d'autres : cette générosité m'a aidé, et m'a touché.

Toute ma reconnaissance va aussi aux amis qui ont ménagé une place dans un emploi du temps bien chargé pour relire ce manuscrit et m'aider à le débarrasser de certaines de ses

erreurs ou laideurs : Jordi Brahamcha-Marin, Alexandre Chirat, Esther Demoulin, Yohann Douet, Paul Guerpillon, Vincent Heimendinger, Thomas Irace, Daria Saburova, Camille de Vulpillières et Zacharias Zoubir. Cela n'a été qu'une occasion de plus de vérifier la chance que j'ai de connaître de tels camarades intellectuels.

Merci à tous ceux qui ont égayé cette période. Outre les amis déjà cités, je dois une mention particulière à Émile, Clément et Armand, des amis qui sont presque des frères, et à Ophir et Noé, des frères qui sont des amis.

Ioanna, tu aurais pu figurer dans plusieurs des catégories ci-dessus ; mais c'est plus que des remerciements que je t'adresse.

Indications bibliographiques préliminaires

Les textes de Marx et d'Engels sont cités dans la forme abrégée suivante. Par souci de cohérence avec la traduction du livre I du *Capital* par Jean-Pierre Lefebvre, je remplace systématiquement, et sans le rappeler, « plus-value » par « survaleur ».

- Question juive* Karl Marx, « Sur la question juive », trad. P. Clohec, dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Annales franco-allemandes*, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2020 [1844], p. 81-110
- Critique du droit hégélien* Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. V. Béguin, A. Bouffard, P. Guerpillon, F. Nicodème, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2018 [1844]
- « Gloses sur la Prusse » Karl Marx, « Gloses critiques en marge de l'article 'Le roi de Prusse et la réforme sociale. Par un Prussien' » [1844], dans ses *Œuvres – Philosophie*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1982, p. 398-418
- Idéologie allemande* Karl Marx et Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande, précédée des Thèses sur Feuerbach*, trad. G. Badia et al., Paris, Éditions sociales, 1988 [1846]
- Misère de la philosophie* Karl Marx, *Misère de la philosophie. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon*, Paris, Éditions sociales, 1971 [1847]

- Manifeste du parti communiste* Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, trad. M. Kintz, Paris, Éditions sociales, coll. « Classiques du marxisme », édition bilingue, 1972 [1848]
- Travail salarié et capital* Karl Marx, *Travail salarié et capital* [1849], traduit avec *Salaire, prix et profit* par M. Fagard, Paris, Messidor-Éditions sociales, coll. « Essentiel », 1985
- Grundrisse* Karl Marx, *Manuscrits de 1857-1858, dits 'Grundrisse'*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2011 [1858]
- Capital*, liv. I Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. I – *Le Procès de production du capital*, trad. J.-P. Lefebvre et al., Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2016 [1867]
Je note entre crochets le numéro de page dans la première édition de cette traduction, aux Éditions sociales en 1983, reprise en fac-similé dans l'édition des PUF, coll. « Quadrige », 2014.
- Chapitre inédit* Karl Marx, *Le Chapitre VI. Manuscrits de 1863-1867 – Le Capital, livre I*, trad. G. Cornillet, L. Prost, L. Sève, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2010 [1867]
- Capital*, liv. II Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. II – *Le Procès de circulation du capital*, trad. C. Cohen-Solal et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1968 [1893], en deux tomes
- Capital*, liv. III Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. III – *Le Procès d'ensemble de la production capitaliste*, trad. C. Cohen-Solal et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1969 [1894]
- Théories sur la plus-value* Karl Marx, *Théories sur la plus-value (livre IV du 'Capital')*, trad. G. Badia et al., Paris, Éditions sociales, 1975 [1910]
- Guerre civile en France* Karl Marx, *La Guerre civile en France* [1871], dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Sur la Commune de Paris. Textes et controverses*, trad. S. Kouvelakis, Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2021, p. 155-202
- « De l'autorité » Friedrich Engels, « De l'autorité » [1873], dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Le Parti de classe*, trad. R. Dangeville, tome III - *Questions d'organisation*, Paris, Maspero, 1973, coll. « Petite collection Maspero », p. 48-52

- Critique du programme de Gotha* Karl Marx, *Critique du programme de Gotha*, trad. S. Dayan-Herzbrun, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2008 [1873]
- Anti-Dühring* Friedrich Engels, *Anti-Dühring. M. E. Dühring bouleverse la science*, trad. E. Bottigelli, Paris, Éditions sociales, 1969 [1878]
- Socialisme utopique et socialisme scientifique* Friedrich Engels, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, trad. L. & P. Lafargue, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2021 [1880]
- « Notes sur Wagner » Karl Marx, « Notes critiques sur le traité d'économie politique d'Adolph Wagner » [1880], dans ses *Œuvres – Économie II*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1968, p. 1531-1550
- « Enquête ouvrière » Karl Marx, « Enquête ouvrière » [1880], dans ses *Œuvres – Économie I*, Paris, Gallimard, 1963, coll. « Pléiade », p. 1527-1536
- Correspondance* Karl Marx et Friedrich Engels, *Correspondance*, trad. dirigée par G. Badia et J. Mortier, Paris, Éditions sociales, en 12 tomes, 1977-1989 [1835-1874]
Les deux premiers tomes ont été réimprimés en un volume avec la pagination d'origine aux Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2019.
- MEW* Karl Marx et Friedrich Engels, *Werke*, Berlin, Dietz, en 43 volumes, 1981-1990
Lorsque je mentionne entre crochets un terme de l'original allemand dans une citation en français de Marx ou d'Engels, je me réfère au passage correspondant de ces œuvres complètes, qui m'étaient plus facilement accessibles que la nouvelle *Gesamtausgabe*.

Les textes qui ne sont pas de Marx et d'Engels sont cités de manière conventionnelle. Comme ci-dessus, la date de publication originale du texte est indiquée entre crochets. Lorsqu'une citation en français est associée à une référence en anglais ou en allemand, la traduction est mienne. Les italiques sont d'origine, ce n'est jamais moi qui souligne.

Introduction

« Nous sommes les 99 % ». Ce slogan fut scandé, à l'automne 2011, dans tous les pays riches, par les militants du mouvement *Occupy* qui se réunissaient sur les places publiques et en particulier dans les grands centres financiers, à commencer par Wall Street. Trois ans après l'éclatement de la crise financière qui avait vite donné lieu à une crise économique mondiale puis à des politiques publiques austéritaires, ils entraient en révolte contre le système économique et ses injustices. Dans ce contexte, le slogan remplissait la double fonction rhétorique qu'on pouvait en attendre dans un mouvement social : désigner un adversaire – les 1 %, c'est-à-dire le centième le plus riche de la population –, et souder son propre camp.

Ce mouvement marquait ainsi la renaissance de ce qu'on pourrait appeler la critique politique du capitalisme : une critique à la première personne, énoncée par les dominés ou leurs porte-paroles et dirigée contre un adversaire politique, les groupes dominants. C'est bien de renaissance qu'il faut parler. En effet, si une telle critique politique s'était progressivement imposée dans l'expression des mouvements socialistes depuis leur naissance au XIX^e siècle, leur crise à la fin du XX^e avait marqué son recul. La critique de classe s'est alors effacée, laissant place à des notions comme celles d'exclusion ou de pauvreté. Ces notions sont bien critiques, mais leur usage s'inscrit rarement dans une lutte contre les dominants, et elles peuvent être mobilisées au nom de la justice par des intellectuels sans lien organique avec les pauvres et les exclus dont ils prenaient la défense. Symétriquement, l'adversaire n'était pas un groupe social circonscrit mais l'indifférence de la majorité. La lutte contre la pauvreté est ainsi souvent comprise comme une lutte que doit entreprendre la majorité contre sa négligence collective, plutôt qu'une lutte politique d'un groupe social contre un autre.

En ce sens, le slogan de 2011 marque bien le retour d'une critique politique du capitalisme. Mais ce retour n'est pas une répétition. Cette nouvelle critique politique n'était

pas une critique de classe, et le marxisme n'était pas son inspiration première. Selon certains, l'idée des 99 % serait inspirée d'une tribune publiée par l'économiste Joseph Stiglitz dans la presse quelques mois plus tôt, intitulée : « des 1 %, par les 1 %, pour les 1 %¹ » : il y esquissait la possibilité d'une révolte des peuples des pays riches face à la montée des inégalités, sur le modèle des révolutions qui faisaient alors rage dans les pays arabes contre des dictatures oligarchiques. Selon un autre récit, le slogan aurait été inventé par l'anthropologue anarchiste David Graeber, l'un des chefs de file du mouvement *Occupy* aux États-Unis, particulièrement impliqué dans la défense des endettés contre les institutions financières, qui venait de publier une rétrospective anthropologique sur le sujet².

Cette double origine est digne de commentaire. Le discours de Stiglitz, fondé sur la mesure des inégalités, peut être qualifié de distributif. Son prolongement le plus connu dans la discipline économique est dû à Thomas Piketty. Celui-ci avait déjà à l'époque publié de nouvelles estimations spectaculaires de la hausse des inégalités dans plusieurs pays riches, qu'il s'apprêtait à compiler dans un livre dont le succès a marqué l'époque, *Le Capital au XXI^e siècle*. Le livre s'ouvre par le récit d'une lutte de classes sanglante : en 2012, à Marikana en Afrique du Sud, la police massacre des mineurs en grève pour leurs salaires³. Ouvriers et capitalistes, grève et répression, les éléments de la critique de classe paraissent réunis. Mais ils se retirent aussitôt au second plan dans le livre pour laisser la place à une argumentation qui s'intéresse certes au partage entre salaires et profits, mais met au premier plan la distribution du revenu et du patrimoine, et en particulier leur concentration dans le centième ou le millième le plus riche. Cette représentation appréhende le système économique essentiellement comme un système de partage ; en termes politiques, elle conduit à privilégier la redistribution par l'impôt et les transferts.

David Graeber représente le système économique d'une manière différente, relationnelle. Anthropologue, il n'utilise pas de données quantitatives et décrit les sociétés qu'il étudie comme des ensembles de rapports sociaux aux propriétés qualitativement différentes : rapports de réciprocité et de solidarité, de subordination et de domination, de violence et d'indifférence⁴. La dette désigne pour lui la procédure par laquelle les relations sociales sont réifiées, selon une logique dont le point d'aboutissement est l'esclavage.

1 Joseph E. Stiglitz, « Of the 1%, by the 1%, for the 1% », *Vanity Fair*, 31 mars 2011.

2 David Graeber, *Dettes. Cinq mille ans d'histoire*, trad. F. et P. Chemla, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 2016 [2011].

3 Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013, coll. « Les livres du Nouveau monde », partie I, chap. 1 - « Revenu et production », p. 71.

L'horizon n'est pas une réforme fiscale, mais le rejet des rapports contractuels au profit de rapports de coopération.

Appliquées à une société états-unienne marquée par les expulsions massives de ménages pauvres qui n'étaient plus en mesure de rembourser leur crédit immobilier, ces représentations donnent lieu à des récits distincts. Joseph Stiglitz et Thomas Piketty s'occupent de documenter et d'expliquer la disproportion de richesse monétaire entre les actionnaires des banques et les ménages pauvres en défaut de paiement, alors que David Graeber s'intéresse au type de tissu social capable d'expulser des gens de chez eux, non en fonction de désirs ou de besoins exprimés par quiconque, mais d'un contrat signé des années auparavant. D'un côté, la critique des inégalités, de l'autre celle de la réification et des rapports de domination qu'elle engendre.

Ces deux voies de critique politique du capitalisme correspondent à des attitudes normatives différentes. Le discours en termes d'inégalité entretient une affinité avec la théorie de la justice, confrontant les inégalités mesurées à des normes philosophiques d'égalité des conditions ou des chances¹. En cela, il reste proche du discours sur la pauvreté et l'exclusion, devenu politique dès lors que c'est la grande majorité qui est victime de l'injustice, et qui peut donc mobiliser ce discours dans sa lutte distributive contre les plus riches.

La critique en termes de domination, pour sa part, évite souvent de se donner un étalon de comparaison. Dans le cas de Graeber du moins, elle insiste sur la créativité des acteurs subalternes eux-mêmes qui, s'ils parvenaient à s'émanciper des oppressions existantes, laisseraient libre cours à leur inventivité sociale, non tant d'ailleurs pour fonder un nouvel ordre social que pour ouvrir une refondation permanente de cet ordre².

Face à ces deux formes nouvelles de critique politique du capitalisme, la forme antérieure, fondée notamment sur le concept marxiste d'exploitation, a des avantages certains. Elle semble en effet offrir une profondeur explicative supplémentaire. La notion d'exploitation se situe à l'intersection entre la dimension distributive et la dimension relationnelle de la critique. L'analyse de l'exploitation s'ancre dans celle des inégalités, et notamment de la forme de revenu majoritaire dans le centile supérieur : les revenus de la

4 Voir par exemple la typologie proposée dans *Dette, op. cit.*, chap 5 - « Bref traité sur les fondements moraux des relations économiques », p. 109 sq.

1 Cette affinité est bien visible chez Piketty dans le *Capital au XXI^e siècle*, et se manifeste plus clairement encore dans son grand livre suivant, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2019, notamment dans le chap. 27 - « Éléments pour un socialisme participatif au XXI^e siècle », p. 1111 sq.

2 C'était notamment le thème de David Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*, trad. K. Peschard, Montréal, Lux, coll. « Instinct de liberté », 2018 [2004].

propriété et les profits d'entreprise en particulier. Mais elle est aussi une catégorie relationnelle, exploitation d'un agent, d'un groupe ou d'une classe par un autre.

Face au discours distributif sur les inégalités, l'analyse marxiste répond qu'on ne peut se contenter de les constater et de les corriger par la redistribution fiscale, mais qu'il faut les expliquer et les attaquer à leur source : la production, qui est le lieu où le capital exploite les travailleurs et les appauvrit pour s'accumuler. Face au discours relationnel sur la réification, l'analyse marxiste répond qu'on ne peut se contenter de sonder la texture des rapports sociaux avec des catégories transhistoriques comme celle de la dette. Si la réification et la violence ont toujours existé sous d'autres formes, elles s'inscrivent désormais dans un processus d'accumulation de valeur. Or pour comprendre celui-ci, une analyse quantitative est incontournable.

Le marxisme offrirait donc une théorie cohérente de l'exploitation, capable de subsumer les catégories employées par les nouvelles critiques politiques du capitalisme, dans leur orientation distributive comme relationnelle. La définition marxiste classique de l'exploitation se fonde sur celle du surtravail, excédent du travail fourni par le travailleur par rapport au travail qu'il peut commander par son salaire. En d'autres termes, l'exploitation désigne l'écart entre deux distributions : la distribution du travail contribué et celle du revenu, lui-même interprété comme travail commandé.

Mais cette définition s'inscrit aussi dans une théorie qui lui donne son contenu relationnel, en un double sens. Tout d'abord, Marx prétend démontrer que le véhicule exclusif, ou du moins primaire, de l'exploitation capitaliste est un rapport social spécifique : la location de la force de travail d'autrui, ou salariat. La théorie des rapports de production sert donc de support à la théorie distributive de l'exploitation. Si les rapports de production désignent chez Marx la structure ultime de la société, il s'intéresse pourtant aussi à d'autres rapports sociaux asymétriques, et les articule aussi à l'exploitation. On pense ici à la domination de classe, qu'elle s'exerce sur le lieu de travail, sur le marché de l'emploi ou dans d'autres domaines encore où la classe dominante détermine les destinées des travailleurs pour mieux les exploiter. L'articulation de l'analyse distributive et de l'analyse relationnelle est ainsi complète.

Cette cohérence et cette robustesse du marxisme en comparaison d'autres paradigmes critiques en vogue a été souvent soulignée. Mais il reste alors à expliquer pourquoi son retour en grâce n'a été que partiel dans la nouvelle vague de critique politique du capitalisme. Les

marxistes y voient parfois l'effet de l'idéologie dominante, qui tolèrerait mieux les formes de critique les moins pertinentes et donc les moins dangereuses à son encontre. L'explication me paraît insuffisante. Il faut admettre, me semble-t-il, que les manifestants qui se rassemblaient à Wall Street n'ont pas trouvé dans le marxisme la représentation du monde qui correspondait le mieux à leur expérience des maux du capitalisme.

Comme je viens de le mentionner, la relation sociale fondamentale dans le capitalisme, pour le marxisme, est la relation salariale. Que cette relation soit de première importance, le tournant néolibéral du capitalisme ne l'a certes pas démenti : la perte de pouvoir des syndicats et la dérégulation du marché de l'emploi et des relations professionnelles dans l'entreprise, aux États-Unis comme ailleurs, ont joué un rôle important dans le creusement des inégalités. Cependant, en 2011, au lendemain de la crise financière, l'adversaire n'était pas l'employeur, mais les institutions financières. Loin d'occuper leur lieu de travail, les militants se rassemblaient sur les places et devant les banques ; jamais ils ne pouvaient faire face à leur adversaire. Le discours marxiste caractérisait la classe exploitée comme classe salariée, ce qui a longtemps provoqué des frictions à sa frontière, vis-à-vis des travailleurs indépendants ou des petits patrons. Le chiffre de 99 %, au contraire, semble fait pour accueillir presque tous ; les 1 % sont un adversaire, mais qui semble extérieur au corps social, si ce n'est par la richesse qu'il en extrait.

Le marxisme avait réservé une place à la finance, avait théorisé son rôle dans l'accumulation ; mais il avait aussi et surtout critiqué l'illusion selon laquelle elle serait une force autonome et insisté sur le primat d'un rapport salarial destiné à se simplifier et à se consolider. Pour des mouvements sociaux répondant à une crise financière, ce discours n'est pas apparu comme le plus pertinent à mobiliser.

La situation était différente dans les années 1960 et 1970, lorsque le discours marxiste était hégémonique dans les mouvements sociaux des pays industrialisés. Il tirait sans doute une part de sa force de sa capacité à rendre compte de l'expérience des travailleurs dans l'unité de production, et en particulier dans celle qui est paradigmatique de l'époque, la grande usine, organisée comme un petit État dirigé par les détenteurs et accumulateurs du capital. Le rapport de domination se superposait au rapport d'exploitation, tous deux rendus visibles par la présence compacte de l'usine.

Les difficultés théoriques posées au cadre marxiste par l'évolution du capitalisme ne s'arrêtent d'ailleurs pas à la financiarisation. La progression de la rente foncière et

intellectuelle ainsi que le développement des chaînes mondiales de sous-traitance compliquent et distendent le lien entre les travailleurs et ceux qui profitent de leur travail. Un problème conceptuel se dessine donc ici derrière les questions volatiles de rhétorique politique par lesquelles nous avons commencé : comment penser l'exploitation capitaliste indirecte, en particulier à l'ère de la finance, de la rente et de la mondialisation ? Si les rapports marchands placent tous les participants de l'économie capitaliste mondialisée dans de vastes chaînes d'interdépendance, comment savoir qui profite de qui ?

Position du problème. — Dans des organisations économiques impliquant une division du travail étendue et donc des interactions systématiques entre des agents éloignés et mutuellement anonymes, la correspondance entre les rapports sociaux tangibles, directs, vécus et les rapports économiques au sens large (tous les rapports d'interdépendance matérielle) se distend. Il devient difficile de les superposer. Les premiers se prêtent à une lecture sociologique, anthropologique, en dialogue avec l'expérience même des agents. Les seconds ne sont pas observables à l'œil nu. La manière privilégiée d'aborder cette multiplicité de rapports enchevêtrés en réseau semble être l'homogénéisation statistique de la distribution du revenu et des richesses, résultante objectivable de ces phénomènes mouvants.

Il s'agit là d'une spécificité de l'organisation économique capitaliste par rapport aux modes de production antérieurs, qui fonde le problème conceptuel que je me donne pour objet dans cette thèse. Si l'exploitation désigne en première approche l'appropriation par certains du travail d'autrui, ou de ce qui devrait revenir à autrui, la définition du concept requiert une articulation entre une dimension distributive (mesurer ce qui revient à chacun en conséquence des institutions économiques) et une dimension relationnelle (identifier qui exploite qui). Cela peut être dit de tous les systèmes économiques, mais l'articulation se pose comme problème spécifique dans ceux qui impliquent une vaste division du travail et des interactions anonymes à grande échelle.

Comme je l'ai suggéré plus haut, ce problème a aussi son versant normatif. Lorsqu'on mobilise la représentation des asymétries économiques comme inégalités, dans un discours normatif, et en particulier politique, c'est en général pour les comparer implicitement ou explicitement à une norme égalitaire. Cette norme est définie par une règle d'égalité, qui peut s'inscrire dans une théorie de la justice. Au contraire, la critique en termes de domination ou de réification est susceptible d'une normativité incarnée et orientée, issue de l'expérience des

dominés et dirigée contre les dominants. L'enjeu de la construction d'un concept d'exploitation distributif et relationnel est donc aussi l'élaboration du registre normatif correspondant, associant règles de justice et mouvement immanent aux rapports sociaux.

Objet : l'exploitation capitaliste. — C'est cette détermination conceptuelle – le caractère indirect et complexe des rapports marchands généralisés – qui fonde la délimitation de mon objet. Elle implique de laisser de côté, si ce n'est à titre de comparaison, les rapports d'exploitation dans les organisations économiques pré-capitalistes. Dans la typologie marxiste traditionnelle, il s'agit notamment des rapports esclavagistes et féodaux, auxquels on ajoute parfois le 'despotisme asiatique' fondé sur la toute-puissance de l'État. Ce qui m'importe ici est que dans les trois cas, le face-à-face entre l'exploiteur et l'exploité, le dominant et le dominé, est clairement identifiable, au moins dans une version simplifiée de ces systèmes économiques.

Cette délimitation doit, me semble-t-il, répondre à une objection. Pour étudier l'exploitation capitaliste indépendamment des formes d'exploitation non capitalistes, il faudrait qu'elle soit pensable indépendamment d'elles, et donc qu'elle puisse exister sans elles. Or historiquement, contrairement à la version la plus naïve du schéma historique marxiste, on observe de nombreuses formes de juxtaposition, de superposition, mais aussi d'interaction entre ces idéaux-types distincts.

Rosa Luxemburg est l'une des premières à s'intéresser à ces interactions lorsqu'elle propose, en 1913, une théorie économique de l'impérialisme. Cette interaction, selon elle, n'est pas contingente : la reproduction élargie du capital serait impossible en circuit fermé, l'accumulation requerrait des apports extérieurs, qui lui ont été donnés d'abord par les campagnes aux rapports de production plus archaïques, ensuite par l'expansion internationale¹. Si l'on suit cet argument, alors la théorie du capitalisme comme système clos n'aurait qu'un intérêt limité, car le capitalisme réel serait nécessairement et systématiquement à d'autres structures sociales.

Mais l'argument de Luxemburg peut être remis en cause. Il se fonde sur les schémas proposés par Marx dans le livre II du *Capital*, qui représentent une économie capitaliste à deux secteurs interdépendants (biens de consommation et biens de production), pour montrer

1 Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital. Contribution à l'explication économique de l'impérialisme* (tome 5 de ses *Œuvres complètes*), trad. M. Ollivier & I. Petit, Marseille, Agone-Smolny, 2019 [1913], chap. 25 et 26, p. 341 sq.

que le bouclage du circuit est impossible. L'étude ultérieure de ces mêmes schémas a pourtant montré que la preuve était erronée : si des trajectoires de déséquilibre et de crise sont possibles dans ce modèle, la croissance équilibrée l'est aussi¹. Ainsi, les auteurs contemporains qui insistent sur l'importance de l'impérialisme dans le capitalisme n'en font pas pour autant une condition nécessaire de l'accumulation².

Les débats contemporains insistent plus souvent encore sur une autre imbrication entre formes d'exploitation différentes : l'exploitation capitaliste et l'exploitation patriarcale. De fait, les théoriciens critiques s'accordent en général à considérer que le partage inégal du travail domestique dans la famille hétérosexuelle constitue une forme d'exploitation des femmes. Or on défend souvent, avec des nuances variées, que cette forme est inséparable du capitalisme, ce que j'appellerai thèse de l'indissociabilité.

Il peut donc valoir la peine d'examiner brièvement, et de manière nécessairement incomplète, ce débat, pour s'assurer que la démarche que je propose ici ne soit pas biaisée en sa base même, si elle ignorait que la structure de l'exploitation capitaliste implique toujours nécessairement aussi des rapports non capitalistes. Selon la thèse de l'indissociabilité, le travail domestique féminin assurerait gratuitement la reproduction de la force de travail masculine, permettant aux capitalistes de n'assurer qu'une partie des coûts de sa reproduction, et accroissant leurs profits en proportion de cette part des salaires qu'ils n'ont pas à verser³.

Cependant, cette théorie n'est pas la seule théorie du travail domestique à l'ère capitaliste. Christine Delphy, en particulier, a insisté sur l'autonomie relative de l'organisation productive familiale par rapport à celle de la société marchande et capitaliste.

On constate l'existence de deux modes de production dans notre société : la plupart des marchandises sont produites sur le mode industriel ; les services

1 Gustav Eckstein, « Rosa Luxemburg's *The Accumulation of Capital*. A critique » [1913], traduit de l'allemand en anglais par Richard B. Day et Daniel Gaido dans le recueil qu'ils ont édité, *Discovering imperialism. Social democracy to World War I*, Leiden-Boston, Brill, coll. « Historical materialism », 2012, p. 695-712.

Nicolas Boukharine, *L'Impérialisme et l'accumulation du capital. Réponse à Rosa Luxemburg*, Paris, Études et documentations internationales (EDI), 1977 [1925].

Michal Kalecki, « The problem of effective demand with Tugan-Baranovsky and Rosa Luxemburg » [1967], dans ses *Collected Works*, vol. II - *Capitalism. Economic dynamics*, trad. Ch. Kisiel, Oxford, Clarendon Press, 1991, partie 5, p. 451-8

2 Je pense ici par exemple à David Harvey, « Le 'Nouvel Impérialisme' : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, vol. 1, n° 35, 2004, p. 71-90.

3 Deux expositions fondatrices, et distinctes, de ce point de vue sont celle de Mariarosa Dalla Costa, *Les femmes et la subversion sociale*, trad. E. Chedikian, Paris, Entremonde, à paraître en 2023 [1972], et celle de Jean Gardiner, Susan Himmelweit et Maureen Mackintosh, « Women's domestic labour », dans le *Bulletin of the conference of socialist economists*, vol. 4, n° 2, juin 1975, p. 40-50.

domestiques, l'élevage des enfants et un certain nombre de marchandises sont produites sur le mode familial. Le premier mode de production donne lieu à l'exploitation capitaliste. Le second donne lieu à l'exploitation familiale, ou plus exactement patriarcale¹.

Elle parle en conséquence de 'classe des hommes' et de 'classe des femmes', qui seraient même des castes puisqu'assignées à la naissance².

Delphy a vite été confrontée à la thèse de l'indissociabilité, et lui a répondu. Selon cette thèse, le travail domestique des femmes aurait pour fonction de réduire le coût de subsistance des salariés pour leurs employeurs ; les foyers constitueraient un appariement univoque des salariés et des épouses travailleuses domestiques. Delphy remarque que cette théorie ne s'applique donc pas aux « foyers où le mari n'est pas travailleur salarié – où il est son propre employé, petit entrepreneur, ou artisan, ou propriétaire d'une grande entreprise, ou cadre dans une compagnie³ ». Elle ne s'applique pas non plus, en sens inverse, aux « personnes qui sont salariées [...] qui ne reçoivent pas d'aide domestique », qui « constituent la moitié de la force de travail : ce sont des hommes jeunes, des femmes non mariées, et des femmes mariées elles-mêmes employées⁴ ».

Le premier type de situations témoigne de ce que l'exploitation domestique existe indépendamment des rapports capitalistes, et justifie donc le projet de Christine Delphy de s'y intéresser de manière autonome. Ce qui nous intéresse particulièrement ici est le second argument, qui montre que l'exploitation salariale peut exister indépendamment des rapports patriarcaux. Or, ce second argument est devenu empiriquement de plus en plus fort depuis que Delphy a formulé pour la première fois sa théorie du mode de production domestique dans les années 1970. De plus en plus de femmes sont entrées sur le marché de l'emploi. D'autre part, de plus en plus de services comme la cuisine, le ménage ou la couture sont achetés de manière marchande à des travailleuses ou des entreprises extérieures au lieu d'être réalisés au sein du couple.

1 Christine Delphy, « L'Ennemi principal » [1970], reproduit dans *L'Ennemi principal*, tome I – *Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2013, p. 45.

2 *Ibid.*, p. 47.

3 Christine Delphy et Diana Leonard, *L'Exploitation domestique*, trad. de l'anglais par A. Boisset, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2019 [1992], chap. 3 - « Toujours capitaliste ? Les points de vue féministes marxistes sur la famille », p. 90.

Pour une version plus précoce du débat de Christine Delphy avec la théorie de la reproduction sociale, on peut lire Christine Delphy et Danièle Léger, « Capitalisme, patriarcat et luttes des femmes » [1976], dialogue reproduit dans *L'Ennemi principal*, tome I, *op. cit.*, p. 229-242.

4 Christine Delphy et Diana Leonard, *L'Exploitation domestique*, *op. cit.*, p. 91.

Chacune de ces deux tendances va, dans une certaine mesure, contre la thèse de l'indissociabilité. En effet, s'il peut être rentable pour le capital d'employer une femme salariée, qui ne bénéficie nullement d'un travail domestique de reproduction fourni gratuitement par autrui, mais le fournit au contraire à autrui (c'est la 'double journée de travail'), alors il pourrait en aller de même pour les hommes. D'autre part, du fait de la marchandisation des services, on voit la quantité même de travail domestique se réduire, notamment pour les femmes, ce qui conduit à une égalisation relative¹. La tendance est lente, mais elle ne semble pas menacer l'architecture générale du capitalisme : de plus en plus, ce sont bien les salaires des travailleurs et travailleuses qui leur permettent de se procurer les services auparavant produits de manière domestique ; on peut imaginer, en suivant l'intuition de la thèse de l'indissociabilité, que cela conduise à une pression à la hausse sur les salaires et donc une baisse sur les profits, mais cela demanderait à être démontré, et surtout, une force indéniable joue en sens inverse, celle de l'ouverture de nouveaux secteurs à la marchandisation et donc à l'accumulation de capital.

Je ne peux explorer ici les nombreuses ramifications de ces débats sur le rapport du capitalisme aux autres formes sociales avec lesquelles il coexiste, qu'il s'agisse de rapports pré-capitalistes dans les pays du Sud ou du patriarcat domestique. La leçon provisoire qui m'importe ici est la suivante : dans la mesure où ces interactions, si significatives soient-elles, ne sont pas nécessaires à l'existence du capitalisme ou à son développement au cours du temps, il est légitime de s'interroger sur un idéal-type de société capitaliste marchande sans prendre en compte ses possibles interactions avec des sociétés pré-capitalistes ou avec la sphère domestique.

La définition de cet idéal-type capitaliste lui-même reste à donner. Dans sa version la plus épurée, il s'agit d'un ensemble d'agents n'entretenant entre eux que des rapports marchands, et pouvant être, pour leur majeure partie du moins, répartis entre des capitalistes qui accumulent de la valeur monétaire (le capital) et des travailleurs dépourvus d'un tel stock de valeur qui vendent leur force de travail aux premiers sur un marché de l'emploi².

1 Clara Champagne, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et Statistique*, n° 478-479-480, 2015, p. 209-242.

2 Afin de préserver la distinction marxiste entre travail et force de travail, mais pour éviter l'expression inélégante de 'marché de la force de travail', j'emploierai tout au long de la thèse l'expression de 'marché de l'emploi' de préférence au 'marché du travail'.

Ce type général étant donné, je ferai varier ses déterminations selon les besoins de l'argumentation. L'étude quantitative du surtravail requiert des modèles simples, mieux susceptibles d'analyse mathématique. L'étude qualitative du rapport d'exploitation demande une approche plus réaliste et institutionnelle des formes historiques du capitalisme, ainsi que la prise en compte de phénomènes ignorés dans les modèles les plus simples, comme la rente. La question du rapport entre exploitation et domination, pour sa part, demande d'ajouter au tableau d'autres réalités sociales capitalistes, en particulier les rapports hiérarchiques à l'intérieur de l'unité de production et l'importance du chômage sur le marché de l'emploi.

Dans ces différentes variantes, il ne s'agira pas seulement d'enrichir progressivement un squelette conceptuel donné d'avance, mais aussi de revenir réflexivement sur ce qui constitue le capitalisme : peut-il y avoir un capitalisme fondé sur la rente ?, peut-il y avoir un capitalisme sans chômage ? La définition ci-dessus me paraît donc utile, non comme définition fixée, mais comme point de départ de développements qui ne s'interdisent pas de la remettre en question.

Cadre théorique. — L'objet, l'exploitation capitaliste, et le problème, la définition d'un concept d'exploitation à la fois distributif et relationnel, sont donc posés, non sans approximations, mais de manière je l'espère cohérente. Il me reste à définir le cadre théorique dans lequel je m'inscris pour répondre à ce problème. Sans proposer une thèse d'histoire de la philosophie, ni la défense d'une approche marxiste orthodoxe ou classique, mon propos se développera en dialogue avec la théorie marxiste de l'exploitation, à la fois celle de Marx et celle de la tradition marxiste.

Cette place donnée au marxisme m'a conduit à laisser de côté d'autres conceptions. En particulier, on sait que le concept d'exploitation des travailleurs est né au sein du socialisme saint-simonien quelques temps avant que Marx ne l'emploie à son tour¹. Mais si on peut reconstituer au fil de leurs écrits plusieurs éléments formant une théorie relativement cohérente, d'ailleurs voisine de celle que Marx développera en s'en inspirant sans doute, ce courant n'a pas produit sur le sujet de somme systématique semblable à l'œuvre de Marx et d'Engels.

Une question plus délicate encore a été celle de la place à accorder aux théories de l'exploitation indépendantes de la tradition socialiste. Ces dernières décennies, on a assisté au

1 Vincent Bourdeau, « Les mutations de l'expression 'exploitation de l'homme par l'homme' chez les saint-simoniens (1829-1851) », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 13-41.

développement d'une philosophie morale de l'exploitation, de méthode analytique, notamment depuis le livre d'Alan Wertheimer¹. L'approche est différente de celle de Marx : la question de la définition de l'exploitation n'est pas articulée d'emblée à une théorie des structures économiques ni à une critique de celles qui existent. Ainsi, dès l'introduction de son ouvrage, Wertheimer distingue son projet de celui des philosophes politiques en affirmant que selon lui, « l'exploitation est souvent un tort local [*a micro-level wrong*], subi par des individus particuliers dans des relations ou transactions spécifiques² » et que « l'exploitation locale n'est pas aussi étroitement associée qu'on ne peut le penser à l'injustice à l'échelle de la société entière [*macro-level injustice*]³ ». Cette approche morale qui cherche à assigner la responsabilité individuelle de l'exploitation se donne donc d'emblée un autre objet que celui de cette thèse.

Il est vrai que cette opposition pourrait être remise en question : du côté marxiste, l'approche contrefactuelle de John Roemer, dont je montrerai la fécondité, donne un contenu normatif à l'exploitation et la rapproche donc de la philosophie morale ; la philosophie morale de l'exploitation, pour sa part, s'articule souvent à un certain niveau à des pensées politiques comme le libertarisme de gauche, qui concerne bien les structures mêmes de la société⁴.

La délimitation des approches a donc quelque chose d'arbitraire. Pour me justifier, je soulignerai seulement que la théorie marxiste de l'exploitation est déjà vaste, surtout lorsqu'on la réinscrit dans l'édifice conceptuel d'ensemble – exploitation, valeur, rapports de production, domination, contradictions historiques. Soucieux de garder une vue d'ensemble sur cet édifice, et d'examiner le concept d'exploitation à la lumière de ces voisins conceptuels, j'ai favorisé une exploration en profondeur du marxisme, mentionnant les autres courants de pensée lorsque je les rencontrais, plutôt qu'une exposition équilibrée des différentes approches.

1 Alan Wertheimer, *Exploitation*, Princeton University Press, 1999. Ce champ est utilement présenté par Benjamin Ferguson, Alan Wertheimer et Matt Zwolinski, « Exploitation », dans Edward N. Zalta et Uri Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Université de Stanford, version de l'hiver 2022 [1^{ère} version par Wertheimer seul en 2001], en ligne : plato.stanford.edu/archives/win2022/entries/exploitation

2 Alan Wertheimer, *Exploitation, op. cit.*, chap. 1 - « Overview », § « The locus of exploitation », p. 8.

3 *Ibid.*, p. 9.

4 Je pense ici en particulier à Hillel Steiner, « A liberal theory of exploitation », *Ethics*, vol. 94, n° 2, 1984, p. 225-241 et à ses autres travaux sur le sujet. Sur la possibilité d'une théorie libertarienne de l'exploitation, je renvoie à Christian Lazzari, « Justice acquisitive, liberté négative et exploitation : le libertarisme est-il cohérent ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 173-201.

Le marxisme lui-même représente un objet complexe. Au sein de l'œuvre de Marx, l'exploitation apparaît à peu près en 1848, lorsque s'achève la période dite de jeunesse plutôt dominée par le concept d'aliénation. C'est donc plutôt vers cette période de maturité que je m'orienterai. En son sein, le projet de Marx, jamais vraiment achevé, ne prend néanmoins une forme systématique qu'avec le *Capital*, qui sera donc ma référence première. En somme, par souci de simplicité, je suivrai une série de restrictions partielles : plutôt Marx que les socialistes pré-marxistes, plutôt le Marx de la maturité que celui de la jeunesse, et plutôt le *Capital* que d'autres textes de maturité comme les *Grundrisse*.

La théorie de l'exploitation des quatre livres du *Capital* peut en effet être lue comme une réponse au problème de la définition d'un concept critique du capitalisme qui soit distributif et relationnel, combinant distribution et domination. Comme je l'ai évoqué plus haut, l'exploitation y est définie de manière distributive, comme appropriation du surtravail, mais elle est encadrée dans une théorie relationnelle du rapport de production salarial, et couplée à une théorie de la domination dans l'unité de production et sur le marché de l'emploi.

De même, Marx définit l'exploitation de manière positive, mais lui associe par la théorie une dimension normative, celle des contradictions historiques à mobiliser par le prolétariat pour abolir son exploitation. L'exploitation décrit un état de fait, non un jugement ; mais elle s'inscrit dans une structure sociale destinée à s'abolir, et la nommer est un des éléments qui concourent à cette abolition.

Ce sont ces articulations théoriques que je suivrai au long de la thèse. Les textes de Marx et du *Capital* en particulier me serviront de point de départ dans chaque chapitre. J'en ferai des lectures de détail qui, réunies, esquissent une interprétation d'ensemble du projet marxiste de critique de l'économie politique. L'ensemble des textes que j'utiliserai est pourtant bien plus vaste que le corpus marxien, pour deux raisons. Tout d'abord, les textes de Marx sont susceptibles de multiples interprétations, qui se sont développées au sein de traditions distinctes et parfois opposées : celle des structuralistes, celle de Socialisme ou Barbarie, celle des post-opéraïstes, seront ainsi mobilisées à différentes occasions pour avoir prolongé de la manière la plus féconde ou créative tel ou tel aspect de la pensée de Marx. Toute la thèse entretient également un dialogue avec une tradition particulière au sein du marxisme, celle du marxisme analytique, qu'il soit celui des économistes ou des philosophes

– John Roemer, dont je discuterai souvent les travaux et les positions, est d’ailleurs à l’intersection des deux disciplines.

La deuxième direction dans laquelle je m’éloigne de l’exégèse de Marx est justement l’usage de méthodes et de résultats de la discipline économique. En effet, les thèses marxistes me servent de point de départ et non d’arrivée, car mon but n’est pas d’en faire l’apologie, mais d’évaluer leur pertinence et de défendre ou de proposer des modifications sur les points où elle se révèle insuffisante. Pour porter de tels jugements et procéder à de tels remaniements, une approche interne des textes et de leurs interprétations ne suffit pas. Il me faudra les confronter aux autres arguments pertinents pour analyser et décrire le capitalisme dans sa réalité historique et contemporaine, sociale et économique.

Je le ferai de plusieurs manières. En effet, le problème que je me pose, celui de l’articulation entre approche distributive et approche relationnelle, a pour corrélat un problème épistémologique traditionnel dans la discipline économique, celui de l’articulation entre résultats et modèles quantitatifs d’une part, et l’approche par la connaissance qualitative des institutions de l’autre. Trancher d’avance cette question méthodologique en privilégiant une école ou une approche disciplinaire sur l’autre reviendrait donc à biaiser mon enquête conceptuelle. Les arguments et les références économiques employés le seront donc en fonction des questions posées et des objets étudiés.

Pour éclairer la question de la mesure du surtravail, je discuterai principalement des modèles et des théorèmes de l’école dite néo-ricardienne. Pour discuter le rapport entre exploitation capitaliste et salariat, je mobiliserai la socio-histoire économique et ce qu’elle dit du rôle des rapports d’exploitation non salariale dans l’histoire du capitalisme, mais aussi des études empiriques descriptives sur le partage de la valeur. Enfin, pour étudier le rapport entre exploitation et domination, je me pencherai sur les théories du marché de l’emploi, notamment la théorie du salaire d’efficience et la théorie du monopsonne.

Ma démarche sera donc marxologique dans son point de départ, cherchant à identifier aussi précisément que possible les articulations conceptuelles de la théorie de Marx et d’Engels, en particulier dans le *Capital*. À propos de chacun de ces objets, je chercherai ensuite à préciser ces arguments à partir de leur postérité dans la tradition marxiste, aussi bien le marxisme analytique que les courants plus proches des textes de Marx, mais aussi à les évaluer, les développer et parfois les critiquer à l’aide de la discipline économique dans ses versants théorique et empirique, néoclassique et hétérodoxe.

Cette thèse s'inscrit donc dans plusieurs champs de recherche. Tous sont actifs aujourd'hui et je mobilise leur production contemporaine : pour ne prendre que quelques exemples, les travaux de Michael Heinrich, Ludovic Hetzel ou Soren Mau d'exégèse des textes de Marx, ceux de Christian Lazzeri ou d'Emmanuel Renault en philosophie sociale, le marxisme analytique dans sa dimension philosophique avec Nicholas Vrousalis et économique avec Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, mais aussi l'économie du travail dans sa dimension institutionnaliste (les travaux sur la sous-traitance ou sur la rente) ou néoclassique (l'étude théorique et empirique du monopsonne). J'espère, dans la mesure du sujet que je me suis donné, établir un dialogue aussi fructueux que possible entre ces différents champs.

Cela m'a paru particulièrement important selon deux axes. Le premier est le dialogue disciplinaire entre la philosophie et l'économie. Il est au fondement du *Capital*, et la circulation entre recherche conceptuelle et sciences sociales appliquées demeure une caractéristique du marxisme, comme lorsque le post-opéraïsme étaye sa théorie de l'exploitation par une analyse économique du rôle du travail intellectuel et de la finance dans le capitalisme contemporain. J'ai alors suivi la piste ouverte et tenté de l'enrichir, notamment par un travail sur la définition des catégories économiques employées, comme celle d'« extraction ». Dans d'autres cas, le lien avec la recherche en économie s'est distendu et le marxisme a privilégié le dialogue avec l'histoire ou avec la sociologie ; il m'a alors paru intéressant d'ouvrir le dialogue avec la discipline économique contemporaine.

Mon objet le justifie, me semble-t-il : si, comme je l'ai avancé plus haut, ce sont les interactions marchandes anonymes et à grande échelle qui posent problème dans la définition des rapports d'exploitation capitaliste, alors la résolution de ce problème doit passer par la mobilisation de la discipline qui s'est donné pour objet l'étude qualitative et quantitative de ces rapports, à savoir l'économie. La sociologie au sens strict, si elle joue un rôle décisif pour éclairer les interactions qui sont les rouages du système marchand ou les normes qui permettent sa reproduction, est moins apte à étudier les mécanismes causaux à l'œuvre dans le système de marchés qui constitue le capitalisme.

Le second axe de dialogue recoupe le premier : entre le marxisme qu'on pourrait qualifier de continental dans ses nombreuses branches, et le marxisme analytique. Si les membres du 'groupe de septembre', en particulier Samuel Bowles, Gerald Cohen, Jon Elster et John Roemer, occupent une place de premier plan dans cette thèse, j'entends par marxisme

analytique toute discussion analytique des thèses marxistes. Cela inclut des contributions antérieures à la naissance du groupe de septembre, en particulier de la part d'économistes comme Joan Robinson, Michio Morishima ou Ian Steedman. Même en ce sens étendu, le marxisme analytique est peu étudié en France, et l'est plutôt par les économistes¹.

Il est vivant ailleurs, et il est l'occasion de débats réguliers avec la tradition continentale, mais ces débats ont toujours été assez polémiques. Or le marxisme analytique est la branche du marxisme qui a visé le traitement le plus rigoureux des questions de distribution. Le dialogue avec lui s'avèrera donc crucial pour cette thèse, si bien que dans les pages qui suivent, la quête de l'articulation pertinente entre les dimensions distributive et relationnelle de l'exploitation sera aussi souvent celle d'un dialogue fécond entre marxisme analytique et marxisme continental.

Plan. — Comme je l'ai suggéré plus haut, la conception marxiste de l'exploitation ne se réduit pas à sa seule définition par le surtravail : celle-ci ne prend son sens que replacée dans une théorie sociale qui lui donne sa dimension relationnelle, celle des rapports de production et des rapports de domination qui la rendent possible, et dans une théorie de l'histoire et de la conscience de classe qui lui donne son contenu normatif. Ce sont ces articulations que je suivrai et que je discuterai successivement.

La première partie, positive, s'intéresse à la définition de l'exploitation, à l'application du concept à la réalité capitaliste et à sa délimitation par rapport à des concepts voisins. Le premier chapitre revient sur la définition même de l'exploitation par le surtravail. Le dialogue s'engage alors avec les économistes marxistes qui ont tenté de préciser, formaliser cette définition et de circonscrire son domaine de validité, dans un mouvement de raffinement progressif des modèles, depuis Ladislaus Bortkiewicz au début du XX^e siècle jusqu'à John Roemer dans les années 1980. Si ces modèles ont montré l'erreur de la théorie causale de la valeur travail, ils ont aussi, dans une certaine mesure, confirmé la possibilité d'une théorie descriptive du travail incorporé et donc de l'exploitation. Mais ce mouvement a buté sur plusieurs limites, en particulier le traitement de l'hétérogénéité du travail. Cette impasse invite

1 Je pense ici à l'utile synthèse de Fabien Tarrit, *Le Marxisme analytique. Une introduction critique*, Paris, Syllepse, 2014.

Pour une synthèse par un philosophe, voir David Leopold, « Analytical marxism », dans Edward N. Zalta & Uri Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Université de Stanford, version de l'automne 2022, en ligne - plato.stanford.edu/archives/fall2022/entries/marxism-analytical

alors à repenser l'exploitation sur d'autres bases, comme comparaison de la distribution capitaliste avec une distribution contrefactuelle, socialiste.

Si la définition de l'exploitation chez Marx est distributive, elle s'inscrit néanmoins dans une théorie des systèmes économiques qui insiste sur la spécificité qualitative des rapports sociaux, comme l'a rappelé une tradition interprétative tenace, représentée aujourd'hui notamment par Michael Heinrich. Cette articulation est l'objet du deuxième chapitre. Elle passe d'abord par la définition précise du concept de rapport de production salarial, comme l'ont fait Louis Althusser et ceux qui ont accompagné son projet de lecture structurale du *Capital*. Mais là aussi, on bute sur une impasse : n'associer l'exploitation qu'au rapport salarial, au rapport direct entre le capitaliste et le travailleur au sein de l'unité de production, se révèle trop restrictif pour saisir la variété des rapports marchands asymétriques dans le capitalisme contemporain et dans son histoire.

Dès lors, il faut renoncer à l'articulation proposée par Marx ; je suggère de le faire en substituant les notions de mode et rapports de coordination à celles de mode et rapports de production. Ce déplacement d'apparence rhétorique ou technique implique, me semble-t-il, un changement de fond dans la représentation du capitalisme. Marx résout la multiplicité des réseaux et des transactions marchandes dans la simplicité d'un noyau ultime, celui de la production immédiate, qui la déterminerait en dernière instance. Si ce n'est plus possible, alors il faut prendre en charge conceptuellement l'hétérogénéité sociale, ce qui implique de considérer la question de la coordination comme fondamentale et, ce qui va de pair, de décliner l'analyse à différentes échelles (l'unité de production, le secteur, la nation, le monde) dont aucune n'est réductible aux autres.

Ce remaniement conceptuel porte aussi à conséquence pour le rapport entre exploitation et domination, l'objet de mon troisième chapitre. Deux formes principales de pouvoir économique imbriquées sont thématiques par le marxisme : la contrainte à trouver un emploi sur le marché, puis le contrôle hiérarchique à l'intérieur de l'unité de production. Combinées, elles constitueraient la condition de l'exploitation. Mais cette représentation d'un face-à-face entre le prolétaire démuné et le capitaliste qui détient les moyens de sa subsistance et de son travail ignore, elle aussi, la complexité du marché de l'emploi. La concurrence des employeurs entre eux n'est-elle pas susceptible d'atténuer, voire d'annuler la contrainte fondamentale, celle de la mise au travail ? J'examine les arguments de ceux qui ont cherché à répondre à cette question, au sein de la tradition néoclassique, mais aussi à sa frontière avec le

marxisme analytique, chez Samuel Bowles et Herbert Gintis. De même que le chapitre précédent cherchait à refonder la théorie de l'exploitation capitaliste sans négliger la coordination des hétérogènes, je cherche alors à restaurer l'idée marxiste d'une domination par le marché sans négliger la force de la concurrence.

Cette première partie, qui situe le concept d'exploitation par rapport à ceux d'appropriation, de rapport de production et de domination, et l'articule avec eux, reste incomplète car exclusivement positive. Or, dès le premier chapitre, je défends, à la suite de Roemer, que la meilleure manière de dépasser les apories de la mesure du surtravail est de redéfinir l'exploitation par une approche contrefactuelle, c'est-à-dire par la comparaison entre institutions capitalistes et socialistes. C'est cette même approche qui est enrichie dans les chapitres suivants, en invitant dans le chapitre 2 à la décliner à plusieurs échelles pour la rendre relationnelle, et dans le chapitre 3 à l'étendre, au-delà des gains et des pertes en monnaie et en temps de travail, par la prise en compte des conditions de travail et plus généralement de la distribution du pouvoir social.

Mais ces enrichissements dans la construction de la comparaison laissent dans l'ombre la question cruciale de la définition du comparant. D'où tirer le contrefactuel socialiste ? telle est la forme que prend dans notre cadre la question de la normativité adéquate au concept d'exploitation, qui est l'objet de la seconde partie de cette thèse. J'examine d'abord, dans le quatrième chapitre, la réponse de Marx à cette question : le socialisme émergerait historiquement d'une tendance immanente de la production capitaliste à se socialiser. C'est une idée structurante chez Marx et chez Engels, mais aussi, à l'époque contemporaine, dans le courant post-opéraïste dont Antonio Negri et Michael Hardt sont les représentants les plus connus. Cette socialisation signifie une dissolution de la séparation entre les éléments constitutifs de l'économie ; il n'y aurait alors plus de nécessité à des institutions de coordination pour gérer cette séparation ou cette hétérogénéité. On retrouve donc ici une déclinaison du postulat mis au jour dans la théorie des rapports de production, celui d'une sphère simple de la production comme noyau de la réalité capitaliste. Ce postulat est critiqué dans le chapitre 2 pour le primat qu'il accorde au salariat ; je m'attaquerai ici à son pendant dynamique, l'annonce d'un triomphe à venir de la simplicité sociale. Je rejeterai donc l'idée marxiste d'une normativité fondée sur le mouvement immanent de la socialisation.

La tradition marxiste, notamment contemporaine, a également donné un autre fondement, subjectif, à la théorie de la normativité immanente. Selon cette orientation, la

normativité du discours anticapitaliste s'appuie sur l'expérience ou le point de vue des exploités eux-mêmes. C'est cette idée que j'examine dans le cinquième et dernier chapitre. Cette approche, par définition, ne prend sens que de manière située, lorsqu'elle s'appuie sur des expériences ou discours spécifiques. J'associe l'étude interne de cette thèse à la lecture des expériences qu'elle mobilise, à partir de deux cas : les témoignages ouvriers et leur usage dans le groupe Socialisme ou Barbarie ; la présentation de l'écriture ouvrière et son usage chez Jacques Rancière. Dans les deux cas, il s'agit de déceler si une théorie de l'exploitation peut se cristalliser de manière immanente à partir de tels témoignages ; dans les deux cas, je conclus que l'horizon normatif nécessaire à une théorie de l'exploitation est irréductible à l'expérience des travailleurs et à son élaboration immanente. Le théoricien qui cherche à respecter la pleine autonomie du point de vue de l'exploité est en effet confronté à un dilemme : ou bien adhérer pleinement à cette immanence et renoncer à la normativité, ou bien faire revenir à un autre niveau un discours normatif qui soit le sien propre, même s'il est énoncé au nom de l'élaboration des conditions de possibilité du déploiement du point de vue des exploités. En effet, l'horizon normatif ne peut se définir qu'à une échelle sociale qui est inaccessible à l'expérience directe.

Deux remarques transversales peuvent éclairer ce plan. Tout d'abord, bien que chaque chapitre s'attache à faire dialoguer arguments philosophiques et économiques, on devine déjà que l'analyse économique est plus dense dans les premiers chapitres, laissant progressivement la place à des modes de raisonnement plus classiquement philosophiques. Les deux chapitres extrêmes l'illustrent. Le premier, consacré à la mesure du surtravail, entre dans le détail de certains modèles d'équilibre général, et il est d'ailleurs le seul à recourir à des notations mathématiques et à présenter des équations. Le dernier chapitre a une apparence opposée. En dialogue avec la littérature ouvrière, il cherche à saisir le rapport entre expérience et normativité, des questions qui semblent bien loin de la formalisation quantitative. J'implore donc mes lecteurs philosophes de me suivre à travers les déroutantes formules du premier chapitre pour parvenir ensuite en terrain mieux connu, et réciproquement, mes lecteurs économistes de ne pas m'abandonner au milieu du chemin, mais d'explorer dans la seconde partie toutes les conséquences philosophiques des résultats plus économiques obtenus dans la première.

D'autre part, il existe une correspondance partielle entre les plans internes des deux parties. La conception de la normativité en termes de justice, examinée en ouverture du

chapitre 4, peut être qualifiée d'analytique, comme la conception positive de l'exploitation en termes de mesure du surtravail, examinée dans le premier chapitre. On peut dire qu'elles constituent les versants philosophique et économique du courant du marxisme analytique. L'idée de socialisation immanente de la production, examinée ensuite dans le chapitre 4, est intrinsèquement liée au primat structural de la production discuté dans le chapitre 2 ; ce sont peut-être les deux idées fondamentales du marxisme classique, même si elles ont ensuite prospéré dans des traditions marxistes distinctes. Enfin, la domination est susceptible d'expériences et de résistances, d'où une affinité entre le chapitre 3 et le chapitre 5 ; dans les deux cas, je discute d'ailleurs l'œuvre du groupe Socialisme ou Barbarie, représentant cette approche qu'on pourrait dire située de l'exploitation.

Inégalité et injustice, structure et contradiction, domination et résistance, tels sont donc, pourrait-on dire, les trois couples conceptuels parmi lesquels je tente de situer mon propos. Bien que j'aie tâché, autant que possible, de me tenir au concept d'exploitation comme fil directeur, on peut donc aussi lire la thèse qui suit comme une tentative de retravailler les concepts fondamentaux du marxisme pour réconcilier ses tendances internes divergentes, l'approche classique, l'approche analytique et l'approche située, afin d'élaborer un ensemble de concepts critiques du capitalisme.

Partie I
Questions positives

Chapitre 1

Exploitation et distribution

Pour Marx, les travailleurs créent la valeur économique ; les salariés, sous le capitalisme, ne récupérant par leur salaire qu'une fraction de cette valeur, sont exploités. Voilà à peu près la manière dont la théorie de l'exploitation de Marx est souvent comprise, transmise, défendue ou attaquée. Elle a le mérite de l'efficacité pour persuader les militants. Mais elle a aussi la fragilité associée : pour relier les grandeurs monétaires et les temps de travail, elle fait reposer la notion d'exploitation sur une notion de valeur dont on sait qu'elle a été l'objet de critiques continues au sein de la discipline économique.

Préciser cette conception de l'exploitation, saisir son rapport avec ce qu'on appelle la théorie de la valeur de Marx, et comprendre dans quelle mesure elle est atteinte par les problèmes internes à cette théorie, telles sont les tâches de ce chapitre.

Cela demande d'abord de circonscrire l'objet : la définition de l'exploitation capitaliste, au sens de l'identification des critères qui font du participant à une économie capitaliste un exploiteur ou un exploité. C'est la réponse de Marx et des marxistes à cette question que je présenterai et dont je chercherai à discerner les limites. Cela impose de laisser provisoirement de côté les rapports entre exploitation et rapports de production, exploitation et domination, exploitation et histoire. Ils sont de première importance dans la théorie de Marx, et leur analyse enrichit la compréhension même de l'exploitation, mais il me paraît utile de commencer par un détournement aussi épuré que possible de la définition ; son inscription dans un cadre conceptuel plus large sera l'objet des chapitres suivants. Pour reprendre les termes de l'introduction, si Marx donne bien à la notion d'exploitation une dimension relationnelle par le cadre théorique dans lequel il l'inscrit, la définition qu'il en donne est distributive

puisqu'elle est construite à partir de la distribution du travail contribué et du travail commandé, et c'est donc cette dimension exclusivement distributive qui sera l'objet de ce chapitre.

Avec cette délimitation en tête, il est possible de revenir à la question qui gouvernera ce chapitre : dans quelle mesure la définition distributive de l'exploitation peut-elle être maintenue malgré les remises en cause économiques de la théorie marxiste de la valeur ? Je montre d'abord que Marx définit l'exploitation en termes de surtravail, transfert net de travail de l'exploité à l'exploiteur. La question des critères de l'exploitation devient alors la question de la mesure du surtravail dans une économie marchande et monétaire, donc la question de la conversion des grandeurs monétaires en temps de travail commandé.

Étant donné que cette conversion est une des questions centrales de ce qu'on appelle la 'théorie de la valeur', je tâcherai d'ailleurs de n'utiliser, tout au long du chapitre, que des grandeurs exprimées en temps de travail, en monnaie ou en quantités de produit, et non en 'grandeur de valeur'. Le versant qualitatif du concept de valeur sera, pour sa part, étudié dans le chapitre suivant.

Après avoir présenté cette conversion dans les cas les plus simples où elle est transparente, je montrerai qu'elle pose difficulté lorsqu'on veut prendre en compte les différences techniques entre les branches de la production. La question de la mesure de l'exploitation rencontre ici le 'problème de la transformation des valeurs en prix de production', souvent considéré comme l'une des failles principales de l'économie marxiste. Je montre que ce problème doit en effet nous conduire à renoncer à une théorie causale du travail incorporé, mais que la possibilité d'une approche descriptive du travail incorporé et donc de l'exploitation reste intacte. Je m'appuierai pour cela sur les travaux des économistes marxistes des années 1960 aux années 1980, et notamment Nobuo Okishio, Michio Morishima et John Roemer.

Si le modèle qu'ils utilisent résout à sa manière le problème de la transformation, il a néanmoins d'autres limites. Certaines d'entre elles, concernant la modélisation de la technologie, ont été l'objet d'intenses débats parmi les économistes que je viens de citer, mais elles ne sont pas nécessairement réhivitoires. La limite majeure de cette approche est un autre problème traditionnel de l'économie marxiste, le traitement de l'hétérogénéité du travail et des salaires, ou 'problème de la réduction du travail complexe au travail simple'. Ce problème ne condamne pas la théorie marxiste de l'exploitation comme surtravail à la

contradiction, mais à l'indétermination : la ligne de partage entre exploiters et exploités varie du tout au tout selon la convention retenue pour mesurer la complexité du travail.

Comme issue possible à ces débats, j'introduirai alors la conception contrefactuelle de l'exploitation proposée par John Roemer, qui définit l'exploitation par contraste avec un horizon socialiste contrefactuel. Abandonnant la définition de l'exploitation par la mesure du surtravail, elle en représente néanmoins une généralisation et donc une piste possible pour la prolonger de manière féconde.

Comme on le devine déjà, la présentation de ces différents moments argumentatifs s'appuiera sur des modèles, partant des modèles les plus élémentaires où les propositions les plus fortes de Marx sont vérifiées, relâchant ensuite progressivement les hypothèses pour observer quels concepts restent définissables et quelles propositions restent vraies, ou non, dans des univers plus complexes. Le recours aux modèles se justifie par l'histoire des débats sur l'exploitation et la valeur : comme je le montrerai, dans les années 1960, ils sont appuyés en bonne part sur des modèles partagés par les différents protagonistes, en particulier le modèle de Leontief et celui de von Neumann. Il se justifie aussi par l'objet même : puisqu'il s'agit ici de la conception distributive de l'exploitation comme quantité mesurable, il nous faut traiter du rapport entre des quantités, et les modèles mathématiques sont l'outil par excellence pour le faire. Ils permettent de préciser les définitions et de dégager les grandes forces à l'œuvre.

Le danger de cette approche est clair : enfermés dans l'élégance formelle des équations, manquer les enjeux conceptuels sous-jacents qui en sont la condition. Je tenterai de le pallier par un travail préalable d'explicitation des catégories employées dans les modèles et de leurs présupposés, puis par une discussion des différentes interprétations qui peuvent être données des modèles et de leurs propriétés. Par conséquent, le lecteur peut, s'il le souhaite, passer la lecture des équations, sans manquer, je l'espère, d'argument substantiel.

1. Surtravail, survaleur, produit

1.i. *La définition du surtravail chez Marx*

Dans le premier livre du *Capital*, Marx introduit conceptuellement l'exploitation dans le chapitre 7 de la section 3. Il a avancé dans la section 1 sa théorie quantitative de la valeur :

dans une économie de marché, les rapports d'échange entre marchandises seraient déterminés par le temps de travail abstrait nécessaire à leur production. Dès lors, si les échanges sont en règle générale des échanges d'équivalents, comment le profit capitaliste est-il possible ? C'est la section 2 qui répond à cette question, en montrant que ce n'est possible que par la location d'une marchandise particulière, la force de travail, qui produit (par le travail effectif) plus de valeur que le temps de travail nécessaire à sa reproduction. Le fait de l'exploitation est donc désigné dès la section 2, et c'est la section 3 qui introduit le terme.

Le concept d'exploitation y est dérivé de celui de surtravail. Un travailleur est exploité si et seulement s'il fournit un surtravail, et son exploiteur est l'individu ou le groupe qui s'approprie ce surtravail. Pour définir l'exploitation, nous devons donc d'abord définir le surtravail. Le chapitre 7 donne à ce propos une indication importante :

Seule la forme sous laquelle ce surtravail est extorqué au producteur immédiat, au travailleur, distingue les formations sociales économiques entre elles, par exemple la société esclavagiste de celle du travail salarié¹.

Ainsi, le surtravail, et donc l'exploitation, ne sont pas des catégories spécifiques au capitalisme, elles s'appliquent au contraire à toutes les sociétés de classes. Nous avons dans cette thèse le même but que Marx, celui d'une définition et d'une théorie de l'exploitation capitaliste. Mais la comparaison avec les sociétés de classes non capitalistes peut être utile à cette fin. En effet, l'exploitation capitaliste présente des difficultés particulières qui rendent sa mesure difficile. Dans le capitalisme le surtravail « ne se voit pas », car « le surtravail et le travail nécessaire sont noyés l'un dans l'autre² ». Pour éclairer la nature du surtravail, il est donc pertinent de se tourner vers d'autres modes de production où « le surtravail possède une forme autonome, perceptible par les sens³ ».

Avant de revenir au chapitre 7 et à la mesure du surtravail et de l'exploitation capitalistes, il est donc utile de se pencher sur un autre passage du premier livre du *Capital*, qui propose une comparaison entre le surtravail en régime capitaliste et le surtravail en régime féodal. Plus précisément encore, parmi les différents mécanismes féodaux d'exploitation, Marx choisit d'étudier la corvée, plutôt que les rentes en nature – on aurait pu penser aux redevances pour l'accès aux banalités, four et moulin notamment. Ce choix n'est pas

1 *Capital*, liv. I, section 3, chap. 7 - « Le taux de survaleur », §1. « Le degré d'exploitation de la force de travail », p. 212 [243].

2 *Ibid.*, section 3, chap. 8 - « La journée de travail », §2 - « La fringale de surtravail. Boyard et fabricant », p. 230 [263].

3 *Ibid.*

arbitraire. En effet, dans le mode de production esclavagiste, comme dans le mode de production capitaliste, le temps où le travailleur produit pour lui-même et celui où il produit pour autrui ne sont pas distincts. De même lorsque le serf paye au seigneur une rente ou une redevance : la production et son partage entre travailleur et exploiteur sont alors deux moments distincts, et ce dernier reçoit de la monnaie ou des produits, non directement du travail.

Au contraire, l'exploitation est apparente dans le cas que Marx prend en exemple, celui des paysans valaques des principautés danubiennes, et plus précisément roumaines, récemment conquises par l'Empire russe.

Avec la corvée, c'est différent. Le travail nécessaire que le paysan valaque, par exemple, accomplit pour son propre entretien est séparé, dans l'espace, du surtravail qu'il fait pour le boyard. Le premier, il l'accomplit sur son propre champ, le second sur le domaine seigneurial. Les deux parties du temps de travail existent donc de manière séparée et autonome l'une à côté de l'autre. Sous forme de corvée, le surtravail est rigoureusement dissocié du travail nécessaire. Cette différence dans la forme phénoménale ne change manifestement rien au rapport quantitatif entre surtravail et travail nécessaire. Trois jours de surtravail par semaine sont toujours trois jours d'un travail qui ne constitue pas d'équivalent pour le travailleur lui-même, que ce travail s'appelle corvée ou travail salarié¹.

Ainsi, selon Marx, la substance de l'exploitation est la même dans les différents modes de production, seule sa forme est différente. Il est donc légitime de partir du mode de production où l'exploitation est la plus apparente, la plus explicite, pour définir les éléments fondamentaux, avant de les transposer aux cas plus difficiles.

Le cas de la corvée permet de définir le surtravail de manière simple, comme le travail effectué pour autrui et non pour soi. Ainsi, la définition de l'exploitation présuppose une division du temps de travail fourni entre temps de travail pour soi – le travail nécessaire – et pour autrui – le surtravail. Si le second n'est pas nul, il y a exploitation.

Deux précisions peuvent être utiles à ce stade. Comme Marx dans ces textes, je m'intéresserai ici seulement au cas où l'autrui à qui est destiné le surtravail est, en un sens large, un dominant – et non un enfant, un invalide ou une personne âgée qui ne peut vivre que du travail d'autrui. Cette restriction implique notamment que les analyses qui suivent ne peuvent s'appliquer aux transferts publics et à la protection sociale.

La deuxième précision concerne la catégorie de « travail nécessaire » employée dans le texte ci-dessus. Marx définit le travail nécessaire comme le temps de travail nécessaire à la

1 *Ibid.*

reproduction de la force de travail, et précise qu'il ne s'agit pas d'un niveau de subsistance biologique mais d'une normale sociale comprenant un « élément historique et moral¹ ». Il s'attache alors à prouver que les salaires, du moins en moyenne et à long terme, assurent l'égalité du travail pour soi et du travail nécessaire. C'est ce qui explique que les deux catégories soient identifiées dans le texte ci-dessus.

Mais dans la définition de l'exploitation, cette identification ne joue pas de rôle propre. On peut imaginer une situation où le travail pour soi serait inférieur au travail nécessaire, s'il est insuffisant pour une reproduction viable de la force de travail. De même, il pourrait lui être supérieur, permettant une consommation superflue, y compris du point de vue des normes sociales de consommation prolétarienne. Dans ces deux cas, la définition de l'exploitation reste inchangée : le travailleur est exploité si et seulement s'il fournit un surtravail, exploiteur si et seulement s'il s'approprie un surtravail. Ce n'est donc pas dans la définition de l'exploitation, mais dans la théorie du degré d'exploitation qu'intervient l'idée de travail nécessaire à la reproduction de la force de travail.

Un travailleur est donc exploité s'il fournit un surtravail, c'est-à-dire si une part du travail qu'il fournit est appropriée par autrui, qui peut alors être désigné comme exploiteur.

Après ce détour par la théorie comparative, transhistorique, de l'exploitation, nous pouvons désormais revenir vers la définition de l'exploitation dans le chapitre 7 du *Capital*. Une note définit la « grandeur absolue de l'exploitation » directement comme celle du surtravail² ; le texte principal s'intéresse plutôt au « degré d'exploitation », rapport entre le surtravail et le travail pour soi.

Mais comment mesurer ces grandeurs dans le contexte d'une économie marchande et monétaire ? Le temps de travail fourni est en théorie mesurable. Selon Marx, il l'est même mieux en régime capitaliste. Empiriquement, parce que l'ouvrier a des horaires précis et que sa présence à ces horaires est vérifiée par des dispositifs de surveillance et de contrôle spécifiques. Mais aussi théoriquement, car selon la première section du *Capital*, c'est seulement l'échange marchand qui fonde le concept de travail abstrait, homogène et quantifiable³. Ainsi, dans le propre cadre théorique de Marx, il n'est pas sûr que la mesure d'un taux d'exploitation féodal soit justifiée, et il vaudrait peut-être mieux parler de flux de

1 *Ibid.*, section 2, chap. 4 - « Transformation de la monnaie en capital », §3 - « Achat et vente de la force de travail », p. 168 [193].

2 *Ibid.*, section 3, chap. 7, §1, p. 212 [243], note 30a de la 2^e édition.

3 *Ibid.*, section 1, chap. 1 - « La marchandise », §2 - « Le double caractère du travail représenté dans les marchandises », p. 45 [47] sq.

travail concret, hétérogène et singulier, exploité. Selon cette idée, cette difficulté ne nous concerne plus dans le mode de production capitaliste. En fait, la mesure effective du travail simple pose des difficultés redoutables, mais je les laisse de côté pour l'instant, pour y revenir à la fin du chapitre.

La difficulté première, comme c'était annoncé dans le texte de comparaison avec les boyards, est dans la mesure du partage de ce temps de travail fourni entre travail pour soi et travail pour autrui. En effet, l'année comme la journée du travailleur salarié sont homogènes, et il échange sa force de travail dans son ensemble contre son salaire pris lui aussi comme un tout.

Comme il produit dans des conditions reposant sur une division sociale du travail, [le travailleur] ne produit pas ses moyens d'existence directement, mais produit sous la forme d'une marchandise particulière, du fil par exemple, une valeur égale à la valeur de ses moyens d'existence ou de la monnaie avec laquelle il les achète¹.

Telle est donc la définition du travail pour soi – je considère toujours ici que pour une théorie pleinement générale de l'exploitation, cette expression est préférable à celle de travail nécessaire. Le travail pour soi est le travail approprié par l'ouvrier à travers son salaire monétaire. On ne peut donc mesurer le travail pour soi qu'en mesurant le travail incorporé à la consommation ouvrière, ou, mieux encore, car le détail de cette consommation est en général difficilement accessible, le travail incorporé que peut s'approprier l'ouvrier par un salaire monétaire donné. Il en va de même pour le surtravail.

De même que la mesure du travail pour soi passe par la grandeur monétaire du salaire, celle du surtravail passe par la grandeur monétaire de la survaleur, ici identifiée au profit. Marx réitère cette thèse de la conversion entre grandeurs en valeur et temps de travail à propos du degré d'exploitation :

La survaleur a le même rapport au capital variable que le surtravail au travail nécessaire, ou que le taux de survaleur $s/v = \text{surtravail} / \text{travail nécessaire}$. Les deux fractions expriment le même rapport sous forme différente, une fois sous la forme de travail objectivé, l'autre fois sous la forme de travail fluide. Le taux de survaleur est par conséquent l'expression exacte du degré d'exploitation de la force de travail par le capital ou du travailleur par le capitaliste².

Lorsque Marx évoque ici une correspondance entre travail et valeur, il implique implicitement une correspondance entre travail et grandeurs monétaires, puisque tout au long

1 *Ibid.*, section 3, chap. 7, p. 210-211 [241].

2 *Ibid.*, p. 212 [243].

du sous-chapitre sur le degré d'exploitation, les grandeurs de valeur sont exprimées en livres sterling.

La conclusion du sous-chapitre est ainsi éclairante :

$$s/v = 3 \text{ livres } 11 \text{ shillings} / 3 \text{ livres } 10 \text{ shillings} = \text{plus de } 100 \%$$

Le travailleur emploie plus de la moitié de sa journée de travail à la production d'une survaleur que différentes personnes se partagent entre elles sous divers prétextes¹.

Marx instaure donc un jeu d'équivalences entre trois ordres : celui des grandeurs monétaires, celui des produits achetés avec cette monnaie, et celui du travail incorporé dans ces produits. Pour l'éclairer, je propose de recourir à l'expression d'Adam Smith de travail commandé.

La division du travail une fois établie dans toutes les branches du travail, il n'y a qu'une partie extrêmement petite de toutes ces choses qu'un homme puisse obtenir directement par son travail ; c'est du travail d'autrui qu'il lui faut attendre la plus grande partie de toutes ces jouissances ; ainsi, il sera riche ou pauvre, selon la quantité de travail qu'il pourra commander, ou qu'il sera en état d'acheter².

Cette idée est d'ailleurs reprise par Kant, pour qui il s'agit de la « définition réelle de l'argent » : « l'argent est le moyen universel qu'ont les hommes d'échanger entre eux leur travail de telle sorte que la richesse nationale, en tant qu'elle a été acquise par la médiation de l'argent, n'est à proprement parler que la somme du travail, avec lequel les hommes se payent entre eux, et qui est représenté par l'argent circulant dans le peuple³ ». Le travail commandé par une certaine somme d'argent est donc le travail incorporé dans les produits achetés avec cet argent. Inversement, on peut remarquer que le travail contribué par un travailleur est aussi le travail incorporé dans son produit.

L'exploitation au sens de Marx peut alors être définie dans les termes suivants. Un travailleur est exploité si son travail contribué est supérieur à son travail commandé, exploiteur si son travail contribué est inférieur à son travail commandé.

1 *Ibid.*, p. 214 [246].

2 Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. G. Garnier & A. Blanqui, Flammarion, coll. « GF », tome 1, 1991 [1776], liv. I, chap. 5 - « Du prix réel et du prix nominal des marchandises, ou de leur prix en travail et de leur prix en argent », p. 99.

3 Emmanuel Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2011 [1797], partie I, section 2, chap. 3, § « Qu'est-ce que l'argent », p. 233.

1.ii. Premiers modèles

Si on admet l'équivalence entre grandeurs en travail et grandeurs en monnaie, le travailleur exploité est celui qui produit un profit monétaire, c'est-à-dire que le prix monétaire de sa production est supérieur à son salaire. Inversement, l'exploiteur est celui qui touche un revenu monétaire qui n'est pas un salaire. Cependant, cette équivalence a fait l'objet de débats considérables, qu'il nous faut progressivement parcourir.

Je propose de le faire en examinant successivement plusieurs modèles, partant des plus élémentaires, pour examiner comment s'y instancient les concepts de Marx. Ces premiers modèles restent en deçà du problème de la transformation et ont donc simplement pour fonction d'illustrer le fonctionnement de la conversion entre monnaie, temps de travail et quantités de produit dans les cas où elle ne rencontre pas de difficulté technique significative.

*Modèle : un seul produit, pas de capital constant*¹. — Dans le chapitre cité, celui où il définit le taux d'exploitation, Marx propose de « faire abstraction du capital constant ». Le *Capital* distingue en effet, dans les dépenses du capitaliste, entre le capital variable, c'est-à-dire les salaires, et le capital constant, toutes les autres dépenses. On devine alors que l'exploitation prendra une forme plus simple en faisant abstraction du capital constant, laissant place à un face-à-face sans tierce partie entre le capitaliste et le salarié pour le partage de la production.

Intuitivement, si la production est homogène, ce passage pourra se concevoir indifféremment en termes de monnaie, en termes de la quantité de produit qu'on peut acheter avec cet argent, ou en termes du temps de travail incorporé dans cette quantité de produit : il s'agit seulement d'unités différentes pour exprimer un même degré d'exploitation. C'est ce que montre le premier modèle qui suit.

Imaginons donc une société avec un seul produit, le blé, qui n'est produit que par du travail vivant – on peut imaginer que la terre et les semences sont abondantes et ne font pas l'objet d'une appropriation privée. Au début d'une période donnée, les capitalistes sont ceux qui possèdent du blé qu'ils n'ont pas besoin de consommer ; ils peuvent donc s'en servir pour avancer un salaire à des prolétaires.

1 L'approche par modèles successifs est inspirée de Jonathan Cogliano, Peter Flaschel, Reiner Franke, Nils Fröhlich et Roberto Veneziani, *Value, competition and exploitation. Marx's legacy revisited*, Cheltenham, Edward Elgar, 2018.

Dans ce cas, le seul paramètre technologique est l , le nombre d'heures de travail nécessaires pour produire un quintal de blé – la productivité d'une heure de travail est donc $1/l$. Le taux de salaire réel horaire w , pour sa part, peut être exprimé directement en quintaux de blé. Il est compris entre 0 et $1/l$ – un capitaliste n'accepterait pas d'employer un travailleur s'il en retirait une production moindre que le capital avancé sous forme de salaire. Notons p le prix monétaire d'un quintal de blé. La production nominale est donc p/l et le salaire nominal $w.p$. Le profit nominal dégagé pour une heure de travail salarié est alors $p/l - p.w$, le profit réel est $1/l - w$. Le taux d'exploitation calculé à partir des grandeurs monétaires est donc $(p/l - pw)/(pw)$, il est égal au taux d'exploitation en blé $(1/l - w)/w$.

Le partage du produit est ainsi indifféremment un partage en monnaie ou en blé.

Mais chaque unité de blé incorpore exactement l unités de travail abstrait. Toutes ces grandeurs peuvent donc aussi être converties en temps de travail abstrait : la production horaire est alors 1, le taux de salaire réel est wl , la survaleur $1 - wl$. Les rapports entre ces grandeurs, pour leur part, ne changent pas :

$$\frac{1 - wl}{wl} = \frac{1/l - w}{w}$$

	Mesuré en blé	Mesuré en monnaie	Mesuré en travail incorporé
Production horaire	$1/l$	p/l	1
Salaire horaire	w	pw	wl
Profit par heure de travail salarié	$1/l - w$	$p/l - pw$	$1 - wl$
Taux d'exploitation	$\frac{1 - wl}{wl}$		

En somme, dans ce modèle, les trois unités de compte sont équivalentes à une conversion proportionnelle près. La deuxième colonne est directement obtenue en multipliant la première par p , le prix monétaire d'un quintal de blé, et la troisième colonne est obtenue en multipliant la première par l , le travail incorporé dans un quintal de blé. Quelque soit l'unité de compte utilisée, on retombe sur le même taux d'exploitation, qui peut donc bien être interprété comme un partage de la journée de travail entre le temps où le salarié produit sa propre subsistance et le temps où il produit pour le capitaliste qui l'a embauché.

Modèle : un seul produit, capital constant — Ajoutons maintenant du capital constant (mais circulant, et non fixe), en supposant que pour produire un quintal de blé, sont requises

non seulement l heures de travail vivant, mais aussi une quantité a de blé semé au début de la période considérée.

Dans ce cas la quantité de travail incorporé ne peut plus être définie de manière aussi directe. En effet, un quintal de blé incorpore directement l heures de travail, mais aussi, indirectement, le travail incorporé dans les semences. Il y a dès lors deux manières, équivalentes, de définir la quantité v de travail incorporé dans un quintal de blé. La première est de suivre la généalogie du produit pour compter tous les ajouts de travail incorporé qu'il a reçus au cours de son histoire :

$$v = l + a.l + a^2.l + a^3.l + \dots$$

On peut remarquer ici que les coefficients employés sont toujours les coefficients a et l qui décrivent la technique actuelle, même si du changement technique a eu lieu au cours de l'histoire. En effet, conformément aux définitions de Marx, on mesure ici le travail incorporé comme le travail moyen nécessaire à la reproduction du produit dans les conditions actuelles de production, et non les techniques qui ont été historiquement employées.

Alternativement à cette série infinie, on peut caractériser le travail incorporé par l'équation suivante :

$$v = av + l$$

C'est-à-dire que le travail incorporé est la somme du travail indirectement incorporé dans le capital constant, et du travail vivant directement incorporé. Le premier terme dépend de nouveau de v . La solution commune aux deux manières de présenter la question est la suivante :

$$v = \frac{l}{1-a}$$

On peut alors reproduire le tableau du modèle précédent, en utilisant simplement $l/(1-a)$ et non plus l comme coefficient de conversion pour la troisième colonne. Tous les résultats précédents tiennent : en effet, puisqu'il existe un seul produit, toute grandeur monétaire correspond à une quantité donnée de blé commandé, et ce blé peut à son tour être converti en travail incorporé grâce au coefficient v , même si ce dernier ne s'identifie plus à l . L'intérêt de ce modèle est de montrer que, déjà dans ce cas simple, la mesure du travail incorporé ne peut plus relever de l'observation directe. Il doit être défini comme la solution d'une équation.

La notion de prix de production. — Dans les deux modèles que nous avons examinés jusqu'ici, il existait un seul produit, le blé. La conversion des grandeurs monétaires en temps

de travail abstrait était rendue possible par la médiation de la conversion en blé. En fait, dans une telle économie, la monnaie ne serait pas nécessaire : le blé pourrait directement servir d'unité de compte. Il n'est donc pas surprenant que les opérations de conversion entre monnaie, produit et temps de travail n'y aient pas posé de difficulté. Il nous faut donc maintenant nous intéresser à un modèle plus général avec plusieurs marchandises, et pour cela, il convient d'éclaircir d'abord la notion de « prix de production ».

Dans les deux modèles précédents, à un seul produit, le seul prix relatif était le rapport entre le prix du produit et celui de la force de travail ; sa détermination était équivalente à celle du salaire réel, que nous avons supposé donné. Il faut désormais inclure aussi dans le modèle une théorie de la formation des prix relatifs. La manière dont cela est fait traditionnellement dans les modélisations de la théorie de Marx repose sur le concept de « prix de production », introduit dans le livre III du *Capital*, et qui correspond assez étroitement à ce que les économistes contemporains appelleraient des prix d'équilibre. Les prix de production sont les prix qui assurent l'égalité des taux de profit dans les différentes branches :

En vendant sa marchandise à son prix de production, le capitaliste en tire une quantité d'argent proportionnelle à la valeur du capital consommé dans la production. Son profit est donc proportionnel au capital avancé en tant que simple partie aliquote de tout le capital social. Ses coûts de production sont spécifiques. Le profit ajouté à ce coût de production est indépendant de sa sphère de production particulière ; il est simple pourcentage moyen du capital avancé¹.

Marx ne prétend pas que les prix de marché, c'est-à-dire les prix effectifs des transactions sur le marché, sont égaux aux prix de production, mais il suppose qu'en moyenne, à long terme et dans les branches où les capitaux peuvent librement entrer et sortir, les prix de marché ont tendance à rester proches des prix de production.

Le raisonnement est le suivant. Partons d'une situation où les prix de marché ne sont pas égaux aux prix de production ; le taux de profit n'est alors pas le même dans toutes les branches. Les capitalistes, en quête du maximum de profit, déplacent alors progressivement leurs capitaux des secteurs les moins profitables vers les plus profitables. L'offre diminue donc dans les premiers, augmente dans les seconds. Les prix des premiers sont donc tirés à la hausse d'un côté, à la baisse de l'autre, et de même, par conséquent, pour les taux de profit. Si les autres paramètres techniques et sociaux ne changent pas, on peut supposer que ce

1 *Capital*, liv. III, tome 1, section 2, chap. 9 - « Établissement d'un taux général de profit (taux de profit moyen) et transformation des valeurs des marchandises en prix de production », p. 175.

processus de réallocation du capital se poursuivra jusqu'à ce que les capitalistes n'aient plus de motif de changer de branche, donc jusqu'à ce que les prix se soient fixés à un niveau rendant les profits homogènes. Marx appelle ce processus la péréquation des taux de profit, et les prix d'équilibre qui en résultent, les prix de production.

Le fonctionnement effectif d'une économie capitaliste n'est bien sûr pas aussi lisse que ne le suggère cette histoire. Le capital est, pour une bonne part, du capital fixe spécifique à un usage particulier : une fois que le capitaliste a investi son argent sous forme d'une usine pétrochimique, ou de moissonneuses-batteuses, il ne peut plus réaffecter ce capital à un autre secteur, ce qui engendre une inertie qui peut être importante dans une économie industrielle. D'autre part, l'allocation des investissements, dans une économie capitaliste développée, est médiée par le système financier, ce qui peut accélérer les réallocations, mais aussi les perturber par des phénomènes spéculatifs.

Enfin, le raisonnement précédent suppose l'absence de barrière à l'entrée dans les différents secteurs. Or, des facteurs aussi bien techniques (les économies d'échelle permettant aux plus grosses firmes d'être plus efficaces) qu'économiques (les pratiques anti-concurrentielles des entreprises dominantes) ou légaux (les régulations édictées par l'État) restreignent cette entrée, dans certains secteurs plus que dans d'autres, permettant en théorie aux premiers de préserver des prix et des taux de profit plus élevés.

En somme, la concurrence entre les capitaux des différentes branches est une force économique tirant à long terme les prix de marché vers les prix de production, mais il existe aussi des forces agissant en sens inverse. Les prix de production relèvent donc d'une abstraction, qui est légitime seulement dans la mesure où on considère la circulation des capitaux en quête du meilleur profit comme une caractéristique plus importante dans la définition du capitalisme que les autres forces que je viens de citer, et dans la mesure où elle permet de construire des modèles simples et féconds. C'est cette abstraction provisoire que je suivrai dans ce chapitre.

On peut alors généraliser les modèles précédents au cas où plusieurs produits coexistent, en commençant par le cas qui n'implique pas de capital constant. La comptabilité perd alors en simplicité, puisque chaque produit peut être utilisé comme unité de compte, mais le modèle qui suit montre que cela ne porte pas atteinte à la conversion proportionnelle entre monnaie et produit d'une part, temps de travail incorporé de l'autre.

Modèle : n produits, pas de capital constant. — Puisqu'on fait ici abstraction du capital constant, le seul paramètre qui distingue les processus de production des divers produits est le temps de travail vivant requis pour les produire. On note alors l_i le temps de travail nécessaire pour produire une unité de la marchandise i . Le salaire réel ne peut plus être exprimé directement comme une quantité de blé : il faut définir la composition du panier de biens de consommation demandé par les travailleurs. On recourt ici à une simplification courante, selon laquelle les différents travailleurs exigent tous le même panier – l'idée marxienne que la consommation ouvrière n'est pas un libre choix, mais un minimum de reproduction socialement défini, y invite. On note $b = (b_1, \dots, b_n)$ le vecteur qui décrit les quantités des différents produits qui composent ce panier. Si les prix sont $p = (p_1, \dots, p_n)$, alors le salaire nominal (en monnaie) doit être $w = b_1 p_1 + \dots + b_n p_n$, qu'on peut aussi écrire, en notation matricielle, si b et p sont des vecteurs colonne, $b^T p$. Le profit nominal par unité de salaire avancé dans le secteur i s'écrit $p_i / (w \cdot l_i) - 1$.

On peut alors déterminer les prix et les quantités de travail incorporé. Les prix de production sont déterminés par la condition d'égalité du taux de profit. Dans ce modèle sans capital constant, le taux de profit est simplement le profit par unité de salaire avancée, donc :

$$\frac{p_i}{w l_i} - 1 = \frac{p_j}{w l_j} - 1$$

Soit :

$$\frac{p_i}{l_i} = \frac{p_j}{l_j}$$

Les prix relatifs sont proportionnels aux quantités de travail incorporées. Il faut fixer un prix de référence, par exemple $p_1 = 1$, pour que cet ensemble d'équations ait une solution unique. On peut alors reproduire le tableau de conversion entre les différents ordres, en changeant le contenu de la colonne centrale. Il existe n marchandises différentes et il n'y a pas de raison d'en choisir une arbitrairement pour servir de numéraire. Ce que dit l'équation d'égalité entre les rapports monétaires et les rapports de temps de travail incorporé, c'est que bien qu'une quantité donnée de monnaie puisse acheter de nombreuses marchandises différentes, et qu'il n'y ait donc pas de conversion univoque possible entre grandeurs monétaires et quantités de produits, le calcul du travail incorporé dans ces différents paniers de produits aboutit à un unique équivalent de la monnaie en temps de travail.

Monnaie	Produits	Temps de travail
- 100 livres sterling	<ul style="list-style-type: none"> - 1 quintal de blé - 10 chemises - 100 clous - 1/2 quintal de blé et 5 chemises - 1/2 quintal de blé et 50 clous - 5 chemises et 50 clous 	- 20 heures de travail

L'application d'un simple coefficient de proportionnalité permet donc de convertir toute grandeur monétaire en temps de travail. Le taux d'exploitation, pour sa part, peut donc toujours se calculer indifféremment en monnaie ou en travail :

$$e = \frac{\frac{p_i}{l_i} - w}{w} = \frac{p_i - w l_i}{w l_i}$$

2. La mesure de l'exploitation face au problème de la transformation

2.i. *Le problème de la transformation*

Il nous faut maintenant examiner le cas où plusieurs marchandises sont produites avec du capital constant. Comme nous allons le voir, le système des prix et le système des temps de travail incorporés cessent alors de se superposer : la conversion de la monnaie en travail ou du travail en monnaie n'est plus proportionnelle. La transparence de la correspondance entre les deux ordres semble définitivement brisée, ce qui a alimenté d'intenses débats sur la théorie marxiste de la valeur. L'approche par modèles, distinguant aussi soigneusement que possible les hypothèses faites et les résultats obtenus, me permettra de clarifier ces débats en distinguant deux thèses : certes, la disjonction entre prix de production et temps de travail rejette la théorie causale de la valeur ; mais le même modèle permet de soutenir une théorie descriptive de la valeur, au sens d'une mesure du surtravail.

Un exemple. — Avant d'examiner un modèle général, considérons un exemple simple. Supposons qu'il existe deux branches, une branche agricole qui produit du blé avec des semences en blé et du travail vivant, et une branche de services à la personne qui ne requiert que du travail vivant. On peut penser au secteur médical et du soin à la personne par exemple,

en faisant abstraction des locaux, des médicaments, des machines à l'hôpital, etc. (Cela demande un effort d'abstraction au lecteur européen, car je suppose ici une opération purement capitaliste de ce secteur, par opposition à la socialisation et subvention massive dont nous sommes coutumiers ici et aujourd'hui.) Cela exclut aussi les services directs vendus par des indépendants : il faut ici penser à des travailleurs salariés par des entreprises capitalistes, comme des cliniques privées.

On peut décrire ainsi les techniques :

$$\begin{aligned} 1/2 \text{ quintal de blé} + 1 \text{ jour de travail} &\rightarrow 1 \text{ quintal de blé} \\ 1 \text{ jour de travail} &\rightarrow 1 \text{ unité de services} \end{aligned}$$

Les quantités de travail incorporé sont faciles à déterminer. Le vecteur v de ces quantités a deux composantes, qu'on peut noter $v_{blé}$ et $v_{service}$. $v_{service}$ est évidemment égale à 1, alors que $v_{blé}$ est déterminé par l'équation : $v_{blé} = 1 + 1/2 \cdot v_{blé}$, soit $v_{blé} = 2$.

Les prix de production, pour leur part, doivent être déduits d'une condition d'homogénéité du taux de profit. Il existe un unique taux r tel que :

$$p_{blé} = (1+r)(1/2 \cdot p_{blé} + w)$$

$$p_{service} = (1+r)w$$

Si on normalise le prix des services à 1, alors $1+r = 1/w$. On en déduit :

$$\left(1 - \frac{1}{2w}\right) p_{blé} = 1, \text{ soit } p_{blé} = \frac{1}{1 - \frac{1}{2w}}$$

Tel est donc le prix relatif du blé par rapport à celui des services. Le rapport entre le travail incorporé dans les deux produits est pour sa part, nous l'avons vu, de 2 pour 1. Ces deux rapports sont égaux ($v_{blé} / v_{service} = p_{blé} / p_{service}$) à condition que $1 - 1/(2w) = 1/2$. Cette condition est remplie si $w = 1$, c'est-à-dire si le taux de profit est nul. Examinons un cas plus plausible où le salaire est inférieur à la production monétaire, par exemple $w=2/3$, de sorte que le taux de profit est de 50 %. Alors le prix relatif du blé par rapport à celui des services est de 4, soit le double du rapport entre leurs temps de travail incorporés.

Dans le modèle précédent décrivant un monde à plusieurs branches, mais sans capital constant, les prix relatifs correspondaient au travail incorporé relatif, permettant une conversion transparente entre les deux types de grandeurs. Dans l'exemple que nous venons d'étudier, ce n'est plus le cas. Pour l'expliquer, il faut se souvenir qu'on a supposé que les prix sont déterminés par le processus de concurrence entre les capitaux. Puisque les capitalistes du secteur agricole, dans notre exemple, doivent, outre le recrutement de forces de

travail, fournir du capital constant, ils exigent d'être rémunérés pour ce capital constant au même taux de profit que celui appliqué au capital variable. Cela gonfle le prix du produit de cette branche par rapport à ce qu'il serait s'il ne reflétait que le travail incorporé, et cela l'augmente donc relativement au prix du produit de l'autre branche, qui n'emploie que du travail vivant.

Tant que cette disproportion, entre les deux branches, entre prix et travaux incorporés n'est pas établie, subsistera une disproportion entre profit et capital investi. Or la force de la concurrence entre les capitaux travaille à annuler, ou du moins à réduire, la seconde disproportion. Le rapport entre le temps de travail incorporé dans différentes marchandises ne coïncide donc pas, en général, avec le rapport entre leurs prix. La conversion des grandeurs monétaires en temps de travail ne peut alors plus procéder de manière aussi simple que dans les modèles plus simples qui précédaient : un agent disposant d'une somme d'argent donnée s'appropriera en effet plus ou moins du travail d'autrui selon le produit qu'il achète avec cette somme.

Le problème de la transformation : éléments d'histoire. — La difficulté manifestée par l'exemple simple n'est pas fortuite mais témoigne d'une difficulté plus générale dans une économie à plusieurs branches lorsque certaines requièrent une proportion de capital constant plus grande que d'autres. Cette disproportion générale entre prix et temps de travail incorporé, ou valeurs, a pris chez Marx et Engels puis dans la tradition marxiste le nom de problème de la transformation des valeurs en prix de production, car tout en reconnaissant la disproportion entre les deux vecteurs, ils pensaient possible d'établir une procédure pour déduire le second du premier.

Le problème de la disproportion entre travail incorporé et prix d'équilibre trouve son origine chez Ricardo, et il a alimenté sa controverse avec Malthus¹. Marx, pour sa part, est conscient du problème avant la rédaction du *Capital*, et lui consacre notamment un développement dans les *Grundrisse*². L'identification entre valeur et prix, dans le livre I du

1 David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, trad. C. Soudan, Paris, GF-Flammarion, 1992 [1821], chap. 1 - « De la valeur », section IV - « L'emploi de machines et d'autres éléments de capital fixe et durable modifie considérablement le principe selon lequel la quantité de travail consacrée à la production des marchandises règle leur valeur relative », p. 68 sq. Pour une analyse de ce passage, je renvoie à l'article de George Stigler, « Ricardo and the 93% labor theory of value », *American Economic Review*, vol. 48, n° 3, 1958, p. 357-367.

2 *Grundrisse*, chap. III - « Le chapitre du capital », section 1 - « Le procès de production du capital », § « Survaleur et profit », p. 328-362. Ce texte est commenté par Gérard Jorland, *Les Paradoxes du capital*, Paris, Odile Jacob, coll. « Philosophie », 1995, partie I, chap. 1 - « La méthode dialectique », § « La

Capital, n'est donc pas le fait d'une ignorance mais d'un choix délibéré. Si le livre III n'a été publié que de manière posthume par Engels, il avait pourtant été écrit avant la publication du livre I, et on trouve d'ailleurs plusieurs mentions explicites, bien que discrètes, dans le livre I, à la disproportion entre valeurs et prix de production¹.

C'est donc à un problème déjà connu que s'attaque Marx dans les manuscrits du livre III du *Capital*. Il appelle 'composition organique' d'une branche la proportion, dans cette branche, entre capital constant et capital variable, c'est-à-dire entre coûts non salariaux et salariaux. Le problème de la transformation se pose donc dès lors que les branches ont des compositions organiques différentes les unes des autres.

Marx prétend le résoudre par deux affirmations. Selon la première, la distorsion entre prix de production et valeurs est un problème de prix relatifs seulement, qui ne se pose pas à l'échelle agrégée de l'économie toute entière : « la somme des profits de toutes les diverses sphères de production doit être égale à la somme des survaleurs et et la somme des prix de production de la totalité du produit social égale à la somme de ses valeurs² ». Cela implique que l'analyse menée au livre I du face-à-face entre travail salarié et capital reste vraie à l'échelle de l'économie toute entière.

Dès lors, la question du passage des valeurs aux prix de production et des survaleurs aux profits est un problème de répartition, de réallocation de la valeur produite entre les capitalistes des différentes branches. Pour Marx, les coûts de production étant donnés, la réallocation se fait de manière proportionnelle pour permettre, dans chaque branche, un profit proportionnel au capital avancé et non aux seuls salaires. En d'autres termes, par le jeu de la concurrence, la valeur est réallouée des branches à plus faible composition organique vers les branches à plus forte composition organique³.

transformation des valeurs en prix moyens dans les *Manuscrits de 1861-63* », p. 47-8.

1 « Les prix [sont] réglés par le prix moyen, c'est-à-dire en dernière instance par la valeur de la marchandise. [...] Je dis en dernière instance parce que les prix moyens ne coïncident pas directement avec les grandeurs de valeur. » (*Capital*, liv. I, section 2, chap. 4 - « La transformation de monnaie en capital », §3 - « Achat et vente de la force de travail », p. 163 [186], note 37.

« On suppose que les prix = les valeurs. On verra au livre III que cette équation, même pour les prix moyens, ne se fait pas d'une manière aussi simple. » (*Ibid.*, section 3, chap. 7 - « Le taux de survaleur », §1 - « Le degré d'exploitation de la force de travail », p. 214 [245], note 31a.)

2 *Capital*, liv. III, tome 1, section 2, chap. 10 - « Égalisation du taux général du profit par la concurrence. Prix de marché et valeurs de marché. Surprofit », p. 189.

3 *Ibid.*, p. 189 et suivantes, et pour les exemples numériques, chap. 9 - « Établissement d'un taux général de profit (taux de profit moyen) et transformation des valeurs des marchandises en prix de production », p. 171-3.

Marx représente donc la transformation comme une séquence : « les taux de profit établis dans diverses branches de production diffèrent beaucoup, à l'origine¹ », mais « les capitalistes des différentes sphères de production [...] retirent seulement la survaleur (ou le profit) qui revient à chaque partie aliquote du capital total, après répartition uniforme² ». La découverte de cette séquence lui permet d'affirmer que « le *prix de production* de la marchandise s'est développé comme une forme métamorphosée de la valeur³ » et de dissiper l'illusion de ceux qui ne voient pas cette origine : « la survaleur travestie en profit a renié elle-même son origine et a perdu son caractère ; elle est devenue méconnaissable⁴ ». Ou encore :

Le profit est une forme modifiée de la survaleur, forme où se voile et s'efface son origine et le mystère de son existence. En fait, le profit est la forme par laquelle se manifeste la survaleur, et c'est seulement par l'analyse qu'on peut découvrir la seconde sous l'enveloppe du premier⁵.

Cette solution de la part de Marx a suscité un débat ininterrompu jusqu'à nos jours. Elle est d'abord l'objet d'une célèbre critique par l'économiste autrichien Eugen von Böhm-Bawerk⁶. Les débats formalisés mettent plus de temps à émerger. En effet, si Marx donne des exemples numériques, il ne donne pas des affirmations ci-dessus de preuve formelle générale.

Un des premiers à s'atteler à la tâche est le statisticien russe Ladislaus von Bortkiewicz, en 1906⁷. Il montre une incohérence dans les exemples numériques de Marx : il transforme les valeurs des produits, mais pas celles des intrants. Or c'est bien sur leurs dépenses monétaires effectives que les capitalistes veulent égaliser leur taux de profit, et ces dépenses pour acquérir les ingrédients de la production sont bien déterminées par les prix, et non par les valeurs de ces ingrédients.

Cela complique bien sûr mathématiquement le problème, car cela le transforme en un système d'équations où les prix dépendent des prix. Bortkiewicz écrit ce système dans le cas

1 *Ibid.*, chap. 9, p. 174.

2 *Ibid.*, p. 175.

3 *Ibid.*, p. 179.

4 *Ibid.*, p. 183.

5 *Ibid.*, section 1, chap. 1 - « Le taux de profit », p. 66.

6 Eugen von Böhm-Bawerk, *Karl Marx and the close of his system* [1896], trad. de l'allemand en anglais par A. Macdonald, publié conjointement avec la réponse de Hilferding à New York, Augustus Kelley, 1949, chap. 2 - « The theory of the average rate of profit and of the price of production », p. 19.

7 Ladislaus von Bortkiewicz, « Wertrechnung und Preisrechnung im Marxschen System », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, n° 23, 1906, p. 1-50, et l'année suivante, « Zur Berechtigung der grundlegenden theoretischen Konstruktion von Marx im dritten Band des 'Kapital' », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, n° 34, 1907, p. 319-335.

d'une économie à trois branches et le résout. Rétrospectivement, il s'agit d'une prouesse, « le premier exemple d'un modèle d'équilibre général calculable et calculé¹. »

Le débat ne progresse plus vraiment dans les décennies qui suivent. Comme le dit Desai, « le problème du rapport entre prix et valeur disparaît du paysage occidental, ou du moins anglo-saxon, entre le travail de Bortkiewicz en 1907 et 1942, la date de la parution de la *Théorie du développement capitaliste* de Sweezy². » C'est en effet en 1942 que l'œuvre de Bortkiewicz devient accessible aux lecteurs américains grâce à sa traduction dans le livre de Sweezy.

Elle influence aussi le débat anglo-saxon d'une manière plus souterraine, mais plus fondamentale peut-être. Dans la deuxième moitié des années 1920, à Berlin, Bortkiewicz dirige le doctorat d'un étudiant russe qui vient de quitter l'Union soviétique : il s'appelle Wassily Leontief et travaille sur « L'économie comme circuit »³. Dans les années qui suivent, Leontief s'installe aux États-Unis et récolte les données lui permettant de décrire l'ensemble des interrelations entre les différentes branches de la production du pays en termes d'un tableau entrée-sortie. Le tableau, mathématiquement, est une matrice de coefficients. C'est sur ce modèle que se fonde la génération suivante de modèles marxistes. En 1957, Francis Seton comprend que le modèle de Leontief peut être appliqué au problème marxiste de la transformation⁴. Il lance ainsi l'ère du « marxisme algébrique⁵ », stimulée également par la parution en 1960 d'un livre bref et énigmatique de Piero Sraffa qui, inspiré par sa lecture de Ricardo, utilise un modèle semblable pour poser des questions semblables⁶.

Modèle de Leontief : n secteurs, composition organique variable. — Le modèle de Leontief repose sur la définition d'une matrice A de coefficients techniques qui décrivent les rapports matériels entre les différentes branches de la production d'ensemble. La i -ème ligne de la matrice décrit la production d'une unité de la marchandise i : les coefficients de cette

1 Meghnad Desai, « The transformation problem », *Journal of Economic Surveys*, vol. 2, n° 4, 1988, p. 310.

2 *Ibid.*, p. 312.

3 Gérard Jorland, *Paradoxes du capital*, *op. cit.*, chap. 6 - « Le marxisme algébrique », notamment p. 311 et Wassily Leontief, « Note autobiographique à l'occasion de la réception du prix Nobel » [1973], publiée dans Assar Lindbeck (éd.), *Nobel Lectures, Economics 1969-1980*, World Scientific Publishing Co., Singapour, 1992, et accessible en ligne sur le site du Prix Nobel : nobelprize.org/prizes/economic-sciences/1973/leontief/biographical

4 Francis Seton, « The Transformation Problem », *Review of Economic Studies*, vol. 24, 1957, p. 149-160.

5 Gérard Jorland, *Paradoxes du capital*, *op. cit.*, p. 301.

6 Piero Sraffa, *Production de marchandises par des marchandises. Prélude à une critique de la théorie économique*, trad. S. Latouche, Paris, Dunod, coll. « Théories économiques », 1999 [1960].

ligne représentent les quantités de toutes les marchandises nécessaires pour cette production. Ainsi, le coefficient a_{ij} , le j -ème de la i -ème ligne, exprime la quantité de marchandise j nécessaire pour produire une unité de i .

Cette matrice ne décrit que les relations entre les produits des branches. Il faut donc la compléter par les coefficients décrivant le travail vivant requis dans chaque branche. On note $l = (l_1, \dots, l_n)$ le vecteur de ces coefficients : sa composante l_i exprime le temps de travail nécessaire pour la production d'une unité de marchandise i .

Ainsi, dans notre exemple précédent à deux branches, celle du blé et celle des services, la production de blé ne requérait pas de services ($a_{12} = 0$) ni l'inverse ($a_{21} = 0$), et la production de services se faisait directement avec du travail vivant, sans utiliser de services produits à la période précédente ($a_{22} = 0$). Le seul coefficient non nul de la matrice serait donc celui de la dépendance de la première branche à son propre produit : $a_{11} = 1/2$. Par contre, dans chacune des deux branches, la production d'une unité de produit requérait une heure de travail vivant, déterminant ainsi $l_1 = l_2 = 1$.

$$A = \begin{pmatrix} 1/2 & 0 \\ 0 & 0 \end{pmatrix}, \quad l = \begin{pmatrix} 1 \\ 1 \end{pmatrix}$$

On comprend ici la force du modèle de Leontief. Loin de ce réduire à des cas aussi simples que celui que j'ai utilisé pour introduire les prix de production, il permet de décrire de manière générale, en remplissant les cases ici nulles, les interdépendances entre branches, chaque branche pouvant potentiellement utiliser comme intrants les produits de toutes les autres branches.

Pour déterminer les prix et quantités d'équilibre, il faut enfin fixer le salaire réel : on l'identifie au vecteur $b = (b_1, \dots, b_n)$, dont la composante b_i est ainsi la quantité de marchandise i obtenue par un travailleur en échange de la location pour une journée de sa force de travail. Le salaire nominal est alors la somme des prix des éléments du panier :

$$w = b_1 p_1 + \dots + b_n p_n = b^T p$$

Les valeurs sont déterminées par :

$$v = Av + l \text{ soit } v = (I - A)^{-1} l = l + Al + A^2 l + A^3 l + \dots$$

On peut également déterminer les prix de production, qui doivent satisfaire la condition concurrentielle d'uniformité du taux de profit. Il doit donc exister un taux de profit r tel quel :

$$p = (1+r)(Ap + (b^T p)l)$$

Ces deux équations déterminent les prix et les valeurs, dans les cas où ils peuvent être déterminés. La détermination des valeurs est la plus directe : elles sont déterminées par l'équation vectorielle $v = Av + l$, qui est simplement une généralisation de l'idée selon laquelle le temps de travail incorporé dans le produit est la somme du travail vivant l directement incorporé et du travail incorporé dans les intrants, Av ou, ce qui est équivalent, si l'on remonte dans la généalogie des intrants, la somme infinie $Al + A^2l + A^3l + \dots$. Cette équation a une unique solution, si et seulement si la matrice $I - A$ est inversible.

C'est la première leçon du modèle : la définition du temps de travail incorporé dans un produit perd son évidence empirique, elle ne peut être directement constatée mais est calculée à partir d'une équation, qui peut, en fonction des paramètres, ne pas avoir de solution. Contrairement à l'intuition, il peut donc exister des cas où la question : 'combien de temps de travail a-t-il été nécessaire à la production de tel ou tel produit ?' n'a pas de réponse rigoureuse. Nous verrons plus loin que ce problème prend plus de place encore lorsqu'on étudie des modèles plus généraux que le modèle de Leontief.

La seconde leçon du modèle est que la détermination des prix de production par la condition d'uniformité du taux de profit fait l'objet de sa propre équation, indépendante de la première. En effet, le vecteur v des valeurs n'apparaît pas dans l'équation d'uniformité des taux de profit, qui suffit à déterminer le vecteur des prix relatifs p . Pour Marx, les valeurs sont premières sur les prix, mais dans ce modèle inspiré de Marx, ce n'est pas le cas, en tout cas pas en un sens logique ou causal. Les prix de production sont calculés à partir des coefficients techniques (la matrice A et le vecteur l) et du salaire réel (le vecteur b) mais à partir du vecteur v des temps de travail incorporés, qui n'apparaît pas dans l'équation. Prix et travail incorporé sont donc déterminés à partir des mêmes données, mais indépendamment l'un de l'autre. La thèse de Marx citée plus haut, selon laquelle « le prix de production de la marchandise s'est développé comme une forme métamorphosée de la valeur », est donc remise en cause.

2.ii. *Théorèmes marxistes*

Deux interprétations pour un modèle. — Le point que je viens de mentionner a fait l'objet d'abondants débats. Il explique notamment que certains marxistes, jusqu'à aujourd'hui, pour maintenir l'intuition originelle du *Capital*, persistent à chercher des modélisations alternatives où les valeurs travail auraient bien un effet causal autonome sur les

prix – c’est notamment le cas de l’interprétation temporelle à système unique, sur laquelle je reviendrai à la fin de ce chapitre.

La définition du travail incorporé par le modèle de Leontief que je viens de restituer constitue néanmoins la base de presque toutes les élaborations théoriques en économie marxiste et des critiques qui leur sont adressées à partir des années 1960, débat qui culmine dans les années 1970. Ce même modèle a en effet fait l’objet d’interprétations radicalement différentes, voire opposées. Ainsi, pour Ian Steedman, économiste britannique d’interprétation marxiste, les ‘valeurs’ perdent tout intérêt dès lors qu’on peut déterminer sans elles les prix de production. C’est ce qu’il avance dans son ouvrage intitulé *Marx après Sraffa* :

Cela n’apporte rien d’utile de calculer les valeurs additives au sens de Marx. Elles sont simplement déduites des données physiques et celles-ci suffisent à calculer le taux de profit et tous les prix de production¹.

De fait, certains économistes néoclassiques ont bien remarqué ce point et l’ont retourné contre la théorie marxiste. C’est le cas, en particulier, de Paul Samuelson, l’un des pères fondateurs de l’économie néoclassique mathématisée contemporaine.

Lorsque vous dépassez le labyrinthe d’algèbre et comprenez de quoi il retourne, vous comprenez que l’‘algorithme de la transformation’ a précisément la forme suivante : ‘Considérez deux systèmes alternatifs, mutuellement incompatibles. Notez le premier sur le papier. Maintenant, transformez-le en l’effaçant à l’aide d’une gomme. Substituez le second système. *Voilà !* Vous avez appliqué avec succès votre algorithme de transformation.’ Avec une telle technique, on pourrait ‘transformer’ le *phlogiston* en entropie, Ptolémée en Copernic, Newton en Einstein, la Genèse en Darwin, ou l’entropie en *phlogiston*²...

L’ironie du texte en fait sans doute l’exposé le plus parlant de la dissociation entre prix et valeurs dans le modèle de Leontief. Pourtant, cette conclusion polémique n’est pas la seule qu’on peut tirer de l’étude du modèle de Leontief. C’est ce que souligne notamment Michio Morishima, économiste japonais en poste en Angleterre, l’un des contributeurs les plus actifs à l’élaboration d’une économie marxiste mathématisée dans les années 1970, après son compatriote Nobuo Okishio et en même temps que l’États-Unien John Roemer :

Ma discussion du problème de la transformation dans ce livre [...] est très différente de celle de Samuelson dans ses conclusions, malgré l’étonnante ressemblance des mathématiques utilisées. [...] Je montre bien plus de

1 Ian Steedman, *Marx after Sraffa*, Londres, NLB, 1977, chap. 10 - « Fixed capital », § « Conclusion », p. 149.

2 Paul Samuelson, « Understanding the Marxian notion of exploitation. A summary of the so-called transformation problem between Marxian values and competitive prices », *Journal of Economic Literature*, vol. 9, n° 2, 1971, p. 400.

sympathie envers Marx que lui. C'est un cas intéressant, qui montre qu'il n'y a pas de correspondance univoque entre économie et mathématiques¹.

En effet, Samuelson considère que l'échec de Marx et des marxistes à résoudre le problème de la transformation disqualifie toute leur théorie économique, alors que Morishima, on va le voir, pense au contraire pouvoir établir sur la base du modèle de Leontief des théorèmes qui confirment certaines affirmations de Marx. Pour expliquer cette discordance, un autre personnage peut nous être utile : Amartya Sen, s'il a peu écrit sur le marxisme, le connaissait bien, notamment par l'intermédiaire de son collègue à Cambridge, Maurice Dobb, important économiste britannique, marxiste et communiste. À la fin des années 1970, Sen intervient donc dans le débat pour défendre Dobb face à la critique de Samuelson :

L'intérêt premier de Dobb va à la théorie de la valeur travail comme une *description*, qui considère les activités de production en termes d'implication humaine. Les 'approximations ultérieures' peuvent fournir de meilleures prédictions des *prix* relatifs mais elles n'ont pas cette caractéristique, de décrire la participation personnelle [des hommes à la production]².

De même, face à l'argument de la redondance de Steedman, Sen note :

Steedman semble se concentrer ici exclusivement sur le rôle de la théorie de la valeur travail dans la détermination des prix et de la distribution ; son échec dans ce rôle ne lui laisserait alors 'aucun but utile'. C'est une interprétation étroite de la théorie de la valeur travail³.

La distinction proposée par Sen entre description et prédiction, ou entre description et explication, rend compte de la discordance entre Samuelson et Steedman d'une part, Morishima, Okishio et Roemer de l'autre. Le modèle de Leontief disqualifie la théorie de la valeur comme explication des prix par le travail incorporé, mais il permet inversement de fonder rigoureusement la notion de travail incorporé, donc de travail commandé et ainsi de proposer un tableau descriptif de l'exploitation, sans pour autant prétendre expliquer les salaires ou les profits par l'exploitation.

On retrouve un argument semblable chez le philosophe britannique Gerald Cohen, l'un des fondateurs, avec Jon Elster et John Roemer, du 'groupe de septembre' en 1981. Ce groupe de marxistes hétérodoxes, qui s'est aussi parfois fait appeler le 'groupe du marxisme sans conneries' [*no bullshit marxism group*], se donnait pour but d'étudier les thèses marxistes de

1 Michio Morishima, *Marx's economics. A dual theory of value and growth*, Cambridge University Press, 1973, Introduction, p. 6-7, note 4.
2 Amartya Sen, « On the labour theory of value : some methodological issues », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, n° 2, 1978, p. 179.
3 *Ibid.*, p. 180.

manière analytique, c'est-à-dire sans présupposer de logique dialectique¹. La distinction entre une version forte, erronée, et une version faible, scientifiquement démontrable, de la théorie marxiste de la valeur et de l'exploitation, représente ainsi un geste typique de l'esprit de ce groupe. C'est bien ce que propose Cohen dans son texte sur le sujet :

La théorie de la *survaleur* comme travail n'est pas nécessaire à la thèse morale énoncée par les marxistes lorsqu'ils disent que le capitalisme exploite. Peu importe ce qui *explique* la différence entre la valeur que le travailleur produit et celle qu'il reçoit. Ce qui importe ici, c'est simplement qu'il y *ait* une différence².

Sans entrer dans le détail technique des débats économique, Cohen saisit donc que la théorie descriptive de l'exploitation est logiquement indépendante de la théorie causale de la valeur. Cohen parle de « thèse morale », car il donne à cette description un enjeu normatif. Je reviendrai plus tard sur ce point. L'essentiel ici est la dichotomie entre ce qui est causal ou explicatif d'une part, ce qui est descriptif de l'autre (et qui peut dans un second temps servir de base à un jugement moral). Cette distinction, si simple soit-elle, est importante, car elle est souvent oubliée, soit par ceux qui cherchent à discréditer la notion d'exploitation au nom de la réfutation de la théorie causale de la valeur, soit à l'inverse par les marxistes qui cherchent à sauver la théorie causale de la valeur de peur que toute la théorie marxiste ne soit condamnée avec elle. C'est donc avec cette distinction en tête que nous pouvons poursuivre notre enquête sur l'exploitation.

Théorèmes. — Il y a donc bien une place pour une analyse descriptive de l'exploitation en termes de flux de travail dans le modèle de Leontief. Cette analyse est inaugurée par l'économiste japonais Nobuo Okishio en 1963. Il démontre mathématiquement ce qu'il considère « la proposition centrale de Marx sur le profit, que la condition nécessaire pour l'existence de profits positifs est l'exploitation de surtravail, c'est-à-dire un taux de survaleur positif³ ». Ce théorème est baptisé dix ans plus tard par un autre économiste japonais que je viens de citer, Michio Morishima, le « théorème marxien fondamental ». Dans son article, Morishima montre que « les conditions nécessaires et suffisantes pour l'existence d'un

1 Voir David Leopold, « Analytical marxism », art. cit., §2.2 - « September group ».

2 Gerald A. Cohen, *History, labour and freedom. Themes from Marx*, Oxford, Clarendon Press, 1988, partie III, chap. 11 - « The labour theory of value and the concept of exploitation », p. 214.

3 Nobuo Okishio, « A mathematical note on marxian theorems », *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 91, 1963, section V - « Profit and real wages », p. 292-3.

ensemble de prix positifs et d'un taux de salaire engendrant des profits positifs dans chaque branche¹ » se réduisent à un taux d'exploitation positif.

Okishio a montré que c'est une condition nécessaire ; il n'a pas cherché à montrer que c'était une condition suffisante, mais on peut le prouver facilement ; la réunion des deux peut être appelée le Théorème Marxien Fondamental, car elle affirme que l'exploitation des travailleurs par les capitalistes est une condition nécessaire et suffisante pour l'existence d'un ensemble de prix et de salaires engendrant des profits positifs ou, dans d'autres mots, pour la possibilité de conservation de l'économie capitaliste².

Cette formulation aride, selon Morishima, rend bien compte de l'intuition fondamentale de Marx :

Dans l'économie de Marx, le Théorème Fondamental joue le rôle d'un pont reliant le système des valeurs et le système des prix. [...] On observe des profits positifs dans l'économie existante, ce qui implique, par le Théorème Fondamental, que le taux d'exploitation est positif, de sorte que [...] les travailleurs ne sont pas payés la valeur entière de leur produit³.

Le théorème fondamental est exposé la même année dans un article de Wolfstetter⁴. Ce résultat permet, en un certain sens, de sauver la théorie de Marx face au problème de la transformation. Il est vrai que Marx définit l'exploitation dans un chapitre qui ignore le problème de la transformation, maintenant par conséquent une double compréhension de la valeur, mesurée indifféremment en temps ou en monnaie ; nous avons vu que Samuelson, avec d'autres, s'engouffrait dans cette difficulté logique pour mettre à bas tout l'édifice théorique marxiste.

Le théorème marxien fondamental d'Okishio, Morishima et Wolfstetter corrige cette position, en étudiant le modèle de Leontief qui représente une économie où les différentes branches ont chacune sa propre composition organique, donc une économie où se pose le problème de la transformation. Il montre que dans un tel cadre, une dimension au moins de la théorie marxiste de l'exploitation capitaliste reste vraie : les capitalistes ne peuvent toucher des profits qu'à la condition d'exploiter les travailleurs. En d'autres termes, le problème de la transformation distord la relation transparente de proportionnalité entre profit et survaleur qui existait dans les modèles les plus simples ; le théorème évoqué prouve que la relation,

1 Michio Morishima, *Marx's economics, op. cit.*, p. 53.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 54.

4 Elmar Wolfstetter, « Surplus labour, synchronised labour costs and Marx's labour theory of value », *The Economic Journal*, vol. 83, n° 331, 1973, section V, §2 - « Exploitation and profit », p. 802.

complexifiée, n'est pas pour autant détruite, et qu'une des deux grandeurs n'est positive que si l'autre l'est aussi.

Quelques années plus tard, John Roemer complète ce 'théorème fondamental' par un autre résultat : si on introduit un marché du travail, les agents exploités sont ceux qui sont salariés, les agents exploités sont ceux qui en salarient d'autres. On pourrait dire que Roemer prolonge au niveau microéconomique le résultat macroéconomique d'Okishio et Morishima : non seulement le profit comme fait macroéconomique a l'exploitation pour condition nécessaire et suffisante, mais ceux qui touchent les profits sont bien les exploités de ceux qu'ils emploient¹.

Ces deux théorèmes sauvent donc une partie de l'argument de Marx du problème de la transformation. Il faut pourtant rappeler qu'ils ont une portée seulement descriptive. C'est ce que souligne notamment Ian Steedman. Commentant la relation établie par le théorème fondamental entre taux de profit r et surtravail S , il écrit :

Le fait même que la proposition vaille 'dans les deux sens' (r est positif *si et seulement si* S est positif) signifie aussi qu'elle n'explique pas pourquoi r est positif. Une théorie qui explique *pourquoi les profits sont positifs* expliquera aussi pourquoi la survaleur est positive².

Il conforte cette analyse logique par l'argument suivant. Si la relation entre profit et surtravail est simplement descriptive et non causale, alors elle pourrait valoir dans des théories causales (explicatives) différentes les unes des autres, et même dans la théorie néoclassique dominante réputée incompatible dans son esprit et son essence avec le marxisme.

En général, les économistes néoclassiques n'invoquent pas le concept de surtravail mais ils pourraient le faire sans la moindre incohérence avec leur théorie. Un économiste néoclassique vulgaire pourrait alors dire : 'Le ratio du capital au travail est fini ; le produit marginal du capital est positif ; donc le taux de profit est positif ; donc le surtravail est positif'. [...] Quelque soit les défauts de ces théories néoclassiques et d'autres – je ne défends ici aucune d'entre elles –, ces énoncés imaginaires suffisent à montrer que l'association entre les profits et le surtravail ne fournit pas, *en tant que telle*, une théorie qui explique pourquoi les profits sont positifs³.

1 John Roemer, *A general theory of exploitation and class*, Harvard University Press, 1982, partie I, chap. 2 - « The labor market and the emergence of class », §4 - « The class exploitation correspondence principle », p. 78 sq.

2 Ian Steedman, *Marx after Sraffa*, Londres, NLB, 1977, chap. 4 - « Value, price and profit further considered », § « Exploitation and profits », p. 58.

3 *Ibid.*

En d'autres termes, le concept de surtravail ne dit rien de spécifiquement marxiste sur les forces qui déterminent la distribution du produit. Il ne représente qu'une interprétation du résultat de cette distribution quelle qu'elle soit, même si elle est déterminée par la loi néoclassique de la rémunération à la productivité marginale. Un autre résultat qui va dans le même sens est la généralisation du théorème fondamental à d'autres marchandises que la force de travail :

Marx pensait que la force de travail était la marchandise qui produisait un surplus sous le capitalisme. [...] On peut définir la valeur incorporée dans les termes de n'importe quelle marchandise prise pour numéraire, avec ce résultat que la technologie est productive [d'un surplus] si et seulement si chaque marchandise est exploitée lorsqu'elle est prise pour numéraire. L'acier est exploité si la valeur d'acier incorporée dans une unité d'acier est inférieure à l'unité. La force de travail n'est pas la seule à avoir cette propriété¹.

En somme, le statut d'exploiteur ou d'exploité est bien défini dans le cadre du modèle de Leontief en termes de flux nets de travail, mais il ne peut être interprété de manière causale : l'exploitation n'explique pas plus les profits que les profits n'expliquent l'exploitation, et l'exploitation des travailleurs n'explique pas plus les profits que l'exploitation de l'acier.

3. Les limites du modèle de Leontief

3.i. Première limite : la technologie

Une bonne partie du débat des économistes sur la théorie de la valeur, dans les années 1970, se concentre sur l'extension possible ou non de la théorie de l'exploitation à des modèles autorisant des formes technologiques plus variées. En effet, le modèle de Leontief se fonde sur deux restrictions cruciales sur la technologie : chaque produit ne peut être le résultat de d'une unique activité, chaque activité n'engendre qu'un unique produit. La première de ces hypothèses signifie qu'à une époque donnée, un producteur donné n'a pas le choix de sa technique. Il en existe une plus efficace que toutes les autres, qu'il adopte nécessairement. Il ne peut s'adapter à un changement dans le prix relatif des intrants par un changement de procédé.

1 John Roemer, *General theory...*, *op. cit.*, Appendice 6.1 - « On the exploitation of steel in a productive economy », p. 186.

Il est vrai que Marx raisonne sous cette hypothèse dans le *Capital* : les techniques se succèdent au cours du temps, mais à un instant donné, il existe une technique qui domine toutes les autres. La tradition néoclassique, au contraire, a beaucoup insisté sur le choix des techniques, impliquant que les producteurs changent de technique pour s'adapter au prix relatif des intrants.

Cette tradition parle de substitution entre les facteurs de production : si le prix d'un intrant augmente, les producteurs auront tendance à se tourner vers des techniques qui utilisent moins de celui-ci, mais plus d'un autre, remplaçant ainsi indirectement l'un par l'autre. L'exemple par excellence est celui de l'effet Ricardo : si les salaires augmentent, les producteurs auront tendance à se rabattre vers des techniques qui utilisent moins de travail vivant mais plus de capital constant.

Deux familles de modèles, mettant en lumière des mécanismes économiques différents, s'identifient ainsi relativement à deux traditions intellectuelles, mais aussi politiques. D'un côté la tradition classique, celle de Ricardo, Marx et Sraffa, qui fait de l'ensemble de l'appareil productif une machine rigide, où la part des salaires est une variable exogène ; de l'autre la tradition néoclassique, celle de Marshall et Samuelson, qui insiste sur l'importance des multiples adaptations et ajustements par la substitution, et donc sur le rôle allocatif d'un système flexible des prix, y compris les salaires. C'est sans doute au cours de la controverse des deux Cambridge, opposant l'école britannique d'inspiration classique, et l'école américaine d'inspiration néoclassique, que cette ligne de clivage a pris toute sa force et sa coloration politique. Il ne s'agit cependant probablement pas d'une simple contingence historique.

Ainsi, dans un contexte différent, l'économiste hongrois Janos Kornai avait pu témoigner d'une opposition analogue entre deux approches mathématiques des problèmes de planification, celle de la programmation linéaire à laquelle il s'identifie, et celle de l'analyse entrée-sortie (*input-output*) de Leontief, représentée en Hongrie par l'économiste Andras Brody qui avait transcrit dans les termes de Leontief les schémas de reproduction du livre II du *Capital*¹. Il oppose « la philosophie *déterministe* » de cette dernière à « la possibilité d'un choix » suggérée par la première². Cela détermine sa propre orientation théorique :

1 Kornai définit la programmation linéaire par référence aux ouvrages classiques de Dorfman, Samuelson et Solow, ainsi que de Koopmans. Il ne cite pas ici Kantorovitch, l'économiste soviétique qui avait lui aussi découvert cette méthode. Pour la seconde branche de l'alternative, il renvoie ici à Andras Brody, *Érték és újratérelés* [Valeur et reproduction], Budapest, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó, 1969.

J'ai reconnu alors le rôle pionnier de Marx dans ce que les marxistes appellent l'analyse de la 'reproduction' et ce que les économistes de notre temps appellent les modèles dynamiques. Néanmoins, pour ce qui me concerne, la proximité de l'économie politique marxiste, non seulement ne m'attirait pas vers l'analyse *input-output*, mais éveillait plutôt ma défiance. Je jugeais à juste titre que quelque chose se perdait ici : le choix technique, la décision. [...] En apparence deux cadres mathématiques 'vides' s'affrontent ici, deux méthodes mathématiques sans politique, sans idéologie. [...] Sans l'explicitier, mais dans l'arrière-plan intellectuel des débats, est apparue la question : fallait-il renouveler le marxisme à l'aide de la technique des mathématiques modernes, ou bien, ce qui correspondait à ma forte conviction personnelle, fallait-il l'abandonner¹ ?

Ce débat presque philosophique sur le rôle des adaptations locales ou individuelles dans l'économie se prolonge dans un débat empirique sur l'amplitude réelle de ces effets de substitution. Ces dernières années, à l'occasion de la guerre en Ukraine, la question s'est d'ailleurs posée à propos des effets d'un possible embargo européen sur les hydrocarbures russes, et le gaz en particulier, notamment en Allemagne qui en est très dépendante. Une fois de plus, les économistes néoclassiques ont affirmé que les possibilités de substitution étaient de premier ordre, faisant face au scepticisme des représentants, syndicaux comme patronaux, du secteur industriel allemand².

Quoi qu'il en soit, les effets de substitution existent, même si leur amplitude est limitée, et il paraît donc légitime de chercher à les inclure dans un modèle général. Dès lors, la correspondance univoque entre activités et produits chez Leontief est rompue : plusieurs activités différentes peuvent donner le même produit. Le choix de la technique est endogène au modèle, les capitalistes optant pour la technique la plus rentable, celle qui donne le profit le plus grand à prix des intrants et du produit donné.

La seconde restriction du modèle de Leontief veut que chaque activité n'engendre qu'un produit. Dans la réalité, une bonne partie, peut-être la plupart des entreprises ont un catalogue de produits différents, dont les procès de production sont combinés et qui sont parfois achetés

2 Janos Kornai, *À la force de la pensée. Autobiographie irrégulière*, Paris, L'Harmattan, coll. « Pays de l'Est », 2014 [2005], chap. 8 - « Application des méthodes mathématiques à l'économie. 1957-1968 », p. 178.

1 *Ibid.*, p. 179.

2 Rüdiger Bachmann, David Baqaee, Christian Bayer, Mortiz Kuhn, Andreas Löschel, Benjamin Moll, Andreas Peichl, Karen Pittel, Moritz Schularick, « What if ? The economic effects for Germany of a stop of energy imports from Russia », *ECONtribute*, note d'orientation n° 28, mars 2022.

Pour une critique concrète de cette approche dans ce cas, voir François Geerolf, « The 'Baqaee-Farhi approach' and a russian gas embargo – some remarks on Bachmann et al. », Sciences Po-OFCE, document de travail n° 14, 2022.

par des agents différents. Ainsi, ce sont souvent les mêmes entreprises automobiles qui produisent les voitures individuelles achetées principalement par les ménages et les camionnettes et camions qui sont principalement l'objet de l'investissement des entreprises. Certaines pièces sont fabriquées dans les mêmes usines, et le travail administratif est en partie commun. Pour comparer le travail commandé par les travailleurs et le travail commandé par les capitalistes, il faudrait donc démêler l'une de l'autre ces deux productions jointes.

Mais surtout, la production jointe est un moyen de donner une place au capital fixe dans le modèle. Le modèle de Leontief, dans sa version la plus simple que nous avons utilisée jusqu'ici, ne représente que du capital circulant : à chaque période, tous les produits en circulation sont utilisés ou consommés, et sont reproduits à la période suivante. Il faut changer de modèle si l'on veut représenter la réalité spécifique du capital fixe, qui perdure d'une période sur l'autre, et notamment des machines qui jouent un rôle si important dans le *Capital*.

Or il est possible de modéliser le capital fixe en termes de production jointe. Pour cela, il faut considérer la même machine, à des degrés d'usure différents, comme une série de produits différents. On peut alors considérer que l'activité de l'usine étudiée, à une certaine date, utilise comme intrant le produit 'Machine neuve', qu'elle consomme intégralement, pour produire conjointement le produit principal, et le produit 'Machine utilisée pendant un an'. Cette méthode de modélisation peut paraître incongrue, parce qu'elle rompt avec l'intuition en représentant une même machine comme une série de produits différents – éventuellement une série très longue, s'il s'agit d'un équipement durable et si on donne au modèle une granularité temporelle fine.

Cette rupture avec l'intuition n'est pas nécessairement mauvaise en elle-même, mais elle est peut-être le symptôme d'un problème plus sérieux. Dans le modèle de Leontief, chaque produit est censé être vendu sur le marché, à la fin de la période de sa production, au prix d'équilibre. Il n'y a aucune impossibilité à ce qu'il soit acheté par l'entreprise même qui l'a produit, si celle-ci en a besoin pour reprendre la production à la période suivante – mais il est crucial qu'il soit possible de le mettre sur le marché, car c'est ce qui donne son sens à la notion de prix d'équilibre. Or ce n'est pas par simple contingence qu'un équipement fixe usé est rarement remis sur le marché, pour des raisons intrinsèques, mais à cause des difficultés propres au marché de l'occasion, et parce que les investissements sont souvent spécifiques à une seule entreprise.

C'est pourtant cette modélisation du capital fixe qui a été adoptée dans les débats sur la théorie de la valeur des années 1970, car elle s'intégrait élégamment dans la théorie plus générale de la production jointe. Le modèle utilisé est celui du mathématicien hongrois John von Neumann¹. Ce modèle remplace l'unique matrice entrée-sortie de Leontief, A , par deux matrices, une matrice d'entrée, A , et une matrice de sortie, B . Dans chacune des deux, chaque colonne représente une activité, c'est-à-dire un procédé de production. La matrice A indique les intrants nécessaires à chacune de ces activités – y compris le capital fixe. La matrice B indique les produits qu'elle engendre – y compris, donc le capital fixe usé. Ainsi, le coefficient a_{ij} désigne la quantité de i nécessaire pour l'activité j , alors que le coefficient b_{ij} désigne la quantité de i produite par l'activité j . Ce cadre formel simple permet alors d'inclure dans le modèle de Leontief à la fois le choix des techniques – deux activités différentes peuvent donner le même produit –, la production jointe et le capital fixe – une même activité peut donner simultanément plusieurs produits.

Le vecteur l , pour sa part, désigne désormais le travail vivant requis pour chaque activité. Si on note x le vecteur des activités, Ax est alors le vecteur des intrants, Bx le vecteur des produits. Le vecteur x effectivement employé dans une économie concurrentielle est celui qui maximise les profits.

C'est Michio Morishima qui examine le premier, dans son livre sur l'économie de Marx, si les définitions et les résultats du modèle de Leontief se transposent au modèle de von Neumann. Nous avons vu que c'est lui qui avait baptisé le théorème marxien fondamental, et il cherche donc à l'étendre dans ce cadre plus général².

Or, un problème se pose avec la définition du travail incorporé. Il paraît logique de le définir par une équation analogue à celle utilisée dans le modèle de Leontief :

$$Bv = Av + l$$

Cette équation pose que le travail incorporé dans les produits de chaque activité est égal au travail incorporé dans ses intrants, augmenté du travail vivant consommé par cette activité. Cela semble être la généralisation naturelle de la définition de la valeur, ou du travail incorporé, dans le modèle de Leontief. Mais elle mène tout droit à une difficulté de taille. En

1 John von Neumann, « A model of general economic equilibrium », *Review of Economic Studies*, vol. 13, n° 1, 1945, p. 1-9.

2 Michio Morishima, *Marx's economics, op. cit.*, chap. 14 - « The labour theory of value revisited », p. 179 sq.

effet, lorsqu'elles sont calculées de cette manière-là, en fonction des paramètres technologiques, certaines valeurs peuvent être négatives¹.

Morishima propose alors une autre définition du temps de travail incorporé, qui s'appuie sur l'idée marxienne de travail nécessaire : la « valeur optimale » d'un produit est le travail minimal nécessaire pour le produire – en général selon une méthode différente de celle effectivement employée dans l'économie capitaliste :

Un des buts principaux de ce chapitre est de montrer qu'une fois prises en compte la production jointe et les procédés alternatifs les valeurs des marchandises ne sont pas nécessairement positives et uniques si l'on s'en tient à l'approche par équations ; l'autre est de reformuler la théorie de la valeur sous forme d'inégalité, de manière analogue au système d'inégalités entre prix et coûts de von Neumann. Nous verrons que les valeurs déterminées par le système d'inégalités sont positives et jouent le rôle des prix implicites dans une économie qui maximiserait la productivité du travail en utilisant le travail de la manière la plus efficace².

Avec la nouvelle définition de la valeur comme travail incorporé minimal, le théorème marxien fondamental est généralisé au modèle de von Neumann dans un article de l'année suivante³. Quelques années plus tard, John Roemer étend le théorème à un modèle encore plus général, celui d'une production conique⁴. Cette généralisation a convaincu certains, comme Meghnad Desai. Celui-ci, dans sa synthèse déjà citée, expose la définition et le résultat de Morishima, et en déduit que « cette généralisation du théorème d'Okishio dissipe les doutes sur la validité des propositions de Marx dans un monde avec de la production jointe » ; celle-ci « implique des extensions et des modifications pas de révision sérieuse », de sorte que « la production jointe ne pose aucun problème à la théorie de la valeur⁵ ».

Mais cette interprétation n'a pas fait consensus. Ian Steedman, sans contester la validité formelle du théorème de Morishima, s'oppose à son interprétation. Pour lui, la bonne notion de valeur est celle qui est déterminée par le système d'équations ; on peut alors obtenir des valeurs négatives, et même des « profits positifs avec une survaleur négative », selon le titre

1 *Ibid.*, p. 182-3 pour des exemples.

2 *Ibid.*, p. 180.

3 Michio Morishima, « Marx in the light of modern economic theory », *Econometrica*, vol. 42, n° 4, juill. 1974, p. 621, théorème 1.

4 John Roemer, « A general equilibrium approach to Marxian economics », *Econometrica*, vol. 48, n° 2, mars 1980, p. 505-530.

5 Meghnad Desai, « The transformation problem », art. cit., section 6 - « The joint production problem », p. 324.

de son article de 1975¹. Steedman met ainsi en doute que les « vraies valeurs » de Morishima, c'est-à-dire le résultat du programme de minimisation du travail incorporé, correspondent au travail incorporé au sens de Marx :

Les 'vraies' valeurs seraient entièrement cohérentes avec la définition de base de la valeur chez Marx : voilà une affirmation forte et surprenante. Surprenante parce qu'il est bien connu que tout au long des trois livres du *Capital* et des trois livres des *Théories sur la plus-value*, qui, réunis, forment la masse des écrits économiques de maturité de Marx, il a défini les valeurs comme effectives et additives. Morishima le sait, et est aussi conscient que ses 'vraies' valeurs ne sont *ni* effectives *ni* additives².

« Additives » signifie que, chez Marx, le travail incorporé dans un ensemble de produits est la somme du travail incorporé dans chacun d'entre eux. « Effectives » [*actual*] signifie que les valeurs, chez Marx, sont calculées à partir des procédés effectivement en usage, et non de procédés contrefactuels qui seraient en usage dans une économie qui minimiserait le travail employé, comme chez Morishima. C'est cet argument de Steedman qui me semble le plus fort. En effet, la valeur n'est qu'un nom pour la mesure du temps de travail incorporé, et il est difficile d'interpréter celui-ci autrement que comme le travail actuellement, effectivement incorporé. Si l'on suit Steedman, le modèle de von Neumann met l'économiste marxiste face à un dilemme : ou bien accepter que certains produits incorporent un temps de travail négatif, ou bien accepter de définir le temps de travail incorporé par référence à des procédés techniques qui ne sont pas ceux en usage. Aucune des deux options ne paraît satisfaisante.

Quelle importance attribuer à cette critique ? Il me semble que tout en reconnaissant sa validité théorique, on peut maintenir le modèle de Leontief comme une estimation approximative mais raisonnable des temps de travail incorporé. En effet, en pratique, on peut toujours décrire les flux de marchandises entre branches et les noter, de manière descriptive, dans un tableau entrée-sortie. On peut alors faire les deux hypothèses suivantes. D'une part, on fait abstraction du choix des techniques, on ne considère que la technologie employée et observée. D'autre part, on néglige la spécificité du capital fixe. Cela peut se justifier à l'échelle des branches entières : si une entreprise achète un équipement fixe puis le conserve longtemps avant de le renouveler, à l'échelle de la branche, les différentes entreprises acquièrent en continu des équipements, ce qui les rapproche du capital circulant. On peut alors appliquer le modèle de Leontief comme résultat de cette approximation.

1 Ian Steedman, « Positive profits with negative surplus value », *Economic Journal*, vol. 85, n° 337, mars 1975.

2 Ian Steedman, « Positive profits with negative surplus value. A reply », *Economic Journal*, vol. 86, n° 343, sept. 1976, p. 606.

On peut alors calculer le vecteur de temps de travail incorporé simplement en inversant la matrice de Leontief, sans risquer de tomber sur des valeurs négatives. Il est remarquable que la recherche appliquée contemporaine recoure régulièrement à ce genre de méthode. Par exemple, Eurostat, le service statistique de l'Union Européenne, tient à jour une matrice entrée-sortie des rapports entre les différents secteurs des différents pays de l'Union. Une des applications proposées est le calcul du contenu en emploi des exportations vers l'extérieur de l'Union¹.

Cet indicateur, on le voit, est très proche d'un calcul de temps de travail incorporé, à la seule différence que l'unité est le nombre d'emplois. En ajoutant une information correspondant au temps de travail par emploi dans les différentes branches – ou même en appliquant à ce sujet une convention uniforme –, on obtiendrait bien le temps de travail incorporé dans les exportations de l'Union Européenne – ou dans toute autre partie de son produit, en appliquant la même méthode.

Un autre domaine de recherche qui recourt au même type de méthode et d'approximation sous-jacente est l'étude de l'empreinte carbone de différentes consommations, c'est-à-dire des émissions de dioxyde de carbone nécessaires à leur production. On le voit, la question a la même structure, bien qu'un tout autre contenu, que l'interrogation sur le temps de travail nécessaire à la production de tel ou tel produit. Or la méthodologie retenue est bien celle des matrices de Leontief. C'est ce que font, par exemple, Robbie Andrew et Glen Peters, qui expliquent la construction de tables entrée-sorties à plusieurs régions (*MultiRegional Input-Output Tables*) à partir des données du 'projet d'analyse mondiale du commerce' (*global trade analysis project*)². Ce sont ensuite ces tables qui ont été utilisées par des économistes des inégalités pour estimer l'inégalité entre habitants de chaque pays, et entre pays, dans le carbone incorporé dans leurs consommation³.

1 Isabelle Rémond-Tiedrez, Juan Manuel Valderas-Jaramillo, Antonio F. Amores, José Manuel Rueda-Cantuche, « The employment content of EU exports. An application of FIGARO tables », *Eurostat Review on National Accounts and macroeconomic indicators*, vol. 1, 2019, p. 59 sq.

2 Robbie M. Andrew et Glen P. Peters, « A multi-region input–output table based on the global trade analysis project database (GTAP-MRIO) », *Economic Systems Research*, vol. 25, n° 1, 2013, p. 99-121.

3 Thomas Piketty et Lucas Chancel, « Carbon and inequality: from Kyoto to Paris. Trends in the global inequality of carbon emissions (1998-2013) and prospects for an equitable adaptation fund », document de travail de la Paris School of Economics, novembre 2015.

3.ii. *Deuxième limite : les choix de consommation*

Dans tous les modèles précédents, nous avons supposé que la structure de la demande était fixée. Dans ce cas, le revenu monétaire de chaque agent peut être directement converti dans un panier de biens, dont on peut alors déterminer le contenu en travail, qui constituera le travail commandé par la somme d'argent dépensée. Cette restriction n'était pas nécessaire dans les premiers modèles étudiés : ni bien sûr, dans les modèles à un seul produit, ni dans le modèle à n produits sans capital constant. En effet, dans ce modèle, le problème de la transformation ne se posait pas, et les prix relatifs coïncidaient exactement avec les rapports de temps de travail incorporé. Dès lors, comme l'illustre le tableau correspondant, une même somme d'argent pouvait commander une multiplicité de paniers de produits alternatifs, mais tous incorporaient la même quantité de travail. On pouvait donc définir le travail commandé par une somme d'argent, sans savoir quels produits seraient achetés avec cet argent.

Dès lors que les différents produits sont issus de procédés à compositions organiques différentes, la conversion proportionnelle n'est plus possible, et le passage des grandeurs monétaires à des grandeurs en temps de travail incorporé ne peut plus se faire avec autant d'insouciance. Dans les raisonnements d'Okishio et Morishima, ce problème était réglé par l'hypothèse d'un panier prédéfini de biens de consommation. C'est cette assignation à l'avance d'un panier de biens correspondant au revenu des travailleurs qui permettait de convertir leur salaire monétaire en quantité de travail incorporé.

La conversion se complique dès que l'on introduit des marges de choix dans la dépense. À revenu monétaire donné, un agent pourra choisir, pour le même prix, de commander des marchandises qui incorporent beaucoup de travail ou des marchandises qui sont issues d'une production à forte composition organique. Dans ce cas, le travail commandé par chacun n'est plus une fonction univoque de son revenu. Il peut choisir de consommer plus ou moins de travail incorporé. Il n'est donc plus possible d'exprimer le revenu d'un agent en unités de travail commandé. Un même revenu correspond désormais à un ensemble de valeurs possibles de travail commandé.

Reprenons ainsi l'exemple utilisé pour introduire au problème de la transformation, celui d'une économie à deux produits, les services, produits par le seul travail vivant, et le blé, dont la production requiert aussi des semences, donc du capital constant. Avec les paramètres utilisés plus haut, le travail incorporé était d'1h pour 1h de service, 2h pour 1 quintal de blé, alors que les prix étaient de 10 livres pour l'un, 40 pour l'autre. Dans ce cas, 100 livres

peuvent acheter 10h de services, donc 10h de travail incorporé ; ou 2,5 quintaux de blé, donc 5 heures de travail incorporé ; ou n'importe quelle combinaison des deux. Le travail commandé n'est donc plus ici une grandeur déterminée, mais un ensemble, en l'occurrence l'intervalle des nombres entre 5 et 10.

Argent	Marchandises	Temps de travail
- 100 livres sterling	- 10h de services - 6h de services et 1 quintal de blé - 2,5 quintaux de blé	- 10 h - 8 h - 5 h

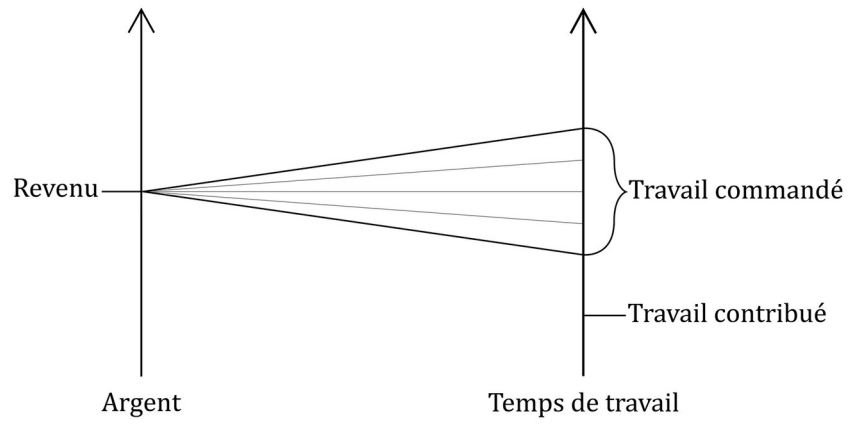
Ce passage d'une grandeur de travail commandé à un intervalle de travail commandé n'est que la conséquence logique du problème de la transformation, c'est-à-dire de l'absence de correspondance univoque entre prix et temps de travail incorporé. Or, tout au long du chapitre, l'exploiteur a été défini comme l'agent dont le travail contribué est en défaut sur le travail commandé. On devine qu'il devient difficile d'appliquer cette définition si chaque agent n'a plus une grandeur définie de travail commandé, mais un intervalle entier.

On peut utiliser des données sur la consommation effective des ménages et l'investissement effectif des entreprises pour calculer le travail effectivement commandé, sans intervalle. En un certain sens, ce serait le procédé le plus littéralement rigoureux, car il permettrait bien de comparer le travail approprié par chacun, en fonction de ses choix d'allocation de sa dépense. Le problème posé par cette approche, qui explique probablement qu'elle n'a été retenue par aucune des grandes interprétations étudiées ici, est que les choix de consommation d'un agent peuvent alors jouer un rôle déterminant dans sa quantité de travail commandé, et donc dans son statut d'exploiteur ou d'exploité.

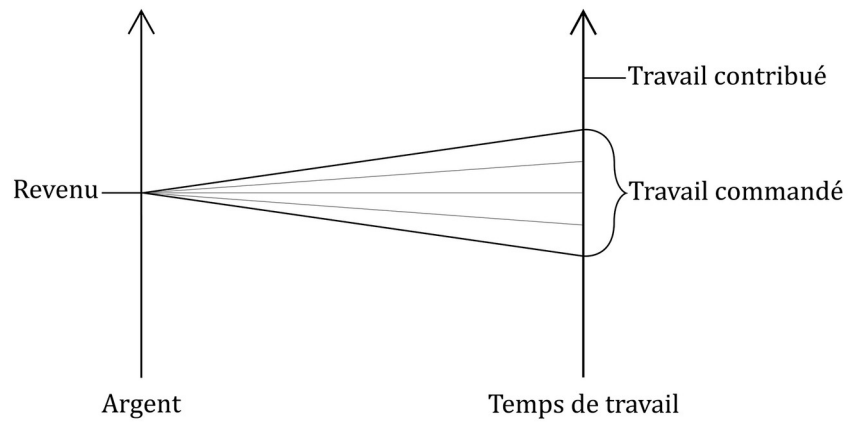
Prenons ainsi, toujours dans le cadre du même exemple, le cas d'un agent qui travaille huit heures par jour pour une rémunération de 100 livres. Le tableau ci-dessus nous indique les choix qu'il peut faire. Supposons qu'il porte toute sa dépense sur le blé, s'appropriant ainsi cinq heures du travail d'autrui, soit moins que son travail contribué : il est alors exploité, si on applique directement notre définition initiale. Pourtant, il aurait pu avec cet argent acheter dix heures de services, soit plus que son travail contribué : il serait alors exploiteur. Enfin, il peut équilibrer ses dépenses pour acheter un panier intermédiaire incorporant huit heures de travail, et n'être alors plus ni exploiteur, ni exploité. Ces différentes possibilités sont représentées dans les illustrations qui suivent¹.

1 Je remercie Noé Lojkin pour les avoir réalisées.

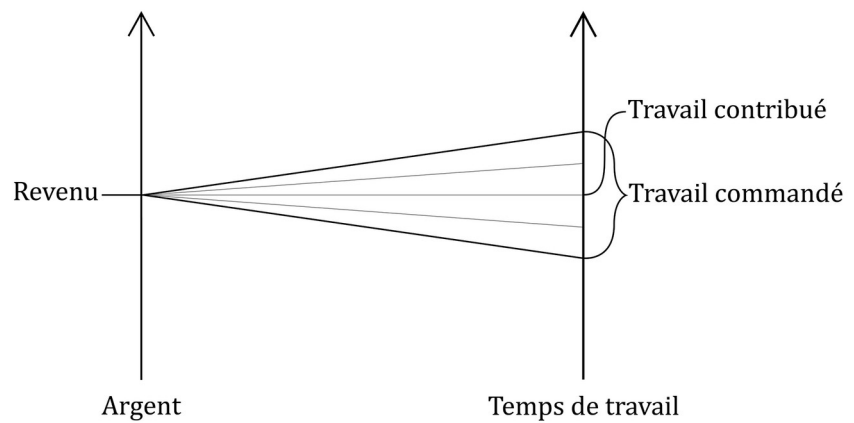
Cas 1. Exploiteur



Cas 2. Exploité



Cas 3. Ni exploiteur ni exploité



Ce résultat, où un agent peut choisir lui-même d'être exploiteur ou exploité par sa consommation, paraît incongru. Pour éviter ce paradoxe, John Roemer a proposé une version plus restreinte de la définition de l'exploiteur et de l'exploité, fondée sur l'idée d'intervalle du travail commandé :

Un agent est exploité lorsque la quantité de travail incorporé dans *chacun* des paniers de biens qu'il pourrait recevoir [...] est moindre que le travail qu'il a dépensé. De même, un exploiteur est un agent dont les revenus, dans tous les cas, commandent des biens incorporant plus de temps de travail que ce qu'il a fourni¹.

Ainsi, le statut d'un agent est indéterminé – l'agent appartient à la « zone grise² » – si son travail contribué est dans l'intervalle de son travail commandé potentiel, comme dans le cas que nous venons d'examiner. Un agent est exploité si son travail contribué excède le travail maximum qu'il pourrait commander – la borne supérieure de l'intervalle précédemment défini. Ce serait le cas, dans notre exemple, d'un agent rémunéré 50 livres pour 8 heures de travail. Il est un exploiteur, au contraire, si son travail contribué est moindre que le travail minimum qu'il pourrait commander – la borne inférieure de l'intervalle. Ce serait le cas, dans notre exemple, d'un agent au revenu de 100 livres mais ne travaillant que 4 heures.

Roemer parvient alors à montrer mathématiquement que dans un modèle de Leontief avec libre choix de la consommation, en appliquant la définition restreinte de l'exploitation, le principe de correspondance entre exploitation et classe reste valable. En d'autres termes, les salariés sont exploités, les capitalistes qui les embauchent sont des exploiters. Selon les paramètres de l'économie, par contre, les petit-bourgeois, c'est-à-dire les propriétaires de moyens de production qui travaillent sur leurs propres moyens de production sans vendre ni acheter de force de travail, peuvent être dans la zone grise³.

Il s'agit donc d'un résultat ambigu. Le théorème marxien fondamental et son corollaire, la correspondance entre exploitation et classes, reste valide pour les classes polaires des capitalistes et des salariés. On peut considérer que c'est là l'essentiel. Pourtant, cette typologie claire des classes repose sur des hypothèses discutables, en particulier l'homogénéité des salaires, à laquelle il nous faut désormais nous intéresser.

1 John Roemer, *General theory...*, *op. cit.*, chap. 4 - « The class exploitation correspondence principle », 2. « A definition of exploitation », p. 122.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, 4 - « The class exploitation correspondence principle », p. 131. Les définitions des classes sont introduites plus haut, p. 125-6.

3.iii. Troisième limite : l'hétérogénéité du travail

Présentation du problème. — L'importance des écarts de rémunération est en effet l'un des phénomènes les plus ambigus du point de vue d'une appréhension intuitive de l'exploitation. Dans le monde décrit par Marx, composé de capitalistes qui ne travaillent pas d'une part, d'un prolétariat tendanciellement homogène de l'autre, l'intuition, semble-t-il, peut suffire à répondre à la question : Qui exploite qui ? Si nous avons besoin d'une théorie, c'est précisément pour trancher les cas ambigus qui échappent à cette représentation.

Adam Smith avait déjà relevé la tension entre une conception du temps de travail abstrait comme grandeur homogène permettant la commensurabilité des produits, et la réalité de l'hétérogénéité des travaux et de leur rémunération :

Il est souvent difficile de fixer la proportion entre deux différentes quantités de travail. Cette proportion ne se détermine pas toujours seulement par le temps qu'on a mis à deux différentes sortes d'ouvrages. Il faut aussi tenir compte des différents degrés de fatigue qu'on a endurés et de l'habileté qu'il a fallu déployer. Il peut y avoir plus de travail dans une heure d'ouvrage pénible que dans deux heures de besogne aisée, ou dans une heure d'application à un métier qui a coûté dix années de travail à apprendre, que dans un mois d'application d'un genre ordinaire et à laquelle tout le monde est propre. Or, il n'est pas aisé de trouver une mesure exacte applicable au travail ou au talent. Dans le fait, on tient pourtant compte de l'une et de l'autre quand on échange ensemble les productions de deux différents genres de travail. Toutefois, ce compte-là n'est réglé sur aucune balance exacte ; c'est en marchandant et en débattant les *prix de marché* qu'il s'établit, d'après cette grosse équité qui, sans être fort exacte, l'est bien assez pour le train des affaires communes de la vie¹.

Dans les termes de Marx, le raisonnement de Smith signifie qu'une unité de travail vivant qualifié incorpore en fait, outre le travail immédiatement dépensé, du travail mort, qui est lui aussi rémunéré par le salaire dans un système de marché libre. Smith ajoute que le salaire incorpore aussi des profits pour le délai entre l'investissement éducatif et sa rémunération. On peut retenir qu'en un certain sens, certaines heures de travail contribué contiennent plusieurs heures du travail le plus simple. Marx reprend cette idée dans le *Capital* :

Le travail plus complexe ne vaut que comme *élévation à une puissance supérieure* ou plutôt comme *multiplication* du travail simple, si bien qu'un quantum moindre de travail complexe sera égal à un quantum plus grand de travail simple. L'expérience montre que cette réduction se produit en permanence. Une marchandise aura beau être le produit du travail le plus complexe possible, sa *valeur* la met à parité avec un produit de travail simple ;

1 Adam Smith, *La Richesse des nations*, tome 1, *op. cit.*, liv. I, chap. 5, p. 100-101.

elle ne représente donc elle-même qu'un quantum déterminé de travail simple. Quant aux différentes proportions selon lesquelles différents types de travail se trouvent ramenés par réduction à l'unité de mesure que constitue le travail simple, elles sont établies au terme d'un processus social qui se déroule dans le dos des producteurs [...]. Pour simplifier les choses, nous considérerons désormais d'emblée toute espèce de force de travail comme de la force de travail simple : cela nous évitera tout simplement la peine d'opérer cette réduction¹.

Ce texte proclame que le travail complexe peut être réduit au travail simple, mais le mécanisme de cette réduction y reste mystérieux, car le « processus social qui se déroule dans le dos des producteurs » peut être compris de plusieurs manières.

L'argument de la tendance à l'uniformisation. — Dans certains textes, Marx affirme que la réduction au travail simple serait le résultat du procès historique de déqualification et de polyvalence des travailleurs. Il écrit ainsi dans l'Introduction aux *Grundrisse* :

L'abstraction du travail en général n'est pas seulement le résultat dans la pensée d'une totalité concrète de travaux. L'indifférence à l'égard du travail déterminé correspond à une forme de société dans laquelle les individus passent avec facilité d'un travail à l'autre et où le genre déterminé de travail est pour eux contingent, donc indifférent. Là où le travail est devenu, non seulement comme catégorie, mais dans la réalité même, un moyen de créer la richesse en général [...]. Cet état de choses a atteint son plus haut degré de développement dans la forme d'existence la plus moderne des sociétés bourgeoises, aux États-Unis. C'est là seulement, en effet, que l'abstraction de la catégorie 'travail', 'travail en général', travail *sans phrase*, point de départ de l'économie moderne, devient vérité pratique².

On peut tirer de ce passage une interprétation historique de la réduction du travail complexe au travail simple, comme le fait par exemple David Harvey³. Cette interprétation soulève néanmoins deux difficultés majeures qui se renforcent mutuellement. D'une part, cette interprétation ne nous dit pas comment appliquer la théorie de l'exploitation tant que cet horizon d'un travail universellement déqualifié n'est pas atteint.

D'autre part, on peut douter que la déqualification soit la seule tendance inhérente au développement du capitalisme. L'histoire du mode de production capitaliste depuis l'époque de Marx est certes celle de la disparition de nombreux savoir-faire et de la subordination de

1 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1 - « La marchandise », §2 - « Le double caractère du travail représenté dans les marchandises », p. 48 [50-51].

2 *Grundrisse*, « Introduction de 1857 », p. 61 [M, 17].

3 David Harvey, *Les Limites du capital*, trad. N. Vieillescazes, Paris, Amsterdam, 2020 [1982], chap. 2 - « Production et distribution », § « Réduction du travail complexe au travail simple », p. 112-115.

plus en plus étroite des moindres gestes de nombreux travailleurs d'exécution. On pense ici en particulier à la diffusion au XX^e siècle de l'Organisation scientifique du travail telle qu'elle a été inventée par Frederick Winslow Taylor, et qui se retrouve aujourd'hui, au-delà de l'usine, dans des domaines aussi variés que la restauration rapide ou les centres d'appel téléphoniques¹.

Mais c'est loin d'être l'unique tendance. On a assisté aussi au développement de larges couches de salariat qualifié, comme en témoigne la hausse généralisée du niveau d'éducation, voire très qualifiées, comme les cadres et professions intellectuelles supérieures. Je reviendrai dans le chapitre 4 sur l'importance conceptuelle de cette hétérogénéité persistante des classes travailleuses. Ce qui nous importe ici, c'est que l'interprétation historique de la réduction du travail complexe au travail simple condamne la théorie de l'exploitation à l'ineffectivité tant que l'homogénéité du salariat n'est pas réalisée, alors que le développement historique réel ne manifeste pas de tendance particulière à cette réalisation.

Cette objection est-elle quantitativement importante ? Dans le cas de la France, par exemple, la distribution des salaires est relativement ramassée : environ 70 % des salariés touchent un salaire horaire compris entre une et deux fois le salaire minimum². Il paraît possible d'expliquer de tels écarts, pour une bonne part au moins, par des différences d'expérience ou de qualification. C'est moins vrai ailleurs, notamment aux États-Unis où le niveau très faible du salaire minimum fédéral permet le maintien d'un grand nombre d'emplois à la rémunération très éloignée de la moyenne.

Mais surtout, cette question des écarts de salaire au sein de la majorité des travailleurs et à l'intérieur d'un pays donné ne devrait pas éclipser d'autres écarts à l'importance conceptuelle plus grande pour une théorie de l'exploitation. Il existe en effet deux faits majeurs que toute théorie de l'exploitation devrait pouvoir élucider. Le premier est l'existence de très hautes rémunérations salariales. Ces dernières décennies, la distribution des salaires s'est nettement dilatée vers le haut dans la plupart des pays riches, et aux États-Unis en particulier³. Cela vaut pour les 10 % de salariés les mieux payés – les cadres en général – mais en particulier pour les 1 % ou 0,1 % les mieux payés. Ces derniers sont surtout des cadres

1 Une interprétation marxiste de ces processus de déqualification est donnée par Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste. La dégradation du travail au XX^e siècle*, trad. D. Letellier et S. Niemetz, Paris, Maspéro, coll. « Économie et socialisme », 1976 [1974].

2 Joan Sanchez Gonzalez, Ndeye Penda Sokhna, « Les salaires dans le secteur privé en 2021 », *Insee Première*, n° 1938, fév. 2023.

3 Je me réfère ici pour une synthèse à Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, op. cit., partie III, chap. 9 - « L'inégalité des revenus du travail », p. 481-534.

dirigeants dans de grandes entreprises – des « supercadres » qui gagnent plus de dix fois plus que les travailleurs du bas de l'échelle.

L'interprétation marxiste de ce phénomène est délicate. Juridiquement, ils sont salariés. Mais ils sont dotés d'un pouvoir de direction qui peut rivaliser avec celui des actionnaires, du fait de la séparation de la propriété et du contrôle. Erik Olin Wright a ainsi parlé à propos des cadres en général de « position de classe contradictoire¹ », et des économistes marxistes de premier plan comme Gérard Duménil et Dominique Lévy ont pu voir dans les cadres une nouvelle classe sur le point de se substituer aux capitalistes en tant que classe dominante².

Il y a donc des indices qui pourraient laisser penser que ces cadres dirigeants sont des exploités, et que leur rémunération ne reflète pas leur contribution à la production, mais plutôt l'appropriation du travail d'autrui. Pour trancher cette question, il est essentiel de disposer d'un critère général permettant d'évaluer leur travail contribué.

Le second fait à prendre en compte est l'écart de salaire colossal entre les différentes régions du monde. Les travailleurs des pays du Nord ont des rémunérations largement supérieures à celles des salariés du Sud ; le salaire horaire d'un travailleur européen ou nord-américain, même peu qualifié, est souvent dix fois celui d'un travailleur asiatique ou africain. En d'autres termes, avec le revenu d'une journée de travail, un Européen de l'Ouest peut commander dix jours de travail d'un Africain ou d'un Asiatique, ou le travail de dix d'entre eux pour une journée. Là aussi, les enjeux pour l'analyse sociale sont importants. J'évoquerai notamment dans le prochain chapitre les théoriciens de l'« échange inégal » qui sont allés jusqu'à affirmer que les populations des pays du Nord, y compris les salariés, exploitaient celles des pays du Sud par l'intermédiaire des termes de l'échange commerciaux entre ces pays.

Si l'on veut maintenir une définition de l'exploitation fondée, comme chez Marx, sur la comparaison entre travail contribué et travail commandé, il est donc nécessaire de préciser la théorie de la réduction complexe au travail simple.

Je propose de parcourir maintenant les différentes solutions qui ont été étudiées. J'en distingue quatre. On distingue deux principaux critères objectifs de réduction du travail complexe au travail simple : la qualification, qui peut être mesurée par le temps de travail nécessaire à la formation du travailleur ; la pénibilité, qui devrait être mesurée par des

1 Erik Olin Wright, *Classes*, Londres-New York, Verso, 1997 [1985], partie I, chap. 2 - « The biography of a concept. Contradictory class locations », p. 19-63.

2 Gérard Duménil et Dominique Lévy, *Managerial capitalism. Ownership, management & the coming mode of production*, Londres, Pluto Press, 2018.

dépenses d'effort physique. Si on tient ces mesures pour insatisfaisantes, on peut alors s'en remettre au marché du travail pour rassembler lui-même ces différentes dimensions dans des rapports quantitatifs, ceux des salaires relatifs. La dernière possibilité est de refuser la distinction entre travail simple et travail complexe, pour s'en tenir à une comptabilité temporelle simple : une heure de travail vaut une heure de travail.

Le travail qualifié comme travail mort. — Une première méthode possible de réduction est le calcul du travail dépensé dans la formation de la force de travail. Cette intuition était déjà chez Smith :

Quand on a établi une machine coûteuse, on espère que la quantité extraordinaire de travail qu'elle accomplira avant d'être tout à fait hors de service remplacera le capital employé à l'établir, avec les profits ordinaires tout au moins. Un homme qui a dépensé beaucoup de temps et de travail pour se rendre propre à une profession qui demande une habileté et une expérience extraordinaires, peut être comparé à une de ces machines dispendieuses. On doit espérer que la fonction à laquelle il se prépare lui rendra, outre les salaires du simple travail, de quoi l'indemniser de tous les frais de son *éducation*, avec au moins les profits ordinaires d'un capital de la même valeur¹.

Cette idée a été défendue par des disciples de Ricardo, puis reprise par l'économiste marxiste autrichien Rudolf Hilferding, dans sa réponse à la critique de son compatriote Eugen von Böhm-Bawerk, l'auteur de l'une des premières tentatives économiques de réfutation systématique du *Capital*². Ainsi, Hilferding considère que le travail qualifié contient en lui-même le travail simple utilisé pour former sa qualification :

Du point de vue de la société, le travail simple reste latent tant qu'il est utilisé pour produire une force de travail complexe. Il ne devient effectif pour la société qu'à partir du moment où entre en activité la force de travail qualifiée qu'il a contribué à former. Lorsque celle-ci est dépensée, le même acte dépense donc une somme de travaux simples. Cela engendre une somme de valeur et de survaleur qui correspond à la valeur qu'aurait produite la dépense de tous les travaux simples qui ont été nécessaires à la formation de cette force de travail complexe³.

1 *Ibid.*, chap. 10 - « Des salaires et des profits dans les divers emplois du travail et du capital », section 1 - « Des inégalités qui procèdent de la nature même des emplois », p. 175.

2 Pour la bibliographie et la chronologie de ces critiques, voir Gastón Caligaris et Guido Starosta, « Revisiting the Marxist skilled-labour debate », *Historical Materialism*, vol. 27, n° 1, 2019, section 3.2 - « The rise and fall of the classic Hilferding-Bauer response », p. 62 sq.

3 Rudolf Hilferding, *Böhm-Bawerks Marx-Kritik* [1904], reproduit dans Horst Meixner et Manfred Turban (dir.), *Etappen Bürgerlicher Marx-Kritik*, vol. 1, Giessen, Andreas Achenbach, 1974, section 1 - « Der Wert als ökonomische Kategorie », p. 150.

Ce raisonnement, pour Hilferding, permet de justifier l'idée de Marx d'un travail complexe qui serait multiple du travail simple :

Pour la société, c'est-à-dire du point de vue économique, le travail complexe apparaît donc comme multiple de travail simple [...]. Plus le travail complexe contient de travail simple, plus il produit lui-même de valeur, car ce sont en fait de nombreux travaux simples qui s'emploient simultanément à la production du même produit : le travail complexe est donc effectivement du travail simple multiplié¹.

Une théorie semblable a été formalisée par Morishima, selon des équations analogues à celles qui déterminent le temps de travail incorporé dans n'importe quelle marchandise dans le système de Leontief. Il distingue ainsi différents types de travail, et introduit des coefficients techniques qui décrivent la quantité de chaque marchandise et de chaque type de travail nécessaire à la production d'une unité de chaque type de travail. On peut noter θ le vecteur des coefficients de réduction du travail complexe au travail simple, R la matrice qui décrit la production des marchandises par les différents types de travail, Q celle qui décrit la production des différents types de travail par les produits, T celle qui décrit leur production par eux-mêmes.

L'équation de détermination de la valeur dans le système de Leontief, $v = Av + l$, se dédouble dès lors en deux équations² :

$$v = Av + R\theta + l$$

$$\theta = Qv + T\theta + m$$

Cependant, Morishima ne poursuit pas son analyse du système de Marx sous cette hypothèse, car elle impliquerait des degrés d'exploitation pour différents types de travailleurs³. Cette formalisation à la Leontief de l'intuition de Smith est reprise par Alessandro Roncaglia⁴. Celui-ci insiste particulièrement sur la disproportion entre coefficients de conversion du travail complexe et l'échelle des salaires.

Cette disproportion dépend bien sûr de la théorie exacte des salaires adoptée. Mais si on suppose qu'il s'agit simplement d'un prolongement de la théorie générale des prix de production, alors le salaire supplémentaire du travail complexe doit résulter de l'application du taux uniforme de profit aux différents intrants qui le composent. Dans ce cas, cette

1 *Ibid.*

2 Michio Morishima, *Marx's economics, op. cit.*, p. 192.

3 *Ibid.*, p. 193.

4 Alessandro Roncaglia, « The reduction of complex labour to simple labour », *Bulletin of the Conference of Socialist Economists*, n° 9, automne 1974, p. 3 sq.

disproportion a exactement les mêmes raisons mathématiques que celle entre valeurs et prix de production : elle résulte de l'hétérogénéité des compositions organiques des procédés de formation des différents types de forces de travail¹.

Cette approche a le mérite de l'élégance et de la sobriété, car elle réduit le travail complexe au travail simple au moyen du même cadre mathématique que celui utilisé pour calculer, en général, le temps de travail incorporé et les prix de production. Dans ce cadre, l'écart entre salaire et complexité du travail s'explique par la composition organique du procédé de production – comme l'écart, pour n'importe quel produit, entre prix de production et temps de travail incorporé.

Mais la satisfaction formelle passée, cette unicité du cadre formel peut inspirer une certaine méfiance – ne dissout-elle pas la singularité de la force de travail par rapport aux autres marchandises ? Arrêtons-nous un instant sur l'interprétation de cette analogie. La composition organique désigne l'importance relative du travail mort par rapport au travail vivant. Appliquer cette catégorie au travail complexe signifierait donc qu'il a deux composantes – du travail vivant qui est aussi du travail simple, tout ce qui l'excède n'étant que la restitution d'un travail mort emmagasiné par le salarié, acquis lors de la formation. C'est la critique apportée par Ramon Tortajada au modèle de Morishima et Roncaglia :

Cette procédure conduit à une distinction entre deux types de travail au sein du travail total effectué par un travailleur qualifié. D'un côté, le travail simple que tout travailleur, quelque soit son degré de qualification, peut fournir. De l'autre, la quantité de travail direct et indirect requis pour la production de la 'qualification'. En d'autres termes, il y a, d'une part, le travail qui crée de la valeur et de la survaleur – c'est le travail non qualifié (effectué par un travailleur non qualifié, ou contenu dans le travail effectué par un travailleur qualifié) ; et d'autre part, le travail incorporé dans la 'qualification', qui est simplement transféré aux marchandises sans la création d'aucune valeur supplémentaire².

Mais si on transpose ici les catégories de Marx, la rémunération de ce travail mort constituerait alors du capital constant, non du capital variable ; il devrait transmettre sa valeur au produit sans en créer, sans être donc source de survaleur ou objet d'exploitation³. Le salarié qualifié est ainsi traité par le modèle comme un capitaliste qui aurait investi dans sa propre force de travail. On s'approche ici des théories de la qualification comme capital humain

1 *Ibid.*, section 6, p. 12.

2 Ramon Tortajada, « A note on the reduction of complex labour to simple labour », *Capital & Class*, vol. 1, n° 1, 1977, p. 109.

3 « Seul le travail simple est exploité » (*ibid.*, p. 110).

issues des travaux de Gary Becker¹, et on s'éloigne de Marx qui ne suggère rien de tel. Il ne décrit pas le travail complexe comme une combinaison de travail vivant et de travail mort, mais simplement comme un concentré de travail vivant, comme une version plus ramassée du travail simple.

L'intensité du travail. — Pour définir le travail abstrait, Marx montre que les activités concrètes diverses, comme la confection et le tissage, « sont l'une et l'autre une dépense productive de matière cérébrale humaine, de muscles, de nerfs, de mains, etc². » Cela suggère que le travail se définit par l'effort ; dès lors, la réduction du travail complexe devrait se faire en fonction de l'intensité de l'effort. Cette voie a notamment été suivie, à la fin du XIX^e siècle, par Leon von Buch³, prolongée en un autre sens par Eduard Sacher⁴.

Cette approche est intéressante, surtout si l'on souhaite faire de l'exploitation un concept normatif. Mais son application empirique se heurte à un difficile problème d'objectivation. Il existe en effet de nombreuses différentes de mesurer la pénibilité ou l'effort. Comme le note Sina Badiei, cette méthode peut être relativement satisfaisante « quand il y a une forme de travail unique », qui ne se décline donc que par des intensités différentes, mais elle l'est bien moins lorsqu'il s'agit de distinguer de comparer des travaux de forme distincte, et en particulier le travail manuel et le travail intellectuel⁵.

L'approche par le salaire. — J'ai cité plus haut le texte de Smith pour qui le rapport du travail complexe au travail simple « n'est réglé sur aucune balance exacte ; c'est en marchandant et en débattant les prix de marché qu'il s'établit ». Les salaires monétaires relatifs seraient donc en pratique les meilleurs indicateurs quantitatifs de la proportion entre les différents travaux. Or on peut interpréter dans le même sens les textes de Marx sur la réduction du travail complexe, et en particulier la formule, déjà citée elle aussi, selon laquelle « les différentes proportions selon lesquelles différents types de travail se trouvent ramenés

1 Gary S. Becker, *Human capital. A theoretical and empirical analysis*, New York, Columbia University Press, 1964.

2 *Capital*, liv. I, section I, chap. 1, p. 48 [50].

3 Leo von Buch, *Intensität der Arbeit, Wert und Preis der Waren*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1896, cité par Gérard Jorland, *Paradoxes du capital*, op. cit., p. 145-7.

4 Eduard Sacher, *Die Gesellschaftskunde als Naturwissenschaft*, Dresde et Leipzig, E. Pierson, 1899, p. 9-11, cité par Jorland, *Paradoxes du capital*, op. cit., p. 147-8.

5 Sina Badiei, *Économie positive et économie normative chez Marx, Mises, Friedman et Popper*, Paris, Éditions matériologiques, 2022, chap. 1 - « La critique non normative du capitalisme chez Marx », p. 79.

par réduction à l'unité de mesure que constitue le travail simple sont établies au terme d'un processus social qui se déroule dans le dos des producteurs ».

Plusieurs auteurs dans la tradition marxiste ont recouru à cette convention, notamment les fondateurs de la 'Nouvelle Interprétation' sur laquelle je reviendrai plus loin¹, et par ceux qui la défendent aujourd'hui, comme Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara².

Cependant, bien avant la naissance de la Nouvelle Interprétation, cette procédure de réduction du travail complexe au travail simple avait été l'objet de la critique d'Eugen von Böhm-Bawerk. Dans sa critique systématique du *Capital*, celui-ci notait :

L'argumentation de Marx est complètement circulaire. L'enquête porte sur les rapports d'échange entre marchandises : pourquoi, par exemple, une statuette qui a coûté un jour de travail à un sculpteur s'échange-t-elle contre un chargement de pierres qui a coûté au casseur de pierres cinq jours de travail [...]. Marx dit que le rapport d'échange est tel parce qu'un jour de travail du sculpteur est réductible à exactement cinq jours de travail non qualifié. Et pourquoi est-il réductible à exactement cinq jours ? Parce que l'expérience montre qu'il y est réduit par un processus social. Et qu'est-ce que ce processus social ? Le même processus qui doit être expliqué³.

Certes, notre but ici n'est pas celui que Böhm-Bawerk assigne à la théorie de la réduction du travail complexe : comme nous l'avons vu plus haut, la mesure de l'exploitation peut s'effectuer indépendamment de la théorie explicative des prix et des salaires. Pourtant, le procès en tautologie que Böhm-Bawerk adresse à la réduction par les salaires conserve une certaine pertinence dans les débats sur l'exploitation, notamment parce qu'en acceptant que les salaires relatifs déterminés sur le marché nous renseignent sur la complexité des différents travaux, on se rend dépendant de la manière dont les salaires sont mesurés ou catégorisés.

Pour appliquer empiriquement une telle approche, il faudrait en effet une définition claire des rémunérations qui sont salariales et de celles qui ne le sont pas. Du point de vue de la comptabilité nationale, la définition du salaire est juridique, et dépend donc de l'institution juridique du contrat de travail. Cela exclut donc les travailleurs ubérisés, juridiquement indépendant mais salariés de fait. Inversement, cela inclut dans le salariat les dirigeants salariés, et la complexité de leur travail est donc considérée comme immense, à proportion de leur revenu. De telles conséquences sont inévitables si l'on suit la définition juridique du

1 Duncan Foley, « The value of money, the value of labor power and the Marxian transformation problem », *Review of Radical Political Economy*, vol. 14, n° 2, 1982, p. 41-42.

2 Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « One million miles to go. Taking the axiomatic road to defining exploitation », *Cambridge Journal of Economics*, n° 41, 2017, p. 1615-1616.

3 Eugen von Böhm-Bawerk, *Karl Marx and the close of his system, op. cit.*, chap. 4 - « The error in the marxian system. Its origin and ramifications », section II, p. 84.

salaires. Elles nous rappellent que la catégorisation juridique des revenus est effectuée par les agents eux-mêmes, en fonction de leurs intérêts et de leurs rapports de force mutuels.

Des études économétriques ont ainsi pu montrer qu'après des réformes qui changent l'imposition respective des revenus déclarés comme salaires ou bonus et comme dividendes ou intérêts, les dirigeants d'entreprise changent leur mode de rémunération en conséquence pour soumettre, dans la mesure du possible, leur rémunération au régime fiscal le plus avantageux : l'importance de ces effets a été montrée dans des cas aussi différents que l'Inde que les États-Unis¹.

En somme, l'évaluation de la complexité du travail à proportion du salaire perçu n'est pas en soi une solution au problème de l'hétérogénéité du travail. Elle déplace plutôt le problème, le repoussant vers la catégorisation des rémunérations comme salaire ou non, ou le découpage, dans une même rémunération, entre sa part salariale et sa part non salariale.

Approche homogène. — Cette approche est en un sens, la plus simple, la plus proche peut-être du sens communément attribué à des expressions comme « travail incorporé » et « travail commandé ». Samuel Bowles et Herbert Gintis ont défendu l'intérêt de cette approche ; tout en insistant sur l'hétérogénéité irréductible des différents types de travail, ils proposent aussi une mesure en « heures de travail commun » (*common labour hours*)².

Le plus surprenant est la rareté de cette approche parmi les économistes marxistes. Ainsi, le choix de Bowles et Gintis leur est reproché par Morishima, qui ne peut trouver « à peu près aucune justification pour ce traitement égalitaire du travail hétérogène³ ».

On peut émettre une hypothèse pour la relative indifférence par laquelle a été traitée cette hypothèse qui paraît la plus immédiate sur le plan logique. En effet, si on adoptait une telle hypothèse, la ligne de partage entre exploités et exploités s'éloignerait considérablement du partage entre capitalistes et travailleurs. Certes, les capitalistes sans revenu salarial seraient toujours du côté des exploités. Mais ils y seraient rejoints systématiquement par les salariés bien payés, car on suppose que leur travail contribué est le

1 Sur le cas indien, je me réfère à l'étude des effets d'une réforme fiscale de 1992 sur le secteur industriel par Jagadeesh Sivadasan et Joel Slemrod, « Tax law changes, income-shifting and measured wage inequality. Evidence from India », *Journal of Public Economics*, vol. 92, n° 10-11, 2008, p. 2199-2224.

Sur les États-Unis, une synthèse des résultats existants est proposée par Wojciech Kopczuk et Eric Zwick, « Business incomes at the top », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 34, n° 4, 2020, p. 27-51.

2 Samuel Bowles et Herbert Gintis, « The Marxian theory of value and heterogeneous labour. A critique and reformulation », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 1, n° 2, juin 1977, p. 185.

3 Michio Morishima, « S. Bowles and H. Gintis on the Marxian theory of value and heterogeneous labour », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, n° 3, sept. 1978, p. 308.

même que celui des salariés mal payés qui travaillent autant d'heures. Cela conduirait à ranger du côté des exploiters, au sein de chaque pays, une bonne partie du salariat qualifié – bien au-delà des seuls cadres dirigeants – et surtout, à l'échelle internationale, à peu près toute la population des pays occidentaux. Un résultat qui peut paraître embarrassant à beaucoup.

Apparaît ici un point important. Les différentes conventions comptables possibles pour la réduction du travail complexe au travail simple ont des implications massives et directes pour la cartographie sociale de l'exploitation. Si l'on suit l'approche par le salaire, alors par construction une personne dont le revenu tombe sous la catégorie juridique du salaire, si important soit-il et si déconnecté de l'effort fourni, ne sera jamais classée comme exploitée. Si on suit l'approche par la qualification, alors les inégalités salariales proportionnées aux diplômes ou à la durée des études ne témoignent pas d'une exploitation, mais des salariés peuvent être exploités si leur revenu est décorrélié de leur qualification, comme dans le cas des cadres dirigeants. Si on suit l'approche par l'effort, alors de nombreux salariés seront exploités, de même que dans l'approche homogène, mais avec une ligne de partage différente (et dépendant bien sûr, comme nous l'avons vu, de la manière dont l'effort ou l'intensité du travail seraient définis et mesurés) : les exploités seraient avant tout les travailleurs manuels, même relativement bien payés, alors qu'on trouverait plus facilement du côté des exploités des salariés occupant un travail de bureau.

Une autre manière encore de le dire est que chacune de ces options méthodologiques est implicitement porteuse d'une certaine conception de la société sans exploitation : abolition des profits mais préservation de l'échelle des salaires, rémunération égale de tous¹, rémunération en fonction de la qualification, rémunération en fonction de la pénibilité. On peut alors être tenté de renverser la démarche, et de sélectionner le critère de réduction du travail complexe en fonction de la conception sous-jacente de la société sans exploitation : j'y reviendrai à la fin du chapitre, lorsque je discuterai l'approche contrefactuelle de l'exploitation développée par John Roemer pour échapper aux apories présentées ici.

4. Issues

Dans les années 1980 et suivantes, alors qu'il devient de plus en plus clair que les modèles du type de ceux que nous avons évoqués sont incapables de démontrer les

1 Il s'agit ici de la rémunération en termes de travail commandé, indépendamment du caractère monétaire ou marchand d'une telle société socialiste.

propositions de Marx, pour les raisons que nous avons dites, différentes redéfinitions relativement radicales des termes du problème sont proposées pour sortir de cette impasse. J'examinerai celles qui me paraissent être les quatre principales : l'interprétation temporelle à système unique, la nouvelle interprétation, la conception libérale et la comparaison avec un contrefactuel socialiste.

4.i. *L'interprétation temporelle à système unique*

Cette interprétation part d'une critique des modèles dans lesquels s'était mené le débat, qui sont ceux que j'ai cités jusqu'ici, qualifiés de néo-ricardiens. Dans ces modèles, comme nous l'avons vu, la valeur, c'est-à-dire le temps de travail incorporé, n'est pas calculée historiquement, généalogiquement, mais comme le temps de travail nécessaire à la reproduction de la marchandise à l'instant étudié, aux conditions actuellement en vigueur. Il s'agit donc d'une conception simultanéiste de la valeur. D'autre part, nous avons vu également que, du fait des difficultés posées par l'algorithme de la transformation de Marx, ces différents modèles comportent deux équations matricielles (c'est-à-dire deux systèmes d'équations) distinctes l'une de l'autre, l'une pour la détermination des prix, l'autre pour la détermination des valeurs. Il s'agit donc d'une conception à deux systèmes.

C'est le premier point qui la cible du premier article de ce courant théorique, qui défend la « détermination de la valeur comme processus » :

Dans cette conception [néoricardienne], la valeur des marchandises utilisées comme moyens de production dans une période est déterminée simultanément à la valeur du produit de cette période. Mais lorsque nous observons que les moyens de production utilisés à la période t ont été produits à la période $t-1$, cela rend suspecte la détermination néoricardienne de leur valeur¹.

L'argument philologique repose alors sur un point du livre III du *Capital* que nous avons déjà évoqué. Lorsqu'il propose sa méthode de transformation des valeurs en prix de production, Marx ne transforme pas les prix des intrants, qu'il suppose égaux à leurs valeurs. À partir de Bortkiewicz, toute la littérature sur le sujet avait considéré qu'il s'agissait d'une erreur à corriger : s'il y a disproportion entre prix et valeurs, alors elle existe pour les marchandises employées dans le procès de production comme dans les marchandises produites. C'est pourtant bien ce que conteste l'interprétation temporelle, selon laquelle ce

1 John Ernst, « Simultaneous valuation extirpated. A contribution to the critique of the neo-ricardian concept of value », *Review of Radical Political Economics*, vol. 14, n° 2, 1982, p. 88.

sont les néo-ricardiens qui, pour faire rentrer la théorie de la valeur de Marx dans leur cadre, « sont forcés de lui imputer un concept de valeur qui permette de transformer les intrants¹ ».

On comprend alors que l'interprétation temporelle se dise aussi à système unique. En effet, depuis Bortkiewicz, les modèles néo-ricardiens distinguaient soigneusement entre les grandeurs en temps de travail et les grandeurs en monnaie. Au contraire, l'interprétation dont nous parlons ici assume de calculer la valeur comme la somme du prix des intrants, et du travail vivant ajouté, comme Andrew Kliman et Ted McGlone l'expriment clairement :

Marx a ainsi indiqué qu'il prenait le coût [*cost-price*] comme *donné*, une grandeur *donnée* de valeur représentée par un *prix donné*, sans présupposer que cette grandeur devrait être égale à la valeur des moyens de production (et de la force de travail) utilisés. En conséquence, ni sa procédure de transformation ni les égalités agrégées qui en résultent ne dépendent de cette hypothèse comme on le suppose souvent².

Pour illustrer ce procédé, nous devons commencer (et ainsi à chaque nouvelle période) avec des prix donnés pour les intrants. Ces prix sont des prix monétaires, des sommes de monnaie. Comme nous l'avons noté, l'apparition de sommes de monnaie et donc l'existence de la monnaie (qui possède une valeur définie) sont nécessairement présupposées. [...] Chaque nombre dans notre exemple signifie donc à la fois un prix et une quantité de valeur³.

C'est ce qui se confirme dans l'équation de détermination de la valeur proposée par les mêmes auteurs dix ans plus tard⁴ :

$$v_{t+1} = Ap_t + l$$

Comme on le voit, cette équation est similaire en apparence à l'équation néoricardienne de détermination de la valeur : $v = Av + l$. Elles sont en effet deux interprétations de la même idée, selon laquelle le travail incorporé dans une marchandise est la somme du travail vivant ajouté dans le processus de production, et du travail déjà incorporé dans les moyens de production. Deux différences apparaissent néanmoins lorsqu'on passe de l'équation néoricardienne à l'équation de Kliman et McGlone, qui reflètent les deux spécificités de ce courant : d'une part des indices temporels, la valeur au temps $t+1$ dépendant des variables au temps t ; d'autre part dans le membre de droite, les valeurs sont remplacées par les prix.

1 *Ibid.*, p. 85.

2 Andrew Kliman et Ted McGlone, « The transformation non-problem and the non-transformation problem », *Capital & Class*, vol. 12, n° 2, 1988, p. 64.

3 *Ibid.*, p. 72. Je prends ici Ernst, Kliman et McGlone comme représentants de ce courant. Ils ne sont pourtant pas les seuls, et on pourrait également se référer à Alan Freeman ou Guglielmo Carchedi.

4 *Ibid.*, § « The temporal single-system interpretation », p. 37.

C'est cette seconde substitution qui me paraît la plus significative. En effet, l'interprétation de la notion même de valeur devient alors très difficile. La valeur, chez les néoricardiens, est le temps de travail socialement nécessaire à la reproduction d'une marchandise dans les conditions actuelles. En d'autres termes, c'est le temps de travail qui serait effectivement incorporé dans la marchandise si elle était reproduite entièrement à partir des conditions actuelles. On pourrait aussi proposer une définition historique de la valeur. L'équation serait alors $v_{t+1} = A.v_t + l$. Pour calculer les valeurs, il faudrait alors connaître l'histoire réelle de la production depuis le début de l'histoire du travail humain. C'est impossible en pratique, mais la définition serait cohérente, et pourrait être interprétée comme travail effectivement, historiquement incorporé dans une marchandise.

Au contraire, la définition de Kliman et MacGone ne peut pas être interprétée en termes de travail incorporé. La somme qu'ils écrivent est la somme entre une quantité de travail vivant et une quantité de monnaie.

Dans certaines formulations de leurs théories, ils ajoutent un coefficient numérique de conversion de la monnaie en valeur, *epsilon*, l'expression monétaire du temps de travail. Il ne s'agit cependant là que d'une conversion proportionnelle, qui n'est donc pas apte, en général, à convertir les quantités monétaires en temps de travail incorporé, comme nous l'avons vu. Les auteurs en sont bien conscients, ne prétendant pas à l'égalité entre prix et valeurs.

Comme le dit un commentateur :

Selon la lecture conventionnelle de Marx, la valeur est la somme du travail abstrait incorporé directement et indirectement dans la production d'une marchandise. [...] Mais pour Kliman, la valeur est la somme du travail vivant effectué et de l'équivalent en valeur de l'argent dépensé pour les moyens de production¹.

Ce que l'interprétation temporelle à système unique appelle « valeur » d'une marchandise ne mesure donc pas, et ne prétend pas mesurer, le temps de travail incorporé dans celle-ci. Cette interprétation ne répond donc pas à la question qui, posée par Marx, guide ce chapitre, c'est-à-dire la détermination de l'exploitation comme écart entre travail commandé et travail contribué dans une société capitaliste.

Notons que la critique que nous adressons ici porte uniquement, au niveau conceptuel, sur la définition de la valeur. L'interprétation temporelle à système unique propose également une théorie économique au sens d'une théorie de la dynamique des variables observables, prix et quantités produites. C'est une tâche pleinement légitime. Le concept même de prix de

1 Simon Mohun, « On the TSSI and the exploitation theory of profit », *Capital and class*, n° 81, 2003, p. 93.

production tel qu'il se présente chez Marx, nous l'avons vu, est un concept d'équilibre, mais il est légitime de chercher à étendre ce cadre, d'autant qu'il existe bien par ailleurs dans le *Capital* des éléments de théorie dynamique hors équilibre. C'est ce qu'ont remarqué certains de ses lecteurs hétérodoxes, comme Joseph Schumpeter¹ ; et cela a inspiré le développement de modèles hors équilibre, comme celui de Richard Goodwin².

L'hypothèse d'équilibre qui est implicite dans les modèles néo-ricardiens constitue bien une limite de ces modèles. Il y a pourtant plusieurs modèles hors équilibre possibles, et ceux qui sont proposés par l'interprétation temporelle à système unique ne semblent pas reposer sur des hypothèses plausibles sur le comportement des capitalistes et des travailleurs³. Mais ce n'est pas ici notre objet ; la leçon qui nous importe ici est que cette interprétation n'a pas de théorie du travail incorporé.

4.ii. *La nouvelle interprétation*

L'approche que nous avons adoptée jusqu'ici, consistant à insister sur la conversion entre grandeurs monétaires et temps de travail incorporé, nous place en bonne position pour présenter la « Nouvelle Interprétation », défendue notamment par Gérard Duménil et Duncan Foley. Dans un texte rétrospectif, ce dernier précise le point de départ de la démarche :

La thèse principale, architectonique, chez Marx, est que le système d'échange de marchandises fondé sur la monnaie est en même temps un système de distribution du temps de travail social⁴.

Ils proposent alors de partir d'une conversion agrégée : l'ensemble de la production nette (une fois déduction faite de la reproduction des intrants) d'une période incorpore l'ensemble du travail vivant contribué au cours de cette période. La grandeur monétaire de cette production nette commande donc cette quantité totale de travail vivant. Cela détermine

1 Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, trad. G. Fain, Paris, Payot, 1984 [1942], coll. « Bibliothèque scientifique », partie I, chap. 1 - « Marx l'économiste », p. 68-69.

2 Richard M. Goodwin, « A growth cycle », dans Charles H. Feinstein (dir.), *Socialism, capitalism and economic growth. Essays presented to Maurice Dobb*, Cambridge University Press, 1967, p. 54-8.

3 Comme le montrent de manière différente Roberto Veneziani, « The temporal single-system interpretation of Marx's economics : a critical evaluation », *Metroeconomica*, vol. 55, n° 1, 2004, p. 96-114, et Sina Badieli, *Économie positive et économie normative, op. cit.*, chap. 1, section 3.7.1 - « L'interprétation de Kliman (TSSI) », p. 160 sq.

Pour une synthèse récente sur les modèles marxistes de déséquilibre, voir Jonathan Cogliano, Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « Computational methods and classical-Marxian economics », *Journal of Economic Surveys*, n° 36, 2022, p. 310-349.

4 Duncan Foley, « Recent developments in the labor theory of value », *Review of Radical Political Economics*, vol. 32, n° 1, 2000, §3 - « Marx's labor theory of value and historical materialism », p. 8.

la valeur de la monnaie, définie comme « rapport du temps de travail direct agrégé à la valeur ajoutée [prix de la production nette] agrégée¹ ».

Formellement, si Y est le vecteur de la production nette totale, ce coefficient de conversion de l'argent en travail commandé s'écrit² :

$$m = \frac{lY}{p(I-A)Y}$$

Au numérateur est le temps de travail total nécessaire à la production de Y , au dénominateur le prix total de cette production nette.

Il s'agit d'un coefficient numérique, non d'un vecteur. De ce que le revenu monétaire total commande le travail vivant total, la nouvelle interprétation déduit qu'une fraction donnée de ce revenu monétaire total commande une fraction équivalente du temps de travail total. Voici comment Duncan Foley l'explique pour un cas particulier mais crucial, la valeur du revenu salarial :

Dans une transaction qui implique de la valeur, ce qui change de main est le contrôle d'une part du temps de travail social abstrait total. La valeur de la force de travail, dans cette perspective, est la fraction du temps de travail social abstrait total auquel le salaire des travailleurs leur donne le droit [*claimed by workers in the form of the wage*]. [...] Pour suivre cette voie, nous devons interpréter la valeur de la force de travail en général comme le salaire monétaire multiplié par la valeur de la monnaie, même dans les cas où les prix des marchandises individuelles ne sont pas proportionnels à leurs valeurs travail³.

La dernière phrase montre que Foley est bien conscient qu'il s'agit d'une fiction : en raison de la disproportion entre prix et temps de travail incorporé, les produits achetés avec une certaine quantité de monnaie peuvent incorporer, selon les cas, moins ou plus de travail que ce qui est prédit par la simple application du coefficient m . Ainsi, la valeur du revenu d'un agent, travailleur ou capitaliste, n'est pas égale au temps de travail incorporé dans les marchandises qu'il achète ou consomme : « il est clair qu'en général le prix d'une marchandise quelconque multiplié par la valeur de la monnaie telle que nous l'avons définie ne sera pas égale à la valeur travail de la marchandise⁴ ».

1 Duncan Foley, « The value of money... », art. cit., p. 41. Je prendrai ici ce texte pour représentant de la Nouvelle interprétation. J'aurais pu également me fonder sur les textes de Gérard Duménil de la même époque, comme son livre *De la valeur aux prix de production. Une réinterprétation de la transformation*, Paris, Economica, 1980.

2 *Ibid.*, p. 46, note 7.

3 *Ibid.*, p. 42.

4 *Ibid.*, p. 43.

Il est vrai que cette égalité reste vraie en l'ensemble, et donc en moyenne. Mais rien ne dit que les écarts à la moyenne soient de simples contingences distribuées aléatoirement. Il est possible et même probable que les achats des différents groupes sociaux se portent vers des produits différents, issus de branches différentes caractérisées par des compositions organiques distinctes. On peut ici en particulier penser à la conjecture de Marx, selon laquelle la production de biens de production (achetés par les capitalistes) requerrait une composition organique plus importante que la production de biens de consommation. Dans ce cas, une quantité d'argent, détenue par un capitaliste, commandera probablement moins de travail que la même quantité d'argent détenue par un travailleur.

Ainsi, la Nouvelle interprétation ne définit plus la valeur du revenu monétaire comme travail commandé par ce revenu, par l'intermédiaire d'achats de produits, mais comme la « fraction du temps de travail total » auquel ce revenu donne le droit (*claimed*). Ce terme de *claim*, qui revient fréquemment sous la plume de Foley, est le symptôme, me semble-t-il, du contournement de la catégorie de travail commandé. En réalité, comme nous l'avons vu, une certaine quantité d'argent ouvre un droit sur différentes marchandises de même prix mais de travail incorporé différent, et le *claim* ne porte donc pas sur une fraction donnée du travail total mais sur un ensemble de fractions. D'une manière différente de l'interprétation temporelle à système unique, la Nouvelle interprétation renonce donc, elle aussi, à assigner à chaque agent une quantité de travail contribué et une quantité de travail effectivement ou plausiblement commandé par son revenu.

Il vaut cependant la peine d'examiner la défense de la Nouvelle Interprétation par Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, deux économistes marxistes contemporains dont les écrits m'ont d'ailleurs aidé dans la rédaction de ce chapitre. Dans une série d'articles, ils montrent que la Nouvelle Interprétation est la seule qui satisfasse, dans un cadre général incluant des technologies non linéaires et du travail hétérogène, une série d'axiomes qu'ils considèrent comme constitutifs de toute théorie de l'exploitation¹.

1 Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « Exploitation in economies with heterogeneous preferences, skills and assets. An axiomatic approach », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 27, n° 1, 2015, p. 8-33.

Naoki Yoshihara, « A progress report on marxian economic theory. On the controversies in exploitation theory since Okishio », *Journal of Economic Surveys*, vol. 31, n° 2, 2017, p. 632-659.

Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « One million miles to go... », art. cit.

Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « The theory of exploitation as the unequal exchange of labour », *Economics & Philosophy*, vol. 34, n° 3, 2018, p. 381-409.

Leur approche est cependant critiquable pour deux raisons. D'une part, comme cela a été évoqué plus haut, ils choisissent d'évaluer la complexité de travail contribué au salaire reçu, en insistant sur le nombre d'auteurs qui les ont précédés dans ce choix, mais en négligeant de mentionner l'importance dans ce débat des propositions concurrentes que nous avons citées plus haut, et surtout les arguments importants en faveur de ces propositions. Implicitement, ils naturalisent donc le revenu de tout agent classé comme salarié, excluant qu'il puisse être un exploiteur.

D'autre part, ils définissent le travail commandé par le contenu en travail d'un panier de biens – le 'panier de référence de l'exploitation', *exploitation reference bundle* – qui peut être acheté par le revenu du travailleur, sans aucune garantie que ce soit le panier effectivement acheté, ni de prise en compte de la variété des choix d'achat possibles des agents économiques¹ ; de plus, ils mesurent le travail incorporé dans ce panier par un procédé de production, sans garantie que ce soit le procédé effectivement utilisé, ni de prise en compte de la variété des procédés². Comme chez Duménil et Lévy, il ne s'agit donc pas tant de mesures du travail contribué et commandé que de mesures monétaires renommées mesures du travail – ce qui permet de maintenir sans cesse à l'esprit du lecteur l'importance du travail dans l'économie capitaliste, mais pas de calculer qui est exploiteur et qui est exploité selon la définition marxienne en temps de travail.

4.iii. L'approche libérale

En 2000, le sociologue Aage Sorensen propose de prendre acte de l'échec de l'approche marxiste de l'exploitation et des classes en termes de surtravail pour la refonder sur de nouvelles bases :

C'est Marx qui propose le concept de classe comme exploitation théoriquement le plus ambitieux. Il explique comment des intérêts antagoniques émergent, engendrant des conflits de classe. Mais cette théorie repose sur une théorie de la valeur travail qui a été abandonnée par la théorie économique.

[...] Il y a une autre solution : maintenir l'insistance de Marx sur les droits de propriété comme la source de l'exploitation, mais ne pas considérer toute richesse comme source de l'exploitation. Je propose plutôt de restreindre l'exploitation aux inégalités engendrées par la propriété ou la possession d'*actifs rentiers* [*rent-producing assets*]. Ces actifs ou ressources produisent des inégalités où l'avantage du propriétaire est obtenu au détriment des non

1 Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « One million miles to go... », art. cit., p. 1618.

2 *Ibid.*, p. 1619.

propriétaires. Ces non propriétaires seraient dans une meilleure situation si l'actif rentier était redistribué ou éliminé. Un concept de *classe comme exploitation* fondé sur le concept de rente est cohérent avec la théorie économique moderne et évite par conséquent les problèmes de la théorie de la valeur travail¹.

Sorensen justifie ainsi sa proposition. La théorie économique néoclassique, qu'il identifie à la « théorie économique moderne », aurait démontré que sur un marché concurrentiel, le salaire correspond à la contribution du travailleur ; la rémunération de tous les facteurs de production, y compris le capital, à leur productivité marginale, serait ainsi mutuellement bénéfique et ne serait pas la base d'un antagonisme d'intérêts². Au contraire, la rente désigne, par définition, un revenu qui n'est pas nécessaire pour qu'un facteur de production soit fourni, mais qui est capturé par son propriétaire grâce à des entraves à la concurrence ; il représente donc un prélèvement sans fonction sociale et il est bien la base d'un antagonisme d'intérêts³.

Se présentant comme une issue aux difficultés internes de la théorie marxiste, la proposition de Sorensen représente donc en réalité une rupture nette avec cette tradition et, plus généralement, avec la pensée socialiste. Les exploités sont les rentiers et non plus les capitalistes ; la base de l'exploitation est dans les monopoles et les coûts de transaction, et non plus dans la propriété privée des moyens de production ; l'horizon politique n'est pas le socialisme, mais un capitalisme concurrentiel.

Sorensen reconnaît qu'en partant de la quête sociologique d'une théorie des antagonismes sociaux, il rejoint des concepts et des représentations proposés par Alfred Marshall⁴, l'une des figures fondatrices de la tradition économique néoclassique. Or l'un des élèves de Marshall, Arthur Pigou, avait lui-même proposé une théorie de l'exploitation sur le marché du travail voisine de celle de Sorensen :

Les travailleurs sont exploités au sens où ils sont payés moins que la valeur de leur produit marginal net pour les entreprises qui les emploient⁵.

1 Aage B. Sorensen, « Toward a sounder basis for class analysis », *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 6, mai 2000, p. 1531-2.

2 *Ibid.*, p. 1531.

3 *Ibid.*, p. 1536.

4 *Ibid.*, p. 1537.

5 Arthur C. Pigou, *The Economics of welfare*, 4^e éd., Londres, Macmillan, 1932, partie III, chap. 14 - « Interference to raise wages in places and occupations where they are unfair », §3, p. 551. Le concept est étudié pour lui-même dans l'Appendice III.10 - « The meaning of exploitation », p. 813-4.

Pour comprendre cette définition, il faut partir de la théorie néoclassique du marché du travail dans sa version la plus élémentaire. Selon cette théorie, dans des conditions parfaitement concurrentielles, chaque travailleur est rémunéré à sa productivité marginale, ou, dans les termes de Pigou, à la valeur de son produit marginal pour l'entreprise qui l'emploie – le produit marginal désigne l'incrément de production dû à l'emploi de ce travailleur individuel, par rapport à la situation où il y aurait un travailleur de moins.

Le raisonnement peut être rendu ainsi. Si le niveau des salaires était inférieur à la productivité marginale du travail, alors les employeurs feraient un profit net sur chaque heure de travail supplémentaire achetée et ils chercheraient donc à en acheter plus ; pour cela, ils monteraient les salaires, et le niveau de départ était donc en dessous du niveau d'équilibre. Inversement, si le niveau des salaires était supérieur à la productivité marginale du travail, les entreprises perdraient de l'argent avec les derniers travailleurs embauchés ; pour se débarrasser d'eux, elles baisseraient les salaires, qui étaient donc au départ sous leur niveau d'équilibre.

Ainsi, Pigou définit l'exploitation par référence à un contrefactuel de concurrence parfaite. Les salariés ne sont alors pas exploités du fait de l'inégale propriété des moyens de production, mais du fait des frictions sur le marché du travail, notamment du nombre limité d'employeurs disponibles et des obstacles à la mobilité des travailleurs entre les emplois. Cette conception est régulièrement reprise par les économistes néoclassiques contemporains, sous le nom d'exploitation pigouvienne ou d'exploitation tout court¹.

Or cette conception, outre sa postérité en sociologie grâce à Aage Sorensen, a également trouvé à la même période sa place en philosophie morale dans l'œuvre d'Alan Wertheimer. Pour Wertheimer, un agent en exploite un autre s'il tire de lui un avantage inéquitable (*unfair*). Mais cette caractérisation est sous-déterminée. Wertheimer reconnaît d'ailleurs qu'elle est compatible avec la définition marxiste classique si on considère un transfert net de travail abstrait comme inéquitable². Cette position ne lui paraît pourtant pas satisfaisante, et il retient une autre norme d'équité :

Le prix de marché concurrentiel est un prix auquel aucune des deux parties ne tire d'avantage inéquitable *spécial* de défauts particuliers de la capacité de l'autre partie à prendre des décisions ou de vulnérabilités spéciales dans sa

1 Par exemple une des références sur les imperfections concurrentielles sur le marché du travail : Alan Manning, *Monopsony in motion. Imperfect competition in labor markets*, Princeton University Press, 2003, qui introduit le terme dans le chap. 2 - « Simple models of monopsony and oligopsony », p. 30-31, en se référant à Pigou et à Hicks.

2 Alan Wertheimer, *Exploitation, op. cit.*, chap. 1 - « Overview », § « The definitional landscape », p. 10-11.

position. C'est le prix auquel aucune des parties en présence dans cette transaction particulière ne reçoit plus qu'elle ne recevrait si elles ne s'étaient pas rencontrées. On peut le considérer ou non comme un 'juste prix' en dernière instance, mais il est bien possible qu'il s'agisse du prix qui n'exploite pas [*nonexploitative price*], car aucune des deux parties ne tire de l'autre un avantage inéquitable¹.

Le marché concurrentiel lui sert donc de norme ou d'étalon de l'exploitation. Certes, Wertheimer ne nie pas que le résultat d'un marché concurrentiel puisse être injuste, mais il considère que cette injustice ne relève pas de l'exploitation². En matière d'exploitation, sa position est donc indistinguable d'une philosophie politique libérale qui ferait d'une société régulée par la propriété privée et la concurrence son horizon normatif.

Pigou et ses successeurs, Sorensen et Wertheimer visent prioritairement des situations où des agents privés en exploitent d'autres grâce à des positions de monopole ou de rente. Mais pour saisir toutes les conséquences de leur conception, il faut remarquer que celle-ci peut également être appliquée aux rapports entre les agents privés et l'État, le monopole de la violence permettant à celui-ci de prélever des ressources sans se soumettre aux lois de la concurrence. C'est l'idée qu'on trouve chez James Buchanan, le père de l'école du 'choix public', une tradition de pensée qui interprète les comportements politiques, en matière de politique économique en particulier, comme la recherche de rentes par des intérêts particuliers.

Buchanan utilise de manière récurrente dans son œuvre l'expression d'« exploitation fiscale » pour désigner les impôts que la majorité prélève sur les minorités à son profit. Il n'en fournit pas à ma connaissance de définition explicite, mais il s'en approche lorsqu'au cours d'un argument, il substitue au terme d'exploitation la formulation suivante : « la possibilité pour certains individus ou groupes d'imposer à d'autres des coûts externes³ ». Les 'coûts externes', ou externalités, désignent dans le vocabulaire économique néoclassique un coût imposé à un agent sans contrat librement consenti. Le contrefactuel implicite ici est donc bien celui d'une coordination économique assurée intégralement par la propriété privée et les contrats. Il est alors logique de considérer les prélèvements fiscaux reposant sur la force de

1 *Ibid.*, partie II, chap. 7 - « Unfair transactions », § « Hypothetical markets », p. 232.

2 *Ibid.*, p. 217.

3 James M. Buchanan et Gordon Tullock, *The Calculus of consent. Logical foundations of constitutional democracy* [1962], volume 3 de ses *Collected Works*, Indianapolis, Liberty Fund, 1999, partie 4, chap. 20 - « The Politics of the good society », p. 301.

coercition de l'État, qui sont effectivement une entrave à la propriété privée dans son sens le plus fort, comme la source par excellence de l'exploitation.

La même définition implicite est à l'œuvre dans un article postérieur¹ : Buchanan envisage des agents dotés de propriété privée initiale, et envisage un système fiscal par lequel ils financent un bien public qui leur profite à tous. Dans ce cas, toujours dans le langage de l'économie néoclassique, le système fiscal représente une amélioration de Pareto (c'est-à-dire consensuelle) par rapport à cet hypothétique état initial purement privé. Par contraste, Buchanan parle d'exploitation dès lors que certains agents sont des perdants nets du système socio-fiscal par rapport à leurs dotations primaires. Ici aussi, donc, c'est l'externalité qui est le critère de l'exploitation, et donc le respect de la propriété privée, si arbitraire que soit sa distribution primaire, qui caractérise une société sans exploitation.

Le penseur libertarien Murray Rothbard poursuit la même intuition dans une veine plus radicale en identifiant coercition et exploitation, ce qui lui permet d'écrire que « sur le marché les *deux* parties prenantes de l'échange en sont bénéficiaires ; sur le marché, par conséquent, il n'y a en aucun cas d'*exploitation*² ». Il y aurait ici matière à préciser les rapports internes entre les différentes approches néoclassiques, libérales et libertariennes de l'exploitation : en particulier, le libertarisme de gauche de Hillel Steiner, membre avec Roemer et Cohen du 'groupe de septembre' des marxistes analytiques, est bien loin de celui de Rothbard³.

Mais le but que je me suis donné dans cette thèse est de construire un concept d'exploitation qui puisse s'inscrire dans un discours de critique du capitalisme. Pour une telle entreprise, l'intuition libérale d'une élimination de l'exploitation par la concurrence et les libres contrats, n'est pas tant une issue qu'un défi : s'il s'agit de la seule reconstruction rationnelle du concept d'exploitation face aux difficultés de la mesure du surtravail, alors c'est l'entreprise même d'un concept socialiste d'exploitation qui est vouée à l'échec.

1 James M. Buchanan, « Taxation in fiscal exchange », *Journal of Public Economics*, vol. 6, n° 1-2, 1976, p. 17-29.

L'expression d'« exploitation fiscale » se retrouve également tout au long du livre coécrit avec Geoffrey Brennan, *The power to tax. Analytical foundations of a fiscal constitution* [1980], volume 9 de ses *Collected Works*, Indianapolis, Liberty Fund, 2000.

2 Murray Rothbard, *Power and market. Government and the economy*, Auburn, Ludwig von Mises Institute, 2006 [1970 pour la 1^{ère} éd.], chap. 2 - « Fundamentals of intervention », §2A - « Intervention and conflict », p. 16. Sa conception de l'exploitation se précise dans la conclusion de l'ouvrage, p. 318-9.

3 Hillel Steiner, « A liberal theory of exploitation », art. cit. Ces rapports sont l'objet d'un panorama détaillé dans l'article de Christian Lazzeri, « Justice acquisitive, liberté négative et exploitation : le libertarisme est-il cohérent ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 173-201.

4.iv. *L'approche contrefactuelle*

Jusqu'ici, les résultats de notre enquête sur la conception distributive de l'exploitation peuvent se décliner en trois étapes. Tout d'abord, du fait du problème de la transformation des valeurs en prix de production, il n'est pas possible de maintenir une théorie causale de la valeur travail car les prix de production peuvent en général se déduire des paramètres de l'économie sans invoquer les valeurs et l'interprétation temporelle à système unique ne parvient pas à réfuter ce point.

Nous avons ensuite vu qu'une analyse descriptive des flux de travail contribué et commandé, et une définition de l'exploitation fondée sur ces flux, n'est pas soumise au même type de critiques que la théorie causale de la valeur travail. En particulier, dans une économie à plusieurs branches de composition organique différente, interdépendantes entre elles, le modèle de Leontief permet de définir le travail incorporé dans les différents produits. Ce modèle ne prend pas en compte le choix des techniques, la spécificité du capital fixe, ni les choix de consommation. J'ai suggéré que ces limites, bien réelles, ne sont pas insurmontables en pratique, et que le modèle de Leontief, paramétré à partir des flux de consommation intermédiaire et finale observés, pourrait fournir une approximation raisonnable.

Troisièmement, j'ai insisté sur une autre limite de l'analyse des flux de travail, le problème de la réduction du travail complexe au travail simple. Il ne s'agit plus ici d'une simple approximation, puisque la convention retenue pour effectuer cette réduction est un déterminant de premier ordre de la cartographie sociale de l'exploitation obtenue. En particulier, la réduction par le salaire relatif, défendue par la 'Nouvelle interprétation', commode pour l'économiste puisqu'elle permet de s'en tenir à des calculs sur des grandeurs monétaires, n'est pas mieux fondée en raison que l'approche homogène, l'approche à la qualification ou l'approche par l'effort fourni.

J'ai montré plus haut comment, à chaque critère de réduction du travail complexe au travail simple correspond une cartographie sociale de l'exploitation ainsi qu'une conception implicite de la société sans exploitation. C'est cet implicite justement qui constitue le point de départ d'une conception alternative de l'exploitation, qui abandonne sa mesure par les flux de travail pour la définir par référence à un contrefactuel socialiste.

Cette conception a été proposée par John Roemer dans sa *Théorie générale de l'exploitation et des classes* de 1982. Je me suis déjà référé plusieurs fois à cet ouvrage dont les premières parties constituent une synthèse et une extension remarquables de tous les

débats des années 1970 sur le sujet, notamment des contributions d'Okishio, Morishima et Steedman. Mais dans son dernier chapitre, après avoir introduit le problème de l'hétérogénéité du travail, Roemer change de direction. Il coupe court aux raffinements dans la définition du travail contribué et incorporé – dont il était l'un des plus éminents spécialistes – pour proposer une autre définition.

Une coalition S , dans une société N , est exploitée si et seulement si : (1) il existe une alternative, qu'on peut concevoir comme hypothétiquement réalisable, qui serait meilleure pour S que sa situation présente ; (2) sous cette alternative, la coalition S' complémentaire à S ($S' = N \setminus S$) aurait une moins bonne situation qu'à présent. [...] Une troisième condition est également nécessaire pour éliminer certains cas bizarres : (3) S' domine S ¹.

La définition, on le voit, a une allure bien différente des définitions en termes de surtravail. Roemer, l'un des participants les plus sophistiqués aux débats des années 1970 sur la mesure du surtravail que j'ai passés en revue dans ce chapitre, est donc poussé par le contenu même de ces débats à adopter un autre point de vue – à quitter l'appareil conceptuel marxiste pour le sauver. Dans l'histoire des idées, l'approche contrefactuelle qu'il propose peut ainsi être considérée comme le prolongement organique de la théorie marxiste de l'exploitation en même temps qu'une rupture avec elle.

En suivant cette définition, les exploités sont ceux qui bénéficient du maintien des institutions économiques existantes, alors que les exploités sont ceux qui bénéficieraient du passage à des institutions nouvelles. Le contenu de la définition dépend bien sûr de ce système d'institutions contrefactuelles utilisé comme norme de référence. Un contrefactuel de libre propriété privée définit l'exploitation qu'il appelle féodale, car abolie par le passage à une économie marchande².

L'exploitation capitaliste, pour sa part, se voit définie en fonction d'un contrefactuel d'égale répartition de la propriété des moyens de production³. En d'autres termes, Roemer redéfinit l'exploitation capitaliste en ne partant plus de son contenu, les transferts nets de travail abstrait, mais de la condition de son abolition : la fin de l'inégale propriété des moyens de production. Ceux qui en bénéficieraient sont les exploités au sens capitaliste du terme, ceux qui y perdraient sont les exploités.

1 John Roemer, *General theory...*, *op. cit.*, chap. 7 - « A general definition and taxonomy of exploitation », §1 - « Exploitation and alternatives », p. 194-5.

2 *Ibid.*, §2 - « Feudal exploitation », p. 199 sq.

3 *Ibid.*, §3 - « Capitalist exploitation (with identical labor endowments) », p. 202 sq.

L'intérêt de cette définition vis-à-vis de toutes les considérations de ce chapitre sur les flux de travail est double. D'une part, à l'intérieur du cadre des modèles les plus simples comme le modèle de Leontief, Roemer montre que la définition contrefactuelle et la définition par les flux de travail coïncident¹. Les agents qui vendent leur force de travail à autrui bénéficieraient en effet de posséder leur quote-part des moyens de production de la société entière, alors que les agents qui salarient autrui ont plus que leur quote-part des moyens de production sociaux, et perdraient au change dans le passage au contrefactuel socialiste. D'autre part, la conception de Roemer s'applique aussi au-delà du modèle de Leontief, dans un modèle de von Neumann ou des représentations plus générales encore du fonctionnement de l'économie. Il sauve donc les propriétés remarquables du modèle de Leontief tout en les transposant à des modèles plus réalistes.

Enfin, Roemer définit une exploitation socialiste. De même que l'exploitation féodale était définie par référence à un contrefactuel capitaliste (libre propriété et libre marché), et l'exploitation capitaliste par référence à un contrefactuel socialiste (égale propriété des moyens de production), l'exploitation socialiste est définie par référence à un contrefactuel communiste. Celui-ci se définit par l'égal accès de chacun à toutes les ressources, ce qui comprend les moyens de production comme dans le contrefactuel socialiste, mais aussi les « ressources inaliénables », c'est-à-dire les talents et compétences de tous². En d'autres termes, la société socialiste tolérerait les inégalités dues aux inégales qualifications et compétences ; elles seraient pourtant la marque d'une ultime forme d'exploitation, qui ne serait abolie que par le passage au communisme.

On pourrait donc dire que la proposition de Roemer de redéfinir l'exploitation de manière contrefactuelle n'est pas tant une manière de clore le débat sur la bonne mesure de l'exploitation que de l'explicitier. Nous avons vu qu'il existe de bonnes raisons de mesurer le travail contribué de telle ou telle manière, et la question ne peut donc se trancher en des termes simplement descriptifs. Il paraît dès lors légitime de reconnaître que le débat sous-jacent est normatif et que les différentes conceptions de l'exploitation se distinguent par l'horizon normatif spécifique qu'elles visent implicitement.

L'un des intérêts de cette définition est qu'elle permet aussi d'étendre le débat au-delà des frontières de la théorie marxiste. Considérons ainsi ce que Roemer appelle l'exploitation féodale, définie par référence à une norme de propriété privée et de concurrence parfaite. Loin

1 *Ibid.*, théorème 7.2, p. 203.

2 *Ibid.*, §5 - « Socialist exploitation », p. 212.

de se réduire à la critique de la bourgeoisie montante contre les institutions féodales, cette norme est très proche de celle qui est implicite dans l'approche libérale de l'exploitation comme rapport rentier que j'ai discutée plus haut. Or, face à cette approche libérale, la définition de l'exploitation en termes de flux de travail se trouve dépourvue. Elles semblent avoir des objets différents, être de simples homonymes. On voit ici l'un des intérêts de l'approche contrefactuelle promue par Roemer : elle offre un cadre général dont la conception marxiste comme la conception libérale sont des cas particuliers¹. La conception libérale de l'exploitation comme appropriation rentière peut dès lors être critiquée à partir de l'horizon normatif qu'elle vise, une société gouvernée sans entraves par la propriété privée et la concurrence.

La force de l'approche contrefactuelle est donc sa souplesse. À toute théorie de l'exploitation correspond un horizon contrefactuel implicite, et il est possible de débattre de cet horizon. Si l'on comprend de cette manière la proposition de Roemer, on voit aussi que le contrefactuel socialiste qu'il propose peut, lui aussi, être discuté : le socialisme ne se réduit pas nécessairement à une économie de marché où chaque travailleur posséderait sa part du capital social. J'y reviendrai dans les prochains chapitres.

1 L'approche contrefactuelle est également le point commun aux différentes définitions de l'exploitation explorées par Marc Fleurbaey, « Facets of exploitation », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 26, n° 4, 2014, p. 653-676.

Chapitre 2

Exploitation et rapports de production

Dans le premier chapitre, nous avons vu que la définition de l'exploitation par le surtravail dans le *Capital* avait été étudiée et développée dans divers modèles au sein du marxisme néo-ricardien. Pour justifier le changement de point de vue que je m'appête à proposer dans ce chapitre, il peut être intéressant de commencer par une approche simplement extérieure et de se poser la question de la fécondité de cette école. On l'a vu, l'approche néo-ricardienne de l'exploitation a été portée à son accomplissement par John Roemer, et celui-ci en a basculé l'orientation, d'un débat sur la mesure correcte du travail contribué et du travail incorporé à un débat sur le contrefactuel socialiste.

Dans la *Théorie générale*, son projet est encore une reformulation plus précise ou une généralisation du concept d'exploitation qui est bien au centre de l'ouvrage. Mais Roemer ne tarde pas à radicaliser son geste intellectuel, en prenant ses distances avec la notion même d'exploitation. Dans sa production publiée, on peut ainsi constater un changement de cap dès 1985, sous deux formes. D'une part, il publie un article intitulé « Les marxistes doivent-ils s'intéresser à l'exploitation ? », qui répond à la question par la négative :

La théorie de l'exploitation, dans de nombreux cas, coïncide avec une position morale sous-jacente – qu'elle ne permet pas, cependant, de justifier. La théorie de l'exploitation, selon moi, est un domicile qu'il n'est plus nécessaire d'entretenir : il a abrité, le temps de son développement, une famille vigoureuse qui peut maintenant le quitter¹.

1 John Roemer, « Should marxists be interested in exploitation », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 14, n° 1, hiver 1985, §I - « Motivations for exploitation theory », p. 33. Dans les deux citations, c'est le terme « *ethical* » que je traduis par « moral ».

Ainsi, après avoir ramené la question de la mesure du surtravail à celle de la comparaison avec un contrefactuel socialiste (la « position morale sous-jacente »), Roemer considère que cette seconde question peut s'affranchir de la première. Les débats passés sur l'exploitation ont été féconds, mais seulement parce qu'ils ont été l'occasion de débats sur le socialisme. Roemer précise cette idée :

L'exploitation nous apparaît comme un détour redondant. Pourtant, [...] ce détour peut être considéré comme un supplément *inoffensif* à nos vraies préoccupations morales : inoffensif car bien qu'ils en soient une reformulation redondante, les comptes en termes de survaleur reflètent bien l'inégalité sous-jacente dans la propriété des actifs¹.

L'exploitation n'est qu'un effet d'une distribution injuste de la propriété, et c'est directement cette distribution qu'il faut étudier. La théorie de l'exploitation est donc un « détour redondant » (ou plus loin, « détour sans nécessité² ») au sein de l'étude des rapports capitalistes et socialistes de propriété.

Or, en cette même année 1985, Roemer joint le geste à la parole et commence à étudier directement la théorie de la justice distributive dans une série d'articles³. La question qui est au cœur de ces articles de la fin des années 1980 et de la décennie suivante est le départage, dans l'inégalité, entre ce qui est à attribuer aux circonstances et devrait donc être compensé ou corrigé dans une société juste, et ce qui est à attribuer aux individus eux-mêmes en vertu d'un principe de responsabilité. Le but normatif sous-jacent est celui de l'égalité des chances, concept qui donne son titre au livre publié par Roemer en 1998⁴.

Cette entreprise théorique s'éloigne des débats sur l'exploitation. En particulier, la question de l'égalité des chances implique de prendre en compte les différences d'effort ou de vertu entre les individus, pour penser les récompenses adéquates : c'est ce qui distingue l'égalité des chances d'une rigide égalité des conditions. Au contraire, la théorie marxiste de l'exploitation se refuse en général à recourir à toute notion de mérite pour s'attacher uniquement aux effets de la place occupée dans la structure sociale. Du point de vue des modèles, les tentatives de formaliser la notion d'égalité des chances passent par l'étude de la

1 *Ibid.*, §VI - « Differential ownership of productive assets », p. 53.

2 *Ibid.*, §VII - « Mollifying the verdict », p. 62.

3 John Roemer, « Equality of talent », *Economics & Philosophy*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 151-188 ; « Equality of resources implies equality of welfare », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 101, n° 4, 1986, p. 751-784 ; « Egalitarianism, responsibility, and information », *Economics & Philosophy*, vol. 3, n° 2, 1987, p. 215-244.

4 John Roemer, *Equality of opportunity*, Harvard University Press, 1998.

relation entre l'aversion à l'effort des différents agents et ce qu'ils reçoivent, alors que cette aversion est en général absente des modèles néo-ricardiens.

Ce n'est qu'à la fin de la *Théorie générale* que Roemer examinait un cadre dans lequel les agents se distinguaient par leur préférence pour le loisir, et montrait que ce cas présentait une difficulté pour la théorie de l'exploitation, qui devait dès lors être reconstruite par référence à un contrefactuel de justice. Voici que tout l'effort théorique s'oriente vers ce contrefactuel dans son rapport à cette question de l'égalité des chances. La difficulté conceptuelle n'est plus alors de mesurer qui s'approprie le travail de qui en fonction de la structure sociale en vigueur, mais de distinguer ce qui, dans les succès de chacun, relève de son effort personnel et ce qui relève des opportunités données par la société.

Ainsi, Roemer, le représentant le plus éminent, le plus complet de l'approche néo-ricardienne de l'exploitation, a ensuite orienté sa recherche vers l'égalité des chances, une approche fondamentalement différente, qui dissout la spécificité de l'analyse marxiste. Plus important encore, un tel déplacement n'est nullement fortuit : j'ai au contraire tenté de montrer qu'il résultait de difficultés et d'enjeux rencontrés dans l'étude même de l'exploitation. Comme le résume Marc Fleurbaey, spécialiste lui aussi de l'égalité des chances et coauteur de Roemer sur ces questions :

[Roemer] considère que ce concept d'exploitation [en termes de quantités de travail] n'est pas moralement très convaincant, car il revient à peu près, en fait, à poser que la consommation individuelle devrait être proportionnelle au travail ; et il suggère une définition différente de l'exploitation, en termes d'avantage indu permis par la distribution inégale de certains actifs. Cela l'amène finalement à fondre cette ligne d'analyse dans le courant général des théories égalitaires de la justice¹.

Ce déplacement doit nous interroger, si nous nous donnons l'exploitation pour objet d'étude. L'approche néo-ricardienne est-elle condamnée dans ses fondements à dissoudre le concept d'exploitation dans celui d'inégalité ou d'inégalité des chances ? Si oui, pouvons-nous identifier précisément, dans le cadre néo-ricardien, ce germe qui contredirait, finalement, l'intention même du concept d'exploitation ?

Plan du chapitre. — Pour ce faire, je partirai du reproche récurrent que les exégètes de Marx ont adressé aux néo-ricardiens : ils ne prennent pas en compte la spécificité qualitative

1 Marc Fleurbaey, « Normative economics and economic justice », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sept. 2021 [1^{ère} version 2004], section 7.3 - « Marxism », en ligne : plato.stanford.edu/entries/economic-justice

des rapports sociaux capitalistes. Cette spécificité est d'abord celle de la forme valeur et des rapports marchands et monétaires, mais je montre qu'une théorie de l'exploitation ne peut se fonder sur cette seule base. Je me tourne alors vers un autre concept, celui de rapports de production. Le recouplement des textes montre que le rapport de production capitaliste, pour Marx, est le rapport salarial, et c'est bien ce qui donne dans le *Capital* sa dimension qualitative à la conception distributive de l'exploitation : le surtravail aurait le salariat pour véhicule privilégié.

Je m'attache alors à discuter cette thèse, analytiquement et empiriquement. Je montre que les formes non salariales d'exploitation jouent dans l'histoire et la réalité du capitalisme un rôle qui n'est nullement secondaire, et j'en déduis qu'il convient d'abandonner l'idée d'un primat de la production sur la circulation. Je propose enfin les concepts de rapports de coordination et de mode de coordination, qui me paraissent fournir un corrélat qualitatif plus adéquat à la notion d'exploitation, échappant ainsi aussi bien à la théorie strictement distributive des néo-ricardiens et de Roemer, qu'aux apories du primat de la production immédiate.

1. Au-delà des quantités, la forme valeur

1.i. *Marx et Ricardo*

Dans les débats sur la possibilité et la fécondité d'une approche distributive de l'exploitation et des concepts économiques marxistes en général, un thème récurrent est le rapport de Marx aux économistes classiques, à commencer par Ricardo. Les interprétations néo-ricardiennes de Marx, comme leur nom l'indique, ne tracent pas de ligne de démarcation nette entre Ricardo et Marx. Sraffa a élaboré son modèle en travaillant à l'édition des *Œuvres complètes* de Ricardo, et pour l'ensemble de cette tradition, le terme de 'valeur' chez Marx sert uniquement à désigner le travail incorporé dans une marchandise, dans la continuité donc de la théorie valeur de Smith et Ricardo ; j'ai d'ailleurs emprunté au premier les catégories de travail incorporé et de travail commandé qui sont, sous ce nom ou un autre, les concepts élémentaires de toute l'entreprise néo-ricardienne.

Or, il existe une tradition interprétative du *Capital* qui insiste au contraire sur la différence de problématique entre Marx et les classiques, Ricardo en particulier, au nom du

concept de forme valeur. Si le concept d'exploitation apparaît rarement au premier plan dans ces textes, cela n'implique pas que nous devons les ignorer. En effet, cette tradition participe bien, de manière au moins indirecte et négative, aux débats sur l'exploitation. Sa polémique contre le marxisme néo-ricardien, que je m'apprête à restituer, se situe en amont de la définition de l'exploitation, au niveau de la conception du travail et de la monnaie.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le marxisme néo-ricardien définit l'exploitation comme différence entre travail contribué et travail commandé, et que dans une économie monétaire et marchande, le travail commandé doit lui-même être calculé à partir du revenu monétaire par une opération de conversion – il en va d'ailleurs de même du travail contribué selon certaines versions de la réduction du travail complexe au travail simple. Si cette théorie manque quelque chose d'essentiel dans les catégories mêmes de travail abstrait ou de valeur monétaire, alors tout l'édifice est remis en cause, y compris le concept d'exploitation, et nous ne pouvons donc pas faire l'économie d'un examen approfondi du concept de forme valeur et de ses usages polémiques contre le marxisme néo-ricardien.

Marx lui-même énonce à plusieurs reprises la différence qu'il conçoit entre sa propre théorie et celle des classiques. Elle apparaît notamment dans la première section du *Capital* consacrée à la valeur, et plus précisément dans le passage sur le « fétichisme de la marchandise » :

L'économie politique a certes analysé, bien qu'imparfaitement, la valeur et la grandeur de la valeur, et découvert le contenu caché sous ces formes. Mais elle n'a jamais posé ne serait-ce que la simple question de savoir pourquoi ce contenu-ci prend cette forme-là, et donc pourquoi le travail se représente dans la valeur et pourquoi la mesure du travail par sa durée se représente dans la grandeur de valeur du produit du travail¹.

Les économistes avant Marx auraient donc « découvert » avant lui la théorie quantitative selon laquelle c'est le temps de travail incorporé qui détermine les prix, mais ils n'auraient pas expliqué pourquoi alors la circulation des produits dans la société capitaliste prend la forme de l'échange marchand. En d'autres termes, les économistes classiques auraient accepté l'existence de la valeur marchande et se seraient seulement interrogés sur sa quantité. Marx poursuit en note :

L'une des carences fondamentales de l'économie politique classique est qu'elle n'ait jamais réussi à découvrir par l'analyse de la marchandise et plus précisément de la valeur marchande la forme de la valeur qui en fait la valeur d'échange. Et c'est chez ses meilleurs représentants, A. Smith et Ricardo,

1 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1, §4. « Le caractère fétiche de la marchandise et son secret », p. 81-2.

qu'elle traite la forme valeur comme quelque chose de tout à fait indifférent ou d'extérieur à la nature de la marchandise elle-même¹.

Bien que Smith, Ricardo et Marx adhèrent tous trois à ce qu'on peut appeler des 'théories de la valeur travail', le penseur allemand insiste ici sur ce qui le sépare de ses prédécesseurs. Les deux économistes classiques ne proposent pas de théorie de l'originalité historique de l'échange marchand. Ils conçoivent les lois de l'échange qu'ils proposent comme des lois à vocation universelle et anhistorique, et ils ne cherchent pas à expliquer pourquoi à une certaine époque, la circulation des produits se fait par la mise en équivalence généralisée de leur « valeur » par l'intermédiaire des prix.

Ce point trouve une formulation plus précise dans le quatrième livre du *Capital*, les *Théories sur la plus-value*, consacré à une lecture critique des classiques antérieurs de l'économie politique.

Ricardo part de la détermination des valeurs relatives (ou valeurs d'échange) des marchandises par 'la *quantité de travail*'. [...] Le caractère de ce 'travail' n'est pas analysé plus avant. Lorsque deux marchandises sont des équivalents – ou sont des équivalents dans une *certaine proportion* ou, ce qui est la même chose, sont de *grandeur inégale*, d'après la *quantité de 'travail'* qu'elles contiennent – il est clair aussi que, d'après leur *substance*, dans la mesure où ce sont des valeurs d'échange, elles sont égales. Leur substance, c'est du travail. C'est pour cela qu'elles sont de la 'valeur'. Leur grandeur est différente selon qu'elles contiennent plus ou moins de cette substance. Or, la forme – la définition particulière du travail en tant que créant de la valeur d'échange ou se représentant dans des valeurs d'échange – le *caractère* de ce travail, Ricardo *ne l'analyse pas*².

Comme dans le texte précédent, Marx oppose le « contenu » (ici « substance ») de la valeur à sa forme, et reproche aux classiques, à Ricardo en particulier, de ne s'être occupés que du premier. Il ajoute ici que la forme de la valeur ou de l'échange marchand agit en retour sur son contenu : pour Ricardo, les prix sont déterminés par la « quantité de travail », mais Marx restitue cette expression entre guillemets pour suggérer que Ricardo n'a pas pleinement élucidé sa signification, faute de caractériser le travail dont il s'agit. Le travail effectué en vue de l'échange marchand est tout aussi spécifique historiquement que l'échange marchand lui-même.

Marx poursuit en affirmant que c'est cette indifférence à l'égard de la forme de la valeur qui fausse la théorie ricardienne de la monnaie : « il ne comprend absolument pas la

1 *Ibid.*, p. 82, note 32.

2 *Théories sur la plus-value*, tome II, chap. 10 - « Théorie de Ricardo et de Smith sur le coût de production. (Réfutation) », A. « La théorie de Ricardo sur le coût de production », §2. « Détermination de la valeur par le temps de travail chez Ricardo », p. 183.

corrélation entre la détermination de la valeur d'échange de la marchandise par le temps de travail et la nécessité pour les marchandises de poursuivre [leur procès] jusqu'à la formation d'argent¹ ». En somme, Ricardo ne se pose pas la question de la forme valeur des produits, et par conséquent il ne peut se poser la question de la forme spécifique du travail sous le capitalisme, ni celle de la forme monnaie de la valeur elle-même.

Plus loin dans les *Théories sur la plus-value*, Marx s'intéresse à Samuel Bailey, économiste libéral qui, une génération après Ricardo, lui avait opposé une théorie subjective de la valeur². Marx s'oppose à la position de Bailey qui relève pour lui de 'l'économie vulgaire', mais c'est aussi l'occasion d'une mise au point sur la part de critique légitime qu'on peut adresser à la critique de la valeur travail telle qu'elle est entendue par Ricardo :

L'erreur de *Ricardo* consiste à ne s'occuper que de la *grandeur de valeur*. Aussi n'a-t-il en vue que le *quantum de travail relatif* que les différentes marchandises représentent et qu'elles contiennent, incarné en elles, comme valeur. Mais le travail qu'elles contiennent doit nécessairement être représenté comme travail *social*, comme travail individuel aliéné. [...] Cette métamorphose en *travail social égal* des travaux des individus privés, contenus dans les marchandises, donc transformation en travail pouvant se représenter dans toutes les valeurs d'usage et pouvant être échangé contre toutes ces dernières, ce côté *qualitatif* de la question qui est impliqué dans la représentation de la valeur d'échange en tant qu'argent n'est pas expliquée chez Ricardo. Cette circonstance – la nécessité de *représenter* le travail contenu dans les marchandises comme *travail égal social*, c'est-à-dire comme argent – Ricardo l'escamote³.

Ce texte rassemble les aspects de « l'erreur » de Ricardo selon Marx : il s'intéresserait au contenu de la valeur, c'est-à-dire à sa détermination quantitative ; il manquerait ainsi la question de sa forme, c'est-à-dire de sa détermination qualitative, et par là celle de la nature de l'argent et celle, associée, de la spécificité du travail en régime marchand. Il précise également en quoi consiste cette spécificité du travail : le travail du producteur privé devient, du fait des rapports sociaux de valeur dans lesquels il s'inscrit, un « travail social égal », c'est-à-dire un travail abstrait et homogène susceptible de répartition marchande.

Ces assertions de Marx sont au fondement d'une tradition interprétative qui insiste sur la forme valeur. Elle est représentée notamment par Isaac Rubine qui développa son interprétation du *Capital* dans l'Union soviétique des années 1920. Selon lui, une lecture

1 *Ibid.*

2 Samuel Bailey, *Critical dissertation on the nature, measures, and causes of value, chiefly in reference to the writings of Mr. Ricardo and his followers*, Londres, R. Hunter, 1875 [1825].

3 *Théories sur la plus-value*, t. III, chap. 20 - « Désagrégation de l'École de Ricardo », 3. « Écrits polémiques », d) « Samuel Bailey », α) « Relativisme simpliste », p. 155.

attentive de l'ouvrage de Marx montre bien le déplacement qu'il opère par rapport aux classiques :

[Les classiques] découvrirent le travail sous la valeur, les moyens de production sous le capital, les moyens de subsistance des ouvriers sous le salaire, le surproduit (résultat de la productivité accrue du travail) sous le profit. [...] Une fois les formes socio-économiques considérées réduites à leur contenu matériel-technique, les classiques considèrent que leur tâche est achevée. Mais l'endroit même où ils arrêtent leur analyse est le point de départ de Marx. Parce qu'il n'est pas limité par l'horizon de l'économie capitaliste, et parce qu'il ne voit en elle qu'une forme sociale parmi d'autres, passées ou possibles, Marx se demande pourquoi le contenu matériel-technique du procès de travail prend, à un niveau de développement des forces productives donné, une forme sociale particulière déterminée¹.

Ainsi, par opposition à une simple comptabilité en heures de travail, l'originalité de Marx serait dans une théorie qualitative des « formes économiques » ou « déterminations formelles » (*Formbestimmtheiten*), c'est-à-dire les fonctions sociales que les rapports sociaux donnent aux choses par opposition, justement, à leur contenu matériel, quelque soit la manière dont celui-ci est mesuré. Ainsi, l'apport décisif de Marx dans la première section du *Capital* ne se situerait pas tant dans la théorie quantitative de la grandeur de valeur que dans celle, qualitative, de la forme valeur, c'est-à-dire du type de rapports sociaux entre producteurs impliqués par une société marchande.

Dès lors, réciproquement, et contrairement à ce que croient certains, les réfutations de la théorie classique de la valeur n'atteignent pas la théorie de Marx. « L'erreur fondamentale de la plupart des critiques de Marx réside en ceci : ils sont totalement incapables de comprendre l'aspect qualitatif, sociologique, de la théorie de la valeur de Marx² ». Roubine s'attelle à la restitution de cette théorie qualitative de la forme valeur, qui passe notamment par l'élucidation et l'articulation des trois concepts de « travail abstrait », « travail privé » et « travail social ».

Ce que la société marchande fait au travail, c'est de le rendre commensurable, donc abstrait, chaque heure de travail singulier devenant ainsi partie du travail social – travail total dépensé par la société pour sa production d'ensemble. Pour autant, le travail d'un producteur particulier n'est pas d'emblée reconnu comme travail social, il ne l'est que lors de l'échange –

1 Isaak I. Roubine, *Essais sur la théorie de la valeur chez Marx*, trad. de l'anglais par J.-J. Bonhomme, Paris, Syllepse, 2009 [1923], partie I, chap. 4 - « L'objet et sa fonction (ou forme) sociale », p. 80.

2 *Ibid.*, partie II, chap. 8 - « Caractéristiques fondamentales de la théorie de la valeur de Marx », p. 115.

échange anticipé dès la production qui se fait en vue de lui. Roubine résume donc de la manière suivante les articulations essentielles de la théorie de Marx telle qu'il l'interprète :

Les travaux *privés* des producteurs marchands isolés sont liés aux travaux de tous les autres producteurs de marchandises et ils ne deviennent du travail *social* que si le produit d'un producteur particulier est mis en équivalence, en tant que valeur, avec toutes les autres marchandises. [...] Cela signifie que les travaux privés des individus isolés n'acquièrent pas le caractère de travail social sous la forme concrète sous laquelle ils ont été dépensés dans le procès de production, mais qu'ils l'acquièrent seulement dans l'échange, qui représente une abstraction des propriétés concrètes des objets particuliers et des formes spécifiques des travaux. En réalité, du fait que, dès le procès de production, la production marchande est orientée vers l'échange, c'est dès le procès de production direct, avant même l'acte d'échange, que le producteur marchand réalise la mise en équivalence de son produit avec une somme déterminée de valeur (d'argent), et par là même la mise en équivalence de son travail concret avec une quantité déterminée de travail abstrait. Cette mise en équivalence de travaux comporte tout d'abord un aspect préliminaire de 'représentation dans la conscience'¹.

On perçoit également dans ce texte une dimension importante de la théorie de la forme valeur, le rôle accordé à la monnaie, développé par Roubine dans un autre ouvrage² : là où les néo-ricardiens voient la monnaie comme une simple unité de compte qu'il est donc possible de convertir dans une unité physique de temps, sans perte d'information, les théoriciens de la forme valeur voient dans l'échange monétaire un rapport social original qui affecte qualitativement les parties prenantes de l'échange et le type de travail qu'elles effectuent en vue d'un tel échange.

On retrouve ces idées chez un autre exégète de Marx, Roman Rosdolsky. Pour critiquer les économistes marxistes du XX^e siècle et leurs modèles, il repart lui aussi de la différence entre Marx et Ricardo : selon lui, ce dernier « s'intéresse exclusivement ou presque à la magnitude relative de la valeur des marchandises, mais non à la substance de la valeur, c'est-à-dire à la valeur elle-même³ ». Cela empêcherait Ricardo de saisir la spécificité qualitative des rapports marchands, et la spécificité qualitative du travail qui s'inscrit dans de tels rapports :

[Chez Ricardo,] on ne reconnaît pas que le travail créateur de valeur (bien qu'il soit, dans chaque cas concret, du travail privé), doit se représenter en son

1 *Ibid.*, p. 111-2.

2 Isaak I. Roubine, *Essais sur la théorie marxienne de l'argent*, trad. G. Fondu, Lausanne-Paris, Page2-Syllepse, coll. « Mille marxismes », 2022 [1928].

3 Roman Rosdolsky, *The Making of Marx's 'Capital'*, trad. P. Burgess, Londres, Pluto Press, 1977 [1968], partie 7, chap. 34 - « Neo-marxist economics », §II - « On the method of Marx's economics », p. 562-3.

opposé, le travail social universel (qui présuppose naturellement l'échange des produits du travail, c'est-à-dire un mode de production historiquement spécifique). C'est pourquoi Ricardo ne parvient pas non plus à comprendre que la 'valeur d'échange', pour lui l'objet crucial, n'est qu'un mode de manifestation de la valeur, et que le développement du rapport de valeur lui-même doit tendre vers cette forme et, finalement, à la formation de la monnaie.

[...] Tous ces défauts se ramènent à un dénominateur commun : Ricardo, comme tous les économistes classiques, a négligé le plus essentiel – la forme sociale spécifique du travail créateur de valeur, et a naïvement identifié ce travail au travail humain en général¹.

On retrouve dans ces deux paragraphes les trois thèses essentielles qui nous occupent : la valeur, chez Marx, a un sens différent de celui de Ricardo ; cette différence recoupe une différence entre une approche quantitative de la valeur, en termes de proportions échangées, et une approche qualitative, en termes de types de rapports sociaux, et notamment la relation entre travail privé et travail social ; cette approche qualitative de la forme valeur débouche également sur une conception spécifique de la forme monnaie.

1.ii. *Marx et les socialistes ricardiens*

Jusqu'ici, nous nous sommes placés en amont des débats sur l'exploitation, insistant sur l'originalité de la conception marxiste du travail, de la marchandise et de la monnaie par rapport à celle de Ricardo. On voit bien, à énoncer cette différence, qu'elle porte probablement à conséquence pour la théorie de l'exploitation, dans la mesure où celle-ci est formulée en termes de travail et de monnaie. Mais pour préciser cette conséquence, il nous faut sortir du face à face entre Marx et les classiques. En effet, Smith et Ricardo eux-mêmes n'emploient pas la notion d'exploitation. Mais certains de leurs disciples l'emploient, et Marx les a lus. Ceux-ci, économistes britanniques des années 1820, partagent la théorie de la valeur travail de Ricardo ou de Smith, mais en tirent, contrairement à eux, des conclusions socialistes.

C'est vers eux que je propose de nous tourner maintenant. Ainsi, l'essayiste socialiste Thomas Hodgskin reprend de Smith notamment une théorie de la valeur travail selon laquelle la valeur d'échange des produits est déterminée par le travail incorporé². Il en déduit que « la distribution de la richesse [...] est l'appropriation des produits du travail³ » et en fait l'objet de

1 *Ibid.*, p. 563.

2 Thomas Hodgskin, *Popular political economy. Four lectures delivered at the London mechanics' institution*, Londres, Charles Tait, 1827, Introduction, p. 4.

3 *Ibid.*, p. 4-5.

l'économie politique, définie comme « la science de tous les facteurs et lois qui affectent la productivité du travail et règlent et déterminent la distribution des produits du travail¹ ». À ces positions descriptive et épistémologique, il ajoute une thèse normative concernant la justice naturelle – la « faculté productive naturelle » du travail humain serait un « don de notre Créateur² », si bien que :

C'est une loi de notre existence que nous devons manger notre pain à la sueur de notre front ; mais c'est réciproquement une loi du monde extérieur, qu'il doit donner du pain pour notre travail, et ne le donner que pour notre travail³.

C'est donc une entorse aux lois de la nature que l'« appropriation injuste » dont bénéficient « les propriétaires de terres et de fonds en Angleterre, et autres classes semblables ; ils sont entretenus, abondés en richesse, par le travail des esclaves dans les Indes Occidentales, ou par les travailleurs d'Europe réduits à l'état d'esclaves, usés par l'effort et mi-affamés⁴ ». C'est vrai particulièrement dans un contexte où la croissance de la productivité permise par la division du travail ne profite qu'aux capitalistes :

Tous les avantages issus de la division du travail appartiennent naturellement aux travailleurs ; s'ils en sont privés, si, dans le progrès de la société, ne s'enrichissent que ceux qui ne travaillent jamais, cela doit provenir d'une appropriation injuste ; de l'usurpation et du pillage chez le parti qui s'enrichit, du consentement à la soumission chez le parti appauvri⁵.

On pourrait donc voir chez Hodgskin une théorie de l'exploitation du travail. C'est encore plus clair peut-être chez son contemporain William Thompson. Celui-ci parle des sommes 'soustraites', 'prélevées' (*abstraction, defalcation*) aux travailleurs par les capitalistes comme d'une 'valeur additionnelle' ou 'survaleur' (*additional value, surplus value*)⁶ si bien qu'on a pu clamer que c'est lui, et non Marx, « qui a fait de la *surplus value* le concept fondamental d'une théorie de l'exploitation⁷ », la « première théorie socialiste de l'exploitation et de l'antagonisme de classe⁸ ». On pourrait presque dire, dans un trait d'ironie adressé aux néo-ricardiens, que ce qu'ils appellent le Théorème Marxien Fondamental, que

1 *Ibid.*, p. 5-6.

2 *Ibid.*, p. 27.

3 *Ibid.*, p. 28.

4 *Ibid.*, p. 30.

5 *Ibid.*, chap. 4 - « Influence of the division of labour », p. 108-109

6 William Thompson, *An Inquiry into the principles of the distribution of wealth most conducive to human happiness*, Londres, Forgotten books, 2012 [1824], p. 167, cité par Claude Morilhat, « William Thompson, l'inventeur du concept de survaleur ? », *La Pensée*, 2014, vol. 3, n° 379, p. 54.

7 Pierre Dardot et Christian Laval, *Marx, prénom : Karl*, Paris, Gallimard, 2012, p. 75.

8 *Ibid.*, p. 76.

j'ai commenté au chapitre précédent, devrait être rebaptisé le Théorème Fondamental de Hodgskin-Thompson.

Pourtant, il demeure bien une différence entre Marx et ces économistes socialistes qui le précèdent. Un commentateur de Hodgskin indique ainsi que « puisqu'[il] concevait la production comme un processus naturel, il situait le problème à résoudre dans la domination politique de l'échange¹. ». En somme :

Hodgskin n'a pas donné d'analyse d'une forme spécifiquement industrielle du capitalisme. Le mal était pour lui enraciné dans des règles sociales, et celles-ci agissaient dans la seule sphère de la distribution².

Et de même, « Thompson en reste à la surface des relations sociales, aux rapports d'échange³ ». De fait, s'il ne cite presque jamais Thompson, Marx propose dans les *Théories sur la plus-value* une critique détaillée du courant socialiste de l'économie classique après Ricardo, et en particulier de Hodgskin. Après avoir rappelé que les économistes qui le précèdent ne parviennent pas à concevoir le capital comme rapport social, et « ne font au contraire qu'exprimer sous forme théorique les modes de représentation des praticiens prisonniers de la production capitaliste, dominés par elle et qui y trouvent leur intérêt⁴ », Marx écrit :

Hodgskin lui-même part de ce mode de représentation borné des économistes dans sa polémique. Dans la mesure où ils représentent le capital comme un rapport de production éternel, ils le réduisent aux rapports généraux du travail, à ses conditions matérielles qui sont communs à tout mode de production et n'impliquent en rien le caractère spécifique du capital. [...] Les économistes confondent constamment la forme spécifique déterminée, sous laquelle ces choses sont du capital, avec leur qualité de choses et de simples moments de tout procès de travail. La mystification contenue dans le capital – en tant qu'il utilise le travail –, ils ne l'expliquent pas, mais se bornent à l'imputer inconsciemment à la chose elle-même⁵.

1 David Stack, *Nature and artifice. The life and thought of Thomas Hodgskin (1787-1869)*, Woolbridge, The Boydell Press, coll. « Studies in history », 1990, chap. 5 - « Rescuing radicalism: the critique of political economy », p. 130.

2 *Ibid.*, p. 131. Cela rejoint l'analyse de Jean-Pierre Osier : « Le capitaliste est bien dévoilé comme exploiteur, mais ce démasquage s'accomplit non dans le contexte d'une explication scientifique (matérialisme historique), mais d'une problématique éthico-juridique. » (*Thomas Hodgskin. Une critique prolétarienne de l'économie politique*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1976, chap. 2 - « Hodgskin critique de l'économie politique », p. 73.)

3 Claude Morilhat, « William Thompson... », art. cit., p. 56.

4 *Théories sur la plus-value*, tome III, chap. 21 - « Opposition aux économistes (sur la base de la théorie ricardienne) », 3. « Hodgskin », a) « Thèse de l'improductivité du capital », p. 310-311, trad. modifiée.

5 *Ibid.*

Michael Heinrich, un exégète contemporain de Marx qui fonde, comme Roubine, son interprétation du *Capital* sur le concept de forme valeur, peut s'appuyer sur ce passage pour insister sur la spécificité de la problématique marxienne de la forme sociale :

Comme chez Smith et Ricardo, la production marchande est pour Hodgskin un mode de production naturel, adapté à l'Homme. L'échange d'équivalents exprime, pour lui, la justice naturelle et puisqu'en apparence la transaction entre le capital et le travail enfreint l'équivalence de l'échange, puisque le travailleur n'y possède plus tout ce qu'il a produit, cet échange est injuste. Hodgskin confronte cette idéalisation, que la société bourgeoise produit par elle-même, aux rapports réels et en fait l'étalon de la critique¹.

Au-delà de Hodgskin, on perçoit donc déjà que l'adversaire que se donne ici Marx est une critique de l'économie politique qui dénonce la distribution capitaliste comme injuste ou artificielle, tout en restant prisonnière de l'illusion de Smith et de Ricardo, selon laquelle la forme du travail serait universelle, anhistorique et non sociale. La critique de Hodgskin est donc une « opposition interne, qui elle-même part des présuppositions des économistes² », là où celle de Marx prétend remettre en cause ces présuppositions mêmes.

Le débat avec les ricardiens de gauche est donc l'occasion pour Marx de délimiter le type de questions et d'objets qu'il se donne. Comme le dit Michael Heinrich, les socialistes ricardiens « n'abandonnent pas le champ théorique de l'économie bourgeoise³ », de sorte que :

La critique produite par les socialistes ricardiens demeure dans les présuppositions de ce qui est critiqué. La modalité marxienne de la critique n'est pas identique à cette critique morale, et Marx n'a pas non plus, contrairement à ce qu'on dit parfois, récupéré sa théorie de la valeur et de la survaleur des socialistes ricardiens⁴.

1.iii. La forme valeur contre les néo-ricardiens

Cette tradition interprétative qui insiste sur la forme valeur en est naturellement venue à s'opposer aux interprétations qui, au contraire, rabattaient la théorie de la valeur du *Capital* sur celle de Ricardo. La « nouvelle lecture de Marx » (*neue Marx Lektüre*), dans l'Allemagne

1 Michael Heinrich, *Die Wissenschaft vom Wert. Die Marsche Kritik der politischen Ökonomie zwischen wissenschaftlicher Revolution und klassischer Tradition*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 2006, partie I, chap. 1 - « Die klassische politische Ökonomie », §6 - « Werttheorie als Kapitalismuskritiker: Die 'ricardianischen Sozialisten' », p. 60.

2 *Théories sur la plus-value*, tome III, chap. 21 - « Opposition aux économistes (sur la base de la théorie ricardienne) », p. 279.

3 Michael Heinrich, *Die Wissenschaft vom Wert*, op. cit., p. 60.

4 *Ibid.*, p. 61.

des années 1970, en est exemplaire, notamment sous la plume de Hans Georg Backhaus. Selon lui, dans les commentaires du *Capital* jusqu'alors, « la théorie de la valeur travail n'a été reçue ou critiquée que sous une forme grossièrement simplifiée, souvent complètement travestie¹ ».

L'erreur fondamentale consisterait à réduire la théorie de la valeur de Marx à celle des classiques. Pour Backhaus, c'est Schumpeter qui incarne cette erreur courante lorsqu'il prétend que « pour comprendre réellement le système économique [de Marx], l'on doit commencer par reconnaître que, en tant que théoricien, il fut un disciple de Ricardo » et que « les arguments de Marx se distinguent seulement en ce qu'ils sont moins polis, davantage prolixes et plus 'philosophiques' au sens le plus défavorable de ce terme² ». Backhaus entre pour sa part en opposition frontale avec ces interprétations :

Que les commentateurs se trompent ainsi, c'est d'autant plus étonnant que Marx, Engels et Lénine ont indiqué à plusieurs reprises l'importance éminente de l'analyse de la forme valeur. Dans l'avant-propos au *Capital*, Marx nous met en garde avec insistance de ne pas négliger la théorie de la forme valeur³.

Ainsi, selon le même texte, « l'économie universitaire » aurait « éliminé la problématique de la forme⁴ ». Cette problématique, qui représenterait la découverte originale de Marx par rapport à Ricardo, aurait été recouverte ou déformée par les néo-ricardiens comme par les interprétations économicistes de Marx en général :

Lorsque Marx affirme que les ricardiens ne s'intéressent qu'à la détermination de la grandeur de la valeur – que pour eux 'la forme comme telle est indifférente, puisque naturelle', que les catégories économiques 'sont pour leur conscience bourgeoise une nécessité évidente et naturelle' –, cela vaut aussi pour la discipline économique contemporaine. [...] Les ricardiens de gauche [...] ne se demandent pas pourquoi, dans la production marchande, le travail est exprimé comme valeur d'échange des produits, comme 'une propriété objective qu'ils possèderaient'⁵.

Les ricardiens contemporains ne se posent donc pas la question spécifique que Marx se serait posé le premier, et à laquelle il aurait répondu en concevant la forme valeur comme liaison entre les deux pôles contradictoires de la société marchande : producteurs privés d'une part, travail social de l'autre. Backhaus précise sa critique en montrant que les économistes

1 Hans Georg Backhaus, *Dialektik der Wertform. Untersuchungen zur Marxschen Ökonomiekritik*, Fribourg, Ca ira, 1997 [1970], chap. « Zur Dialektik der Wertform », p. 41.

2 Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, op. cit., partie I - « La doctrine marxiste », chap. 3 - « Marx l'économiste », p. 40 et p. 42, cité par Hans Georg Backhaus, loc. cit.

3 Hans Georg Backhaus, *Dialektik der Wertform*, op. cit., p. 41.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 50.

contemporains se condamnent à ignorer cette contribution de Marx déjà en amont de leurs arguments, par le choix de leur méthode. En effet, la pratique même de la modélisation serait prisonnière d'une approche quantitative de la valeur, par opposition à la théorie qualitative qui caractérise le marxisme :

L'analyse de la structure [du travail social] mène inévitablement à des déterminations dialectiques réelles et, en dernière analyse, à un concept *qualitatif* de valeur, qui excède nécessairement le cadre de référence exclusivement quantitatif du modèle néo-ricardien.

[...] Puisque le processus de la réalité socio-économique reste nécessairement pour lui un x , le néo-ricardien ne peut pas non plus déterminer le rapport de son modèle à cette réalité. Dans cette réalité, contrairement aux processus simplement techniques et physiologiques, les produits et moyens de production ne sont pas seulement produits en tant que choses physiques, mais en tant que 'choses sociales', 'formes', en tant que 'marchandises' et 'capital', 'grandeurs de valeur'. La détermination du rapport quantitatif entre ces choses est de nature tout à fait secondaire ; pour le moment, on ne peut encore dire si elle est possible, ou si *l'économie quantitative en général est possible*. C'est pourquoi le procès de la réalité socio-économique demeure pour le néo-ricardien un x enveloppé d'une obscurité impénétrable, car la description de ces 'formes' le place face à un problème qui lui est étranger et qui est à vrai dire complètement insoluble au moyen de modèles¹.

Tous les efforts de Sraffa pour opposer la problématique classique qu'il avait vue à l'œuvre chez Ricardo, à la problématique néoclassique, n'empêchent donc pas Backhaus de réunir les deux écoles dans leur superficialité au sujet de la valeur et de la monnaie. Sur ce sujet, Sraffa ne se distinguerait pas des fondateurs de l'école néoclassique, marginaliste, subjectiviste comme Léon Walras. Backhaus reprend un reproche de Marx, qui impute l'« insuffisance et la naïveté » de ses adversaires à ce qu'ils « connectent des éléments qui sont organiquement liés de manière accidentelle, dans un simple rapport de réflexion » – terme issu du lexique hégélien pour désigner un rapprochement extérieur, effectué par l'entendement mais qui ne trouve pas sa source dans les choses mêmes. Backhaus le transpose aux économistes universitaires :

'L'insuffisance et la naïveté' de Walras et Sraffa consistent précisément à mettre en rapport accidentel ce qui est 'organiquement lié', à savoir la 'marchandise' et l'« étalon de valeur », dans le 'simple rapport de réflexion' de la relation de modèle. De simples 'moments' d'une totalité [...] sont hypostasiés, dans ce platonisme modélisateur, comme des 'éléments' indifférents les uns aux autres. On pourrait objecter à cette observation que Sraffa ne prend pas pour point de départ la 'circulation', mais seulement l'« échange de produits » –

1 *Ibid.*, chap. « Zum Problem des Geldes als Konstituens oder Apriori der ökonomischen Gegenständlichkeit », p. 341.

que par conséquent ce ne sont pas des 'marchandises' qui sont échangées, mais de simples 'produits'. Mais ceci n'est qu'une apparence, aussi bien chez Walras que chez Sraffa. Ils supposent en effet d'emblée que la production est destinée à un marché anonyme et qu'il existe une interdépendance entre les branches de production. Mieux encore, Sraffa présuppose l'existence du travail salarié et d'une division du travail très développée, à savoir la division de la production sociale entre les sections I et II. Walras et, à sa suite, Sraffa se croient autorisés, au début de la construction, à faire abstraction de l'existence de l'argent, pour introduire ensuite, dans un deuxième temps, en vue d'obtenir l'indispensable équation $n - 2$, le mystérieux 'étalon de valeur', forme dénaturée de la première détermination de l'argent¹.

Ainsi, les simples modèles quantitatifs ignorent nécessairement les formes et structures sociales en général – les marchandises, le salariat, la division du travail – mais cette insuffisance théorique se manifeste à propos d'un objet en particulier, la monnaie. Le symptôme de cette insuffisance est alors l'étrange forme que prend la référence à la monnaie dans ces modèles, qui sont des modèles réels comme disent les économistes, où les agents ne détiennent pas de monnaie, mais où la fonction de compte de la monnaie est pourtant bien conservée pour les besoins des équations, sous la forme de la désignation arbitraire d'une marchandise numéraire en fonction de laquelle on mesure tous les prix relatifs².

Aucun néo-ricardien n'est en mesure de nous dire ce que leur maître [Sraffa] [...] entend réellement par 'valeur' dans l'expression 'étalon de valeur' [...]. Si on lui pose la question, on verra alors le néo-ricardien, avec le plus grand des sérieux, vérifier dans le texte original si Sraffa aurait peut-être pu éviter le terme 'valeur' et s'il pourrait s'agir simplement d'une malheureuse erreur de traduction. Eh bien, le mot n'est pas en cause, car même la notion d' 'unité de compte abstraite' ou un quelconque néologisme ne le dispense pas de *penser* la 'dimension économique' des choses au lieu de se contenter de compter, car ce sont ici des choses *qualitatives* qui entrent en jeu. Mais ce qui importe avant tout, c'est ce qu'on appelle la fonction, la fonction tout à fait mystérieuse de l'argent, ce mystérieux sujet ou plutôt *fétiche* – la fonction de 'rendre' homogènes, 'égales', les valeurs d'usage hétérogènes. Ce problème de la théorie de la valeur, central pour Marx, est conceptuellement évacué par Walras

1 *Ibid.*, p. 345-6.

2 « Si un bien est pris comme étalon de valeur, son prix sera alors égal à l'unité ce qui laisse $k-1$ inconnues. [...] Le système est alors composé de $k-1$ équations linéaires indépendantes qui déterminent d'une manière univoque les $k-1$ prix. » (Piero Sraffa, *Production de marchandises par des marchandises*, op. cit., chap. 1 - « La production de subsistance », p. 6.)

Deux points ne sont pas complètement clairs dans l'argument polémique de Backhaus. Tout d'abord, pourquoi parle-t-il d'équation $n-2$, alors que la fixation d'un étalon de valeur revient bien plutôt à ajouter une n -ème équation de forme $p_n = 1$ (ou à enlever la n -ème inconnue, comme le dit Sraffa) ? Ensuite, si Sraffa commence par choisir comme étalon une marchandise arbitraire, comme le fait Walras, il cherche ensuite à contourner les problèmes que cela engendre en construisant un étalon composite (*Ibid.*, chap. 4 - « La marchandise-étalon », p. 23 sq), ce qui ne semble pas intéresser Backhaus. Il demeure vrai que cette marchandise-étalon composite n'est pas de la monnaie et que tout le raisonnement de Sraffa fait abstraction de la monnaie.

et Sraffa, dans la mesure où ils le réduisent au problème de l'équation $n-2$, ce qui se traduit par : 'Une des marchandises est élevée au rang d'étalon de valeur et son prix est choisi comme unité'¹.

Ainsi, les néo-ricardiens seraient coupables de manipuler des catégories, à commencer par celle de valeur, sans les avoir élucidées. Ils glisseraient dans la naturalisation de ces catégories, faisant jouer des comparaisons quantitatives uniquement, effaçant ainsi le réel apport de Marx, qui est l'élucidation qualitative des structures sociales, à commencer par les structures élémentaires de la société capitaliste, la marchandise et la monnaie. Cela les mènerait également à projeter un socialisme qui ne serait qu'une recomposition distributive, quantitative du capitalisme.

Michael Heinrich adresse les mêmes reproches aux néo-ricardiens :

Les modèles linéaires présupposent un état déterminé d'équilibre des quantités, à partir du quel on calcule ensuite les prix. L'argent joue simplement le rôle d'un numéraire mais n'est pas constitutif du fonctionnement de l'économie. Ces modèles d'équilibre (comme les modèles néoclassiques) ne font qu'établir une proportionnalité entre des quantités physiques de valeurs d'usage. La spécificité d'une économie *marchande* n'y est pas thématifiée. Dans une économie marchande réelle, c'est la référence de la marchandise à l'argent qui permet (non sans crises) la reproduction ; au contraire, dans les représentations néo-ricardiennes (et au fond, néoclassiques également), c'est tout l'inverse : l'équilibre de la reproduction est présupposé et c'est lui qui rend possible de référer les marchandises à l'argent. Ce cadre laisse aussi peu de place pour une théorie de l'argent que pour une théorie des crises².

À l'inverse, dans le cadre de la théorie qualitative, monétaire de la valeur de la première section du *Capital*, « le problème d'une *conversion quantitative* des valeurs en prix de production ne se pose tout simplement pas³ ».

Pourtant, Heinrich reconnaît qu'on ne peut pas simplement balayer ainsi d'un revers de la main l'interprétation néo-ricardienne de Marx, car certains textes de Marx la soutiennent. Ce serait le cas notamment, dans le livre III du *Capital*, de la section 2 que j'ai déjà mentionnée dans le chapitre précédent, consacrée à la transformation des valeurs en prix de production :

Marx non plus, dans la transformation des valeurs en prix de production, ne parle pas de la monnaie. Ces passages du livre III éliminent de leur champ de vision, tout autant que les néo-ricardiens, le fait que les marchandises ne se

1 *Ibid.*, p. 349.

2 Michael Heinrich, *Wissenschaft vom Wert*, *op. cit.*, partie III, chap. 7 - « Grundzüge der Marxschen Kapitaltheorie », 2. « Werte und Produktionspreise », § « Mehrwert und Durchschnittsprofit in der monetären Werttheorie », p. 277.

3 *Ibid.*, p. 280.

rapportent les unes aux autres comme valeurs que si elles se rapportent elles-mêmes à l'argent¹.

Contrairement à Backhaus, Heinrich ne se contente donc pas d'opposer un vrai Marx, penseur de la forme valeur, à des interprétations néo-ricardiennes erronées : il oppose l'une à l'autre deux tendances bien présentes dans le *Capital*, l'une originale, l'autre héritée de Smith et Ricardo. Ainsi, le passage quantitatif du livre III sur la transformation du temps de travail incorporé en prix de production serait un exercice mené par Marx dans la problématique de ses prédécesseurs, pour régler un problème légué par Ricardo :

Alors que Marx a posé le problème de la transformation de la même manière qu'auparavant, au sein du cadre défini par l'économie politique classique, la procédure de transformation quantitative de Marx dans le troisième livre du *Capital* est une tentative de *préciser le discours de Ricardo sur son propre terrain classique*².

Heinrich reconnaît donc qu'il y aurait chez Marx un intérêt pour les rapports quantitatifs de valeur, qu'il interprète comme une tendance ricardienne. C'est alors à l'interprète de décider lesquels des textes de Marx sont plus authentiquement marxistes que les autres.

Il est certes indéniable que Marx n'avait pas pour seul objet, dans le *Capital*, la distribution du temps de travail incorporé, mais aussi la spécificité historique des rapports sociaux capitalistes, y compris la position du travail dans les rapports sociaux – pas seulement la répartition du travail, mais aussi la modification du travail lui-même. Pour autant, et c'est ce que manque la lecture de Heinrich, Marx n'est nullement indifférent aux questions quantitatives et aux questions de répartition, et il ne les considère pas non plus comme des questions distinctes, séparées, de l'enquête structurale sur les formes sociales. Si le découpage auquel Heinrich en vient à se livrer, distinguant le vrai Marx des résidus classiques dans le *Capital*, a quelque chose d'artificiel, c'est justement parce que le texte de Marx lui-même a la prétention d'articuler au sein d'un même développement questions qualitatives et quantitatives.

1.iv. *L'exploitation comme forme ?*

Le concept d'exploitation est justement un des concepts se trouvant à l'intersection du qualitatif et du quantitatif, comme je l'ai dit dans l'introduction générale de la thèse. Or, sur

1 *Ibid.*, p. 278.

2 *Ibid.*, p. 279.

ce sujet, les exégètes de la forme valeur ne sont pas toujours sans ambiguïté, comme le montre de nouveau le cas de Heinrich.

L'exploitation des producteurs immédiats n'est pas spécifique au capitalisme, elle est commune au mode de production capitaliste et à tous les modes de production fondés sur une domination de classe. Ce qui distingue le capitalisme, c'est la *forme* dans laquelle cette exploitation se déroule : elle ne repose pas sur des rapports de dépendance personnelle, mais a pour support [*ist vermittelt durch*] un échange entre personnes formellement libres et égales. Pour l'analyse de la forme capitaliste de l'exploitation, la catégorie de la survaleur est décisive non comme catégorie *quantitative*, mais dans la mesure où elle exprime à un niveau abstrait le *contenu formel* de l'échange entre capital et travail¹.

Ainsi, ce serait la forme capitaliste de l'exploitation qui serait éclairée par l'analyse de la forme valeur, non l'exploitation elle-même ou l'identification, dans une société donnée, des exploités et des exploités. Cette ambiguïté revient lorsque Heinrich parle de l'apparition de l'idée de surtravail chez les ricardiens de gauche :

L'auteur a bien reconnu le *contenu* [*stofflichen Inhalt*] de l'exploitation, mais pas la *forme* spécifique *de sa médiation* [*Vermittlung*] dans la société bourgeoise².

Cette idée de donner à l'exploitation elle-même une dimension qualitative parvient au premier plan chez un autre représentant contemporain de l'exégèse de la forme valeur, Riccardo Bellofiore, dans son travail avec Roberto Finelli.

Nous défendrons que la notion d'exploitation qui est appropriée à cette théorie [celle de Marx] ne peut pas être réduite à une affaire simplement distributive, qu'on la comprenne comme un surplus physique à la consommation des travailleurs, ou comme surplus de travail derrière les profits bruts. Ces deux aspects sont secondaires, au sens où ils proviennent d'un facteur plus essentiel et fondamental. Ce n'est pas un accident, nous semble-t-il, que ceux qui ont pris l'une ou l'autre de ces positions, comme les néo-ricardiens et les marxistes traditionnels, soient tombés dans des difficultés insolubles. Nous montrerons que la notion marxienne d'exploitation est fondée sur les particularités que le capitalisme donne au travail *vivant* comme la performance de travail *totalemment* imposée [*wholly enforced*] et 'aliénée-en-abstraction' [*abstract-alienated*]³.

Comme Heinrich, Bellofiore ne s'intéresse donc pas tant à l'exploitation en général – fait transversal à la plupart des modes de production de l'histoire – qu'à la spécificité de

1 *Ibid.*, p. 282.

2 *Ibid.*, p. 59.

3 Riccardo Bellofiore et Roberto Finelli, « Capital, labour and time: the marxian monetary labour theory of value as a theory of exploitation », in Riccardo Bellofiore (éd.), *Marxian economics. A reappraisal*, Londres, Palgrave Macmillan, 1998, p. 51.

l'exploitation capitaliste, et il juge insatisfaisant de la caractériser de manière seulement distributive.

À ce stade, il faut étudier l'assertion de Marx selon laquelle les rapports capitalistes sont des rapports d'exploitation. Selon notre lecture, l'exploitation ne doit pas être tant comprise comme l'expropriation du surplus de produit ou du surplus de travail, phénomènes tout à fait répandus aussi dans les formes sociales précapitalistes, mais plutôt comme le pouvoir [*imposition*] et le contrôle qui affecte *tout* le travail. Le travail est exploité parce qu'il est forcé et 'aliéné-en-abstraction'. Ce qui est en jeu, ce sont les déterminations du travail qui sont propres au capitalisme [...]. Selon cette approche, l'abstraction et l'exploitation tendent à se superposer. En effet, lorsqu'on atteint le stade de la 'machinerie et de la grande industrie', l'abstraction du travail est la condition sous laquelle, et le moyen par lequel, le surtravail est extorqué. Même si, peut-être à juste titre, on voulait conserver la version plus standard de la théorie marxienne de l'exploitation, où l'exploitation est restreinte au surtravail, on devrait néanmoins admettre que même dans cette version étroite et traditionnelle, l'exploitation est la conséquence nécessaire du fait que *tout* le travail vivant est forcé et aliéné-en-abstraction¹.

Heinrich restait prudent, reconnaissait que, chez Marx, l'exploitation est un concept transversal aux modes de production et se définit bien par la quantité de surtravail approprié, et se contentait de préciser que la forme valeur était utile pour comprendre la forme spécifique de l'exploitation capitaliste. Bellofiore va plus loin, affirme que cette conception traditionnelle de l'exploitation est étroite ou restrictive (*narrow*), et qu'il faudrait en réalité comprendre l'exploitation comme l'abstraction du travail privé.

Du point de vue de l'exégèse du *Capital*, il est difficile de justifier cette affirmation. Le paragraphe que nous venons de citer suggère qu'un concept d'exploitation qui ne serait pas spécifique au capitalisme ne serait pas correct ; mais nous avons vu au début du chapitre précédent que Marx affirme explicitement l'inverse. Par ailleurs, Bellofiore et Finelli s'appuient sur la première section du livre I du *Capital* pour la théorie de la forme valeur, et sur la section 4 pour le déploiement historique de l'abstraction du travail à l'ère de la grande industrie ; mais, si ces sections sont certainement importantes pour comprendre les fondements d'une part, les applications de l'autre de la définition de l'exploitation, nous avons vu que la définition explicite de l'exploitation se fait entre les deux, dans la section 3, et de manière précisément distributive.

Si cette ambivalence de l'analyse de la forme valeur vis-à-vis du concept d'exploitation apparaît chez les commentateurs du *Capital*, elle est encore plus frappante chez un courant

1 *Ibid.*, p. 62-3.

voisin, celui de la critique de la valeur (*Wertkritik*). Nous nous sommes intéressés surtout jusqu'ici à des exégètes de Marx donnant le premier rôle à la précision philologique ; la critique de la valeur a l'avantage de donner un contenu philosophique et politique clair à cette tendance interprétative. Un de ses plus éminents représentants est Moishe Postone. Il part d'une critique des interprétations les plus courantes de Marx, qu'il qualifie de 'marxisme traditionnel' :

Selon cette interprétation [traditionnelle], le noyau de la critique historique de Marx, c'est le mode de *distribution*¹.

Il reproche à ce marxisme traditionnel d'occulter l'analyse des formes sociales, plus importante selon lui, et sans nier l'existence de l'exploitation d'une classe par une autre, il suggère qu'il vaut mieux s'intéresser à la 'domination sociale' de la forme valeur elle-même, c'est-à-dire de l'abstraction, sur l'ensemble des rapports sociaux :

Quoique la critique marxienne du capitalisme contienne bien une critique de l'exploitation, de l'inégalité sociale et de la domination de classe, elle va au-delà : elle cherche à mettre en lumière la fabrique même des rapports sociaux dans la société moderne et la forme abstraite de domination sociale qui leur sont intrinsèques².

Postone promet donc une hiérarchie entre critique de la domination sociale abstraite et critique de l'exploitation. Jacques Bidet a produit de cette proposition philosophique une critique convaincante³. Lorsque Postone affirme que « la société, en tant qu'Autre universel, abstrait, quasi indépendant, qui fait face aux individus et exerce sur eux une contrainte impersonnelle, est constituée par le double caractère du travail sous le capitalisme en tant que structure aliénée⁴ », il répond que ce concept de domination abstraite évacue l'exploitation et, de manière plus générale, les rapports de classe.

La 'structure' dont [Postone] parle, ce ne sont ni les rapports de classe, ni le rapport capital/travail inscrit dans la plus-value et son orientation abstraite. Ce n'est même pas le marché, un terme qu'il évite autant que possible : la 'structure', c'est la marchandise, ou plus précisément la valeur, laquelle relève 'plus essentiellement' du travail abstrait que du travail concret⁵.

1 Moishe Postone, *Temps, travail et domination sociale. Une réinterprétation de la théorie critique de Marx*, trad. O. Galtier et L. Mercier, Paris, Mille et une nuits, coll. « Essai », 2009 [1993], partie I, chap. 1 - « Repenser la critique marxienne du capitalisme », § « La crise du marxisme traditionnel », p. 23.

2 *Ibid.*, § « Introduction », p. 20.

3 Jacques Bidet, « Misère dans la philosophie marxiste : Moishe Postone lecteur du *Capital* », *Revue Période*, nov. 2014, en ligne : revueperiode.net/misere-dans-la-philosophie-marxiste-moishe-postone-lecteur-du-capital. Je remercie Yohann Douet pour m'avoir indiqué cette utile référence.

4 Moishe Postone, *Temps, travail et domination sociale, op. cit.*, partie II, chap. 4 - « Travail abstrait », § « Travail abstrait et aliénation », p. 237.

Au thème de l'exploitation, il substitue celui de l'abstraction, de la disparition du sens dans les conditions de la marchandisation universelle. L'être aliéné vient remplacer l'être exploité¹.

Dès lors, « l'erreur de Postone [...] est de chercher dans la 'valeur' ce que Marx situe dans la plus-value et le rapport de classe qu'elle définit² ».

Un article d'Emmanuel Renault propose une critique semblable de la démarche de Postone. Selon cet article, l'analyse marxiste de la structure sociale passerait par l'articulation de trois formes de pouvoir, la contrainte impersonnelle, la domination personnelle et la domination de classe. Or Postone ne verrait que l'une des trois : il « ne voit pas que les contraintes impersonnelles liées à la nécessité de donner à son activité une forme valorisable sur le marché s'actualisent dans des rapports de pouvoir structurant des interactions entre individus », ni que « ces rapports de pouvoir actualisent des rapports de classe, aussi bien sur le marché que dans l'entreprise³ ».

De fait, Backhaus déjà cherchait à tirer directement de l'analyse de la forme valeur une conséquence politique : en s'opposant au mot d'ordre ricardien de gauche du « salaire juste », il proposait « d'abolir [*aufheben*] la comptabilité en valeur », car « l'analyse de la forme dominante du travail est en même temps une analyse des conditions de son abolition⁴ ». Il y aurait alors une politique intrinsèque à la valeur, sans passer par la lutte des exploités contre leurs exploités ; on s'éloigne ici de ce que j'ai appelé en introduction une critique politique du capitalisme, et les concepts critiques perdent leur force mobilisatrice.

2. Au-delà de la forme valeur, les rapports de production

2.i. *Le primat de la production*

Nous avons vu comment l'approche distributive de l'exploitation (celle qui faisait l'objet du chapitre 1) pouvait être critiquée d'un point de vue marxiste : elle ne s'intéresse qu'aux quantités de travail, alors que la spécificité de la critique marxiste n'est pas dans son

5 Jacques Bidet, « Misère dans la philosophie marxiste », art. cit., section 5.4. « Une domination impersonnelle qui n'est celle de personne ».

1 *Ibid.*, section 9 « Comment assumer cependant le projet de Postone ».

2 *Ibid.*, section 7.2. « Le déclin du 'travail prolétaire' ».

3 Emmanuel Renault, « L'Exploitation comme domination », *Cahiers d'économie politique*, 2018, vol. 2, n° 75, p. 94

4 Hans Georg Backhaus, *Dialektik der Wertform*, op. cit., p. 51.

analyse quantitative mais dans sa mise en évidence des déterminations qualitativement, structurellement nouvelles qui s'appliquent au travail dans la société capitaliste. Cette critique, pourtant, nous l'avons vu aussi, s'est trouvée en difficulté pour proposer une conception alternative de l'exploitation. S'appuyant sur le concept de forme valeur, elle est d'abord une critique des rapports marchands abstraits et de l'aliénation qu'ils engendrent chez les individus – la « domination sociale » selon Postone –, plus qu'une critique de l'exploitation ou de la domination d'une classe par une autre.

Chez Marx, pourtant, la théorie et la critique des rapports sociaux capitalistes ne s'en tiennent pas à la forme valeur et à la marchandisation. Ces concepts sont complétés par ceux de mode de production et de rapports de production, lesquels semblent plus faciles à articuler avec le concept d'exploitation. Dans les pages qui suivent, je propose donc d'examiner une approche structurale de l'exploitation capitaliste comme portée par les rapports capitalistes de production, et plus spécifiquement par le rapport salarial.

Cela demande un travail préalable d'éclaircissement conceptuel. En effet, si l'idée que la production, la sphère de la production ou les rapports de production constituent la pièce déterminante de la structure capitaliste d'ensemble est courante dans les textes de Marx et des marxistes, il convient de lui donner un sens précis avant de pouvoir examiner la conséquence d'une telle assertion pour la théorie de l'exploitation.

Tentons donc d'éclaircir la place et le sens du primat de la production chez Marx. En ce but, on peut commencer par l'étude du seul texte long et développé où il cherche explicitement à démontrer le primat de la production sur d'autres types de rapports économiques. Il s'agit de l'introduction de 1857 aux *Grundrisse*, manuscrit que Marx n'a jamais publié et qu'on considère souvent comme une version préparatoire du *Capital*, même si les deux ouvrages ne sont pas sans différences.

Les premières pages sont consacrées à la production elle-même, pour démontrer son caractère social, contre les robinsonnades des économistes. Le procès matériel de production, rapport entre les hommes et la nature, est ainsi mis en forme par des rapports sociaux entre ces hommes, rapports intégralement historiques que les économistes, faute de les identifier, éternisent et naturalisent. Un passage suggère que « le capital » serait un tel rapport social de production¹, mais il procède de manière polémique contre la naturalisation du capital et n'est donc pas l'occasion d'une définition explicite des rapports de production.

1 *Grundrisse*, Introduction de 1857, p. 41.

Les pages qui suivent dans l'Introduction sont consacrées au rapport entre la production, la consommation, la distribution, et l'échange ou circulation, et sont assez difficiles. Marx commence par disserter sur le rapport dialectique entre production et consommation, montrant que chacune implique l'autre à plusieurs niveaux, dessinant au passage une représentation de l'économie comme flux circulaire complexe de transformation et de circulation des objets, les étapes de production, de circulation ou de consommation n'étant que des points de vue unilatéraux sur un processus intégré et ininterrompu. C'est la conclusion du texte qui remet la production au cœur de l'analyse :

La production, la distribution, l'échange, la consommation [...] sont tous membres d'une totalité, différences au sein d'une unité. La production déborde aussi bien son propre cadre dans la détermination antithétique d'elle-même qu'elle déborde sur les autres moments. [*Die Produktion greift über, sowohl über sich in der gegensätzlichen Bestimmung der Produktion, als über die andren Momente.*] [...] À vrai dire, la production elle aussi, sous sa forme unilatérale, est, de son côté, déterminée par les autres moments. [...] Il y a action réciproque entre les différents moments. C'est le cas pour n'importe quelle totalité organique¹.

Dans ce processus total, chaque moment interagit avec les autres, mais alors pourquoi donner le primat à la production ? Dans son commentaire, Simon Choat note que « cette prise de position est un peu obscure », et montre qu'on peut lui donner trois sens différents : une position épistémologique, selon laquelle « l'analyse doit partir de la production plutôt que de la distribution, de l'échange ou de la consommation² » ; une position politique, selon laquelle « pour un changement social et politique radical, nous devons transformer la production – en fin de compte, renverser le capitalisme – plutôt que de simplement introduire des systèmes 'plus équitables' de distribution et d'échange » ; et enfin, une position onto-anthropologique issue de l'*Idéologie allemande*³.

Aucune de ces interprétations, me semble-t-il, n'est en elle-même satisfaisante. Une position épistémologique ou une position politique devraient être motivées par une analyse causale des déterminations. Si l'étude préalable de la production est nécessaire pour comprendre la consommation, c'est parce qu'il existe un rapport de détermination de l'une à l'autre non symétrique, ce qui n'est justement pas dit clairement dans ce paragraphe de Marx.

1 *Ibid.*, p. 55-6.

2 Simon Choat, *Marx's 'Grundrisse'*, Londres-New York, Bloomsbury, coll. « Bloomsbury reader's guides », 2016, chap. 3- « Reading the text », § « Production, distribution, exchange and consumption », p. 34.

3 *Ibid.*, p. 35.

De même, s'il est politiquement judicieux de se donner pour cible les rapports de production, ce doit être parce que ceux-ci seraient le support des différents rapports économiques de domination ou d'exploitation, sans quoi il s'agit simplement d'une décision arbitraire, et rien ne justifierait alors, comme le fait Choat, d'identifier la production au « capitalisme » dans son ensemble. De fait, ce passage des *Grundrisse* est susceptible de toute une gamme d'interprétations politiques, et il a pu également être utilisé pour insister sur l'importance relative des luttes concernant la distribution¹.

Enfin, il est juste que Marx et Engels ont donné une portée ontologique à la notion de production dans leurs textes des années 1840. Bien qu'elles n'emploient pas le terme, on sait que les *Thèses sur Feuerbach* proposent un matérialisme doté de deux caractéristiques nouvelles : relationnel, social d'une part ; dynamique, processuel de l'autre. Il est alors possible d'interpréter le primat de la production comme un retour à l'impératif de « saisir le sensible en tant qu'activité sensible *pratique* de l'homme », « activité pratique critique », « pratique révolutionnaire » c'est-à-dire de transformation².

Cette intuition marxiste d'une ontologie de la production a été poursuivie, par exemple, par Franck Fischbach. Cela l'amène à commenter l'*Idéologie allemande*, et notamment l'usage qui y est fait du terme d'« activité » (*Tätigkeit*), de la manière suivante :

Pour Marx, même subis comme extérieurs, les rapports sociaux restent toujours d'abord la forme d'une *activité*, ce sont des 'rapports de production' [...]. Les individus humains sont ainsi considérés par Marx comme de prime abord et toujours déjà *actifs*, et cela dans la mesure même où le propre des individus humains est de '*produire* leurs moyens d'existence'. [...] Aux yeux de Marx, les hommes font davantage que s'affirmer dans l'être, ils se distinguent immédiatement des autres êtres naturels en ce qu'ils ne manifestent pas seulement une activité de simple persévérance dans l'existence : en tant qu'individus humains, ils ne se contentent pas de vouloir conserver, maintenir et reproduire les conditions trouvées qui leur permettent d'exister, mais ils produisent des moyens d'exister *nouveaux* par rapport aux moyens d'abord simplement trouvés³.

La production ne désigne plus ici une sphère spécifique des rapports sociaux se distinguant d'autres sphères comme la circulation ou la distribution, mais une dimension

1 Groupe Théorie Communiste, « 'Se positionner'. Rapports de production et rapports de distribution. Relecture critique de 'Une séquence particulière' », *Théorie Communiste*, n° 25, mai 2016, p. 59 sq. et notamment p. 66-7.

2 « Thèses sur Feuerbach » [1845], dans *L'Idéologie allemande*, p. 1-3.

3 Franck Fischbach, *La Production des hommes. Marx avec Spinoza*, Paris, Vrin, coll. « Problèmes et controverses », 2014 [2005], chap. 3 - « Que les rapports sociaux sont, de prime abord, des rapports subis », p. 49.

transversale constitutive de toute activité sociale humaine. La production devient donc une couleur dont on teinte sa représentation du monde sociale plutôt qu'un concept opératoire dans la cartographie des rapports sociaux asymétriques d'exploitation ou de domination. Mais ce concept d'interprétation ne peut alors nous aider à résoudre la question qui nous occupe, la définition du concept d'exploitation : si tous les rapports sociaux sont des rapports de production, alors rapports de production et rapports d'exploitation ne peuvent se superposer, même sous le capitalisme.

2.ii. *Le rapport salarial comme rapport de production*

Il peut être alors utile de revenir de quelques paragraphes en arrière dans le texte de l'Introduction de 1857. Le passage consacré au rapport entre production et distribution, qui nous intéresse tout particulièrement, suggère une autre définition, plus restreinte, de ces rapports sociaux de production introduits dans les premières pages, en introduisant le concept d'agents de la production (*Produktionsagenten*).

Les rapports et modes de distribution apparaissent donc simplement comme l'envers des agents de production. Un individu qui participe à la production sous la forme du travail salarié participe sous la forme du salaire à la répartition des produits, résultats de la production. L'articulation de la distribution est entièrement déterminée par celle de la production¹.

Quels sont les rapports qui composent cette articulation ou structure, sous le capitalisme ? Marx cite ici le cas du travail salarié, rapport capitaliste du travailleur au détenteur des moyens de production. Ce texte laisse penser qu'à chaque terme de la distribution correspondrait un rapport de production. Si on se penche sur le détail de l'argument qui précède, cette correspondance n'est pourtant pas univoque :

En ce qui concerne le capital, il apparaît clairement dès l'abord qu'il est posé sous deux formes : 1) comme agent de production ; 2) comme source de revenu ; comme une forme de distribution déterminée qui est déterminante. [...] Intérêt et profit, en tant que formes de distribution, supposent le capital considéré comme agent de la production. Ce sont des modes de distribution qui ont pour présupposition le capital comme agent de la production. [...]

De même, le salaire du travail est ce que les économistes considèrent sous une autre rubrique comme travail salarié : la détermination qu'a ici le travail en tant qu'agent de production apparaît comme une détermination de la distribution. Si le travail n'était pas défini comme travail salarié, le mode suivant lequel il reçoit sa part des produits n'apparaîtrait pas sous la forme de salaire comme, par exemple, dans l'esclavage. Enfin, la rente foncière, pour prendre tout de

1 *Grundrisse*, Introduction de 1857, p. 52.

suite la forme la plus développée de la distribution, par laquelle la propriété foncière reçoit sa part des produits, suppose la grande propriété foncière (à proprement parler la grande agriculture) comme agent de la production, et non tout simplement la terre, pas plus que le salaire ne suppose le travail tout court¹.

Ainsi, le nombre d'agents de la production est moindre que celui des rubriques de la distribution, puisqu'au profit et à l'intérêt correspond un seul agent de la production, le capital. Le cas de la terre est moins clair. À la rente foncière correspond bien un rapport social, celui de la « grande propriété foncière ». Mais un rapport de propriété est-il un rapport de production ? La parenthèse est éclairante : en dernière instance, ce qui est déterminant n'est pas la propriété mais bien la forme de production, « la grande agriculture », expression elliptique mais qui indique l'organisation de l'agriculture sous forme de fermes capitalistes dont les travailleurs sont des ouvriers agricoles. Si on suit cette interprétation, la rente foncière en régime capitaliste développé aurait donc en fait en dernière analyse pour support le même rapport de production que celui qui structure l'industrie et donne lieu au profit et au salaire, c'est-à-dire le rapport salarial, qui a comme polarités les agents de production que sont le capital et le travailleur salarié.

On trouve dans le *Capital* des textes qui vont dans le même sens. Comme dans les *Grundrisse*, la production a en effet plusieurs sens dans le *Capital*, ce qui apparaît dès les titres des trois livres : *Le développement de la production capitaliste*, *Le procès de circulation du capital* et *Le procès d'ensemble de la production capitaliste*. La production désigne donc dans le *Capital* deux processus distincts correspondant à deux échelles distinctes, la production immédiate dans l'unité de production (l'objet du livre I), et l'économie dans son ensemble conçue comme orientée vers la production (l'objet du livre III).

La production dans ce second sens désigne le processus capitaliste dans sa totalité, et inclut la circulation (l'objet du livre II). Cela peut conduire Marx à des affirmations qui semblent tempérer le primat de la production sur la circulation : « le procès total se présente comme unité des procès de production et de circulation ; le procès de production sert de moyen au procès de circulation et réciproquement² » ; « en étudiant le procès de circulation en tant qu'intermédiaire du procès social de reproduction, nous avons vu que le procès de production capitaliste, pris en bloc, est l'unité du procès de production et du procès de circulation³ ».

1 *Ibid.*, p. 51.

2 *Capital*, liv. II, t. I, section 1, chap. 4 - « Les trois figures du procès cyclique », p. 93.

3 *Capital*, liv. III, t. I, section 1, chap. 1 - « Coût de production et profit », p. 47.

Mais une fois de plus, ces formules proposent une manière de voir l'économie capitaliste dans son ensemble, plus qu'une analyse de la structure de cette économie et du rôle qu'y jouent les rapports de production par contraste avec d'autres rapports. C'est donc sur le sens restreint de la sphère de la production immédiate et des rapports de production immédiats que nous devons nous concentrer. Sur ce point, ce sont les derniers chapitres du livre III du *Capital* qui sont les plus utiles, et je vais montrer que c'est bien la sphère de la production immédiate qui y est désignée comme déterminante. Ainsi, dans un texte historique sur l'histoire de la rente foncière, Marx cherche à opposer la rente en travail (la corvée) comme mode privilégié d'exploitation dans les sociétés précapitalistes, à la rente monétaire soumise au capital dans la société bourgeoise. C'est l'occasion d'une généralisation sur le primat de la sphère de la production :

C'est toujours dans le rapport immédiat [*unmittelbar*] entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct [*unmittelbar*] (rapport dont les différents aspects correspondent naturellement à un degré défini du développement des méthodes de travail, donc à un certain degré de la force productive sociale) qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché [*das innerste Geheimnis, die verborgne Grundlage*] de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref, la base de la forme spécifique que revêt l'État à une période donnée. [...] En ce qui concerne la plus simple et la plus primitive des formes de rente, la rente en travail, il est clair qu'elle est ici la forme primitive de la survaleur et qu'elle coïncide avec elle. De plus, la coïncidence de la survaleur avec le travail non payé d'autrui ne nécessite aucune analyse, puisqu'elle est encore concrètement visible, le travail que le producteur direct effectue pour lui-même étant encore séparé, dans l'espace et dans le temps, de celui qu'il fournit au propriétaire foncier ; ce dernier travail apparaît directement sous la forme brutale de travail forcé pour le compte d'un tiers¹.

L'objet affiché du texte n'est pas l'articulation entre les différentes sphères économiques – production, circulation et distribution –, mais ce qu'on a coutume d'appeler la détermination en dernière instance de la politique (ici la souveraineté et l'État) par l'économie. Pourtant, en cherchant à préciser cette détermination, Marx précise aussi ce qui, au sein de l'économie, est à son tour déterminant : le « rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur immédiat ». On peut voir dans cette expression une définition des rapports de production.

Si c'est le cas, le rapport de production s'écrit au singulier, et il ne comprend pas tous les rapports sociaux qui jouent un rôle direct ou indirect dans l'économie, mais il est un

1 *Capital*, liv. III, t. III, chap. 47 - « Genèse de la rente foncière capitaliste », p. 172.

rapport de contact entre deux agents sociaux. Le terme sans doute décisif, qui apparaît ici deux fois, est le qualificatif « immédiat » : l'extorsion de survaleur se fait au point de contact entre classe dominante et classe travailleuse, comme s'il y avait une vérité inexpugnable à ce rapport concret entre travail vivant et propriétaire des moyens de production. L'exemple de la « rente en travail », c'est-à-dire de la corvée, confirme ce point : le rapport de production en général, y compris donc le rapport capitaliste, est pensé sur le modèle du rapport de production féodal, donc d'un rapport direct entre exploitateur et exploité. Ce qui les distingue, comme on l'a vu dans le précédent chapitre, est leur « visibilité » : le rapport immédiat existe bien dans le capitalisme, et joue le même rôle déterminant, mais doit être dévoilé.

Un autre texte revient à ce thème à partir de la question de la mystification et du fétichisme. Afin de montrer les diverses mystifications nécessaires de la survaleur dans la société capitaliste, il commence par rappeler le point où le « rapport de production déterminant » est visible :

Dans le mode capitaliste de production et pour le capital, qui en est la catégorie dominante, le rapport de production déterminant, cet univers magique et renversé connaît d'autres développements encore. Si l'on considère d'abord le capital dans le procès de production immédiat – en sa qualité de soutireur de surtravail –, ce rapport y est encore très simple et les liens internes réels du phénomène s'imposent aux agents de ce procès, aux capitalistes, qui ont conscience de ces liens. Une preuve frappante en est la lutte violente au sujet des limites de la journée de travail¹.

Enfin, un des derniers chapitres du livre s'intitule « Rapports de distribution et rapports de production », et rappelle une dernière fois que « les rapports de distribution sont identiques, pour l'essentiel, avec ces rapports de production, ils en constituent l'autre face² ». Il en vient ensuite à dégager les « traits caractéristiques [qui] distinguent d'emblée le mode capitaliste de production³ », au nombre de deux : « sa production est une production marchande » et « sa fin immédiate et son moteur déterminant est la production de survaleur⁴ ».

De la première caractéristique, Marx déduit immédiatement le rapport entre capital et salariés :

Cela implique d'abord que l'ouvrier lui-même apparaît uniquement comme vendeur de marchandises, donc comme ouvrier salarié libre, et le travail

1 *Capital*, liv. III, t. III, chap. 48 - « La formule trinitaire », p. 205.

2 *Capital*, liv. III, t. III, chap. 51 - « Rapports de distribution et rapports de production », p. 253.

3 *Ibid.*, p. 254.

4 *Ibid.*, p. 254 et p. 255.

comme travail salarié en général. Étant donné nos études antérieures sur le sujet, il n'est pas nécessaire de démontrer une fois de plus comment le rapport entre capital et travail salarié détermine entièrement le caractère du mode de production. Les principaux agents de ce mode de production, le capitaliste et l'ouvrier salarié, en soi, sont simplement l'incarnation, la personnification du capital et du travail salarié¹.

Ces textes nous informent également sur l'articulation, pour Marx, entre le rapport de production salarial et l'exploitation : les deux se superposent. C'est bien le capitaliste qui est exploiteur, le travailleur immédiat qui est exploité. La sphère de la production coïncide ici avec les rapports sociaux au sein de l'unité de production, et avant tout avec le rapport entre le travailleur et le détenteur des moyens de production.

Nous avons vu que, du côté des commentateurs, plusieurs interprétations du primat de la production coexistent. Un courant interprétatif particulier me semble néanmoins particulièrement utile ici pour la réponse précise qu'il apporte à cette question, identifiant justement le rapport de production capitaliste au rapport salarial : l'interprétation structuraliste du *Capital*.

Celle-ci est issue du séminaire organisé dans les années 1960 par Louis Althusser avec ses étudiants. On retient le plus souvent de l'interprétation althussérienne son opposition à la conception humaniste du marxisme, au nom d'une conception scientifique. Cette polémique, si importante soit-elle, ne doit pas en occulter une autre : la science de la société proposée par Marx s'oppose aux approches non scientifiques, mais aussi à la science pré-marxiste de la société qui se contentait d'en décrire les phénomènes sans en saisir rigoureusement les structures. Althusser note ainsi à propos de la définition usuelle de l'économie politique :

Elle implique d'abord l'existence de faits et phénomènes 'économiques' répartis à l'intérieur d'un champ défini, qui possède cette propriété d'être un *champ homogène*. Le champ et les phénomènes qui le constituent en le remplissant sont *donnés*, c'est-à-dire accessibles au regard et à l'observation directs : leur appréhension ne dépend donc pas de la construction théorique préalable de leur concept. Ce champ homogène est un espace défini, dont les différentes déterminations, faits ou phénomènes économiques, sont, en vertu de l'homogénéité du champ de leur existence, comparables, très précisément *mesurables*, donc *quantifiables*. Tout fait économique est donc mesurable par essence. C'était déjà le grand principe de l'Économie classique : précisément, le premier point important sur lequel porte la critique de Marx. Le grand tort de Smith et Ricardo est, aux yeux de Marx, d'avoir sacrifié l'analyse de la forme valeur à la seule considération de la *quantité* de valeur : 'la valeur comme quantité absorbe leur attention'².

1 *Ibid.*, p. 254.

Dans sa polémique contre l'empirisme, Althusser s'inscrit donc dans une certaine mesure dans la tradition interprétative de la forme valeur : en présupposant que les grandeurs en monnaie et en temps de travail sont bien définies et qu'il suffit de les mesurer, les économistes classiques occulteraient la question plus fondamentale de la nature de ces catégories et des structures sociales qui rendent le travail et le produit susceptibles de mesure. Pour Althusser, cette nécessité de construire les catégories à mesurer avant de procéder aux mesures caractérise la démarche scientifique en général :

Les rapports de production sont des structures, – et l'économiste ordinaire a beau scruter les 'faits' économiques, les prix, les échanges, le salaire, le profit, la rente, etc., tous ces faits 'mesurables', il ne 'verra' pas plus, à leur niveau, de *structure* que le 'physicien' pré-newtonien ne pouvait 'voir' la loi de l'attraction dans la chute des corps ou le chimiste pré-lavoisierien l'oxygène dans l'air 'déphlogistiqué'¹.

Althusser ne cite aucun économiste en particulier, et en 1965, il est peu probable qu'il se réfère aux néo-ricardiens. Mais on peut leur appliquer rétrospectivement sa critique, et c'est une des raisons, sans doute, pour lesquelles Heinrich cite souvent Althusser avec approbation, par exemple dans leur commun refus d'une interprétation 'empiriste' de Marx².

Mais Althusser et les althussériens se distinguent nettement de Backhaus ou Heinrich. En effet, la structure sociale fondamentale à laquelle renvoient les premiers, la profondeur sous la surface des quantités mesurables et de leur distribution, n'est pas celle de la valeur et de la monnaie, mais de la production :

[Marx opère] le renvoi nécessaire, impliqué dans l'analyse de la consommation et de la distribution, au lieu de détermination véritable de l'économie : la *production*. Corrélativement, cet approfondissement théorique nous apparaît comme une transformation du champ des phénomènes économiques : à leur ancien 'espace plan' homogène se substitue une nouvelle figure, où les 'phénomènes' économiques sont pensés sous la domination des '*rapports de production*', qui les déterminent³.

Dans *Lire le Capital*, Althusser ne définit pas le concept de rapport de production ; il mentionne simplement le texte du livre III du *Capital* cité plus haut sur le rapport immédiat du travailleur immédiat au propriétaire des moyens de production, le qualifiant du texte « sans

2 Louis Althusser, « L'objet du 'Capital' », dans Louis Althusser, Étienne Balibar, Roger Establet, Pierre Macherey et Jacques Rancière, *Lire le 'Capital'*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2014 [1965], §VII-A - « Structure de l'objet de l'économie politique », p. 367.

1 *Ibid.*, §VIII-C.b) « Les rapports de production », p. 394.

2 Michael Heinrich, *Wissenschaft vom Wert*, *op. cit.*, partie II, chap. 4, p. 157.

3 Louis Althusser, « L'objet du Capital », dans *Lire le Capital*, *op. cit.*, VIII-B. « La distribution », p. 376.

doute le plus important » sur le sujet¹. Dans cet ouvrage collectif, c'est à Étienne Balibar qu'est revenue la tâche de définir les rapports de production dans sa contribution sur « Les concepts fondamentaux du matérialisme historique ».

Le but de Balibar dans ce texte est de définir un mode de production. Il propose de le définir comme une forme de combinaison de trois éléments par deux relations :

1. travailleur
2. moyens de production
 - 1. objet de travail
 - 2. moyen de travail
3. non-travailleur
 - A. relation de propriété
 - B. relation d'appropriation réelle ou matérielle²

Le travailleur, précise Balibar, est le travailleur immédiat, et le non-travailleur la classe dominante qui s'approprie le surtravail³. Comme il le montre, ces relations ont deux pôles : d'un côté unité, propriété ou contrôle réel ; de l'autre, la séparation, thème qui court d'ailleurs dans toute l'œuvre de Marx depuis les *Manuscrits de 1844*. Le mode de production capitaliste, pour sa part, est défini par une double séparation : le travailleur n'est pas propriétaire des moyens de production, et ne contrôle pas le procès de production. Le rapport de production capitaliste est donc celui de cette double séparation⁴. Alors même que ses conditions juridiques sont multiples, le rapport de production capitaliste se dit donc au singulier : « la propriété des moyens de production et le travail salarié productif définissent *une seule relation, un seul rapport de production*⁵ ».

Althusser lui-même a consacré par la suite deux textes non publiés à la question précise de la définition des rapports de production. Le plus tardif est aussi le plus précis.

Les rapports de production sont définis par le rapport existant, entre, *d'une part*, les travailleurs immédiats (ceux qui produisent effectivement, les agents immédiats du procès de travail, ceux au-dessous desquels il n'y a personne, ceux qui 'mettent la main à la pâte' et qui 'transforment la matière') et *d'autre part* :

- I. Les moyens de production et la force de travail > qui font les forces productives
- II. Le produit

1 *Ibid.*, VIII-C.b) « Les rapports de production », p. 386.

2 Étienne Balibar, « Les concepts fondamentaux du matérialisme historique », dans *Lire le Capital, op. cit.*, I-2. « Les éléments du système des formes », p. 440.

3 *Ibid.*, p. 437.

4 *Ibid.*, p. 441.

5 *Ibid.*, §II.1 - « Qu'est-ce que la 'propriété' ? », p. 464.

Donc le rapport entre les travailleurs immédiats d'une part, les forces productives et le produit d'autre part¹.

Il peut alors appliquer cette grille d'analyse au rapport de production capitaliste :

Comme la forme de la non-détention de la force de travail est, en régime capitaliste, le contrat de vente de la force de travail, et comme cette forme de non-détention se différencie d'autres formes qu'on va voir, il est juste de dire que le rapport de production capitaliste est le rapport salarial = rapport de non-détention des moyens de production et de la force de travail = rapport de séparation de la force de travail des moyens de production, etc².

Cette lecture a le mérite de la clarté. Il est vrai que Marx lui-même ne s'exprime pas de manière aussi univoque. Les textes les plus explicites sur les rapports de production vont pourtant en ce sens, nous l'avons vu. Une telle clarification nous permet de nous rapporter avec prudence, voire méfiance, à l'usage abondant de l'idée de rapports de production par certains marxistes, pour désigner toute structure économique.

Un exemple intéressant est celui d'Alain Bihl et Michel Husson, un sociologue et un économiste marxistes qui ont entrepris d'opposer la lecture marxiste du capitalisme à une critique de celui-ci en termes d'inégalité comme la pratique l'économiste Thomas Piketty. Ils reprennent le passage cité plus haut du chapitre du livre III du *Capital* sur la genèse de la rente foncière, à propos du « rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur immédiat »³. Ils développent cette idée du primat du rapport entre capital et salariés en affirmant qu'« en tant que rapport social de production, le capital se caractérise par l'expropriation des producteurs, leur séparation de fait et de droit des moyens de production qu'ils mettent en œuvre ; la transformation de leurs forces de travail en marchandises ; l'unification sous le régime du salariat de ces moyens de production et forces de travail, permettant la valorisation du capital-argent avancé pour les acquérir comme marchandises, à travers l'extorsion d'un surtravail⁴ ».

Mais lorsqu'ils donnent leur propre définition des rapports de production, elle est bien plus large :

Selon Marx, les rapports sociaux de production définissent les rapports que les membres d'une société entretiennent entre eux dans le procès social de production de leurs conditions matérielles d'existence. En font partie : les

1 Louis Althusser, « Livre sur l'impérialisme (extraits) » [1973], dans *Écrits sur l'histoire (1963-1986)*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 2018, § « Qu'est-ce qu'un mode de production ? », p. 143-4.

2 *Ibid.*, p. 145.

3 Alain Bihl et Michel Husson, *Thomas Piketty. Une critique illusoire du capital*, page2-Syllepse, Lausanne et Paris, 2020, chap. 1 - « Un titre en trompe-l'œil », p. 24.

4 *Ibid.*, chap. 6 - « Le 'socialisme participatif' : un socialisme utopique aux allures scientifiques », p. 146-7.

rapports des producteurs aux moyens de production qu'ils mettent en œuvre, déterminés par le régime social de leur propriété ; les rapports des producteurs entre eux, déterminés par la division sociale du travail ; enfin, les rapports de producteurs et des non-producteurs au produit social, déterminés par les rapports de répartition de ce dernier¹.

La définition donnée, attribuée à Marx sans source, inclut donc le rapport salarial, la division du travail entre travailleurs ainsi que l'ensemble des rapports de répartition ou distribution. Le concept de rapport de production n'implique plus alors, contrairement à ce qu'avance Marx, de thèse forte sur la hiérarchie des déterminations au sein de l'« édifice social », mais semble plutôt se réduire à une insistance institutionnaliste sur une lecture de l'économie en terme de « rapports sociaux structurels² » qui ne se réduisent pas à des comparaisons quantitatives de revenu et de patrimoine entre individus.

Si cet exemple nous intéresse, c'est parce que le concept d'exploitation se situe précisément à l'interface entre les structures et la distribution du produit. La première pierre de touche d'une certaine conception des rapports de production est donc la théorie de l'exploitation qu'elle permet. Si l'on distend suffisamment le concept de rapports de production, comme le font Bihr et Husson, il devient naturellement capable de tout expliquer, mais on perd la force de la thèse marxiste selon laquelle l'exploitation est véhiculée de manière exclusive ou privilégiée par un rapport social unique, précisément identifiable et délimitable.

2.iii. *Le rapport salarial comme rapport d'exploitation*

La structure contre la comptabilité. — Voyons donc ce qu'il en est de l'exploitation pour une interprétation stricte du concept de rapport de production. La lecture structuraliste fait de cette structure salariale non seulement le support de l'exploitation, mais sa réalité même : « Les rapports de production capitalistes sont les rapports de l'exploitation capitaliste », comme le répète inlassablement, à quatre reprises Althusser dans un autre texte rédigé quelques années plus tôt, lui aussi sur la définition du mode de production³. D'où un conflit avec les interprétations comptables, dites « économicistes » de l'exploitation :

Les rapports d'exploitation ne se traduisent pas seulement par l'extorsion de la plus-value, consacrée par le salaire et tous les effets de l'économie de marché.

1 *Ibid.*, Introduction, p. 10-11, note 11.

2 *Ibid.*, chap. 1, p. 16.

3 Louis Althusser, « Qu'est-ce qu'un mode de production ? » [1969] dans *Sur la reproduction*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2011, p. 64, p. 65, p. 68 et p. 80.

C'est dans le salaire que l'exploitation exerce son effet n° 1, mais elle exerce d'autres effets spécifiques dans la pratique de la production même, sous les espèces de la division du travail¹.

Et quelques pages plus loin, il oppose « la forme matérielle brutale de l'exploitation, la tendance du capitalisme à la diminution du salaire, et [...] les 'techniques' de classe de l'augmentation de la productivité », à « la division sociale-technique du travail régnant dans les entreprises² » comme si elle était elle aussi une « forme » d'exploitation et non, comme chez Marx, une méthode pour augmenter le degré d'exploitation qui conserve, lui, toujours la même définition.

Une telle ambiguïté est remarquable pour un auteur comme Althusser. Autant le rapport de production est défini avec une simplicité tranchante, autant l'exploitation devient insituable à force de la distinguer du partage entre salaire et survaleur qui en serait une « traduction », un « effet », une « forme » parmi d'autres. Il s'agit bien, en tout cas, de s'opposer aux lectures simplement comptables de l'exploitation : « notre 'adversaire' est une fois encore le même : l'idéologie techniciste-technocratique que nous pouvons caractériser en l'appelant 'économiste'³ » ; « l'économisme, sous quelque forme qu'il se présente, y compris sous les formes des 'évidences' de la 'technique' et de la 'technicité' est le danger n° 1 qui menace la conscience de classe ouvrière dans sa base même, là où s'exerce l'exploitation capitaliste, dans la production⁴ ». Althusser assume, à cette fin, de s'éloigner des textes de Marx, ou de certains textes du moins :

À croire que Marx n'a rien d'autre en tête que ce qu'il écrit ici [dans la section 1 du livre I], on risque de *prendre la présentation (alors nécessairement comptable) de la plus-value pour une théorie complète de l'exploitation*. Pour dire la chose en clair on risque de réduire l'exploitation au simple décompte de la plus-value, en laissant à l'« extérieur » et les conditions de travail, et les conditions de la reproduction de la force de travail, cette marchandise qui n'est ni produite ni consommée comme les autres marchandises, et qui, Marx l'a assez fait sentir dans sa polémique contre la loi d'airain des salaires, est partie et enjeu dans la lutte des classes⁵.

Récapitulons. La lecture néo-ricardienne de Marx extrait du *Capital* un concept comptable d'exploitation pour le transposer directement dans des modèles d'équilibre général.

1 *Ibid.*, p. 70.

2 *Ibid.*, p. 78-9.

3 *Ibid.*, p. 70.

4 *Ibid.*, p. 79.

5 Louis Althusser, Avant-propos à Gérard Duménil, *Le concept de loi économique dans 'Le Capital'*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1978 ; cité d'après la réimpression dans le recueil de textes d'Althusser, *Solitude de Machiavel*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx confrontation », 1998, p. 262

Or la lecture en terme de forme valeur montre que le *Capital* est d'abord une théorie des formes sociales spécifiques au capitalisme : marchandise, monnaie, travail abstrait. La lecture structuraliste du *Capital* peut alors être utilisée comme médiation entre ces deux approches : si la forme valeur en elle-même ne peut se substituer à l'analyse de l'exploitation, on peut introduire d'autres formes sociales, les rapports de production, c'est-à-dire le rapport de détention ou séparation entre le travailleur immédiat, les moyens de production et leurs propriétaires (sous le capitalisme, c'est le rapport salarial), qui sont bien, pour Marx, le support du rapport d'exploitation.

La réinscription de l'exploitation dans une théorie du rapport salarial comme rapport de production dominant sous le capitalisme a un autre avantage. Faire du rapport de production salarial le support privilégié de l'exploitation capitaliste qui ne serait en somme que le corrélat quantitatif de cette réalité structurale première, c'est certes faire de l'exploitation une réalité relativement seconde, mais c'est aussi lui donner une détermination relationnelle précise.

En effet, les théories néo-ricardiennes que nous avons explorées dans le chapitre précédent ne répondaient pas à la question « qui exploite qui ». Elles se contentaient d'assigner le statut d'exploiteur et d'exploité en fonction du travail contribué et du travail commandé. Elles permettaient ainsi de tracer la ligne de démarcation entre la classe des exploiters et celle des exploités, mais non de désigner leurs relations et de dire pour chaque exploité, qui est son exploiteur.

Cela peut apparaître comme une conséquence de l'analyse distributive, et c'est ce qui l'éloigne de manière décisive du *Capital* de Marx, sur lequel ils se fondaient pourtant : bien que la définition de l'exploitation, chez Marx, soit distributive et quantitative, la théorie de l'exploitation est enchâssée dans la théorie des rapports de production qui lui donne une détermination relationnelle. Au premier ordre et en dernière instance, c'est l'employeur qui exploite ses salariés.

La loi de la valeur et l'autre secret de la production. — Telle est la position marxiste orthodoxe, et je ne crois pas l'avoir présentée de manière particulièrement originale. Il me paraît pourtant important de la restituer de manière aussi précise que possible pour mettre en évidence le point suivant, qui passe parfois inaperçu. La superposition entre exploitation et rapport de production n'est, dans le *Capital*, pas un présupposé, mais un résultat. L'exploitation a sa propre définition, comptable, en termes de quantité de travail approprié,

qui ne se superpose pas directement à celle du rapport de production. Le rapport de production lui aussi a une définition distincte, et n'est pas une simple reprise de l'ontologie de la *praxis* des textes de jeunesse. Montrer que, dans le contexte capitaliste du moins, ces deux définitions se superposent n'est donc ni une évidence, ni une prise de parti métaphysique qui serait au-dessus de toute mise à l'épreuve analytique ou empirique. Cela ne relève pas, comme le croit Althusser, de la construction des concepts. Cela doit être le fruit d'une démonstration.

Or, Marx propose bien une telle démonstration, dans la section II du *Capital*. Il définit le capital comme valeur qui s'accumule, qui s'augmente par elle-même. Cela exclut d'emblée le cas d'une masse de valeur augmentée jour après jour par le travail d'un épargnant. Bien que le concept d'exploitation ne soit pas encore introduit, la définition même du capital permet donc de dire que tout capital est exploiteur. Dès lors, la question qui commande la section II – comment la survaleur, c'est-à-dire le capital, est-elle possible ? – s'identifie à la question qui nous intéresse : quel rapport social, dans une société marchande généralisée, permet-il l'exploitation ?

Pour répondre à cette question, Marx recourt au raisonnement suivant. Le simple échange de marchandises ne peut créer de valeur car il suppose ici que les échanges sont des échanges d'équivalents – les marchandises s'échangent, en moyenne, à long terme et sauf exceptions, à leur valeur. La survaleur doit donc provenir de l'achat (ou location) d'une marchandise qui produise elle-même de la valeur, une marchandise qui dépense du travail plus qu'elle n'en incorpore. La force de travail, et elle seule, est une telle marchandise.

Il s'agit bien d'une démonstration analytique. C'est à l'issue de cette démonstration qu'est introduit dans le *Capital* la sphère de la production comme ensemble spécifique de rapports sociaux.

Le processus de consommation de la force de travail est simultanément le processus de production de marchandise et de survaleur. La consommation de la force de travail, comme la consommation de toute autre marchandise, s'accomplit en dehors du marché ou de la sphère de la circulation. C'est pourquoi nous quitterons cette sphère bruyante, ce séjour en surface accessible à tous les regards [*auf der Oberfläche hausende und aller Augen zugängliche Sphäre*], en compagnie du possesseur de monnaie et du possesseur de force de travail, pour les suivre tous deux dans l'antre secret [*verborgene Schätze*] de la production, au seuil duquel on peut lire : *No admittance except on business*. [...] Il faut que le secret des 'faiseurs de plus' [*das Geheimnis der Plusmacherei*] se dévoile enfin¹.

1 *Capital*, liv. I, section 2, chap. 4, p. 172.

La section 2 du premier livre du *Capital* constitue donc, pour notre recherche, le passage le plus décisif. Or l'argument analytique tel que je viens de le restituer est erroné. Il présuppose la version la plus naïve de la théorie causale de la valeur, selon laquelle les marchandises auraient tendance à s'échanger selon des proportions égales à leur quantité de travail incorporé. Mais nous avons vu dans le chapitre précédent qu'il existe au contraire un écart systématique entre les deux, du fait de la tendance à la péréquation des taux de profit lorsque la composition organique du capital n'est pas la même dans toutes les branches. Cette hypothèse de superposition entre prix et valeur est levée dans le livre III, lors de la discussion du problème de la transformation. Marx conclut alors qu'elle est bien systématiquement violée.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Marx avance alors que la loi de la valeur conserverait sa validité au niveau agrégé, la somme des prix correspondant à la somme des valeurs. Mais cela ne nous aide en rien ici, car l'argument de la section 2 du livre I est bien, dans son essence même, un argument sur les rapports d'échange. Il est donc bien disqualifié par l'écart entre valeurs et prix, du fait de la variation de la composition organique entre secteurs. Comme cela a été développé au chapitre précédent, les branches utilisant beaucoup de capital en plus des travailleurs qu'elles embauchent exigent des prix plus élevés que les branches produisant directement avec des travailleurs, pour compenser leurs frais ; ces prix plus élevés, à travail vivant égal, donnent lieu à des échanges entre branches qui ne sont pas des échanges d'équivalent : un capitaliste verse à un autre plus de travail incorporé qu'il n'en reçoit. Ce n'est là nullement une contingence passagère, mais au contraire le fonctionnement normal d'un système marchand.

On peut trouver quelque chose de brusque dans cette réfutation. J'ai déjà mentionné que Marx a écrit le livre I après le livre III et qu'il était donc bien conscient, lors de la rédaction du premier, de l'autonomie des prix de production décrite dans le second ; j'ai d'ailleurs également mentionné les notes du livre I qui en témoignent. Se serait-il alors rendu coupable d'une telle incohérence ?

Je crois qu'il faut bien maintenir qu'il y a là une erreur de raisonnement aux vastes conséquences de la part de Marx, mais je crois aussi que si sa théorie a exercé une telle persuasion sur ses lecteurs, c'est parce qu'elle ne se réduit pas à cette démonstration. En effet, la force de la section 2 est sans doute qu'elle propose ce qu'on peut appeler une topique des rapports économiques capitalistes, c'est-à-dire la représentation d'une structure différenciée

comprenant un niveau de détermination en dernière instance et d'autres niveaux qui lui sont subordonnés mais qui ont leur efficacité propre.

Dans le célèbre passage que j'ai cité plus haut sur l'antre de la production, Marx propose ainsi une métaphore spatiale : la production immédiate, déterminante, est cachée, alors que la circulation, déterminée, se donne à voir comme déterminante. Cette conception topique reparaît dans le *Capital* à chaque fois qu'il s'agit d'interpréter des phénomènes d'exploitation non salariale ou de leur donner une place dans le système. Le discours épistémologique sur la surface et le secret reparaît notamment dans les passages du livre III sur la transformation des valeurs en prix de production¹. C'est donc la fécondité de cette topique qu'il nous faut maintenant explorer.

3. Les formes non salariales d'exploitation

Nous avons mis en cause sur le plan analytique l'argument de Marx en faveur du primat de la production sur la circulation, qui s'identifie à son argument selon lequel la location de la force de travail est la seule source possible de profit structurel dans une société marchande. Mais nous avons aussi vu que ce n'est sans doute pas un hasard si cette thèse exerce sur les esprits une attraction si forte malgré la démonstration ancienne et bien connue de son incohérence logique : cette thèse propose une clef de lecture de la réalité sociale redoutablement suggestive et efficace, permettant de rendre compte de sa structure à partir d'un noyau relationnel et conflictuel fondamental, celui du rapport salarial au sein de la production immédiate.

Il ne s'agit pas en effet pour Marx d'ignorer définitivement la sphère de la circulation, ou les rapports non salariaux, mais d'en faire des formes dérivées. Une phrase de la section 2 annonce ce programme :

Au cours de notre analyse nous rencontrerons le capital porteur d'intérêts ainsi que le capital commercial, comme des formes dérivées [*abgeleitete Formen*], et

1 « La survaleur et le taux de survaleur sont, relativement, l'élément invisible, et le point essentiel qu'il faut élucider [*das zu erforschende Wesentliche*], tandis que le taux de profit et donc la survaleur sous sa forme de profit sont des phénomènes qui apparaissent à la surface. » (*Capital*, liv. III, t. I, section 1, chap. 2 - « Le taux de profit », p. 61.)

« Le capitaliste pratique, obnubilé par la concurrence et n'en pénétrant nullement les phénomènes, est incapable de reconnaître, au-delà des apparences, l'essence véritable et la structure interne [*das innere Wesen und die innere Gestalt*] de ce procès. » (*Capital*, liv. III, t. I, section 2, chap. 9 - « Établissement d'un taux général de profit », p. 184.)

nous verrons en même temps pourquoi celles-ci apparaissent historiquement avant la forme fondamentale [*Grundform*] moderne du capital¹.

Au moment même où il exclut du périmètre de son analyse les formes d'exploitation non salariale, Marx annonce donc qu'il en rendra compte plus tard. C'est justement cette promesse qu'il a remplie dans le livre III du *Capital*, en tentant de déduire dialectiquement le capital commercial et le capital financier comme formes secondaires issues du développement interne du capital industriel. S'il faut, pour satisfaire à des exigences de cohérence et de rigueur, détrôner la thèse du primat de la production, il faut donc aussi défaire cette robuste topique, et de simples arguments analytiques concernant le problème de la transformation ne peuvent y suffire.

C'est la réalité des rapports sociaux capitalistes qu'il faut examiner en examinant la place qu'y tient le rapport salarial. C'est ce que je propose de faire maintenant, en soulignant l'importance structurante de quatre formes non salariales d'exploitation : la sous-traitance, ou exploitation commerciale ; le crédit, ou exploitation financière ; la rente ; les termes inégaux de l'échange entre Nord et Sud. Pour chacune de ces formes, il me faudra montrer leur caractère d'exploitation, leur importance, mais aussi en quoi l'analyse qu'en propose Marx – toujours subordonnée au primat du rapport salarial – est insuffisante. Cela donnera lieu, par ailleurs, à une mise au point sur deux problèmes connexes : la théorie du fétichisme d'une part, mobilisée par Marx dans le livre III du *Capital* pour dissiper l'illusion entretenue selon lui par ces formes secondaires de survalueur ; la question du rapport entre exploitation et accumulation (ou reproduction élargie) d'autre part, qui revient de manière récurrente dans les discussions sur le capital rentier.

3.i. *Le commerce et la sous-traitance*

L'exploitation commerciale aujourd'hui. — Le 8 février 2021, vingt-huit ouvriers, majoritairement des ouvrières, mouraient dans un atelier de confection textile à Tanger, au Maroc². L'atelier était installé dans un sous-sol, et quand des pluies torrentielles se sont abattues sur la ville, elles se sont trouvées englouties, sans autre issue qu'un unique, étroit escalier. Ni l'aménagement d'un sous-sol à cet endroit inondable, ni son usage comme atelier n'avaient été administrativement autorisés. Le propriétaire de l'atelier, Adil Boullaili, a été

1 *Capital*, liv. I, section 2, chap. 4, §2 - « Contradictions de la formule générale », p. 162 [185].

2 Ghaliya Khadiri, « 'Ce n'est pas difficile de monter un atelier dans une cave' : au Maroc, plongée dans le Tanger souterrain du monde de la confection », *Le Monde*, 1^{er} mars 2021.

arrêté suite aux faits. Il semble donc clair que c'est lui, le capitaliste, qui est responsable de la mort des ouvrières. Le schéma de Marx semble s'appliquer parfaitement : le capitaliste exploite les travailleurs jusqu'à les épuiser, les exténuer, ou ici, les laisser se noyer. Les vies sont aspirées par la quête du profit.

Mais les choses se compliquent si on se demande dans quels rapports économiques était pris à son tour ce capitaliste. Adil Boullaili a d'abord été ouvrier, puis contremaître, dans une usine textile du groupe Larinor, dans la zone industrielle de Gzenaya à côté de Tanger. Or les usines de cette zone sont soumises à des audits de la part des marques européennes, notamment la marque Zara du groupe Inditex en l'occurrence, pour vérifier que les ouvrières ne sont pas soumises à des conditions de travail indignes. Mais en même temps, la multinationale continue à les mettre en concurrence entre elles et avec des usines dans d'autres pays. Pour faire face à cette pression, les usines de la zone industrielle encouragent leurs contremaîtres à installer des ateliers clandestins dans des caves pour sous-traiter les commandes, les moins bonnes conditions de travail permettant un moindre coût.

Le premier schéma proposé doit être étendu. Les ouvrières étaient sous la domination du petit patron Boullaili. Mais la position de classe de celui-ci n'est pas claire. Simplement parce qu'il s'est installé dans une cave en ville, a-t-il cessé d'être contremaître pour devenir capitaliste ? Il travaille pourtant toujours pour Larinor, faisant exécuter les commandes telles qu'elles lui sont adressées au moment où elles lui sont adressées, sans accès direct à Zara et encore moins aux clients du monde entier. Il est donc subordonné à un capital de niveau supérieur, celui de Larinor. Mais on a vu que les capitalistes de Larinor n'avaient en réalité pas le plein contrôle sur le procès de production. C'est bien Zara qui définit dans leurs moindres détails les modèles qui doivent être produits. Et il en va de même pour les prix. Si Zara exige un certain prix, ils doivent obtempérer en sous-traitant une partie de la production de manière illégale. Il y a donc trois niveaux de capital, et il est difficile de dire qui est l'exploiteur – ou, en l'occurrence, le responsable de la mort – des ouvrières marocaines.

Or, cette configuration à plusieurs niveaux, si elle ne correspond pas à l'archétype du rapport d'exploitation théorisé par Marx, n'est en rien exceptionnelle. Tout le secteur textile s'est engagé dans un vaste mouvement d'externalisation de la main d'œuvre depuis les années 1980. Le cas le plus emblématique est celui de Nike, qui n'a jamais salarié d'ouvriers, et qui a inspiré à Gerald Davis le concept de « nikeification » pour désigner l'externalisation de la

production immédiate¹. Une autre firme qui a prospéré grâce à l'exploitation commerciale des ouvriers textiles est Walmart, l'enseigne de grande distribution qui exerce un contrôle étroit sur ses fournisseurs, comme l'a montré l'historien Nelson Liechstenstein pour qui c'est l'illustration d'un retour du capitalisme commercial (*merchant capitalism*)².

Le secteur textile des pays du Sud est ainsi souvent fait de nombreuses entreprises relativement petites, dominées par les grandes marques du Nord. Ashok Kumar, spécialiste des relations industrielles en Inde, décrit la situation ainsi :

Les marques ont pu maximiser leurs profits en jetant les propriétaires des usines, qui ont des marges de profit plus limitées, dans des enchères à la baisse. La pression de la concurrence est alors transférée sur les travailleurs, qui doivent travailler plus longtemps pour un salaire moindre, dans des conditions en dégradation. Les ouvriers sont bientôt laissés sans marge de négociation avec leurs employeurs directs [...]³.

Kumar montre ensuite qu'en Inde, le paysage se transforme progressivement avec l'émergence de grands groupes locaux comme Arvind moins dominés par le capital du Nord. Le paragraphe précédent continue néanmoins à décrire l'organisation économique du secteur textile dans de nombreux pays et de nombreux secteurs.

Ce retour de la subsomption commerciale n'est pas seulement le fait de nouvelles firmes, mais aussi de la restructuration de firmes bien établies, comme Levi's, qui produisait aux États-Unis et a progressivement délocalisé, en se recentrant sur le *design* et le *marketing*, développant au passage les boutiques de la marque, qui sont elles aussi commercialement subsumées *via* un système de franchises⁴. Plus récemment, a éclaté le scandale de l'exploitation d'ouvrières immigrées à Leicester, ancien cœur de la révolution industrielle anglaise, où les marques de *fast fashion* comme Boohoo et Pretty little thing font réaliser leurs vêtements hors de tout cadre légal *via* un système de sous-traitance en cascade⁵.

Au-delà du secteur textile, c'est toute la production industrielle aujourd'hui qui, en se mondialisant, s'est fragmentée, les ouvriers exploités – ou producteurs immédiats, dans le

1 Gerald F. Davis, *The vanishing American corporation. Navigating the hazards of a new economy*, Oakland, Berrett-Koehler, 2016, chap. 6 - « Nikefication and the rise of the virtual corporation ».

2 Nelson Lichtenstein, « The return of merchant capitalism », *International Labor and Working-Class History*, n° 81, printemps 2012, p. 8-27.

3 Ashok Kumar, « A race from the bottom? Lessons from a workers' struggle at a Bangalore warehouse », *Competition & Change*, vol. 23, n° 4, 2019, p. 347.

4 Voir p. ex. Karl Schoenberger, *Levi's children. Coming to terms with human rights in the global marketplace*, New York, Grove Press, 2000.

5 Sarah Butler, « Activists to question Boohoo on living wage for Leicester garment workers », *The Guardian*, 17 juin 2022.

langage de Marx – se trouvant de plus en plus éloignés des centres de profit et de commandement. Le concept de « chaîne de valeur dominée par la marque » (*buyer driven commodity chain*) s'est imposé pour désigner ces situations où la firme-marque du Nord a le rôle de coordination de multiples sous-traitants des pays du Sud¹.

Un cas exemplaire est celui d'Apple, qui n'emploie pas d'ouvriers et sous-traite toute sa production industrielle, en particulier à l'entreprise taïwanaise Foxconn et à ses usines en Chine continentale. Bien qu'il s'agisse de groupes capitalistes bien distincts, l'un est nettement dominé par l'autre, jusqu'aux détails du procès de production. Des journalistes américains relatent ainsi une anecdote saisissante :

Au milieu de l'année 2007, après un mois d'expérimentation, les ingénieurs d'Apple parvinrent enfin à mettre au point leur méthode pour couper du verre renforcé, qui pouvait dès lors être utilisé pour l'écran de l'iPhone. Les premiers camions de verre coupé arrivèrent à l'usine de Foxconn au milieu de la nuit, raconte un ancien cadre dirigeant d'Apple. L'encadrement réveilla alors des milliers d'ouvriers, qui enfilèrent leurs uniformes et s'alignèrent rapidement pour assembler à la main les téléphones.

[...] Chaque salarié reçut un biscuit et une tasse de thé, fut guidé jusqu'à son poste de travail et, une demi-heure plus tard, commença une journée de travail de douze heures passées à insérer les écrans de verre dans leurs cadres. En 96 heures, la production avait atteint un rythme de dix mille téléphones par jour².

Les rapports d'exploitation à plusieurs niveaux se répandent aussi à l'intérieur même des pays du Nord³, sous plusieurs formes. Il peut s'agir de l'externalisation de certaines activités, notamment le travail peu qualifié, à des firmes se trouvant en position dominée, à l'intérieur de l'unité de production : femmes de ménage, gardiens, concierges, hôtesse d'accueil – ou vers d'autres unités de production, auquel cas on parle plus volontiers de sous-traitance, courante dans l'industrie mais aussi dans le bâtiment et d'autres secteurs⁴. Les franchises constituent une autre configuration. Plus récemment, c'est une autre forme extrême d'externalisation qui s'est développée dans les interstices du droit du travail, l'ubérisation, qui

1 Gary Gereffi, « International trade and industrial upgrading in the apparel commodity chain », *Journal of International Economics*, vol. 48, n° 1, 1999, p. 37-70.

2 Charles Duhigg et Keith Bradsher, « How US lost out on iPhone work », *New York Times*, 22 janvier 2012, cité par Cecilia Rikap, « Innovation as economic power in global value chains », *Revue d'économie industrielle*, n° 163, 2018, p. 35-75.

3 Pour une synthèse sur ce sujet, je renvoie à David Weil, *The fissured workplace. Why work became so bad and what can be done to improve it*, Harvard University Press, 2014.

4 Sur le bâtiment, je renvoie à Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2009, notamment le chap. 2 - « Des 'bétonneurs' sans ouvriers ? L'externalisation », p. 47 sq. et chap. 5 - « Intérimaires fidélisés contre travailleurs détachés », p. 119 sq.

consiste à classer juridiquement des relations de gestion du travail d'autrui comme relations commerciales entre indépendants¹.

Je ne peux m'attarder sur chacune de ces formes, mais il me semble pertinent de se pencher sur le cas des franchises, particulièrement important dans le secteur des services. Si le patron d'un établissement franchisé est bien détenteur de son capital et chef d'une entreprise, il est néanmoins soumis à de nombreuses contraintes qui le font dépendre directement d'un grand groupe. On le perçoit déjà comme client d'un de ces établissements : si l'expérience de consommation est la même chez toutes les officines de MacDonald's, dans toutes les boutiques de Levi's ou de Kookai, dans tous les Carrefour ou Franprix, c'est bien que les gérants des franchises se voient imposer un règlement millimétré qui se rapproche du règlement interne à une entreprise.

Des enquêtes sur le cas de la grande distribution permet de confirmer cette intuition². Tout d'abord, les franchisés Carrefour doivent s'approvisionner exclusivement ou presque chez la marque, même s'ils trouvent moins cher ailleurs ; ils doivent également vendre les produits aux prix fixés par le groupe.

Le groupe est aussi souvent propriétaire du foncier, ce qui lui donne un autre levier de pouvoir. Dans le cas étudié par le premier article, Carrefour décide de réorganiser les rayonnages du magasin et son éclairage ; la gérante est tout simplement tenue au courant par téléphone de la date de début des travaux, suite auxquels on lui impose un loyer multiplié par quatre. Les travaux modifient le stockage des marchandises, détériorant les conditions de travail des salariés.

Une étude sur les franchises aux États-Unis, et notamment sur la restauration rapide, présente elle aussi la franchise comme « dispositif de discipline du travail³ », confirmant que la franchise peut être une modalité d'exploitation commerciale. L'auteur développe l'argument suivant :

Beaucoup de franchisés sont engagés dans des contrats où leurs prix et la plupart de leurs coûts non salariaux sont déterminés par le franchiseur. La

1 Cf. par exemple, dans la vaste littérature sociologique sur le sujet, Sophie Bernard, *Uberisés. Le capitalisme racial de plateforme*, Paris, PUF, 2023 et pour une présentation des enjeux juridiques, Valerio de Stefano, « The rise of the just-in-time workforce. On-demand work, crowdwork, and labor protection in the gig-economy », *Comparative Labor Law and Policy Journal*, vol. 37, 2015, p. 471-504.

2 Khediya Zerouali, « Dans la fabrique du grand déficit des petits Carrefour », *Mediapart*, 1^{er} décembre 2020 ; Sophie Lecluse, « Carrefour : conspiration chez les franchisés », *Capital*, mai 2020.

3 Brian Callaci, « What do franchisees do? Vertical restraints as workplace fissuring and labor discipline devices », *Journal of Law and Political Economy*, vol. 1, n° 3, 2021, p. 397-444.

masse salariale et l'extraction de l'effort des travailleurs deviennent l'une des rares variables en leur pouvoir pour maximiser leurs profits¹.

Les études quantitatives nous permettent d'approcher les mêmes phénomènes sous un autre angle. Plusieurs d'entre elles concordent dans leurs résultats : dans les pays riches, les profits se concentrent de manière croissante dans quelques firmes, sans proportion avec la main d'œuvre qu'elles emploient directement.

Dans de nombreux pays, la part des profits dans la production totale a augmenté à l'ère néolibérale, depuis les années 1970 ou 1980² ; selon l'interprétation monétaire du taux d'exploitation discutée dans le chapitre précédent, cela signifie une hausse du taux d'exploitation. Il est tentant d'en déduire que dans chaque entreprise, les capitalistes ont accru leur part du gâteau. L'examen des données entreprise par entreprise révèle pourtant une autre tendance : l'émergence de firmes 'superstar'.

L'étude la plus citée sur le sujet³ permet de définir le phénomène : l'impressionnante chute de la part des salaires dans la valeur ajoutée aux États-Unis depuis les années 1980 n'est due qu'en mineure partie à une tendance transversale à toutes les entreprises. En majeure partie, elle s'explique par une réallocation de la valeur entre firmes. Les firmes réservant une meilleure part aux profits ont grandi plus que les autres, assurant une part croissante de la production totale, déformant ainsi la part moyenne des profits à la hausse.

Le phénomène est encore plus impressionnant en France. Une étude récente s'intéresse à la part des profits dans le produit entre 1990 et 2006 (donc après son augmentation brutale dans les années 1980)⁴. Sur cette période, au niveau de l'économie française dans son ensemble, cette part est stable. Mais cette stabilité apparente recouvre la superposition de deux mouvements importants et contradictoires. D'un côté, à l'intérieur des entreprises, la part des profits a reculé devant les salaires, de 4 points ; à la même période, la réallocation de la valeur ajoutée entre firmes conduisait à une poussée inverse favorable aux profits, d'environ 4 points aussi.

1 *Ibid.*, p. 417.

2 Voir parmi d'autres Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, op. cit., partie II, chap. 6 - « Le partage capital/travail au XXI^e siècle », p. 315 sq. ; Loukas Karabarbounis et Brent Neiman, « The global decline of the labor share », *Quarterly journal of economics*, vol. 129, n° 1, 2014, p. 61-103.

3 David Autor, David Dorn, Lawrence F. Katz et John van Reenen, « The fall of the labor share and the rise of superstar firms », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 135, n° 2, 2020, p. 645-709.

4 Danial Lashkari, Arthur Bauer et Jocelyn Boussard. « Information technology and returns to scale », document de travail, 2022 [1^{ère} version en 2018], section 4.1 - « Macro trends in France », p. 33-4.

En d'autres termes, le taux d'exploitation augmentait à l'échelle nationale alors même qu'il diminuait dans la plupart des firmes, du fait de l'importance croissante des firmes où il est le plus élevé. Les auteurs des deux études citées, sur le cas américain comme sur le cas français, privilégient des explications en termes de pouvoir de marché et de productivité : la mise en relation plus facile avec les clients sur Internet, et la mondialisation, auraient permis sur chaque marché à une poignée de firmes plus performantes que leurs concurrentes de gagner des parts de marché et réaliser des profits importants.

Mais on peut conjecturer que cette histoire est incomplète. Les différentes firmes d'un même secteur ou de secteurs différents sont en fait souvent en relation les unes avec les autres par des transactions commerciales, voire des formes mixtes d'intégration comme la franchise. Dès lors, la réallocation de la valeur entre firmes constatée par ces études peut aussi s'expliquer par la prise de pouvoir croissante de certaines entreprises sur les autres entreprises, et par le transfert de valeur de l'une à l'autre.

Des études économétriques le suggèrent, en montrant que la sous-traitance baisse les salaires, dans le cas des gardiens et des concierges aux États-Unis¹, dans le cas de l'intérim en Argentine² ainsi que sur des données françaises³. Dès lors, on peut reconstituer, à titre d'hypothèse plausible, le mécanisme suivant : de plus en plus de firmes de grande taille et à profits importants ont externalisé de manière croissante certaines activités et tâches à des firmes sous-traitantes en position dominée, où les salaires mais aussi les profits sont faibles. Cela expliquerait le fait stylisé de la concentration croissante des profits dans certaines firmes, mais aurait aussi une conséquence cruciale pour la théorie de l'exploitation : de manière croissante, l'exploitation n'aurait plus lieu dans les entreprises, mais entre entreprises.

L'exploitation commerciale dans l'histoire. — Nous venons de nous attacher à des tendances spécifiques au capitalisme contemporain, découlant notamment de deux de ses caractéristiques spécifiques : la mondialisation des échanges et le développement inédit des télécommunications, permettant un contrôle accru à distance.

1 Arindrajit Dube et Ethan Kaplan, « Does outsourcing reduce wages in the low-wage service occupations? Evidence from janitors and guards », *ILR Review*, vol. 63, n° 2, 2010, p. 287-306.

2 Andres Drenik, Simon Jäger, Pascuel Plotkin et Benjamin Schoefer, « Paying outsourced labor: Direct evidence from linked temp agency-worker-client data », *Review of Economics and Statistics*, vol. 105, n° 1, 2023, p. 206-216.

3 Corinne Perraudin, Héloïse Pettit, Nadine Thévenot et Julie Valentin, « Inter-firm dependency and employment inequalities: Theoretical hypotheses and empirical tests on French subcontracting relationships », *Review of Radical Political Economics*, vol. 46, n° 2, 2014, p. 199-220.

Pourtant, ces formes d'exploitation indirectes ne sont nullement nouvelles dans l'histoire du capitalisme. Tout au contraire, à l'époque où Marx théorisait l'exploitation salariale comme archétype de l'exploitation, les rapports sociaux qui l'entouraient étaient bien plus variés. On peut notamment citer trois formes remarquables : dans l'Europe de l'ère moderne, le travail à domicile, qualifié de proto-industrie ; le système de sous-traitance appelé système des *sweat shops* qui le complète à partir de la Révolution industrielle ; dans le Sud global, l'importance du capital commercial du Nord.

Tout d'abord, l'émergence du capitalisme industriel en Europe a eu lieu avant la Révolution industrielle de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. On parle à ce sujet de « proto-industrialisation », depuis un article fondateur qui la définit comme la phase de « croissance rapide d'une industrie principalement rurale, à l'organisation traditionnelle mais orientée vers le marché¹ ». Il s'agit notamment du travail à domicile de paysans. À la fin du Moyen Âge, ce travail s'insère souvent dans le *Kaufsystem* (littéralement 'système d'achat') où l'ouvrier achète les matières premières d'une part, les revend de l'autre². Ce système peut permettre l'enrichissement des négociants s'ils sont en position de force dans la négociation du prix de vente des matières premières ou d'achat du produit fini, mais il laisse une certaine autonomie au producteur.

Mais au cours des siècles, de manière variable selon les régions et les secteurs, un nouveau système se développe progressivement, appelé en allemand *Verlagssystem* (littéralement 'système de distribution'), en anglais *putting out*, qu'on pourrait désigner en français comme un système de sous-traitance à domicile. Dans ce système, c'est le même négociant qui commande le produit et ses caractéristiques précises au travailleur avec un délai déterminé pouvant aller de quelques semaines à quelques mois, lui fournit les matières premières puis lui achète le produit.

Ces rapports peuvent être qualifiés de capitalistes. En effet, à un pôle on trouve le marchand qui accroît, par des opérations marchandes, un stock de valeur monétaire : cela fait de lui un capitaliste. Face à lui, le travailleur est dépourvu de liens féodaux ou corporatistes, et travaille en vue d'un revenu monétaire. Certes, il possède parfois certains de ses outils de

1 Franklin Mendels, « Proto-industrialization. The first phase of the industrialization process », *The Journal of Economic History*, vol. 32, n° 1, 1972, p. 241.

2 L'historien Ulrich Pfister donne une présentation claire et précise des deux systèmes, appuyée sur le cas suisse, dans ses articles pour le *Dictionnaire historique de la Suisse* en ligne : « Kaufsystem », trad. M. Ellenberger-Leuba, 2007 (hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043650/2007-08-07) et « Verlagssystem », trad. P.-G. Martin, 2014 (hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013880/2014-01-15).

production, mais pas tous, ce qui le maintient dans la dépendance du marchand et le rapproche donc de la définition du prolétaire. De fait, pour se développer, ces rapports ont dû déborder le système des corporations. Ainsi, dans certaines régions françaises comme le Cambrais, ce contournement s'inscrit progressivement dans les pratiques avant d'être officiellement autorisé au niveau national par un décret royal de 1762¹.

Au XVIII^e siècle, ce système était répandu notamment dans certaines régions de l'Angleterre (Lancashire), de France (Cambrais, région lyonnaise), dans les Flandres et en Suisse. L'importance de ce système en France au lendemain du décret cité se retrouve dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : l'article « Manufacture », paru en 1765, distingue entre la « manufacture réunie » (ce que nous appelons « manufacture ») et la « manufacture dispersée », c'est-à-dire le *putting out*.

L'article note que de nombreuses conditions sont nécessaires à la rentabilité de la manufacture réunie ; dans les autres cas, comme par défaut, c'est la manufacture dispersée qui s'impose :

Tous les ouvrages qui peuvent s'exécuter par chacun dans sa maison, dont chaque ouvrier peut se procurer par lui-même ou par autres, les matières premières qu'il peut fabriquer dans l'intérieur de sa famille, avec le secours de ses enfans, de ses domestiques, ou de ses compagnons, peut & doit faire l'objet de ces fabriques dispersées. Telles sont les fabriques de draps, de serges, de toiles, de velours, petites étoffes de laine & de soie ou autres pareilles².

On trouve également du *putting out* urbain en France, comme le travail de l'étamine au Mans et à Nogent-le-Rotrou ou le travail de la soie à Lyon par les canuts. Ces derniers sont connus par l'intensité et la ténacité exceptionnelles des luttes qu'ils mènent contre les 'fabricants' (les négociants) et qui sont réprimées par la force en 1744, 1786, 1831 et 1834 – luttes dans lesquelles Marx lui-même voyait les premières affirmations de la classe ouvrière moderne³.

1 Voir Gérard Vindt, « 1762 : un arrêt royal légalise la proto-industrialisation », *Alternatives économiques*, Hors-série n° 69, sept. 2014 et Serge Chassagne, « Aspects des phénomènes d'industrialisation et de désindustrialisation dans les campagnes françaises au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, vol. 63, n° 248, janv.-mars 1981, section I - « Diverses formes sociales proto-industrielles », p. 41. Pfister, dans les articles cités plus haut, montre que dans le cas suisse également le *Verlagssystem* n'a pu se développer que par l'affaiblissement des corporations.

2 Anonyme, « Manufacture, réunie, dispersée », dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neufchâtel, Faulche & compagnie, vol. X, 1765, p. 61, en ligne sur ENCCRE : enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v10-184-1 .

3 Voir notamment *Capital*, liv. I, section 7, chap. 22 - « Transformation de la survaleur en capital », §3 - « Partage de la survaleur en capital et revenu. La théorie de l'abstinence », p. 578 [668].

Or, là aussi, je dois insister sur la configuration sociale non salariale : si le système de *putting out* à l'échelle de la ville dans son ensemble est bien qualifié de « grande fabrique » par les protagonistes, ce ne sont pourtant nullement les salariés qui se soulèvent contre leurs employeurs.

L'organisation du travail dans la 'Fabrique' comporte trois éléments. D'abord le négociant ou fabricant, qui ne fabrique rien du tout ; c'est l'entrepreneur, le capitaliste ; il fournit la matière première et le dessin aux chefs d'atelier auxquels il passe des commandes et qu'il paie à la pièce. Ensuite, le chef d'atelier, qui est un travailleur, un maître ouvrier ; propriétaire de ses métiers (de deux à six en moyenne), il doit en assurer l'achat, l'entretien et le montage, système fort avantageux pour le fabricant¹.

Mieux encore, le canut est lui-même employeur :

Aidé de sa famille, [le maître ouvrier] tisse sur un de ses métiers et confie les autres à des apprentis ou des ouvriers travaillant chez lui. Ceux-ci, les compagnons, ne possèdent que leurs bras ; ils habitent et mangent le plus souvent avec leur chef d'atelier et reçoivent comme salaire la moitié du prix de façon touché par ce dernier. Ce sont les véritables prolétaires ; mais à cette époque on réunissait souvent les deux catégories de travailleurs sous la dénomination commune de classe ouvrière ou classe des tisseurs.

Une rupture très nette existe en effet entre les capitalistes et le quasi-prolétariat des chefs d'atelier soutenus par le prolétariat des compagnons dans la lutte contre les employeurs, leurs 'ennemis mortels'. En face du fabricant, les salariés que sont le chef d'atelier et ses compagnons font bloc².

Ainsi, dans cet archétype des nouvelles luttes de classe, le canut exploite peut-être ses compagnons, mais c'est un autre rapport d'exploitation qui se révèle explosif, entre le maître ouvrier et le négociant – rapport qui est bien moderne, car marchand, mais commercial, non salarial. La lutte n'a pas pour enjeu un salaire, mais un prix, le « tarif ». Or ce cas est bien exemplaire : dans la France du XIX^e siècle, à Paris comme à Lyon, et à la campagne comme à la ville, « la production est en général organisée dans des chaînes complexes de sous-traitance » et « les décisions sur la production sont prises non pas par les industriels, mais par les négociants : des commerçants de gros et des financiers, qui font un pari sur la demande et passent les commandes³ ». Cette commande prend la forme du 'louage d'ouvrage' :

1 Fernand Rude, *La Révolte des canuts (1831-1834)*, Paris, La Découverte, 2007 [1982], chap. 2 - « Les canuts », p. 11.

2 *Ibid.* Sur les canuts, voir aussi Claude Didry, *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, Paris, La Dispute, 2016, coll. « Travail et salariat », chap. 1 - « Le louage d'ouvrage : symbole du monde ouvrier », § « Les canuts comme idéal-type du monde ouvrier », p. 35 sq.

3 Pierre François et Claire Lemercier, *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères - Manuels », 2021, chap. 3 - « Le travail : organisation, statuts et luttes », § « L'âge du commerce : avant le salariat », p. 92.

« l'ouvrier ou artisan s'engageait à livrer un produit, son 'ouvrage', et pas à mettre son temps de travail à disposition d'un patron » ; rapport social qui ne rentre pas dans « nos catégories de salariat et d'indépendance [qui] sont un produit de l'âge de l'usine¹ ».

Cette configuration ternaire et non binaire se retrouve d'ailleurs dans les pratiques juridiques : au XIX^e siècle en France, l'examen des archives des Prud'hommes « révèle une conflictualité qui ne se limite pas aux rapports entre négociants et ouvriers [...], mais fait une part importante aux conflits entre ouvriers, c'est-à-dire entre chefs d'atelier, ouvriers patentés, travailleurs à façon, d'une part, et compagnons, d'autre part² ».

Il en est d'ailleurs de même dans une autre lutte de classe exemplaire de l'époque, le soulèvement des tisserands de Silésie en 1844, qui a été immortalisé par un poème de Heinrich Heine et qui, lui aussi, constitue l'un des modèles de Marx pour la conception du prolétariat qu'il commence à élaborer à l'époque³. Ces tisserands sont des paysans qui complètent leur revenu par le travail du textile pour le compte de négociants urbains. Eux aussi se soulèvent pour le maintien d'un prix et non d'un salaire, non contre un employeur mais contre des marchands⁴.

En Russie, on a pu observer également, jusque tard, l'importance de ces rapports sociaux. Lénine, dans son étude sur le développement du capitalisme en Russie, montre comment « le petit producteur tombe sous la domination du capital commercial⁵ ». Il en prend pour exemple le travail de la dentelle par des paysannes de la province de Moscou. Celui-ci est organisé par le *putting out*, au bénéfice d'une classe émergente de négociants. Selon le rapport qu'il cite, c'est typiquement d'abord une paysanne qui joue ce rôle de revendeuse, mais « elle se transforme peu à peu en une 'femme *koulak*' [riche] exploitant sans pitié le travail d'autrui⁶ ».

L'agriculture elle-même devient capitaliste d'abord par le capital commercial, comme le montre Alexandre Chayanov :

1 *Ibid.*, p. 93.

2 Claude Didry, *L'Institution du travail*, *op. cit.*, chap. 1, p. 28-9.

3 « Gloses sur la Prusse ».

4 Christina von Hodenberg, *Aufstand der Weber. Die Revolte von 1844 und ihr Aufstieg zum Mythos*, Berlin, Dietz, 1997, chap. 2 - « Die Hintergründe der schlesischen Krise », p. 47 sq.

5 Vladimir I. Lénine, *Le Développement du capitalisme en Russie*, Paris - Moscou, Éditions sociales - Éditions du Progrès, 1974 [1899], chap. 5 - « Les premières phases du capitalisme dans l'agriculture », §6 - « Le capital commercial dans les petites industries paysannes », p. 331.

6 Cité par Vladimir I. Lénine, *Le Développement du capitalisme en Russie*, *op. cit.*, p. 334.

L'agriculture s'assujettit au capitalisme commercial. Celui-ci, par ses entreprises parfois immenses, attire des masses de fermes paysannes dispersées dans sa sphère d'influence et [...] se les subordonne économiquement. En développant des conditions oppressives de crédit, il convertit presque l'organisation de la production agricole en une forme particulière de 'système de *sweatshops*'¹.

En marxiste orthodoxe, Lénine considère pour sa part ce système comme un prélude à la manufacture et à la grande industrie qu'il examine dans les chapitres suivants. Il est vrai que ces configurations sociales, bien que capitalistes et modernes, demeurent spécifiques à une certaine époque. En Europe occidentale, c'est surtout au XVIII^e siècle, et encore pour une bonne part du XIX^e siècle, décennies où la Révolution industrielle reste très concentrée dans le Nord de l'Angleterre, qu'elles sont une forme privilégiée d'accumulation. Si persistante que soit cette forme donc, elle finit par reculer, et ce, précisément dans la période d'activité intellectuelle de Marx.

Les deux tendances concomitantes dans l'organisation du travail qui font reculer le *putting out* sont le salariat et la concentration des ouvriers dans une même unité de production. Mais il ne faudrait pas en déduire trop vite qu'on a pour autant rejoint directement la forme salariale d'exploitation. En effet, l'exploiteur et l'exploité sont souvent, à cette époque, dans une relation indirecte. Deux formes méritent d'être citées : d'une part, le système de *sweat shops*, ou sous-traitance des grandes entreprises à de petits ateliers ; d'autre part, la délégation salariale, où des travailleurs qualifiés se retrouvent employeurs d'ouvriers auxiliaires.

Dans le premier système, le grand capital exploite les ouvriers par la médiation de capitalistes intermédiaires qui possèdent leurs propres ateliers. Le *sweat shop* peut regrouper des dizaines de salariés. Marx en avait donné des exemples dans le chapitre sur la grande industrie, pour le finissage des dentelles et dans la confection pour hommes (chemises et chaussures)². Ce système était amené à prospérer dans les décennies suivantes, en Angleterre

1 Alexander Chayanov, *Peasant farm organization* [1925], trad. du russe en anglais par R. E. F. Smith dans *The Theory of peasant economy*, Homewood, publication de l'American Economic Association, 1966, chap. 7 - « The family farm as a component of the national economy and its possible forms of development », p. 257. Ce texte est cité par Jairus Banaji, *A brief history of commercial capitalism*, Chicago, Haymarket Books, 2020, chap. 1 - « Reinstating commercial capitalism », p. 12-13.

2 « Le finissage des dentelles est fait à domicile, soit dans ce que l'on appelle des 'maisons de patronnes' (*mistress houses*), soit par des femmes, seules ou aidées de leurs enfants, chez elles. Les femmes qui tiennent des 'mistress houses' sont elles-mêmes pauvres. Le lieu de travail est partie intégrante de leur habitation. Elles reçoivent des commandes de fabricants, de propriétaires de magasins, etc., et emploient des femmes, des jeunes filles et de jeunes enfants, selon les dimensions de leur maison et les fluctuations de la demande dans cette branche d'activité. Le nombre de travailleuses employées varie de 20 à 40 dans certains de ces locaux de travail, de 10 à 20 dans d'autres. » (*Capital*, liv. I, section 4, chap. 13, §8.d - « Le travail à

mais aussi aux États-Unis et en France¹, et au tournant du siècle, il attire l'attention des réformateurs sociaux de l'époque comme Beatrice Webb².

On pourrait qualifier le second système de délégation salariale (*subletting*). Il est également attesté dans la grande industrie pendant les décennies qui suivent, et on le retrouve dans les mines, mais aussi dans les grands magasins où les chefs de rayon jouent le rôle d'intermédiaires³. Dans le secteur sidérurgique des États-Unis, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la règle est la délégation salariale des ouvriers qualifiés aux ouvriers non qualifiés. Les premiers sont des « artisans hautement qualifiés au statut prestigieux⁴ », contrairement aux seconds. Plus intéressant encore est le rapport qui les unit.

Certains [des ouvriers non qualifiés] étaient embauchés directement par les entreprises sidérurgiques, comme ils le sont aujourd'hui. Les autres étaient embauchés par les ouvriers qualifiés, selon ce qu'on appelait le 'système du contrat' [*contracting system*]. Sous le système du contrat, les ouvriers qualifiés embauchaient leur main d'œuvre auxiliaire à partir de leur propre revenu. Les auxiliaires gagnaient entre deux et six fois moins que les ouvriers qualifiés⁵.

On trouve également des formes mixtes où l'entreprise paye une partie, mais une partie seulement du salaire des auxiliaires. Le revenu des ouvriers qualifiés est lui aussi une forme mixte, cette fois entre le salaire et le prix commercial :

Les ouvriers qualifiés étaient payés une certaine somme pour chaque tonne d'acier qu'ils produisaient. Cette somme, appelée le tarif à la tonne [*tonnage rate*], était déterminée par l'« échelle glissante », qui fixait le tarif à la tonne en fonction du prix de marché du fer et de l'acier, au-dessus d'un certain tarif minimum. [...] L'échelle glissante était ainsi un arrangement pour partager les profits entre les deux partenaires de la production, les ouvriers qualifiés et les maîtres [*steel masters*]⁶.

domicile moderne », p. 451 [524])

Sur la confection pour hommes : « Là, des employeurs intermédiaires reçoivent le matériau brut du capitaliste en chef et rassemblent dans des 'chambres' ou des 'mansardes' 10 à 50 travailleurs salariés et plus autour de machines à coudre. Enfin, comme pour toute machinerie qui ne constitue pas un système élaboré et est utilisable dans un tout petit format, on voit aussi des artisans ou des travailleurs à domicile se servir avec leur propre famille, ou en faisant appel à un petit nombre de travailleurs de l'extérieur, de machines à coudre qui leur appartiennent en propre. » (*ibid.*, §8.e - « Passage de la manufacture et du travail à domicile moderne à la grande industrie », p. 457 [531-2])

1 Pauline Barraud de Lagerie, « L'éternel retour du *sweating system* », *L'Homme & la Société*, vol. 3, n° 193-4, 2014, p. 73-90.

2 Beatrice Webb, « Comment en finir avec le *sweating-system* ? », *Revue d'économie politique*, vol. 7, n° 11, 1893 [1892], p. 963-974.

3 Claude Didry, *L'Institution du travail*, *op. cit.*, chap. 2 - « La critique du marchandage », p. 45 sq.

4 Katherine Stone, « The origins of job structures in the steel industry », *Review of Radical Political Economics*, vol. 6, n° 2, juill. 1974, section 1 - « The breakdown of the traditional labor system », p. 116.

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*, p. 117.

Hors d'Europe, l'exploitation commerciale est également déterminante. De fait, dans les régions du monde où le salariat se développe plus tard, après une dure histoire de colonisation et d'impérialisme, le capital cherche d'abord à s'approprier les fruits des travailleurs locaux à moindres frais.

L'historien Jairus Banaji a mené cette enquête dans un ouvrage récent. Citons deux exemples frappants. L'*Oriental Carpet Manufacturers Limited* est formée en 1907 par de riches marchands de Smyrne associés à du capital anglais. Ils emploient des dessinateurs à Smyrne, mais les tapis sont tissés par un réseau étendu de travailleurs domestiques payés à la pièce, strictement tenus pourtant de se tenir au modèle, dans l'arrière-pays de Smyrne, mais aussi en Iran et en Inde. La société vend enfin les tapis grâce au réseau de débouchés dont elle dispose¹.

L'autre exemple est celui de l'*United Africa Company*, fondée en Angleterre en 1929 et rapidement acquise par Unilever. Ses profits immenses sont permis par un réseau d'intermédiaires locaux à plusieurs niveaux qui se procurent l'huile de palme et les arachides dans l'Afrique de l'ouest sous contrôle britannique. Banaji insiste sur l'« autonomie relative » de ces intermédiaires marchands (*brokers*), qui n'appartiennent pas strictement à la multinationale elle-même mais sont considérés comme des marchands aisés et peuvent mettre en concurrence les commanditaires les uns avec les autres².

Par ces aperçus, j'espère avoir montré que l'exploitation commerciale a joué un rôle de premier plan aussi bien dans l'histoire du capitalisme du Nord et du Sud que dans le capitalisme mondialisé contemporain. Une question peut alors survenir : le capitalisme occidental du XX^e siècle fait-il exception à ce rôle structurant du capital commercial ? La forme usine, qui ne faisait qu'émerger à l'époque de Marx, a bien concentré d'immenses masses de travailleurs dans des unités de production intégrées et régulées juridiquement par le salariat, de plus en plus au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle dans les pays capitalistes les plus riches (d'abord l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et les États-Unis), et s'est répandue, conservée et développée au moins pendant un siècle.

Il ne s'agit pas de nier cela, mais on peut le relativiser. En effet, même les grands groupes industriels de cette époque avaient en général des sous-traitants. Il est ainsi intéressant de revenir à Gary Gereffi, le théoricien des chaînes de valeur que j'ai cité plus haut : lorsqu'il définit la chaîne de valeur gouvernée par l'acheteur (*buyer driven commodity*

1 Jairus Banaji, *A brief history of commercial capitalism*, *op. cit.*, chap. 5 - « Commercial practices », p. 98 sq.

2 *Ibid.*, chap. 6 - « The circulation of commercial capitals », p. 102 sq.

chain) qui caractérise le capitalisme contemporain, il ne l’oppose pas à une forme de production antérieure qui aurait été entièrement intégrée, mais à une chaîne de valeur gouvernée par le producteur (*producer driven commodity chain*)¹.

L’usine fordiste d’automobile ou d’aviation elle-même dominait commercialement les petits sous-traitants spécialisés qui l’entourent habituellement. Ainsi, un article sur l’histoire industrielle d’Airbus peut caractériser les années 1970 comme l’époque de la « grande entreprise intégrée », et néanmoins souligner l’importance à cette époque du réseau des sous-traitants pour les tâches d’exécution, sous-traitants qui sous-traitent parfois à leur tour².

Le rôle de l’exploitation commerciale est donc généralisé et structurant, et ce sous deux formes : l’exploitation commerciale directe, dans laquelle des travailleurs non salariés sont directement en relation avec le capital commercial ; et l’exploitation commerciale indirecte, sans doute plus répandue aujourd’hui, dans laquelle des travailleurs salariés sont exploités non seulement directement, par leur employeur, mais aussi par le capital commercial qui domine ce dernier.

Marx face à l’exploitation commerciale. — J’ai eu l’occasion de citer plus haut le sous-chapitre que Marx consacre, dans le chapitre sur la grande industrie, au « travail à domicile moderne³ » subordonné à la fabrique. Mais le passage le plus synthétique sur les différentes formes d’exploitation indirecte se trouve dans le chapitre sur le salaire aux pièces.

[La forme du salaire aux pièces] constitue aussi bien la base du travail à domicile moderne précédemment décrit que celle d’un système d’exploitation et d’oppression structuré hiérarchiquement. Ce dernier comprend deux formes fondamentales. D’une part, le salaire aux pièces facilite l’intrusion de parasites entre le capitaliste et le travailleur salarié, le sous-affermage du travail (*subletting of labour*). [...] Ce système porte en Angleterre le nom caractéristique de *sweating system* (système de la sueur). D’autre part, le salaire aux pièces permet au capitaliste de conclure avec le travailleur principal dans la manufacture, avec le chef de groupe, dans les mines avec le haveur, dans la fabrique avec l’ouvrier mécanicien proprement dit, un contrat à tant la pièce, à un prix pour lequel le travailleur principal se charge lui-même de recruter et de payer ses auxiliaires. L’exploitation des travailleurs par le capital se réalise ici au moyen de l’exploitation du travailleur par le travailleur⁴.

1 Gary Gereffi, « International trade and industrial upgrading... », art. cit.

2 Med Kechidi et Françoise Larré, « La politique de sous-traitance de l’Aérospatiale au travers des programmes Airbus », *Nacelles*, n° 11, automne 2011, §1.2 - « Une sous-traitance dispersée et conjoncturelle », en ligne : interfas.univ-tlse2.fr/nacelles/index.php?id=1515.

3 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13, §8.d) - « Le travail à domicile moderne », p. 450-453 [523-528].

4 *Capital*, liv. I, section 6, chap. 19 - « Le salaire aux pièces », p. 536.

Marx est donc bien conscient de l'existence de ces formes et de leur importance dans le capitalisme de son temps. Comment les insère-t-il dans son cadre théorique qui affirme que la source du profit est dans la transaction d'achat d'une force de travail ?

Pour traiter de cette question d'interprétation, une fausse piste doit d'abord être écartée, celle des catégories de « subsumption formelle » et « subsumption réelle » du travail par le capital. La subsumption réelle désigne chez Marx la situation où le capitalisme organise le procès de production – typiquement dans la manufacture où la grande industrie. Dès lors, il est tentant de penser que, par contraste, tout rapport d'exploitation du capital sur le travailleur qui ne correspond pas à ce modèle, et notamment les rapports non salariaux, relève de la subsumption formelle. Certains commentateurs sont allés dans ce sens, comme Étienne Balibar lorsqu'il affirme que « la subsumption formelle commence à la forme du travail à domicile pour le compte d'un capitaliste marchand¹ ».

Cette interprétation se retrouve chez un marxiste contemporain comme Harootunian, qui y trouve une assise pour son projet intellectuel, celui d'un marxisme non téléologique ouvert à la multiplicité des formes sociales. Il ne distingue pas la subsumption formelle de la « subsumption hybride », et la définit sans référence au salariat comme « l'appropriation de pratiques de travail appartenant à un mode de production précédent », « la reprise de formes d'exploitation plus anciennes resituées à côté et au sein des nouvelles exigences capitalistes de produire de la valeur² ». On retrouve la même conception chez d'autres auteurs proches du même projet intellectuel, comme Sandro Mezzadra et Brett Neilson³.

Or les textes de Marx ne soutiennent pas cette interprétation, et définissent au contraire la subsumption formelle comme un rapport salarial simple qui ne modifie pas le procès de travail. Le texte le plus développé sur la subsumption formelle, le « chapitre inédit » du *Capital*, illustre la subsumption formelle par les exemples suivants :

Lorsque le paysan auparavant indépendant, qui produisait pour lui-même, devient journalier [*Tagelöhner*] travaillant pour un bailleur, lorsque l'organisation hiérarchique en vigueur dans la corporation disparaît au profit de la simple opposition d'un capitaliste aux artisans qu'il fait travailler pour son compte en tant que salariés [*Lohnarbeiter*], lorsque l'ancien maître d'esclaves salarie [*als Lohnarbeiter*] ses esclaves d'hier, etc., des procès de production

1 Étienne Balibar, « Les concepts fondamentaux du matérialisme historique », art. cit., p. 560.

2 Harry Harootunian, *Marx after Marx. History and time in the expansion of capitalism*, New York, Cornell University Press, 2015, Introduction, p. 11-13.

3 Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *The Politics of operations. Excavating contemporary capitalism*, Durham, Duke University Press, 2019, chap. 2 - « Operations of capital », p. 78.

correspondant à une autre forme d'organisation de la société se sont alors transformés en procès de production du capital¹.

Le rapport salarial est toujours mentionné. C'est justement ce critère qui permet à Marx de distinguer la subsumption formelle des « situations où le capital existe déjà [...] mais sans encore exercer la fonction dominante comme acheteur direct de travail » :

Le *capital usuraire* par exemple, dans la mesure où il avance au producteur direct, comme en Inde, matière première et instrument de travail, en nature ou en argent. Les intérêts énormes qu'il en retire, intérêts qui de manière générale, indépendamment de leur montant, opèrent une telle extorsion sur le producteur direct, ne sont qu'un autre nom de la survaleur. Le capital usuraire convertit son argent en capital par le fait qu'il extorque ainsi au producteur direct du travail impayé, du surtravail. [...] Ici la subsumption formelle du travail sous le capital n'a *pas encore* eu lieu. Un autre exemple est le *capital marchand* ; pour autant qu'il passe des commandes à une quantité de producteurs immédiats puis rassemble leurs produits et les vend, en pouvant aussi avancer la matière première, etc., ou même faire des avances d'argent et ainsi de suite. [...] Ici non plus n'a encore eu lieu aucune subsumption du travail sous le capital. Le producteur direct continue toujours d'être en même temps celui qui vend sa marchandise et emploie son propre travail².

La distinction entre l'exploitation non salariale et la subsumption formelle est donc bien nette, et Marx fait tomber le *putting out* sans ambiguïté sous la première catégorie, de même d'ailleurs que l'exploitation financière sur laquelle je reviendrai plus loin. Elle est confirmée par le texte publié du *Capital* :

Une mention suffira pour évoquer les formes bâtardes [*Zwitterformen*] où le surtravail n'est pas directement pompé, par la force, au producteur, et où sa subsumption formelle sous le capital n'est pas encore intervenue. Ce sont les cas où le capital ne s'est pas encore emparé immédiatement du processus de travail. À côté des travailleurs indépendants qui poursuivent leur besogne [...] à la façon ancestrale, on voit apparaître l'usurier ou le marchand, le capital d'usure ou le capital de négoce, qui les sucent comme de vrais parasites. Le mode de production capitaliste exclut que cette forme d'exploitation devienne prédominante dans une société, mais elle peut d'autre part, comme on le voit au bas Moyen Âge, servir de transition vers lui. Enfin, ainsi que le montre l'exemple du travail à domicile, tel qu'il se pratique actuellement, certaines formes mixtes peuvent encore être reproduites par endroits sur un arrière-plan de grande industrie, même si elles changent alors complètement de physionomie³.

L'exploitation non salariale des paysans indiens se retrouve par ailleurs dans le livre III du *Capital*, parmi les pays

1 *Chapitre inédit*, § « Subsumption formelle du travail sous le capital », p. 180-181.

2 *Ibid.*, p. 185.

3 *Capital*, liv. I, section 5, chap. 14 - « Survaleur absolue et relative », p. 491.

où le travail n'est pas encore formellement assujéti [*subsumiert*] au capital bien qu'en réalité l'ouvrier soit exploité par le capitaliste (par exemple aux Indes, où le ryot travaille comme paysan indépendant et où sa production en tant que telle n'est pas encore soumise [*subsumiert*] au capital, et pourtant l'usurier peut lui soutirer sous forme d'intérêts non seulement tout son surtravail, mais même – pour parler le langage du capitaliste – une partie de son salaire)¹.

La première leçon de ces passages est claire : comme le dit un commentateur, « la subordination formelle du travail au capital concerne essentiellement le travail salarié² ». En même temps, Marx reconnaît l'existence de formes d'exploitation capitalistes non salariales, qu'il qualifie, dans le texte publié du livre I du *Capital*, de formes hybrides (*Zwitterformen*) ; il exclut seulement que cette forme « puisse devenir prédominante ».

Or ce déplacement terminologique a une importance conceptuelle. En effet, la subsomption formelle, c'est-à-dire une exploitation salariale simple sans modification qualitative du procès de travail, est pleinement compatible avec le primat du rapport salarial démontré dans la section 2 du livre I du *Capital*. Le capitaliste gagne un profit en louant la force de travail pour un salaire inférieur à la productivité du travailleur.

Au contraire, les formes hybrides d'exploitation ont été explicitement rejetées comme incompatibles avec la loi de la valeur dans cette même section 2. En d'autres termes, leur importance dans le capitalisme de son temps représente un réel défi conceptuel pour sa théorie.

Qu'est-ce qui rend possible l'appropriation de surtravail par le capital commercial ou usuraire dont il est question dans le chapitre inédit ? Inversement, qu'est-ce qui rend impossible qu'une telle forme « puisse devenir prédominante », selon l'expression du chapitre 14 ? Si on entre dans le détail, dans les configurations ternaires comme le *putting out* ou les *sweat shops*, comment la valeur se distribue-t-elle entre les exploités directs et indirects et selon quelle règle ? Marx n'apporte pas de réponse à ces questions.

Deux solutions s'offrent dès lors à Marx. La première est de considérer les formes hybrides comme du salariat déguisé :

L'industrie à domicile s'est transformée aujourd'hui en département extérieur de la fabrique, de la manufacture ou du magasin. [...] Outre les ouvriers de fabrique, le capital met en mouvement par des fils invisibles une autre armée

1 *Capital*, liv. III, section 3, chap. 13 - « Nature de la loi », p. 212.

2 Ludovic Hetzel, *Commenter le Capital, livre 1*, Paris, Éditions sociales, coll. « Éclairées », 2021, commentaire du chapitre 14 (« Survaleur absolue et relative »), p. 757.

de travailleurs à domicile dispersés dans les grandes villes et en rase campagne¹.

L'autre possibilité est de les considérer comme de simples formes de transition :

Le bouleversement du mode d'exploitation social, que produit nécessairement la mutation du moyen de production, s'accomplit dans un tohu-bohu bigarré de formes de transition [*in einem bunten Wirrwarr von Übergangsformen*] [...] Le caractère varié et multiple des formes de transition ne dissimule cependant pas la tendance à la transformation en mode d'exploitation de fabrique proprement dit².

L'argument central de Marx serait donc un argument dynamique. Avec le développement du capitalisme, l'exploitation commerciale est destinée à céder graduellement mais sûrement sa place à l'exploitation salariale, en même temps que le capital commercial perd sa position prédominante au profit du capital industriel.

Cet argument a été en bonne partie vérifié par le cours de l'histoire. Si le travail domestique était encore très répandu, voire dominant dans certaines régions et secteurs, à l'époque où Marx écrivait le *Capital*, il a progressivement disparu avec deux tendances plus ou moins simultanées. La première est technologique : la première révolution industrielle se diffusait dans toute l'Europe, avant d'être complétée par la seconde révolution industrielle, sidérurgique et chimique, qui démultiplie le capital fixe nécessaire pour produire et pousse ainsi au regroupement des travailleurs dans l'unité de production. La seconde tendance est juridique : les ambiguïtés du rapport ternaire entre négociants, maîtres ouvriers et compagnons (ou ouvriers qualifiés et auxiliaires non qualifiés) se dissipe avec la mise en place d'un contrat de travail à deux pôles entre le salarié et son employeur³.

L'exploitation salariale a donc dans une certaine mesure acquis, dans les cent ans qui ont suivi la parution du *Capital*, la centralité que Marx lui avait déjà attribuée à l'heure de l'émergence de la fabrique. Mais nous venons de voir que cette centralité est toujours restée partielle, et surtout que le mouvement s'est désormais inversé : elle décline aujourd'hui au profit de nouvelles formes de subsomption commerciale. Ce premier résultat ouvre une brèche dans la superposition marxiste classique entre exploitation capitaliste et salariat. Nous pouvons maintenant nous y engouffrer pour explorer d'autres formes d'exploitation salariales, à commencer par l'exploitation financière.

1 *Capital*, liv. I, sect. 4, chap. 13, §8b - « Répercussions du système de la fabrique », p. 446 [518].

2 *Capital*, liv. I, sect. 4, chap. 13, §8.e, p. 456-7 [531-2]

3 C'est tout le sujet du livre de Claude Didry, *L'Invention du salariat*, cité plus haut.

3.ii. *La finance et l'intérêt*

La théorie de l'intérêt dans le livre III du Capital. — Je propose cette fois de partir de l'analyse que donne Marx du phénomène, pour insister ensuite sur l'importance empirique de ces formes d'exploitation. Pour cela, il nous faut nous tourner vers le livre III du *Capital* : c'est là que Marx traite de manière développée des formes financière et rentière de la survaleur, précisément dans le but de montrer qu'il s'agit de formes dérivées, secondaires, de survaleur, par rapport à la survaleur industrielle prélevée lors de l'exploitation salariale.

Pour asseoir la critique entreprise ici du concept de rapport de production, il convient donc de nous confronter à ces textes du livre III. Il faut pour cela garder en tête qu'il s'agit d'un texte particulier pour des raisons matérielles, puisque Marx ne l'a pas achevé. S'il en avait rédigé des brouillons dans les années 1860 en même temps que les deux autres livres, il ne les avait néanmoins jamais terminés, et la mise en forme, aboutissant à la publication en 1893, a coûté à Engels beaucoup d'efforts. En particulier, Marx n'avait pas fini la section 5 sur la finance, pris semble-t-il dans un grand travail d'étude empirique des crises financières et des différents discours qui s'y rapportaient.

Le texte auquel nous avons accès expose bien néanmoins les fondements d'une théorie de la finance. Marx interprète le crédit comme le capital fait marchandise :

[L'argent] prend encore une autre valeur d'usage : celle de faire office de capital. Sa valeur d'usage consiste précisément alors dans le profit qu'il produit, une fois transformé en capital. En cette qualité de capital potentiel, d'instrument à produire du profit, l'argent se fait marchandise, mais marchandise d'une sorte particulière. Autrement dit, ce qui revient au même, le capital en tant que tel devient marchandise¹.

La construction théorique est donc la suivante. Le « capital en tant que tel » est une marchandise, et le taux d'intérêt est son prix. Ce qui est vendu dans le crédit, c'est le caractère de capital d'une somme d'argent donnée, sa capitalité pourrait-on dire. Cette interprétation semble bien satisfaire au programme théorique de Marx : montrer que le crédit peut être déduit du développement interne des catégories du livre I, et ne constitue donc pas un procédé économique autonome. Les catégories de marchandise et de capital avaient en effet été construites dès les deux premières sections du livre I du *Capital*, et la seconde avait d'emblée été associée à l'exploitation de la force de travail. C'est par une articulation nouvelle de ces mêmes catégories qu'est déduit le concept de crédit.

1 *Capital*, liv. III, t. II, chap. 21 - « Le capital porteur d'intérêt », p. 8.

Cependant, le raisonnement se complique dès lors que l'on veut poursuivre l'application de la catégorie de marchandise, telle qu'elle avait été élaborée dans la première section du livre I, à cet objet particulier qu'est l'argent « faisant office de capital ». En effet, toute marchandise a une valeur égale au temps de travail abstrait incorporé dans sa production. Mais comment appliquer cette notion à une marchandise qui n'est pas un produit, mais une caractéristique, une dimension d'un autre objet – lui-même très particulier, une somme d'argent ?

En d'autres termes, quelle théorie de l'intérêt est possible dans le cadre de la théorie de la valeur ? On a affaire à une marchandise qui a une valeur d'usage, a la forme de la marchandise (l'échange sur le marché, contre de l'argent), mais n'a pas été produite par le travail. Marx est bien conscient de la difficulté :

Si l'on veut appeler l'intérêt prix du capital-argent, on emploie une forme irrationnelle du prix qui est tout à fait en contradiction avec la notion de prix de la marchandise. Le prix est réduit ici à sa forme purement abstraite et vide de contenu : il représente une certaine somme d'argent qui est payée pour quelque chose qui figure d'une manière ou d'une autre comme valeur d'usage ; alors que, d'après son concept, le prix est égal à la valeur exprimée en argent de cette valeur d'usage¹.

L'intérêt est bien un prix, puisqu'il est le montant monétaire à payer pour disposer d'une marchandise, mais il est « vide de contenu », puisqu'il ne se plie pas au « concept » du prix comme expression du temps de travail abstrait, tel qu'il avait été exposé dans la première section du livre I. Or cette loi de la valeur est la seule qui ait sa place dans le système. À propos de l'intérêt, Marx fait donc la théorie d'une impossibilité théorique. Ainsi :

Le taux moyen de l'intérêt [...] ne peut pas être déterminé par une loi. Il n'existe pas un taux naturel de l'intérêt de ce genre, au sens où les économistes parlent d'un taux naturel du profit et d'un taux naturel du salaire. [...] Là où la concurrence est décisive en tant que telle, la détermination du taux est fortuite, purement empirique, et seuls les pédants ou les fantaisistes peuvent vouloir transformer cette contingence en nécessité².

La manière dont les deux personnes qui prétendent à ce profit en effectuent le partage est, en fait, un acte aussi purement empirique, aussi fortuit que la répartition entre ses différents membres des quote-parts du profit commun d'une société commerciale³.

1 *Ibid.*, p. 22.

2 *Ibid.*, t. II, chap. 22 - « Partage du profit. Taux d'intérêt. Taux 'naturel' de l'intérêt », p. 29

3 *Ibid.*, p. 30

Marx, loin d'éluder la difficulté, la souligne, et va jusqu'à affirmer que « seuls les pédants ou les fantaisistes⁴ » pourraient prétendre la résoudre. Cette difficulté touche au cœur même de sa théorie de la valeur. David Harvey, l'un des commentateurs les plus assidus des livres II et III du *Capital*, dégage cette tension interne :

La dynamique de l'accumulation du capital devient sans loi et arbitraire. Marx avait élaboré tout un ensemble de règles dans les *Grundrisse*, il les avait jusqu'ici déployées dans le *Capital* pour explorer la généralité des lois de mouvement du capital ; les voici tirées jusqu'au point de rupture. [...] Marx reconnaît qu'il ne peut pas inclure la circulation du capital porteur d'intérêt dans le cadre des hypothèses qui ont guidé son travail jusqu'ici.²

Le commentateur s'autorise même à ce sujet une incursion psychologique au caractère d'introspection :

Je ne peux m'empêcher de penser qu'il doit avoir été difficile et angoissant pour lui d'envisager où cette rupture pourrait le mener. D'un côté, l'énergie nerveuse déployée dans ces chapitres suggère une certaine jubilation dans l'affranchissement vis-à-vis des contraintes de ce cadre, en même temps la perte de contrôle (l'indétermination et l'autonomisation) menace l'édifice théorique qu'il a construit. Il n'est pas surprenant que, comme Engels le rapporte dans son introduction, la santé de Marx se soit nettement détériorée lorsqu'il écrivait ces chapitres. Je compatis car il m'a fallu plus de deux ans pour écrire les deux chapitres sur la conception marxienne du capital monétaire et financier dans les *Limites du capital*, et cela m'a rendu quasiment fou³.

Il est possible de préciser pourquoi la tension touchée du doigt ici est si profonde pour Marx. Il ne s'agit pas d'une simple incapacité à expliquer l'intérêt. En effet, en même temps qu'il affirme que la détermination de l'intérêt est « irrationnelle », sans loi, « fortuite » et « empirique », Marx désigne bien les forces qui déterminent le niveau de l'intérêt : « le partage du profit en intérêt et profit proprement dit est réglé par l'offre et la demande, c'est-à-dire par la concurrence⁴ ».

Mais il refuse de faire de cette détermination une loi, car cela reviendrait à accorder aux forces de la concurrence le même statut que des forces qu'il considère comme plus fondamentales, celles de la production. En effet, pour toutes les marchandises, selon le modèle du livre I, la concurrence intervient pour déterminer le prix courant sur le marché, mais non pour déterminer la valeur sous-jacente, et Marx le rappelle ici :

4 *Ibid.*

2 David Harvey, *A Companion to Marx's Capital*, vol. 2, Londres, Verso, 2013, chap. 5 - « Interest, credit and finance (chapters 21-26 of volume III) », p. 189.

3 *Ibid.* La référence est aux *Limites du Capital (op. cit.)*, la publication qui a rendu Harvey célèbre, vaste ouvrage qui entreprend d'appliquer les catégories marxistes au capitalisme contemporain.

4 *Capital*, liv. III, t. II, chap. 21, p. 23.

Si l'offre et la demande s'équilibrent le prix de marché de la marchandise correspond à son prix de production ; cela veut dire que son prix est alors réglé par les lois internes de la production capitaliste, indépendamment de la concurrence [...]. Ceci vaut également pour le salaire. Si l'offre et la demande s'équilibrent, leur action s'annule et le salaire est égal à la valeur de la force de travail. Il en va autrement avec l'intérêt du capital-argent. La concurrence ne détermine pas les écarts par rapport à la loi ; bien plus, il n'existe point de loi sur le partage, hormis celle dictée par la concurrence¹.

En effet, Marx se bat dans tout le *Capital* contre l'idée que la concurrence serait une force économique réelle, structurante. Dans la première section du livre I, il tourne en dérision l'idée d'une valeur fixée par l'offre et la demande : celles-ci ne déterminent que des fluctuations de court terme autour du point d'équilibre, la valeur, expression monétaire du temps de travail abstrait ; dans le livre III encore, un des derniers chapitres s'intitule « l'illusion de la concurrence² ».

De plus, comme nous l'avons déjà vu, cette théorie des prix est intimement liée à la théorie de l'exploitation, car c'est la théorie des prix qui permet d'affirmer que la transaction salariale est le support privilégié des transferts nets de valeur. Si certains prix comme l'intérêt échappent à la loi de la valeur, alors certains agents peuvent s'approprier de la valeur sans louer la force de travail d'autrui.

La réponse que propose Marx concernant l'intérêt est, en substance, la suivante. Sans être la source de la survaleur, la détention d'argent en est une condition, et il est donc logique que les entrepreneurs entrent en concurrence pour l'accès à cet argent. C'est le degré de cette concurrence qui fixe le taux d'intérêt, c'est-à-dire le partage de la survaleur obtenue au point de production.

Mais cela revient à enfreindre la dichotomie entre échanges d'équivalents et transactions salariales. Marx fait en effet désormais d'un simple rapport marchand, à condition qu'il soit lié indirectement à la production de valeur, le support d'un transfert net de survaleur. On est alors tenté d'étendre le raisonnement. Les différents fournisseurs du capitaliste industriel apportent tous des ingrédients, des valeurs d'usage indispensables à la production de valeur et de survaleur. Pourquoi le jeu de la concurrence ne leur permettrait-il pas de s'approprier une part de survaleur également ? La question est de première importance en particulier pour les salariés. Lorsque la main d'œuvre est rare, ne peut-elle obtenir sa part de survaleur, elle aussi, en faisant jouer la concurrence ?

1 *Ibid.*, p. 23-4.

2 *Ibid.*, t. III, section 7, chap. 50 - « L'illusion de la concurrence », p. 229 *sq.*

Ainsi, Marx défend pour l'intérêt une exception théorique, un prix fixé par l'offre et la demande, qui permet au créancier de s'approprier de la valeur ; mais il ne donne pas de critère conceptuel permettant de délimiter cette exception. Si les forces de la concurrence permettent d'obtenir de la survaleur à qui fournit un ingrédient utile à la production, alors on semble tenir un mécanisme généralisable d'explication de la distribution du produit, qui ne donne aucun statut privilégié au salariat.

Revenons plus généralement à l'idée selon laquelle l'extraction de survaleur par le capitaliste serait première, et le versement d'un intérêt serait second. Tout d'abord, il est vrai que le salariat existe aussi dans des entreprises qui ne se financent pas par le crédit ou par les marchés financiers, mais par un apport initial des fondateurs puis par autofinancement. Le salariat n'est donc pas subordonné au crédit.

Mais on peut tout aussi bien faire le raisonnement inverse. Le crédit peut financer une activité indépendante ou coopérative. Dans le cas d'un médecin libéral, d'un petit agriculteur ou d'un chauffeur de taxi qui emprunte pour acquérir ses moyens de production, les créanciers parviennent bien à prélever une part de la production, sans passer par un rapport salarial. Le salariat paraît donc tout aussi autonome vis-à-vis du crédit que le crédit est autonome vis-à-vis du salariat.

D'autre part, dans le cas où c'est bien une activité productive salariée qui est financée par crédit, il ne s'agit pas de nier que le rapport salarial joue sur l'intérêt qui peut être obtenu par le créancier. Le salariat, par la contrainte et la surveillance qu'il exerce sur le travailleur, peut tirer de lui une production plus grande et, donc, si les salaires sont assez faibles, une survaleur plus grande, permettant à leur tour aux créanciers, selon le rapport de force entre offre et demande de crédit, d'exiger un taux d'intérêt élevé.

Mais une fois de plus, l'argument peut s'énoncer dans les deux sens. Le procès réel, profond, immédiat de la production dominé par le capitaliste industriel est à son tour modifié par les contraintes financières qui pèsent sur l'entreprise.

Exploitation financière indirecte. — Nous avons vu l'incohérence de la théorie de l'intérêt de Marx. Mais dans la réalité de l'exploitation capitaliste, les forces financières ont-elles vraiment une importance comparable à la domination directe, tangible, de l'employeur sur le travailleur ? Cette section est en effet consacrée à l'étude de l'exploitation non comme simple flux de valeur, mais comme rapport social consistant, pour discuter de la pertinence de

l'idée marxiste que le rapport salarial serait le rapport social d'exploitation par excellence. Pour remettre en cause cette représentation, il ne suffit pas de noter la masse spectaculaire des profits financiers dans le capitalisme contemporain. Il faut aussi montrer que les rapports financiers sont aussi déterminants dans l'organisation du capitalisme que les rapports salariaux, qu'ils ont, comme rapports sociaux, la même consistance. Cela me semble possible. De nombreuses études sur les évolutions de la gestion des entreprises indiquent bien que leur gestion serait, depuis les années 1980, de plus en plus soumise à la sphère financière¹.

Je propose de le montrer par l'étude d'un exemple, celui de l'affaire France Télécom. Entre 2006 et 2011, et notamment entre 2008 et 2009, ce sont trente-cinq salariés de l'entreprise qui se suicident, poussés à bout par des humiliations, changements de postes, mises au placard de la part de leur *management*. Les alertes des syndicats et du Comité d'hygiène et de sécurité sont longtemps ignorées, mais le scandale finit par éclater, et par donner lieu à un procès retentissant en 2019². L'un des avocats, Jean-Paul Teissonnière, spécialiste de la santé au travail qui s'était illustré dans la cause de l'amiante, explique ainsi dans un entretien la stratégie juridique retenue :

Ce qui s'est passé à France Télécom, ce n'est pas une atteinte à la santé de quelques membres du personnel, ou même d'un grand nombre d'agents ou de salariés ; c'est l'ensemble du personnel qui a été reconnu victime de la qualification pénale retenue dans ce procès, c'est-à-dire le harcèlement moral. [...] Ce n'est pas le procès des suicides de France Télécom, c'est le procès du harcèlement moral de 120 000 salariés et agents.[...] Je vois bien que certains prennent douloureusement le fait qu'on n'ait pas mis l'accent sur les cas plus aigus. [...] Mais au travers de la qualification de harcèlement moral structurel, institutionnel, ce ne sont pas les rapports individuels entre pervers narcissique et salarié victime [que l'on vise], mais un harcèlement moral décidé au plus haut niveau de l'entreprise qui découle des choix stratégiques effectués par la direction de France Télécom. C'est très rare, je crois qu'il n'y a pas de précédent en droit pénal du travail : c'est le responsable, c'est le chef d'établissement, le chef de service [qui sont ordinairement accusés] ; là, c'est le président et ses adjoints directs qui doivent comparaître pour avoir mis en œuvre un harcèlement moral qui a en quelque sorte ruisselé du sommet jusqu'à la base et qui a finalement atteint les cent vingt mille agents³.

1 Pour un panorama, voir Pierre François et Claire Lemerrier, *Sociologie historique du capitalisme*, op. cit., chap. 5 - « Les capitalistes : actionnaires et *managers* », § « Des *managers* aux actionnaires : la valeur actionnariale », p. 194 sq.

2 Qui se poursuit en appel au moment où j'écris ces lignes, en 2022.

3 « France Télécom : dix ans après les suicides, enfin le procès », *Mediapart*, 18 avril 2019, débat animé par Mathilde Goanec avec Patrick Ackermann, Hélène Adam et Jean-Paul Teissonnière, en ligne : mediapart.fr/journal/france/180419/france-telecom-dix-ans-apres-les-suicides-enfin-le-proces.

L'avocat assume ainsi, malgré les réticences que cela a apparemment pu susciter, de déplacer le problème de la violence immédiate exercée sur le salarié devenu indésirable, vers la stratégie d'ensemble de l'entreprise, celle du plan « Next » mis en place en 2006, qui se donne pour objectif explicite le départ de plus de vingt mille travailleurs, et s'accompagne de séminaires de formation où on apprend aux cadres à déstabiliser et humilier leurs subordonnés jusqu'à obtenir leur démission. La responsabilité juridique se déplace ainsi également, du « responsable, chef d'établissement, chef de service », vers l'entreprise comme personne morale et sa direction, notamment son président de l'époque, Didier Lombard. D'ailleurs, la stratégie réussit puisqu'à l'issue du procès de première instance, le dirigeant est bien condamné à une peine de prison d'un an, dont quatre mois fermes.

Pourtant, la direction de l'entreprise elle-même n'agit pas sans déterminations et contraintes structurelles issues d'autres niveaux. Pour comprendre les origines du plan « Next », il faut en effet remonter dans l'histoire de l'entreprise. Elle devient une société anonyme (encore, à cette époque, majoritairement détenue par l'État) dans les années 1990 ; Michel Bon, son premier président, la lance alors dans un vaste programme d'expansion pour devenir une multinationale capitaliste, et achète notamment la firme britannique Orange pour plus de quarante milliards d'euros, achat financé par un consortium de grandes banques internationales¹.

C'est cette dette qui fait de France Télécom, au début des années 2000, « l'entreprise la plus endettée au monde² » ; le cours de l'action s'effondre sur les marchés financiers. Un premier plan d'austérité drastique est alors mis en œuvre, qui réduit la dette « au prix de 22 000 postes non remplacés sur trois ans, de réorganisations du travail, [...] d'une chasse aux frais tous azimuts et d'une pression permanente³ ».

À cette période, pourtant, l'État est encore actionnaire principal et contribue à l'effort financier. Ce n'est plus le cas sous la direction de Didier Lombard, président à partir de 2005, et la dette reste massive ; d'où, peut-être, la mise en place d'un nouveau plan de restructuration, « Next », similaire dans ses objectifs au précédent, mais dont les effets sont

1 « France Télécom rachète Orange pour 43,2 milliards d'euros », *La Tribune*, 20 oct. 2008. Guillaume Deleurence et Alain Ruello, « France Télécom gratte les fonds de tiroirs pour se faire un nom dans l'UMTS », *01net*, 24 mai 2000. Voir aussi Patrick Ackermann, « L'Affaire France Télécom », dans Éric Beynel (dir.), *La Raison des plus forts. Chroniques du procès France Télécom*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2020, p. 12.

2 Gaëlle Macke, « Comment Thierry Breton a redressé et privatisé France Télécom », *Le Monde*, 26 fév. 2005.

3 *Ibid.*

plus dramatiques et conduisent à la vague de suicides¹. La violence sociale exercée sur les salariés ne peut donc se comprendre sans la pression financière croisée de la dette et de la Bourse – c'est le risque de défaut qui pousse l'action à la baisse et conduit les actionnaires à exiger des restructurations drastiques.

Cette mise en contexte ne remet pas en cause la stratégie judiciaire des avocats lors du procès. Mais elle nous donne une occasion de nous interroger sur la superposition entre analyse juridique et analyse économique de l'exploitation. Le système judiciaire, par son fonctionnement même, jusqu'à aujourd'hui du moins, requiert l'établissement d'une culpabilité tangible, effective.

Si le rôle du procès et du jugement est d'identifier une relation entre les actes d'une personne – responsable, coupable – et la situation d'une autre – victime –, cette relation doit nécessairement reposer sur un comportement déterminé, identifiable, et une série de mécanismes qui le sont aussi. L'éventail possible de chefs d'accusation de gravité variée – homicide volontaire ou involontaire, complicité, non assistance – atténue à peine la binarité fondamentale du droit : coupable ou innocent, responsable ou non responsable.

Pour ces raisons, le droit – non seulement le droit du travail français actuel, mais le droit moderne en général – est structurellement incapable de désigner comme responsables des suicides de ces travailleurs les créanciers ou les actionnaires de l'entreprise, ou même Michel Bon qui, dix ans auparavant, avait contracté cette dette.

En somme, le procès de France Télécom, mu par la stratégie des avocats des victimes, est bien remonté, par abstraction, analyse progressive, de l'évidence telle qu'elle se donne : une personne qui se donne la mort elle-même, à des situations d'humiliation et de dépossession au travail ; de ces situations aux intenses formations à destination des cadres, où on leur apprenait à pousser un salarié à la démission ; de ces situations enfin à la stratégie générale décidée par la direction de l'entreprise. Pour cela, il a fallu lutter contre une certaine immédiateté, contre une certaine évidence, celle selon laquelle une stratégie d'entreprise et un drame individuel ne se situeraient pas sur le même plan – réfuter donc l'argument pourtant puissant des prévenus : « Je ne connais pas cette personne, je ne connais pas son

1 Le président à l'origine de la précédente restructuration était Thierry Breton, qui n'a quitté ce poste que pour devenir ministre de Nicolas Sarkozy. Didier Lombard était un proche de Breton, qui l'avait suivi dans plusieurs entreprises où celui-ci avait été PDG.

environnement professionnel, comment pouvez-vous me reprocher d'avoir harcelé quelqu'un que je ne connais pas, que je n'ai jamais rencontré¹ ? »

Mais au service de cette analyse de la responsabilité structurelle, indirecte, des dirigeants, sont mis et doivent être mis des preuves bien concrètes, comme le jour où Didier Lombard a fameusement déclaré qu'il faudrait faire partir des salariés « par la porte ou par la fenêtre » jusqu'à atteindre l'objectif fixé². Cette directive, dans sa violence explicite, fournit la pièce à conviction qui pose la limite jusqu'où la justice peut aller dans le processus d'abstraction, d'analyse, qui se détache progressivement du phénomène immédiat vers la totalité qui l'engendre.

L'analyse de l'exploitation, pour sa part, n'a pas de raison de rester enfermée dans cette logique judiciaire des pièces à conviction et des directives explicites. Le système financier n'a pas tué les salariés, il ne les a pas harcelés, il n'a pas ordonné de le faire et n'a pas fixé l'objectif du nombre des départs ; mais il a bien mis en place les contraintes et incitations qui ont donné lieu à la mise en place de ce plan. Que Didier Lombard ait raison ou tort lorsqu'il affirme qu'« il n'y avait pas le choix ; si on n'avait pas fait cela, France Télécom n'existerait plus³ », il y croit probablement et c'est donc bien cette situation financière qui l'a encouragé à agir ainsi.

À ce stade, l'analyse devient plus abstraite et abandonne les noms propres. Elle n'en est pas moins le prolongement logique du même mouvement. La causalité mécanique de la chaîne de commandement de l'entreprise n'est qu'un maillon du vaste système des rapports marchands, qui comprend aussi des causalités invisibles et rétroactives comme celle de la sanction du défaut de paiement.

Il convient donc ici de distinguer entre traitement judiciaire et traitement analytique de l'exploitation. L'analyse économique de l'exploitation se donne elle aussi, il est vrai, comme les procès en droit du travail, la tâche d'identifier les exploiters. Mais le droit, si efficace qu'il soit pour remonter du coupable immédiat au donneur d'ordres, ne peut porter en accusation l'organisation économique de la société dans son ensemble, dont il fait partie.

1 C'est l'argument synthétisé par les avocats Jean-Paul Teissonnière et Sylvie Topaloff, « Jour 42. Le travail en procès », dans *La Raison des plus forts*, *op. cit.*, p. 301.

2 Martine Orange, « Procès des suicides France Télécom: les dirigeants face à leur responsabilité sociale », *Mediapart*, 5 mai 2019.

3 Propos tenu lors du procès, rapporté par Rachel Saada, « Jour 24.2. Ils ne savent pas la chance qu'ils ont », dans *La Raison des plus forts*, *op. cit.*, p. 183.

Ce cas confirme donc notre thèse : non seulement l'exploitation par le crédit peut exister sans salariat, aussi bien que l'exploitation salariale peut exister sans crédit ; mais lorsque les deux coexistent, les rapports de crédit affectent le rapport salarial, dans ce qui peut être considéré sa substance même – le contrôle, l'autorité, la définition des tâches – autant que l'activité productive affecte les intérêts reversés à la sphère financière.

À l'issue de cette discussion, on aboutit ainsi à l'idée suivante. Ce qui distingue le rapport de crédit du rapport salarial, ce n'est pas que l'un soit un rapport de production, l'autre non ; ce n'est pas que l'un soit premier, l'autre nécessairement subordonné ; ce n'est pas que l'un implique domination et violence, l'autre non. Le rapport salarial est plus tangible et plus direct, mais l'exploitation financière n'a pas moins d'intensité ni de force. Cela invite à distinguer des formes et des types d'exploitation, qui appellent des méthodes d'analyse différentes, des mobilisations politiques différentes également ; mais cela ne justifie pas la distinction entre une exploitation primaire et une exploitation secondaire.

L'exploitation financière directe. — Je suis parti, pour cette discussion de l'exploitation financière, de la théorie de la finance et de l'intérêt du *Capital*, qui se concentre sur le financement d'unités de production employant des salariés. En d'autres termes, Marx se concentre sur des transactions financières dont le débiteur est un capitaliste industriel. Il reconnaît bien l'existence d'autres formes, mais leur accorde un rôle subordonné :

Il est encore plus incongru et plus irrationnel de faire entrer dans cette catégorie [forme fondamentale du capital] les prêts pour la consommation individuelle [...]. Que la classe ouvrière soit sous cette forme grugée de façon révoltante, c'est un fait évident, mais le petit commerçant qui lui vend ses aliments l'escroque tout autant. C'est une exploitation secondaire [*sekundäre Ausbeutung*], parallèle à l'exploitation initiale [*ursprünglich*] qui a lieu directement [*unmittelbar*] dans le procès de production lui-même¹.

Ces formes financières ont pourtant joué un rôle important dans l'histoire du capitalisme et jusqu'à aujourd'hui. Nous avons vu plus haut que l'exploitation commerciale des travailleurs a une forme directe (le travailleur formellement indépendant est en rapport direct avec le négociant) et une forme indirecte (les travailleurs sont salariés par de petites entreprises, à leur tour dominées par le capital commercial) : on peut dire la même chose de l'exploitation financière.

1 *Capital*, liv. III, t. II, section 5, chap. 36 - « Notes sur la période précapitaliste », p. 268.

Le débiteur est bien souvent un petit producteur formellement indépendant. Marx, dans le livre III du *Capital*, évoque un paysan indien indépendant mais exploité par l'usurier¹. Rosa Luxemburg, lorsqu'elle s'intéresse à la pénétration du capitalisme en Inde sous l'effet de l'impérialisme britannique, cite elle aussi la soumission des paysans indépendants à l'usure². Jairus Banaji, l'historien que j'ai cité plus haut à propos du capitalisme commercial, décrit cette soumission avec un grand détail dans le cas du centre de l'Inde au XIX^e siècle, en montrant qu'elle s'inscrit dans la marchandisation de l'économie indienne et qu'elle est donc proprement capitaliste, et non un résidu féodal, comme le soutenait par exemple l'économiste Amit Bhaduri³.

De nos jours, pour un travailleur indépendant, agriculteur, artisan ou commerçant, l'endettement est toujours la règle. Mais s'en tenir à ce genre de cas serait encore avoir une vision trop limitée du crédit. Celui-ci ne se contente pas de financer la production salariale ou indépendante. Le crédit à la consommation est en effet un phénomène répandu dans le capitalisme, depuis au moins le tournant du XIX^e au XX^e siècle. Ici aussi, il peut être utile de reconstituer de manière concrète des exemples pour montrer que l'exploitation financière a autant de prise sur la vie des travailleurs que l'exploitation salariale.

Des travaux récents sur la France et sur les États-Unis nous le permettent. Dans le Paris de la Belle époque, on peut citer la très prospère entreprise Dufayel, qui emploie presque 10 000 travailleurs et prétend avoir plusieurs millions de clients⁴. Dufayel se situe en effet à l'interface de deux réseaux, un réseau de consommateurs de classes populaires, et un réseau de magasins de vente au détail. Lorsqu'un consommateur contracte un crédit chez Dufayel, il ne reçoit donc ni de l'argent, ni des produits, mais des bons d'achats qui sont valables dans les magasins partenaires. Dufayel les rachète comptant aux commerçants, mais avec une réduction conséquente de presque 20 % par rapport au prix de vente en liquide. L'entreprise se charge de récupérer les sommes empruntées et de faire face aux impayés. Il s'agit donc bien d'une forme d'appropriation et d'accumulation qui n'est pas salariale, mais à mi-chemin entre

1 *Ibid.*, t. I, section 3, chap. 13 - « Nature de la loi », p. 212.

2 Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital*, *op. cit.*, chap. 27 - « La lutte contre l'économie naturelle », p. 390. Dans le même chapitre, elle souligne de même le rôle de l'usure dans l'Algérie colonisée par la France, p. 395 et 399.

3 Jairus Banaji, « Capitalist domination and the small peasantry. Deccan districts in the late nineteenth century », dans la revue indienne *Economic and Political Weekly*, vol. 12, n° 33/34, numéro spécial, août 1977, p. 1375-1404.

4 Anaïs Albert, *La Vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e/XX^e siècles », 2021, chap. 4 - « Acheter à crédit », §« Georges Dufayel, 'l'empereur du crédit' », p. 155 sq.

le capital commercial et le capital financier ; son activité n'est pas la production mais la mise en relation des clients et des commerçants, articulée avec la mise en commun des risques.

Le même exemple nous permet d'illustrer la consistance du rapport de crédit comme rapport social asymétrique, en trois moments. Avant même de contracter une dette auprès de Dufayel, le futur débiteur doit discipliner sa conduite, sa consommation, ses revenus : en effet, avant de consentir un prêt, Dufayel mène une enquête, interrogeant les commerçants du quartier et le concierge de l'immeuble, ce qui lui permet d'alimenter une immense base de données avec une information à jour pour évaluer le risque de crédit présenté par chacun¹. Une fois que le prêt est contracté, un nouveau rapport interpersonnel s'engage entre le débiteur et l'« abonné », un employé de Dufayel qui passe le voir chaque mois ou même chaque semaine pour récupérer une traite². Enfin, le dernier moment, déjà évoqué plus haut, est aussi important par ses effets qu'il est invisible dans le quotidien du rapport d'endettement : le défaut de paiement, qui peut entraîner une saisie sur salaire, moment où l'État intervient pour apporter sa sanction au contrat de crédit, qui prime alors sur le contrat de travail qui donne la libre disposition de son salaire à l'ouvrier³.

Telle est donc la configuration de domination propre au rapport de crédit : un moment de violence potentielle, en suspens dans l'avenir, qui produit ses effets disciplinaires tout au long du présent de la dette, de manière invisible ; conforté par des rapports avec les représentants de l'institution financière qui, s'ils n'habitent pas le quotidien ouvrier autant que les contremaîtres d'usine, y reviennent pourtant de semaine en semaine.

On retrouve à la même époque aux États-Unis, sous des formes différentes, les mêmes trois moments de domination dans le cas du crédit à la consommation consenti par les « *loan sharks* » aux Noirs pauvres. Ainsi, à Atlanta, le crédit s'ouvre par la signature du contrat dans le local de l'agence, qui peut néanmoins être conditionné à une visite au domicile de l'emprunteur pour évaluer les possessions mobilières qu'il pourra mettre en gage⁴. Le

1 *Ibid.*, §« Abonnés/abonnés, histoire d'une mise à distance », p. 176 sq.

2 *Ibid.*, §« Concierges et abonnés, des intermédiaires dans les quartiers populaires », p. 171 sq.

3 *Ibid.*, §« Saisir les salaires : vers une reconfiguration de la relation de crédit », p. 180 sq. Le propos de l'auteur se concentre sur la loi du 12 janvier 1895, qui limite à 10 % la part d'un salaire ouvrier saisissable par les créanciers mais qui, en leur apportant un cadre juridique clair, a conduit à la démultiplication de ces saisies.

4 Simon Bittmann, *Des loan sharks aux banques. Croisades, construction et segmentation d'un marché du crédit aux États-Unis, 1900-1945*, thèse de sociologie soutenue en mai 2018 à l'Institut d'études politiques de Paris, chap. 2 - « Ethnographie d'un crédit interracial. Moments et registres d'interactions entre loan sharks et travailleurs afro-américains au début du XXe siècle », II. « La naissance de la relation de crédit: une interaction marchande au registre mixte », p. 164 sq.

recouvreur rend ensuite visite régulièrement au débiteur, et se permet d'entrer chez lui. Cela suscite dans une ville de Géorgie une protestation collective des blanchisseuses, clientes fréquentes de ces services de crédit¹. Le tout est placé, encore une fois, sous l'ombre potentielle de la sanction en cas de défaut, ici la confiscation brutale par l'huissier qui prend tout ce qu'il trouve (même si cela appartient aux filles du débiteur !) ou une saisie sur salaire². La sanction peut donc, à Paris comme à Atlanta, se greffer sur le versement du salaire, représentant entre rapport de crédit et rapport salarial une autre articulation que celle que pensait Marx ; mais elle peut aussi passer par la confiscation des biens, ou encore, en Grande-Bretagne, la prison pour dettes qui n'est abolie qu'en 1970³.

Tournons-nous maintenant vers le capitalisme contemporain. Le crédit aux ménages est toujours un fait macroéconomique majeur dans les économies riches : une étude sur la période de 1994 à 2005 montre qu'il représentait alors plus d'un tiers du volume de crédit bancaire en Autriche et en Allemagne, plus de la moitié en France, au Royaume-Uni et en Suède, et même plus des trois quarts aux États-Unis, au Canada et au Danemark⁴. Ces chiffres montrent déjà que le crédit aux ménages représente une activité rentable en tant que telle pour le capital financier contemporain, et nullement un résidu des pratiques des usuriers du passé, neutralisant donc les efforts d'un commentateur comme Michael Heinrich qui cherchait à expliquer le propos de Marx de cette manière⁵.

1 *Ibid.*, III.A.2 « Registres relationnels et registres contestataires : le recouvrement au prisme de la race », p. 202 *sq.* et notamment p. 205 pour la pétition des blanchisseuses de la *Macon Washerwomen League*, qui se disent « harcelées continuellement par les recouvreurs » qui « entrent chez elles et les maltraitent lorsqu'elles ne peuvent payer sur le champ ».

2 *Ibid.*, III.B.2. « L'artefact du contrat lors du défaut de paiement : un document suffisant pour la justice de paix », p. 176 *sq.* et III.B - « L'expérience du recouvrement sur le lieu de travail : le cas des avances sur salaire », p. 207 *sq.* Notons que ces observations conduisent l'auteur à rejeter l'idée marxienne du crédit à la consommation comme « exploitation secondaire », p. 212.

3 Plusieurs milliers de débiteurs britanniques étaient ainsi emprisonnés chaque année dans les années 1920 et 1930, selon Sean O'Connell, *Credit and community. Working class debt in the UK since 1880*, Oxford University Press, 2009, Introduction, p. 14. En France, la contrainte par corps des débiteurs est abolie en 1867.

4 Thorsten Beck, Berrak Büyükkarabacak, Felix K. Rioja et Neven T. Valev, « Who gets the credit? And does it matter? Household vs. firm lending across countries », *The BE Journal of Macroeconomics*, vol.12, n° 1, 2012, p. 1-46.

5 « Bien sûr, l'argent peut aussi être prêté à intérêt, sans que l'emprunteur ne l'emploie comme capital. Mais il s'agit ici [...] de la forme *capitaliste spécifique* de l'intérêt, dans sa différence avec le simple 'usurier' qui existait déjà dans les rapports précapitalistes et avait souvent tendance à précipiter la ruine de son débiteur. » (Michael Heinrich, *Die Wissenschaft vom Wert*, *op. cit.*, chap. 7 - « Grundzüge der Marxschen Kapitaltheorie », § « Durchschnittsprofit und Zins », p. 289) Ajoutons que le crédit aux ménages peut bien sûr précipiter la ruine des emprunteurs, mais ce n'est pas le cas le plus courant, et le crédit aux entreprises peut tout autant les mener à la faillite ; en un mot, le crédit aux ménages n'est en rien aujourd'hui une activité moins profitable au capital financier que le crédit aux entreprises.

Attardons-nous sur deux formes majeures de crédit aux travailleurs : le crédit immobilier et la dette étudiante. Est-il crédible de les interpréter comme des formes dérivées de l'exploitation salariale ? Je précise d'abord que je m'intéresse ici au rapport de production salarial, et non à la simple comptabilité en termes de temps de travail incorporé. On peut bien sûr dire que, par les intérêts du crédit étudiant ou immobilier, la banque s'approprie une part du temps de travail du débiteur – il suffit de convertir le flux monétaire en flux de travail selon les procédures étudiées au chapitre précédent.

Toute survalueur est bien, en ce sens, de l'appropriation de surtravail, mais ce n'est pas notre objet ici : la question porte sur la subordination, en un sens ou un autre, du rapport social de crédit au rapport social salarial. Dans le cas du crédit aux entreprises, quelle que soit l'indétermination du raisonnement de Marx, on peut donner une certaine consistance à la représentation d'une séquence : la valeur est d'abord prélevée sur les travailleurs au cours du processus productif ; puis une partie en est récupérée par les créanciers.

La séquence qu'il faudrait postuler pour appliquer la même thèse au crédit aux ménages est nettement plus compliquée. Il faudrait supposer que l'employeur extrait de la survalueur du salarié, qu'il la lui reverse sous forme de supplément de salaire et que ce supplément est ensuite récupéré par l'exploiteur financier secondaire. Cette explication me semble épicyclique : pourquoi distinguer, dans le revenu du travailleur, entre un vrai salaire et un sursalaire que rien ne distingue lorsqu'ils sont reçus ?

Il paraît beaucoup plus économique d'affirmer directement qu'il existe, dans une société capitaliste, plusieurs rapports sociaux permettant de s'approprier une survalueur, qui interagissent les uns avec les autres. Ils sont relativement autonomes et aucun ne peut être considéré comme le soubassement des autres – en ce sens, je ne partage pas non plus l'intention de David Graeber lorsqu'il suggère qu'au niveau anthropologique, le rapport de crédit est le rapport de domination originaire et que le rapport salarial en est dérivé¹.

3.iii. Ossification et fétichisme

Cette élucidation de l'exploitation financière peut nous permettre de revenir sur un autre fil conceptuel qui court tout au long du livre III du *Capital* : le retour en force de la théorie du

1 Voir notamment David Graeber, *Dette, op. cit.*, chap. 11 - « L'âge des grands empires capitalistes », § « Monde du crédit et monde de l'intérêt », p. 396 *sq.*, ainsi que « Dette, service et les origines du capitalisme », conférence de juin 2018 à l'université de Birmingham, consultée en ligne : [youtube.com/watch?v=K0t50D4IQrs](https://www.youtube.com/watch?v=K0t50D4IQrs).

fétichisme. Dans la première section du livre I où elle est introduite, cette théorie portait sur la forme valeur, mode de coordination sociale qui porte en lui, de manière inhérente, une tendance à masquer les rapports sociaux entre être humains qu'il organise, les faisant passer pour des rapports entre choses¹. Dans le livre III, Marx applique la même théorie aux formes non directement salariales de survaleur – le profit industriel après la transformation, le profit commercial, l'intérêt et la rente. Les erreurs du sens commun et des économistes, selon lesquels il s'agit là de formes autonomes qui rémunèrent le capital, l'attente ou la terre, ne sont pas de simples erreurs ; elles sont pour Marx les conséquences nécessaires d'illusions nécessaires engendrées par ces formes mêmes. C'est un des fils qui structure l'ensemble du livre III.

C'est ce que résume de manière particulièrement efficace un texte situé dans un des derniers chapitres du livre, qui prend pour cible l'expression par excellence de ce fétichisme au carré, la « formule trinitaire », c'est-à-dire le lieu commun des économistes selon lequel les trois types de revenus – profit, rente et salaires – rémunèrent trois facteurs de production – capital, terre et travail. Marx répond que :

Le procès réel de production, c'est-à-dire l'ensemble du procès de production immédiat et du procès de circulation, donne naissance à de nouvelles structures dans lesquelles le fil conducteur des liens et rapports internes se perd de plus en plus, les rapports de production deviennent autonomes vis-à-vis les uns des autres, enfin, où les éléments de valeur se sclérosent respectivement dans des formes autonomes [*erzeugt neue Gestaltungen, worin mehr und mehr die Ader des innern Zusammenhangs verlorengelht, die Produktionsverhältnisse sich gegeneinander verselbständigen und die Wertbestandteile sich gegeneinander in selbständigen Formen verknöchern*]².

Le terme de *Verknöcherung*, qui désigne une ossification, peut paraître incongru ici, et il a été, à ma connaissance, peu commenté. Je crois pourtant qu'il occupe une place cruciale dans l'édifice conceptuel du livre III. Celui-ci décrit en effet un double processus. D'une part, le procès de production, par son mouvement propre et au service de sa dynamique propre d'accumulation, développe des formes qui lui sont en réalité subordonnées – la mobilité des capitaux et donc la péréquation des taux de profit, le commerce et donc le profit commercial, la finance et donc l'intérêt, qui ne sont au fond que diverses manières de mettre de l'huile dans les rouages du capital.

1 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1, §4 - « Le caractère fétiche de la marchandise et son secret », p. 73 [81] sq.

2 *Capital*, liv. III, t. III, section 7 - « Les revenus et leurs sources », chap. 48 - « La formule trinitaire », p. 206.

Mais d'autre part, et par le même mouvement, de manière indissociable, ces nouvelles formes se présentent comme autonomes, donnant donc lieu à une nouvelle forme de fétichisme qui occulte le mouvement réel d'engendrement de ces formes secondaires de survaleur pour les faire apparaître comme fixes. C'est là la *Verknöcherung*, qui n'est pas sans rappeler la dialectique feuerbachienne où le mouvement interne à l'Homme conduit à l'engendrement d'une scission entre humain et divin et à la croyance nécessaire mais illusoire en l'autonomie absolue du dernier ; je reviendrai dans le chapitre 4 sur ce caractère feuerbachien de la dialectique marxiste.

Ce mécanisme s'applique par excellence à l'intérêt :

La division du profit en profit d'entrepreneur et en intérêt [...] achève de donner à la forme de la survaleur une existence autonome, sclérose cette forme par rapport à sa substance, son essence [*vollendet die Verselbständigung der Form des Mehrwerts, die Verknöcherung seiner Form gegen seine Substanz, sein Wesen*] [...] L'intérêt paraît alors être indépendant à la fois du travail salarié de l'ouvrier et du travail du capitaliste et avoir dans le capital sa source propre, autonome. Si, primitivement, le capital faisait figure, à la surface de la circulation, de fétiche capitaliste, de valeur créatrice de valeur, il réapparaît ici sous forme de capital porteur d'intérêt : sa forme la plus aliénée et la plus caractéristique. [...] Dans le profit subsiste toujours un souvenir de son origine, alors que dans l'intérêt celui-ci a disparu et a même pris une forme à l'opposé de cette origine¹.

L'intérêt est donc la forme fétichisée du capital par excellence, parce que l'argent semble engendrer l'argent. Le mécanisme est pourtant plus général et s'applique à toutes les formes non salariales de survaleur, puisque toutes occultent l'origine réelle de celle-ci. C'est notamment le cas de la rente :

Enfin, à côté du capital, se place, comme source autonome de survaleur, la propriété foncière [...]. Étant donné qu'ici une partie de la survaleur ne semble pas directement rattachée à des rapports sociaux, mais à un élément naturel, la terre, la séparation des différentes parties de la survaleur est donc accomplie, ainsi que leurs aliénation et sclérose [*Entfremdung und Verknöcherung*] réciproques ; leurs liens internes sont donc définitivement rompus, leur source originelle disparaît entièrement sous les décombres et cela précisément parce que les rapports de production liés aux divers éléments matériels du procès de production sont devenus autonomes les uns vis-à-vis des autres².

Nous avons identifié, depuis la section 2 du livre I, une métaphore tenace qui situe la production en profondeur et la circulation à la surface. Nous voyons ici une nouvelle métaphore qui s'ajoute à la première et s'articule avec elle. La survaleur primaire s'identifie

1 *Ibid.*, p. 207.

2 *Ibid.*

au mouvement, alors que les formes dérivées de survaleur sont ossifiées, sclérosées. L'articulation des deux images parachève le déploiement de l'espace conceptuel dans lequel pense Marx : il s'agit de remonter de la surface sclérosée vers le cœur vivant de la société.

Cela rend, en même temps, la confrontation critique particulièrement difficile. En effet, si Marx affirme, comme nous l'avons vu, que toute survaleur capitaliste découle directement ou indirectement du rapport salarial, la méthode qui s'impose à nous pour éprouver la validité de cette thèse est l'examen historique du rôle des autres rapports sociaux qui sont le support d'une appropriation de survaleur. Mais Marx se défend d'avance, en quelque sorte, en indiquant dans le livre III que toute théorie de l'autonomie des différentes formes de survaleur n'est elle-même qu'un des effets les plus avancés du fétichisme, développement immanent à la production même.

Il peut être intéressant de se pencher sur le détail de l'argumentation de Marx concernant l'ossification et le fétichisme dans un cas que nous avons maintenant élucidé, celui du crédit. Le crédit représente bien une forme d'ossification et d'autonomisation, la forme « la plus aliénée » de la survaleur, c'est-à-dire la plus extériorisée, la plus distante de son noyau réel. Ce noyau réel est l'exploitation du travail dans le processus de production immédiat. Alors que l'intérêt est bien un « moyen de s'approprier le travail d'autrui », il le cache, il « ne montre pas le capital en opposition directe avec le travail, mais au contraire, sans rapport avec lui, comme simple rapport d'un capitaliste à l'autre¹ ». Marx précise cette conception en insistant sur le caractère autoréférentiel de l'accumulation financière :

Avec le capital porteur d'intérêt, le rapport capitaliste atteint sa forme la plus extérieure, la plus fétichisée [*fetischartigste*]. Nous avons ici A-A', de l'argent produisant de l'argent, une valeur se mettant en valeur elle-même, sans aucun procès qui serve de médiation aux deux extrêmes. [...] [A – A'] c'est la formule générale et première du capital condensée dans un raccourci dépourvu de sens. [...] Le capital semble être la source mystérieuse et créant d'elle-même l'intérêt, son propre accroissement. L'*objet* (argent, marchandise valeur) simplement comme tel est maintenant déjà du capital et le capital apparaît comme simple objet. Le résultat de tout le procès de reproduction est donc une propriété revenant naturellement à un objet ; c'est l'affaire du propriétaire de l'argent, c'est-à-dire de la marchandise sous sa forme toujours échangeable, de savoir s'il veut le dépenser comme argent ou le louer comme capital. C'est donc dans le capital porteur d'intérêt que ce fétiche automate est clairement dégagé : valeur qui se met en valeur elle-même, argent engendrant de l'argent ; sous cette forme, il ne porte plus les marques de son origine. Le rapport social est achevé sous la forme du rapport d'un objet, l'argent, à lui-même. [...]

1 *Ibid.*, p. 47.

L'argent acquiert ainsi la propriété de créer de la valeur, de rapporter de l'intérêt, tout aussi naturellement que le poirier porte des poires¹.

Le fétichisme de la marchandise engendrait l'illusion que la marchandise tenait sa valeur d'elle-même ; le fétichisme du capital financier engendre l'illusion qu'il tire son accroissement de lui-même. La théorie du fétichisme se trouve ici prolongée selon un autre axe également, celui de la critique de l'économie bourgeoise, qui serait la version idéalisée de ces mêmes illusions :

Pour les économistes vulgaires qui essaient de présenter le capital comme source indépendante de la valeur et de la création de valeur, cette forme est évidemment une aubaine puisqu'elle rend méconnaissable l'origine du profit et octroie au résultat du procès capitaliste de production – séparé du procès lui-même – une existence indépendante².

Plus loin, Marx énonce de nouveau cette théorie du fétichisme financier sous une forme plus ramassée :

Dans le capital porteur d'intérêt se trouve achevée l'idée du fétiche capitaliste, la conception qui attribue au produit accumulé du travail et, de plus, fixé comme argent, la force de produire de la survaleur grâce à une qualité secrète innée, de façon purement automatique et suivant une progression géométrique. [...] Nous savons qu'au contraire la conservation, donc aussi la reproduction de la valeur des produits du travail passé, est en fait *seulement* le résultat de leurs contacts avec le travail vivant ; et que, par ailleurs, la domination des produits du travail passé sur le surtravail vivant dure seulement ce que dure le rapport capitaliste, le rapport social déterminé dans lequel le travail passé s'oppose, indépendant et tout-puissant, au travail vivant³.

Si ces textes sont si parlants, c'est qu'ils mettent effectivement le doigt sur un mécanisme idéologique courant, celui par lequel les acteurs financiers oublient de considérer les processus réels auxquels est toujours, par des médiations diverses, adossée la sphère financière. On pourrait d'ailleurs dire que la thèse de Marx est encore plus vraie aujourd'hui. En effet, on a assisté ces dernières décennies à une sophistication croissante des marchés et produits financiers, qui a notamment impliqué la démultiplication des niveaux de médiation entre le produit financier et la sphère réelle.

Ainsi se sont répandus des titres (*credit default swaps*, CDS) qui sont des assurances protégeant leur détenteur de certains événements apparaissant eux-mêmes sur les marchés financiers ; ou encore des titres qui sont une combinaison de plusieurs titres (produits structurés). Finalement, les acteurs qui les détiennent peuvent réduire ces actifs financiers à

1 *Ibid.*, tome II, chap. 24 - « Le capital porteur d'intérêt, forme aliénée du rapport capitaliste », p. 55-57.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 63.

des caractéristiques abstraites de rendement et de risque et oublier que le flux de revenu touché provient en dernière analyse des intérêts ou dividendes versés par telle firme, tel ménage ou tel État.

Le texte de Marx s'applique à notre présent sur un autre point également, lorsqu'il souligne que cette distance entre les détenteurs de produits financiers et les activités économiques sous-jacentes emporte à son tour des effets réels : effets idéologiques d'une part, lorsqu'on en vient à oublier les effets réels de telle ou telle opération financière, ou de la financiarisation dans son ensemble ; effets économiques de l'autre, lorsque la multiplication des médiations conduit à une méconnaissance des produits, et en particulier du risque qui leur est inhérent, ou du risque systématique engendré par cette complexification même – facteurs souvent désignés comme ayant contribué à la crise financière de 2008.

La critique du fétichisme financier du livre III est ainsi un prolongement légitime de la critique du fétichisme marchand du livre I. Mais au nom de quoi est-il critiqué ? L'argument se fonde sur un couple de concepts : relation et objet. Le fétichisme voit un objet, un automate, là où agissent en réalité des relations. Le capital financier est ainsi le fétiche qui cache les relations de production.

Mais il y a une relation qui reste dans l'ombre dans cet exposé, la relation entre le capital financier et le procès de production. La relation sociale désignée comme déterminante est la relation interne au procès de production, c'est-à-dire son organisation économique, technique et sociale structurée par le salariat. Nous avons vu que la relation entre l'unité de production et la sphère financière est pour sa part laissée dans l'indétermination, caractérisée comme « contingente ».

En désignant la finance comme processus secondaire, et l'intérêt comme survaleur dérivée de l'exploitation immédiate, Marx échappe donc bien au fétichisme de la finance, mais il n'est pas pour autant fidèle jusqu'au bout à l'esprit de la critique du fétichisme : celui d'analyser tout la réalité économique comme processus et comme relation.

En ce sens, on pourrait dire que Marx fétichise la production. J'ai bien conscience du caractère paradoxal de cette critique, puisque le concept de rapport de production est justement construit contre le fétichisme de la marchandise. Je ne conteste pas ici la pertinence de ce geste marxiste pour défaire l'apparence de naturalité que peuvent avoir le procès de travail ou l'échange marchand. Mais dès qu'on aborde d'autres rapports économiques, en particulier le capital commercial, le capital financier et la rente, la production devient à son

tour chez Marx un objet hermétique et non plus un processus, un objet dur et fixe qui cède seulement une part de la survaleur qu'il engendre de manière autonome.

Il me semble donc possible d'espérer qu'une théorie alternative des rapports d'exploitation, qui insiste sur l'interaction entre les rapports financiers et salariaux au lieu de subordonner les uns aux autres, soit moins, et non plus, fétichiste que celle de Marx.

3.iv. La rente

La théorie de la rente de Marx. — La rente pose elle aussi problème à la thèse de la superposition entre exploitation et rapport salarial, ou rapport de production. Marx affirme que dans un système capitaliste développé, c'est bien le fermier capitaliste qui est un exploiteur :

Dès que la rente prend la forme de la rente-argent et que le rapport entre le paysan astreint à payer de la rente et le propriétaire foncier est fixé par contrat [...], la terre sera nécessairement affermée à des capitalistes qui, jusque là, se trouvaient en dehors des régions agricoles ; [...] ils appliqueront à l'agriculture le mode capitaliste de production. [...] Tous les rapports qui ont pris naissance sous l'ancien mode de production agricole se trouvent anéantis dès que le fermier capitaliste s'interpose entre le propriétaire foncier et le cultivateur véritable. Le fermier devient en fait le commandant de ces ouvriers agricoles et l'exploiteur réel de leur surtravail [*der wirkliche Exploiteur ihrer Mehrarbeit*], tandis que le propriétaire foncier n'a plus de rapport direct, simple rapport monétaire fixé par contrat, qu'avec le fermier capitaliste. Il en résulte un changement dans la nature même de la rente. [...] De forme normale de la survaleur et du surtravail, elle devient l'excédent de ce surtravail sur la partie que le capitaliste exploiteur s'approprie sous forme de profit¹.

Ainsi la rente foncière capitaliste est une survaleur greffée sur un rapport de distribution au lieu d'un rapport de production. Marx est parfois catégorique sur ce point :

La propriété foncière n'a rien à voir avec le procès réel de production. Son rôle se limite à faire passer une partie de la survaleur produite des poches du capitaliste dans les siennes propres².

Assertion difficile et d'apparence tautologique ! Comment le propriétaire foncier fait-il pour se donner ce rôle d'appropriation de la survaleur, qui a de bonnes raisons d'être convoité par tous les acteurs sociaux, mais qu'on croyait dans le livre I strictement borné par la location de force de travail ? La suite du texte résout la difficulté en en posant une autre :

Cependant, si le propriétaire foncier joue un certain rôle dans le procès capitaliste de production, ce n'est pas simplement parce qu'il exerce une

1 *Capital*, liv. III, t. III, section 6, chap. 47 - « Genèse de la rente foncière capitaliste », p. 179.

2 *Capital*, liv. III, t. III, section 7, chap. 48 - « La formule trinitaire », p. 199.

pression sur le capital et pas non plus parce que la grande propriété foncière est une condition préalable et *sine qua non* de la production capitaliste (elle dépossède les ouvriers de leurs moyens de travail), mais spécialement parce qu'il apparaît comme la personnification d'une des conditions essentielles de la production¹.

La terre est une « condition essentielle » de la production matérielle. Mais cela ne nous éclaire pas sur le rapport social de production qu'est la rente, si ce n'est qu'il « personnifie » un rapport matériel. Si Marx maintient un rôle de la rente dans le mode de production, c'est sous une forme négative paradoxale :

On pourrait croire que la rente foncière n'est qu'une forme de distribution parce que la propriété foncière, en soi, n'a pas de fonction ou, du moins, pas de fonction normale dans le processus de production. Mais le fait que 1° la rente est limitée à l'excédent sur le profit moyen et que 2° le propriétaire foncier se trouve déchu de son rôle d'organisateur et de maître du procès de production et de tout le procès de la vie sociale pour n'être plus qu'un bailleur de terres, un usurier agraire et un simple percepteur de rente, est un résultat historique spécifique du mode capitaliste de production².

La spécificité productive de la rente foncière capitaliste serait donc justement de s'être séparée, retirée de la production. Parmi les commentateurs, Pierre-Philippe Rey, un disciple d'Althusser, fait partie de ceux qui ont le mieux cerné la difficulté :

Marx nous dit que [la rente] est un rapport 'économique', réalisation du rapport 'juridique' qu'est la propriété foncière. Mais de quelle sorte de rapport économique s'agit-il : un rapport de distribution ou un rapport de production ? Marx dénie qu'il s'agisse d'un simple rapport de distribution. Mais il n'affirme pas catégoriquement qu'il s'agisse d'un rapport de production.

[...] Nulle part il n'est répondu clairement à la question fondamentale : la rente foncière, c'est l'exploitation de qui par qui³ ?

En somme, le problème est que Marx « avait d'énormes réticences à admettre des faits relevant de la distribution dans le noyau même de sa théorie, et il était très enclin à traiter la rente comme un pur rapport de distribution, non de production⁴ ». Pour comprendre la réponse de Marx, il faut entrer dans le détail de sa théorie de la rente. Elle est exposée dans le livre IV du *Capital*, ou *Théories sur la plus-value*⁵, et dans la section 6 du livre III de manière plus

1 *Ibid.*, p. 199-200.

2 *Ibid.*, section 7, chap. 51 - « Rapports de production et rapports de distribution », p. 257.

3 Pierre-Philippe Rey, *Les Alliances de classes. Sur l'articulation des modes de production*, Paris, Maspero, coll. « Textes à l'appui », 1973, Introduction, p. 14.

4 David Harvey, *Limites du capital*, *op. cit.*, chap. 11 - « Théorie de la rente », p. 422.

5 *Théories sur la plus-value*, t. III, chap. 11 - « Théorie de la rente de Ricardo », chap. 12 - « Tableaux qui éclairent la rente différentielle » et chap. 13 - « Théorie de la rente de Ricardo (fin) », p. 273 sq.

développée – nous la prenons pour source ici. Ce sont des textes difficiles, des « chapitres remplis de démonstrations entortillées et de complexes calculs mathématiques¹ ».

Marx se concentre sur la rente obtenue par les propriétaires fonciers de terres agricoles gérées par des fermiers capitalistes. Il distingue trois types de rente foncière : la rente différentielle de première forme (chapitre 39), de deuxième forme (chapitres 40 à 43) et la rente foncière absolue (chapitre 44).

La rente absolue, rente payée même sur la terre la moins productive, est une innovation de Marx par rapport à Ricardo. Elle pose des problèmes conceptuels : il existe en général des terres de qualité proche de la moins bonne terre actuellement en culture ; si le propriétaire de celle-ci exige le paiement d'une rente, le propriétaire d'une terre à peine moins bonne a tout intérêt à attirer les fermiers en leur proposant de s'y installer pour le paiement d'une rente inférieure. Le seul niveau d'équilibre pour la rente sur la moins bonne terre devrait donc être zéro, ce qui élimine la rente foncière absolue².

Intéressons-nous alors plutôt à la rente différentielle, en commençant par la première forme. La théorie peut être résumée ainsi. À l'équilibre de marché, le prix de toute la production de blé doit être uniforme. Pourtant, le coût de production n'est pas le même sur les différentes terres, du fait de différences de fertilité – Marx fait abstraction des coûts de transport. C'est le coût de production sur la moins fertile des terres en culture qui fixe le prix de marché : s'il était inférieur, cette terre ne serait pas mise en culture à perte ; s'il était supérieur, des terres un peu moins fertiles seraient mises en culture à leur tour.

Dès lors, sur toutes les autres terres en culture, plus fertiles, la production rapporte un excédent sur les coûts, y compris sur le profit moyen. C'est la première forme de rente différentielle : le propriétaire foncier de chaque terre s'approprie cet excédent en faisant jouer la possession de cette ressource rare pour mettre en concurrence les différents fermiers qui souhaitent s'y installer.

1 David Harvey, *Limites du capital*, *op. cit.*, chap. 11, §III.3 - « La rente différentielle », p. 446.

2 C'est aussi ce que montre Pierre-Philippe Rey, *Alliances de classes*, *op. cit.*, Introduction, p. 25 puis chap. 2 - « Le caractère fantomatique de la rente absolue », p. 45. Dans les chapitres qui suivent, Rey propose sa propre théorie de la rente absolue, fondée sur l'articulation entre le mode de production capitaliste et un mode de production spécifiquement rentier qui aurait ses propres classes.

Ricardo avait introduit cette théorie de la rente différentielle¹. Les commentateurs de Marx reconnaissent d'ailleurs en général l'identité des deux théories². Il est vrai que certains commentaires suggèrent le contraire :

Dans sa théorie de la rente différentielle, Ricardo cherche la valeur (d'échange) du blé. Il sélectionne le temps de travail d'un procès de production particulier, celui qui se situe à la marge de culture. Il est alors tentant d'y voir une proximité avec la théorie de la rente différentielle I chez Marx. Formellement, elles sont similaires, car ce que Ricardo désigne est, pour Marx, la formation déformée de valeur de marché dans le secteur agricole. Mais pour Marx, il y a une étape supplémentaire, l'existence de valeurs individuelles qui diffèrent de la valeur de marché³.

On voit néanmoins que le commentateur reconnaît que les deux théories sont bien fonctionnellement équivalentes. Marx se distingue seulement par l'insertion d'un détour de pensée supplémentaire par la valeur, pas par une théorie différente des mécanismes économiques en jeu.

Mais un problème se pose alors. En effet, toute la théorie des prix de production de Marx est fondée sur l'idée de temps de travail socialement nécessaire ou temps de travail moyen. C'est ce temps qui fixe le prix de marché. Ainsi, après avoir défini le temps de travail socialement nécessaire comme « temps de travail nécessaire en moyenne [...] avec le degré social moyen d'habileté et d'intensité du travail⁴ », Marx prend l'exemple de l'introduction du métier à tisser à vapeur en Angleterre, qui aurait divisé par deux ce temps moyen : dans ce cas, la valeur serait divisée par deux, même pour le produit de l'artisan tisserand qui n'aurait pas adopté la nouvelle technique.

Dans le secteur industriel, dans des situations d'hétérogénéité des coûts de production, selon Marx, c'est donc le coût de production moyen et non marginal qui est déterminant. Cela apparaît dès la section 1 du *Capital* mais aussi, plus loin, lorsque Marx aborde justement sa théorie du changement technique dans la section sur la survaleur relative⁵.

1 David Ricardo, *Principes...*, *op. cit.*, chap. 2 - « De la rente », p. 89 sq.

2 « Les deux théories [de Marx et de Ricardo], dans le contexte agricole, donnent les mêmes résultats seulement dans le cas où la même quantité de capital est appliquée aux différentes terres en culture (c'est-à-dire le cas de la rente différentielle I). » (Michael Ball, « Differential rent and the role of landed property », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 1, n° 1-3, mars-déc. 1977, §II - « The theory of differential rent », p. 383.)

3 Ben Fine, « On Marx's theory of agricultural rent », *Economy and Society*, vol. 8, n° 3, 1979, Appendice I - « Marx's critique of Ricardo's theory of rent », p. 265.

4 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1, p. 43 [44].

5 *Ibid.*, section , section 4, chap. 10 - « Le concept de survaleur relative », p. 311-313 [356-358].

Dans la théorie ricardienne de la rente différentielle, le prix est au contraire déterminé par le coût sur une terre bien particulière, la terre la moins fertile, ou terre marginale. Dans un cas, le prix est déterminé par le coût moyen ; dans l'autre, par le coût maximal.

Rétrospectivement, cette différence est importante. En effet, la théorie ricardienne de la rente différentielle a formé la matrice du marginalisme. Cette théorie des prix, devenue dominante, est en conflit avec les théories de la valeur travail. Ricardo n'est pas lui-même partisan de cette généralisation, défendant dans le cas de la production industrielle, comme on le sait, sa propre version de la théorie de la valeur travail. Pour cette raison, les continuités et ruptures entre la théorie ricardienne de la rente différentielle et la théorie marginaliste des prix font l'objet de nombreux développements en histoire de la pensée économique. L'élément de continuité partielle est indéniable, souligné aussi bien par Joseph Schumpeter¹ que dans des recherches plus contemporaines².

Cette difficulté pour la détermination du montant de la rente se propage d'ailleurs à la théorie du prix de la terre comme actif. Dans le livre I, les moyens de production inertes, ou capital constant, étaient conçus comme « travail mort » cédant progressivement au produit le travail incorporé en eux. Mais la terre est un produit de la nature et non du travail humain, et ne peut donc être conçue sur ce modèle. La valeur de la terre est définie comme le montant actualisé par un taux d'intérêt du flux de rentes qu'elle rapportera : « le prix du sol n'est rien d'autre que de la rente capitalisée ; [...] ce qu'on paie dans le prix, ce sont seulement les futures rentes³ » et le prix des terrains cultivés comme non cultivés « représente la formule condensée de leur rente » à venir. De même que la théorie de la rente fait exception à la théorie générale des transactions, la théorie du prix de la terre fait donc exception à la théorie générale du prix des marchandises.

L'enjeu est analogue à celui du crédit. Marx faisait une exception à sa théorie du marché pour le crédit, autorisant pour le cas particulier de l'intérêt ce qu'il avait banni partout ailleurs, une détermination autonome du flux de valeur par les forces de l'offre et de la demande. Nous avons vu plus haut qu'il ne donnait pas de critère clair pour expliquer pourquoi les mêmes

1 Joseph Schumpeter, *History of economic analysis*, Londres, Routledge, 1994 [1954], partie IV, chap. 6 - « General economics. Its character and content », §5b. - « Rent », p. 935-6.

2 François Etner, « Les origines de la pensée néoclassique », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol. 2 – *Des premiers mouvements socialistes aux néoclassiques*, Paris, La Découverte, 1993, p. 271-293. Il insiste notamment sur le rôle d'intermédiaire de von Thünen.

3 *Capital*, liv. III, tome 3, section 6, chap. 39, p 58. Et plus loin : « La rente capitaliste, c'est-à-dire ce tribut capitalisé, apparaît comme le prix du terrain qui peut par conséquent se vendre comme n'importe quel autre article commercial. » (*ibid.*, chap. 46, p. 158.)

forces ne pourraient pas jouer le même rôle sur les autres marchés. C'est la même difficulté qui se pose ici, comme le résume bien Harvey :

Le prix de production des marchandises agricoles est habituellement déterminé par le coût de production sur la plus mauvaise terre, plus le taux de profit moyen. Il y a là un écart radical par rapport à la détermination des prix dans l'industrie, où c'est la moyenne sociale qui prévaut¹.

Quel critère fait qu'une détermination du prix au coût marginal s'appliquerait au blé, mais pas à la production industrielle ? L'enjeu est toujours le même : si c'était le cas, la relation salariale, la location de force de travail, n'aurait aucun privilège pour l'appropriation de survaleur.

Les deux difficultés ne sont d'ailleurs pas seulement parallèles ; elles se rejoignent. En effet, la théorie néoclassique des prix est bien à la fois une théorie marginaliste et une théorie de l'offre et de la demande. Ce sont ces forces, sur le marché, qui sont censées agir par tâtonnement jusqu'à ce que le prix rejoigne le coût marginal, selon le mécanisme exposé plus haut.

De fait, Ricardo ne donne pas de critère défini pour limiter le domaine de validité du principe marginal ; il l'applique donc non seulement aux différences de productivité dues à l'inégale fertilité des terres, mais aussi aux différences dues aux investissements en capitaux dans l'agriculture.

Le cas des différences de productivité, dans le secteur agricole, dues à des investissements inégaux en capital, cristallise ainsi le problème de la délimitation entre les domaines de validité du prix au coût marginal et du prix au temps de travail moyen. C'est l'objet, chez Marx, de la théorie de la seconde forme de rente différentielle, rente rapportée par les terres où plus de capital a été investi. Cette forme de rente est un flux capté par le propriétaire terrien mais qui a pour condition un investissement passé en capital : elle est bien située à l'exacte frontière entre la théorie du profit, qui concerne la rémunération des investissements, et la théorie de la rente, qui concerne les revenus des propriétaires terriens.

C'est peut-être aussi la raison pour laquelle les quatre chapitres qui y sont consacrés par Marx sont si difficiles, principalement composés d'une superposition d'exemples numériques correspondant à une typologie de cas. Je reprendrai ici l'interprétation de Michael Ball, qui explique ainsi la spécificité de la rente différentielle II :

L'introduction de la rente différentielle II fait diverger les théories de la rente de Marx et de Ricardo. [...] [Chez Marx], le prix d'un boisseau doit toujours

1 David Harvey, *Limites du capital*, op. cit., chap. 11, §1.3 - « Situation, fertilité, prix de production », p. 434.

être le prix de production *moyen* actuel de cette terre. Ricardo, pour sa part, traite séparément chaque investissement en capital supplémentaire et chaque incrément de produit par là engendré. C'est la procédure marginaliste ; dès qu'on fait abstraction de la nature discrète des investissements en capital, elle se réduit au *produit marginal* de chaque unité de capital supplémentaire, concept si cher à l'économie néoclassique¹.

Le chapitre 40, dans une addition d'Engels, se prononce en effet en faveur de cette théorie du coût moyen : « Ce prix moyen de la production totale [sur la moins bonne terre] devient ainsi le prix régulateur de marché². » On la retrouve ensuite sous la plume de Marx lui-même, qui défend

[...] la loi établie plus haut, à savoir que c'est toujours le prix de production individuel moyen du quarter pour l'ensemble de la production (ou la totalité du capital déboursé) qui est déterminant³.

Le commentateur Michael Ball l'illustre par un exemple, où deux terres seraient en culture, l'une plus fertile que l'autre. Deux investissements de 1000 livres sont faits sur la terre la moins fertile – on peut penser à des travaux de terrassement, d'irrigation, de défrichage. On suppose par commodité qu'ils n'améliorent la terre que pour un an, après quoi ils doivent être renouvelés. Le premier investissement augmente la production annuelle de cinquante boisseaux ; après le second, la terre donne 90 boisseaux, soit un incrément de 40. Dans la théorie de Marx, telle que Ball la reconstitue, le prix de production serait alors le coût moyen sur la moins bonne terre : $(1000+1000)/(50+40)$, soit 22,2 livres. Ricardo suivrait au contraire le principe du coût marginal, le prix s'établissant alors au niveau de la productivité marginale du dernier investissement, $1000/40 = 25$ livres. La rente différentielle est alors, sur chaque terre, la différence entre ce prix de vente et le coût de production.

Plus généralement, si sur la terre la moins fertile la production totale Q est une fonction de l'investissement annuel total C , Marx prédit un prix de production de Q/C , Ricardo de dQ/dC . Il y a sur ce point un désaccord entre Michael Ball et l'autre commentateur que j'ai cité, Ben Fine. Pour celui-ci, le prix est déterminé par le « capital normal », qui est une portion seulement du capital investi sur la moins bonne terre, mais cette expression n'est pas précisément définie⁴. Ball voit dans cette interprétation une résurgence marginaliste⁵ ; Fine

1 Michael Ball, « Differential rent... », art. cit., p. 384.

2 *Capital*, III, t. 3, section VI, chap. 40 - « Rente différentielle sur le plus mauvais terrain cultivé », p. 126.

3 *Ibid.*, p. 127.

4 Ben Fine, « On Marx's theory of agricultural rent », art. cit., p. 269.

5 Michael Ball, « On Marx's theory of agricultural rent : A reply to Ben Fine », *Economy and Society*, vol. 9, n° 3, 1980, § « Marginal units of capital or average prices of production », p. 312.

s'en défend, mais en se rabattant sur une forme d'agnosticisme théorique : « Ball affirme à tort que la valeur de marché est nécessairement déterminée, soit par la loi du prix de production le plus haut, soit par la loi d'une unité additionnelle [marginale] de capital. Il n'y a pas de loi du tout¹ », et il conclut que « tout dépend des circonstances² ».

Il est difficile de dire quelle interprétation est juste. L'absence de loi pourrait correspondre à l'absence d'expression définitive de sa thèse par Marx. D'ailleurs, Ball lui-même reconnaît que le texte qu'il prend pour base est précédé d'un texte d'orientation plus ricardienne. L'absence de loi serait le pendant logique, pour la rente, de l'expédient de la pure contingence utilisé, nous l'avons vu, dans le cas de l'intérêt. Si c'était le cas, je pourrais reprendre ici l'argument avancé à propos de l'intérêt : l'idée d'absence de loi, de contingence, ne peut que masquer l'absence d'une extension effective de la théorie de la valeur applicable au taux d'intérêt – ici, à la rente.

Voyons donc si l'interprétation de Ball en termes de moyenne nous mène à un résultat plus satisfaisant. Si elle n'est pas nécessairement la seule interprétation fondée textuellement, elle semble du moins la plus susceptible de rendre compatible la théorie de la rente différentielle avec la théorie de la valeur de Marx. Ball ne manque pas, d'ailleurs, de souligner l'importance conceptuelle de cette différence :

La distinction entre les additions marginales au capital et au produit, et l'usage des moyennes de Marx, peut paraître seulement formelle. [...] Mais l'usage de la moyenne, chez Marx, vient de sa compréhension de la dynamique de l'accumulation capitaliste ; c'est un résultat théorique de la problématique du matérialisme historique. [...] Ce procès d'accumulation favorise la réduction du travail concret au travail abstrait et détermine le mécanisme par lequel les valeurs d'échange sont fixées, c'est-à-dire le temps de travail abstrait socialement nécessaire ; c'est-à-dire la *moyenne* sociale. Les fermiers capitalistes ne sont pas exempts de ce processus, et c'est pourquoi Marx analyse le prix moyen de production sur chaque terre³.

Examinons donc de plus près la plausibilité de la théorie de Ball. Il part d'une phrase de Marx, toujours dans le chapitre 40. Si les investissements successifs en capital sur une même terre sont de moins en moins productifs, alors après un investissement sur l'une des terres les

1 Ben Fine, « On Marx's theory of agricultural rent : A rejoinder », *Economy and Society*, vol. 9, n° 3, 1980, p. 329.

2 *Ibid.*, p. 330. C'est au même genre de formules indéterminées qu'il recourt dans la version condensée de sa théorie présentée plus tard dans un manuel : « Le problème de la détermination conjointe du capital normal et de la moins bonne terre [...] ne peut être résolu abstraitement ; par conséquent, les niveaux de la première et de la deuxième formes de rente différentielle ne peuvent pas être déterminés de manière purement théorique. » (Ben Fine et Saad-Filho, *Marx's Capital.*, Londres, Pluto Press, 4^e éd., 2004, chap. 13 - « Marx's theory of agricultural rent », § « Differential rent 2 » p. 160.)

3 Michael Ball, « Differential rent... », art. cit., p. 385.

moins fertiles, « tout se passe comme si tous les investissements étaient devenus moins fertiles¹ ». Ball l'interprète ainsi :

Les investissements supplémentaires en capital sur la même terre augmentent le capital total investi et le produit total. Pour paraphraser Marx, il n'est pas possible de distinguer quelle part du produit total est un produit du capital initial investi, et quelle part est le produit de l'investissement suivant, car tout provient du même sol².

Il n'est pas tout à fait sûr qu'il s'agisse d'une simple paraphrase de Marx, dont le texte est plutôt elliptique. Tel est en tout cas l'argument que mobilise Ball au service de la théorie du prix comme coût moyen. Les investissements supplémentaires se fonderaient sur la terre même – c'est frappant si on pense à des travaux successifs sur la terre même, comme l'irrigation ou le terrassement – et il serait donc illusoire de distinguer un investissement marginal.

La théorie de Ball se trouve néanmoins remise en cause, me semble-t-il, dès lors que l'on ne considère plus les investissements comme donnés mais qu'on se place au contraire en amont de la décision d'investissement. Si le produit supplémentaire d'un investissement supplémentaire ne rapporte pas par sa vente, à lui seul, le taux de profit moyen, alors l'investissement ne sera pas entrepris. Or dans le cas où les investissements successifs sont de moins en moins productifs³, un prix égal au coût moyen découragerait tout investissement car avec la hausse de la demande, le coût progresserait alors plus vite que le prix. À long terme, il y a donc des raisons de penser que le stock de capital s'ajuste pour que le coût marginal du dernier investissement suive le prix.

Par ailleurs, pour discuter de la cohérence d'ensemble du système de Marx, il peut être utile d'envisager une configuration différente. Supposons qu'il existe plusieurs terres de chaque degré de fertilité, naturellement égales donc et distinguées par les seuls investissements qui y sont faits. Par exemple, toutes les terres situées le long du fleuve sont également fertiles ; toutes les terres situées à 1 km du fleuve le sont également ; et ainsi de suite jusqu'aux terres situées à une distance donnée, qui sont les dernières à être mises en culture, et sont collectivement les terres les moins fertiles en culture. Ces différentes terres les moins fertiles peuvent être détenues par des propriétaires distincts, qui peuvent y investir des quantités de capital différentes.

1 *Capital*, liv. III, t. 3, chap. 40, p. 126.

2 Michael Ball, « Differential rent... », art. cit., p. 384.

3 C'est bien un des cas envisagés par Marx, même si ce n'est pas le seul, contrairement à la théorie néoclassique qui a tendance à se concentrer sur les cas de productivité marginale décroissante.

À supposer que les investissements ne permettent à aucune de ces terres de dépasser en productivité des terres naturellement plus fertiles, il est alors clair, par le mécanisme élémentaire de la rente différentielle exposé plus haut, que de ces différentes parcelles de même fertilité, la parcelle « régulatrice », pour reprendre l'expression de Marx, serait celle où le coût est le plus élevé, non la parcelle moyenne – sans quoi toutes les parcelles de coût supérieur à la moyenne cesseraient d'être cultivées. Le marché ne fait pas, ne peut pas faire de différence entre des différences de productivité dues à la terre et des préférences de productivité dues à l'investissement.

Or c'est bien ce cas qui offre la meilleure comparaison avec la théorie du livre I du *Capital* du surprofit et de la concurrence des entreprises dans une branche donnée. Marx affirmait que le prix de marché se fixait comme moyenne sociale. Mais nous venons de voir qu'en prolongeant la théorie de la rente différentielle, on obtient une théorie différente du prix lorsque différentes unités de production se distinguent par leur productivité : c'est l'unité la moins productive qui a tendance à fixer le prix – les surprofits des concurrents plus productifs sont alors plus élevés que dans la théorie de Marx, et l'incitation à l'accumulation par l'investissement et l'approfondissement de la technique est donc bien présente.

Je précise ici que les arguments que je viens de présenter ne prétendent nullement défendre la théorie marginaliste des prix comme représentation adéquate de la réalité. De nombreux autres facteurs concernant la structure du marché et sa dynamique peuvent affecter les prix, dans le cas de la production agricole comme dans celui de la production industrielle ; mais ils ne sont pas pris en compte par Marx, comme le montre justement le fait qu'il accepte la théorie ricardienne, donc quasi-marginaliste, de la première forme de rente différentielle.

Nous voilà donc en mesure de tirer un premier bilan de cette analyse simplement théorique de la théorie marxienne de la rente. Comme il avait fait une exception à sa théorie des prix pour l'intérêt, Marx en fait une pour la rente – autorisant un prix déterminé par l'unité de production la moins productive, en contradiction apparente avec le critère générale du temps de travail abstrait moyen socialement nécessaire. De même que pour l'intérêt, il ne donne pas de critère clair pour délimiter le domaine de validité des deux théories des prix : le point où elles entrent en contact, celui des investissements en capital inégaux sur les terres agricoles, est traité de manière confuse, et l'interprétation la plus claire proposée par la littérature secondaire avance une rupture entre les deux formes de rente différentielle qui n'est pas crédible. En gardant en tête ces difficultés rencontrées par la théorie de Marx, on peut

désormais se tourner vers la question empirique du rôle de l'exploitation rentière dans le capitalisme historique et contemporain.

Exploitation rentière indirecte. — La propriété intellectuelle, celle des brevets en particulier, pèse d'un poids croissant dans le capitalisme contemporain. L'exploitation rentière et l'exploitation commerciale sont souvent indistinguables dans ces cas. Ainsi, le rapport de franchise qui nous a déjà occupés à propos du capital commercial implique très souvent une propriété intellectuelle : le franchisé paye pour le droit d'utiliser la marque, l'identité visuelle en particulier, du franchiseur. L'arche dorée de MacDonald's est le sésame qu'elle loue à ses franchisés. La rente au sens le plus élémentaire de rente foncière fait d'ailleurs également partie du rapport de franchise dans ce cas, puisque MacDonald's possède en général les locaux franchisés et tire de cette rente-là un revenu plus important encore que du prélèvement des *royalties* sur le chiffre d'affaires des franchisés¹.

Dans ces cas, la transaction rentière s'insère donc dans une configuration commerciale qui l'excède, et où une partie est dominée par l'autre, y compris dans l'organisation du travail. Les ressources rentières représentent l'un des leviers utilisés par le capital en position dominante pour contrôler des unités de production subordonnées et leur soutirer de la valeur. Cette articulation nous importe car elle va à l'encontre de la représentation de la rente que propose Marx, la simple mise à disposition d'une ressource rare contre un paiement monétaire. Or c'était cette représentation qui justifiait l'idée que le propriétaire rentier serait extérieur à la sphère de la production.

La même structure se retrouve dans de nombreux cas de capitalisme commercial évoqués plus haut. Dans les chaînes de valeur du secteur textile, ce sont bien aussi les marques qui dominent grâce à leur propriété de la marque elle-même et à celle des patrons des vêtements à produire. Elle est plus visible encore lorsque la propriété intellectuelle porte sur des procédés techniques, notamment informatiques, ou sur des données. J'ai déjà cité le cas d'Apple qui est exemplaire à ce titre². De fait, lorsqu'une entreprise utilise des logiciels ou applique des procédés de production qui lui sont loués par une autre entité capitaliste, il est difficile de dire que la seconde serait extérieure au procès de production de la première.

1 Brett Christophers, *Rentier capitalism. Who owns the economy, and who pays for it*, Londres, Verso, 2020, chap. 3 - « Evergreen. Intellectual property rents », p. 161.

2 Cecilia Rikap, « Innovation as economic power in global value chains », art. cit. L'auteure développe sa théorie du rôle de la propriété intellectuelle dans le capitalisme contemporain dans son ouvrage *Capitalism, power and innovation. Intellectual monopoly capitalism uncovered*, Londres & New York, Routledge, 2021.

Exploitation rentière directe. — Il faut de nouveau compléter cette critique théorique de Marx par une critique empirique. Dans le cas du crédit, nous avons vu que la théorie de Marx est doublement sujette à caution : sur son propre terrain, comme théorie du crédit aux entreprises capitalistes ; pour sa hiérarchisation arbitraire entre le crédit aux entreprises capitalistes et le crédit aux ménages. Il en va de même de la rente. En effet, si c'est surtout de la rente sur les terres agricoles que parle Marx, ce sont plutôt d'autres formes de rente foncière qui sont aujourd'hui un phénomène de premier ordre dans le capitalisme mondial : d'une part, la rente sur les sous-sols riches en ressources – on pense notamment au pétrole et au gaz, mais aussi aux métaux et notamment, de plus en plus avec le développement des batteries, au lithium – et d'autre part, la rente immobilière, notamment dans les grandes villes.

Ces deux phénomènes jouent un rôle majeur dans la distribution du revenu des pays riches aujourd'hui et dans les luttes sociales. La dépendance au pétrole pour se déplacer, au gaz pour se chauffer contraignent beaucoup de ménages à verser une part importante de leur revenu, indirectement, aux rentiers correspondants. De même la concentration croissante de l'activité économique dans des grandes ou très grandes villes, pour les travailleurs diplômés au premier chef mais indirectement pour toute l'économie qui dépend d'eux, a donné lieu à une hausse vertigineuse de la rente immobilière ces dernières décennies.

À ce titre, il peut être intéressant de mentionner ici un débat, en économie des inégalités, autour des travaux de Thomas Piketty. Alors que ses premières recherches empiriques portaient sur les hauts revenus, son succès est venu de son étude des inégalités patrimoine. Or Piketty ne fait pas de différence entre le patrimoine, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés dotées d'une valeur marchande, et le capital au sens fort d'actifs productifs. On le voit d'ailleurs dans ses titres : « Le retour du capital », *Le Capital au XXI^e siècle* et *Capital et idéologie*¹. Dans cet article et le premier des deux ouvrages, il s'intéresse notamment à un indicateur qu'il nomme β , défini comme K/Y c'est-à-dire le rapport entre le patrimoine national et le revenu national ; il montre que ce rapport a connu une tendance nette et massive à la hausse au cours des dernières décennies.

Mais les commentaires de ce travail n'ont pas tardé à montrer qu'il y avait quelque chose de trompeur dans cet emploi du terme de capital. Il ne s'agit pas d'accumulation du

1 Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, op. cit. ; *Capital et idéologie*, Paris, Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2019 ; Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital is back. Wealth-income ratios in rich countries 1700–2010 », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 3, 2014, p. 1255-1310.

capital au sens où on l'entend ordinairement, que ce soit dans la tradition néoclassique, celle du modèle de Solow¹, ou dans la tradition classique, de Smith, Ricardo ou Marx. Dans ces deux traditions en effet, le capital est mobilisé dans la production ; une part de cette production est épargnée (chez Marx, par les seuls capitalistes, chez Solow, par tous les agents indifféremment) pour être redéployée sous forme productive et ainsi accroître la production à la période suivante. Les données montrent que ce processus a joué un rôle relativement secondaire dans l'accumulation de valeur ces dernières décennies – décennies de ralentissement de la croissance, industrielle notamment, où l'investissement a été atone.

Ce qui a joué le rôle décisif, c'est la hausse de valeur du patrimoine à volume constant, et notamment du patrimoine immobilier². Ainsi, si le modèle de Marx implique, lui aussi, une hausse de β , ce n'est pas la même hausse. Marx décrivait bien une accumulation de patrimoine donnant lieu à des inégalités croissantes, mais il s'agissait, chez lui, de capital productif. Le même couplage entre accumulation et inégalités s'est reproduit de nos jours, mais en prenant pour moteur important, voire principal, le patrimoine rentier dont la valeur augmentait à mesure qu'il était plus convoité, sans reproduction élargie des conditions de la production.

L'exploitation rentière tient donc un rôle de premier plan dans les grandes villes des pays riches aujourd'hui, en termes de distribution. Une fois de plus, comme pour le crédit aux ménages, il convient de se demander si cette exploitation distributive est purement comptable, ou si elle a pour corrélat une expérience de la domination ou de la violence. Dans le cas du crédit, nous avons vu que le rapport social implique, comme le salariat, une domination et une violence, mais que leur distribution temporelle est différente. La domination de contact se concentre en certains moments, notamment deux : la négociation originelle du contrat, où il s'agit pour l'emprunteur d'être scruté, analysé, pour être éventuellement accepté ; la rupture unilatérale du contrat, si l'exploité ne parvient pas à payer ses traites. Le deuxième moment n'est pas rare, mais il n'est pas non plus systématique ; c'est l'horizon de sa possibilité qui exerce tout au long du rapport contractuel un effet disciplinaire fort.

1 Robert M. Solow, « A contribution to the theory of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 70, n° 1, 1956, p. 65-94.

2 Odran Bonnet, Pierre-Henri Bono, Guillaume Chapelle, Etienne Wasmer, « Does housing capital contribute to inequality? A comment on Thomas Piketty's *Capital in the 21st Century* », *Sciences Po Economics Discussion Papers*, vol. 7, 2014, p. 12 ; Joseph E. Stiglitz, « New theoretical perspectives on the distribution of income and wealth among individuals », *Inequality and Growth. Patterns and Policy*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016, p. 1-71.

Je crois qu'on peut appliquer la même analyse au rapport de rente. Je me fonderai pour cela ici sur l'étude du marché immobilier de Milwaukee dans le Wisconsin, ville pauvre et désindustrialisée du Nord des États-Unis, par Matthew Desmond. Les familles pauvres, et notamment les mères noires seules, subissent intensément l'arbitraire de la décision lors du premier moment. Les propriétaires ont leurs propres critères de décision, comme le refus des familles avec enfants, pratique légale aux États-Unis jusqu'en 1976, mais qui reste un motif de refus très répandu dans les cas observés par le sociologue¹.

Les propriétaires ne s'en tiennent d'ailleurs pas aux informations qu'ils peuvent directement observer ou demander, mais recourent également à de vastes fichiers qui enregistrent l'historique de toutes les expulsions et disputes juridiques entre propriétaires et locataires. Le fondateur d'une entreprise qui s'occupe précisément de récolter de telles informations pour les vendre aux propriétaires apportait en 2006 au *New York Times* le témoignage suivant :

99 % de nos clients à New York ont la politique suivante : rejeter d'emblée et sans se poser de questions quiconque a un historique de contentieux avec un propriétaire, quelle qu'en ait été la raison et quelle qu'en ait été l'issue. Si leur contentieux est allé jusqu'au tribunal, le propriétaire les verra comme des problèmes².

Ainsi, une famille pauvre en quête de logement doit traverser une véritable épreuve pour en trouver un, comme Arleen qui, après une expulsion, contacte plus de 80 propriétaires avant d'être acceptée quelque part, devant au passage répondre à des questions comme « Est-ce qu'il y a un homme dans le décor ? est-ce qu'il va y avoir des hommes qui vont passer de temps en temps³ ? ».

Quant au dernier moment, celui de la potentielle sanction, c'est lui qui donne son titre à l'ouvrage, *Avis d'expulsion*. Ici aussi, l'appui de la force publique est décisif, même si les expulsions informelles sont nombreuses. Les policiers déposent les meubles, soit sur le trottoir, soit dans un dépôt où leur retrait coûte plusieurs centaines de dollars⁴. Cette menace de l'expulsion joue bien un rôle disciplinaire : ainsi, si une locataire appelle l'inspection

1 Matthew Desmond, *Avis d'expulsion. Enquête sur l'exploitation de la pauvreté urbaine*, trad. P. Dardel, Montréal, Lux, 2019 [2016], chap. 19 - « Little », p. 300-301.

2 Propos de Jake Harrington, fondateur du site *on-site*, rapportés par Teri Karush Rogers, « Only the strongest survive », *The New York Times*, 26 novembre 2006 ; cité par Rudy Kleysteuber, « Tenant screening thirty years later: A statutory proposal to protect public records », *The Yale Law Journal*, vol. 116, n° 6, 2007, p. 1347.

3 Matthew Desmond, *Avis d'expulsion, op. cit.*, p. 303.

4 *Ibid.*, Prologue - « Ville froide », p. 10.

municipale des logements pour se plaindre d'une fenêtre cassée et non réparée, la propriétaire a la possibilité de fait, bien que ce soit en théorie illégal, de répliquer par une décision d'expulsion¹.

Les deux moments de subordination directe et visible étendent ainsi leur ombre sur toute la trajectoire du locataire. S'il ne paie pas son propriétaire à temps, s'il tente de lui résister ou si celui-ci juge qu'il a dégradé le logement, il est menacé à court terme de la violence de l'expulsion ou, même s'il l'évite cette fois-ci, de laisser son nom dans les registres de contentieux qui affectent sévèrement à long terme ses chances sur le marché².

3.v. *Capitalisme rentier et reproduction élargie*

Nous pouvons tenter un bilan provisoire des trois sous-sections, sur le commerce, le crédit et la rente. Chacun de ces concepts renvoie à des réalités distinctes, mais qui se recouvrent entre elles, de même d'ailleurs qu'elles peuvent recouper le capital industriel et le salariat. La rente au sens large inclut tous les profits de monopole, et donc les profits commerciaux résultant d'une position privilégiée pour la coordination d'activités économiques. Elle peut notamment inclure les revenus et le pouvoir permis par la propriété intellectuelle, qui est, nous l'avons vu, l'un des leviers majeurs du capital commercial aujourd'hui, que ce soit par la propriété d'une marque et des designs associés dans le secteur textile, ou la propriété de brevets dans les secteurs à plus haute intensité technologique comme l'électronique ou l'industrie pharmaceutique. Les données personnelles sur les utilisateurs, sont également une source de rente pour les géants du numérique, au premier rang desquels Google et ses publicités ciblées.

Le capital financier est peut-être pour sa part plus identifiable, concentré dans des entreprises spécifiques, notamment les banques, les assurances et les fonds de pension. Mais son rôle de coordination des activités économiques peut être relativement semblable à celui du capital commercial. Inversement, des rapports de subordination commerciale peuvent se superposer avec des rapports de crédit et de rente au sens strict, comme dans le cas des franchises : bien souvent, les franchisés s'endettent auprès de la marque pour ouvrir leur franchise ; et dans certains cas comme celui de MacDonald's, ils restent locataires des locaux possédés par la marque et lui versent donc aussi une rente immobilière.

1 *Ibid.*, chap. 1 - « La ville, un marché à conquérir », p. 30-2.

2 L'usage, par le propriétaire, de la menace d'inscrire le nom du locataire dans ces fichiers en lançant une procédure contre lui est mentionné par Rudy Kleysteuber, « Tenant screening... », art. cit., p. 1349.

La superposition de fait de ces trois formes d'exploitation indirecte, non salariale, nous amène aussi à poser la question de la reproduction élargie. Chez Marx, exploitation capitaliste et reproduction élargie sont intimement liées : la survalueur appropriée est accumulée, par l'extension de l'échelle de la production et par la transformation de sa composition organique, notamment par la mécanisation de la production. Cette articulation devient plus difficile, voire impossible, avec du capital commercial, financier ou rentier.

Imaginons un capitalisme principalement commercial, financier et rentier. Nous ne vivons pas dans un tel capitalisme car le salariat reste bien présent et structurant, aussi bien dans le quotidien des travailleurs que dans le partage d'ensemble de la valeur, et il n'est pas prêt de disparaître, ni sous les coups de l'ubérisation, ni sous ceux des coopératives et des tentatives d'autogestion, qui restent des marges du salariat¹. Mais il paraît clair que le poids relatif des différents rapports économiques a changé ces dernières décennies. Dès lors, s'il a pu être légitime de s'intéresser à un idéal-type où seul existaient le capital industriel et le rapport salarial, il peut être légitime de s'intéresser à un idéal-type où ils seraient tout simplement absents.

Imaginons donc un monde sans salariat ni capital productif. On peut le penser peuplé de sociétés coopératives. Cela poserait à son tour la question des conditions de possibilité de ces coopératives et de leur reproduction. En effet, dans un monde où des réorganisations matérielles et sociales du procès de travail sont inventées régulièrement, qui permettent des hausses massives et continues de productivité à condition d'avancer les ressources nécessaires, un avantage concurrentiel est probablement donné aux entreprises capitalistes, notamment parce qu'elles ont un horizon temporel plus long. Dans une coopérative, un agent ne peut pas récolter les fruits d'une telle mise à disposition des ressources, et a donc moins d'intérêt à investir, contrairement au capitaliste qui peut à tout moment réaliser pour lui-même les bénéfices futurs de l'entreprise en vendant ses parts². (On peut noter que ce problème disparaît dans une économie planifiée, et de fait l'industrialisation par la planification s'est révélée possible au XX^e siècle ; mais je discute ici des variétés de capitalisme pensables et je présuppose donc une économie marchande généralisée.)

1 Comme le montre par exemple Juan Sebastian Carbonell, *Le Futur du travail*, Paris, Amsterdam, 2020, chap. 2 - « Tous précaires ? », p. 55 sq.

2 Je ne peux ici qu'effleurer le problème et reprendre ce qui me semble être la leçon principale de l'enquête approfondie de Gregory K. Dow et Louis Putterman, « Why capital suppliers (usually) hire workers: What we know and what we need to know », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 43, n° 3, 2000, p. 319-336.

Il est donc plus prudent d'imaginer notre capitalisme non salarial dans un monde sans progrès technologique, ou alors où le progrès technologique est concentré dans des entreprises avec très peu de travailleurs. Dans une telle situation, on peut imaginer que ces travailleurs s'organisent sous forme de coopératives ou d'indépendants, reproduisant jour après jour, génération après génération, sensiblement les mêmes actes productifs, et s'organisant eux-mêmes à cette fin.

Dans un tel monde, l'accumulation et l'exploitation n'auraient pas de prise directe sur la production, mais leur existence ne serait en rien exclue. Une classe de quasi-capitalistes pourrait s'approprier une part de la production en occupant la position de commerçants qui coordonnent ou font circuler les flux de marchandise – on peut penser ici notamment à des plateformes numériques ; en finançant les coopératives et les indépendants pour l'achat de leur matériel, et les ménages pour leur éducation et l'achat d'un logement ou d'une voiture ; en possédant enfin les terrains et en les louant soit aux coopératives et aux indépendants, soit directement aux ménages.

La seule contradiction de ce système serait au niveau du circuit de la survaleur. Chaque quasi-capitaliste individuel pourrait augmenter la valeur à sa disposition à condition d'être assez ingénieux pour prendre des marchés commerciaux, financiers ou rentiers aux autres capitalistes, mais si la capacité productive de l'économie est constante, la survaleur totale ne peut s'accroître indéfiniment. Dans une telle société, la classe des quasi-capitalistes utiliserait probablement son influence politique pour changer les règles du jeu et étendre le domaine de l'accumulation. Ainsi, on observerait une pression vers des règles de propriété intellectuelle plus strictes et mieux protégées, la privatisation d'infrastructures publiques, le développement de nouveaux produits financiers pour accroître le domaine de ce qui peut être possédé ; et d'autre part, des changements institutionnels en termes de droits des locataires et des emprunteurs qui pourraient favoriser un accroissement du taux d'exploitation.

La première tendance a néanmoins des limites claires. Même si tout devient propriété privée, l'accroissement du capital est limité. Si l'accroissement réel est impossible, l'accumulation de monnaie doit alors se traduire par l'accroissement du *prix* des actifs existants. En d'autres termes, dans un tel monde, les quasi-capitalistes seraient confrontés à un choix : soit consommer leur survaleur pour vivre dans un monde de reproduction simple ; soit tenter de réinvestir leur survaleur dans la propriété de quasi-capital, mais les sommes croissantes consacrées à ces opérations feraient inéluctablement augmenter d'autant le prix

des actifs. Il y aurait alors accumulation de capital total, capital social comme dit Marx, en un sens monétaire mais non en un sens réel.

Est-il alors légitime de parler encore de capitalisme ? Cette question est au cœur d'un débat récent entre Cédric Durand et Evgeny Morozov, deux économistes critiques de l'économie numérique capitaliste¹. Comme pour toute question de définition, aucune réponse n'est strictement fautive. Il me paraît légitime de parler de capitalisme ou de quasi-capitalisme pour une société marchande généralisée caractérisée par une exploitation entre classes, même si cette exploitation ne donne pas lieu à une accumulation réelle agrégée, c'est-à-dire à une expansion de la capacité productive de la société dans son ensemble.

La position contraire, selon laquelle l'accumulation agrégée appartiendrait à la définition du capitalisme, n'est pas absurde, mais il importe de noter cependant le point suivant. On peut admettre que, pour des raisons technologiques, le salariat soit une condition nécessaire à la croissance de la production totale dans une société marchande généralisée. Mais il est clair que ce n'est pas une condition suffisante. Une société marchande et salariale sans croissance est possible, et de nombreux pays capitalistes, notamment dans les pays riches, sont d'ailleurs aujourd'hui, ou ont été proches de cette situation.

Je pense ici au développement croissant du secteur des services, et à la « maladie de Baumol » selon laquelle ceux-ci ne connaissent pas de gains de productivité² : l'éducation, la santé, le soin et l'aide à la personne, le tourisme ou, exception non tertiaire, la construction, sont des secteurs de plus en plus importants dans les économies riches et aux gains de productivité faibles voire nuls, surtout comparés à ce qu'a connu et connaît toujours le secteur manufacturier.

Or, si le secteur productif fait face à un ralentissement voire une neutralisation des gains de productivité, il peut rester salarial mais n'implique plus non plus, alors, de croissance du capital total. En d'autres termes, la reproduction élargie dans une économie marchande implique probablement le salariat ; mais le salariat n'implique pas la reproduction élargie. Si on définit le capitalisme par la reproduction élargie, alors une économie salariale sans

1 Cédric Durand lance l'idée d'une transition du capitalisme vers un nouveau mode de production techno-féodal dans *Techno-féodalisme. Critique de l'économie numérique*, Paris, La Découverte, coll. « Zones », 2020. Cela suscite la critique d'Evgeny Morozov, « Critique of techno-feudal reason », *New Left Review*, n° 133/134, janv.-avril 2022, p. 89-126 puis la réponse de Durand, « Scouting capital's frontier », *New Left Review*, n° 136, juill.-août 2022.

2 William J. Baumol et William G. Bowen. « On the performing arts. The anatomy of their economic problems », *American Economic Review*, vol. 55, n° 1/2, 1965, p. 495-502.

croissance durable ne sera pas non plus capitaliste ; or nos sociétés actuelles en sont proches, et nul ne songe à les qualifier de non capitalistes.

En somme, autant la question de la reproduction élargie et de la dynamique d'ensemble d'un système capitaliste sont importantes en elles-mêmes, autant elles gagnent, me semble-t-il, à être distinguées de la question de la définition même de l'exploitation et de la société capitaliste. Leur superposition conceptuelle n'était possible que dans le monde qui émergeait à l'époque de Marx, un monde industriel aux gains de productivité massifs.

On voit également ici comment cette question technique de la reproduction élargie recoupe notre discussion de la production. Si le rôle principal du capital est d'aligner chaque année plus de machines, on peut penser le capital comme élément d'un mode de production. Si le rôle du capital est d'allouer les marchandises, les terrains, les fonds, entre des usages alternatifs, de coordonner des individus via des plateformes, alors il s'agit de rapports sociaux d'autre chose que de production.

3.vi. L'échange inégal

Une autre forme d'exploitation capitaliste qui ne passe pas par le salariat, et qui a suscité des débats dans la tradition marxiste, est celle de l'échange inégal. On parle d'échange inégal entre pays, et notamment entre pays pauvres du Sud et pays riches du Nord, si les échanges de produit entre pays ne sont pas des échanges d'équivalent au sens de Marx. En d'autres termes, les pays du Sud et ceux du Nord sont dans un rapport d'échange inégal si les produits vendus par le Sud au Nord incorporent plus de temps de travail abstrait que les produits achetés par le Sud au Nord ; ou encore, si les termes de l'échange, c'est-à-dire le prix relatif de la production exportée du Sud par rapport à celle du Nord, ne sont pas proportionnels aux temps de travail incorporés.

Marx reconnaissait bien sûr, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, qu'en de nombreuses circonstances, il pouvait exister un écart entre prix et quantité de travail incorporée, soit à cause d'écarts contingents à l'équilibre, soit du fait de l'inégale composition organique des capitaux. Aucune de ces deux exceptions ne perturbait, selon lui, sa théorie de l'exploitation : d'un côté, de simples exceptions contingentes, aléatoires ; de l'autre, un raffinement de la théorie du circuit de la valeur, qui explique comment les industries à forte composition organique obtiennent un profit proportionnel engagé, mais qui ne remet pas en cause la ligne de démarcation entre les classes, salariés d'un côté et capitalistes de l'autre.

C'est dû notamment à l'hypothèse de libre mobilité de la main d'œuvre, qui conduit à un salaire unique – les salariés ne s'exploitent donc pas entre eux.

Il en va pourtant autrement pour le commerce international, pour deux raisons. Tout d'abord, la composition organique agrégée, à l'échelle nationale, est systématiquement plus élevée dans les pays du Nord qui ont accumulé plus de capital relativement à leur population. Lorsqu'on comparait simplement les différentes branches dans une économie nationale relativement homogène, l'industrie lourde et les services par exemple, les différences de composition organique apparaissaient comme des caractères simplement techniques, et l'idée d'un conflit distributif entre secteurs paraissait peu pertinente – ou alors, relevant plus du corporatisme que de la dynamique profonde du capitalisme.

Il en va autrement dans l'analyse des échanges internationaux entre régions structurellement différentes. Les différences de composition organique se superposent alors à des rapports de pouvoir mondiaux, puissants et profonds, causes et conséquences de rapports de domination politique, coloniaux, impérialistes, post-coloniaux. Ce ne sont plus des paramètres techniques mais le symptôme d'histoires de pillage, d'esclavage, d'entraves au développement. Ce ne sont plus des conflits corporatistes qui sont en jeu, mais la justice économique mondiale, la question de la prospérité des peuples du Sud, c'est-à-dire d'une majorité de l'humanité.

La seconde raison est celle des écarts de salaires, massifs entre différents pays. Quand on compare les salaires africains et asiatiques d'une part, européens et nord-américains de l'autre, l'hypothèse d'un taux de salaire uniforme cesse d'être une simplification utile pour devenir un déni outrancier des rapports économiques en jeu. Cela s'explique notamment par les limites à la mobilité de la main d'œuvre. Si importantes que soient les migrations dans l'histoire du capitalisme, des obstacles politiques, policiers, légaux majeurs existent et ont toujours existé aux flux migratoires, sans parler des réticences culturelles à se transplanter dans un pays dont on ne connaît rien ni personne. Il n'est d'ailleurs pas certain que des migrations massives conduisent toujours à un rattrapage des salaires dans le pays de départ, en particulier si les émigrants sont principalement des travailleurs qualifiés, et que leur départ ralentit le développement économique d'ensemble de leur pays d'origine.

De fait, si les luttes sociales dans les pays occidentaux ont en bonne partie – mais jamais seulement, comme nous l'avons vu – adopté la grammaire marxiste plaçant au centre le conflit salarial, il existe au contraire toute une tradition tiers-mondiste ou altermondialiste qui

se concentre sur les rapports d'échange. Dans l'analyse économique, on fait en général remonter la critique de l'échange inégal et de la dégradation des termes de l'échange à l'Allemand Hans Singer et à l'Argentin Raul Prebisch dans les années 1940¹.

Ces économistes, critiques de l'organisation mondiale du système capitaliste, ne sont pas marxistes et ne mènent pas leur analyse en termes d'exploitation. C'est Arghiri Emmanuel qui, à la fin des années 1960, a formulé cette théorie dans un cadre marxiste, a ainsi lancé de vifs débats au sein du marxisme sur la place de l'échange inégal dans une théorie générale de l'exploitation capitaliste ; aujourd'hui encore, cette idée est régulièrement appliquée empiriquement à l'époque contemporaine avec des catégories d'inspiration marxiste².

Revenons donc au travail d'Emmanuel. Il construit deux modèles simples de péréquation du taux de profit qui aboutissent à un transfert de temps de travail du Sud vers le Nord. Dans le premier modèle, qu'il appelle échange inégal au sens large, les deux régions ont le même niveau de salaires, mais des compositions organiques différentes. On fait abstraction des différences de composition organique entre les différentes branches d'un même pays ou région du monde. Je reproduis ici l'exemple qu'il donne³, sans m'en tenir aux valeurs numériques particulières.

Supposons que le Nord et le Sud emploient le même nombre d'heures de travail, et payent les mêmes salaires, c'est-à-dire le même capital variable. La survaleur, ou temps de travail non payé, est alors la même au Nord qu'au Sud. Leur différence est dans la composition organique, donc dans le capital constant utilisé, plus important au Nord qu'au Sud. Si la survaleur est la même dans les deux régions, la proportion de la survaleur par rapport au capital avancé n'est donc pas la même, puisque le capital total (variable et constant) avancé est plus important au Nord.

1 L'histoire des idées de Prebisch est méticuleusement reconstituée par Joseph L. Love, « Raul Prebisch and the origins of the doctrine of unequal exchange », *Latin American Research Review*, vol. 15, n° 3, 1980, p. 45-72.

2 Gernot Köhler et Arno Tausch, *Global keynesianism. Unequal exchange and global exploitation*, New York, Nova, 2002.

Zak Cope, *The Wealth of (some) nations. Imperialism and the mechanics of value transfer*, Londres, Pluto Press, 2019.

Jason Hickel, Dylan Sullivan et Huzaifa Zoomkawala, « Plunder in the post-colonial era. Quantifying drain from the global south through unequal exchange, 1960–2018 », *New Political Economy*, vol. 26, n° 6, 2021, p. 1030-1047.

3 Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1972 [1^{ère} éd. 1969], chap. 2 - « Les prix d'équilibre dans les échanges extérieurs », §II.1 - « Une première forme de non-équivalence : taux de plus-value égaux – composition organiques inégales », p. 102.

Si on suppose ici une libre mobilité des capitaux aboutissant à un taux de profit égal, il faut donc supposer une distorsion des prix par rapport aux valeurs, permettant de rééquilibrer les taux de profit. Emmanuel l'obtient par la procédure utilisée par Marx dans le livre III du *Capital*, en calculant d'abord le taux de profit moyen comme la survaleur totale divisée par le capital total. Ce n'est pas rigoureux, car comme Emmanuel le note, cela « fait abstraction de l'objection de Bortkiewicz¹ ».

Une procédure rigoureuse passerait par la matrice de Leontief, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, et aboutirait en général à un résultat quantitativement différent, mais qui resterait qualitativement le même : la transformation augmente les prix de production du Nord (la région à plus forte composition organique) et réduit ceux du Sud, l'échange n'est donc pas un échange d'équivalent et il y a donc transfert de valeur (de temps de travail incorporé) systématique du Sud vers le Nord. Du point de vue formel ou mathématique, il n'y a ici strictement aucune originalité par rapport au mécanisme classique de transformation. La nouveauté est dans le contenu : il n'y a plus l'industrie légère ou les services d'un côté, l'industrie lourde de l'autre, mais des nations différentes.

Cependant, il ne s'agit là pour Emmanuel que d'un échange inégal au sens large, qui lui semble secondaire, justement parce qu'il ne fait que reproduire à l'échelle internationale, cette nécessité de la transformation inhérente au système capitaliste². De plus, politiquement, ce mécanisme ne remet pas fondamentalement en cause l'analyse marxiste des classes, puisque ce sont bien les seuls capitalistes du Nord qui s'approprient le transfert secondaire de survaleur.

C'est pourquoi Emmanuel se concentre sur une autre raison d'échange inégal, qu'il appelle l'échange inégal au sens strict. Celui-ci n'est pas dû à l'inégalité des compositions organiques mais à l'inégalité des salaires entre pays. Bien sûr, on pourrait interpréter ces différences de salaire comme des différences de complexité du travail. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la réduction du travail complexe au travail simple a fait l'objet de nombreux débats dans le marxisme. En l'occurrence, il serait aberrant de considérer que les salaires plus élevés du Nord reflètent un travail plus intense, car c'est plutôt l'inverse qui est vrai ; mais on peut considérer qu'ils reflètent une différence de qualification.

Emmanuel écarte cette interprétation, ainsi que celle qui ferait des salaires plus élevés au Nord la conséquence de la division internationale du travail. Il remarque que les écarts de

1 *Ibid.*, p. 105, note 32.

2 Voir *ibid.*, p. 192-3.

salaires restent considérables si l'on compare une même activité – par exemples, les ouvriers de la construction ; il en déduit que Nord et Sud se caractérisent bien par un écart de rémunération du travail simple¹. C'est sur cette hypothèse qu'il fonde sa théorie de l'échange inégal au sens fort. Il l'illustre par un exemple où les deux pays recourent à la même quantité de capital constant, et ne se distinguent que par le niveau des salaires, mais on peut encore simplifier son exemple en supposant, sans perte de généralité, que les deux pays n'emploient que du travail vivant, et ne se distinguent que par le taux de salaire. Supposons ainsi que le Nord et le Sud emploient pour produire une unité de leur produit respectif chacun une heure de travail. Le Nord la paye à un salaire w_{Nord} supérieur à celui du Sud w_{Sud} . Le degré d'exploitation, en termes de valeur, est donc plus faible au Sud. Mais la péréquation du taux de profit doit égaliser les taux de profit entre Nord et Sud, et donc conduire aux prix suivants :

$$p_{Nord} = (1+r) w_{Nord}$$

$$p_{Sud} = (1+r) w_{Sud}$$

$$\text{Et donc : } \frac{p_{Nord}}{p_{Sud}} = \frac{w_{Nord}}{w_{Sud}}.$$

Les prix relatifs sont donc égaux aux salaires relatifs, alors même que les marchandises incorporent le même temps de travail. Ce ratio est donc aussi le ratio entre temps de travail échangés : le produit d'une heure de travail du Nord s'échange contre le produit de w_{Nord} / w_{Sud} heures de travail du Sud. Par exemple, si les salaires du Sud sont la moitié de ceux du Nord, alors le produit d'une heure de travail du Nord achète deux heures de travail du Sud. Dans chaque échange de ce type, s'opère donc un transfert net du Sud vers le Nord de la moitié des heures de travail exportées par le Sud, qui ne peut commander par l'importation que la moitié du temps de travail incorporé qu'il exporte. Nous avons raisonné sans capital constant, et il s'agit donc bien d'un autre mécanisme que de la transformation déterminée par une hétérogénéité des compositions organiques.

D'autre part, le transfert de valeur n'a plus ici les seuls capitalistes du Nord pour destinataires. Les salariés du Nord en bénéficient également. En effet, on a supposé que le partage entre profits et salaires dans chaque région était fixé indépendamment des rapports d'échange internationaux ; lorsque ces rapports d'échange viennent accroître le temps de travail total commandé par le Nord, ce gain se répartit entre salariés et capitalistes du Nord, selon ce même partage. Les salariés du Nord peuvent alors être considérés comme exploités des travailleurs du Sud, tout en étant exploités par les capitalistes du Nord. C'est encore plus

1 *Ibid.*, chap. 3 - « Le salaire », p. 142 sq.

frappant si l'échange inégal est suffisamment important dans son intensité et son ampleur : le gain en travail commandé du fait de l'échange inégal, pour les salariés du Nord, peut alors, en théorie du moins, être plus important que la survalueur qui leur est prélevée par les capitalistes du Nord. Dans ce cas, les salariés du Nord commandent par leur revenu plus de travail qu'ils n'en ont contribué.

Selon la définition distributive de l'exploitation discutée dans le chapitre 1, ils sont donc des exploités. La théorie de l'échange inégal représente donc une conséquence originale de l'approche distributive de l'exploitation. Une dizaine d'années après Emmanuel, Roemer a publié un article sur l'échange inégal où il transpose aux échanges internationaux sa méthode : un modèle d'équilibre général où chaque pays échange pour maximiser sa production. Dès lors, des dotations inégales en capital par travailleur génèrent un échange inégal permettant aux pays du Nord de s'approprier du travail contribué par les pays du Sud, même sans que les pays du Nord ne possèdent de capital ou n'embauchent de travailleurs dans les pays du Sud¹.

Arghiri Emmanuel, pour sa part, ne se contente pas de décrire le fait de l'échange inégal, il en tire aussi une conséquence politique : « l'antagonisme entre nations riches et pauvres est en passe de l'emporter sur celui des classes² ». C'est cet antagonisme économique qui explique selon lui certains faits politiques, et notamment le degré d'intégration nationale atteint par le mouvement ouvrier dans les pays du Nord :

De plus en plus, la position de la classe ouvrière de l'ensemble des pays capitalistes avancés d'aujourd'hui envers le tiers monde s'assimile à celle de la classe ouvrière anglaise tout au long du XIX^e siècle envers le reste du monde. Des actions revendicatives, parfois très violentes et efficaces à l'intérieur ; un front commun national, avec, quelquefois, des positions d'avant-garde à l'extérieur³.

L'exploitation n'est donc plus seulement l'exploitation des travailleurs par les capitalistes, mais « exploitation de la nation par la nation », « exploitation à distance » ; ce qui donne au marxisme une nouvelle tâche : « forger l'arme théorique nécessaire aux 'nations prolétaires' comme Marx l'a fait au siècle passé pour les prolétaires des nations⁴ ».

1 John E. Roemer, « Unequal exchange, labor migration and international capital flows. A theoretical synthesis », dans Padma Desai (dir.), *Marxism, the soviet economy and central planning. Essays in honor of Alexander Erlich*, Cambridge, MIT Press, 1983, section 1 - « International trade in produced commodities only », p. 35-44.

2 *Ibid.*, chap. 4 - « Limites et portée de l'échange inégal », II. « La position de la classe ouvrière sur le plan international », §2. « L'« aristocratie ouvrière » sous-produit de l'impérialisme ? », p. 208.

3 *Ibid.*, p. 211.

4 *Ibid.*, Conclusions, p. 289.

Le livre est publié chez Maspero, dans la collection « Économie et socialisme » dirigée par Charles Bettelheim. Cet économiste marxiste spécialiste des régimes socialistes, inspiré à cette époque par Althusser, publie le texte d’Emmanuel dont il a dirigé la thèse, mais il y ajoute une préface et, en annexe, des « Remarques théoriques » suivies de la réponse d’Emmanuel. Celles-ci sont pour nous exemplaires car elles représentent une confrontation nette et approfondie du point de vue structuraliste et du point de vue comptable ou distributif sur l’exploitation.

Bettelheim y déploie tout l’arsenal conceptuel que nous avons disséqué au début de ce chapitre, puisé dans les pages du *Capital* mais aussi chez les althussériens qu’il fréquentait de près¹. Ainsi, il commence par un rappel : « Marx, qui consacre de nombreux développements à l’analyse des formes, montre pourquoi les économistes dont l’attention est absorbée par la valeur ‘comme quantité’ ne se sont pas posé la question essentielle qui concerne, précisément, celle de la *forme* valeur et de ses formes transformées² » ; ce qui le conduit à remettre en cause le concept même d’échange inégal, qui « ne fait que désigner en termes idéologiques *la différence entre la valeur et sa forme*, entre la structure complexe des forces productives et des rapports de production et l’espace de la circulation³ ».

Il précise ensuite cette critique catégorielle :

Il faut noter, ici, que la notion d’‘exploitation’ qui reposerait sur de simples rapports d’échange ne fait que signaler l’existence d’un problème : celui de la reproduction de ces échanges ; or, une telle *reproduction* renvoie nécessairement à des *rapports de production* spécifiques, dont il faut préciser la nature. [...] Un des graves défauts des termes d’‘exploitation commerciale’ et d’‘échange inégal’ est d’occulter le fait que ce qui est désigné par ces termes a nécessairement sa racine dans des rapports de production⁴.

Ainsi, Bettelheim reprend intégralement à son compte, sous forme polémique, l’opposition canonique entre la surface des échanges et l’antre de la production : « il importe au plus haut point de savoir que [les prix de production], et l’‘échange inégal’ auquel ils apparaissent être liés, plongent leur racine dans une dure réalité : celles des conditions sociales et matérielles de la production⁵ ». À la profondeur s’ajoute ainsi la dureté.

1 Il cite ainsi en note trois élèves d’Althusser qui avaient travaillé sous son influence à l’Ecole normale supérieure : Yves Duroux, qu’il remercie pour la formulation synthétique de son désaccord avec Emmanuel, en termes d’opposition entre production et circulation (p. 299, note 5) ; et à la fin du texte, Alain Badiou et Michel Pécheux – ce dernier sous son pseudonyme, Thomas Herbert.

2 Charles Bettelheim, « Remarques théoriques », in Arghiri Emmanuel, *L’Échange inégal*, op. cit., p. 299.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, p. 301.

5 *Ibid.*, p. 310.

Nous retrouvons, ici, cette proposition fondamentale : des rapports d'exploitation ne peuvent pas se constituer au 'niveau des échanges' ; il leur faut nécessairement être enracinés au niveau de la *production*, faute de quoi les échanges ne pourraient pas se renouveler. Aussi, les rapports d'exploitation capitalistes sont-ils constitués non par des rapports entre 'échangistes' (et à plus forte raison pour des rapports entre 'pays') mais par des rapports entre *travailleurs*, d'une part, et propriétaires de moyens de production ou d'échange, d'autre part¹.

Comme Althusser, Bettelheim défend un concept ambigu d'exploitation qui semble finir par se confondre avec la structure qui la soutient et se détacher de son sens quantitatif de transfert de valeur : « le concept d'*exploitation* exprime un *rapport de production* : une production de surtravail et l'appropriation de celui-ci par une classe sociale² ». Il reste donc à Bettelheim à décrire les rapports de production qui sont en jeu ici. Son insistance, dans la lignée structuraliste, sur le rapport de production comme rapport direct, de contact, entre le détenteur des moyens de production et les travailleurs, rend la tâche difficile, puisque les bénéficiaires de l'échange inégal, pour la plupart, ne sont dans un aucun rapport direct, assignable, avec les travailleurs des pays du Sud : « le plus souvent il ne s'agit pas de l'achat de la force de travail de ces travailleurs mais de l'achat à des exploiters 'locaux' de produits³ ». En note, il indique que dans un cas proche, celui où l'exploité est un travailleur qui possède ses propres moyens de production, comme dans certains cas évoqués plus haut, alors « les rapports de circulation sont doublés par des rapports de production⁴ ».

La suite du texte se fait plus concrète. Bettelheim expose les structures sociales qui sont le cadre de l'échange inégal :

Aussi, à l'échelle internationale, ce qui est spécifique, c'est l'ensemble des effets produits par la structure polarisée de l'économie mondiale capitaliste, en tant que cette structure fait obstacle au développement du mode de production capitaliste dans les pays dominés, y maintient ou y développe d'autres formes d'exploitation, y maintient un niveau relativement bas des prix et des salaires, y ralentit le développement des forces productives, et permet aux capitalistes des pays industrialisés de *participer à l'exploitation des travailleurs des pays moins industrialisés*. Cette 'participation' à l'exploitation s'effectue sous des modalités extrêmement diverses. Celles-ci vont de l'action en baisse exercée sur les coûts monétaires auxquels les produits des pays moins industrialisés sont produits et sur les prix auxquels ils sont vendus jusqu'aux transferts de plus-value réalisés à l'occasion du paiement des intérêts ou de l'amortissement

1 *Ibid.*, p. 325-6.

2 *Ibid.*, p. 326.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, note 22.

des prêts bancaires, des prêts publics, etc., ou encore des opérations sur brevets, etc¹.

On voit que Bettelheim cherche à enrichir le propos d'Emmanuel, mais ne le contredit pas réellement. En somme, au lieu de dire que les pays du Nord exploitent les pays du Sud par l'échange dans un contexte d'inégalité des salaires, il faudrait dire que les capitalistes du Nord, par de nombreuses modalités dont le simple rapport marchand, dans un contexte d'inégalité des salaires elle-même déterminée par d'autres causes, « participent » aux rapports de production entre capitalistes et travailleurs du Sud, et qu'ils laissent les travailleurs du Nord profiter d'une partie des gains. Mise à part peut-être la théorie de la détermination des salaires, les thèses de Bettelheim ne semblent pas susceptibles de réfuter celle d'Emmanuel.

Celui-ci répond ainsi :

L'exploitation commence, non avec sa création [du surproduit] mais avec son *appropriation* par le non-travailleur, et l'appropriation est affaire d'échange et non de production. Elle commence avec le contrat d'achat de la force de travail, conclu entre le capitaliste et l'ouvrier. Ce contrat, selon Marx lui-même, est un acte d'échange. Ensuite, vient l'acte de production proprement dite. Pendant cet acte rien ne se passe sur le plan de l'exploitation. Et finalement, vient la phase de la circulation et de l'échange du produit pendant laquelle changent, non seulement le sujet de l'exploitation – puisque la plus-value produite est partiellement transférée de sujet à sujet, de l'industriel au rentier ou au commerçant, au banquier, etc., de branche à branche et *de pays à pays* – mais aussi le volume même de l'exploitation puisque le montant même de la plus-value totale est modifié par les prix auxquels les biens de consommation ouvrière seront vendus par rapport aux prix des produits des autres secteurs, compte tenu de la composition organique des capitaux et de la péréquation des profits [...]. *L'exploitation n'est pas un fait de production mais d'appropriation*².

En somme, à partir d'un problème particulier, celui des termes de l'échange entre pays riches et pays pauvres, Emmanuel est amené à remettre en cause la thèse marxiste classique du primat de la sphère de la production – bien qu'il continue à se réclamer de Marx. Bettelheim défend la position orthodoxe : toutes les déviations par rapport au modèle le plus simple d'extraction directe de la survalueur par le capitaliste (le modèle du livre I du *Capital*) sont des épiphénomènes qui cachent la réalité plus fondamentale de l'exploitation. Emmanuel répond en mettant sur un même plan l'ensemble des rapports marchands, qui contribuent tous

1 *Ibid.*, p. 331.

2 *Ibid.*, « Réponse à Charles Bettelheim », § « Rapports sociaux de production et forces productives », p. 386-7.

à la répartition du produit et donc déterminent aussi bien la structure de l'exploitation (qui exploite qui) que son degré.

Samir Amin, important marxiste tiers-mondiste, prend le parti d'Emmanuel dans ce débat pour des raisons qui sont tout d'abord politiques. Il part ainsi du fait de la prééminence politique des luttes contre l'impérialisme, dans ces années 1960 et 1970. Citant les guerres, les révolutions et les interventions étrangères en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique latine, il conclut :

S'étonnera-t-on que l'aspect principal des changements politiques à l'échelle mondiale soit situé ici : dans le mouvement des indépendances asiatiques et africaines, dans le mouvement des réformes agraires et des nationalismes (de type 'nassérien') dans le mouvement de 'remise en cause' de l'équilibre international et de l'ordre économique mondial par les peuples et même par les États (bourgeois) de la périphérie. Comparativement au monde occidental relativement stable [...], nous sommes ici dans un monde où les rapports de classes sont bouleversés. C'est là la force motrice principale de l'histoire contemporaine¹.

C'est sur cette base qu'il se confronte au débat théorique entre Emmanuel et Bettelheim. L'argument épistémologique du second est dès lors interprété comme une résistance politique typiquement occidentale :

Certains ont même poussé l'astuce jusqu'à trouver un 'argument épistémologique' qui les autoriserait à éluder l'analyse de ces réalités trop crues : il s'agirait de problèmes 'd'échange' et non de 'rapports de production' ! Argument pauvre et fallacieux.

[...] L'argument que seuls comptent les rapports de production et non les échanges et la circulation n'a qu'un sens : éluder la question épineuse, celle de l'impérialisme. Les âneries auxquelles conduit cette attitude sont inscrites à l'avance ; elles sont inévitables chaque fois qu'on croit pouvoir substituer la marxologie au marxisme, 'lire le capital' au lieu de 'lire le capitalisme'. Il n'y a pas beaucoup de doute concernant l'origine de ces attitudes : elles révèlent l'extraordinaire résistance idéologique à la reconnaissance d'un changement essentiel dans les conditions objectives, celui-là même qui a privé les classes ouvrières d'Occident de leur rôle révolutionnaire au profit des peuples de l'Orient².

1 Samir Amin, *L'Échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Anthropos, 1988 [1^{ère} éd. 1973], chap. III - « L'Impérialisme », p. 128. Ce texte est une réimpression de la préface d'Amin à Michel Beaud, Bertrand Bellon et Patrick François, *Lire le capitalisme. Sur le capitalisme mondial et sa crise*, Paris, Anthropos, 1976.

2 *Ibid.*, p. 130-131. On peut néanmoins ajouter que s'il prend résolument le parti d'Arghiri Emmanuel et de l'existence d'une loi mondiale de la valeur, il retravaille la théorie à son propre compte, notamment en insistant notamment sur les rapports sociaux non complètement capitalistes dans les pays du Sud. Les nations exploitées et exploiteuses dans l'échange inégal ne se distinguent donc pas seulement quantitativement par le niveau des salaires comme le suggérait Emmanuel, mais aussi structurellement par le type de rapports sociaux en vigueur. Voir à ce sujet notamment dans le même ouvrage le premier texte, « La

L'ironie d'Amin à l'encontre de *Lire le Capital* est au service d'un argument sérieux : le primat épistémologique des rapports de production, dans son hostilité à l'empirisme, se condamne à ignorer certains faits, et notamment les rapports d'exploitation hors de la sphère de la production, dont l'exploitation internationale, et cette ignorance peut être commode politiquement pour des intellectuels du Nord.

4. Exploitation et coordination

À ce stade, on pourrait croire que le circuit argumentatif de ce chapitre se referme. Le chapitre précédent, partant des modèles néo-ricardiens de l'exploitation, avait abouti à la *Théorie générale* de Roemer et à son idée d'une exploitation purement distributive, définie par un contrefactuel socialiste. Ce chapitre, au contraire, est parti de l'analyse des formes sociales propres au capitalisme, de leur articulation et de leur interaction. Mais après avoir montré que la théorie de la forme valeur ne pouvait pas s'articuler directement à celle de l'exploitation capitaliste, nous avons vu que le concept de rapports de production immédiats, c'est-à-dire, pour Marx, de salariat, n'y suffisaient pas non plus. Il existe en effet de nombreuses autres formes d'exploitation – commerciale, financière, rentière, par les termes de l'échange – qu'il est impossible sans tautologie de caractériser comme dérivées.

Le cadre de Roemer peut alors, de nouveau, paraître séduisant. Il est en effet capable d'inclure tous ces cas. Il ne modélise pas de manière distincte travail et force de travail, ce qui appauvrit son modèle – mais par là même, cela lui évite d'avoir à statuer, comme le fait Marx, sur un mode primaire de dépense du travail (pour Marx, sous le contrôle du capitaliste). Le *putting-out* et le salariat moderne sont, dans son modèle, indistinguables, et il autorise donc une exploitation passant par l'un aussi bien que par l'autre. Il en va de même pour le crédit. Puisque le modèle de Roemer, comme la plupart des modèles néoclassiques, est écrit en termes réels, donc sans monnaie, ou avec une monnaie qui ne serait que le simple reflet de quantités réelles, il ne fait pas de différence entre capital financier et capital réel, rapport de crédit et rapport salarial ; une fois de plus, la pauvreté du modèle semble se renverser en flexibilité lui permettant de donner une place égale aux différentes formes d'exploitation¹. Enfin, la rente et les termes de l'échange sont modélisés aisément dans son modèle comme dans tout modèle néoclassique.

loi de la valeur et l'échange inégal », p. 44 sq.

1 John Roemer, *General theory...*, *op. cit.*, partie I, chap. 3 - « The functional equivalence of labor and credit markets », p. 87 sq.

Il me semble pourtant qu'il serait regrettable de se rabattre sur cette solution. Certes, les néo-ricardiens ont bien montré que contrairement à ce que prétendaient certains critiques de Marx, leurs propres modèles, sans élaboration de la forme valeur, des caractéristiques du travail abstrait et du potentiel déstabilisateur de la monnaie, étaient capables de décrire et de prédire une répartition inégale du travail dépensé dans une société capitaliste, caractérisée par la marchandisation généralisée et la propriété privée inégalement répartie des moyens de production. C'est un résultat en soi, et il a les mérites de ne pas souffrir des défauts de l'argument de Marx, qui désigne arbitrairement la relation salariale comme véhicule privilégié des rapports d'exploitation. Mais il a ses propres défauts.

D'une part, généralement, parce qu'il existe une longue tradition, marxiste et non marxiste, de critique des modèles d'équilibre général parfaitement concurrentiel comme ceux que Roemer mobilise, sous plusieurs angles. Il y a parfois quelque chose de démagogique dans l'opposition entre les richesses de l'histoire et la sécheresse des modèles, mais aussi un noyau de pertinence, pour les raisons que nous avons vues au début de ce chapitre : faute de caractériser qualitativement les différentes formes sociales, on se rend incapable de concevoir le changement historique.

Or cette critique recoupe notre problème spécifique, celui de la définition de l'exploitation, dans la mesure où il s'agit d'un concept de critique politique et qui doit donc déboucher sur une pensée de l'abolition de l'exploitation. Les exemples sociaux et historiques de rapports économiques sans exploitation incluent certes l'échange marchand équitable, mais aussi, massivement, des rapports non marchands. Dans la vie quotidienne, il peut s'agir d'un groupe d'amis ou d'une coopérative qui délibère sur la meilleure répartition du travail et des ressources ; dans l'histoire précapitaliste, on pense à des sociétés primitives égalitaires ; dans l'histoire contemporaine, on pense notamment aux services publics, à l'État-providence et à la Sécurité sociale dans les pays développés, à la planification centralisée dans les expériences de socialisme bureaucratique.

Il serait alors utile de disposer d'un concept générique, transhistorique, pour déployer dans une typologie comparative les différentes possibilités historiques parcourues par les sociétés humaines, et celles qui leur sont ouvertes aujourd'hui ; un concept qui distingue le matériel et le technique de la forme sociale qu'on lui donne, au-delà de la seule question de la distribution de la propriété ; en somme, un substitut aux concepts de mode de production et de

rappports de production, qui ne repose pas implicitement sur une théorie quantitative et causale de la valeur erronée.

Quel concept qualitatif pourrait alors remplacer celui de rapports de production comme notion centrale d'une économie politique critique ? Les recherches exposées dans ce chapitre amènent à penser que la notion de sphère de la production immédiate ou de rapports immédiats de production, telle qu'elle est mobilisée dans le *Capital*, est un obstacle épistémologique parce qu'elle relègue systématiquement au second plan les rapports indirects, lointains ou invisibles, alors que ceux-ci sont causalement tout aussi déterminants dans la configuration de l'exploitation.

Je propose d'utiliser le concept de coordination, en définissant les rapports de coordination sociale comme ceux qui permettent à des agents individuels ou collectifs, délibérément ou non, de se servir mutuellement, c'est-à-dire de s'aider mutuellement à parvenir à certaines de leurs fins. Nombre de rapports sociaux qui structurent l'atelier ou l'entreprise (pour Marx, l'unité de production immédiate) peuvent être compris comme des rapports de coordination entre travailleurs ; les rapports marchands dans leur ensemble, et les rapports commerciaux, rentiers ou financiers en particulier, le peuvent également. Le concept de rapports de coordination dépasse donc l'opposition entre production, circulation et distribution.

Une des raisons majeures de ce choix conceptuel vient de ce qui précède. Si le concept de mode de production nous a paru insatisfaisant, c'est notamment parce qu'il s'appliquait mal aux phénomènes d'exploitation imbriquée ou en chaîne dont nous avons vu l'importance dans le capitalisme d'hier comme dans celui d'aujourd'hui. En d'autres termes, une théorie rigoureuse de l'exploitation doit nécessairement pouvoir se décliner à plusieurs échelles.

Or le mode de production n'a pas d'échelle définie. Le mode de production s'instancie dans la production immédiate (le rapport salarial), mais la théorie présuppose souvent que celle-ci a pour corrélat nécessaire une architecture correspondante et cohérente à l'échelle de la totalité capitaliste. Les rapports de distribution, pour leur part, sont souvent étudiés à l'échelle nationale mais peuvent l'être aussi à l'échelle mondiale, et chez les néo-ricardiens, la question de l'échelle pertinente de l'analyse est rarement posée.

Le concept de coordination, pour sa part, appelle par lui-même à une analyse différenciée selon l'échelle. En effet, des éléments coordonnés à une certaine échelle forment une entité nouvelle susceptible d'être à son tour coordonnée à une échelle supérieure avec

d'autres entités de même échelle. Ainsi, il existe des rapports de coordination dans l'unité de production (l'entreprise) ; d'autres rapports de coordination entre entreprises ou entre entreprises, travailleurs et producteurs d'une même branche ; d'autres encore, potentiellement, entre branches ; et des rapports de coordination internationaux (aujourd'hui, des rapports monétaires et commerciaux, gouvernés néanmoins par des institutions spécifiques qui les distinguent des rapports monétaires et commerciaux nationaux).

4.i. *La coordination chez Marx*

Pour vérifier cette hypothèse, nous devons confronter le concept non seulement aux réseaux commerciaux, qui présupposent la propriété privée et la monnaie, mais aussi aux éléments constitutifs par lesquels on définit traditionnellement le capitalisme : les marchandises et la monnaie, la propriété privée des moyens de production, la production pour le profit, la marchandisation de la force de travail et le pouvoir du capital sur le lieu de travail. Je soutiens que chacun de ces éléments remplit, bien que partiellement et de manière défectueuse, une fonction de coordination, et que Marx lui-même les a souvent aperçues et décrites, mais en les reléguant à l'arrière-plan pour maintenir le primat de la production. Reprenons ces éléments les uns après les autres.

Tout d'abord, il peut être utile de remarquer que, si important que soit pour le Marx de la maturité le primat de la production sur la circulation, il ne l'a pas toujours défendu. En particulier, l'expression de « rapports de production » apparaît dans l'*Idéologie allemande* de 1845-6, mais elle n'y a pas encore le rôle fondamental qu'elle jouera par la suite. La typologie des formes économiques dans l'*Idéologie allemande* se fonde plutôt sur le concept de « mode d'échange » (*Verkehrsform, Verkehrsmittel*) comme le remarque Gilbert Badia dans l'Avant-propos à sa traduction¹, parfois couplé à celui de « stade de développement de la division du travail² » ou de « mode de coopération déterminé³ » (*eine bestimmte Weise des Zusammenwirkens*). C'est d'ailleurs l'un des arguments du philosophe japonais contemporain Kojin Karatani lorsqu'il propose de renouveler le matérialisme historique en remplaçant le concept de mode de production par celui de mode d'échange⁴.

1 Gilbert Badia, Introduction à l'*Idéologie allemande*, § « Une terminologie non encore fixée », p. xviii.

2 *Idéologie allemande*, I - « Feuerbach », p. 16.

3 *Ibid.*, p. 28.

4 Kojin Karatani, *The Structure of world history. From modes of production to modes of exchange*, trad. du japonais en anglais par M. K. Bourdaghs, Durham, Duke University Press, 2014 [2010], Introduction - « On modes of exchange », § « The concept of intercourse », p. 15.

Qu'en est-il du *Capital* ? Toute la première section du *Capital*, si elle est débarrassée de la théorie quantitative de la valeur, peut précisément être lue comme un petit traité sur le fonctionnement et l'originalité de la coordination par l'échange marchand et la monnaie. La présentation de la théorie de la valeur que fait Marx à son ami Ludwig Kugelmann peut être lue ainsi :

Les masses de produits correspondant aux diverses masses de besoins exigent des masses différentes et quantitativement déterminées de la totalité du travail social. [...] La forme sous laquelle cette répartition proportionnelle se réalise, dans un état social où la connexité du travail social se manifeste sous la forme d'un *échange privé* de produits individuels du travail, cette forme, c'est précisément la *valeur d'échange* de ces produits¹.

Cette lettre a souvent retenu l'attention des marxistes préoccupés de la théorie de la forme valeur. En effet, elle assigne à la valeur une fonction sociale : celle de la répartition du travail et de ses produits. Ainsi, dans un ouvrage récent sur le pouvoir dans le capitalisme, Soren Mau commente le passage de la manière suivante : « Le concept de valeur permet de concevoir une forme spécifique de la *socialisation* du travail, c'est-à-dire une forme historiquement spécifique de la coordination de la production². »

Toujours dans le livre I du *Capital*, passons de la section 1 à la section 4 sur la survaleur relative. Celle-ci se penche sur l'organisation du travail dans la firme et introduit de nombreux rapports sociaux nouveaux, et notamment la coordination des travailleurs à l'intérieur de l'entreprise : « tout travail immédiatement social ou collectif à une assez grande échelle requiert peu ou prou une direction, dont la médiation assure l'harmonie des activités individuelles³ » ; le personnel de direction qui assure cette fonction est comparé à un chef d'orchestre⁴.

Un sous-chapitre particulièrement éclairant porte sur les modes de division du travail, et s'intitule « division du travail dans la manufacture et dans la société »⁵ : la division du travail dans la manufacture, ou dans l'unité de production capitaliste en général, serait autoritaire et hiérarchique, alors que la division du travail dans la société serait marchande, réglée par la

1 Lettre à Ludwig Kugelmann du 11 juillet 1868, dans la *Correspondance*, tome 9 (juillet 1867 – décembre 1868), p. 263.

2 Soren Mau, *Stummer Zwang. Eine marxistische Analyse der ökonomischen Macht im Kapitalismus*, Berlin, Dietz, 2022, chap. 8 - « Die universelle Macht des Werts », p. 182. Je traduis.

3 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 11 - « Coopération », p. 325 [372].

4 *Ibid.*

5 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 12 - « Division du travail et manufacture », §4 - « Division du travail dans la manufacture et division du travail dans la société », p. 344-351 [395-404].

concurrence. Ce passage me paraît éminemment intéressant car il suggère que Marx a l'intuition de la division du travail comme fonction fondamentale des institutions économiques, se déclinant en plusieurs formes selon leur échelle. Cela nous rapproche d'une analyse en termes de mode de coordination.

C'est l'occasion de confronter le concept de coordination au concept marxien de coopération. Pour Marx, la productivité capitaliste vient déjà de la coopération, mais cette coopération est bridée par la domination capitaliste ; une pleine coopération ne peut venir que de la socialisation révolutionnaire de la production. De fait, au sens strict, dans la coordination d'activités humaines, il s'agit bien de coopérer, d'œuvrer ensemble. Il demeure pourtant une différence majeure entre le concept de coopération et celui de coordination : le terme de coopération, et le concept chez Marx, impliquent une planification consciente, une solidarité délibérée.

Pour reprendre les termes de Marx, la division du travail dans la manufacture est une forme de coopération, contrairement à la division du travail marchande dans la société. La spécificité de la coordination marchande est précisément de ne pas être une coopération, mais une forme de coordination anonyme qui permet de combiner les efforts d'agents lointains qui s'ignorent et ne se veulent aucun bien. Cette spécificité la rend fascinante et lui vaut aussi bien l'éloge des libéraux qui y voient une forme de mise en harmonie générale des intérêts, que la critique de ceux qui y voient la source des crises et la matrice des égoïsmes.

En d'autres termes, dans la coordination, le comportement de chacun s'ajuste pour rendre service aux autres, mais sans supposer nécessairement un but commun et partagé qui soit identifiable. Dans un premier niveau d'analyse, la coopération est donc seulement l'une des formes de la coordination, plus adaptée à des échelles plus réduites et donc insuffisante à l'ère de la modernité et de la coordination généralisée. À un autre niveau, on peut douter de la capacité à perdurer d'un mode de coordination qui n'implique pas la moindre adhésion à un projet commun même abstrait, ce qui repose la question de la coopération depuis celle de la coordination ; je fais ici abstraction de cette question, que l'on trouvera ensuite par la distinction entre coordination formelle et réelle.

Une bonne part des concepts du livre I du *Capital* pourrait donc, selon les éléments qui précèdent, être réintégrée au sein d'une théorie générale de la coordination sociale. Ce serait contraire, bien sûr, à l'esprit de Marx qui insiste sans relâche sur le primat de la production immédiate. Mais sur le plan proprement heuristique, les obscurités de la théorie de la valeur et

du fétichisme de la marchandise se dissiperaient en bonne partie si l'on prenait comme point de départ la lettre à Kugelman et la fonction d'allocation qu'elle attribue au marché.

De même, les intuitions de Marx concernant l'emboîtement, sous le capitalisme, de plusieurs modes de division du travail, sont entravées par son cadre théorique et le primat accordé à la production, qui le conduit à dresser une opposition binaire entre la division autoritaire et la division marchande du travail et à reléguer par conséquent au second plan théorique toutes les formes mixtes qu'il avait sous les yeux, de capital mi-commercial mi-industriel, et auxquelles nous avons affaire de nouveau aujourd'hui avec les nouveaux modes de gestion fondés sur les incitations.

On peut appliquer cette idée également aux livres II et III du *Capital*. Le livre II pose en effet la question du circuit d'ensemble des marchandises et de la monnaie. C'est sous le nom de théorie de la reproduction que cette question est posée par Marx et par la tradition marxiste. Un commentateur peut ainsi dégager le concept de reproduction comme le concept structurant de l'ensemble du livre II, et en déduire que celui-ci désigne « la coordination comme horizon normatif¹ ».

Dans la tradition marxiste, c'est Rosa Luxemburg notamment, à partir de sa lecture du livre II du *Capital*, qui a désigné la reproduction comme le lieu d'une contradiction essentielle du capitalisme². À la frontière du marxisme, ces textes ont aussi nourri la réflexion de deux grands macroéconomistes, fondateurs du courant post-keynésien : Michal Kalecki³ et Joan Robinson⁴. Tous deux lecteurs de Marx et de Luxemburg, ils en retirent l'idée que la coordination entre offre agrégée et demande agrégée sous le capitalisme est intrinsèquement instable et que seule une refonte radicale des institutions pourrait remédier à ce problème – plus radicale que celles qu'envisageait Keynes avec qui ils ont aussi tous deux collaboré dans les années 1930.

Enfin, la question de la coordination économique est également omniprésente, de manière souterraine, dans tout le livre III du *Capital*. J'ai évoqué, dans le premier chapitre, le problème de la transformation de la survaleur en profit, guidée par l'impératif de péréquation

1 Ariel Guillet, « Temporalité de la reproduction, temporalité du capital. D'une critique du temps social chez Marx », à paraître dans la revue *Philosophique* de l'université de Franche-Comté.

2 Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital*, *op. cit.*

3 Voir notamment Michal Kalecki, « The problem of effective demand with Tugan-Baranovsky and Rosa Luxemburg » [1967], dans ses *Collected Works*, vol. II - *Capitalism. Economic dynamics*, trad. en anglais par Ch. Kisiel, Oxford, Clarendon Press, 1991, partie 5, p. 451-8.

4 Joan Robinson, *Essai sur l'économie de Marx*, trad. U. Lojkine, Paris, Éditions sociales, 2022 [1942].

des taux de profit. Cet impératif est celui de l'allocation du capital selon les secteurs en fonction de leur rentabilité, et il permet de donner une nouvelle interprétation au concept même de capital.

Tant qu'on considère un capital individuel, on est en effet enclin à le considérer comme élément de la production et rapport de production. Mais si on considère la multiplicité des capitaux se déplaçant sans cesse en fonction de la profitabilité des différentes branches ou des différentes entreprises, on peut alors considérer le capital (défini justement comme quantum de valeur en quête de profit) comme un mode d'allocation des ressources productives, et donc de coordination des besoins des différentes branches ou des différentes unités de production.

Concernant les autres sections du livre III, le commentateur David Harvey, que nous avons déjà croisé lors de notre lecture critique des différentes formes non salariales de la survaleur, montre qu'elles portent aussi, de manière implicite et contradictoire, les éléments d'une théorie de la coordination. C'est le cas de la finance ; ce sont bien ses caractéristiques propres, celle de faire circuler le capital, qui jouent un rôle de coordination :

Pour que le capital porteur d'intérêt puisse remplir au mieux ses fonctions de coordination, il doit conserver sa souplesse par rapport à des usages particuliers, il doit demeurer perpétuellement *extérieure* à la production et *non engagé* dans des produits spécifiques¹.

Si bien que « le système de crédit apparaît, en un mot, comme une sorte de système nerveux central qui assure la coordination des diverses activités poursuivies par les capitalistes individuels² ». Selon le même modèle, c'est de nouveau le concept de coordination qui permet à Harvey de comprendre la rente comme autre chose qu'un simple parasitisme :

Les rapports de distribution peuvent tenir un rôle stratégique de coordination dans le mode de production capitaliste – l'exemple de l'intérêt le montre amplement. La circulation du capital porteur d'intérêts ne produit pas directement de la valeur, mais contribue à coordonner la production de survaleur (avec, bien sûr, toutes les contradictions qui s'y rattachent). Se pourrait-il alors que la circulation du capital en quête de rente joue un semblable rôle de coordination ? Je tenterai plus loin de montrer qu'il existe une réponse positive à cette question, une réponse enfouie dans les profondeurs des textes de Marx : la circulation 'adéquante' du capital fondée sur l'usage de la terre et, par conséquent, le processus de façonnement d'une organisation spatiale 'appropriée' des activités (organisation pétrie de contradictions) reposent sur le fonctionnement des marchés fonciers, qui dépendent à leur tour

1 David Harvey, *Limites du capital, op. cit.*, chap. 9 - « Monnaie, crédit et finance », §I.4 - « Capital fictif », p. 350.

2 *Ibid.*, §I.5 - « L'égalisation du taux de profit », p. 354.

de la capacité à s'approprier la rente. [...] Mais cette thèse est presque imperceptible dans les textes de Marx, qui semble extraordinairement réticent à reconnaître que, sous le capitalisme, le propriétaire foncier puisse jouer un quelconque rôle positif¹.

Harvey pousse dans ce passage l'exercice de l'exégèse jusqu'à sa limite : le rôle des rapports de coordination est à la fois reconnu et dénié par Marx, « thèse presque imperceptible » qui est « enfouie dans les profondeurs des textes ». On devine ici que pour prolonger ces intuitions enfouies, il ne suffit pas de préciser l'exégèse, il faut rompre avec elle en s'affranchissant de certains postulats de Marx. Ainsi, j'espère avoir montré que les problèmes de coordination courent, sous d'autres noms, de manière souterraine dans tout le *Capital*, et notamment dans ses passages les plus obscurs ou énigmatiques, depuis les premières pages du livre I sur la valeur jusqu'aux dernières pages du livre III sur la rente. J'y vois la confirmation qu'une théorie rigoureuse de l'exploitation et de la domination capitalistes pourrait s'articuler avec les concepts de mode de coordination et de rapports de coordination aussi bien ou mieux qu'avec ceux de production.

Il ne s'agit pas ici de proposer une interprétation alternative du *Capital* : la hiérarchie des concepts y est nette, et c'est la production immédiate qui y joue le rôle de dernière instance. Retrouver la trace cachée de la coordination dans le *Capital* permet plutôt de montrer que Marx a développé plusieurs éléments d'une théorie des modes de coordination, tout en les subordonnant au primat de la production. Cela ouvre alors la possibilité d'une bifurcation théorique, la reconstitution d'un néo-marxisme qui déploierait ces intuitions en les émancipant du cadre d'ensemble auquel Marx les assujettit.

Une objection naturelle peut alors s'élever de la part des marxistes. Le concept marxiste de mode de production n'est pas seulement mobilisé pour l'analyse du capitalisme, mais aussi et peut-être d'abord pour l'analyse historique transversale, permettant de définir les modes de production des sociétés primitives, puis esclavagiste, féodal et enfin communiste. C'est bien l'attention au rapport entre le travailleur immédiat (celui qui transforme la matière) et celui qui s'approprie le fruit de son travail qui permet à Marx de comparer de manière éloquente la commune villageoise indienne régulée par castes, le servage en Roumanie et l'esclavage antique ou moderne.

1 *Ibid.*, chap. 11 - « Théorie de la rente », p. 423. Et de même à la fin du chapitre : « Le capitalisme ne peut se passer des prix du foncier et des marchés fonciers, moyens fondamentaux de coordonner l'allocation des terres à des usages précis. » (*Ibid.*, p. 465.)

Je n'ai pas la compétence d'un historien et je ne peux donc trancher cette question. Karatani, cité plus haut, défend pour sa part que son concept de « mode d'échange », décliné entre réciprocité, pillage et échange marchand, est justement mieux à même que celui de mode de production d'éclairer des phénomènes comme le don et contre-don dans les sociétés primitives¹. Il est vrai néanmoins que le concept de mode de coordination ou d'échange n'est pas nécessairement le plus apte à éclairer certains rapports précapitalistes. Dans les sociétés primitives d'effectif restreint, dotées d'une forte cohésion culturelle et symbolique, les objectifs matériels du groupe sont cohérents et la question de la coordination comme articulation de fins relativement autonomes les unes des autres se pose moins. Dans l'esclavage d'autre part, les fins du travailleur ne sont pas reconnues comme socialement valables, et il est considéré comme un simple instrument au profit d'autrui². On sort alors du domaine de la coordination inégale ou biaisée des intérêts pour entrer dans celui de la domination absolue.

Ne perd-on donc pas, avec le concept de mode de coordination, la profondeur historique permise par celui de production ? Il est en effet possible que le concept de coordination ne gagne son utilité spécifique qu'à l'ère moderne, où les interdépendances lointaines et anonymes gagnent en importance. Symétriquement aux limites du concept de mode de coordination pour analyser l'histoire sociale précapitaliste, il peut être pertinent ici d'insister une fois de plus sur les limites du concept de production pour analyser l'histoire contemporaine, et un potentiel avenir socialiste.

Il est remarquable, en particulier, à quel point les concepts de la théorie marxiste se sont trouvés peu opératoires lorsque des groupes politiques marxistes ont cherché à prendre en main des économies modernes à forte division du travail, dans leur totalité (la planification dans les États socialistes) ou par secteurs (la mise en place de l'État social dans les États capitalistes ouest-européens)³. Or ce sont bien des questions de ce type qui se posent aujourd'hui à ceux qui envisagent un dépassement du capitalisme.

La comparaison entre l'esclavage, le servage et le salariat, qui est l'un des traits récurrents et structurants de la théorie de l'exploitation de Marx, a l'avantage certain de

1 Kojin Karatani, *The Structure of world history, op. cit.*, Introduction, § « The types of mode of exchange », p. 5.

2 C'est ce qui définit l'esclavage pour Orlando Patterson, *Slavery and social death. A comparative study*, Harvard University Press, 1982.

3 Sur la pensée de la planification dans l'Union soviétique naissante, je renvoie à la thèse de Guillaume Fondu, *Une science sociale en contexte. Usages allemands, russes et soviétiques de la critique de l'économie politique*, soutenue en décembre 2019 à l'université de Rennes I.

montrer la continuité historique de l'inégalité et de la domination entre classes. Mais elle peut aussi suggérer qu'il y aurait une voie de sortie analogue à l'exploitation salariale, par la simple destruction du rapport de domination existant, permettant l'émancipation du travailleur : en brisant le rapport de production salarial, on émanciperait le travailleur comme on émancipe l'esclave en le libérant de l'emprise de son maître. C'est trompeur, car nous vivons déjà dans une société d'autonomie individuelle juridique générale : les progrès à venir ne peuvent donc se contenter d'abolir des entraves, ils doivent prendre la forme positive de l'élaboration de nouveaux rapports d'association et d'interdépendance entre les individus – d'un nouveau mode de coordination se déployant aux différentes échelles.

4.ii. *La coordination dans la pensée économique*

J'ai proposé le concept de coordination comme substitut relativement systématique à celui de production chez Marx et dans le marxisme, et j'ai tenté de montrer comment il est capable à la fois de remplir les fonctions qu'y remplit le concept de production, et de clarifier les obscurités et les difficultés posées par celui-ci. Cela ne garantit néanmoins nullement l'originalité de ma proposition, et il convient de confronter également le concept de coordination que je propose ici à la place occupée par ce thème dans d'autres écoles de l'histoire de la pensée économique, qui l'ont souvent développé bien plus que le marxisme.

Le courant dominant de l'économie donne une place principale au concept d'allocation, comme l'indique la définition célèbre de Lionel Robbins, selon laquelle « l'économie est la science qui étudie le comportement humain comme relation entre des fins et moyens rares qui ont plusieurs usages possibles¹ ».

Les problèmes d'allocation sont justement les problèmes de recherche de la meilleure distribution de moyens rares entre leurs usages alternatifs. Il existe bien sûr un rapport étroit entre allocation et coordination. Tout problème d'allocation économique est un problème de coordination : il s'agit de coordonner différents agents, unités de production, institutions, qui souhaitent ou aspirent à accéder aux mêmes ressources pour des raisons qui leur sont propres, en évitant des chevauchements, des gaspillages, des détours inutiles. Cependant, le concept de coordination est sans doute plus général, et donne une perspective différente, comme le montre bien l'économiste hongrois Janos Kornai, penseur de la variété des systèmes économiques modernes :

1 Lionel Robbins, *An Essay on the nature & significance of economic science*, Macmillan, Londres, 1945 [1^{ère} éd. 1932], chap. 1 - « The subject matter of economics », §3, p. 16.

L'économie néoclassique utilise souvent l'expression de 'mécanisme d'allocation' : elle considère l'économie comme la science de l'allocation de ressources rares. Dans le vocabulaire de ce livre, la coordination inclut l'allocation, mais l'accent est mis sur le fait que les objets inanimés, les ressources, les informations sont transférés par des hommes vivants du lieu où ils sont disponibles à un autre pour utilisation ultérieure. Ce sont les hommes vivants qu'il faut coordonner pour que, grâce à leur intermédiaire et sous leur direction, les ressources inanimées puissent être allouées. Chacun des mécanismes de coordination signifie un ensemble de rapports sociaux particuliers entre les hommes¹.

Une politique keynésienne qui encourage tous les agents à se reporter collectivement sur un meilleur équilibre, par exemple, ou toute politique qui encourage à la coopération, peut se lire en termes de coordination mieux qu'en termes d'allocation. On peut concevoir toute politique comme une allocation de droits et de responsabilités, mais le concept se vide alors de son intention première. En somme, la notion d'allocation insiste sur les rapports entre les hommes et les choses alors que la notion de coordination insiste sur les rapports sociaux ; la notion d'allocation a pour corrélat intuitif, si ce n'est nécessaire, celle de délimitation de la propriété, alors que celle de coordination s'inscrit dans la continuité d'une théorie sociale générale.

Cela n'empêche pas, bien sûr, qu'une théorie générale de la coordination sociale aurait beaucoup à apprendre des études théoriques des problèmes d'allocation. Plus généralement, elle pourrait apprendre de la théorie des jeux, qui est justement une généralisation de la théorie économique qui renonce à un concept prédéfini de propriété privée pour étudier les effets de multiples règles du jeu, et en tire en particulier la possibilité d'échecs de coordination.

Cependant, une critique substantielle peut être adressée à la théorie de l'équilibre général comme à la théorie des jeux : elles supposent presque toujours une hypothèse d'équilibre². Joan Robinson a insisté sur l'importance de ce problème en macroéconomie³, et des critiques méticuleux de la théorie des jeux l'ont montré dans le cas de la microéconomie⁴. Le seul moyen de parler alors d'échec de coordination, c'est de construire un jeu où

1 Janos Kornai, *Le Système socialiste. L'économie politique du communisme*, Presses universitaires de Grenoble, 1996 [1992], chap. 6 - « Les mécanismes de coordination », §2 - « Quelques observations », p. 124-5.

2 Certains travaux de Frank Hahn et de Franklin Fisher représentent des exceptions. Quant à la 'théorie du déséquilibre', représentée en France par Edmond Malinvaud et Jean-Pascal Bénassy, elle représente par rapport au paradigme dominant une déviation significative, mais limitée, puisqu'il s'agit en fait d'une étude des équilibres à prix fixes.

3 Joan Robinson, *History versus Equilibrium*, Londres, Thames Polytechnic, coll. « Thames papers in political economy », 1974.

l'équilibre obtenu est mauvais. En général, la théorie des jeux ne pose pas la question de la manière de parvenir à l'équilibre, c'est-à-dire de rendre les plans compatibles entre eux.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la théorie économique orthodoxe doit être complétée par la tradition hétérodoxe. Au sein de celle-ci, le concept de coordination joue, explicitement ou implicitement, un rôle central. J'ai évoqué plus haut la pensée post-keynésienne de la coordination macroéconomique. On peut ajouter que la question de la coordination de croyances ou d'anticipations autoréférentielles, posée par Keynes aussi, est au cœur de l'économie des conventions.

Plus généralement, l'École de la Régulation s'est posé ce type de problèmes, en les rattachant d'ailleurs en général aux rapports de classes et donc d'exploitation. Un courant voisin, celui de la variété des capitalismes, a d'ailleurs explicitement pris la coordination pour objet central. Peter Hall et David Soskice, dans un texte programmatique influent sur les « variétés du capitalisme », définissent ainsi leur cadre d'analyse en partant des « sphères dans lesquelles les firmes doivent développer des relations pour résoudre des problèmes de coordination concernant leurs compétences fondamentales¹ » : la sphère de la formation, celle de la gouvernance (coordination avec les investisseurs), celle des relations entre entreprises (coordination avec les fournisseurs et les clients), et enfin la sphère des relations industrielles (coordination avec la main d'œuvre), elle-même dédoublée selon l'objet des relations.

En définissant le capitalisme comme un mode de coordination, nous sommes donc en mesure de rendre compte à la fois de l'exploitation et de la domination impliquées par les éléments constitutifs du capitalisme tel qu'il est traditionnellement défini, et des formes indirectes, commerciales ou financières, d'exploitation et de domination. Ce cadre peut également rendre compte des aspects du capitalisme que d'autres écoles de pensée critiques ont analysés et avec lesquels le marxisme a parfois été mal à l'aise, en particulier le problème keynésien de la coordination entre l'offre et la demande globales, et le rôle joué par la monnaie, le moyen de coordination par excellence dans une économie de marché. Les post-keynésiens ont suggéré à la fois que ce problème devrait être considéré comme une

4 « L'idée d'équilibre est généralement associée à celle de processus – dont l'équilibre est l'aboutissement, un 'point de repos' suite à divers mouvements. Or la théorie des jeux évite soigneusement la moindre allusion à des processus car, au cours de ceux-ci, certains joueurs (au moins) constatent qu'ils ont fait leur choix sur la base de prévisions erronées (sinon il y aurait équilibre) et modifient leurs croyances en conséquence. » Bernard Guerrien, *La Théorie économique néoclassique. Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, chap. 8 - « Théorie néoclassique et théorie des jeux », § « L'équilibre de Nash est-il une prédiction de la théorie ? », p. 146.

1 Peter Hall et David Soskice (dir.), *Varieties of capitalism. The institutional foundations of comparative advantage*, Oxford University Press, 2001, Introduction, §1.2.1 - « A relational view of the firm », p. 6.

caractéristique structurelle du capitalisme, et qu'il est intimement lié à la domination de la classe capitaliste.

4.iii. *La portée critique du concept*

Quelles sont les implications politiques de ce cadre conceptuel ? La première partie de ma réponse consiste à rappeler que le marxisme a toujours reconnu que le capitalisme remplit, de manière certes défectueuse ou incomplète, certaines fonctions sociales utiles. Le capitalisme augmente la capacité de production d'une société pour les biens et services nécessaires, comme le soutiennent ses apologistes. Mais le marxisme répond que le système de production capitaliste est simultanément un système d'exploitation et de domination, et qu'à un moment donné de l'histoire, il devient possible de le remplacer par un autre mode de production, dépourvu d'exploitation systématique.

Certains des grands penseurs de la coordination économique, notamment William Coase, Oliver Williamson et Friedrich Hayek, sont de fervents défenseurs du capitalisme et des inspirateurs du néolibéralisme. La version vulgarisée de l'argument est donnée par Milton Friedman :

Le problème élémentaire de l'organisation sociale est de trouver comment coordonner les activités économiques d'un grand nombre de gens. Même dans les sociétés relativement arriérées, une division extensive du travail et une spécialisation des fonctions est requise pour faire un usage efficace des ressources. Dans les sociétés modernes, l'échelle à laquelle il faut se coordonner pour profiter pleinement des opportunités de la science et de la technologie contemporaines, sont bien plus grandes encore. Ce sont littéralement des millions de personnes qui se procurent mutuellement leur pain quotidien, sans même parler de leur automobile annuelle. Le défenseur de la liberté fait face à un défi : réconcilier cette interdépendance généralisée avec la liberté individuelle.

Fondamentalement, il n'y a que deux manières de coordonner les activités économiques de millions d'individus. L'une est la direction centrale impliquant l'usage de la coercition – c'est la technique de l'armée et de l'État totalitaire moderne. L'autre est la coopération volontaire des individus – la technique du marché¹.

La coordination est depuis longtemps un thème cher aux penseurs libéraux. C'est le cas de la théorie économique de Hayek, une « économie comme problème de coordination » pour

1 Milton Friedman, *Capitalism and freedom*, University of Chicago Press, 2002 [1962], chap. 1 - « The relation between economic freedom and political freedom », p. 13.

reprandre le titre d'un ouvrage qui lui est consacré¹. Il en va de même, plus généralement, de sa théorie sociale et politique : lorsqu'il cherche dans son dernier ouvrage à synthétiser l'essentiel de sa théorie sociale, il commence par évoquer les petites communautés primitives qui représenteraient des « modes de coordination dépendant de la solidarité et de l'altruisme² », donc de l'interconnaissance personnelle, puis montre comment les sociétés passent de « principes de coordination rudimentaires » à une « extension plus grande de la coordination des efforts individuels³ ».

On peut lire de la même manière l'approche contractuelle de la firme, fondée par Ronald Coase et Oliver Williamson⁴. Le partage entre rapports marchands, rapports hiérarchiques dans l'entreprise et rapports mixtes établissant de manière contractuelle une relation durable entre plusieurs entreprises émergerait comme un moyen de minimiser les « coûts de transaction », qu'on pourrait aussi qualifier de coûts de circulation ou de coordination.

Une théorie critique de la coordination destinée à s'articuler avec une théorie de l'exploitation peut se confronter à ces théories libérales de la coordination. Les penseurs libéraux soulignent à juste titre que les institutions capitalistes remplissent d'importantes fonctions de coordination, mais ils ne parviennent pas à déceler leurs défauts, en particulier leur dimension d'exploitation ; ni ne reconnaissent la variété des modes de coordination possibles.

Hayek et Williamson recourent en fait à un même argument évolutionniste, selon lequel le tâtonnement des agents privés conduirait nécessairement à l'émergence des formes optimales de coordination économique⁵. Or, cet argument est en lui-même contradictoire. En effet, l'ordre marchand est le résultat d'une histoire pleine de luttes, de guerres et

1 Gerald P. O'Driscoll, *Economics as a coordination problem. The contributions of Friedrich A. Hayek*, Kansas City, Sheed Andrews and McMeel, coll. « Studies in economic theory », 1974.

2 Friedrich A. Hayek, *The fatal conceit. The Errors of socialism*, vol. I de ses *Collected Works*, Londres-New York, Routledge, 1988, chap. 1 - « Between instinct and reason », p. 12.

3 *Ibid.*, p. 20.

4 Ronald Coase, « The nature of the firm », *Economica*, 1937, n° 4, p. 386-405.

Oliver Williamson, *The Economic institutions of capitalism. Firms, markets, relational contracting*, Londres, Macmillan, 1985.

5 Chez Hayek, cet argument est souvent répété, par exemple dans *Fatal conceit, op. cit.*, chap. 2 - « The Origins of liberty, property and justice », p. 29 *sq.* et chap. 3 - « The evolution of the market. Trade and civilization », p. 38 *sq.* Williamson est plus discret sur ce point, mais affirme néanmoins que « d'une manière générale, en arrière-plan, l'argument repose sur l'efficacité de la concurrence pour trier entre les modes [d'organisation] plus ou moins efficaces et allouer les ressources aux premiers » (*The Economic institutions...*, *op. cit.*, chap. 1 - « Transaction cost economics », §1.3 « The larger context », p. 23).

d'interventions étatiques ; si ce type de phénomènes historiques est accepté comme menant nécessairement au meilleur ordre social, alors on ne peut artificiellement lui amputer les luttes qui ont mené à l'instauration de services publics financés par des niveaux élevés de prélèvements obligatoires, voire même les révolutions et guerres qui ont mené à des systèmes de planification centralisée en Europe de l'Est et en Asie à l'époque où Hayek écrivait.

Comme j'ai tenté de le montrer dans une étude antérieure, c'est le concept même d'abstraction qui est mal défini chez Hayek¹. Il montre qu'un ordre social capable de coordonner une multitude d'individus et d'institutions anonymes, épars, divers, doit être « abstrait » au sens de ne fournir qu'un cadre qui soit ensuite rempli par les uns et les autres en fonction de leurs caractéristiques propres, et il montre que l'ordre marchand est un tel cadre. Mais il ne montre pas qu'il n'existe pas d'alternative. En concevant tout ordre social moderne comme ordre abstrait, le noyau rationnel de la pensée de Hayek n'est finalement autre que de nous inciter à penser l'ordre social comme mode de coordination. Les individus et les groupes ne sont pas une matière inerte, manipulables. La réalité historique montre pourtant l'existence de nombreuses formes diverses de coordination, impliquant des degrés variables de domination ou d'exploitation. En particulier, l'histoire des XX^e et XXI^e siècle a vu l'émergence, conflictuelle et variable, mais indéniable, de modes de coordination non marchands ou semi-marchands à très grande échelle.

En somme, on peut reconnaître sans détour le rôle joué par des penseurs néolibéraux dans l'histoire de la pensée de la coordination sociale, tout en s'opposant à leur position qui identifie l'ordre marchand et capitaliste comme seul mode de coordination moderne possible, évacuant par là même la question de l'exploitation ou de la domination.

Plus généralement, je pense que trois positions politiques distinctes (avec un continuum de possibilités entre elles) peuvent être définies dans un cadre conceptuel fondé sur la coordination. La position capitaliste conservatrice, celle de Hayek et Williamson, tient la coordination capitaliste pour indépassable – tout changement institutionnel dirigé contre la domination conduirait à une perte de coordination, finalement préjudiciable à tous.

La seconde position, capitaliste progressiste, me semble être le cadre plus ou moins conscient de l'économie des inégalités ; c'est aussi celle de John Roemer et de son contrefactuel socialiste défini par un équilibre concurrentiel avec une égale distribution des

1 J'ai développé cette critique du système de Hayek dans un mémoire de philosophie en master 2 : *L'Ordre marchand comme ordre abstrait. Examen critique du projet philosophique de Hayek*, sous la direction de Jean-François Kervégan à l'université Paris I, soutenu en 2018. J'y reprends des arguments développés par Chandran Kukathas, *Hayek and modern liberalism*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

capitaux. Elle pense possible de dissocier, parmi les institutions capitalistes, celles qui remplissent une fonction de coordination (typiquement, l'allocation microéconomique des ressources par le marché) de celles qui n'ont qu'un rôle de domination ou d'exploitation (typiquement, la distribution inégale de la propriété). Il serait alors possible d'abolir ou de réduire la domination capitaliste sans porter atteinte au mode de coordination capitaliste, par exemple par la redistribution par l'impôt.

Une position socialiste est également possible. En un certain sens, elle se rapproche de l'analyse conservatrice qui voit la domination et la coordination comme les deux faces indissociables d'une même pièce – le mode de coordination capitaliste. Elle s'en distingue pourtant en ce qu'elle croit en la possibilité de remodeler ces mêmes relations de coordination, pour en introduire de nouvelles qui seraient aussi ou plus efficaces tout en ayant d'autres propriétés en termes d'exploitation.

Comme la position capitaliste progressiste, la position socialiste pense donc possible d'abolir ou de limiter l'exploitation ; elle croit au progrès social. Mais contrairement à elle, elle pense que ce progrès n'est pas une simple question réduction des inégalités ; ce sont les structures mêmes de l'économie qu'il faut changer. Il faut donc s'écarter de l'ordre économique existant, et donc théoriser et expérimenter des formes de coordination alternatives.

Dès lors qu'on reconnaît la pluralité des modes de coordination, le concept cesse donc d'être intrinsèquement conservateur, et il peut être couplé à celui de domination ou d'exploitation. C'est vrai en particulier dans le cas du marché et de la hiérarchie dans la firme, chacune des deux impliquant des modes spécifiques de domination.

4.iv. *La coordination socialiste contrefactuelle*

Prenons un moment pour montrer comment les résultats de ce chapitre peuvent s'articuler avec ceux du chapitre précédent. Le premier chapitre a obtenu un résultat double concernant la mesure de l'exploitation : si l'on part d'une définition distributive de l'exploitation comme surtravail telle qu'elle est donnée dans le *Capital*, on parvient, non par une nécessité logique mais attiré par sa fécondité, à la proposition de Roemer, consistant à mesurer l'exploitation par comparaison à un contrefactuel socialiste.

Dans ce chapitre, les polémiques menées au nom de la forme valeur contre ces conceptions distributives de l'exploitation nous ont mené à déplacer la question vers celle des

rapports de production comme support des rapports d'exploitation. Nous avons vu les limites d'une telle théorie, incapable de rendre compte de la pluralité qualitative des rapports d'exploitation non salariaux sous le capitalisme, ainsi que de leur emboîtement à plusieurs échelles. Pour y remédier, j'ai proposé de désigner les rapports de coordination comme la structure ultime des rapports économiques et comme support des rapports d'exploitation ou de domination.

Au cours de ce chapitre, je n'ai pas procédé en partant d'une conception arrêtée de l'exploitation, car il s'agissait justement de s'ouvrir à des débats portant en amont de l'exploitation sur les catégories qui la définissent, comme le travail, la monnaie et le salariat. Maintenant que nous avons traversé ces débats, le moment est venu de tenter de nouer ensemble les différents fils et de combiner les leçons du premier et du second chapitre.

Le contrefactuel de Roemer est un contrefactuel au niveau de la distribution : la norme socialiste est définie par l'hypothèse d'une égale répartition de la propriété des moyens de production. Je propose de le remplacer par un contrefactuel au niveau de la coordination, c'est-à-dire de définir l'exploitation par la comparaison entre le mode de coordination actuel et un hypothétique mode de coordination socialiste. L'étalon de comparaison n'est alors plus seulement une règle de distribution de la propriété mais un ensemble d'institutions remplissant un rôle de coordination, donc des institutions de division du travail dans l'unité de production, dans la société et dans le monde, d'allocation des travailleurs à ces postes de travail et d'allocation du produit aux travailleurs et aux usages productifs.

Ce déplacement, on le voit, ouvre la voie à une plus grande finesse institutionnelle dans la conception du socialisme et donc de l'exploitation. Mais il implique une autre conséquence importante. Nous avons vu plus haut qu'un avantage décisif du concept de coordination sur d'autres, et sur celui de mode de production en particulier, est de se décliner à plusieurs échelles. Cela signifie que l'analyse du mode de coordination capitaliste peut et doit se mener à ces multiples échelles, des rapports de coordination dans l'entreprise jusqu'aux rapports de coordination monétaire et commerciale à l'échelle internationale.

Mais si cette pluralité des échelles vaut pour l'analyse de la réalité capitaliste, elle vaut également pour la détermination d'un contrefactuel socialiste. Il est en effet possible de penser de manière distincte des rapports de coordination socialistes à l'échelle d'une unité de production, consistant par exemple dans un mode démocratique de gestion et de division des tâches ; à l'échelle d'une branche ou d'une région, par exemple par l'abolition des aspects

néfastes pour les travailleurs de la concurrence entre unités de production ; à l'échelle nationale, notamment par l'élaboration d'un mode d'allocation des ressources productives entre branches alternatif à celui des marchés financiers – on se rapproche ici des débats sur la planification ; à l'échelle internationale enfin, pour émanciper les pays du Sud de la subordination financière, monétaire et commerciale dans laquelle ils sont aujourd'hui maintenus.

Or le déploiement de ces multiples contrefactuels selon les échelles a un corrélat conceptuel important : il permet de rendre le concept d'exploitation relationnel. J'avais en effet montré plus haut que les théories néo-ricardiennes de l'exploitation ne sont pas relationnelles : elles définissent le statut d'exploiteur et d'exploité, mais n'identifient pas la relation d'exploiteur à exploité et ne permettent donc pas de répondre à la question « qui exploite qui ». L'approche qui subordonne l'analyse de l'exploitation à celle des rapports de production a pour avantage – et cela peut contribuer à expliquer son succès – de répondre sans ambiguïté à cette question : c'est l'employeur qui exploite son salarié.

L'approche contrefactuelle, héritière en cela de l'approche distributive néo-ricardienne, ne semblait pas susceptible non plus d'un développement relationnel. Chaque individu était classé comme exploité ou exploiteur selon qu'il bénéficiait ou non d'un hypothétique passage au socialisme, mais cela ne permettait pas de désigner, pour chacun, l'autre pôle de cette relation d'exploitation. Il me semble que l'application de la définition contrefactuelle à plusieurs échelles, à laquelle invite l'approche par la coordination, permet de dépasser cette limite, en retraçant les relations d'exploitation en fonction de l'échelle de l'exploitation, découlant elle-même de l'échelle du contrefactuel.

Considérons par exemple la situation d'un ouvrier dans un atelier textile en Tunisie, en Inde ou au Bangladesh. On peut appliquer un contrefactuel socialiste à son unité de production immédiate : si elle était gérée selon un mode de coordination démocratique ou égalitaire, il y gagnerait quelque peu, et son patron direct y perdrait, ce qui montre que, dans cette mesure, ce patron est bien son exploiteur. Lui et nul autre à l'extérieur de l'atelier, puisque le contrefactuel a justement été appliqué dans les seules limites de l'atelier.

On peut ensuite appliquer le contrefactuel à une échelle plus large, incluant le groupe donneur d'ordres, c'est-à-dire probablement la marque vestimentaire. C'est là que se concentrent la plupart des profits et on peut donc supposer que les travailleurs auraient encore plus à gagner à la mise en place du socialisme à cette échelle. Les dirigeants et actionnaires du

groupe, pour leur part, y perdraient. Cela dessine donc un nouveau rapport d'exploitation, indirect cette fois, mais dont l'ampleur peut être appréciée par la procédure contrefactuelle. Enfin, pour poursuivre le même exemple, on pourrait étendre le contrefactuel à la sphère financière, incluant ainsi les banques qui financent le groupe dans la région sociale à laquelle le contrefactuel est appliqué.

Cette procédure ne se superpose pas à l'identification des statuts d'exploiteur et d'exploité. En effet, un agent socialement exploité peut être localement un exploitateur, et inversement. Par exemple, le petit patron du Sud global est exploitateur de ses salariés mais probablement exploité par le groupe du Nord. La région d'application du contrefactuel détermine le résultat de l'analyse. Cela peut paraître paradoxal mais cela me paraît fécond. En effet, beaucoup d'agents sociaux se trouvent dans ce genre de situations ambivalentes qui se traduit par une expérience spécifique et par une position de bascule dans les luttes sociales, pouvant se ranger d'un côté ou de l'autre selon les circonstances.

En comparant la réalité capitaliste au contrefactuel socialiste d'emblée à l'échelle la plus vaste possible, Roemer pouvait assigner des statuts d'exploiteur et d'exploité, mais il ne pouvait pas les relier de manière relationnelle. En procédant étape par étape, remontant du plus local à la totalité sociale, on peut au contraire reconstituer des rapports d'exploitation directs et indirects et même comparer leur importance.

En somme, à l'issue de ces deux premiers chapitres, se dégage, plutôt qu'une définition au sens strict de l'exploitation, une procédure pouvant servir de cadre à différentes définitions de l'exploitation. Comme chez Roemer, cette procédure repose sur la comparaison entre la situation actuelle et un contrefactuel socialiste – c'est l'acquis du premier chapitre, qui a montré que les définitions distributives de l'exploitation présupposaient toujours implicitement, à travers la question de la réduction du travail complexe au travail simple, un tel contrefactuel. Le second chapitre m'a amené à amender cette procédure de deux manières. Tout d'abord, il ne me semble pas légitime de restreindre l'analyse contrefactuelle aux rapports de distribution égalitaires envisagés par Roemer ; elle doit être étendue à l'analyse de rapports de coordination socialistes. Enfin, cette analyse en termes de rapports de coordination invite à décliner l'analyse à différentes échelles, et cela permet de compléter l'analyse des statuts d'exploiteur et d'exploité par une analyse des rapports directs et indirects d'exploitation.

Chapitre 3

Exploitation et domination

Les deux précédents chapitres ont déployé la tension entre approche quantitative et approche qualitative de l'exploitation. La première s'exprimait en terme de surtravail. Dans le chapitre 2, la dimension qualitative de l'exploitation a été approchée à partir des structures sociales qui en sont les supports, et plus particulièrement du rapport salarial de production. Or les rapports de production ne sont pas le seul concept qualitatif et relationnel que la tradition marxiste associe à celui d'exploitation. Un autre concept, celui de domination, joue en effet un rôle décisif dans le marxisme, notamment contemporain, et plus généralement, pour reprendre les catégories de mon introduction, dans les discours de critique politique du capitalisme.

De fait, dans le chapitre 2, lorsque j'ai présenté différents cas historiques ou contemporains d'exploitation, beaucoup impliquaient des formes de contrôle sur le travail ou la vie d'autrui ; les plus spectaculaires impliquaient jusqu'à la mort des exploités, dans le cas de la noyade des ouvrières marocaines et dans celui du suicide des salariés de France Télécom. Ce qui est en jeu dans ces rapports n'est donc pas seulement le partage du travail, de l'argent et de la consommation étudié dans le chapitre 1, mais pas non plus les seules caractéristiques structurales comme la marchandisation de la force de travail et sa location sur le marché. Il y va plutôt de la prise qu'a autrui sur la vie et même sur la survie du travailleur, c'est-à-dire de rapports de pouvoir ou de domination. En d'autres termes, la question de l'articulation entre exploitation et rapports de production, étudiée dans le chapitre 2, n'épuise pas la question de la dimension qualitative de l'exploitation, et doit être complétée par une enquête sur exploitation et domination. Tel est l'objet de ce chapitre.

Plan du chapitre. — En guise de préliminaire, je commence par rappeler la rivalité conceptuelle et politique qui a opposé les deux concepts dans l'histoire du mouvement ouvrier ; mais je montre que l'interprétation de cette rivalité ne peut faire l'économie d'une théorie explicite du pouvoir économique dans le capitalisme. La suite du propos est donc plus analytique. Je montre que Marx pense le pouvoir comme contrainte sur les dominés à plusieurs niveaux, en donnant une place fondamentale à la dépendance des prolétaires au salaire, qui les contraint à vendre leur force de travail. Or cette conception du pouvoir économique se heurte à une puissante objection de la part de la théorie économique néoclassique, qui tend plutôt à concevoir le pouvoir comme arbitraire du dominant : sur un marché parfaitement concurrentiel, la discipline de la concurrence n'annule-t-elle pas tout pouvoir, indépendamment de la distribution de la propriété ?

Je montre que cette idée a été partagée par nombre d'économistes, y compris des économistes d'inspiration marxiste, réduisant ainsi le pouvoir économique aux déviations par rapport à l'équilibre concurrentiel. On la retrouve aussi chez d'autres théoriciens ou philosophes : Max Weber, la théorie néo-républicaine, Thomas Wartenberg. Je tente alors d'échapper à ce présupposé néoclassique en proposant une définition originale du pouvoir qui permet de réhabiliter l'idée marxiste d'un pouvoir fondé sur la propriété, qui ne serait pas éliminé par la concurrence parfaite.

1. Domination contre exploitation

La rivalité entre l'exploitation et la domination en tant que concepts critiques de la société capitaliste a une histoire, qu'il peut être utile de parcourir en guise de présentation des enjeux, avant que je propose ma propre interprétation du débat. Cette histoire est éminemment politique : depuis l'émergence des mouvements et des théories socialistes, ils se sont donnés pour tâche d'abolir l'exploitation et la domination. Selon l'importance relative qu'ils accordaient à chacun des deux concepts, les différents courants socialistes se sont distingués voire opposés, mais ils ont aussi adopté des horizons politiques différents, en particulier lors des moments révolutionnaires. C'est cette histoire que je propose de parcourir ici, à travers trois moments de cristallisation du débat : la révolution de 1848 en France, celle de 1917-1918 en Russie et en Allemagne, et les révoltes de 1968 en Occident, qui ouvrent, chacun

avec ses propres modalités, des débats entre traditions socialistes qui opposent l'exploitation et la domination.

1.i. *Anarchisme et communisme*

Si la révolution de 1848 en France est un point de référence pour toutes les traditions socialistes européennes, elles n'en retiennent néanmoins pas toutes la même chose. Dans sa synthèse sur l'anarchisme, Daniel Guérin note ainsi :

Alors que le *Manifeste Communiste* de Marx et d'Engels, rédigé au début de 1848, à la veille de la Révolution de Février, n'entrevoit d'autre solution – au moins pour une longue période transitoire – que la centralisation entre les mains de l'État de l'ensemble des instruments de production [...], Proudhon est le premier à proposer une conception anti-étatique de la gestion économique. La Révolution de Février a vu naître à Paris, à Lyon, une floraison spontanée d'associations ouvrières de production. Cette autogestion naissante est pour le Proudhon de 1848, beaucoup plus que la révolution politique, le 'fait révolutionnaire'. [...] Et Proudhon presse les travailleurs de s'organiser pareillement sur tout les points de la République, d'attirer à eux, d'abord la petite propriété, le petit commerce et la petite industrie, puis la grande propriété et les grandes entreprises, puis les exploitations les plus vastes (mines, canaux, chemins de fer, etc.) et, ainsi, de 'devenir maîtres de tout'¹.

Cette différence politique était bien liée à une différence théorique : Proudhon, l'inventeur du terme d'anarchisme dans sa signification moderne, se donnait en effet pour adversaire toute forme « gouvernement », notion qu'on pourrait voir comme l'ancêtre de celle de domination. Lorsqu'il cherche à rendre compte en quelques pages des principes de sa politique dans ses mémoires, il commence ainsi par l'affirmation suivante : « tous les hommes sont égaux et libres : la société, par nature et destination, est donc autonome, comme qui dirait ingouvernable. [...] Quiconque met la main sur moi pour me gouverner est un usurpateur et un tyran ; je le déclare mon ennemi². »

Dans cette perspective, la critique de l'exploitation doit être systématiquement complétée par celle des rapports de gouvernement, c'est-à-dire de pouvoir et d'autorité : « L'exploitation de l'homme par l'homme, a dit quelqu'un, c'est le vol. Eh bien ! le gouvernement de l'homme par l'homme, c'est la servitude³ ». Cette sensibilité spécifique

1 Daniel Guérin, *L'Anarchisme. De la doctrine à la pratique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1981 [1965], partie II, § « L'autogestion », p. 63.

2 Pierre-Joseph Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire. Pour servir à l'histoire de la révolution de février*, Paris, Garnier frères, 3^e éd., 1851 [1^{ère} éd. 1849] , chap. III - « Nature et destination du gouvernement », p. 31.

3 *Ibid.*, p. 38.

détermine le projet politique, orienté vers l'abolition de l'autorité à toute échelle, et notamment dans l'unité de production.

Le refus de toute autorité se retrouve chez l'autre père fondateur de l'anarchisme, Mikhaïl Bakounine :

La liberté, c'est le droit absolu de tout homme ou femme majeurs, de ne point chercher d'autre sanction à leurs actes que leur propre conscience et leur propre raison, de ne les déterminer que par leur volonté propre et de n'en être par conséquent responsables que vis-à-vis d'eux-mêmes d'abord, ensuite vis-à-vis de la société dont ils font partie, mais en tant seulement qu'ils consentent librement à en faire partie. [...] Exclusion absolue de tout principe d'autorité et de raison d'État¹.

La réorganisation socialiste de la société doit alors « prendre pour point de départ et pour base la liberté absolue des individus, des associations productives et des communes² ». Comme Proudhon, Bakounine accorde en effet une importance déterminante aux « associations coopératives ouvrières » : « Il est possible et même fort probable que, dépassant un jour les limites des communes, des provinces et même des États actuels, elles donnent une nouvelle constitution à la société humaine tout entière³. »

Cette différence d'insistance ou de priorité ne signifie pas que Marx et Engels soient insensibles à la question de la domination. Le différend est pourtant bien réel, comme en témoigne notamment un texte d'Engels dirigé contre les anarchistes et qui défend l'utilité sociale des rapports d'autorité, en prenant pour exemple l'organisation du travail dans l'usine.

Il est donc indispensable, dès le principe, que les ouvriers s'entendent sur les heures de travail et, celles-ci étant fixées, s'y conforment tous sans exception. Ensuite, à tout moment et partout, se posent des questions de détail sur les procédés de fabrication, la répartition du matériel, etc., qu'il faut résoudre sur l'heure sous peine de voir s'arrêter aussitôt toute la production. Qu'elles soient réglées par un délégué qui est à la tête de chaque secteur d'activité ou par une décision de la majorité, si c'est possible, il n'en demeure pas moins que la volonté de chacun devra s'y soumettre. Autrement dit, les questions seront résolues par voie autoritaire.

Le machinisme automatisé d'une grande fabrique est beaucoup plus tyrannique que ne l'ont été les petits capitalistes qui emploient les ouvriers. Du moins en ce qui concerne les heures de travail, on peut écrire sur la porte de ces fabriques : *Lasciate ogni autonomia, voi ch'entrate!* ['Renoncez à toute autonomie, vous qui entrez!'] Si l'homme, avec la science et son génie inventif, s'est soumis les forces de la nature, celles-ci se sont vengées en le

1 Michel Bakounine, *Catéchisme révolutionnaire*, Paris, L'Herne, coll. « Carnets anticapitalistes », 2009 [1865], p. 9-10.

2 *Ibid.*, p. 14.

3 *Ibid.*, p. 21.

soumettant à son tour, lui qui les exploite, à un véritable despotisme, absolument indépendant de tout état social. Vouloir abolir l'autorité dans la grande industrie, c'est vouloir supprimer l'industrie elle-même. C'est détruire la filature à vapeur pour en revenir à la quenouille¹.

Il est notable qu'Engels prenne l'exemple de l'autorité dans l'unité de production, imaginant le fonctionnement d'une unité de production autogérée pour mettre en relief la part irréductible d'autorité nécessaire. Il envisage bien une atténuation de la domination par rapport à la fabrique capitaliste, puisque les décisions seraient prises par des délégués élus ou directement à la majorité. Mais il insiste néanmoins, contre les individus « ingouvernables » de Proudhon et la « liberté absolue » de Bakounine, sur la verticalité de ces rapports de pouvoir socialistes. Il confirme ainsi que la tension entre anarchisme et marxisme n'est pas réductible à une controverse sur le rôle de l'État, mais concerne bien aussi la production elle-même. Les formes ultérieures que ce débat était amené à prendre le confirment.

1.ii. *Conseillisme contre léninisme*

La révolution bolchévique d'octobre 1917 donne une actualité nouvelle à cette tension séculaire entre les différents courants du socialisme. « Tout le pouvoir aux soviets », c'est-à-dire aux conseils de travailleurs et de soldats, y compris sur leur lieu de travail, tel est le mot d'ordre des bolchéviques lors de la prise de pouvoir. Mais très vite, dans un contexte de guerre extérieure et intérieure et de désorganisation économique, leur pratique de gouvernement s'en écarte.

Léon Trotski, en particulier, revendique l'« obligation du travail » et la « militarisation du travail », c'est-à-dire le contrôle direct de la main d'œuvre par l'appareil d'État, sans place pour l'expression des travailleurs eux-mêmes ou pour des syndicats indépendants. Il affirme que « la militarisation du travail apparaît comme une méthode inévitable d'organisation et de discipline de la force de travail dans l'époque de transition du capitalisme au socialisme² ».

Certes, le discours soviétique officiel maintient l'horizon d'une société émancipée de toute domination et les corpus officiels incluent toujours *L'État et la révolution* de Lénine qui insistait sur l'affinité de sa propre position avec l'anarchisme et annonçait le dépérissement de l'État. Mais cette orientation demeure virtuelle, et on assiste bien plutôt à la mise en place et la consolidation d'une société bureaucratique hiérarchique, y compris et notamment dans les

1 « De l'autorité », p. 49-50.

2 Léon Trotski, *Terrorisme et communisme*, trad. J.-L. Dumont, Paris, Prométhée, coll. « Sur le fil du temps », 1980 [1920], chap. 8 - « Organisation du travail », § « La militarisation du travail », p. 152.

unités de production où le taylorisme est introduit et imposé. Lénine assume ce point. La construction du socialisme requiert la participation politique active des ouvriers, donc la réduction de leur temps de travail, et pour cela, la hausse de la productivité du travail en recourant aux techniques les plus efficaces issues du capitalisme. Il se résout donc à la domination des travailleurs dans l'usine pour permettre leur émancipation politique¹.

Ces développements historiques sont l'occasion d'une résurgence, sur le plan politique et intellectuel, de l'opposition entre communisme (désormais socialisme d'État) et autonomie des travailleurs. Dans la Russie bolchévique, c'est d'abord l'Opposition ouvrière d'Alexandra Kollontaï qui incarne cette revendication de pouvoir ouvrier. Elle rencontre un refus frontal de Lénine et Trotski. Pour le premier, « la démocratie de la production engendre une série d'idées radicalement fausses » et pour le second, « l'Opposition ouvrière a érigé en fétiches les principes démocratiques² ».

Si l'Opposition ouvrière est défaite en Russie, elle inspire en Europe de l'Ouest une tradition conseilliste et autogestionnaire. Celle-ci a un autre point de référence, la révolution spartakiste allemande de 1918 et la critique démocratique de la révolution russe que Rosa Luxemburg propose à cette occasion³. Il s'agit toujours de critiquer la forme autoritaire qu'a pris l'État soviétique, mais aussi d'insister en contrepoint sur la perspective qu'offre l'autogestion ouvrière au sein de l'unité de production. En Allemagne, Karl Korsch propose un plan institutionnel pour la mise en place d'un socialisme de conseils⁴ alors qu'aux Pays-bas, Anton Pannekoek tente une synthèse de la tradition conseilliste. Il la fonde bien sur une hiérarchie entre exploitation et domination : « Plus importante que l'arrêt du prélèvement d'une part du produit social sera la fin de la domination du Capital sur la production⁵ » et c'est de ce principe qu'il tire sa vision du socialisme, celle d'une pyramide de conseils rigoureusement subordonnée, par un système de mandats révocables, aux conseils d'ateliers composés des ouvriers eux-mêmes⁶.

1 C'est l'interprétation donnée par Robert Linhart, *Lénine, les paysans, Taylor. Essai d'analyse matérialiste historique de la naissance du système productif soviétique*, Paris, Seuil, coll. « Combats », 1976, p. 105 sq. Il se fonde en particulier sur un manuscrit préparatoire de Vladimir I. Lénine aux *Tâches immédiates du pouvoir des soviets* [1918], dans ses *Œuvres complètes*, tome 42, Paris, Éditions sociales, 1969, p. 52-69.

2 Cités par Kostas Papaioannou, « Classe et parti - II », dans *Le Contrat social. Revue historique et critique des faits et des idées*, vol. 7, n° 5, sept.-oct. 1963, § « L'opposition ouvrière », p. 282.

3 Rosa Luxemburg, *La Révolution russe*, trad. G. Badia, Paris, Le Temps des cerises, 2017 [1919].

4 Karl Korsch, *Arbeitsrecht für Betriebsräte*, Berlin, Vereinigung Internationaler Verlagsanstalten, 1922.

5 Anton Pannekoek, *Les Conseils ouvriers*, trad. I.C.O., Paris, Spartacus, 2010 [1942-7], liv. I, chap. 1 - « Le travail », p. 50.

6 *Ibid.*, chap. 3 - « L'organisation sur le lieu de travail » et chap. 4 - « L'organisation sociale », p. 59 sq.

En France, cette tradition est minoritaire, mais bien vivante. De manière individuelle, Simone Weil s'en rapproche lorsqu'après son expérience comme ouvrière dans l'automobile, elle reproche aux théoriciens socialistes et aux militants syndicaux leur biais envers les questions distributives :

La société bourgeoise est atteinte d'une monomanie : la monomanie de la comptabilité. Pour elle, rien n'a de valeur que ce qui peut se compter en francs et en centimes. [...] Nous subissons tous un peu la contagion de cette idée fixe, nous nous laissons également hypnotiser par les chiffres. C'est pourquoi, dans les reproches que nous adressons au régime économique, l'idée de l'exploitation, de l'argent extorqué pour grossir les profits, est presque la seule que l'on exprime nettement. [...] On arrive même à considérer la transformation du régime comme définie par la suppression de la propriété capitaliste et du profit capitaliste comme si cela était équivalent à l'instauration du socialisme. L'ouvrier ne souffre pas seulement de l'insuffisance de la paie. Il souffre parce qu'il est relégué par la société actuelle à un rang inférieur, parce qu'il est réduit à une espèce de servitude¹.

Pour Weil, « il y a donc deux questions à distinguer : l'exploitation de la classe ouvrière qui se définit par le profit capitaliste, et l'oppression de la classe ouvrière sur le lieu du travail² ». Ceux qui ne retiennent que la première commettraient une erreur aux graves conséquences politiques, car ils n'aspireraient en conséquence qu'à un changement du régime de propriété, et non à la remise en cause de la subordination des corps et des esprits ouvriers dans la production. « Si demain on chasse les patrons, si on collectivise les usines, cela ne changera en rien le problème fondamental³ » écrit-elle sans mentionner l'Union soviétique, mais en s'y référant implicitement sans doute.

Cette même intuition est poursuivie et systématisée, après la Seconde guerre mondiale, par le groupe Socialisme ou Barbarie, fondé par Cornelius Castoriadis et Claude Lefort lorsqu'ils quittent le trotskisme, qu'ils jugent trop conciliant avec la bureaucratie soviétique. Castoriadis correspond avec Pannekoek et en 1957, dans un texte sur le « Contenu du socialisme⁴ », il propose une synthèse théorique dense des principes qui le guident, faisant des rapports de pouvoir le fondement de la dynamique capitaliste.

On pense et on dit d'habitude que la technologie capitaliste vise à développer la production pour le profit, ou la production pour la production [...]. Mais le

1 Simone Weil, « La rationalisation » [1937], conférence reproduite dans *La Condition ouvrière*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2002 [1951], p. 305-6.

2 *Ibid.*, p. 306.

3 *Ibid.*, p. 307.

4 Chaulieu [Cornelius Castoriadis], « Sur le contenu du socialisme », *Socialisme ou barbarie*, n° 22, juill.-sept. 1957.

problème profond est ailleurs. [...] Le sens réel de la technologie capitaliste n'est même pas de développer la production pour la production ; c'est en premier lieu de se subordonner et de dominer les producteurs¹.

Une technologie donnée est introduite si elle est rentable, mais :

Il n'y a pas de 'rentabilité' économique neutre, la lutte de classe dans l'usine est le facteur principal qui détermine la rentabilité. Une invention donnée sera préférée par la direction de l'usine à une autre, toutes conditions égales d'ailleurs, si elle augmente l'indépendance du cours de la production par rapport aux producteurs. L'asservissement croissant de l'homme découle essentiellement de ce processus².

Castoriadis pose donc un primat analytique des rapports de domination pour comprendre le capitalisme, ce qui l'oppose aux économistes, même hétérodoxes comme Joan Robinson, qui ignorent « le contenu *social* du machinisme, sa fonction d'asservissement des exploités³ ». En regard de ce primat analytique, Castoriadis pose un primat normatif de l'émancipation. Dans la lignée de la tradition anarchiste et conseilliste, cette émancipation doit être intégrale et s'appliquer jusqu'au travail et à la production. Cela conduit Castoriadis à s'opposer à Marx. Il se réfère au passage suivant du *Capital* :

Le royaume de la liberté commence seulement là où l'on cesse de travailler par nécessité et opportunité imposée de l'extérieur ; il se situe donc, par nature, au-delà de la sphère de production matérielle proprement dite. [...] Cette activité [de production] constituera toujours le royaume de la nécessité. C'est au-delà que commence le développement des forces humaines comme fin en soi, le véritable royaume de la liberté qui ne peut s'épanouir qu'en se fondant sur l'autre royaume, sur l'autre base, celle de la nécessité. La condition essentielle de cet épanouissement est la réduction de la journée de travail⁴.

Selon Castoriadis, ce passage témoigne de la conception biaisée de l'émancipation de Marx, qui laisse de côté la sphère de la production. Il lui oppose une émancipation dans la production elle-même :

Le problème n'est pas de laisser un 'temps libre' – qui risquerait de n'être qu'un temps vide – aux individus, pour qu'ils puissent le remplir à leur guise de 'poésie' ou de sculpture sur bois. Le problème est de faire de tout le temps un temps de liberté, et de permettre à la liberté concrète de s'incarner dans l'activité créatrice. Le problème est de mettre la poésie dans le travail. [...] L'instauration de l'autonomie, c'est aussi – c'est en premier lieu l'instauration de l'autonomie dans le travail⁵.

1 *Ibid.*, p. 16-7.

2 *Ibid.*, p. 21.

3 *Ibid.*, p. 18, note 3.

4 *Capital*, liv. III, tome 3, section 7, chap. 48 - « La formule trinitaire », §III, p. 198-9.

5 Chaulieu, « Sur le contenu du socialisme », art. cit., p. 20-21.

Pour Castoriadis, cette tendance à naturaliser la domination au travail, pour la compenser par d'autres libertés plus ou moins illusoires, relève encore de l'accident chez Marx, qui développerait par ailleurs une conception plus complète de l'émancipation. Mais le penseur grec repère la postérité de cette insuffisance chez Lénine et dans son héritage :

Il est frappant de voir Lénine, dans *L'Impérialisme*, partir de la constatation fondamentale et juste que le processus de la concentration du capital est parvenu au stade de la domination des monopoles et négliger la transformation des rapports de production dans l'usine que signifie cette concentration, passer à côté du phénomène fondamental de la constitution d'un appareil énorme de direction de la production, qui désormais incarne l'exploitation, et voir la conséquence primordiale de la concentration dans la transformation des capitalistes en rentiers 'tondeurs de coupons'. Le mouvement ouvrier paye encore les conséquences de cette manière de voir et, d'un certain point de vue, pour autant que les idées jouent un rôle dans l'histoire – Khrouchtchev [*sic*] est au pouvoir en Russie en fonction de l'idée que l'exploitation ne peut être que la 'tonte de coupons'¹.

En effet, dans son livre sur l'impérialisme, Lénine reprend une expression d'Engels qui désigne les actionnaires des monopoles comme « tondeurs de coupons² » : des exploiters qui n'interviennent pas dans la production, se contentant de prélever la rente à laquelle leur donnent droit leurs titres financiers. Lénine l'applique à la forme du capitalisme qu'il pense dominante à son époque, structurée par les monopoles : « l'impérialisme est une immense accumulation de capital-argent dans un petit nombre de pays [...], d'où le développement extraordinaire de la classe ou, plus exactement, de la couche des rentiers, c'est-à-dire des gens qui vivent de la 'tonte des coupons', des gens tout à fait isolés de la participation à une entreprise quelconque, des gens dont l'oisiveté est la profession³ ».

Ainsi, selon Castoriadis, Lénine aurait une théorie erronée du capitalisme, où la classe capitaliste se préoccuperait uniquement de profits et non de la domination implacable des travailleurs dans la production, par les machines et par les contremaîtres. Il peut alors remarquer que la réalité sociale de l'Union soviétique correspond à cette théorie : la révolution bolchévique a bien aboli l'exploitation au sens de revenu rentier, en abolissant toute propriété lucrative ; elle n'en a pas pour autant aboli la domination sur le lieu de travail et dans la société, par une bureaucratie dont Khrouchtchev est, à l'époque, le dirigeant.

1 *Ibid.*, p. 18-19.

2 « Une production dirigée par des trusts, une exploitation cynique de l'ensemble par une petite bande d'encaisseurs de coupons » (*Anti-Dühring*, partie III - « Socialisme », chap. 2 - « Notions théoriques », p. 314.)

3 Vladimir I. Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Éditions sociales, coll. « Les Éléments du communisme », 1945 [1917], §VIII - « Le parasitisme et la putréfaction du capitalisme », p. 89.

La théorie de Castoriadis radicalise donc l'opposition entre exploitation et domination en affirmant que non seulement la domination doit être l'objet premier de la critique pour des raisons normatives, mais que même pour l'intelligibilité de la structure sociale capitaliste, la domination prime.

1.iii. Les années 1968

Ces thèmes prennent une actualité politique incandescente dans nombre de pays industrialisés en 1968 et dans la décennie qui suit. On assiste en effet, sous de nombreuses formes, à une grande révolte contre la hiérarchie et l'autorité, dans la société en général mais dans le travail et dans l'usine en particulier, révolte qui est loin de se réduire aux mots d'ordre contre l'exploitation. En France, Xavier Vigna a montré que les grandes grèves de 1968 et l'effervescence sociale des dix années suivantes avaient été marquées par l'émergence et l'autonomisation partielle d'une politique ouvrière. Celle-ci passe par la mise au premier plan de revendications qualitatives irréductibles à une simple réduction du temps de travail ou hausse des salaires.

Parmi les nombreux points qu'il dégage, j'en retiens quelques uns des plus marquants. Certaines luttes, comme celle de l'usine chimique Pennaroya en décembre 1971, reprennent le mot d'ordre pour l'intégrité corporelle venu d'Italie : « Notre santé n'est pas à vendre¹ ». C'est toujours de la préservation et du développement du corps qu'il s'agit dans une autre critique, celle de la parcellisation des tâches. Vigna montre que ces mots d'ordre émergent notamment dans les expériences de grève productive ou de reprise des usines. Les ouvriers et ouvrières font alors l'expérience d'autres modes de travail : « Je me sentais responsable. J'avais l'impression d'accomplir un travail intelligent et utile. Quelque chose de réel. Pour la première fois, il n'y avait pas de garde-chiourme dans les parages, pas de chronométrage². »

Les critiques en termes de domination au travail peuvent également toucher au salaire, mais sur un mode qualitatif. Il en va ainsi des luttes contre le salaire au rendement. Particulièrement nombreuses dans le secteur textile en 1972 et 1973, elles sont donc dirigées

1 Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2007, partie II - « Éléments d'une politique ouvrière pendant les années 68 », chap. 3 - « Questions d'usine et travail ouvrier », p. 160-1.

Sur l'emploi de ce mot d'ordre dans le secteur italien de la chimie, voir Antonio Negri, *Travail vivant contre capital*, Paris, Éditions sociales, coll. « Propédeutiques », 2018, Entretien introductif - « Construire la lutte des classes », p. 38-40.

2 Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, p. 172.

non contre le montant des rémunérations, mais bien contre le mode de rémunération et donc le mode de gestion et d'incitation au travail¹. L'expression de « salaire libéré du rendement », utilisée par les ouvrières en grève de la bonneterie Coframaille en Alsace, est évocatrice². De même, les luttes des années 1968 ciblent souvent les grilles de salaire et l'assignation raciste et arbitraire des travailleurs dans ces grilles³.

Ces quatre axes de critique, pour l'intégrité corporelle, contre la parcellisation, contre le salaire au rendement et contre les classifications salariales, on le voit, ne sont pas directement des critiques contre la répartition mais bien contre la gestion, contre la politique de l'usine et ses effets de contrainte sur les ouvriers, notamment sur les corps ouvriers. Il s'agit de libérer les corps de la violence des machines ; de libérer le procès de travail de la contrainte au rendement et de l'éclatement taylorisé ; de libérer la carrière des structures racistes et de l'arbitraire des chefs⁴.

Comme Vigna le note, les formes traditionnelles de mobilisation, par la CGT notamment, sont souvent dépassées par ces aspirations à l'émancipation, mieux portées par la CFDT qui connaît son apogée dans ces années, voire par les petits groupes maoïstes qui restent minoritaires mais dont les mots d'ordre infusent l'époque et sont largement débattus⁵. Comme il le montre également, les expériences autogestionnaires deviennent naturellement la pointe avancée de cette forme de lutte sociale : il s'agit de reprendre le pouvoir sur le travail, dans les rapports à l'objet et dans les rapports sociaux collectifs qui structurent l'entreprise. Le cas de Lip, cette usine d'horlogerie reprise par les ouvriers pendant plusieurs années avec une inspiration autogestionnaire originale, en est emblématique.

L'historien montre également comment cette période d'euphorie ouvrière autour des mots d'ordre d'émancipation et d'autonomie se renverse brutalement à la fin des années 1970. On peut néanmoins interpréter comme un de ses derniers échos les luttes « pour la dignité »

1 *Ibid.*, p. 162 sq.

2 *Ibid.*, p. 164.

3 *Ibid.*, p. 175 sq.

4 Dans la queue de comète des années 1968, les revendications contre le racisme et pour la dignité sont aussi le moteur, avec la revendication de liberté syndicale, de la longue grève à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois en 1982, qui est l'objet du documentaire de Claude Blanchet et Édouard Bobrowski, *Haya*, 1982, consulté en ligne : [youtube.com/watch?v=IB08Did6Q6Q](https://www.youtube.com/watch?v=IB08Did6Q6Q).

5 Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, partie III - « Relais et résistances », chap. 5 - « Les syndicats : recomposition et crise », p. 225 sq., et notamment p. 253-6 sur Lip ; chap. 6 - « La mouvance révolutionnaire », p. 287 sq. sur le maoïsme. Lip est devenu instantanément un point de référence pour la critique sociale de l'époque, comme l'a montré Jérémy Ollivier, « Écrire d'après l'expérience Lip. Réception d'une lutte exemplaire dans les écrits de Lefebvre et de Rancière », communication au colloque « Philosophie et écriture du travail » le 24 novembre 2022 à Sciences Po Paris.

des années 1980 qui sont des luttes pour la liberté syndicale, contre le racisme et pour la liberté de religion.

Il est remarquable que cette floraison de nouveaux mots d'ordre ne se restreigne pas à la France, mais soit présente dans de nombreux autres pays industrialisés à la même époque. La critique de la parcellisation et des classifications se retrouve en Suède. L'immense pouvoir des syndicats, qui pilotent l'évolution des salaires au niveau national et par secteur, n'y empêche pas dans l'émergence de grèves hors de leur contrôle. Elles débutent dans les mines de Kiruna fin 1969 et se poursuivent dans tout le secteur industriel dans les années qui suivent, contestent la hiérarchie entre cols bleus et cols blancs et proclament : « Nous ne sommes pas des machines¹ ». En Allemagne, la question raciale fait aussi irruption contre le relatif conservatisme des syndicats, dans les grèves sauvages des ouvriers turcs des usines Ford en 1969 et 1973².

Aux États-Unis, un ouvrier de l'automobile déclare en 1970 à propos de l'usine : « T'es comme en cellule – sauf qu'en tôle, t'as davantage de temps libre » ; et un syndicaliste du même secteur en 1973 : « La maîtrise exerce son pouvoir comme dans une dictature³ ». Concrètement, cette révolte contre la discipline d'usine se traduit par une intensité inédite de grèves, d'absentéisme, de sabotage dans le secteur industriel du pays. Dans les termes de l'ouvrage auquel je me réfère ici, la production est devenue « ingouvernable ».

En Italie, l'automne chaud (*autumno caldo*) de 1969 déploie au grand jour une nouvelle forme de lutte radicale dans les usines.

Le Comité ouvrier de l'usine Magneti Marelli à Milan – lié au journal *Senza Tregua* et vecteur de l'une des expériences les plus emblématiques de la séquence autonome dans les centres industriels du Nord italien – avait par exemple mis en avant le thème du 'décret ouvrier', pour rendre compte des pratiques par lesquelles les ouvriers en lutte imposaient la satisfaction immédiate de leurs besoins, à travers la mise en œuvre d'une nouvelle légalité antagoniste mettant en crise le contrôle patronal de l'entreprise : réduction

1 Ingela Johansson, « An Introduction to the great miners' strike in Kiruna, Malmberget and Svappavaara. An artistic inquiry into the great miners' strike and solidarity actions », *Artleaks Gazette*, août 2015, p. 23-31. Voir aussi Peter Swenson, *Fair shares. Unions, pay and politics in Sweden and West Germany*, Ithaca & New York, Cornell University Press, coll. « Cornell studies in political economy », 1989, § « Wildcat strikes in Sweden », p. 84 sq.

2 Peter Swenson, *Fair shares, op. cit.*, § « Wildcat strikes in Germany, 1969-1973 », p. 85 sq. Sur la grève des ouvriers turcs en 1973 à Cologne, voir Delphine Corteel, « 24-30 août 1973 : grève ouvrière à l'usine Ford de Cologne », dans Jacqueline Costa-Lascoux (éd.), *Renault sur Seine. Hommes, lieux et mémoires*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, p. 173-187.

3 Propos cités par Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018, partie I - « Les travailleurs indociles », chap. 1 - « Indisciplines ouvrières », p. 16-17.

unilatérale du temps de travail, réintroduction de force des ouvriers licenciés à l'intérieur de l'usine, abolition des heures supplémentaires, sabotage, destruction des marchandises¹.

Intellectuellement, des pensées marxistes nouvelles nourrissent ces mouvements dirigés contre la domination au travail, en même temps qu'elles s'en nourrissent. On a pu dire que « l'autogestion était le grand thème de la gauche radicale de l'époque². » Plus généralement, ces développements prennent de nombreuses formes différentes, mais on peut y retrouver les trois grandes caractéristiques que nous avons vues à l'œuvre chez Castoriadis : sur le plan normatif, la désignation de la domination et de la discipline au travail comme adversaires prioritaires ; sur le plan analytique, un rejet du déterminisme technologique et une insistance sur le rôle des luttes ; sur le plan politique, une critique au nom des deux principes précédents des syndicats réformistes d'une part, de l'Union soviétique de l'autre, auxquels on reproche d'ignorer, voire d'entretenir, la domination sur le travail.

Ce moment post-1968 de critique de la domination sur le travail prend de nombreuses formes dans le champ intellectuel ; je me contente d'en mentionner ici quelques unes pour esquisser la constellation qu'elles forment. En Italie, c'est le courant opéraïste qui assume l'élaboration de concepts destinés à la critique de la domination dans l'usine et au refus du cantonnement du mouvement ouvrier à des revendications distributives³.

Aux États-Unis, cette critique se développe au sein du courant de l'économie politique radicale, couplé aux mouvements sur les campus universitaires contre la guerre du Vietnam et contre l'ordre établi. Parmi ses productions les plus fameuses se trouvent deux articles consacrés à l'histoire de l'organisation du travail : celui de Stephen Marglin, « Que font les patrons », et celui de Katherine Stone, « Les origines de la structure des emplois dans l'industrie sidérurgique »⁴. Leurs objets sont différents – l'émergence de la fabrique dans la première moitié du XIX^e siècle en Grande-Bretagne chez Marglin, la suppression des corporations ouvrières dans l'industrie sidérurgique dans les premières années du XX^e siècle

1 Préface des traducteurs à Antonio Negri, *Domination et sabotage. Sur la méthode marxiste de transformation sociale*, trad. D. Gallo Lassere, J.-P. Gasparian, C. Gignoux & M. Polleri, Genève & Paris, Entremonde, 2019 [1977], p. 22-23.

2 Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable*, op. cit., Conclusion, p. 266.

3 Voir par exemple Antonio Negri, *La Classe ouvrière contre l'État*, trad. P. Rival et Y. Moulier-Boutang, Paris, Galilée, 1978 [1971-6].

4 Katherine Stone, « The origins of job structure in the steel industry », art. cit. Stephen Marglin, « What do bosses do? The origins and functions of hierarchy in capitalist production », *Review of Radical Political Economics*, vol. 6, n° 2, 1974, p. 60-112.

Sur le contexte, voir Bruno Tinel, *A quoi servent les patrons ? Marglin et les radicaux américains*, Paris, ENS Éditions, coll. « Feuilletés », 2004.

aux États-Unis chez Stone – mais ils en tirent un même double résultat : l'organisation du travail est un dispositif de pouvoir, et son choix est le résultat d'un rapport de forces. En d'autres termes, les capitalistes ont usé de leur pouvoir pour mettre en place la division du travail typique de l'usine moderne, division qui est à son tour un moyen pour maintenir ce pouvoir.

Cette approche se caractérise donc d'abord par son objet : non la rémunération du travail ou le temps de travail, mais le travail lui-même, notamment dans deux de ses dimensions constitutives, étroitement liées entre elles, à savoir la technique (notamment le fonctionnement des usines) et la division des tâches (notamment entre travail manuel et travail intellectuel).

Elle opère une double critique. Elle critique d'abord les modalités capitalistes du travail, et le discours libéral (la théorie économique néoclassique), selon lequel l'organisation du travail serait déterminée par la recherche de la plus grande efficacité. Au contraire, selon Marglin et Stone, elle est indissociable du pouvoir, dont elle est un enjeu et un dispositif.

Mais cette approche opère aussi une seconde critique, celle des institutions centrales du mouvement ouvrier de l'époque, à savoir les syndicats dans les pays capitalistes avancés d'une part, l'État soviétique de l'autre ; et le discours qui soutient ces institutions, à savoir un certain marxisme reconnaissant le déterminisme technique. En acceptant dans sa structure l'organisation du travail héritée du capitalisme, et en ne modifiant que certains de ses paramètres, ces institutions auraient échoué à remettre en cause la domination des travailleurs. C'est cette seconde critique qui distingue la position des radicaux d'une analyse qui se situerait uniquement sur le plan de l'exploitation. Chez Marglin, cela passe par le rejet du déterminisme technologique de certains textes de Marx, et par la critique de l'adoption du taylorisme en Union soviétique ; chez Stone, par son analyse de l'intégration des syndicats à la nouvelle division du travail dans la sidérurgie américaine après guerre.

Ce sont bien ces deux caractères définitoires, l'analyse en termes de pouvoir et la critique du mouvement ouvrier établi, qu'on retrouve ailleurs dans le monde dans les mêmes années, chez des intellectuels marxistes ou proches du marxisme qui citent d'ailleurs souvent Marglin. En France, en 1973, André Gorz fait traduire Marglin dans un volume collectif où il signe aussi un texte qui proclame que la classe ouvrière doit « lier d'emblée la lutte contre le despotisme d'usine et les tâches idiotes, à la lutte contre toute forme de domination et

d'exploitation, à la lutte contre la 'rationalité' de la production capitaliste¹ ». L'exploitation est mentionnée au passage, mais on voit que c'est la logique même d'organisation de la production et du travail qui est visée.

Dans les mêmes années, le milieu intellectuel radical français est impressionné par la Révolution culturelle maoïste. Disposant, ou ne voulant disposer que de peu d'informations fiables sur le chaos qui règne en Chine, les marxistes français en retiennent la remise en cause des hiérarchies sociales plus profonde qu'en Union soviétique, notamment dans l'unité de production. Nous avons croisé dans le chapitre précédent Charles Bettelheim, économiste marxiste spécialiste des questions de planification, dans son débat avec Arghiri Emmanuel sur l'échange inégal en 1969. Son intérêt pour les rapports sociaux dans la production immédiate est satisfait lorsqu'il visite, peu après, une usine de bonneterie à Pékin sous la révolution culturelle, et observe le rôle important accordé au comité d'usine, qui intervient dans la production à de nombreux niveaux et tend à mettre en cause la séparation du travail manuel d'exécution et du travail intellectuel de direction et de conception². Il en tire des hypothèses théoriques et l'idée que le véritable passage au socialisme requiert cette mise en cause.

Robert Linhart, jeune militant révolutionnaire à la Gauche prolétarienne, organisation maoïste, publie dans la même veine *L'Établi*, qui dissèque lui aussi la division du travail dans une grande usine fordiste de l'époque (celle de Citroën à la porte de Choisy à Paris), et suggère que l'analyse quantitative des rapports d'exploitation ne peut se substituer à l'expérience vécue de la domination. Je reviendrai dans la deuxième partie de la thèse (chapitre 5) sur cette importance accordée à l'expérience, mais c'est le primat accordé à la domination et à la division du travail qui nous intéresse ici. En particulier, Linhart articule cette critique du capitalisme avec une critique du socialisme réellement existant dans un petit livre sur la conversion au taylorisme de Lénine et de l'Union soviétique³.

Le bouillonnement intellectuel maoïste autour de la question de la domination est aussi le terreau dans lequel germe la théorie foucauldienne du pouvoir. Sans avoir été vraiment politisé jusque là, Michel Foucault, qui revient de Tunisie en France en 1969, se retrouve brutalement immergé dans le gauchisme français, et plus précisément dans la toute nouvelle université de Vincennes. Le corps enseignant est d'extrême-gauche, et en bonne part maoïste.

1 André Gorz, « Le despotisme d'usine et ses lendemains », dans André Gorz (dir.), *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil, 1973, p. 101.

2 Charles Bettelheim, *Révolution culturelle et organisation industrielle en Chine*, Paris, Maspero, 1973.

3 Robert Linhart, *Lénine, les paysans, Taylor, op. cit.*

Par là, et par l'intermédiaire de son compagnon Daniel Defert, maoïste lui aussi, Foucault s'initie à une certaine manière de faire de la politique. Il reste proche de ce milieu après sa nomination au Collège de France¹. C'est par là qu'il en vient à développer sa théorie de la discipline et du pouvoir dans *Surveiller et punir* puis dans *L'Histoire de la sexualité*.

Il ne peut pas être question ici d'entrer dans le détail de cette théorie ou d'en proposer une interprétation, mais il me paraît intéressant de noter son rapport à ce contexte intellectuel. De fait, *Surveiller et punir* peut être compris comme une forme de généralisation du discours maoïste sur la domination au travail. Foucault y montre l'homologie, en termes de structures disciplinaires, entre l'école, la caserne et l'atelier industriel du XVIII^e siècle² : dans les trois institutions, il repère le même quadrillage des corps, des espaces et du temps.

La question de la compatibilité de cette enquête avec la théorie marxiste a fait couler beaucoup d'encre, mais il est peut-être plus facile de l'aborder à travers la question plus spécifique que je pose ici – son rapport à la notion maoïste de domination des travailleurs. Si les objets qui intéressent Foucault sont clairement issus de ce milieu intellectuel dans lequel il évolue à l'époque, l'originalité de son approche est de ne pas décrire la discipline de manière verticale, désignant des dominants et des dominés. Ce qui intéresse au contraire Foucault est la forme de la discipline, la forme du pouvoir, et non l'identification de ses pôles – qui sont d'ailleurs différents, au moins en première analyse, selon l'institution qu'on examine. La forme du pouvoir, la logique disciplinaire d'une époque, s'applique à tous, non aux seuls dominés, elle est une contrainte invisible qui semble déterminer les possibles des contremaîtres comme des ouvriers.

Cette extension du concept de pouvoir au point de dissiper la question de l'identification de ses pôles est assumée et radicalisée par Foucault dans ses travaux suivants sur la sexualité, où il s'attaque au modèle 'répressif' du pouvoir. On peut donc dire qu'il s'oppose à la vulgate maoïste sur deux points, qu'il met en avant de manière particulièrement claire dans un entretien de 1977³ : il refuse la conception dyadique du pouvoir, et sa conception répressive. Dès lors, refusant l'idée que « dans un corps social, vous avez deux catégories de gens, ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas, ceux qui appartiennent à telle classe et ceux qui

1 Sur tout cela, voir Didier Éribon, *Michel Foucault*, Paris, Flammarion, coll. « Champs biographie », 2011 [1989], partie III - « Militant et professeur au Collège de France », chapitres 1 à 4, p. 213 sq.

2 Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975, chap. 3 - « Discipline », p. 135 sq.

3 Michel Foucault, « Pouvoirs et émancipations. Entretien inédit avec quatre militants de la LCR, membres de la rubrique culturelle du journal quotidien *Rouge* » [1977], *Revue du MAUSS*, vol. 38, no^o 2, 2011, p. 33-50.

appartiennent à telle autre¹ », il en vient à poser que « le pouvoir dans une société, ce n'est rien d'autre que l'ensemble des rapports de force qui existent² ».

Foucault part donc de l'approche maoïste du pouvoir, mais pour l'interroger philosophiquement ; et ce travail philosophique sur la notion finit par changer sa nature, le pouvoir devenant alors un mode d'interprétation et d'analyse de l'ensemble des rapports sociaux, plutôt qu'un rapport social asymétrique des dominants aux dominés.

Au-delà de l'histoire des idées, le cas de Foucault et de son rapport au maoïsme nous met donc sur la piste d'une difficulté proprement conceptuelle. Dès lors, un travail philosophique sur la tension entre les notions d'exploitation et de domination comme outils de la critique du capitalisme ne peut se contenter d'énumérer les arguments en faveur de l'importance de chacun des deux concepts. De même que l'exploitation a requis une clarification conceptuelle, de même la mise en évidence des formes les plus saisissantes ou spectaculaires de domination dans le procès de travail ne suffit pas à former un concept rigoureux de domination économique, en particulier pour les deux raisons pointées indirectement par Foucault : d'une part, la domination capitaliste est en général consentie au sens contractuel du terme, et ne relève donc pas de la répression au sens brut du terme mais implique un élément d'incitation, de participation qu'il est délicat d'articuler avec la notion de domination ; d'autre part, la domination capitaliste ne s'exerce pas seulement d'un sujet sur un autre mais est aussi la domination de structures sur les agents, et les capitalistes eux-mêmes sont soumis à la contrainte du marché.

Il nous faut donc prendre le temps de la clarification conceptuelle pour éclaircir ces deux points. Je le ferai en deux temps. Tout d'abord, je proposerai d'enrichir une typologie marxiste des formes de pouvoir économique sous le capitalisme, en montrant que la tradition marxiste a pensé le pouvoir comme contrainte à agir pour le sujet dominé ; je distinguerai ces formes selon qu'elles sont ou non explicites, personnelles, unilatérales. Selon cette analyse, domination et exploitation sont causalement liées sous le capitalisme. Je montrerai ensuite le conflit entre cette analyse de l'emboîtement des pouvoirs capitalistes avec l'analyse de la plupart des autres courants économiques (notamment néoclassiques) et philosophiques (notamment la nouvelle philosophie républicaine), qui conçoit le pouvoir à partir de l'arbitraire du dominant : selon ces analyses, l'exploitation et la domination sont

1 *Ibid.*, p. 35.

2 *Ibid.*, p. 41.

indépendantes. Je tenterai enfin de réconcilier ces deux points de vue à partir d'une définition analytique nouvelle du pouvoir.

2. Le pouvoir économique dans le marxisme

2.i. Définition du problème

On trouve de nombreuses références au pouvoir et à la domination chez Marx et dans le marxisme, mais pas de synthèse sur ce sujet chez Marx lui-même. Cela donne lieu à de nombreux débats, en particulier sur le thème de la domination 'impersonnelle', 'anonyme', 'structurelle', 'abstraite' ou 'sociale', que j'espère clarifier ici en établissant une typologie des différentes formes de pouvoir économique pensées par Marx, et en désignant les caractéristiques qu'elles partagent et celles qui les distinguent.

Pour ce faire, une précision terminologique doit d'abord être apportée. J'ai utilisé jusqu'ici les termes de pouvoir et de domination indifféremment, alors qu'ils ne sont pas synonymes. En général, on considère le concept de pouvoir comme plus général. La domination désigne un pouvoir qui n'est pas consenti par les personnes sur lesquels il s'exerce, ou qui ne s'exerce pas dans leur intérêt. Le pouvoir peut donc être légitime, alors que la domination est en général considérée comme abusive. Je souscris à cette distinction, mais elle ne me paraît pas de première importance ici, dans la mesure où mon propos est dans ce chapitre positif et non normatif. Il s'agit donc de comprendre les rapports entre pouvoir et exploitation, et non de savoir si de tels pouvoirs sont constitués en domination par la possibilité de s'en passer ou de mieux les répartir ; ces questions seront plutôt évoquées dans la seconde partie de la thèse, consacrée aux questions normatives. Au sens strict, tout ce chapitre porte donc sur le pouvoir, mais j'emploierai parfois le terme de domination pour me rapprocher des termes employés dans la critique sociale ou en sociologie.

Ce n'est pas le pouvoir en général qui m'intéresse ici, mais le pouvoir économique. La première étape pour cette étude est donc d'isoler le pouvoir économique d'autres formes de pouvoir. Soren Mau, auteur d'une somme récente sur le sujet qui a inspiré à plusieurs égards les pages suivantes, montre ainsi que la tradition marxiste a souvent commenté deux formes de pouvoir, par la violence et par l'idéologie, qui ne sont pas directement économiques¹. Il

1 Soren Mau, *Stummer Zwang*, *op. cit.*, Introduction, § « Die Macht der Gewalt, der Ideologie und der Ökonomie », p. 16-18. Je suis Mau dans la définition de l'objet et dans la typologie qu'il retient entre les

suggère alors de faire abstraction de ces formes de pouvoir, non pour minimiser leur importance, mais pour mieux isoler et analyser le pouvoir économique lui-même dans ce qu'il a de spécifiquement paradoxal : le rôle des incitations et donc son imbrication avec des formes de libre choix.

Cela revient à mener l'analyse non au niveau de la réalité capitaliste historique ou contemporaine, mais au niveau d'un capitalisme idéal, semblable à celui qui est étudié dans le *Capital* ou du moins dans ses passages les plus généraux et les plus abstraits : un ensemble de capitalistes et de prolétaires interagissant dans une société marchande généralisée, où l'État aurait pour rôle essentiel de garantir la propriété privée et les contrats. Tous les autres rôles d'institutions comme la police, l'armée, l'école et les médias sont ignorés.

Cette abstraction peut être contestée, notamment en arguant que la violence serait inextricablement liée au processus économique lui-même. Une telle objection pourrait se fonder, en particulier, sur une réévaluation du rôle de la violence dans la détermination des rapports de propriété et de travail dans le capitalisme, par rapport à la place que leur donne Marx. Dans le *Capital*, en effet, la place par excellence de la violence est celle de l'« accumulation primitive », c'est-à-dire de la période de genèse du capitalisme où les paysans ont été chassés de leur terre puis les vagabonds forcés à travailler.

Cette opposition entre une période violente et une période légale du capitalisme où les mécanismes purement économiques domineraient a été parfois remise en cause. J'ai mentionné dans l'introduction de la thèse la théorie de Rosa Luxemburg selon laquelle l'impérialisme serait consubstantiel au capitalisme. Cela l'amène aussi à donner un rôle nouveau à la violence. Elle distingue deux aspects de l'accumulation capitaliste. Le premier, décrit par Marx, « est un processus purement économique dont la phase la plus importante est une transaction entre le capitaliste et le salarié¹ ». Mais il est inséparable, selon elle, d'une autre dimension de l'accumulation :

Le second aspect de l'accumulation capitaliste concerne les relations entre le capital et les modes de production non capitalistes ; il a le monde entier pour théâtre. Ici les méthodes employées sont la politique coloniale, le système des emprunts internationaux, la politique des sphères d'intérêts, la guerre. La violence, l'escroquerie, l'oppression, le pillage se déploient ouvertement, sans masque. [...]

trois formes de pouvoir. J'explicité la distinction entre les trois caractères du pouvoir (explicite, personnel, unilatéral), en germe chez Mau, et j'ajoute la discussion du rapport avec la démocratie industrielle et les formes intermédiaires.

1 Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital*, op. cit., partie III, chap. 31 - « Le protectionnisme et l'accumulation », p. 473.

En réalité, la violence politique est, elle aussi, l'instrument et le véhicule du processus économique ; la dualité des aspects de l'accumulation recouvre un même phénomène organique, issu des conditions de la reproduction capitaliste. La carrière historique du capital ne peut être appréciée qu'en fonction de ces deux aspects¹.

Cette affirmation est justifiée, pour Luxemburg, par son analyse du circuit de la valeur et de la survaleur, qui est contradictoire tant qu'il n'est pas connecté à un extérieur – connexion qui doit se faire de manière nécessairement violente, selon elle. La même argumentation a été prolongée plus récemment par David Harvey qui a insisté sur le rôle de l'« accumulation par dépossession »², et on pourrait l'étayer également par la vague récente de travaux historiques qui ont insisté sur le rôle du travail forcé, ou de formes mixtes de travail contraint et de travail salarié³.

Si importants que soient ces phénomènes et leur étude, ils semblent néanmoins aujourd'hui relativement moins forts qu'à l'ère coloniale. D'autre part, les héritiers de Luxemburg ont rarement suivi le versant théorique de sa thèse selon laquelle un capitalisme en système clos serait rigoureusement impossible : elle a été contestée analytiquement, comme je l'ai mentionné dans l'introduction de la thèse en me référant notamment à la critique de Boukharine et à celle de Kalecki.

De même, il ne s'agit pas de minimiser le rôle de l'idéologie dans le pouvoir et l'influence des dominants, mais de défendre l'indépendance relative de ce mécanisme par rapport au pouvoir économique au sens strict⁴. Je maintiendrai donc ici l'abstraction d'un pouvoir purement économique fondé sur la propriété et les contrats, ce qui n'empêche pas de s'intéresser par ailleurs à la violence et à l'idéologie, ni même, dans une éventuelle étape ultérieure de la recherche, d'étudier leur interaction et leur articulation avec le pouvoir économique.

Si l'on admet cette définition de l'objet, l'étape suivante, à laquelle cette section sera consacrée, est de distinguer entre elles les différentes formes de pouvoir économique

1 *Ibid.*, p. 473-4.

2 David Harvey, « Le 'Nouvel Impérialisme' », art. cit.

3 La référence classique au sein du marxisme est Marcel van der Linden, *Workers of the world. Essays toward a global labor history*, Leyde, Brill, coll. « Studies in global social history », 2008. Un éclairage historiographique récent est donné par Alessandro Stanziani, *Les métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.

4 Pour la question du pouvoir idéologique, je renvoie à Steven Lukes, *Power. A radical view*, Londres, Red Globe Press, 3^e éd., 2021 [1^{ère} éd. 1974]. Il est intéressant de remarquer que lorsque Lukes discute de la « contrainte muette » qui force les prolétaires à se salarier, telle qu'elle a été théorisée par Marx, c'est seulement pour s'interroger sur la légitimité que lui accordent les dominés, et non sur son mécanisme économique lui-même (*ibid.*, chap. 4 - « Domination and consent », p. 164).

capitaliste. Je me propose de montrer que le marxisme classique a en général conçu le pouvoir comme contrainte, et qu'on peut donc dresser un tableau des différentes formes de pouvoir capitaliste envisagées par le marxisme en fonction du type de contrainte qu'elles exercent : le contrôle sur le travail dans l'unité de production, la dépendance au salaire sur le marché de l'emploi, et la pression de la concurrence sur le marché du produit. Je montrerai qu'on peut caractériser ces formes selon qu'elles vérifient ou non trois critères, qui, réunis, constituent ce qu'on peut appeler la représentation naïve du pouvoir : unilatéral, personnel et explicite. Distinctes, ces trois formes n'en sont pas moins interdépendantes, et la combinaison des trois formes permet au marxisme de dresser un tableau cohérent des causes et des effets de l'exploitation capitaliste.

2.ii. *Le despotisme de fabrique*

Chez Marx. — La première forme de pouvoir contraint le travailleur dans le procès de travail. C'est sa soumission au contrôle et aux ordres de ses contremaîtres, ainsi qu'au règlement de l'unité de production.

Marx l'introduit à la fin de la section 2 du livre I du *Capital* : la distinction conceptuelle entre travail et force de travail permet de montrer que le travailleur ne vend pas son travail, mais loue sa force de travail. En d'autres termes, par le contrat de travail, le travailleur se met à disposition de l'employeur. L'usage qu'en fera l'employeur n'est pas encore déterminé, mais cette simple clarification conceptuelle permet déjà à Marx de montrer que les valeurs de la société bourgeoise – liberté, égalité, propriété – ne s'appliquent qu'à la sphère des échanges, non à celle de la production – avant la vente de la force de travail, mais non plus après : « le travailleur a porté sa propre peau au marché et n'a plus rien d'autre à attendre que le tannage¹ ».

Mais ce rapport de pouvoir est plus longuement analysé dans la section consacrée à la survaleur relative, qui s'intéresse à la forme technique et sociale du procès de travail. Marx commence cette section par l'analyse de la coopération, la forme la plus simple de production capitaliste, dont un des critères est déjà le pouvoir du capitaliste :

Qu'un nombre important de travailleurs travaillent dans le même temps, dans le même espace [...], à la production de la même sorte de marchandise, sous le

1 *Capital*, liv. I, section 2, chap. 4 - « Transformation de la monnaie en capital », §3 « Achat et vente de la force de travail », p. 172 [198].

commandement du même capitaliste, voilà ce qui constitue le point de départ tant historique que conceptuel de la production capitaliste¹.

J'ai évoqué à la fin du chapitre précédent la fonction sociale de coordination, comparable à celle du chef d'orchestre, que remplit cette hiérarchie. Mais cette fonction est aussi détournée pour représenter les tendances spécifiques du capital : extraction du surtravail et répression des résistances. C'est ce qui justifie pour Marx de caractériser le commandement capitaliste comme « despotique² ». On peut dès lors étudier la forme qu'il prend, celle d'une hiérarchie dans l'unité de production : « une masse de travailleurs œuvrant ensemble sous le commandement du même capital a besoin d'officiers (dirigeants, *managers*) et de sous-officiers industriels (surveillants, *foremen*, *overlookers*, *contre-mâîtres*) qui exercent le commandement [et accomplissent] un travail de surveillance générale³ ».

Les chapitres suivants, et notamment le long chapitre sur la grande industrie, précisent le développement de cette forme invariante selon les phases d'évolution du procès de travail, et notamment sa mécanisation de plus en plus grande. Dès lors, la domination du capital ne s'exerce plus seulement par une hiérarchie de commandements mais s'inscrit aussi directement dans la technique. Le travailleur déqualifié, exproprié de son savoir-faire, est réduit au statut d'accessoire de la machine.

Cette première forme de pouvoir est la plus conforme à ce que j'ai appelé plus haut la représentation naïve du pouvoir. Celle-ci a trois caractéristiques : il s'agit d'un rapport entre deux pôles ; ces deux pôles sont occupés par des agents individuels ; il se manifeste par une subordination explicite, c'est-à-dire par l'obéissance à des instructions explicites. L'existence d'une hiérarchie à plusieurs étages complique certes ce schéma dyadique, mais sans perturber sa logique. Ainsi, dans une grande société anonyme, les capitalistes, actionnaires, se représentent dans le conseil d'administration, qui nomme le personnel dirigeant de l'entreprise, qui est souverain sur le règlement de celle-ci et nomme et donne des ordres aux dirigeants de rang inférieur (directeurs d'une unité de production par exemple), qui contrôlent à leur tour l'encadrement de rang inférieur jusqu'à atteindre le salariat d'exécution. Si cette pyramide représente une structure plus complexe qu'un rapport dyadique, elle s'y réduit pourtant par emboîtement. Le pouvoir dyadique peut en effet être considéré comme transitif :

1 *Ibid.*, section 4, chap. 11 - « Coopération », p. 317 [362].

2 *Ibid.*, p. 326 [373].

3 *Ibid.*, p. 326-7 [374].

si un agent a du pouvoir sur un autre, qui en a à son tour sur un dernier, alors le premier a du pouvoir sur le troisième.

Despotisme de fabrique et despotisme politique. — Ce qui donne à cette forme de pouvoir son caractère d'évidence est sans doute sa ressemblance avec le pouvoir politique – ou du moins avec la représentation qu'on s'en fait souvent dans la modernité. Le détenteur du pouvoir donne des ordres, le sujet obéit.

Certes, dans l'entreprise, comme je l'ai dit plus haut, ce schéma s'applique rarement directement : le pouvoir se stratifie dans une hiérarchie à plusieurs étages. Mais il en va de même pour le pouvoir politique qui passe par l'intermédiaire de ministres, au sens large du terme, de représentants de la puissance publique. Ce prolongement du modèle dyadique en modèle pyramidal ne remet pas fondamentalement en cause le schéma, car la dyade demeure entre les deux extrémités de la courroie de transmission hiérarchique. De fait, Hobbes déjà, lorsqu'il produit l'une des premières théories de la souveraineté politique, mentionne le rôle des intermédiaires, qui jouent le rôle de « nerfs et tendons » du corps politique¹. On pourrait appliquer les mêmes représentations à la grande entreprise, dont l'organigramme définit la hiérarchie, depuis son conseil d'administration souverain jusqu'au travailleur d'exécution.

Si cette forme de pouvoir n'est pas spécifique à la sphère économique, puisqu'on la retrouve aussi dans la souveraineté politique, elle n'est pas spécifique non plus, dans la sphère économique, aux rapports marchands ou capitalistes. Les travailleurs y sont en effet soumis dans les sociétés de classe pré-capitalistes qui ne séparaient pas la sphère politique de la sphère économique. Le cas le plus clair est celui de l'esclavage : le maître possède tout pouvoir sur l'esclave, y compris le pouvoir de vie et de mort.

Le despotisme de fabrique est la forme de pouvoir la plus visible et la plus explicite, sociologiquement mais aussi juridiquement. J'ai déjà fait référence à l'organigramme, au règlement de l'entreprise, au contrat de travail – on pourrait ajouter le droit du travail et le droit des sociétés qui limitent l'intensité du pouvoir mais ne l'abolissent aucunement. Le droit du travail définit le contrat de travail, même implicite, comme rapport de subordination ; le droit des sociétés définit la personnalité et la responsabilité juridiques des entreprises, dont les propriétaires du capital sont en dernière analyse les seuls à répondre.

1 Thomas Hobbes, *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, coll. « Philosophie politique », 1971 [1651], partie II, chap. 23 - « Des ministres publics du pouvoir souverain », p. 255.

En somme, tous les éléments sont en place pour une analyse politique de la firme comme une petite société dotée d'une constitution, de rapports juridiques de pouvoir et d'obligation auxquels sont soumis ses membres. Dès lors, il est tentant d'y transposer les théories politiques existantes et notamment la critique de la monarchie ou du despotisme politiques. Il s'agirait d'un prolongement du geste des Lumières, celui de la philosophie politique libérale de l'indépendance individuelle.

On peut distinguer deux versions de cette critique de la sphère de la production au nom des principes des Lumières. La première se formule en termes de droits inaliénables de l'individu. Karl Vorländer, représentant du courant du socialisme kantien, pouvait ainsi écrire :

‘Tout être raisonnable’, même le plus pauvre journalier, ‘existe comme fin en soi’, n’est pas une machine, pas un ‘moyen à l’usage de tel ou tel arbitre’, pas une ‘chose’ mais une ‘personne’, en laquelle réside une humanité qui doit être sacrée pour nous. L’idée fondamentale du socialisme, l’idée de la communauté, peut-elle être exprimée plus simplement, annoncée plus nettement¹ ?

De nos jours, le philosophe de l'économie David Ellerman raisonne d'une manière semblable. Notre opposition désormais consensuelle au despotisme et à l'esclavage ne peut être fondée seulement sur le refus de la coercition et de la violence. En effet, nous refusons avec la même fermeté un despotisme ou un esclavage qui seraient consentis par contrat. C'est donc que notre liberté ne peut être transférée par contrat. Elle est inaliénable. Cette inaliénabilité est principielle, et ne peut être atténuée par la distinction entre un transfert temporaire (le salariat, apparenté à une location) et un transfert définitif et sans limites (l'esclavage)².

L'autre tradition est celle de la démocratie industrielle. Alex Gourevitch a montré comment, dès le XIX^e siècle, aux États-Unis, les militants ouvriers ont cherché à étendre les principes du républicanisme politique au travail³. En Europe, ce sont notamment Beatrice et

1 Karl Vorländer, *Kant und der Sozialismus*, Berlin, Reuther & Reichard, 1900, chap. 1, p. 7.

2 David Ellerman, « *Translatio versus concessio*. Retrieving the debate about contracts of alienation with an application to today's employment contract », *Politics & Society*, vol. 33, n° 3, sept. 2005, p. 449-480. Ellerman a défendu la même thèse dans de nombreux textes ; pour une version explicitement kantienne, voir du même auteur, « The Kantian person/thing principle in political economy », *Journal of Economic Issues*, vol. 22, n° 4, 1988, p. 1109-1122.

3 Alex Gourevitch, *From slavery to the cooperative commonwealth. Labor and republican liberty in the nineteenth century*, Cambridge University Press, 2015.

Sidney Webb qui promeuvent la « démocratie industrielle » sous ce nom, donnant naissance à une longue tradition intellectuelle¹.

Cette tradition est bien vivante de nos jours. La théoricienne contemporaine Isabelle Ferreras part de ce thème classique : « le capitalisme donne aux investisseurs en capital un pouvoir *despotique* – dans le sens original du terme – sur les investisseurs en travail qui, dans une économie capitaliste, sont considérés comme des éléments parmi les moyens de production. Cela va à l’encontre des démocraties dans lesquelles les firmes capitalistes se sont développées². » Elle en déduit qu’il faut développer une approche politique de la firme qui cesse de la considérer comme du domaine « privé » et tende au contraire à lui appliquer les principes du droit public. Elle propose de le faire par la mise en place d’une forme bicamérale, où les décisions seraient négociées entre une assemblée de représentants des travailleurs et une assemblée de représentants des actionnaires ; Ferreras considère en effet, à la lumière de l’histoire politique occidentale, que la forme bicamérale est favorable aux transitions démocratiques.

Elizabeth Anderson reprend la même analogie entre la sphère politique et l’entreprise, et la pousse jusqu’à la fable :

Imaginez un État qui assigne à tout le monde ou presque un supérieur à qui il doit obéir. Si, le plus souvent, ces supérieurs donnent à leurs subordonnés des règles stables à suivre, ce n’est pas pour autant un État de droit. Les ordres peuvent être arbitraires et peuvent changer à tout moment, sans avertissement préalable ni de possibilité de recours ensuite. Les supérieurs n’ont pas de compte à rendre à ceux qu’ils dirigent. Ils ne sont pas élus ni révocables par leurs subordonnés. Il n’y a pas de cour de justice où ils puissent se plaindre de la manière dont ils sont traités, sauf dans quelques cas bien circonscrits.

[...] Cet État ne reconnaît pas une sphère d’autonomie personnelle ou privée, hors de toute sanction. Il peut prescrire un code vestimentaire ou interdire certaines coupes de cheveux. Une surveillance généralisée s’assure que les ordres sont suivis³.

La comparaison est frappante, presque parfaite, mais peut-être trop parfaite. Car il y a un caractère spécifique de la souveraineté politique qu’ont souligné tous les théoriciens

1 Beatrice et Sidney Webb, *Industrial democracy*, Charleston, Nabu Press, 2011 [1897]. Sur ce livre et sur ses héritiers théoriques et politiques, je renvoie aux indications d’Alexis Cukier, *Le Travail démocratique*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2018, partie II, chap. 4 - « La démocratie industrielle. Démocratiser le travail pour transformer les institutions », p. 99 sq.

2 Isabelle Ferreras, *Firms as political entities. Saving democracy through economic bicameralism*, Cambridge University Press, 2017, Introduction, p. 1-2.

3 Elizabeth Anderson, *Private government. How employers rule our lives (and why we don’t talk about it)*, Princeton University Press, 2017, chap. 2 - « Private government », p. 37-8.

réalistes : la souveraineté politique se définit par la capacité à la violence de l'État, et notamment par le contrôle de la police, de l'armée et de la prison. Des phénomènes semblables peuvent bien sûr exister dans les entreprises capitalistes : l'esclavage proprement dit ; les formes intermédiaires entre travail salarié et travail forcé, notamment en contexte colonial ; les châtiments corporels pour les salariés. Mais j'ai annoncé dans l'introduction de cette section qu'il s'agissait ici de faire abstraction de la violence pour saisir la spécificité du pouvoir capitaliste ; de fait, dans le capitalisme développé pour le moins, ces formes de violence ne semblent pas prédominantes ni structurantes.

Anderson répond à cette objection par la distinction entre « État » et « gouvernement » : « Le gouvernement existe partout où certains ont l'autorité de donner des ordres à autrui, adossés à des sanctions, dans un ou plusieurs domaines de la vie. L'État moderne n'est qu'une forme de gouvernement parmi d'autres¹. » Dès lors, elle peut définir le phénomène qu'elle critique, celui du « gouvernement privé », de la manière suivante :

Vous êtes sujet à un *gouvernement privé* dès lors que (1) vous êtes subordonné à des autorités qui peuvent vous donner des ordres à propos d'un domaine de votre vie, et vous sanctionner pour ne pas obéir et (2) les autorités considèrent que vous n'avez pas votre mot à dire, dans un grand nombre de cas, sur les ordres qu'elle vous donne ou les raisons pour lesquelles elle vous sanctionne².

C'est donc la sanction qui donne son effectivité à l'appareil hiérarchique. Dans le cas de l'État, la sanction ultime est la contrainte par corps. Dans le cas de l'entreprise capitaliste, il peut s'agir d'une pénalité sur le salaire, d'un refus de promotion, d'un comportement brutal de la part des supérieurs, mais aussi et surtout du licenciement, c'est-à-dire du renvoi sur le marché du travail. L'effectivité de la sanction, donc la pertinence de la comparaison avec un État autoritaire, dépend donc finalement de la position du travailleur sur ce marché.

Il est possible qu'on touche ici à une limite plus générale de la transposition des catégories de la justice politique (qu'il s'agisse des droits inaliénables de l'individu, ou de la participation démocratique) dans l'entreprise. Le pouvoir d'État a pour base le pouvoir d'une sanction interne à l'État. Le pouvoir de sanction interne de l'entreprise n'est pas nul, mais il est bien plus limité, ce qui suggère qu'une théorie du pouvoir d'entreprise ne peut se suffire à elle-même, mais doit aussi prendre en compte le pouvoir sur le marché, contrairement à la théorie politique classique. Or le marxisme, pour sa part, fait bien du pouvoir sur le marché de

1 *Ibid.*, p. 42.

2 *Ibid.*, p. 44-45.

l'emploi l'un des fondements de sa théorie, comme je propose de le voir maintenant, et on peut donc espérer qu'il dépasse cette limite.

2.iii. *La dépendance au salaire*

Tes besoins vitaux sont payants, t'as compris la prise d'otage
Depuis tout petit dans la merde, tu sais qu'il faudra mailler
Au moins un peu pour le loyer, au moins un peu pour grailler
Depuis tout petit dans la merde, on t'apprend à travailler
Personne ne va te ravitailler à l'œil, personne ne va s'apitoyer, ma gueule
[...] Si ça te fâche et que tu ne veux plus, n'oublie jamais, tu ne manges plus
Ça ressemble à un choix ; si ce n'est pas de l'esclavagisme
Ce n'est quand même pas vraiment très humaniste¹.

Le titre de cette chanson récente du rappeur Vald, « Rappel », redouble le caractère d'évidence des vérités assénées sur un ton exagérément pédagogique. La contrainte au travail pour satisfaire les besoins du prolétaire est en effet évidente, bien connue, fait partie du sens commun². En même temps, son interprétation peut vite devenir radicale et aller contre d'autres éléments du bon sens, en mettant en cause notamment le libre « choix » du travailleur, ce qui rapproche sa situation de « l'esclavagisme ».

L'expression de « prise d'otage », à cet égard, est évocatrice. Sous le capitalisme, le prolétaire n'est pas directement, explicitement obligé de travailler, et pourtant, il n'a pas vraiment le choix. C'est cette configuration de choix contraint qui rapproche la situation de la prise d'otage : la subsistance du travailleur est détenue par les possédants, et c'est sa force de travail qu'il doit fournir comme rançon.

C'est cette forme particulière de contrainte au travail, analogue à une prise d'otage, qui constitue le second type de pouvoir mis en évidence par la théorie marxiste du capitalisme. Contrairement au premier qui est explicite, ce second pouvoir s'éloigne de l'archétype décrit plus haut. En effet, aucun prolétaire individuel n'est forcé de vendre sa force de travail à un capitaliste individuel. La dépendance au salaire force le travailleur à louer sa force de travail sur le marché, mais il n'est en général pas contraint de choisir tel ou tel capitaliste.

De plus, dans notre modèle de capitalisme pur, aucun agent ne donne au prolétaire l'instruction de travailler. Il est vrai qu'en pratique, de nombreux agents le font, par exemple au sein des agences publiques de distribution de l'allocation chômage. Dans le passé, cette

1 Vald, « Rappel », chanson de l'album *Ce monde est cruel*, 2020. Disponible en ligne : [youtube.com/watch?v=IB8uQ_zO-o8](https://www.youtube.com/watch?v=IB8uQ_zO-o8)

2 Par contrainte au travail, j'entends bien ici la contrainte à travailler pour autrui, non la contrainte qui s'exerce ensuite au cours du procès de travail, étudiée dans la section précédente.

contrainte a pu être plus directe encore, notamment par l'interdiction du vagabondage citée par Marx dans le *Capital*¹. Il est néanmoins assez clair que même sans ces suppléments, la force fondamentale décrite dans la section 2 du *Capital* est à l'œuvre : un prolétaire, dépourvu de moyens de subsistance et de production, subit une forte contrainte à vendre sa force de travail, même s'il existe de rares moyens d'y échapper comme la mendicité, la criminalité ou l'entreprise. Un État qui se contenterait de garantir la propriété privée suffirait ainsi à rendre effective la contrainte au travail.

C'est ce rapport-là que Marx qualifie de « contrainte silencieuse », et qui donne son titre à l'ouvrage de Soren Mau. L'expression vient d'un pamphlet anglais de la fin du XVIII^e siècle, la *Dissertation sur les lois sur l'assistance publique* du révérend Joseph Townsend. Celui-ci tente de convaincre le public de la nocivité des lois sur les pauvres britanniques : en leur fournissant inconditionnellement leur subsistance, on se prive du meilleur moyen de les faire travailler.

En général, ce n'est que la faim qui peut les inciter et les pousser au travail ; or, nos lois stipulent qu'ils ne doivent pas avoir faim. Selon les lois, c'est vrai, ils sont aussi obligés de travailler. Mais la contrainte légale s'accompagne de trop de troubles, de violence et de bruit ; elle crée de la mauvaise volonté et ne peut jamais donner lieu à de bons et acceptables services. La faim, pour sa part, n'est pas seulement une pression paisible, silencieuse, ininterrompue [*peacable, silent, unremitted pressure*] ; motif le plus naturel de l'industrie et du travail, elle appelle l'effort le plus assidu ; et, lorsqu'elle est satisfaite par la libre libéralité d'autrui, elle pose un fondement durable et sûr pour la bonne volonté et la gratitude².

Marx souligne le passage lorsqu'il le lit. Il le cite dans le *Capital* comme l'une des prémonitions chez les économistes antérieurs du « caractère antagoniste de l'accumulation capitaliste³ ». Un peu plus loin, il reprend l'expression à son propre compte. Le contexte est celui de la théorie de l'« accumulation primitive », qui souligne le rôle de la violence dans la mise en place des rapports capitalistes en Angleterre : « le peuple des campagnes, brutalement exproprié et expulsé de sa terre, réduit au vagabondage, fut astreint par des lois d'un terrorisme grotesque à la discipline nécessaire au salariat, à coups de fouet, de marquages au

1 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 24 - « L'accumulation initiale », §3 - « Législations draconiennes contre les expropriés depuis la fin du XV^e siècle. Lois visant à faire baisser le salaire », p. 710-712.

2 Joseph Townsend, *A Dissertation on the poor laws, by a well-wisher of mankind*, Londres, Ridgways, 1817 [1786], p. 15-16.

3 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 23 - « La loi générale de l'accumulation capitaliste », §4 - « Les diverses formes d'existence de la surpopulation relative. Loi générale de l'accumulation capitaliste », p. 627-8 [725].

fer rouge et de tortures¹ ». Le contraste avec la forme de contrainte sous le capitalisme mûr n'en est que plus frappante :

L'organisation du processus de production capitaliste développé brise toute résistance, la génération permanente d'une surpopulation relative maintient la loi de l'offre et de la demande et, partant, le salaire dans des voies conformes aux besoins de valorisation du capital, la contrainte muette des rapports économiques scelle la domination du capitaliste sur le travailleur. La violence immédiate, extra-économique, est certes encore employée, mais seulement exceptionnellement².

Cette caractérisation de la contrainte muette peut être complétée par un autre texte, le chapitre inédit du *Capital*. J'ai évoqué ce texte de Marx dans le chapitre précédent, à propos de la définition des rapports de production. Or le rapport de production est aussi un rapport de subordination et ce même texte est donc l'occasion pour Marx de fournir plusieurs éléments sur sa théorie de la domination capitaliste :

Le rapport capitaliste en tant que *rapport de contrainte*, visant à extorquer du surtravail par prolongation du temps de travail [...] ne repose pas sur des rapports de domination et de dépendance personnelles mais résulte simplement de fonctionnements économiques divers³.

Marx cherche à caractériser la subsumption formelle du travail sous le capital. Nous avons vu dans le chapitre précédent que celle-ci désigne le rapport salarial simple, où le procès de travail est placé sous l'autorité du capitaliste mais conserve son contenu traditionnel. À propos de la différence entre ce rapport social et celui des modes de production antérieurs, il écrit : « Ce qui est d'une autre sorte, c'est la contrainte exercée, autrement dit la méthode grâce à quoi est extorqué du surtravail⁴. » Il cherche alors à préciser ce type de contrainte spécifiquement capitaliste :

L'essentiel dans la *subsumption formelle*, c'est le pur rapport d'argent entre celui qui s'approprie le surtravail et celui qui le fournit : dans la mesure où naît une *subordination*, elle naît à partir du contenu *déterminé de la vente*, non d'une *subordination* qui lui serait présupposée [...] par suite de rapports politiques, etc. ; c'est *uniquement* en tant que possesseur des conditions de travail que l'acheteur met ici le vendeur dans sa dépendance *économique* ; non par un rapport politique et socialement fixé de domination et subordination.

Ce qui est inclus dans le rapport précédent – car sinon le travailleur n'aurait pas à vendre sa capacité de travail, c'est que ses *conditions objectives de travail*

1 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 24 - « L'accumulation initiale », §3 - « Législations draconiennes contre les expropriés depuis la fin du XV^e siècle. Lois visant à faire baisser le salaire », p. 712 [828].

2 *Ibid.*, p. 713 [829].

3 *Chapitre inédit*, § « Subsumption formelle du travail sous le capital », p. 182.

4 *Ibid.*, § « Compléments sur la subsumption formelle du travail sous le capital », p. 184

(moyens de production) ainsi que les *conditions subjectives* (moyens de subsistance) lui font face en tant que *capital*, que monopole de celui qui achète sa capacité de travail¹.

Cette caractérisation générale se précise dans les pages qui suivent, où Marx s'attache à montrer la différence entre la subordination salariale et les diverses formes de subordination précapitaliste. La comparaison avec la corporation féodale est notamment l'occasion d'une formule utile : « Maintenant, le maître n'est plus capitaliste en tant que maître, il est maître en tant que capitaliste² » – signifiant par là que le pouvoir capitaliste ne provient pas d'un statut, mais qu'au contraire le statut social dont peut bénéficier le capitaliste provient du pouvoir économique que lui confère sa propriété. La comparaison avec l'esclavage, pour sa part, permet de préciser la forme de contrainte capitaliste :

Comparé à celui de l'esclave, ce travail [salariné] devient plus productif, parce que plus intense, l'esclave ne travaillant que poussé par une crainte extérieure, mais non pas pour *son existence*, qui ne lui appartient pas, mais lui est néanmoins *garantie* ; alors que le travailleur libre, lui, est poussé par ses besoins. [...] Comme tout vendeur de marchandises, il est responsable de celle qu'il livre et il doit la livrer dans une certaine qualité s'il ne veut pas être évincé par d'autres vendeurs de la même espèce de marchandises. La *continuité du rapport* entre esclave et maître d'esclaves est un rapport où l'esclave est maintenu par contrainte directe. Le travailleur libre doit au contraire le maintenir lui-même, car son existence et celle de sa famille dépendent de ce qu'il renouvelle sans cesse la vente de sa capacité de travail au capitaliste³.

Le prolétaire n'est donc pas directement, explicitement contraint par autrui qui le tirerait au travail comme l'esclave enchaîné ; il est au contraire « poussé par ses besoins », par soi-même donc. La contrainte n'est pas explicite. Elle n'est pas non plus personnelle. Elle s'exerce plutôt d'une classe sur une autre, comme le disait déjà Marx dans un de ses premiers textes économiques :

L'ouvrier quitte aussi souvent qu'il le veut le capitaliste auquel il se loue, et le capitaliste le congédie aussi souvent qu'il le croit bon, dès qu'il n'en tire plus profit ou qu'il n'y trouve plus le profit escompté. Mais l'ouvrier, dont la seule ressource est la vente de son travail, ne peut quitter la *classe toute entière des acheteurs*, c'est-à-dire la *classe capitaliste*, sans renoncer à l'existence. Il n'appartient pas à tel ou tel patron, mais à la classe bourgeoise⁴.

1 *Ibid.*, p. 184-5.

2 *Ibid.*, p. 198.

3 *Ibid.*, p. 199.

4 *Travail salarié et capital*, partie I (4 avril), p. 67.

Soren Mau, s'appuyant sur ce texte, parle donc à propos de la contrainte au travail de « domination de classe impersonnelle¹ ». Ce rapport de pouvoir est aussi l'objet d'un développement de la part du philosophe marxiste analytique Jon Elster², lui aussi membre du 'groupe de septembre' avec John Roemer et Gerald A. Cohen. Il distingue entre coercition et contrainte au travail (*coerced* et *forced*). La coercition par le capitaliste correspond au cas où celui-ci intervient activement pour empêcher le travailleur de recourir à une option alternative – comme l'esclave enchaîné ou emprisonné par son propriétaire. Mais la contrainte représente un cas bien plus général : un travailleur est contraint de vendre sa force de travail dès lors que « ses autres options sont si mauvaises que personne de sensé ne les préférerait³ ».

Du fait qu'elle n'est ni personnelle, ni explicite, la contrainte au travail ne se présente pas non plus comme unilatérale. S'il est clair qu'elle pèse sur les prolétaires, il n'est pas clair qu'elle émane d'un agent particulier. Si on s'en tient là, il faudrait alors concevoir cette force comme une simple contrainte et non comme un rapport de pouvoir. Cette contrainte, résultat de la séparation entre les prolétaires et leurs moyens de subsistance et de production, serait bien sociale et non naturelle, reproduite notamment par la sanction étatique de la propriété privée, mais elle ne serait pas un rapport de pouvoir.

Pourtant, ce sont bien des agents sociaux déterminés qui proposent des emplois aux prolétaires – les entreprises, et derrière elles, les capitalistes. Nous avons vu que le prolétaire n'est pas, en général, contraint d'accepter l'offre d'emploi d'un capitaliste déterminé. Mais il est bien obligé d'accepter une des offres qui lui sont faites par une série d'agents sociaux déterminés. On peut alors proposer d'interpréter cette contrainte comme un rapport unilatéral de pouvoir, à condition que ses pôles ne soient pas occupés par des individus mais par des groupes : pouvoir de la classe capitaliste sur la classe prolétaire.

La contrainte au travail du fait de la dépendance au salaire constitue donc le concept marxiste d'un pouvoir unilatéral mais non personnel ni explicite. Après avoir énuméré plusieurs mécanismes dont « la pression concurrentielle du marché » et « la menace du chômage et de la crise », Mau souligne l'importance de ce concept :

Toutes ces formes du pouvoir, par lesquelles les hommes sont transformés en travailleurs, découlent néanmoins d'une condition fondamentale des rapports

1 Soren Mau, *Stummer Zwang*, *op. cit.*, p. 140.

2 Jon Elster, *Making sense of Marx*, Cambridge University Press - Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Studies in marxism and social theory », 1985, partie I, chap. 4 - « Exploitation, freedom and justice », §4.2.3 - « Is wage labour forced labour ? », p. 211 sq.

3 *Ibid.*, p. 215.

de production capitalistes : *la séparation radicale entre la vie et ses conditions, qui permet au capital de s'insérer comme la médiation entre les deux.* [...] C'est le niveau le plus fondamental du pouvoir économique du capital¹.

Cette « contrainte muette » constitue sans doute l'analyse marxiste la plus originale et la plus puissante concernant le pouvoir économique². Le despotisme d'usine, nous l'avons vu, est tangible et a été commenté par de nombreux autres courants théoriques. La pression de la concurrence, je m'apprête à le montrer, pose pour sa part des difficultés théoriques qui empêchent de la considérer comme une forme de pouvoir à part entière. C'est bien la contrainte muette, ni personnelle ni explicite, qui demande à être révélée, mise au jour par le cadre d'analyse marxiste.

2.iv. *La pression de la concurrence*

La troisième contrainte ne porte pas seulement sur les travailleurs mais aussi sur les unités de production dès lors qu'elles sont en concurrence les unes avec les autres. Il s'agit de la pression de la concurrence. Marx y voit une forme de pouvoir de la société sur ses membres, qu'il évoque dès la première section du *Capital* qui est justement consacrée à la théorie des rapports marchands en faisant encore abstraction des rapports de classe. Il écrit ainsi à propos des parties prenantes de l'échange marchand :

Leur mouvement social propre a pour eux la forme d'un mouvement de choses qu'ils ne contrôlent pas, mais dont ils subissent au contraire le contrôle [*unter deren Kontrolle sie stehen*]. [...] Dans la contingence et les oscillations constantes des rapports dans lesquels s'échangent leurs produits, le temps de travail socialement nécessaire à leur production s'impose par la force comme loi naturelle régulatrice [*als regelndes Naturgesetz gewaltsam durchsetzt*]³.

Des expressions analogues reviennent dans la section consacrée à la survaleur relative, où Marx s'attache à montrer que les changements techniques et organisationnels dans le

1 Soren Mau, *Stummer Zwang*, *op. cit.*, chap. 6 - « Transzendente Klassenherrschaft », p. 136.

2 Sans porter atteinte à cette originalité, on peut remarquer que des réflexions du même ordre apparaissent à la même époque chez d'autres penseurs socialistes, comme Bakounine : « Alors fut proclamée la liberté du travail, sa réhabilitation en droit. Mais seulement en droit, car de fait le travail reste encore déshonoré, asservi. La première source de cet asservissement, nommément celle qui consistait dans le dogme de l'inégalité politique des hommes, ayant été supprimée par la grande Révolution, il faut attribuer le mépris actuel du travail à sa seconde, qui n'est autre que la séparation qui s'est faite et qui existe dans sa force encore aujourd'hui, entre le travail intellectuel et le travail manuel et qui, reproduisant sous une forme nouvelle l'antique inégalité, partage de nouveau le monde social en deux camps : la minorité privilégiée désormais non plus par la loi mais par le capital, et la majorité des travailleurs forcés, non plus par le droit unique du privilège légal, mais par la faim. » (Michel Bakounine, *Catéchisme révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 41-2)

3 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1 - « La marchandise », §4 - « Le caractère fétiche de la marchandise et son secret », p. 76-77 [86].

procès de travail ne sont pas à l'initiative des capitalistes, mais qu'ils sont forcés de les introduire pour rester dans le jeu de la concurrence : « Les lois immanentes de la production capitaliste s'imposent comme lois contraignantes [*Zwangsgesetze*] de la concurrence et sont, par conséquent, perçues par le capitaliste individuel comme des forces qui le poussent [*treibende Motive*]¹ ». Plus précisément, si un premier capitaliste introduit une innovation qui lui permet de vendre à moindre coût, il commence à prendre des parts de marché à ses concurrents qui doivent alors réagir :

Cette loi de la détermination de la valeur par le temps de travail [...] se manifeste pour ses concurrents comme loi impérative [*Zwangsgesetz*] de la concurrence qui les pousse à introduire le nouveau mode de production².

Cette contrainte s'étend au comportement d'épargne du capitaliste : pour pouvoir suivre le rythme des agrandissements et investissements nécessaires, il doit sans cesse replacer dans l'accumulation les profits acquis.

Ce qui apparaît chez lui [le thésauriseur] comme une manie individuelle est chez le capitaliste l'effet du mécanisme social, dans lequel il n'est qu'un rouage. Le développement de la production capitaliste fait de l'accroissement constant du capital placé dans une entreprise industrielle une nécessité, et la concurrence impose [*herrscht*] à chaque capitaliste individuel de se soumettre à la contrainte extérieure des lois immanentes [*Zwangsgesetze*] du mode de production capitaliste. Elle contraint à étendre sans cesse son capital pour le conserver [...]. Ce qu'il fait ou ne fait pas n'est fonction que du capital doué en lui de conscience et de volonté³.

On voit ici que ce qui intéresse avant tout Marx dans la pression concurrentielle est le phénomène de la contrainte (*Zwang*), qui fait des agents individuels des rouages d'un mécanisme social d'ensemble. Si l'on veut qualifier cette contrainte de rapport de pouvoir ou de domination, on est immédiatement tenté de chercher qui est le sujet dominant. La dernière phrase citée apporte une réponse énigmatique : ce serait le capital personnifié, et non des agents ou des classes.

Cette forme de contrainte doit donc recevoir une caractérisation conceptuelle spécifique. Une fois de plus, le travail de Soren Mau est ici utile. Il la qualifie de pouvoir horizontal et la distingue soigneusement du pouvoir de classe :

Les relations de marché horizontales, entre prolétaires ou entre capitalistes, conduisent à des formes déterminées de pouvoir qui ne se déduisent pas de la

1 *Ibid.*, section 4, chap. 10 - « Le concept de survaleur relative », p. 311 [336].

2 *Ibid.*, p. 313 [359].

3 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 22 - « Transformation de survaleur en capital », §3 - « Partage de la survaleur en capital et revenu. La théorie de l'abstinence », p. 575 [663-4].

domination de classe ni ne s'y réduisent. [...] L'unité contradictoire du travail *social* et *privé* sous le capitalisme conduit à une forme particulière de 'socialisation *ex post*' qui soumet *chacun*, indépendamment de son appartenance de classe, au pouvoir abstrait et impersonnel de la loi de la valeur¹.

Ce qui distingue cette forme de pouvoir économique, c'est qu'elle s'impose à tous :

L'unité particulière du travail social et privé sous le capitalisme transforme les relations sociales entre les producteurs en un système quasi-autonome d'abstractions réelles qui s'imposent à tous par une forme impersonnelle et abstraite de la domination².

On voit que cette forme de pouvoir est particulièrement difficile à saisir. La dépendance au salaire n'était ni explicite, ni personnelle, mais restait rattachée à la représentation naïve du pouvoir par un dernier fil : elle était unilatérale, s'exerçant d'une classe sur une autre. Ce n'est plus le cas de la pression de la concurrence, qui n'est ni explicite, ni personnelle, ni unilatérale. Il n'est pas possible de séparer les agents sur qui s'exerce ce pouvoir de ceux qui l'exercent. De fait, dans une situation de concurrence, les différentes unités en concurrence ont des rôles symétriques. Chacune est contrainte à adopter le comportement qu'elle adopte par toutes les autres réunies.

Ce caractère distingue la pression concurrentielle des deux formes précédentes de pouvoir économique. Ce point doit être souligné, car il est aisé de confondre la dépendance au salaire et la pression du marché. Toutes deux prennent place sur des marchés (bien que des marchés différents), et sur le plan conceptuel, toutes deux requièrent de dépasser la conception du pouvoir comme explicite et personnel. La différence entre les deux est pourtant cruciale, car l'une s'exerce de la classe capitaliste sur la classe prolétaire, l'autre sur tous les agents, y compris capitalistes. Ellen Meiksins Wood désigne bien cette différence :

Sous le capitalisme, les appropriateurs comme les producteurs sont dépendants du marché pour leur reproduction [...]. [Les travailleurs] ne peuvent accéder à leurs moyens d'existence et de reproduction, voire aux moyens de travail eux-mêmes, sans vendre leur force de travail en échange d'un salaire. La domination à laquelle ils sont assujettis est donc enracinée dans leur dépendance à l'égard du marché. Le fait que les capitalistes soient eux aussi dépendants du marché (pour l'accès au capital et au travail) et soumis aux impératifs impersonnels du marché – les impératifs de la concurrence et de l'accumulation qui animent le système capitaliste – ne met pas le capital sur un pied d'égalité avec le travail. Au contraire, les impératifs du marché obligent le

1 Soren Mau, *Stummer Zwang, op. cit.*, partie II, chap. 8 - « Die universelle Macht des Werts », p. 178-9. Pour l'expression de « socialisation *ex post* » (*nachträgliche Vergesellschaftung*), Soren Mau renvoie à Michael Heinrich.

2 *Ibid.*, p. 187.

capital à maximiser son profit en extrayant toujours plus de survalueur du travail ; et la position du capital sur le marché lui confère une nouvelle forme de domination sur les travailleurs¹.

Emmanuel Renault pour sa part oppose de manière éclairante la « domination structurelle » sur le marché de l'emploi à la « domination impersonnelle » par la valeur telle qu'elle est théorisée par Postone².

Ainsi, notre typologie des formes de pouvoir économique sous le capitalisme nous a permis de clarifier l'analyse, notamment en distinguant trois dimensions d'abstraction : il ne suffit pas d'opposer un pouvoir explicite, personnel, unilatéral, à un pouvoir muet, impersonnel, multilatéral car cela effacerait le cas intermédiaire, celui de la dépendance au salaire qui représente bien un pouvoir unilatéral, pouvoir des capitalistes sur les travailleurs, mais impersonnel et muet.

	Unilatéral ou multilatéral	Personnel ou impersonnel	Explicite ou muet
Autorité sur le procès de travail	Unilatéral	Personnel	Explicite
Gestion du procès de travail par les incitations	Unilatéral	Personnel	Muet
Dépendance au salaire	Unilatéral	Impersonnel	Muet
Pression de la concurrence	Multilatéral	Impersonnel	Muet

Nous allons voir que cette typologie peut permettre également d'ajouter au tableau des formes intermédiaires comme la gestion par les incitations dans l'unité de production, ou le pouvoir sur l'appariement sur le marché de l'emploi. Mais avant de ce faire, il convient de récapituler la théorie causale marxiste de l'articulation entre domination et exploitation telle qu'elle peut être clarifiée par la distinction des trois formes de pouvoir économique capitaliste. La théorie pourrait être résumée ainsi. Les prolétaires sont contraints de chercher leur subsistance auprès de ceux qui la possèdent, et de travailler pour ceux qui détiennent les instruments de travail. Les détenteurs du capital, pour leur part, sont contraints par la concurrence de le jeter dans l'accumulation pour se maintenir au niveau technique de leurs concurrents ; pour cela, ils doivent s'appropriier du surtravail. La rencontre entre ces deux types d'agents sur le marché de l'emploi conduit à la transaction salariale et enfin à la mise au

1 Ellen Meiksins Wood, « Logics of power. A conversation with David Harvey », *Historical materialism*, vol. 14, n° 4, 2006, § « The political and the economic », p. 17.

2 Emmanuel Renault, « L'Exploitation comme domination », art. cit., p. 93 sq.

travail des prolétaires dans l'unité de production, aux ordres des capitalistes qui cherchent à obtenir d'eux le plus de travail possible.

Les trois formes de domination économique sont donc emboîtées mutuellement, et sont, réunies, la condition de l'exploitation capitaliste. Un point mérite d'être souligné. Dans ce schéma théorique, la concurrence et le marché jouent un rôle subordonné. La concurrence augmente la pression au profit sur les capitalistes, mais sans une telle pression, un capitaliste pourrait bien exploiter un prolétaire s'il le souhaitait : la propriété inégale des moyens de subsistance et de production suffit à contraindre le prolétaire à se tenir à la merci de la domination, et donc de l'exploitation, capitaliste.

À l'issue de cet exposé, la colonne vertébrale de l'analyse marxiste du pouvoir économique capitaliste peut donc être restituée de manière concise : elle se situe dans l'articulation de deux types de pouvoir, la dépendance au salaire sur le marché de l'emploi et le despotisme de fabrique dans l'unité de production. De fait, la simple articulation de ces deux formes possède une puissance heuristique certaine pour décrire le capitalisme. Il faudrait certes l'amender pour prendre en compte certaines réalités contemporaines. Le despotisme de fabrique est ainsi affecté par la complexité du pouvoir dans les grandes entreprises contemporaines qui ne se réduit pas à une transmission mécanique pyramidale des capitalistes vers les travailleurs d'exécution¹, et par le droit du travail et le droit syndical qui restreignent l'arbitraire patronal. Le tranchant de la contrainte muette a été, pour sa part, quelque peu atténué par l'émergence de l'État-providence dans les pays riches, en particulier par les pensions de retraite, les allocations chômage et les minima sociaux qui soustraient ou atténuent la contrainte au travail en fonction du statut du prolétaire concerné.

Malgré ces deux amendements significatifs à apporter à la théorie, sa puissance d'explication reste remarquable. La complexité des organisations n'empêche pas que le pouvoir des capitalistes reste prédominant et qu'ils le démontrent régulièrement de manière spectaculaire, notamment dans les cas courants où c'est un individu ou une famille qui détient la majorité des parts d'une société – qu'on pense aux caprices à succès d'Elon Musk, un des hommes les plus riches du monde, qui possède et contrôle Tesla et Twitter. Les filets de sécurité de l'État social, pour leur part, ne constituent pas en général une alternative décente et durable à l'emploi, la pression des milieux d'affaire y veille.

1 Sur l'écart entre les marges d'action effectives des différents agents et l'organigramme officiel de l'entreprise, je renvoie au travail classique de Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, coll. « Points Politique », 1977.

En somme, dans le monde entier, aujourd'hui, bien plus encore qu'à l'époque de Marx, les personnes en âge de travailler sont contraintes de trouver un emploi sur le marché, pour éviter la faim dans les pays pauvres, ou du moins une pauvreté infamante dans les pays riches. Celui-ci leur est fourni, la plupart du temps, par des capitalistes qui y trouvent un profit et qui décident en dernière instance de l'organisation de la production et des conditions de travail.

2.v. *Formes intermédiaires*

Outre les amendements à apporter au détail du fonctionnement de ces deux formes fondamentales, le tableau peut être enrichi par d'autres formes de pouvoir économique, aussi bien dans l'unité de production, avec la gestion par les incitations, que sur le marché, avec le pouvoir d'appariement des travailleurs aux emplois.

Gestion par les incitations. — J'ai caractérisé le despotisme de fabrique comme unilatéral, personnel et explicite. Mais ce troisième caractère n'est pas toujours présent. En effet, les cas sont courants où le travailleur déploie des efforts sans recevoir d'instructions, voire sans être surveillé. Il le fait pour ne pas être sanctionné, et en particulier pour ne pas être licencié – ou s'il n'est pas juridiquement salarié, pour que la relation contractuelle soit maintenue ou renouvelée. Il peut aussi dépenser son travail en fonction de systèmes d'incitation, à commencer par la promotion, mais aussi des mécanismes d'incitation plus fins. On voit déjà ici l'une des directions dans lesquelles peut se généraliser la définition archétypique du pouvoir : la menace d'une sanction ou la perspective d'une récompense peut suffire, même si elle n'est pas accompagnée d'une exigence explicite.

Cela a toujours été le cas avec le salaire aux pièces et aux *boni*. Marx lui-même, dans le *Capital*, présente le salaire aux pièces comme le mode par excellence de rémunération de la main d'œuvre dans le capitalisme développé, qui implique une forme de pouvoir spécifique :

Comme la qualité et l'intensité du travail sont contrôlées ici par la forme du salaire elle-même, celle-ci rend superflue une bonne part de la surveillance du travail. C'est pourquoi elle constitue aussi bien la base du travail à domicile moderne précédemment décrit que celle d'un système d'exploitation et d'oppression [*Unterdrückung*] structuré hiérarchiquement¹.

Ce mode de rémunération a eu tendance à décliner dans les pays développés au cours du XX^e siècle, à mesure que le statut salarial était régulé et qu'on lui associait une certaine

1 *Capital*, liv. I, section 6, chap. 19 - « Le salaire aux pièces », p. 535-6 [620].

stabilité, au profit du salaire mensuel en particulier. Il n'a pourtant jamais disparu, comme en témoignent les luttes des années 1970 en France que j'ai citées plus haut, contre le salaire au rendement dans le secteur textile.

Plus encore, cette tendance se renforce sous le capitalisme néolibéral. Luc Boltanski et Ève Chiapello montrent ainsi comment ces formes de contrainte ont fleuri à l'heure où l'idéologie capitaliste dominante prenait la forme d'un libéralisme anti-disciplinaire :

La contrainte n'a pas disparu du monde du travail. Elle s'y révèle au contraire extrêmement importante, même si c'est d'une façon nouvelle. Les nouvelles formes de management sont associées à de *nouvelles formes de contrôle* qui, faisant moins intervenir une surveillance directe, exercée dans le face-à-face par des personnes investies d'un pouvoir sur d'autres personnes qui en sont démunies, sont moins visibles sans être pour autant absentes : autocontrôle, contrôle par le marché et contrôle informatique en temps réel mais à distance, se combinent pour exercer une pression quasi permanente sur les salariés¹.

Il y aurait donc au moins deux formes de contrôle sur le travail possibles, et le capitalisme oscillerait entre elles pour répondre à la critique, plutôt qu'il n'offrirait de libération réelle. L'ampleur de ces dispositifs nouveaux a également été documentée aux États-Unis au cours des années 1970 et 1980, par exemple dans un travail récent de Nathan Wilmers et Maxim Massenkoff², qui montrent le déclin des « taux de salaire standardisés » en fonction du poste et de l'ancienneté, au profit soit d'une rémunération à la performance elle-même standardisée soit, bien souvent, d'une marge de manœuvre discrétionnaire pour les *managers*.

En France, on observe la même prolifération des « modes de rémunération réversibles » au début des années 2000³. En 2016, la rémunération variable des salariés du privé représente en moyenne environ 20 % de leur rémunération brute totale ; un tiers de ces primes sont attribuées en fonction de la performance individuelle⁴. La sociologue Sophie Bernard a mené des enquêtes qualitatives sur ce sujet et montre, à propos de l'intéressement, de la participation, de l'actionnariat salarié, des primes sur objectif et du salaire à la commission, que « ces modes de rémunération ont pour point commun de favoriser le déploiement d'une

1 Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1999, partie III, chap. 7 - « À l'épreuve de la critique artiste », §2 - « Quelle libération ? », p. 520.

2 Maxim Massenkoff et Nathan Wilmers, « Wage stagnation and the decline of standardized pay rates, 1974–1991 », *American Economic Journal. Applied Economics*, vol. 15, n° 1, janv. 2023, p. 474-507.

3 Agnès Brizard et Malik Koubi, « Les pratiques salariales des entreprises : plus de diversification, davantage de primes à la performance », *Premières informations-Premières synthèses*, Dares, vol. 37, n° 1, sept. 2007.

4 Ruby Sanchez, « La structure des rémunérations dans le secteur privé en 2016 », *Dares Résultats*, n° 63, déc. 2019.

autonomie pour l'organisation, une autonomie mise au service de la performance de l'entreprise¹ ».

Notons également que le texte de Boltanski et Chiapello de 1999 est prémonitoire sur un point spécifique : le rôle du « contrôle informatique ». Des travaux récents ont en effet montré l'importance de ce contrôle et sa complémentarité avec les modes de rémunération individualisés². On peut enfin noter le rôle des consommateurs dans la détermination de la performance de chaque travailleur lorsqu'ils attribuent des notes de satisfaction qui sont ensuite utilisées dans les décisions de rémunération ou de promotion³.

Cette combinaison entre rapport de pouvoir et autonomie peut paraître paradoxale. Ce paradoxe s'exprime dans le titre d'un récent essai provocateur, « Libres d'obéir », de Johann Chapoutot, historien du nazisme⁴. Il y étudie le parcours de Reinhard Höhn, intellectuel nazi puis fondateur d'une importante école de management en Allemagne de l'Ouest, et montre comment certains éléments de la théorie nazie de la liberté conçue comme adhésion passionnée de l'individu au projet de la communauté raciale, se retrouvent dans une théorie du management orientée vers les incitations et l'adhésion des salariés au projet d'entreprise. Il faut sans doute lire l'ouvrage de Chapoutot avant tout comme la mise en exergue d'un exemple suggestif, plus que comme une démonstration qui requerrait de se plonger dans l'histoire sociale des modes effectifs de gestion, et impliquerait sans doute de distinguer clairement entre la période fordiste et la période néolibérale.

Pouvoir d'appariement. — Un autre cas intermédiaire est celui du pouvoir à l'embauche, que je propose d'appeler pouvoir d'appariement. En effet, contrairement à la représentation la plus élémentaire du marché du travail, les emplois et les salariés, même dans une profession et un secteur donnés, sont rarement parfaitement substituables les uns aux autres. C'est vrai pour le travailleur qui peut préférer un emploi plutôt qu'un autre (parce que

1 Sophie Bernard, « 'Faire' son salaire : rémunérations variables et remontée de l'incertitude », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 27, n° 2, 2020, § « Au service d'une autonomie pour l'organisation », p. 61. Ces analyses sont développées dans son ouvrage *Le nouvel esprit du salariat*, Paris, PUF, 2020.

2 Sinan Aral, Erik Brynjolfsson et Lynn Wu, « Three-way complementarities: performance pay, human resource analytics, and information technology », *Management Science*, vol. 58, n° 5, mai 2012, p. 913-931.

3 Voir le livre des journalistes Vincent Coquaz et Ismaël Hallisat, *La Nouvelle Guerre des étoiles*, Paris, Kero, 2020. La notation des travailleurs par les consommateurs est indéniablement une contrainte sur les premiers, mais il n'est pas évident de répondre à la question du sujet du pouvoir en ce cas : est-ce le consommateur qui a le pouvoir, ou s'agit-il seulement d'un dispositif mis en place par le capitaliste, déléguant le travail de surveillance au consommateur, pour extraire plus de surtravail ?

4 Johann Chapoutot, *Libres d'obéir*, Paris, Gallimard, 2020.

les tâches lui conviennent mieux, parce qu'il s'y est habitué, parce qu'il s'entend mieux avec ses collègues ou avec sa hiérarchie). C'est vrai aussi pour le capitaliste ou son représentant, qui peut préférer un travailleur à un autre, parce qu'il juge à tort ou à raison qu'il sera plus productif, ou directement parce qu'il préfère travailler avec certains travailleurs qu'avec d'autres. En d'autres termes, l'appariement des travailleurs aux emplois n'est pas neutre, mais peut être plus favorable aux uns ou aux autres.

Ce type de pouvoir est étudié par les sciences sociales en particulier à travers la catégorie de discrimination à l'embauche, ou de licenciement discriminatoire. On sait l'importance de ces discriminations en fonction de critères ethniques notamment : les expériences grandeur nature par l'envoi aléatoire, à de nombreuses entreprises, de CV identiques à l'exception du nom de famille, montrent l'importance de la discrimination à l'embauche aux États-Unis comme en France, selon l'origine ou la couleur de peau présumée¹, mais aussi en fonction du port de signes religieux². Les enquêtes de terrain permettent de montrer la même chose de manière plus fine, à propos de la hiérarchie des emplois dans un secteur donné, comme l'enquête participante de Nicolas Jounin dans le secteur de la construction en région parisienne : pour les agences d'intérim, « Malien » et « manœuvre » sont synonymes³.

La discrimination selon le genre semble moins importante au niveau du recrutement, ou alors il s'agit de discrimination à l'encontre des hommes dans les professions féminisées. Par contre, les femmes sont pénalisées après leur embauche, lors de la promotion au sein d'une entreprise⁴.

1 Marianne Bertrand et Sendhil Mullainathan, « Are Emily and Greg more employable than Lakisha and Jamal? A field experiment on labor market discrimination », *American Economic Review*, vol. 94, n° 4, sept. 2004, p. 991-1013.

Nicolas Jacquemet et Roland Rathelot (dir.), « Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine : quels enseignements d'une grande étude par *testing* ? », note de l'Institut des Politiques Publiques n° 76, nov. 2021.

2 Mariña Fernández-Reino, Valentina Di Stasio, Susanne Veit, « Discrimination unveiled. A field experiment on the barriers faced by muslim women in Germany, the Netherlands, and Spain », *European Sociological Review*, vol. 20, 2022, p. 1-19.

3 Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public, op. cit.*, chap. 1 - « Les 'Mamadou' : l'humiliation ordinaire », p. 21. Pour une approche sociologique plus générale de l'expérience des discriminations sur le marché de l'emploi, telles qu'elles sont vécues par les travailleurs et justifiées par les recruteurs, je renvoie à François Dubet, Olivier Cousin, Eric Macé et Sandrine Rui, *Pourquoi moi ? L'Expérience des discriminations*, Paris, Seuil, coll. « Documents », 2013, chap. 6 - « Les marchés du travail », p. 177 sq.

4 Comme c'est montré en détail dans le cas d'une chaîne de grande distribution états-unienne par Alan Benson, Danielle Li et Kelly Shue, « 'Potential' and the gender promotion gap », document de travail, 2022, cité par Meredith Sommers, « Women are less likely than men to be promoted. Here's one reason why », *Ideas Made to Matter*, revue de la MIT Management Sloan School, 12 avril 2022, en ligne : mitsloan.mit.edu/ideas-made-to-matter/women-are-less-likely-men-to-be-promoted-heres-one-reason-why.

Si la question de la discrimination ethnique, religieuse ou de genre est importante en tant que telle, elle m'intéresse ici surtout pour ce qu'elle implique de manière encore plus générale pour le marché du travail. Le *Capital* véhicule une représentation du marché de l'emploi comme assez largement homogène : Marx s'intéresse aux emplois ouvriers, et considère que dans leur majorité et tendanciellement, ils sont équivalents entre eux, tous également réduits au travail manuel le plus simple. Cette hypothèse est d'ailleurs la même que dans certains modèles néoclassiques élémentaires du marché du travail où le travail est considéré comme une grandeur homogène.

Il est vrai que Marx, contrairement à ces modèles néoclassiques, accorde une importance de premier plan au chômage de masse auquel il donne un rôle instrumental dans le maintien de la contrainte au surtravail – j'y reviendrai. Mais il ne s'intéresse pas aux raisons qui font que c'est tel travailleur plutôt que tel autre qui sera au chômage. Or, en réalité, non seulement le chômage de masse existe bel et bien, mais les emplois sont très hétérogènes. Pour les prolétaires, la question de l'appariement est donc de première importance : qui accèdera à l'emploi ? et parmi celles et ceux qui y accèdent, qui occupera quel emploi ?

C'est ici que les études sur la discrimination nous sont utiles. Elles tendent à démontrer que le pouvoir sur l'appariement est concentré dans les mains des employeurs ou des cadres à qui ils délèguent la gestion de leurs ressources humaines. Les employeurs se servent de ce pouvoir pour appliquer leurs préjugés discriminatoires. Lorsqu'ils ont une régularité à l'échelle d'une nation entière, ces préjugés peuvent être objectivés statistiquement. Mais plus généralement, ils sont le signe de l'arbitraire avec lequel les employeurs ou recruteurs peuvent déterminer l'appariement en fonction de leurs propres critères, de leur réseau de connaissances ou de recommandations, de la docilité avec laquelle les candidats au recrutement ou à la promotion se comporteront envers eux, ou tout simplement de caprices.

L'expérience du marché du travail capitaliste est donc celle du pouvoir des employeurs sur l'appariement, par la pratique capitaliste du recrutement, où c'est un représentant de l'employeur qui procède au recrutement. Ce pouvoir d'exclusion est bien unilatéral et personnel, mais souvent, n'est pas explicite. Il peut l'être lors du licenciement, ou si une offre d'emploi est assortie de critères. Mais une expérience bien courante est plutôt celle du silence – un silence plus brutal encore que celui de la « contrainte muette ».

De plus, dans le cas de normes sociales discriminantes, ces multiples foyers de pouvoir personnel peuvent se conjuguer pour donner lieu à un pouvoir impersonnel : c'est le marché

du travail dans son ensemble, ou l'un de ses secteurs, qui sera interdit au travailleur dont les caractères sont discriminés. Ainsi, le pouvoir sur l'appariement peut, selon les cas, se déplacer dans notre typologie. Un cadre licencie un travailleur d'exécution, attaché à son poste et à ses collègues depuis des années, parce qu'il n'a pas atteint tel objectif qui lui avait été attribué : le pouvoir est personnel et explicite. Si le même cadre, de manière consciente ou non, tend à favoriser les travailleurs blancs, ou ceux qui baissent les yeux quand ils lui font face, dans ses recrutements ou dans les promotions, le pouvoir est toujours personnel, mais pas explicite. Si enfin, à cause de sa couleur de peau, un travailleur ne parvient à trouver aucun emploi dans sa région correspondant à ses qualifications, parce qu'il est victime de ce type de discrimination de la part de tous les employeurs, alors le pouvoir est toujours unilatéral, mais n'est plus personnel ni explicite, il s'exerce collectivement des employeurs sur les travailleurs de couleur.

Apories. — Ces formes intermédiaires, on le voit, peuvent être intégrées à l'édifice conceptuel marxiste bien qu'on ne leur donne pas, en général, un rôle prééminent. La gestion par les incitations ou par le salaire au rendement est une forme de contrôle du procès de travail, alors que le pouvoir d'appariement est un corrélat de la contrainte muette à accepter les emplois qui se présentent.

Pourtant, ces formes intermédiaires mettent aussi en question, dans une certaine mesure, le fondement même de notre typologie. En effet, elles font toutes deux intervenir les incitations. C'est bien le choix du travailleur de travailler plus ou moins longtemps ou intensément, étant donné les paramètres d'incitations. Mieux encore, les incitations, dans le cas de l'appariement sur le marché, ne sont pas fixées par un manager identifiable, mais émergent du fait de la combinaison de multiples décisions individuelles : tel type d'emploi serait plus facilement accessible en fonction des décisions de multiples employeurs ou recruteurs, mais aussi des autres travailleurs qui peuvent occuper les positions ou au contraire les laisser libres.

On retrouve ici un problème qui se posait dans l'analyse de la troisième et la plus mystérieuse des trois formes de pouvoir, la pression de la concurrence. Symétrique, multilatérale, elle fonctionne par incitations et ne permet pas de désigner qui exerce du pouvoir sur qui, ce qui distend tellement la notion de pouvoir qu'elle risque de devenir méconnaissable, et qu'il s'agit peut-être plutôt d'une contrainte sans pouvoir. Il est possible,

bien sûr, d'écarter ces questions en assumant comme Foucault une extension maximale du concept de pouvoir, quitte à caractériser comme rapport de pouvoir toute détermination sociale du comportement d'un agent, et donc finalement tout rapport social. Mais dans la mesure où nous nous sommes donné pour fil directeur un concept directionnel d'exploitation, il deviendrait impossible de l'articuler à ce concept multilatéral de pouvoir.

Il nous faut donc examiner plus en détail la possibilité et la réalité des rapports de pouvoir sur un marché concurrentiel. Plus précisément, nous verrons que les économistes – Marx lui-même en certains passages – et les philosophes qui se sont posé cette question ont eu tendance à rejeter la possibilité de rapports de pouvoir asymétriques dans un équilibre concurrentiel. Tout pouvoir proviendrait d'un écart à ce modèle. En particulier, sur le marché du travail, le pouvoir proviendrait soit d'un déséquilibre – du chômage, quel qu'en soit la cause –, soit d'une concurrence limitée. Dès lors, contrairement au modèle marxiste que je viens de présenter, exploitation et domination seraient indépendantes l'une de l'autre.

3. Le pouvoir et le marché chez les économistes

3.i. *Le chômage comme armée de réserve*

Pour examiner le rôle des incitations concurrentielles dans les rapports de pouvoir capitalistes, il peut être intéressant de commencer par une difficulté interne au *Capital*. Joan Robinson a décelé deux théories différentes des salaires dans le livre I du *Capital* : une théorie fondée sur la théorie de la valeur, qu'elle appelle dogmatique ; et une théorie fondée sur la négociation concurrentielle.

Marx formule d'abord la théorie des salaires de manière purement dogmatique. La force de travail, comme d'autres marchandises, est vendue à sa *valeur*, et la *valeur* de la force de travail est le temps de travail nécessaire pour produire les moyens de subsistance des travailleurs et des enfants qui les remplaceront¹.

Cette théorie « dogmatique » des salaires, fondée sur la théorie causale de la valeur, n'explique pas le mécanisme par lequel les salaires rejoignent le niveau qu'elle leur assigne. En particulier, dans la section 1 où il présente ses théories de manière générale, et dans la section 2 où il l'applique au cas du salaire, prix de la force de travail, Marx ne répond pas à la question suivante : supposons que le niveau général des salaires s'écarte momentanément de

1 Joan Robinson, *Essai sur l'économie de Marx*, op. cit., chap. 4 - « La théorie de l'emploi à long terme », p. 84, note 79.

la valeur de la force de travail, quelles sont les forces concrètes qui le ramèneraient vers le niveau nécessaire à la reproduction de la force de travail ?

Notons que c'est encore cette théorie dogmatique qui est à l'œuvre dans le chapitre 8 sur la journée de travail. Marx introduit en effet un nouveau facteur important : l'intervention de la loi qui, sous la pression du mouvement ouvrier, peut limiter le temps de travail. Il interprète cette lutte sur la journée de travail comme une lutte sur le surtravail : une journée plus longue implique plus de temps à travailler pour le capitaliste, une journée plus courte rapproche le temps de travail total du temps de travail nécessaire à la reproduction de la force de travail. Un tel raisonnement présuppose l'identité entre le salaire et ce travail nécessaire, c'est-à-dire justement la théorie dogmatique des salaires, qui implique que le salaire journalier ou annuel ne change pas en fonction du temps de travail.

En d'autres termes, selon cette théorie du salaire, le niveau de celui-ci n'est pas l'objet d'un rapport de force entre salariés et capitalistes, mais d'une toute-puissance des capitalistes, subordonnée seulement à celle de l'État. L'argument pourrait être reconstitué ainsi : lorsqu'il est sur le marché de l'emploi, le prolétaire est constitué comme marchandise et il perd donc toute marge d'action ; il est réduit au statut d'objet dont la valeur est une caractéristique objective parmi d'autres. Selon ce chapitre du *Capital*, le seul moyen pour le prolétaire d'exercer une résistance est donc la mobilisation politique destinée à obtenir l'intervention de l'État. L'idée d'exercer un pouvoir sur le marché même, en mettant les employeurs en concurrence entre eux lors de l'embauche ou par la démission, n'est pas mentionnée ; de fait, elle implique que le niveau des salaires et de surtravail serait déterminé par le déséquilibre relatif du marché de l'emploi, en contradiction avec la théorie dogmatique du salaire.

Mais comme le souligne Joan Robinson, à cette première conception succède insensiblement une autre, fondée sur le chômage. La première cause du chômage pour Marx est technologique, et il l'aborde donc d'abord dans la section sur la survaleur relative, celle où il introduit la mécanisation et le changement technique¹. Mais c'est plus loin, dans sa théorie du cycle économique dans la section 7, qu'il donne un nom à ce concept, celui d'« armée industrielle de réserve », et qu'il montre comment la taille de celle-ci agit sur les salaires². C'est ce que Robinson appelle la seconde théorie des salaires de Marx :

1 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13 – « La machinerie et la grande industrie », §6 - « La théorie de la compensation » et §7 - « Répulsion et attraction des travailleurs », p. 424 [491] sq.

2 *Ibid.*, section 7, chap. 23 - « La loi générale de l'accumulation capitaliste », §3 - « Production progressive d'une surpopulation relative ou d'une armée industrielle », p. 611 [705] sq.

L'impuissance des travailleurs est due à l'armée de réserve industrielle. Tant qu'il y a du chômage, leur pouvoir de négociation est chroniquement faible. [...] À long terme, le niveau des salaires est donc réglé par l'expansion et la contraction de l'armée de réserve¹.

Selon Marx en effet, « le mouvement de la loi de l'offre et de la demande parachève [vollendet] le despotisme du capital² ». On passe ainsi d'une théorie de la domination due à la marchandisation, à une théorie de la domination due au déséquilibre du marché. Or les deux théories n'ont pas les mêmes implications.

Il peut être pertinent ici de revenir aux deux emplois par Marx de l'expression de « contrainte muette » dans le *Capital*. Il cite Townsend à la fin du sous-chapitre sur la « surpopulation relative », c'est-à-dire sur l'armée de réserve. Il est plus intéressant encore de citer le passage où Marx reprend l'expression à son propre compte, dans une digression du chapitre sur l'accumulation initiale :

Il ne suffit pas qu'à un pôle les conditions de travail se présentent comme capital et qu'à l'autre se présentent des hommes qui n'ont rien à vendre que leur force de travail. [...] L'organisation du processus de production capitaliste développé brise toute résistance, la génération permanente d'une surpopulation relative maintient la loi de l'offre et de la demande de travail et, partant, le salaire dans des voies conformes aux besoins de valorisation du capital, la contrainte muette des rapports économiques scelle la domination du capitaliste sur le travailleur. [...] Il en va autrement pendant toute la période historique de genèse de la production capitaliste³.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'axe principal de ce passage est l'opposition entre la contrainte muette des rapports économiques du capitalisme développé, et la violence d'État employée dans la période de genèse du capitalisme. Mais si on le lit de près, on voit qu'il est aussi l'occasion pour Marx de donner des éléments sur le fonctionnement de cette contrainte muette. Et s'il mentionne d'abord le simple face-à-face entre le capital et les prolétaires dépourvus des moyens de production, ce rapport de propriété est ensuite complété ou étayé par un rapport de concurrence, « la loi de l'offre et de la demande » en situation de chômage de masse. Sans ce mécanisme, l'offre de travail et le niveau de salaire ne seraient pas conforme aux besoins de valorisation du capital – leur combinaison ne dégagerait pas ou peu de surtravail pour les capitalistes, c'est l'interprétation la plus probable de cette phrase.

Marx ne donne donc pas d'articulation claire et définitive de ses deux théories de la contrainte au surtravail. Il semble considérer la seconde comme une émanation de la première,

1 Joan Robinson, *Essai sur l'économie de Marx*, op. cit., p. 86.

2 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 23, §3, p. 622 [718].

3 *Ibid.*, section 7, chap. 24, §3, p. 712-3 [829].

un mécanisme par lequel le capital maintient une relation de pouvoir plus fondamentale et sous-jacente.

Une précision peut être ajoutée ici¹. Marx ne croit pas que les marchés, en général, soient à l'équilibre. Comme Adam Smith, il tend à décrire les marchés comme en perpétuel déséquilibre, les prix de production n'émergeant que comme une moyenne de long terme à la suite d'un processus de tâtonnement (ou « gravitation »). L'armée de réserve des travailleurs n'est-elle pas alors l'un de ces déséquilibres temporaires qui existent sur tous les marchés ? Il me semble possible de répondre par la négative. Marx envisage bien des périodes de chômage plus ou moins élevé, mais jamais de plein emploi et le déséquilibre des quantités ne se corrige donc pas à long terme. Comme il l'écrit à propos de l'équilibre entre offre et demande dans le cas du marché de l'emploi : « les dés sont pipés, le capital agit des deux côtés à la fois² ».

Au contraire, comme le montre le passage ci-dessus, le déséquilibre du marché du travail est une condition de la reproduction au cours du temps des caractères sociaux fondamentaux du système. Sur le marché de l'emploi, Marx semble donc considérer qu'il faut que les quantités soient en déséquilibre – permanence de l'armée de réserve – pour que les salaires oscillent, eux, autour de leur niveau d'équilibre – le niveau nécessaire à la reproduction de la force de travail.

On revient ici à un thème du chapitre précédent : Marx a tendance à sous-estimer les forces de marché, à en faire des forces secondaires. Pourtant, une analyse rigoureuse des formes de pouvoir économique qu'il décrit suggère que ces forces sont toutes liées à la pression de la concurrence, qui est la forme de pouvoir la plus énigmatique pour le marxisme, et dont l'application au marché de l'emploi pose de nombreux problèmes.

La situation que Marx étudie est la suivante. Tous les emplois sont exactement équivalents – pensons à des emplois d'ouvrier non qualifié en usine. Les nombreux travailleurs peuvent passer facilement d'un employeur à un autre, et de même, les nombreux capitalistes peuvent facilement remplacer un travailleur par un autre. Ces hypothèses ressemblent fort à celles de la concurrence parfaite néoclassique. Mais Marx ajoute une différence déterminante : le marché n'est pas à l'équilibre, du fait d'un chômage de masse, qu'il appelle « l'armée de réserve des travailleurs ».

Ce chômage s'explique par une capacité d'emploi de l'industrie inférieure au nombre de travailleurs disponibles. Contrairement aux hypothèses néoclassiques de substituabilité lisse

1 Je remercie Emmanuel Renault pour m'avoir invité à préciser ce point.

2 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 23, §3, p. 622 [718].

entre les facteurs, Marx suppose en effet qu'une quantité donnée de capital constant – on pense ici au capital fixe, et notamment aux machines – requiert pour son fonctionnement un certain nombre de travailleurs, ni plus ni moins. Ce nombre de travailleurs a tendance à augmenter avec l'accumulation du capital, mais à diminuer avec l'accroissement de la composition organique de celui-ci, et Marx suppose que cette seconde tendance suffit à maintenir à long terme un chômage de masse.

Dès lors, la négociation sur le marché de l'emploi n'est pas symétrique. Les travailleurs se pressent pour accéder aux emplois, alors que les employeurs, eux, ont l'embarras du choix. Il est alors légitime de parler de rapport de pouvoir : l'employeur peut fixer le salaire au niveau qui lui convient, tant qu'il est au-dessus de la production de subsistance ou de l'aumône que le chômeur pourrait obtenir sans travailler – supposée à peu près nulle dans les raisonnements du *Capital*. Inversement, si on suppose que le salaire est nécessairement fixé au niveau de subsistance, l'employeur garde le pouvoir sur le temps de travail : il pourra exiger des travailleurs à peu près autant de leur temps qu'il le souhaite. Si l'un d'entre eux refuse ou cherche à négocier, d'autres prendront sa place.

Ce déséquilibre entre offre et demande crée donc un rapport de pouvoir. En lui-même, ce point paraît évident. Mais il pose difficulté à la théorie marxiste. Comme nous l'avons vu, selon la thèse marxiste classique, la contrainte au surtravail provient de la seule séparation des prolétaires des moyens de subsistance et de production : collectivement, pour survivre et pour produire, le prolétariat est forcé de vendre sa force de travail aux détenteurs du capital. Ce raisonnement repose donc sur la distribution radicalement inégale des moyens de production, mais non sur le déséquilibre du marché, qui n'est pas évoqué dans les premières sections du *Capital*.

Cette difficulté peut paraître scolastique. Le chômage de masse est bien apparent autour de nous. La forme de chômage dont parle Marx (le chômage 'marxien') est courante dans les pays en développement où un prolétariat agricole reste disponible et s'accumule parfois dans des bidonvilles à mesure que les villes s'industrialisent. Au XX^e siècle, le rôle de ce surplus de travailleurs dans les pays en développement a notamment été analysé par Arthur Lewis. Mais il remarque bien, dans son article fondateur, que ce n'est pas une caractéristique générale du capitalisme :

Pour commencer, nous nous devons de justifier l'hypothèse d'une offre illimitée de main-d'œuvre. Nous ne prétendons pas, répétons-le, que cette hypothèse devrait s'appliquer à toutes les régions du monde. Ce n'est

manifestement pas le cas du Royaume-Uni, ni de l'Europe du Nord-Ouest. Ce n'est pas non plus le cas de certains des pays dits sous-développés ; par exemple, il y a une intense pénurie de main-d'œuvre masculine dans certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique latine. Mais il s'agit d'une hypothèse manifestement pertinente pour les économies de l'Égypte, de l'Inde ou de la Jamaïque. Notre tâche actuelle n'est pas de supplanter l'économie néoclassique, mais simplement d'élaborer un cadre différent pour les pays auxquels les hypothèses néoclassiques (et keynésiennes) ne conviennent pas¹.

Dans les pays du Nord, une fois la transition urbaine et industrielle achevée, l'économie perd son caractère dual et les économistes s'accordent en général aujourd'hui pour dire que le chômage marxien n'y a plus d'importance significative. De fait, selon la théorie marxienne du chômage, plus il y a de chômage, plus les équipements sont employés et sur-employés. Mais on observe l'inverse au cours du cycle des affaires dans les pays riches : les périodes de récession et de hausse du chômage sont aussi des périodes de sous-emploi des capacités de production. En d'autres termes, le développement industriel n'abolit pas le chômage, mais il remplace un type de chômage par un autre ; la forme qui devient plus de plus centrale est le chômage dit keynésien, dû à une insuffisance de la demande effective.

On peut alors maintenir la théorie marxienne des conséquences de l'armée de réserve – le déséquilibre de pouvoir qu'elle introduit sur le marché du travail – en la fondant sur une autre théorie des causes du chômage. On peut comprendre ainsi le projet de certains keynésiens radicaux plus ou moins proches du marxisme, à commencer par Michal Kalecki. Formé au marxisme, cet économiste polonais découvre la théorie de la demande effective en même temps que Keynes, mais la radicalise en insistant sur son caractère de long terme.

Or Kalecki ne se contente pas d'insister sur l'instabilité économique du capitalisme, il analyse aussi comment cette instabilité s'articule avec des rapports de pouvoir. Il insiste ainsi dans un texte célèbre sur le rôle du chômage pour maintenir le pouvoir d'une classe sur une autre :

Dans un régime de plein emploi permanent, la menace du licenciement cesserait de jouer son rôle disciplinaire. La position sociale du patron serait sapée, les travailleurs gagneraient en assurance et en conscience de classe. Les grèves pour des hausses de salaires et des améliorations des conditions de travail susciteraient de la tension politique. Certes, les profits seraient plus élevés dans un tel régime qu'ils ne le sont en moyenne en régime de *laissez-faire* [...]. Mais les milieux d'affaires accordent plus d'importance à la 'discipline dans les usines' et à la 'stabilité politique' qu'aux profits. Leur instinct de classe leur enseigne qu'un plein emploi durable n'est pas viable

1 Arthur Lewis, « Economic development with unlimited supplies of labour », *The Manchester School*, vol. 22, n° 2, mai 1954, §2, p. 140-1.

pour eux, et que le chômage fait partie intégrante du système capitaliste 'normal'¹.

Le chômage étant un levier crucial du pouvoir des capitalistes sur les travailleurs, ils usent de leur influence politique pour empêcher le plein emploi. Le chômage serait alors inhérent au capitalisme, et la contrainte au surtravail également. Kalecki propose ainsi une variation originale de la théorie marxiste du pouvoir sur le marché de l'emploi, fondée sur un chômage de masse persistant, qui n'est pas expliqué comme chez Marx par l'insuffisance de l'accumulation de capital, mais par des mécanismes keynésiens et politiques.

Pourtant, les deux facteurs ci-dessus du chômage de masse ne sont pas inhérents au marché du travail capitaliste. La preuve empirique en est l'existence d'un plein emploi durable dans les pays capitalistes du Nord durant les vingt-cinq ans qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

Il est d'ailleurs possible qu'actuellement, notamment après les injections budgétaires massives au lendemain de la pandémie, les économies riches se rapprochent de nouveau d'un régime de plein emploi – en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni dont le taux de chômage passe en dessous de 4 % en 2022. Rien ne garantit que cette baisse du chômage soit durable – en particulier du fait des politiques restrictives des banques centrales, dans lesquelles on peut voir le résultat de pressions des classes dominantes prédites par Kalecki. Mais si elle l'est, elle nous rappellera qu'un capitalisme de plein emploi peut bel et bien exister.

Une autre manière de se poser la même question est de penser à la revendication de garantie d'emploi. Cette proposition, lorsqu'elle est portée par la gauche radicale, défend la possibilité pour chacun d'accéder à un emploi à plein temps décentement rémunéré proche de chez soi et correspondant à ses compétences et ses aspirations². Ces emplois seraient financés en fonction des besoins par l'État, devenu employeur en dernier ressort. Le plein emploi serait alors garanti par la loi et ne dépendrait plus des aléas de la politique de stabilisation budgétaire et monétaire. D'ailleurs, un État contraint à fournir des emplois à tous les chômeurs aurait tout intérêt, pour préserver les finances publiques, à mettre en place un environnement macroéconomique favorable au plein emploi privé.

1 Michal Kalecki, « The political aspects of full employment », *Political Quarterly*, vol. 14, n° 4, oct. 1943, §II.4, p. 326.

2 Pavlina Tcherneva, *La garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal*, trad. Ch. Jaquet, Paris, La Découverte, coll. « Économie politique », 2021 [2020].

Dans une telle société, on le voit, les prolétaires seraient toujours contraints de vendre leur force de travail, mais la menace de licenciement d'un employeur particulier perdrait une bonne part de sa force. (Cela distingue la garantie d'emploi du revenu universel, qui, suffisamment élevé, garantirait le niveau de vie des prolétaires même sans qu'ils aient à vendre leur force de travail.)

La plupart des prolétaires continueraient à travailler pour un employeur privé, et les capitalistes pourraient ainsi continuer à accumuler de la valeur – la société dans son ensemble resterait en ce sens capitaliste. Il paraît raisonnable de dire que le pouvoir des capitalistes sur les prolétaires serait atténué, mais serait-il supprimé ?

3.ii. *La neutralisation du pouvoir par la concurrence parfaite*

L'idée de la discipline concurrentielle. — La question du rapport entre pouvoir et concurrence sur le marché de l'emploi reste donc ouverte chez Marx et chez certains économistes hétérodoxes d'inspiration marxiste. Pour préciser ce point, il me paraît utile de se tourner désormais vers l'école de la pensée qui a poussé le plus loin l'interrogation sur le cas limite où les forces de la concurrence s'exerceraient pleinement : la tradition néoclassique et son concept de concurrence parfaite.

Il ne s'agit nullement de mépriser les contributions des autres traditions de pensée sur le rôle du pouvoir dans les rapports marchands et capitalistes. Pour ne prendre que deux exemples du XX^e siècle, François Perroux et John Kenneth Galbraith avancent tous deux des analyses importantes, empiriquement informées, de la réalité des rapports de pouvoir exercés par les grandes entreprises sur d'autres entreprises, sur les travailleurs ou les consommateurs¹. Ces approches institutionnalistes identifient et analysent des rapports de pouvoir variés dans leur intensité et leur direction, mais sont réticentes à identifier une structure fondamentale du pouvoir propre au capitalisme ; elles ne se placent donc pas tout à fait sur le même plan que la théorie marxiste.

En ce sens au moins, il existe une affinité entre la théorie marxiste et la théorie néoclassique, toutes deux cherchant à dégager des lois générales du capitalisme pour l'une, de l'économie de marché généralisée pour l'autre. Leurs thèses sur le pouvoir en sont un

1 François Perroux, *Pouvoir et économie*, Paris, Bordas, coll. « Études », 1973.

John Kenneth Galbraith, *Anatomie du pouvoir*, trad. D. Blanchard, Paris, Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 1985 [1983], qui fait l'objet du commentaire d'Alexandre Chirat, *L'Économie intégrale de John Kenneth Galbraith (1933-1983)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de l'économiste », 2022, chap. « Une théorie générale du pouvoir », p. 861 sq.

exemple : dans sa version la plus forte, la théorie marxiste affirme l'existence et l'importance d'un rapport de pouvoir systématique des détenteurs des moyens de subsistance et de production sur ceux qui en sont dépourvus, indépendamment de la concurrence, là où la tradition néoclassique, on va le voir, affirme que la concurrence neutralise le pouvoir.

Perroux avait bien cerné ce point :

On arrive au modèle du marché parfait où règne la concurrence complète (pure et parfaite). C'est précisément ce modèle qui donne à la théorie conventionnelle sa référence privilégiée : les phénomènes de pouvoir y sont *en principe* étrangers ; ils ne s'y glissent que par la porte étroite des régimes monopolistiques des prix¹.

Un commentateur hétérodoxe le redit plus récemment : « la référence au pouvoir et son analyse apparaissent dans la littérature économique, mais presque exclusivement sous une forme restreinte, en particulier le pouvoir de monopole et le pouvoir de négociation sur le marché des biens et des services ; cela signifie qu'il est restreint à des phénomènes de pouvoir spécifiques, concernant directement le marché et les prix, qu'il est facile de rattacher à une théorie des marchés concurrentiels, comme déviations de la concurrence parfaite² ».

Une des meilleures confirmations de ce jugement se trouve peut-être à la marge de l'école néoclassique, dans le courant dit ordolibéral. Celui-ci a sa méthodologie propre, qui insiste notamment sur l'analyse des formes juridiques, mais lui aussi fait du marché concurrentiel la norme de son analyse. Walter Eucken défend ainsi l'association entre pouvoir et monopole :

Partout où l'ordre économique est, dans son fondement, une économie d'échange, c'est-à-dire là où les unités économiques dépendent du marché et orientent leurs plans et leurs actions en conséquence, le pouvoir économique prend une autre forme. [...] Le pouvoir d'une unité économique est alors d'autant plus important que la forme de marché se rapproche du monopole de l'offre ou de la demande³.

Le monopole est la forme que prend le pouvoir dans une économie marchande. Plus la position d'un agent se rapproche du monopole, plus il a de pouvoir sur le marché, plus elle s'éloigne du monopole, moins il a de pouvoir. Il est alors naturel de prolonger le raisonnement

1 François Perroux, *Pouvoir et économie*, op. cit., chap. 1 - « Le pouvoir, un 'banni' récalcitrant », §A2 - « Les procédés par lesquels la théorie régnante élude le pouvoir », p. 12.

2 Kurt W. Rothschild, « The absence of power in contemporary economic theory », *Journal of Socio-Economics*, vol. 31, 2002, p. 433. Je dois la connaissance de cet article au chapitre d'Alexandre Chirat cité ci-dessus.

3 Walter Eucken, *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, Berlin-Göttingen-Heidelberg, Springer, coll. « Enzyklopädie der Rechts- und Staatswissenschaft », 6^e éd., 1950 [1^{ère} éd. 1939], partie III, chap. 4 - « Die wirkliche Wirtschaft », §V - « Wirtschaftliche Macht », p. 199.

et de s'intéresser au cas limite où tout monopole serait éliminé. Eucken suit sa logique jusqu'au bout et affirme que la concurrence parfaite va de pair avec la neutralisation du pouvoir :

Il n'y a qu'une seule forme de marché où le phénomène du pouvoir économique disparaît complètement : lorsque la concurrence complète se trouve réalisée¹.

Bien qu'il ne cite pas directement de marxistes, Eucken devine l'objection selon laquelle, indépendamment du degré de concurrence, la propriété fournirait un pouvoir sur autrui. Il la rejette :

Mais dans le cadre de la concurrence complète, des positions de pouvoir plus importantes ne dérivent-elles pas de la grandeur relative du patrimoine dont disposent les individus ? [...] Il faut répondre à cette question par la négative. La grande exploitation agricole, par exemple, qui vend ses céréales ou son bétail sur un marché concurrentiel, ne possède pas de pouvoir économique significatif. Elle n'en dispose que si, du fait de sa taille, elle domine partiellement ou entièrement certains marchés, c'est-à-dire justement si la forme du marché n'est pas concurrentielle. La grande exploitation agricole peut par exemple être en position de monopole partiel ou complet de la demande de main-d'œuvre dans un village. Dans ce cas, elle détient un pouvoir économique sur les villageois, qui se trouvent en situation de dépendance vis-à-vis de la grande exploitation, mais cette dépendance disparaît si d'autres demandeurs de main-d'œuvre se présentent².

Eucken s'attache donc à dissiper ce qui relève selon lui d'un malentendu. Certes, la propriété confère parfois un pouvoir. Mais elle ne le confère pas en tant que propriété, mais en tant que monopole. Il n'est pas anodin qu'il prenne pour exemple le rapport entre une entreprise et ses salariés. C'est seulement si la taille de l'entreprise lui confère une position de monopole vis-à-vis des travailleurs qu'elle a du pouvoir sur eux. Sinon, elle n'en a pas, puisqu'ils peuvent choisir entre différents employeurs. On voit que l'intuition de la concurrence parfaite s'oppose ici directement à la thèse marxiste du pouvoir impersonnel sur le marché de l'emploi par la dépendance au salaire.

Plus généralement, on peut interpréter dans le même sens un thème récurrent dans les écrits néoclassiques ou ceux qui s'en inspirent : celui de la 'discipline de la concurrence' ou 'discipline concurrentielle'. Cette forme de contrainte, qui se rapproche de la pression de la concurrence pensée par Marx, est bien identifiée par l'économie néoclassique, sans être pour

1 *Ibid.*, p. 201

2 *Ibid.*, p. 201-202.

autant identifiée à un rapport de pouvoir ou de domination : au contraire, il s'agit de la contrainte impersonnelle du marché limitant l'arbitraire des décisions individuelles.

C'est ainsi qu'on peut interpréter l'expression de « discipline concurrentielle » (*competitive discipline*), courante dans l'économie néoclassique contemporaine. Elle n'est pas l'objet, à ma connaissance, de définitions ou d'analyses explicites. Son emploi semble se répandre progressivement après la Seconde Guerre mondiale¹, le plus souvent pour désigner la vertu régulatrice de la concurrence pour lier les mains d'acteurs potentiellement trop puissants. Ainsi, pour l'économiste américain libéral Henry Simons, de l'université de Chicago, inquiet des entorses à la loi du marché opérées par le New Deal et notamment du pouvoir des syndicats, « une communauté qui échoue à préserver la discipline de la concurrence s'expose à la discipline autoritaire absolue² ».

Une autre mention précoce du terme se trouve dans un texte de 1962 de l'économiste américain Irston Barnes où il applique cette conception de la discipline concurrentielle à la jurisprudence en matière de droit de la concurrence :

Ce qu'il faut pour que la concurrence se maintienne, c'est que la discipline concurrentielle continue à s'exercer sur tous les participants d'un secteur ou d'un marché de manière à encourager l'efficacité [*efficiency*] et le progrès, le maintien ou l'amélioration de la qualité des produits et des services, et l'ajustement des prix pour refléter les coûts concurrentiels efficaces³.

Et sa crainte est donc, en cas d'intégration verticale de certaines entreprises, que « les firmes non intégrées ne puissent plus imposer la discipline de la concurrence effective aux firmes verticalement intégrées⁴ ». Ces développements, on le voit, constituent une sorte de reproduction en miroir des thèses de Marx citées plus haut sur la domination impersonnelle de la concurrence, interprétée par Postone comme « domination sociale » : personne n'est libre

1 C'est ce que l'on observe par une recherche des deux expressions dans le moteur de recherche en ligne Google NGram, qui compte les occurrences des termes dans le corpus de Google Books. Thomas Irace me signale néanmoins une occurrence bien antérieure du terme, dans un sens déjà rigoureusement moderne, chez Courcelle-Seneuil, économiste libéral français du XIX^e : « [L'entrepreneur] doit, s'il veut survivre, travailler toujours à faire mieux qu'auparavant, et mieux que ses concurrents. Cette discipline de la concurrence, inexorable en théorie et dure dans la pratique, est le premier stimulant et en quelque sorte le grand ressort de la production dans les sociétés modernes. » (Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, *Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, commerciales & agricoles ou Manuel des affaires*, Paris, Guillaumin et Cie, 1857 [1^{ère} éd. 1855], livre II, chap. 5, §3, p. 227.) Ce livre est considéré comme un des premiers manuels pratiques de gestion d'entreprise.

2 Henry C. Simons, « Some reflections on syndicalism », *Journal of political economy*, vol. 52, n° 1, mars 1944, p. 5.

3 Irston R. Barnes, « The primacy of competition and the Brown Shoe decision », *Georgetown Law Journal*, vol. 51, n° 4, été 1963, p. 734.

4 *Ibid.*, § « The Manufacturer-Retailer integration », p. 743-4.

en situation de concurrence, car chacun est soumis à la pression de celle-ci. Mais là où Marx tend à y voir une forme d'aliénation de la société qui a remis aux lois de la concurrence son pouvoir de se déterminer elle-même, la pensée néoclassique y voit au contraire une vertu, celle de la neutralisation du pouvoir et de l'arbitraire des acteurs individuels.

En un certain sens, et en reprenant la typologie proposée plus haut, on pourrait donc dire que la théorie néoclassique joue les différentes formes du pouvoir pensées par le marxisme l'une contre l'autre : si on applique l'idée de la discipline de la concurrence au marché de l'emploi, il cesse d'être le lieu d'un pouvoir unilatéral, et il n'y a donc plus de place pour la contrainte muette au travail interprétée comme domination de classe.

La nature de la firme. — Cela laisse néanmoins subsister la question de la forme de pouvoir la plus visible que nous avons identifiée : le despotisme d'usine à l'intérieur de l'unité de production. En effet, nous avons vu que dans la théorie de Marx, les deux premières formes de pouvoir sont enchâssées : le despotisme de fabrique a pour condition de possibilité la contrainte muette au surtravail. Si cette contrainte n'est pas un effet direct des rapports de propriété, définitoires du capitalisme, mais d'un déséquilibre relativement contingent du marché du travail, qu'en est-il alors des rapports d'autorité dans l'unité de production ?

L'école néoclassique s'est posée cette question d'abord dans les années 1930. Dennis Robertson, l'ami de Keynes, avait écrit que les entreprises sont des « îlots de pouvoir conscient dans un océan de coopération inconsciente¹ ». Cela avait conduit Ronald Coase à écrire un article célèbre sur la nature de la firme, qui expliquait la persistance de cette coordination verticale et autoritaire par les coûts de transaction inhérents au marché².

Mais si la pensée néoclassique revient à cette question des décennies plus tard, c'est sous le coup d'un défi venu de l'extérieur. Dans les années 1960 et 1970, aux États-Unis, se développe en effet un courant dit d'économie politique radicale. Un de ses plus célèbres représentants, Stephen Marglin, publie un article intitulé « À quoi servent les patrons ? », cité plus haut³, où il propose une généalogie de la hiérarchie de l'entreprise capitaliste. C'est pour répondre à ce « défi radical » qu'Armen Alchian et Harold Demsetz, membres actifs de la société du Mont Pèlerin (cercle de réflexion libéral majeur), s'intéressent à la théorie de la

1 Dennis H. Robertson, *The Control of industry*, Cambridge University Press, 1923, p. 85.

2 Ronald Coase, « The nature of the firm », *Economica*, vol. 4, n° 16, nov. 1937, p. 386-405.

3 Stephen Marglin, « What do bosses do? », art. cit.

firme¹. Leur article fondateur de 1972 sur le sujet contient, dans son introduction, le célèbre passage suivant :

Il est courant de caractériser l'entreprise par le pouvoir de trancher certaines décisions par décret, par autorité ou par des mesures disciplinaires plus fortes que le marché au sens usuel du terme. C'est une illusion. [L'employeur] peut licencier ou poursuivre en justice, tout comme je peux licencier mon épicier en cessant de lui acheter des produits ou le poursuivre en justice pour avoir livré des produits défectueux. Quel est donc le contenu de ce pouvoir présumé de gérer et d'assigner les travailleurs à des tâches ? Le même, exactement, que le pouvoir d'un consommateur de contrôler son épicier et de l'assigner à diverses tâches. Lorsqu'il incite son épicier à lui fournir des produits à un prix acceptable pour l'un et l'autre, le consommateur isolé lui assigne la tâche de lui fournir ces produits. L'employeur n'a pas d'autre pouvoir sur son salarié. Parler de gestion ou de direction des travailleurs, de leur assignation à diverses tâches, est une manière trompeuse de remarquer que l'employeur est continuellement impliqué dans la renégociation des contrats à des conditions qui doivent être acceptables pour les deux parties².

Si la thèse d'Alchian et Demsetz est rarement exprimée sous une forme aussi radicale, son esprit se retrouve néanmoins souvent chez les économistes néoclassiques. Il est ainsi intéressant de noter qu'un argument semblable a été opposé à Elizabeth Anderson, la philosophe contemporaine citée plus haut pour sa critique démocratique de la hiérarchie d'entreprise, par l'économiste néoclassique et essayiste libéral Tyler Cowen.

Je ne m'inquiète pas tellement du pouvoir dictatorial des entreprises si les coûts de mobilité pour les travailleurs sont relativement faibles. [...]

De nombreux critiques des entreprises, y compris Anderson à la fin de son article, postulent le 'monopsonne', c'est-à-dire qu'une seule entreprise a un pouvoir de marché important sur les travailleurs qu'elle emploie. Je crains que, comme d'autres, elle n'offre pas beaucoup de preuves pour étayer cette représentation. [...]. Et sans monopsonne, nous revenons à cette idée : la possibilité de la mobilité aide à faire respecter beaucoup de libertés des travailleurs³.

En somme, si on suit l'intuition néoclassique de la discipline de la concurrence, non seulement il faut abandonner la représentation d'une domination de classe, mais il semble qu'il faille aussi abandonner l'interprétation évidente de la domination dans l'entreprise telle qu'elle se présente sous nos yeux. Le défi est de taille.

1 Bruno Tinel, « Que reste-t-il de la contribution d'Alchian et Demsetz à la théorie de l'entreprise ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 1, n° 46, 2004, p. 73.

2 Armen A. Alchian et Harold Demsetz, « Production, information costs and economic organization », *American Economic Review*, vol. 62, n° 5, déc. 1972, p. 777.

3 Tyler Cowen, « Work isn't so bad after all », dans Elizabeth Anderson, *Private Government*, op. cit., partie « Comments », p. 109.

3.iii. *Discipline et chômage d'équilibre*

Si l'on admet cette intuition néoclassique fondamentale, la manière la plus directe de rendre compte du pouvoir sur le marché du travail est de mettre en cause ses hypothèses. L'hypothèse est double : hypothèse d'équilibre au sens walrassien, c'est-à-dire d'absence de rationnement d'un côté ou de l'autre du marché ; hypothèse de concurrence parfaite, c'est-à-dire de mobilité sans coût ni délai des parties contractantes vers une alternative sur le marché. Chacune de ces deux hypothèses a été remise en cause concernant le marché de l'emploi : la première par la théorie du chômage d'équilibre de Samuel Bowles et Herbert Gintis, et la seconde par la théorie du monopsonne de Joan Robinson à aujourd'hui. Dans les deux cas, nous allons voir que cela a conduit à identifier un rapport de pouvoir des employeurs sur les salariés.

Bowles et Gintis sont des économistes radicaux américains proches du marxisme, participants au courant radical évoqué plus haut. En tant que tels, ils ont un intérêt spécifique pour les questions de pouvoir et cherchent donc à élucider analytiquement les rapports de pouvoir dans la société capitaliste. Samuel Bowles a rejoint en 1987 le 'groupe de septembre' des marxistes analytiques¹, et on peut lire son projet intellectuel avec Gintis en miroir de celui de Roemer : là où Roemer, dans les années 1980, cherche à définir rigoureusement et modéliser formellement l'exploitation, Bowles et Gintis font de même pour le pouvoir capitaliste dans les mêmes années. (Je montrerai plus loin que cela les a d'ailleurs conduit à s'opposer sur l'importance relative des deux concepts.)

De même que la formalisation de l'exploitation par Roemer, que j'ai étudiée au premier chapitre, se fonde sur une définition univoque comme transfert de travail simple, de même Bowles et Gintis doivent partir d'une définition du pouvoir. Pour comprendre leur définition, il est utile de partir de la formulation influente du politiste Robert Dahl. Il définit le pouvoir comme suit : « *A* a du pouvoir sur *B* dans la mesure où il peut obtenir de *B* que celui-ci fasse quelque chose que, sans cela, il n'aurait pas fait². » Pour Dahl, une telle relation de pouvoir doit avoir une base (une ressource, une prérogative qui donne du pouvoir) et un moyen.

Celui-ci peut être de plusieurs natures, dont la persuasion et le charisme, mais Dahl insiste particulièrement sur les promesses et les menaces. Par ailleurs, si importante que puisse être l'influence due à la persuasion et au charisme, elle est sans doute secondaire dans les

1 David Leopold, « Analytical marxism », art. cit., §2.2. - « September group ».

2 Robert Dahl, « The concept of power », *Behavioral science*, 1957, vol. 2, n° 3, 1957, p. 203.

questions de pouvoir économique qui nous intéressent ici. On peut déjà remarquer que cette définition s'éloigne sensiblement, dans son esprit, de la classification des pouvoirs économiques dans le marxisme dressée plus haut dans ce chapitre. Là où le marxisme a tendance à définir et classer les pouvoirs en fonction du type de contrainte qu'ils exercent sur les dominés, Dahl définit le pouvoir par l'effet de la volonté du dominant. Cet effet se manifeste par un écart entre ce que le dominé aurait fait et ce que le dominant le conduit à faire : le pouvoir est donc conçue comme la marge d'arbitraire du dominant.

Or, à travers un article du sociologue Talcott Parsons qui reprend lui-même la définition de Dahl¹, c'est à cette seconde conception que se rattachent Bowles et Gintis. Se référant à Parsons, ils écrivent ainsi :

L'agent A a un pouvoir sur l'agent B si, en imposant des sanctions à B ou en menaçant de le faire, A est capable d'affecter les actions de B pour favoriser les intérêts de A, alors que B n'a pas cette possibilité envers A².

Cela leur permet de discuter les rapports de pouvoir sur le marché. Ils commencent par étudier le cas de l'équilibre walrassien, c'est-à-dire l'équilibre de concurrence parfaite et d'information parfaite.

Si les marchés sont à l'équilibre, les agents sont indifférents entre les transactions courantes et leur meilleure possibilité alternative [*their next-best alternative*]. On en déduit qu'aucun agent ne peut imposer de sanctions à un autre à l'équilibre concurrentiel. Par exemple, si le marché du travail est à l'équilibre, un manager ne peut pas employer la menace du licenciement pour contrôler le comportement d'un salarié, car celui-ci, licencié, trouverait ailleurs un emploi tout aussi désirable³.

La démonstration est exposée plus loin dans toute sa généralité :

À l'équilibre, si l'agent A échange avec l'agent B, le gain de B est exactement celui qu'il tirerait de sa meilleure possibilité d'échange alternative [*his next-best alternative*]. [...] Ainsi, à l'équilibre, le coût, pour B, de s'abstenir de l'échange avec A, est nul. A ne peut pas affecter le bien-être de B en mettant fin à leur échange, et donc n'a pas de pouvoir sur B⁴.

Or, pour Bowles et Gintis, contrairement à Alchian et Demsetz, le pouvoir des employeurs sur les travailleurs est un fait indéniable, et ils cherchent donc à en rendre compte par un modèle du marché de l'emploi qui échappe à la logique walrassienne. Leur point de

1 Talcott Parsons, « On the concept of political power », dans son ouvrage *Sociological theory and modern society*, New York, Free Press, 1967, p. 308.

2 Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Power and wealth in a competitive capitalist economy », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 21, n° 4, automne 1992, §I, p. 326-7.

3 *Ibid.*, p. 326.

4 *Ibid.*, §II, p. 330

départ est le suivant : les employeurs ne peuvent pas prescrire à l'avance les détails du travail à exécuter, et quand même ils le pourraient, ils ne seraient pas en mesure ensuite de vérifier cette exécution. (Les économistes parlent à ce sujet d'hypothèses de contrat de travail incomplet et d'asymétrie d'information sur l'effort fourni.) Les employeurs doivent donc trouver un autre moyen d'obtenir de la part de leurs salariés la quantité et la qualité d'effort souhaitées, en passant par un système d'incitations. Pour cela, il est profitable pour chaque employeur de proposer un salaire quelque peu plus élevé que le salaire d'équilibre walrassien, afin de donner du poids à la menace du licenciement.

Si ce problème d'incitation ne se posait que dans une seule entreprise, elle proposerait un salaire supérieur et cette différence de salaire serait le mécanisme d'incitation. Mais si le problème d'incitation se pose de manière symétrique à tous les employeurs, alors le supplément de salaire a un autre effet : l'émergence d'un chômage d'équilibre. En effet, le salaire d'équilibre walrassien est par définition celui du plein emploi ; un salaire plus élevé pour inciter à l'effort implique alors un niveau d'emploi moins élevé que le plein emploi pour maintenir la productivité marginale du travail au-dessus de ce seuil.

Les économistes néoclassiques contemporains connaissent bien cette théorie, sous le nom de théorie du salaire d'efficience, même s'ils la rattachent en général plutôt aux articles de 1984 de Janet Yellen d'une part, de Joseph Stiglitz et Carl Shapiro de l'autre, qui développent la théorie à peu près au moment – le titre de l'article de ces derniers est d'ailleurs éclairant : « le chômage d'équilibre comme un mécanisme de discipline des travailleurs¹ ».

En d'autres termes, selon Bowles et Gintis, les capitalistes posent collectivement les conditions de leur propre pouvoir en versant un complément de salaire qui se traduit par un chômage d'équilibre. Le concept même de chômage d'équilibre a quelque chose de paradoxal car selon la définition la plus simple, un marché est à l'équilibre à un certain prix si l'offre et la demande y sont égales. Or le chômage au sens strict suppose non seulement que certains ne travaillent pas, mais qu'ils souhaiteraient le faire au salaire en vigueur, ce qui est bien le cas dans le modèle de Bowles et Gintis.

C'est ici qu'intervient la distinction que proposent Bowles et Gintis entre l'équilibre walrassien et leur propre conception de l'équilibre, plus générale : une situation où tous les plans des agents sont cohérents. C'est bien le cas ici, et en particulier, les employeurs ne

1 Janet Yellen, « Efficiency wage models of unemployment », *American Economic Review*, vol. 74, n° 2, mai 1984, p. 200-205.

Carl Shapiro et Joseph Stiglitz, « Equilibrium unemployment as a worker discipline device », *American Economic Review*, vol. 74, n° 3, juin 1984, p. 433-444.

regrettent pas d'avoir fixé le salaire à ce niveau ; au contraire, c'est ce salaire qui leur permet de menacer leurs travailleurs d'une sanction et si le salaire était plus bas, ils l'augmenteraient.

Il s'agit donc bien d'une théorie originale des causes du chômage et du rationnement des emplois. Pourtant, au niveau de la pensée du pouvoir lui-même et en tant que tel, il me semble que Bowles et Gintis n'échappent pas à la règle que je cherche à confirmer dans cette section du chapitre : la théorie de la concurrence voit toujours celle-ci comme une force de neutralisation du pouvoir. En effet, pour Bowles et Gintis, la menace du licenciement est constitutive du pouvoir hiérarchique dans la firme, et seule l'existence du chômage rend effective une telle menace. C'est bien le chômage qui confère un pouvoir dans leur modèle, et non la simple propriété inégale des moyens de production.

Ils contestent certes l'idée mentionnée plus haut, qu'il n'y aurait pas de pouvoir sur un marché concurrentiel à l'équilibre. Mais leur amendement est mince : il n'y a pas de pouvoir sur un marché concurrentiel à l'équilibre walrassien. Ou, dans le cas du marché de l'emploi : il n'y a pas de pouvoir sur un marché de l'emploi concurrentiel sans chômage. La théorie du chômage change – chômage d'équilibre endogène, et non chômage de déséquilibre comme chez les keynésiens –, mais la théorie du pouvoir est dans son fond la même, fondée explicitement sur une théorie de l'arbitraire qui serait éliminé à l'équilibre walrassien.

En un sens, Bowles et Gintis vont plus loin que les keynésiens radicaux, car le chômage est, dans leur théorie, impossible à éliminer. En effet, c'est une spécificité inhérente au marché de l'emploi, repérée déjà par Marx avec la distinction entre travail et force de travail, que les contrats sont incomplets et qu'il faut donc recourir à des incitations pour solliciter l'effort des travailleurs ; et le chômage d'équilibre serait la conséquence nécessaire de telles incitations. En ce sens, si Bowles et Gintis reconnaissent que le chômage disparaîtrait à l'équilibre walrassien, cette idée est pour eux purement virtuelle, car ils pensent cet équilibre impossible sur le marché du travail, pour des raisons intrinsèques à celui-ci.

Cela n'empêche pas que leur thèse reste bien distincte de la thèse marxiste classique de la contrainte muette déterminée par la propriété et non par le chômage. On le voit d'une manière indirecte dans le débat entre Bowles et Gintis d'une part, Roemer de l'autre. Leurs projets intellectuels sont proches : tous deux cherchent à proposer une version formalisée de la théorie marxiste du capitalisme, susceptible d'en convaincre les économistes néoclassiques. Pourtant, ils s'intéressent à des concepts différents : l'exploitation pour Roemer, la domination pour Bowles et Gintis. D'où une rivalité des concepts de la même nature que celle

que j'ai évoquée dans la section introductive de ce chapitre : Roemer définit le socialisme par l'abolition de la propriété inégale des moyens de production, alors que Bowles et Gintis insistent sur la nécessité d'intervenir dans la gestion de la production.

Le point qui m'intéresse ici est qu'ils partagent néanmoins une même position concernant la domination en concurrence parfaite. Face à Bowles et Gintis pour qui « la détention de patrimoine n'est ni nécessaire ni suffisante pour détenir un pouvoir par rationnement [*short-side power*]¹ », Roemer affirme :

Le pouvoir par rationnement dans la relation entre le patron et le travailleur est une base fragile sur laquelle construire une théorie du pouvoir du capital dans les économies capitalistes. Je doute qu'il ait une grande importance dans la reproduction du capitalisme. Le pouvoir important que les capitalistes détiennent en tant que classe se manifeste dans leur capacité (a) à contrôler la politique de l'État (étrangère, intérieure, fiscale, monétaire) par les institutions politiques et (b) à définir le type d'éducation et d'idéologie que les citoyens reçoivent à l'école et dans les médias de masse².

Dans leur réponse à la critique, Bowles et Gintis se contentent d'insister sur l'importance des institutions capitalistes dont le modèle de Roemer ne rend pas compte : « certains des caractères de base du capitalisme, par exemple la structure hiérarchique de l'entreprise, le lien entre la détention de richesse et le contrôle de la production, un niveau positif et même élevé de chômage sur de longues périodes, l'organisation de l'intermédiation financière³ ». Ainsi, le désaccord entre les deux positions est bien réel, mais il doit aussi être circonscrit pour être interprété. Bowles et Gintis insistent sur les phénomènes de pouvoir par rationnement, les jugeant analytiquement et normativement importants, alors que Roemer insiste sur l'exploitation et le pouvoir politique et idéologique. Mais implicitement, ils tombent d'accord pour nier la possibilité d'un pouvoir économique fondé sur la propriété : la propriété serait la base de l'exploitation et de l'influence politique, et le chômage, la base de l'autorité dans l'entreprise.

Une autre manière de montrer l'écart de la théorie de Bowles et Gintis par rapport à la thèse marxiste classique de la contrainte muette est de discuter leur double hypothèse fondamentale, celle du contrat de travail incomplet et d'asymétrie d'information sur l'effort fourni. Bowles et Gintis pensent impossible de prescrire à l'avance dans le contrat les

1 Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Contested exchange. New microfoundations for the political economy of capitalism », *Politics & Society*, 1990, vol. 18, n° 2, p. 198 cité par John Roemer, « A thin thread. Comment on Bowles' and Gintis' 'Contested Exchange' », dans le même numéro de *Politics & Society*, p. 243.

2 John Roemer, « A thin thread », art. cit., p. 245.

3 Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Reply to our critics », toujours dans le même numéro de *Politics & Society*, § « Power and property », p. 301.

moindres faits et gestes des travailleurs, puis de les surveiller assez étroitement pour vérifier à chaque instant que leur travail est conforme à ce contrat ; c'est cette marge d'indétermination dans le contrat qui est comblée par le pouvoir disciplinaire de l'employeur. Mais si on suit ce raisonnement, un travailleur payé seulement aux pièces ne serait pas dominé, car son comportement ne serait pas soumis à l'arbitraire de son patron mais seulement à une règle mutuellement consentie de rémunération.

Or nous avons vu l'importance historique et aujourd'hui croissante de ce mode de rémunération. En particulier, les possibilités techniques de surveillance digitale du travail se sont démultipliées ces dernières années¹. Certains économistes ont remarqué que cela devrait affecter, quantitativement du moins, l'importance des effets de salaire d'efficience². Pensons au cas des chauffeurs Uber. Ils ne disposent pas de contrat de travail leur garantissant une rémunération, ils décident librement, pour chaque course – définie non seulement par son point de départ et d'arrivée, mais aussi par le trajet à emprunter –, de la prendre en charge ou non. Ils sont ensuite pistés en temps réel par GPS pour vérifier qu'ils suivent ce trajet, et la rémunération leur est accordée s'ils remplissent sans en dévier cette mission qu'ils ont acceptée.

Le contrat est complet, ou presque ; au sens de Bowles et Gintis, il n'y a pas ou quasiment pas de pouvoir à l'œuvre ici. En particulier, le fait que les chauffeurs Uber soient en général de jeunes prolétaires qui dépendent de cette source de revenu pour vivre n'est alors pas considéré comme une forme de pouvoir. De même que le cas limite d'une société de plein emploi total nous a permis de cerner les limites de l'approche keynésienne du pouvoir économique sur le marché de l'emploi, de même le cas limite d'une société totalement ubérisée permet ainsi de saisir les limites de la théorie du pouvoir hiérarchique en termes de salaire d'efficience.

3.iv. *Le pouvoir et le marché : le monopsonne*

Nous avons donc vu plusieurs traditions de pensée communier implicitement autour du postulat de la neutralisation du pouvoir à l'équilibre concurrentiel walrassien : les keynésiens radicaux pour qui le chômage de déséquilibre est le paramètre déterminant du rapport de

1 Voir par exemple Antonio Aloisi et Elena Gramano, « Artificial intelligence is watching you at work. Digital surveillance, employee monitoring, and regulatory issues in the EU context », *Comparative Labor Law & Policy Journal*, vol. 41, n° 1, 2019, p. 95-121.

2 Peter Skott et Frederick Guy, « A model of power-biased technological change », *Economics Letters*, vol. 95, n° 1, 2007, p. 124-131.

pouvoir entre classes ; les ordolibéraux et néoclassiques qui insistent sur l'élimination du pouvoir par la concurrence ; les théoriciens du chômage d'équilibre qui rejoignent les keynésiens sur le pouvoir tout en s'en distinguant sur les causes du chômage. En somme, on peut dire que tous les courants cités, s'opposant sur l'importance empirique du rationnement sur le marché du travail, tombent d'accord sur la neutralisation du pouvoir en situation de concurrence parfaite et en l'absence d'un tel rationnement.

On peut alors s'intéresser à un autre paramètre sur le marché qui peut conférer du pouvoir à certains agents : ce que les économistes appellent le degré de monopsonie du marché, c'est-à-dire une limitation du degré de concurrence.

Cette idée, appliquée au marché de l'emploi, apparaît déjà chez Adam Smith :

Les ouvriers désirent gagner le plus possible ; les maîtres, donner le moins qu'ils peuvent ; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser. Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat, et imposer forcément à l'autre toutes ses conditions. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément [...]. Les maîtres sont en tout temps et partout dans une sorte de ligue tacite, mais constante et uniforme, pour ne pas élever les salaires au-dessus du taux actuel¹.

Smith suggère donc l'existence d'un rapport de pouvoir asymétrique entre les deux côtés du marché : celui des employeurs est en mesure d'« imposer forcément à l'autre toutes ses conditions » [*force the other into a compliance with their terms*]. La théorie néoclassique moderne s'empare de cette question en 1933 sous la plume de Joan Robinson, alors qu'elle est encore jeune économiste opérant dans le cadre de la microéconomie conventionnelle marshallienne, et pas encore une participante de la révolution keynésienne proche du marxisme. Elle baptise et formalise ce pouvoir de marché des acheteurs, du nom de monopsonie : « Il faut trouver un nom pour l'acheteur individuel qui corresponde à l'appellation de *monopoliste* pour le vendeur individuel. [...] Un tel acheteur individuel sera appelé *monopsoniste*². » Sur le marché de l'emploi, Robinson mentionne le cas évoqué par Smith d'une entente entre les employeurs, mais montre que les cas de monopsonie sont plus nombreux :

[Le monopsonie] peut également apparaître quand les entreprises n'agissent pas de concert, mais que l'offre de travail est moins que parfaitement élastique [...]. Par exemple, il peut y avoir un certain nombre de travailleurs dans le

1 Adam Smith, *La Richesse des nations*, *op. cit.*, liv. I, chap. 8 - « Des salaires du travail », p. 137-8.

2 Joan Robinson, *L'Économie de la concurrence imparfaite*, trad. A. Covindassamy, Paris, Dunod, 1975 [1933], partie VI, chap. 17 - « Digression sur l'acheteur », p. 201.

voisinage immédiat, mais pour attirer ceux qui sont plus éloignés, il peut être nécessaire de payer un salaire égal à ce qu'ils peuvent gagner près de chez eux, *plus* leurs frais de déplacement ; ou bien il peut y avoir des travailleurs attachés à l'entreprise par des préférences ou par habitude, mais pour attirer les autres, il peut être nécessaire de payer un salaire plus élevé. Ou bien l'ignorance peut empêcher les travailleurs de passer d'une entreprise à l'autre en réponse aux différences de salaires entre elles¹.

L'idée est la suivante. S'il n'existait aucune friction, et un très grand nombre d'employeurs proposant des emplois parfaitement substituables aux yeux des travailleurs, chaque employeur n'aurait alors aucune marge de manœuvre, aucune discrétion dans la fixation du salaire ou du temps de travail. En d'autres termes, il suffirait qu'un employeur baisse le salaire qu'il accorde à sa main d'œuvre d'un iota pour qu'elle démissionne immédiatement et intégralement et retrouve tout aussi vite un autre emploi équivalent – d'un iota meilleur, désormais. Les économistes disent que l'élasticité de l'offre de travail par rapport au salaire serait infinie. Si ce n'est pas le cas, alors les employeurs ont au contraire un pouvoir de monopsonne sur leurs travailleurs.

La théorie économique contemporaine a repris cette catégorie, et les modèles les plus récents s'attachent d'ailleurs à reproduire les différentes sources de monopsonne identifiées par Joan Robinson – la cartellisation, la concentration géographique, les préférences idiosyncratiques des travailleurs, et l'ignorance des options à leur disposition². Surtout, la construction et la diffusion de bases de données de plus en plus riches a permis ces dernières décennies le développement rapide de la mesure empirique de l'élasticité d'offre de travail, donnant lieu d'ailleurs au prix Nobel de David Card en 2021³.

Les économistes ne s'étendent pas, en général, sur le sens du terme de « pouvoir » à propos du pouvoir de monopole ou de monopsonne. Mais nous avons vu que cet emploi était par exemple justifié, à la marge de la théorie néoclassique, par le penseur ordolibéral Walter Eucken. Sur le fond, cet emploi de la notion de pouvoir est bien cohérent avec la conception du pouvoir comme arbitraire formulée par exemple par Robert Dahl. En effet, plus l'élasticité

1 *Ibid.*, partie IX, chap. 26 - « L'exploitation du travail en situation de monopsonne », p. 276-7.

2 David Berger, Kyle Herkenhoff et Simon Mongey, « Labor market power », *American Economic Review*, 2022, vol. 112, n° 4, p. 1147-1193.

Simon Jäger, Christopher Roth, Nina Roussille et Benjamin Schoefer, « Worker beliefs about outside options », document de travail n° 29623 du National Bureau of Economic Research, décembre 2021.

3 Pour une synthèse voir David Card, « Who set your wage? », *American Economic Review*, vol. 112, n° 4, 2022, p. 1075-90.

de l'offre de travail est réduite, plus les effectifs d'une entreprise sont en quelque sorte captifs de celle-ci, et donc soumis aux caprices de sa politique salariale et horaire.

Il peut être intéressant ici de montrer la relation entre cette théorie du pouvoir de marché et la théorie néoclassique de l'exploitation exposée à la fin du premier chapitre. Pour cette théorie élaborée par Pigou, la rémunération à la productivité marginale est érigée en norme et c'est l'écart par rapport à cette norme qui constitue l'exploitation. C'est également cette théorie que reprend Joan Robinson lorsqu'elle invente le terme de monopsonne dans le passage cité plus haut – comme je l'ai dit, elle est encore à l'époque une économiste néoclassique.

Or, le monopsonne est la cause par excellence de cet écart entre salaire et productivité marginale. Les deux théories se superposent donc avec élégance. Lorsque des frictions s'interposent dans le jeu de la concurrence, celle-ci ne suffit plus à discipliner les employeurs qui ont alors une marge d'arbitraire dans leurs décisions : selon les hypothèses standard de maximisation du profit, ils feront usage de ce pouvoir pour exploiter les travailleurs et en tirer une rente.

On peut alors comparer terme à terme la vision marxiste classique à la vision libérale. Dans le marxisme classique, le profit, l'exploitation conçue comme surtravail et la domination de classe conçue comme contrainte muette sont systématiquement liées, la contrainte muette permettant l'exploitation qui engendre le profit. Dans la conception libérale, la rente se substitue au profit, la conception de l'exploitation comme écart du salaire à la productivité marginale se substitue à sa conception comme surtravail, et le pouvoir de marché se substitue à la contrainte muette. Le pouvoir de marché crée une marge d'action pour l'arbitraire individuel de l'employeur qui peut en tirer un revenu sans fonction sociale (la rente), alors que la domination de classe crée une contrainte sur les prolétaires qui fournit le profit aux capitalistes, revenu auquel Marx attribue un rôle clef dans l'accumulation sociale.

Cette affinité entre théories de l'exploitation et théories du pouvoir économique n'est pas une superposition logiquement nécessaire. Nous avons d'ailleurs vu qu'il est possible d'adopter l'approche marxiste de l'exploitation en termes de flux net de travail, tout en adoptant l'approche néoclassique du pouvoir : c'est justement ce que font Roemer, Bowles et Gintis. Nous avons vu aussi que s'il n'y a là nulle contradiction logique, cela les amène pourtant à un dilemme politique : privilégier la critique de l'exploitation en reléguant la domination au second plan, comme Roemer, ou insister sur la domination au détriment de l'exploitation comme Bowles et Gintis.

Si l'on se concentre de nouveau sur les théories économiques du rapport entre le pouvoir et la concurrence, nous avons donc vu qu'elles identifient et analysent deux sources de pouvoir potentielles sur le marché du travail : le rationnement, et le monopsonne. Dans les deux cas, les travailleurs ne peuvent pas, ou peu, faire jouer la concurrence en leur faveur, car ils n'ont pas de possibilité d'emploi alternative à portée de main, c'est-à-dire pour un coût minime. Ils sont donc à la merci de l'employeur qui lui, peut plus facilement accéder à des travailleurs de rechange. Il a donc une marge de manœuvre dans la fixation du salaire ou du temps de travail.

Se trouve ainsi confirmée l'hypothèse qui a guidé l'enquête : toutes les théories de la concurrence nient la présence de rapports de pouvoir sur un marché concurrentiel sans rationnement. Cela ne devrait pas nous étonner, car cela découle directement de la rencontre entre la conception du pouvoir comme arbitraire, que j'ai rattachée à Dahl, et du concept walrassien de marché parfaitement concurrentiel, où chaque agent est « preneur de prix » (*price-taker*)¹.

Il serait pourtant restrictif de s'en tenir là. Si des économistes formés par un cadre commun, celui de la microéconomie de la concurrence parfaite, partagent une thèse, cela ne signifie pas qu'elle ne peut pas être discutée depuis d'autres points de vue. Je propose donc d'examiner maintenant le rapport qu'établissent entre pouvoir et marché d'autres approches conceptuelles : la théorie sociale de Max Weber, la nouvelle philosophie républicaine fondée par Philip Pettit et la proposition originale de définition du pouvoir structurel par Thomas Wartenberg. Chacune de ces approches, tenterai-je de montrer, reconduit implicitement la thèse néoclassique de la neutralisation du pouvoir par la concurrence. Cela m'amènera, encouragé par les travaux récents de Nicholas Vrousalis, à proposer une réfutation frontale de cette thèse à partir d'une nouvelle définition analytique du pouvoir.

1 Sur cette notion, je renvoie à Claire Pignol, *La Théorie de l'équilibre général*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Savoirs mieux », 2017, chap. IV - « Conceptions de la concurrence », § « Concurrence parfaite et agents *price takers* », p. 80 sq.

4. Le pouvoir et le marché en philosophie

4.i. Max Weber : la disjonction du marché et de la domination

Nous avons vu plus haut l'analogie de forme qui existent entre le despotisme de fabrique et la souveraineté étatique. Dans *La Domination*, l'un des livres de son œuvre maîtresse, *Économie et société*, Max Weber opère ce rapprochement entre la domination d'entreprise et la domination étatique d'un point de vue sociologique. Toutes deux seraient des formes de domination bureaucratique ou rationnelle :

D'un point de vue quantitatif, les principaux exemples historiques d'un développement significatif de la domination bureaucratique sont a) l'Égypte à l'époque du Nouvel Empire [...] ; b) le Principat romain tardif [...] ; c) l'Église catholique romaine [...] ; d) la Chine de l'époque de Qin Shi Huangdi [...] ; e) l'État européen moderne, sous une forme toujours plus pure, et, à un degré croissant, tous les corps publics à partir du développement de l'absolutisme royal ; f) la grande entreprise capitaliste moderne, d'autant plus qu'elle est de taille importante et que son organisation est complexe¹.

De fait, le pouvoir sur le lieu de travail est la forme de pouvoir économique la plus proche d'un pouvoir politique. Pour un ouvrage comme celui de Weber, consacré pour l'essentiel à ces formes de domination politique, on pouvait donc s'attendre à ce qu'elle soit la seule mentionnée. Pourtant, en introduction, au moment justement de délimiter son objet, le sociologue se confronte bien à la question plus générale des formes de pouvoir économique, et notamment au pouvoir sur le marché.

Weber définit le « pouvoir de commandement autoritaire » comme celui de donner des ordres – dans la typologie proposée plus haut, il s'agit donc de la seule forme de pouvoir dotée des trois caractéristiques de la représentation commune : unilatéral, personnel et explicite. Le sociologue cherche alors à distinguer de pouvoir de commandement des rapports sociaux marchands. Il reconnaît qu'il existe des rapports de domination sur le marché, les caractérise conceptuellement comme « domination en vertu d'une configuration d'intérêts » et plus précisément comme cas où « en vertu de possessions garanties d'une façon ou d'une autre (ou encore d'une habileté à évoluer sur un marché), on tente d'influencer l'action formellement 'libre' des dominés, qui n'obéit qu'à leur propre intérêt² ». Mais ces rapports lui

1 Max Weber, *La Domination*, trad. I. Kalinowski, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2015 [1922], partie II - « La domination bureaucratique », p. 73.

2 *Ibid.*, p. 45.

paraissent trop labiles pour être l'objet de l'analyse sociologique, qu'il veut réserver au pouvoir de commandement autoritaire. Voici comment il justifie cette séparation :

On a vu ainsi dans tout le cosmos du droit privé moderne une décentralisation de la domination entre les mains de ceux à qui la loi confère des 'droits'. L'ouvrier aurait alors le pouvoir de donner des ordres à l'entrepreneur, autrement dit de le 'dominer', en définissant le niveau de salaire auquel il prétend ; le fonctionnaire 'dominerait' le roi en fixant la hauteur des émoluments exigés, etc. On aurait ainsi affaire à un concept un peu forcé d'un point de vue terminologique [...]. Une position communément désignée comme 'dominante' pourrait se rencontrer aussi bien dans les relations sociales des salons que sur le marché, en haut de la chaire d'un amphithéâtre qu'à la tête d'un régiment, dans une relation érotique ou caritative que dans une discussion scientifique ou dans le sport. Si le concept de 'domination' possédait une extension aussi large, il ne pourrait constituer une catégorie scientifiquement utilisable¹.

Il ajoute enfin :

Une relation de domination peut évidemment être réciproque. Deux fonctionnaires modernes de 'services' différents sont mutuellement soumis au pouvoir de commandement de l'autre dans son domaine de 'compétence'. Ce point ne soulève pas de difficulté conceptuelle. Cependant, si nous prenons l'exemple de la commande d'une paire de bottes, est-ce le cordonnier qui 'domine' le client, ou le client qui domine le cordonnier ? Dans le détail, la réponse peut beaucoup varier, mais elle revient presque toujours à dire que [...] chacun 'domine' l'autre. Il serait difficile de construire sur cette base un concept précis de la domination. Il en va de même dans toutes les relations d'échange, y compris idéelles².

La position de Weber est paradoxale. Il semble appréhender le marché comme un vaste espace de négociations en fonction de divers rapports de force, à propos des quantités et des prix, dont notamment les salaires. En ce sens, le marché est bien traversé de rapports de pouvoir. Ce qui l'empêche d'intégrer cette sphère à sa théorie est la complexité de ces rapports, et notamment leur réciprocity : l'ouvrier et l'entrepreneur, le fonctionnaire et l'État, le client et son cordonnier, exercent chacun un pouvoir sur l'autre, ce qui pose difficulté au projet sociologique de cartographie univoque des rapports de pouvoir dans la société.

On retrouve le même raisonnement dans un autre passage d'*Économie et société*, sous des noms légèrement différents : à la distinction entre « domination » au sens général et « domination » au sens restreint, scientifique, se substitue le couple entre « pouvoir » en général (« concept sociologiquement amorphe ») et « domination », toujours définie en

1 Max Weber, *La Domination*, op. cit., p. 45.

2 *Ibid.*, p. 50.

rapport avec un commandement explicite et toujours considérée comme la seule susceptible d'investigation sociologique rigoureuse.

Le pouvoir désigne toute possibilité d'imposer sa propre volonté au sein d'une relation sociale, même en dépit d'une opposition, quel que soit le fondement de cette possibilité. La domination signifie la chance d'obtenir l'obéissance de personnes déterminées à un ordre donné¹.

La distinction est justifiée ainsi :

Le concept de 'pouvoir' est sociologiquement amorphe. N'importe quelle caractéristique individuelle et n'importe quelle configuration imaginables, peuvent mettre quelqu'un en situation d'imposer sa volonté dans une situation donnée. Le concept sociologique de 'domination' doit donc être plus précis et ne peut que désigner la disposition d'un ordre à être obéi².

Ainsi, même si le raisonnement n'est pas présenté de manière linéaire, il est possible de le reconstituer. Weber considère que les rapports marchands impliquent bien du pouvoir, mais sous une forme « décentralisée » qui fait qu'il est « difficile de construire sur cette base un concept précis » ; ce concept serait « un peu forcé », « sociologiquement amorphe », et non « scientifiquement utilisable ».

Weber ne démontre donc pas, et ne prétend en fait même pas démontrer qu'il s'agit des seules formes de pouvoir ou de domination. Il montre même l'inverse, puisqu'il consacre plusieurs pages aux formes de continuité et de transition entre le pouvoir implicite du marché et le pouvoir explicite du commandement : « Toute forme typique de domination en vertu d'une configuration d'intérêts, notamment d'une situation de monopole, peut se transformer progressivement en domination autoritaire³ » ; « les formes de pouvoir dérivées d'une configuration d'intérêts, analogues ou à peu près analogues aux rapports de pouvoir instaurés par le marché, dans leur évolution, peuvent très facilement se transformer en rapports d'*autorité* formellement réglementés⁴ ».

Les cas qu'il évoque à ce moment nous intéressent particulièrement puisqu'il cite des formes de contrôle indirect de la production et de la main d'œuvre que j'ai évoquées dans le chapitre précédent : des banques intervenant dans l'administration des entreprises qu'elles financent ; des petits détaillants contrôlés par leurs fournisseurs ; l'industrie à domicile⁵.

1 Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft. Soziologie* [1921], dans la *Gesamtausgabe*, vol. I/23, Tübingen, Mohr-Siebeck, 2013, chap. 1 - « Soziologische Grundbegriffe », §17 - « Macht und Herrschaft », p. 210.

2 *Ibid.*, p. 211.

3 Max Weber, *La Domination, op. cit.*, p. 46.

4 *Ibid.*, p. 49.

5 *Ibid.*, p. 46-7.

Puisque Weber a reconnu d'emblée que la discipline de fabrique était une forme de domination bureaucratique semblable à la domination politique dans l'État moderne, il doit reconnaître que des formes capitalistes de pouvoir sur la main d'œuvre, mixtes entre rapport marchand et rapport de commandement hiérarchique, relèvent elles aussi de la domination.

Il y a donc bien finalement une part d'arbitraire dans la décision méthodologique de Weber de limiter son champ aux formes de domination politique : s'il y a continuité entre la domination d'État et la domination d'entreprise, et continuité également entre la domination d'entreprise et des rapports marchands extérieurs à l'entreprise, ne faudrait-il pas alors un concept général pour désigner toutes ces formes ? En somme, si Weber se concentre sur les formes de domination politique explicite, qui passent par l'énonciation d'un ordre, de son propre aveu, ce n'est pas pour des raisons intrinsèques à son objet mais du fait de la difficulté épistémologique à appréhender de manière précise la configuration du pouvoir dans les rapports marchands.

Ainsi, Weber n'apporte pas d'argument substantiel contre l'application de la catégorie de pouvoir à ces rapports ; son argument se place à un niveau méthodologique. Le « cosmos du droit privé moderne » disperse le pouvoir d'une manière qui rend plus difficile son appréhension : il n'est pas explicite d'emblée, de sorte qu'on peut soupçonner « toutes les configurations imaginables » d'impliquer du pouvoir, à l'université, en amour ou dans le sport ; et il peut s'exercer de manière réciproque entre deux agents.

D'où vient cette difficulté épistémologique ? Dans le cas des monopoles et des cartels, Weber n'a pas de mal à assigner la position du dominant et du dominé. Ce qui lui pose fondamentalement problème, c'est la question de la réciprocité : le rapport de pouvoir entre client et vendeur de bottes ; le pouvoir de l'ouvrier sur son patron lors de la négociation salariale. Il est remarquable que ce dernier exemple anticipe d'un demi-siècle la thèse provocatrice d'Alchian et Demsetz que j'ai citée plus haut, selon laquelle l'ouvrier aurait autant de pouvoir sur son patron que l'inverse. C'est comme pour éviter une conclusion si paradoxale que Weber procède à une exclusion méthodologique préalable de la domination marchande.

La décision méthodologique de Weber serait donc destinée à éviter une chaîne de continuités : à la continuité entre domination politique et domination d'entreprise, entre domination d'entreprise et domination par monopole, s'ajoute la continuité, du fait du marché, entre domination par monopole et rapports marchands en général. C'est là que se situe, me

semble-t-il, la clef de l'hésitation de Weber, qui pressent que mettre le doigt sur la domination par monopole, qui n'est pourtant pas spécialement difficile à reconnaître et à analyser, l'emmènerait dans le terrain délicat et obscur de la question du pouvoir dans les rapports marchands en général, du rapport entre pouvoir, propriété et concurrence.

Aussi, il ne faut pas simplement considérer les développements de Weber que nous venons de lire comme l'aveu d'un échec à penser le pouvoir économique. Cet aveu même met en lumière ce qui est sans doute la raison cachée de l'ignorance relative du marché par de nombreuses théories de la domination, par contraste avec la domination hiérarchique dans l'entreprise : elle est plus difficile à conceptualiser, mesurer, assigner empiriquement.

4.ii. *Républicanisme : une philosophie du monopsonne*

La sociologie théorique de Weber évite ainsi l'étude de la domination sur le marché. Je propose de nous tourner maintenant vers le traitement de cette question dans la philosophie contemporaine. Une des théories de la domination qui a aujourd'hui le plus grand crédit est l'approche dite néo-républicaine, fondée par Philip Pettit, qui définit la liberté comme non domination, c'est-à-dire comme absence d'interférence arbitraire. Pettit est en général resté prudent sur la déclinaison économique de cette philosophie politique, et la ligne de démarcation qu'il a établie entre sa propre philosophie et le libéralisme¹ pourrait laisser attendre une théorie de la domination par le marché. C'est pourtant bien dans un sens libéral qu'il se prononce dans son article sur le sujet :

La liberté comme non-domination n'est pas particulièrement menacée par la participation au marché. [...] Par exemple, dans un marché du travail qui fonctionne bien (il est vrai qu'il peut être très difficile d'établir un tel marché), personne ne dépendrait d'un maître en particulier, et donc personne ne serait à la merci d'un maître : face à une interférence arbitraire, le travailleur pourrait accéder à un autre emploi².

Cette veine favorable au marché concurrentiel ne fait pas l'objet d'un consensus chez tous les philosophes inspirés de la tradition républicaine. Ainsi, j'ai cité plus haut le travail d'histoire des idées d'Alex Gourevitch qui montre la perméabilité entre les critiques républicaine et socialiste de la domination dans le mouvement ouvrier des États-Unis au XIX^e

1 Voir à ce sujet Christian Lazzeri, « Prendre la domination au sérieux. Une critique républicaine du libéralisme », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 28, 2000, p. 55-68.

2 Philip Pettit, « Freedom in the market », *Politics, Philosophy & Economics*, vol. 5, n° 2, 2006, §3 - « Exchange », p. 142.

siècle¹. On peut y ajouter des critiques conceptuelles internes comme celle de Jean-Fabien Spitz, qui cherche à montrer que la défense du marché au non de la liberté républicaine serait incohérente².

Mais l'intuition de Pettit, selon laquelle la mobilité sur le marché serait un rempart à la domination, a elle aussi été poursuivie. C'est ce que fait notamment le politiste et philosophe américain Robert Taylor dans un ouvrage intitulé *Exit left*. Pour comprendre ce titre, il faut partir de la typologie proposée par Albert Hirschman entre deux modes de mise en cause d'une autorité établie : la protestation (*voice*) et la mobilité (*exit*)³. Selon Taylor, les auteurs néo-républicains qui le précèdent, et notamment Pettit, ont eu tendance à insister exagérément sur la protestation ou la participation comme remparts à la domination, alors que la mobilité est souvent préférable⁴. Par conséquent, l'institution la plus appropriée pour se prémunir de la domination serait le marché concurrentiel :

La capacité effective à choisir parmi une variété de partenaires intimes ou économiques, de quitter ces relations si elles se révèlent insatisfaisantes et d'en choisir une autre sur le marché, tel est le meilleur moyen de protéger les participants du pouvoir arbitraire⁵.

Il applique cette thèse transversale à la famille, à l'État, mais aussi et surtout aux marchés, et au marché de l'emploi en particulier. Cela le conduit à défendre une « approche agressive, anglo-saxonne, de la concurrence sur les marchés, y compris le marché du travail⁶ ». En effet, il définit un marché du travail concurrentiel par « un grand nombre d'employeurs et de travailleurs (potentiels) et une mobilité sans friction entre les relations d'emploi⁷ » ; dans un tel marché, « aucune entreprise ne sera en position de dominer les travailleurs, étant donné la possibilité de changer d'emploi sans coût⁸ ».

Pour démontrer cette thèse dans sa généralité, Taylor s'appuie sur les concepts de Pettit :

La concurrence économique restreint le pouvoir de marché – poussée à sa limite, elle l'élimine. Elle contribue ainsi à la réalisation de la 'liberté de

1 Alex Gourevitch, *From slavery to the cooperative commonwealth*, *op. cit.*

2 Jean-Fabien Spitz, « Le marché est-il une institution républicaine ? », *Diacritica*, vol. 24, n° 2, 2010, p. 165-192.

3 Albert O. Hirschman, *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, trad. Cl. Besseyrias, Paris, Fayard, 1995 [1970].

4 Robert S. Taylor, *Exit left. Markets and mobility in republican thought*, Oxford University Press, 2017, chap. 1 - « Exit, voice and credibility », p. 11 sq.

5 *Ibid.*, Préface, p. vii.

6 *Ibid.*, chap. 3 - « Market », p. 49.

7 *Ibid.*, p. 51-2.

8 *Ibid.*, p. 52.

marché', c'est-à-dire la liberté comme non-domination dans le contexte de l'échange économique. [...] Les marchés concurrentiels représentent de l'anti-pouvoir au sens de Pettit : dans les marchés concurrentiels, les participants n'ont pas la possibilité d'interférer impunément et arbitrairement avec les intérêts économiques des autres participants.

Ils n'ont pas cette possibilité parce que les prix de marché sont fixés par des forces impersonnelles d'offre et de demande, ne laissant pas de place à la fixation discrétionnaire des prix, c'est-à-dire à l'exercice arbitraire du pouvoir de marché. Toute tentative de dévier de ce prix concurrentiel (typiquement en surfacturant les consommateurs ou en sous-payant les travailleurs) conduira en retour à une baisse d'activité et à la sanction de profits réduits. Il n'y a donc pas d'impunité¹.

Dès lors, au nom de la protection de la liberté et de l'opposition à la domination, il s'oppose au pouvoir des syndicats dans les pays scandinaves, mais même à leur présence dans les conseils d'administration sur le modèle allemand ou à leurs modestes droits issus du New Deal aux États-Unis². (La seule forme de régulation du marché du travail qui a sa sympathie est la distribution d'un revenu inconditionnel qui atténuerait la menace du chômage, mais il semble plus loin revenir sur cette position, inquiet de l'accroissement d'impôts requis pour financer une telle mesure³.)

Cette sympathie envers le marché a ses limites, celles de la concurrence. Taylor reconnaît que les cas extrêmes de monopsonie impliquent une domination : il en prend pour exemple une ville à un seul employeur, qui peut alors prescrire ses conditions, y compris sous forme de bienveillance paternaliste. Mais il pense que « le monopsonie est relativement rare⁴ ».

Cette assertion a attiré l'attention d'un économiste contemporain, Suresh Naidu, spécialiste du monopsonie sur le marché du travail. Il réinterprète les assertions de Taylor en fonction de la définition technique du monopsonie que j'ai présentée plus haut :

Taylor croit que l'élasticité de l'offre de travail adressée à une firme, qui mesure le degré de pouvoir de monopsonie, mesure aussi le degré de domination [...]. Cette identification du pouvoir de marché sur le marché du travail avec la domination au sens de la théorie républicaine a la vertu – rare pour une théorie normative – de donner lieu à un énoncé sur le monde empiriquement vérifiable et en l'occurrence réfutable à partir des observations présentées ici⁵.

1 *Ibid.*, p. 54-5.

2 *Ibid.*, p. 49, p. 52, p. 59-60.

3 *Ibid.*, p. 54 puis chap. 5 - « Republican policy pluralism », p. 94-5.

4 *Ibid.*, p. 51.

Naidu et Taylor tombent donc tous les deux d'accord sur la définition de la domination en contexte de marché. Leur désaccord est empirique : Taylor, s'appuyant sur le fait stylisé de la mobilité toujours possible d'un emploi à l'autre, en conclut à l'absence de domination ; Naidu, résultats économétriques à l'appui, conclut à la domination. Mais sur le plan conceptuel, ils acceptent tous deux l'identification du pouvoir capitaliste au pouvoir de monopsonne.

4.iii. *Thomas Wartenberg : le fondement oligopolistique du pouvoir structurel*

Nous avons vu que certains au moins des penseurs républicains de la domination partageaient avec les économistes néoclassiques l'idée qu'un marché concurrentiel à l'équilibre serait neutre en termes de domination. Il est intéressant de remarquer que c'est le cas également d'une théorie du pouvoir qui ne prend pas directement les marchés ou le capitalisme pour objet : je pense ici à l'influent article de Thomas Wartenberg sur le « pouvoir social »¹.

Wartenberg cherche à dépasser la conception « dyadique » du pouvoir qui l'analyse comme le rapport entre deux agents – le sujet et l'objet du pouvoir –, pour proposer une conception « située » qui donne leur place aux structures sociales. Il part de l'exemple du pouvoir d'un professeur. Le sujet du pouvoir – le professeur – et son objet – les élèves, les étudiants – sont clairement identifiables, pourtant leur rapport de pouvoir dépend de structures externes, et notamment du rôle majeur du diplôme sur le marché du travail.

Il généralise ce cas en distinguant trois types d'agents : le dominant (*empowered agent*) et le dominé (*disempowered agent*) constituent la dyade de pouvoir, à laquelle s'ajoute un ensemble d'agents tiers (*social others*) dont on suppose qu'ils sont en mesure d'accorder ou non à l'agent dominé ce qu'il désire, ou ce dont il a besoin. Selon Wartenberg, cette configuration donne un pouvoir structurel au dominant sur le dominé si les agents tiers s'alignent collectivement sur la décision du dominant pour accorder ou non au dominé ce qu'il désire.

5 Suresh Naidu, « Labor market power in the American political economy », dans Jacob S. Hacker, Alexander Hertel-Fernandez, Paul Pierson et Kathleen Thelen (dir.), *The American political economy. Politics, market and power*, Cambridge University Press, coll. « Cambridge studies in comparative politics », 2021, § « Political theory and labor market power », p. 312-4.

1 Thomas Wartenberg, « The situated conception of social power », *Social Theory and Practice*, vol. 14, n° 3, numéro spécial - « Marxism-feminism: powers of theory/theories of power », automne 1988, p. 317-343.

C'est ce concept d'« alignement » qui est décisif dans l'élaboration conceptuelle de Wartenberg. Un ensemble d'agents tiers constitue un « alignement » pour un rapport dyadique de pouvoir à deux conditions. D'une part, les agents tiers alignent, coordonnent leurs actions en fonction de celles du dominant – c'est en fonction de la décision du dominant qu'ils accorderont ou non une certaine ressource au dominé. D'autre part, le dominé dépend des agents tiers pour accéder à cette ressource ; il la désire, mais ne peut se la procurer lui-même ou par d'autres agents.

C'est donc l'interaction avec les tiers qui donne son pouvoir au dominant. Il ne possède pas lui-même ce dont a besoin le dominé, mais indirectement, c'est bien lui qui détermine s'il y accèdera ou non, puisque son avis est suivi par les tiers. Dès lors, on peut s'attendre à ce que le dominé fasse tout pour gagner l'approbation du dominant, car il sait que son sort en dépend.

Ce modèle me paraît en effet éclairant pour penser le pouvoir des professeurs et plus généralement des experts, comme le note Wartenberg dont un des buts est d'ailleurs de donner un cadre rigoureux à la conception foucauldienne du pouvoir. Il n'est pas non plus sans application au pouvoir économique. On pourrait ainsi le mobiliser pour analyser le pouvoir des agences de notation, qui jouent en quelque sorte le rôle d'experts de la solvabilité des dettes souveraines. En effet, les États ou les grandes entreprises qui dépendent des marchés financiers pour leur financement doivent se conformer aux attendus des agences de notation, qui exercent donc un pouvoir sur eux, grâce à l'ensemble des acteurs financiers qui, pour des raisons de coordination, règlent leur comportement sur la note donnée par l'agence¹.

Cependant, ce cas montre aussi les limites de la conception de Wartenberg. Comment l'appliquer en dehors du cas de l'expertise, de la notation, de l'émission d'un signal ? Dans le cas des marchés financiers, si le pouvoir de l'agence de notation est clair, comment penser le pouvoir des acteurs financiers ou des marchés eux-mêmes, si souvent décrié ? L'État est soumis à la discipline du marché dans son ensemble, du fait notamment de la concurrence d'autres États. Mais on peut concevoir une situation où aucun autre État ni acteur financier n'aurait de pouvoir discrétionnaire, chacun étant soumis à la discipline du marché comme les autres.

Il est d'ailleurs remarquable que Wartenberg parle de monopole pour caractériser l'« alignement » constitutif d'un rapport de pouvoir : « un alignement de pouvoir social est

1 Zsofia Barta, « Rating sovereigns », *Phenomenal World*, 13 août 2022, en ligne : phenomenalworld.org/analysis/sovereign-ratings.

une structure quasi-monopolistique qui médiatise l'accès des agents sociaux à des éléments désirables¹ ». Les agents tiers forment une entente, une sorte de cartel qui centralise ses transactions. Ainsi, à la même page, Wartenberg prend pour exemple un groupe de clients d'un pays exportateur qui agissent de concert pour le boycotter ou non : cet alignement donne du pouvoir à l'agent qui prendra la décision du boycott.

Inversement, à la page suivante, Wartenberg note qu'une collectivité territoriale, même si elle a juridiquement le droit d'imposer une régulation aux entreprises qui y sont implantées, n'en a en général pas le pouvoir effectif si les entreprises peuvent facilement se déplacer dans les territoires voisins – c'est-à-dire si ces territoires ne forment pas ensemble un alignement collusif. Il revient ainsi au thème classique du marché comme manière d'échapper aux rapports de pouvoir, et inversement, au pouvoir est pensé comme monopole ou oligopole.

Ainsi, même un effort théorique intentionnel en direction d'un pouvoir social, structural, comme celui de Wartenberg, peut échouer à penser le pouvoir dans la concurrence marchande.

4.iv. *Nicholas Vrousalis : l'exploitation comme domination*

Max Weber évite la question du pouvoir sur le marché. La philosophie néo-républicaine, dans certaines de ses interprétations du moins, reprend à son compte la thèse néoclassique de la discipline concurrentielle comme moyen d'éliminer l'arbitraire des puissants. La théorie de Thomas Wartenberg, si elle ne se présente pas comme économique, repose implicitement sur le même présupposé, selon lequel seul l'oligopole serait vecteur de domination. Les intuitions néoclassiques ont ainsi une présence et une influence souterraines dans la pensée sociale et politique.

Mais cette influence n'est pas sans partage. Elle est ainsi frontalement rejetée par Nicholas Vrousalis, philosophe marxiste analytique contemporain, dans un ouvrage récent qui propose une théorie de l'« exploitation comme domination »². L'orientation générale du livre est celle d'une restauration de la thèse marxiste fondamentale sur l'exploitation : le système capitaliste implique intrinsèquement l'exploitation des travailleurs (du moins des travailleurs peu qualifiés). Mais la démonstration de ce résultat n'est pas celle du *Capital* de Marx. Fidèle au marxisme analytique de Gerald Cohen, Vrousalis n'hésite pas à combiner les termes et les

1 Thomas Wartenberg, « The situated conception of social power », art. cit., §3 - « The concept of a social alignment », p. 329.

2 Nicholas Vrousalis, *Exploitation as domination. What makes capitalism unjust*, Oxford University Press, coll. « New topics in applied philosophy », 2022.

thèmes marxistes, ainsi que certaines citations de Marx, avec des raisonnements originaux et des expériences de pensée.

Plus précisément, Vrousalis s'écarte de Marx sur deux points : la définition de l'exploitation et la théorie du capitalisme. Son concept d'exploitation dérive d'un concept de domination économique, qui est plus fondamental pour sa théorie. Son axiome normatif fondamental, répété tout au long du livre, est le suivant :

Clause de non servitude. — Si des agents ou des groupes sont impliqués dans une coopération qui les contraint et les affecte mutuellement, et sauf exemption et justification spéciales, aucun d'entre eux ne devrait posséder un contrôle unilatéral sur la capacité de travail d'un autre¹.

C'est à partir de là qu'il définit l'exploitation :

L'exploitation est une forme de domination, l'enrichissement par la domination d'autrui. En une formule, l'exploitation est le dividende de la servitude – le bénéficiaire que les puissants retirent des vulnérables en les traitant comme leurs serviteurs².

L'autre écart critique par rapport au marxisme orthodoxe concerne la théorie économique causale. Sans y consacrer beaucoup d'espace, Vrousalis note en passant que ses revendications normatives ne dépendent d'aucune théorie spécifique des prix. Plus généralement, l'auteur se garde bien de fonder ses arguments sur une quelconque théorie spécifique du marché du travail ou du procès de travail, des marchés de capitaux, de la finance ou de la monnaie. Cela contraste, bien sûr, avec l'accent mis par les marxistes orthodoxes sur la théorie de la valeur travail comme déterminant ultime des prix et des salaires et comme base logique de la théorie de l'exploitation et des profits.

Telle est donc la tâche que se donne Vrousalis : reproduire la thèse marxiste fondamentale – l'exploitation est intrinsèquement liée au capitalisme –, mais en partant d'une nouvelle définition, et en restant aussi agnostique que possible sur le détail du fonctionnement des marchés capitalistes. Plus précisément, sa thèse fondamentale est que les relations de marché sont le véhicule de la domination et de l'exploitation lorsqu'elles impliquent un flux net de travail.

Le mouvement conceptuel est donc double. D'une part, l'exploitation est réinterprétée comme un effet, et donc un cas particulier, de la domination. D'autre part, l'extension du concept de domination économique est élargie au-delà des frontières du lieu de travail ou de

1 Nicholas Vrousalis, *Exploitation as domination*, op. cit., chap. 2.1.1., p. 40.

2 *Ibid.*, chap. 3, p. 66.

l'entreprise, pour inclure certaines transactions marchandes impersonnelles, ce qui réduit l'écart entre l'analyse de la domination et la mesure monétaire des inégalités.

Je pense qu'il est possible de décomposer la démonstration en deux étapes : premièrement, il montre qu'un contrat mutuellement consenti peut impliquer une domination ; deuxièmement, que c'est le cas sur les marchés capitalistes, quelle que soit leur structure, y compris sur les marchés parfaitement concurrentiels.

Vrousalis réalise la première étape en s'appuyant largement sur une expérience de pensée qu'il appelle le cas du Puits :

Puits. — A et B sont seuls dans le désert. A trouve B au fond d'un puits, et lui propose de l'en tirer (ce qui ne lui coûte rien), à condition que B travaille désormais pour lui toute sa vie pour un dollar par jour, ou lui verse d'emblée un million de dollars¹.

Une telle configuration implique un rapport de domination. Certes, cela pourrait être contesté par un penseur libertarien comme Murray Rothbard : nous avons vu dans le premier chapitre que celui-ci identifie rigoureusement exploitation, domination et coercition, ce qui lui permet d'affirmer qu'une transaction marchande mutuellement consentie n'implique jamais aucune des trois. Cependant, nous avons vu également que cette position reste marginale au sein de la pensée libérale, qui reconnaît en général qu'un agent en position de monopole dispose d'un avantage dans la négociation marchande qui lui confère un pouvoir, même si les transactions finalement effectuées sont consenties par toutes les parties. Le cas du puits est exemplaire de cette configuration. Il obéit bien à la définition de la domination que donne Vrousalis : le « contrôle unilatéral sur l'action volontaire [*purposiveness*] d'autrui² ».

La deuxième étape est plus délicate : elle consiste à généraliser du cas du puits à une situation de marché. Les situations de monopole ressemblent effectivement au cas du puits : le monopoliste peut fixer ses propres conditions, et les agents qui ont besoin (ou désirent) ce que le monopoliste a à offrir doivent accepter ces conditions. Mais qu'en est-il des marchés concurrentiels ? Vrousalis maintient que sous le capitalisme, les marchés concurrentiels sont des vecteurs de domination.

Certains philosophes (Lovett, Taylor) affirment que le pouvoir de dominer et la concurrence marchande sont exclusifs l'un de l'autre. Cette affirmation confond le pouvoir *de marché* avec le pouvoir *économique* – conféré par la

1 *Ibid.*, chap. 2.1, p. 39.

2 *Ibid.*, Introduction, p. 3.

propriété. La concurrence parfaite est parfaitement compatible avec le pouvoir de dominer¹.

Il s'agit d'une affirmation tout à fait originale. Elle oppose Vrousalis aux nouveaux philosophes républicains tels que Lovett et Taylor, mais aussi, comme nous l'avons vu longuement, à l'ensemble de la pensée néoclassique et à diverses approches philosophiques du pouvoir économique. En particulier, nous avons vu que dans le débat marxiste analytique sur l'exploitation et la domination mentionné ci-dessus, les deux parties (Roemer ainsi que Bowles et Gintis) étaient d'accord sur cette prémisse : l'échange parfaitement concurrentiel n'implique aucun pouvoir.

Vrousalis affirme le contraire, et c'est la clef de son argumentation, car c'est ce qui lui permet d'affirmer que le marché du travail capitaliste implique l'exploitation indépendamment du degré de monopsonie. Plus généralement, Vrousalis affirme que tout échange marchand dont résulte un flux net de travail implique une domination. Rejoignant implicitement la mesure uniforme ou physicaliste du travail que j'ai exposée dans le premier chapitre, il considère, suivant finalement paradoxalement une définition strictement comptable de l'exploitation, que les cadres ou tous les travailleurs à haut revenu exploitent les travailleurs moins bien payés. Son originalité est d'en déduire qu'ils les dominent donc indirectement du fait de l'appropriation de leur travail par la médiation du marché.

Il en va même pour le libre-échange international qui implique, selon Vrousalis, une domination du Nord sur le Sud². Ici aussi, il se place dans une position apparemment paradoxale par rapport aux débats traditionnels cités dans le chapitre 2. On pourrait croire que le concept de domination se rapproche de celui de rapport de production mobilisé par Bettelheim contre l'approche comptable de l'exploitation d'Emmanuel. Mais le concept de domination de Vrousalis redouble au contraire l'approche distributive de l'exploitation. Une fois de plus, la réponse est dans l'extension très large du concept de domination qu'il propose. Il ne restreint pas la domination à un rapport tangible ou explicite, mais prétend montrer théoriquement que toute appropriation du travail d'autrui par le marché est nécessairement le résultat d'une domination – il lui suffit dès lors de tracer la domination par ses effets.

Cette position originale est prometteuse, susceptible d'ouvrir une issue nouvelle à plusieurs débats traditionnels mettant aux prises les concepts d'exploitation et de domination.

1 *Ibid.*, chap. 2.6.3, p. 59. Les mentions de Lovett et Taylor sont accompagnées des références suivantes : Frank Lovett, *A general theory of domination and justice*, Oxford University Press, Oxford, 2010, p. 79 et Robert S. Taylor, *Exit left, op. cit.*, p. 29-65.

2 Nicholas Vrousalis, *Exploitation as domination, op. cit.*, chap. 6.2 et 6.3.

Il vaut donc la peine d'examiner de plus près la preuve qu'il propose de cette affirmation, selon laquelle l'appropriation de surtravail constitue en soi un contrôle sur l'action volontaire d'autrui et donc une domination. Revenons au cas du puits. S'il n'y a qu'une seule personne près du puits avec la corde nécessaire pour secourir la victime, alors peu de gens contesteraient que le monopoleur de la corde qui dicte ses conditions à la victime la domine.

Ajoutons au tableau un autre propriétaire de corde. Sa présence limite la marge de domination du monopoliste précédent. S'il demande trop à l'exploité, ce dernier se tournera vers l'autre propriétaire de la corde pour obtenir des conditions plus décentes. Réciproquement, la domination du second propriétaire de la corde est limitée par la présence du premier. Ainsi, en ajoutant un concurrent au propriétaire de la corde, il semble que nous ayons réduit l'étendue de sa domination et augmenté la liberté de la victime.

Deux propriétaires de corde ne suffisent peut-être pas à supprimer la domination : il est possible qu'ils s'entendent, même tacitement, pour l'exercer conjointement sur la personne vulnérable. Mais si nous ajoutons de plus en plus de concurrents au tableau, l'éventail des offres que chacun peut raisonnablement faire – les offres qui ont une chance d'être acceptées – est progressivement restreint par les offres des autres. Le cas limite est une situation avec beaucoup d'acheteurs et beaucoup de vendeurs, de sorte qu'aucun agent individuel ne dispose d'un quelconque degré de liberté pour fixer ses propres conditions. Dans le langage des économistes, tous les agents sont des preneurs de prix : c'est la définition de la concurrence parfaite.

Comme le suggère l'expression de 'preneur de prix', la notion même de 'faire une offre' perd son contenu dans un tel contexte. Dans le cas du puits, l'agent dominant a fait une offre à la victime. Sans référence à une quelconque possibilité de négociation ultérieure, on peut supposer que cette offre était 'à prendre ou à laisser', ce qui renforce l'argument de la domination.

Sur le marché de l'emploi, dans de nombreux cas, de fait, les employeurs fixent unilatéralement le salaire et les autres conditions liées à un emploi – ce que les économistes appellent en anglais '*wage setting*'. Mais cela est lié à une concurrence imparfaite. Dans le cadre d'une concurrence parfaite, avec de nombreux vendeurs et acheteurs pour le même produit, il n'existe qu'un seul prix que vous pouvez raisonnablement offrir ou accepter, de sorte que la personne qui fait l'offre n'a plus d'importance. C'est la discipline concurrentielle à l'œuvre.

Ainsi, pour défendre avec succès la position de Vrousalis, il nous faut sans doute aller plus loin dans la confrontation avec la position opposée. Cette position est celle de l'intuition néoclassique exposée plus haut : il n'y a pas de pouvoir dans un contexte de concurrence parfaite. Cette intuition donne la primauté à la discipline concurrentielle et à son cas limite, la concurrence parfaite avec des agents preneurs de prix. Elle considère que chaque agent individuel est contraint par la pression de la concurrence ; en conséquence, aucun agent n'est forcé d'accepter l'offre arbitraire d'un autre agent. L'équilibre qui en résulte émerge d'une multitude de petites décisions, mais élimine toute possibilité de « contrôle unilatéral de quelqu'un sur l'action volontaire d'autrui » qui était la caractéristique du cas du puits.

Vrousalis oppose à cette intuition la sienne propre. Si la distribution des moyens de production est inégale, l'équilibre concurrentiel établira un flux net de travail des prolétaires vers les riches, et ce flux peut être lut, interprété en termes de domination. Les riches « prennent unilatéralement avantage de la vulnérabilité des premiers¹ » ; « ils contrôlent des ressources productives rares qui leur confèrent un pouvoir sur votre action volontaire [*purposiveness*] » et « ils bénéficient d'un avantage asymétrique en vertu de la propriété privée qui leur confère un pouvoir sur autrui² ».

Dans des termes qui ne sont pas ceux de Vrousalis, je dirais que cette intuition est proche de l'idée que dans un système de marché, la distribution du pouvoir suit la règle 'un dollar, une voix'. De ce point de vue, la domination et son mécanisme sont au fond les mêmes dans un marché concurrentiel que dans le cas du puits. Il serait alors légitime d'utiliser le cas du puits pour mettre en évidence un rapport social de domination qui serait tout aussi prégnant, mais invisible, dans le cas du marché concurrentiel.

En d'autres termes, il existe plusieurs façons de tirer du cas du puits ou d'autres cas élémentaires une théorie générale de la domination économique, selon les traits caractéristiques qu'on en retient. Si la caractéristique décisive dans le cas du puits est l'offre 'à prendre ou à laisser', l'élément de menace, alors la concurrence parfaite et la domination ne sont pas compatibles l'une avec l'autre.

Si l'on retient au contraire le transfert net de travail ou sa condition, la distribution inégale de la propriété, alors on le retrouvera dans un marché concurrentiel, comme l'ont montré les néo-ricardiens. Mais au nom de quoi exactement un transfert net de travail peut-il

1 *Ibid.*, chap. 2.6.3., p. 58.

2 *Ibid.*, chap. 6.3.2.1., p. 152.

être considéré comme une domination ? Vrousalis s'approche d'une réponse dans le passage suivant :

Vous contrôlez unilatéralement ma capacité de travail si, dans la description de nos rôles respectifs dans la division du travail, vous disposez sur le contenu, l'intensité ou la durée de mon procès de travail d'un contrôle dont je ne dispose pas sur vous. Cela signifie qu'il y a des choses que vous pouvez m'ordonner de faire, ou me faire faire [*get me to do*] – me 'contraindre' de faire [*'bind' me to do*] sur lesquelles je n'ai pas mon mot à dire, et à propos desquelles vous n'êtes pas obligé de prendre en compte mes jugements, mes intérêts ou mes buts¹.

Il est intéressant que l'auteur se réfère à une « description ». Dans l'article qui est repris dans ce chapitre de son ouvrage, il parlait même de « description légale² ». En effet, il est tentant de trancher les questions de pouvoir par la vérité du texte : par référence à des catalogues juridiques de prérogatives. Cette approche a pourtant deux limites. D'une part, des agencements concrets peuvent donner lieu à une distribution du pouvoir différente de la distribution écrite, en fonction des rapports de force effectifs entre agents.

D'autre part, cette définition ne s'applique pas aux cas où la domination n'est prescrite par aucun texte. Dans le salariat, le travailleur est bien juridiquement subordonné. Mais nous avons vu que Vrousalis prétend couvrir de nombreux autres cas de domination indirecte par le marché, comme l'échange inégal dans le commerce international. Dans ces cas-là, le pouvoir n'est inscrit dans aucun texte. Quant à une description qui ne serait pas légale, mais effective, elle serait tirée d'une analyse ; la désignation des rapports de pouvoir serait son préalable et non son résultat.

Ainsi, le marxisme analytique de Roemer, Bowles et Gintis s'était opposé au marxisme classique en adoptant une conception du pouvoir comme arbitraire voisine de la conception néoclassique, qui les avait conduits à concevoir le pouvoir capitaliste et la concurrence parfaite comme exclusifs l'un de l'autre. L'originalité profonde de Nicholas Vrousalis est de refuser cette position depuis l'intérieur même du marxisme analytique, en interprétant les flux nets de travail abstraits comme des rapports de domination. Il nous reste à proposer un fondement plus systématique d'une telle position, capable de résister à la force de l'idée néoclassique de la discipline concurrentielle.

1 *Ibid.*, chap. 2.1.1, p. 41. L'expression de « capacité de travail » est une variation sur une expression qui revient tout au long du livre pour désigner l'activité de travail, la *productive purposiveness*, qui fait le lien avec la définition générale de la domination citée plus haut.

2 Nicholas Vrousalis, « Socialism unrevised. A reply to Roemer on Marx, exploitation, solidarity, worker control », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 49, n° 1, 2020, p. 86.

4.v. Vers une synthèse

Nous avons donc vu que les débats sur le pouvoir économique dans le capitalisme sont structurés par deux grandes traditions. La première, qui trouve son origine chez Marx, pense le pouvoir en fonction de la contrainte exercée sur les dominés. Les dominants sont identifiés, mais le pouvoir n'est pas défini en fonction de leur marge d'action ou de volonté. Cette approche conduit à donner une place prééminente aux rapports de propriété : la propriété des moyens de production et de subsistance est la base ultime du pouvoir de classe des capitalistes, et cette approche n'attribue qu'un rôle secondaire au degré de concurrence ou de déséquilibre des marchés, et du marché de l'emploi en particulier.

L'autre approche, que j'ai qualifiée de néoclassique, ne part pas de la contrainte qui pèse sur les dominés, mais de la marge d'action des dominants, comme cela est formalisé par Dahl, puis Bowles et Gintis. La manière précise de caractériser cette latitude d'action, ou marge de manœuvre, peut varier, en mentionnant ou non la possibilité d'une sanction. Ce qui m'importe ici, c'est que l'équilibre de concurrence parfaite semble exclure par construction cette forme de pouvoir, pour les raisons que nous avons dites. Dès lors, dans l'analyse du travail et du marché de l'emploi, on insistera sur les écarts à cet idéal-type (chômage de déséquilibre ou d'équilibre, monopsonie) qui donnent une marge d'action aux employeurs. La propriété privée, même concentrée dans les mains d'une petite minorité d'agents, ne sera alors pas une source de pouvoir en tant que telle, car en mettant les propriétaires en concurrence entre eux, le marché neutraliserait leur pouvoir.

Mesurer le pouvoir. — J'ai exploré cette question dans une étude spécifique et formalisée, indépendamment pour l'instant du marché de l'emploi¹. La définition du pouvoir dans les interactions sociales que je propose s'inspire, comme celle de Dahl, de l'idée de latitude d'action : un agent doté d'un pouvoir sur un objet a le pouvoir de modifier, affecter, déplacer cet objet. Cette définition est claire dans les contextes sans interaction sociale. Supposons ainsi que Robinson sur son île doit choisir son temps de travail ; ses contraintes sont alors biologiques et on peut mesurer son pouvoir sur son propre temps de travail en fonction de ces contraintes. Il en va de même si Robinson est soumis à l'autorité d'un dictateur ou d'un État inflexible : dans ce cas, sa marge de manœuvre est fixée par un

1 Ulysse Lojkine, « A general power index », document de travail, mai 2022, disponible en ligne sur SSRN : ssrn.com/abstract=4114584.

ensemble de règles bien définies, certes sociales, mais qui ne changeront pas en fonction de son propre comportement.

Cette définition s'applique aussi sans problème aux cas d'interaction sociale non stratégique, où le comportement de chacun découle de manière transparente de ses préférences. Je pense ici en particulier à une situation qui a beaucoup intéressé les économistes : le vote. Si un ensemble d'individus votent une seule fois pour ou contre une proposition dans un système à un seul tour, alors il est rationnel pour chaque individu de voter sincèrement selon sa préférence. Dans ce cas, on peut mesurer le pouvoir d'un individu sur le résultat du vote par sa position décisive ou non : un changement de son vote changerait-il le résultat ? Cette interprétation du pouvoir est au fondement des indices de pouvoir appliqués aux jeux de vote, comme l'indice de Banzhaf ou l'indice de Shapley-Shubik¹.

Les choses se compliquent néanmoins dès lors qu'on envisage des situations d'interaction sociale forte, où non seulement un agent agit sur un autre, non seulement les agents déterminent en commun un résultat comme dans le vote, mais où en outre ils s'affectent réciproquement de sorte que le comportement de chacun est affecté par ce qu'il anticipe du comportement d'autrui. On parle à ce sujet d'interaction stratégique, et le concept de pouvoir que j'ai défendu jusqu'ici ne peut s'y appliquer directement sans être précisé. Les politistes l'ont bien montré en cherchant à étendre les indices de vote aux cas légèrement plus complexes où les agents ne votent plus nécessairement sincèrement, mais prennent en compte des éléments stratégiques².

Il est clair que les interactions de type concurrentiel et marchand sont stratégiques. L'action de chaque agent sur un marché ne dépend pas seulement de son objectif, mais également de ce qu'il anticipe que feront ses concurrents – mais leur comportement est à leur tour déterminé par ce qu'ils attendent de moi ou des autres. Dans ces contextes, comment mesurer le pouvoir ? Nous le mesurons jusqu'ici comme l'effet d'une latitude dans le

1 Llyod S. Shapley et Martin Shubik, « A method for evaluating the distribution of power in a committee system », *American Political Science Review*, vol. 48, n° 3, 1954, p. 787–792.

John F. Banzhaf, « Weighted voting doesn't work. A mathematical analysis », *Rutgers Law Review*, vol. 19, 1965, p. 317-344.

L'indice que je propose s'inscrit également dans une autre littérature, celle de la mesure de la liberté. Je ne peux m'y étendre ici mais je renvoie aux synthèses d'Antoinette Baujard : « Conceptions of freedom and ranking opportunity sets. A typology », *Homo Oeconomicus*, vol. 24, n° 2, 2007, p. 1-24 et « Utilité et liberté de choix dans les classements d'ensembles d'opportunités », *Raisons politiques*, vol. 43, n° 3, 2011, p. 59-92.

2 Geoffrey Garrett et George Tsebelis, « Why resist the temptation to apply power indices to the European Union? », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 11, n° 3, 1999, p. 291–308.

comportement, mais le comportement nous apparaît désormais comme déterminé par une « configuration d'intérêts », pour reprendre l'expression de Weber.

Je propose alors de mesurer le pouvoir d'un agent par l'effet d'une variation de ses goûts, de ses objectifs, ou dans la langue des économistes, de ses préférences. Ainsi, un agent qui a, de droit, une grande latitude dans son comportement, n'a pas de réel pouvoir si le contexte social le décourage de s'en servir. Inversement, un agent peut être puissant sans même avoir besoin de changer de comportement, si les autres agents lui sont assez soumis pour réaliser ses objectifs sans qu'il ait à se démener lui-même. Des cas de ce type sont d'ailleurs bien connus des analyses marxistes critiques des rapports sociaux. Ainsi le droit de grève n'est que virtuel pour nombre de travailleurs précaires qui ont besoin de voir leur contrat renouvelé ; et réciproquement le pouvoir du patron, qui repose en dernière instance sur la menace du licenciement, s'exerce le plus souvent sans mettre cette menace à exécution.

Si on suit ce raisonnement, le comportement ou l'action sont donc des éléments secondaires du pouvoir ; l'essence du pouvoir serait le lien des préférences aux résultats. Cela va, pour une part, contre l'intuition. Comme nous l'avons vu plus haut, les représentations spontanées du pouvoir impliquent le plus souvent une relation d'obéissance explicite – le « pouvoir de commandement autoritaire » de Weber –, voire une action directe sur l'objet de pouvoir, sur le modèle de la coercition directe, de la contrainte physique. Pourtant, les cas limites et les contre-exemples que nous avons examinés montrent qu'une telle conception ne peut être généralisée telle quelle. Dans des contextes d'interaction stratégique, on s'abstient en général de certains comportements du fait des réactions d'autrui qu'on anticiperait en ce cas – réactions qu'on ne peut directement observer, par définition. Le rapport entre pouvoir et comportement effectif n'est donc pas transparent ni direct ; le comportement potentiel est tout aussi important.

Pouvoir de marché et pouvoir sur le marché. — Comment cette théorie du pouvoir s'applique-t-elle aux rapports marchands et concurrentiels ? Elle permet d'abord de préciser l'idée traditionnelle du pouvoir de marché. J'ai expliqué plus haut que les économistes ont l'habitude de mesurer le pouvoir de marché comme l'inverse de l'élasticité de la demande. Or, en effet, plus la demande d'une entreprise est captive, plus l'entreprise a de latitude dans la fixation de son prix – cette latitude prenant justement ici en compte la réaction de l'environnement social, c'est-à-dire la baisse de demande consécutive à une hausse de prix.

Il en va de même dans des modèles plus sophistiqués comme la théorie de la concurrence monopolistique. Dans ce modèle, la réaction de la demande n'est plus présumée comme une primitive du modèle, mais est déduite de la concurrence effective des autres entreprises. Dans ce cas, on peut de nouveau retrouver l'intuition de la tradition néoclassique en montrant que le pouvoir tel que je le définis diminue avec le nombre de concurrents. À la limite, en cas de libre entrée de concurrents sur le marché, les nouveaux concurrents continuent d'entrer tant qu'il reste une marge de profit net – donc une latitude dans la détermination du prix – jusqu'à l'effacer. Le degré de pouvoir dépend ainsi inversement du degré de concurrence, jusqu'au cas limite où la concurrence parfaite neutralise le pouvoir.

Pourtant, deux autres modèles simples permettent de briser l'apparente neutralité du marché concurrentiel en termes de pouvoir. Le premier peut être décrit ainsi. Imaginons un grand nombre de logements de caractéristiques différentes détenus par autant de propriétaires distincts qui cherchent à les louer au meilleur prix ; face à eux, autant de locataires, détenteurs d'argent, cherchent un logement, et sont prêts à y mettre tout leur patrimoine monétaire. Au sens walrassien, il n'y a pas ici un marché, mais autant de marchés que de logements, puisqu'ils ne sont pas parfaitement substituables. Pourtant, il y a bien concurrence sans frictions si on suppose que chaque propriétaire et chaque locataire peut immédiatement et sans coût explorer autant d'options qu'il le souhaite.

Il est aisé de voir qu'à l'équilibre, l'allocation des logements est la suivante : le locataire le plus fortuné choisit son logement préféré, le second locataire choisit son logement préféré parmi ceux qui restent (tous sauf un), le troisième parmi ceux qui restent (tous sauf deux), etc. Dès lors, l'analyse formelle des rapports de liberté et de pouvoir permet d'aller au-delà de la simple intuition selon laquelle dans un marché concurrentiel, tout le monde est soumis à la discipline de la concurrence. Le locataire le plus riche peut choisir le logement de son choix ; le locataire le moins riche doit prendre le seul que les autres lui laissent.

Plus intéressant encore : les locataires exercent du pouvoir les uns sur les autres, en fonction de leur richesse. Le locataire le moins riche ne peut déterminer le logement alloué à autrui. Au contraire, le locataire le plus riche peut, s'il le souhaite, exclure n'importe qui de son logement, s'il le préfère. Si cette exclusion s'effectuait *manu militari*, le rapport de pouvoir serait clair ; si j'ai raison de définir le pouvoir comme un rapport entre les préférences et le résultat, alors les moyens – marchands ou militaires – changent la forme du pouvoir mais

non sa substance, et la propriété privée confère bien à ses détenteurs, dans le cas exploré ici, un pouvoir d'exclusion sur ceux qui en sont dépourvus.

Cette intuition se transfère-t-elle au cas d'un marché concurrentiel walrassien, où toutes les transactions concernent des quantités parfaitement homogènes et substituables du même bien ? Je prétends que oui. L'idée est la suivante. Supposons un très grand nombre d'agents dotés chacun d'une certaine quantité initiale de blé et de tissu. Chaque agent a ses propres préférences et est disposé à échanger, en fonction d'elles, l'un des biens contre l'autre pour atteindre la combinaison des deux biens qui lui convient le mieux. On suppose que les multiples échanges décentralisés finissent par s'accorder en un équilibre de marché, c'est-à-dire l'émergence d'un prix relatif unique du blé par rapport au tissu. À ce prix, l'offre totale de chaque bien est égale à sa demande totale, permettant une réallocation des biens en fonction des préférences de chacun.

Conformément à l'idée walrassienne des agents preneurs de prix, dans un tel modèle, à la limite, si les agents sont suffisamment nombreux, la demande d'un agent individuel n'a plus aucune influence sur le prix. Contrairement au cas du monopole, qui fixe son prix de vente lui-même, en fonction des contraintes certes, le prix n'est ici plus fixé par personne, il émerge comme paramètre assurant l'équilibre de la multitude des transactions. Concrètement, c'est la concurrence qui assure la gravitation autour du prix d'équilibre : si un agent proposait de vendre du tissu contre une quantité de blé supérieure au prix du marché, tous ses partenaires potentiels d'échange se détourneraient immédiatement de lui vers ses concurrents, qu'on a supposés abondants. Un changement de préférences d'un unique agent change donc sa demande individuelle, mais non le prix du marché. En ce sens, un agent individuel n'a pas de pouvoir sur les prix ou les quantités échangées.

Pourtant, il est trompeur de s'en tenir là. En effet, les prix ne sont pas déterminés de manière aléatoire ou naturelle. L'équilibre qui les détermine est bien formé à partir des préférences des multiples agents. Pour le dire dans la langue des économistes, le prix d'équilibre agrège les préférences de tous les agents. Dès lors, si un changement individuel de préférences n'affecte pas le prix d'équilibre, ce n'est pas le cas d'un changement collectif. Un changement de préférences de l'ensemble des agents affecte bien sûr le prix. Il en va de même d'un changement chez la moitié, un tiers des agents, et, dans une proportion moindre mais non nulle, pour des groupes plus petits.

On entrevoit alors une piste : comparer le pouvoir, non plus des agents individuels, mais celui de différents groupes d'agents. On peut alors démontrer – mais c'est assez intuitif – que les préférences des groupes plus riches ont plus de poids sur les prix d'équilibre que des coalitions moins riches. Ainsi, si la moitié la plus riche des agents basculait vers des préférences orientées vers le seul blé, vendant tout leur tissu pour acheter du blé, cela ferait monter le prix du blé bien plus (avec un effet d'exclusion sur la consommation des plus pauvres) que si c'étaient les préférences de la moitié la plus pauvre qui variaient dans le même sens.

Les groupes les plus riches ont ainsi plus de pouvoir sur les prix et les quantités des échanges. On peut ensuite étendre le même raisonnement à des groupes de plus en plus petits, et considérer l'apport marginal d'un individu à un tel groupe pour reproduire d'une manière différente une nouvelle notion de pouvoir individuel, que j'ai appelée densité de pouvoir. Sous certaines hypothèses restrictives mais relativement naturelles, le pouvoir d'un individu est alors proportionnel à sa richesse. En d'autres termes, dans un tel modèle, chaque individu ne contribue qu'infiniment à la formation du prix, mais certains infinitésimaux sont plus importants que d'autres, et c'est ce rapport d'infinimentaux que mesure la densité de pouvoir. Ce pouvoir sur un marché concurrentiel est bien exclusivement déterminé par la distribution de la propriété, et non par un pouvoir de marché lié à des frictions ou à une élasticité limitée.

Il peut être intéressant de faire de nouveau ici un détour par l'histoire de la pensée économique. J'ai cité plus haut le passage où le théoricien ordolibéral Walter Eucken énonce avec clarté le principe d'exclusion mutuelle entre pouvoir et concurrence parfaite. Or, à la page suivante, il amende sa thèse :

En concurrence complète, l'individu est presque privé de tout pouvoir, mais pas entièrement. Car ceux qui prennent part à la concurrence complète ne sont pas privés de pouvoir comme ceux qui prennent part à une économie centralisée sans la diriger. [...] Lorsqu'on approche de la réalisation d'une concurrence complète, chaque vendeur et chaque acheteur exerce en fait un petit effet. Ils déterminent tous ensemble – sans que l'individu le sache – les prix et ainsi le procès économique d'ensemble. En l'absence de toute coalition de pouvoirs, ce n'est pas une dépendance économique personnelle qui s'instaure, mais bien plutôt la dépendance envers un marché anonyme. Si un jour s'instaurait dans un pays sur tous les marchés la concurrence parfaite, toutes les entreprises et tous les ménages et donc tous les habitants du pays seraient dans une large mesure privés de pouvoir. Ou pour le dire autrement : chacun aurait une très petite portion de pouvoir. Dans un tel pays, le problème du pouvoir ne serait qu'à peine visible¹.

1 Walter Eucken, *Grundlagen der Nationalökonomie*, op. cit., p. 202.

Eucken place ce passage à la fin de sa démonstration comme s'il la couronnait naturellement : l'éloge du marché concurrentiel comme forme sociale sans pouvoir est simplement précisé en rappelant qu'il s'agit en fait d'une dispersion du pouvoir – ce qui permet de l'opposer à la planification autoritaire. Mais mon analyse tend à voir là non le couronnement de la représentation néoclassique du marché sans pouvoir, mais au contraire son talon d'Achille. Car à partir du moment où l'on surmonte l'illusion selon laquelle la loi du marché serait indépendante des agents qui le composent, pour voir qu'ils « déterminent tous ensemble les prix et le procès économique d'ensemble », une nouvelle question émerge : les « petites portions de pouvoir » de ces agents sont-elles égales les unes aux autres ?

La dernière phrase du passage aide à comprendre pourquoi Eucken ne pose pas cette question : s'il y a bien une répartition du pouvoir sur le marché, elle est « à peine visible ». En d'autres termes, si on assume de poursuivre la logique de l'argument contre l'intention de son auteur, ce qui distingue le pouvoir sur le marché concurrentiel du pouvoir dans d'autres formes d'organisation économique n'est pas sa présence ou son absence, pas son degré d'inégalité, mais sa visibilité.

Il est dès lors légitime de développer un concept général de pouvoir, comme j'ai tenté de le faire, précisément pour analyser et mesurer ses formes les moins intuitives et les moins visibles. Le résultat auquel on parvient peut alors jeter une lumière sur les débats évoqués plus haut. En effet, en un certain sens, la définition de l'indice de pouvoir et l'application de cette définition à des modèles élémentaires de marché concurrentiel donne un fondement rigoureux à l'affirmation de Vrousalis : l'inégalité des dotations initiales engendre une distribution inégale du pouvoir sur un marché concurrentiel. Elle lui donne aussi peut-être un sens plus concret : s'il s'agit d'une forme de domination, ce n'est pas seulement parce que certains agents reçoivent un flux net du travail d'autrui, mais aussi et surtout parce les décisions et préférences de certains agents pèsent plus que d'autres dans la configuration d'équilibre.

L'opposition traditionnelle entre exploitation et domination, que j'ai restituée en ouverture de ce chapitre, est donc en réalité une opposition entre deux formes de domination : la domination visible et directe du contremaître sur le travailleur, et la domination invisible, indirecte, des plus riches via le marché.

Questions ouvertes. — Cette démonstration, me semble-t-il, permet de faire un pas conceptuel vers la restauration analytique de la thèse marxiste d'un pouvoir économique

systématique dans les marchés capitalistes. Nous avons vu que Marx privilégiait l'approche du pouvoir par la contrainte et que cela le conduisait à défendre l'existence d'un pouvoir économique fondé sur la propriété et non sur le monopole. Au contraire, l'économie néoclassique comme la philosophie néo-républicaine, définissant le pouvoir par l'arbitraire, voient dans le monopole la condition nécessaire du pouvoir. La réconciliation des deux approches procède en deux temps : tout d'abord, montrer que la définition du pouvoir par l'arbitraire gagne à être généralisée en définissant le pouvoir d'un agent sur une variable comme l'effet causal de ses préférences sur cette variable ; ensuite, montrer que le pouvoir ainsi défini n'est ni absent, ni égalitaire sur un marché concurrentiel, mais distribué en proportion de la richesse.

Pour autant, il reste bien sûr une grande distance entre les modèles élémentaires de marché concurrentiel que j'ai esquissés ici et les thèses du *Capital*, pour au moins deux raisons. En effet, la thèse spécifique du *Capital* sur la contrainte muette est bien celle d'un pouvoir exercé par les détenteurs de la propriété au moyen de cette propriété, mais il s'agit d'un pouvoir des capitalistes sur les travailleurs. Or, les modèles que j'ai présentés ne comportent ni capitalistes, ni travailleurs, car ils ne comportent ni capital, ni travail.

En effet, le capital est un stock, et non un flux, et une modélisation du capital demanderait donc d'ajouter une dimension temporelle au modèle. Il ne s'agirait alors plus seulement d'échange mais d'investissement, les agents dotés du plus de ressources décidant d'en utiliser une partie pour subvenir aux besoins d'agents plus pauvres maintenant en les salariant, pour en tirer les fruits plus tard. D'autre part, inclure le travail dans le modèle demande d'inclure la production, et non un simple échange de dotations préexistantes.

En l'état, les modèles élémentaires que j'ai présentés tendent donc à mettre en évidence une forme de pouvoir qui a traditionnellement été plutôt laissée dans l'ombre, voire carrément déniée par les marxistes : le pouvoir des consommateurs, proportionnel à leur capacité de dépense. On peut y voir une extension de la notion commune de « pouvoir d'achat », qui ne devrait alors plus seulement désigner, comme on l'entend ordinairement, une capacité de consommation privée, mais aussi un pouvoir d'affecter les prix et les quantités mis sur le marché pour tous les autres agents. Ou encore, on peut dire que les arguments plus haut portent sur la souveraineté des consommateurs, tout en montrant qu'elle n'est nullement démocratique comme on le dit souvent, mais ploutocratique¹.

1 Sur l'histoire de la notion de souveraineté du consommateur, je renvoie à Alexandre Chirat, « Démocratie de la demande *versus* démocratie de l'offre. Reconstruction et interprétation des analogies démocratie-

Ces considérations semblent bien loin de la question marxiste du pouvoir du capitaliste sur les travailleurs. Il est peut-être néanmoins possible de combler le fossé. Pour cela, il faudrait enrichir le modèle selon les deux directions évoquées : passer d'un modèle d'échange à un modèle de production par le travail ; et passer d'un modèle statique à un modèle comportant au moins deux périodes. Cela n'a rien d'évident, et bien que j'aie commencé à y réfléchir, je ne dispose pas de résultats probants pour le moment.

Il n'y a pourtant pas d'impossibilité fondamentale à le faire. Un tel travail aurait l'avantage d'offrir un tableau cohérent et rigoureux des différentes formes de pouvoir à l'œuvre dans une économie capitaliste et de leur articulation : le pouvoir de monopole, le pouvoir de propriété au niveau de la consommation et de l'investissement, le pouvoir de propriété des capitalistes sur le marché du travail, le pouvoir de contrôle dans la firme, mais aussi les formes intermédiaires que j'ai évoquées plus haut, et notamment le pouvoir d'appariement sur le marché du travail. On pourrait alors conjecturer l'effet sur chacune de ces formes de pouvoir d'institutions alternatives de coordination – partielles, comme la redistribution du revenu ou du patrimoine, la garantie du plein emploi ou la négociation collective des salaires, ou des institutions d'autogestion ou de planification abolissant les rapports capitalistes.

Conclusion. — Si je ne suis pas en mesure pour le moment de fournir avec la rigueur que je souhaiterais les outils d'une telle analyse, il est néanmoins possible de rassembler les idées avancées jusqu'ici pour conclure ce chapitre. J'ai d'abord rappelé l'opposition entre exploitation et domination mobilisée politiquement dans les débats entre le socialisme marxiste et anarchisme, conseillisme ou maoïsme, et j'ai montré qu'elle demandait à être philosophiquement définie.

Du côté du marxisme, le pouvoir économique est défini comme contrainte sur les dominés, et l'exploitation devient alors, au côté du despotisme de fabrique, un effet de la domination de classe fondamentale, la contrainte muette de la dépendance au salaire qui fait louer aux prolétaires leur force de travail, indépendamment de la concurrence sur le marché du travail. Du côté de l'économie néoclassique, suivie par une partie au moins de la philosophie néo-républicaine, le pouvoir économique est défini par l'arbitraire du dominant,

marché », *Æconomia*, vol. 12, n° 1, 2022, p. 55-91.

et la concurrence élimine alors les rapports de pouvoir, indépendamment des rapports de propriété entre classes.

Si l'on accepte cette dernière conception du pouvoir économique, on doit renoncer à l'articulation entre exploitation au sens marxiste du terme, et domination. Il faut alors accepter le découplage des deux notions, comme Roemer, Bowles et Gintis, pour qui il peut y avoir exploitation sans domination et domination économique sans exploitation ; ou bien restaurer ce couplage en acceptant la notion néoclassique de l'exploitation comme écart du salaire à la productivité marginale, ce que font les économistes du monopsonne.

Je sors de ce dilemme en contestant la thèse néoclassique fondamentale. Une version généralisée rigoureuse de la définition du pouvoir comme arbitraire peut être appliquée au marché et permet de montrer qu'en concurrence parfaite, même si chacun ne contribue que de manière infinitésimale à la détermination des prix et des quantités échangées, la contribution des plus riches est plus importante, proportionnellement à leur richesse. Même en concurrence parfaite, l'inégalité de la propriété se traduit donc bien par une inégalité du pouvoir : les possédants décident de ce qu'ils souhaitent et peuvent se l'approprier, en excluant les plus pauvres.

Dès lors, il est artificiel d'opposer exploitation et domination, ou inégalité et domination. Dans un système marchand, l'inégalité de revenu et de richesse est toujours aussi une inégalité du pouvoir sur l'allocation du produit et, à travers lui, des moyens de production, y compris des travailleurs. La répartition des richesses est, en ce sens, un cas particulier de la répartition du pouvoir. Mais elle transforme en retour notre conception du pouvoir : le pouvoir tangible des hiérarchies explicites n'est pas plus important, dans une société marchande généralisée, que le pouvoir invisible qui s'exerce à travers le marché. Une politique orientée vers l'abolition des dominations, pour être cohérente, devrait donc également lutter contre les inégalités de propriété. Pour cela, elle devra inévitablement se poser la question de la coordination à grande échelle, donc de l'État, ce qui atténue le débat traditionnel entre communisme et autogestion que j'ai restitué à l'ouverture de ce chapitre.

Partie II

Questions normatives

Chapitre 4

Histoire

La première partie de la thèse était consacrée à la dimension positive du concept d'exploitation. Pourtant, dès cette partie, la question normative s'est manifestée avec force. Dans le premier chapitre, je suis parti de la version la plus élémentaire du concept marxiste d'exploitation, comme différence entre le travail contribué et le travail commandé. Cette définition paraît se suffire à elle-même, sur un plan descriptif : certains contribuent plus qu'ils ne reçoivent, on les dit exploités, d'autres contribuent moins qu'ils ne reçoivent, on les dit exploités. Ces jugements, quelles que soient les conséquences morales ou politiques qu'on en tire, semblent susceptibles d'être établis à partir des faits.

En examinant les débats sur le sujet, nous avons montré que l'établissement de ces jugements positifs rencontrait en fait des difficultés techniques de taille, notamment l'hétérogénéité de la qualification et de la rémunération des salariés. C'est dans ce contexte que John Roemer a proposé, à la fin de sa *Théorie générale de l'exploitation et des classes*¹, de court-circuiter ces difficultés techniques par une nouvelle définition de l'exploitation, qui dépend cette fois de la détermination préalable d'une norme socialiste : est exploité qui gagne à la transition au socialisme, exploitateur qui y perd. Si les deux définitions sont équivalentes sous certaines hypothèses, la définition de l'exploitation par référence à un contrefactuel a une extension plus générale, puisqu'elle peut s'appliquer même en prenant en compte le capital fixe et l'hétérogénéité du travail contribué. Mais se pose alors la question de la définition de ce contrefactuel.

1 John Roemer, *Théorie générale...*, *op. cit.*

Les chapitres 2 et 3 ont préparé le terrain pour cette question. Dans le chapitre 2, j'ai reconnu que la caractérisation du capitalisme et du socialisme comme simples modes de distribution alternatifs était limitée, car elle ne permettait pas de saisir les rapports sociaux sous-jacents à cette distribution. J'ai proposé pour cette raison, par un amendement à la théorie marxiste des modes de production, de comparer capitalisme et socialisme comme des modes de coordination.

Dans le chapitre 3, la question s'est posée de manière plus explicite encore puisque j'y ai montré le rapport d'affinité et de tension entre la critique marxiste de l'exploitation et les discours politiques normatifs opposés à la domination, qu'ils visent une utopie autogestionnaire et anarchiste, ou qu'ils se contentent de promouvoir une extension des normes démocratiques à l'intérieur de l'unité de production. En montrant qu'un concept rigoureux de domination subsume celui d'inégalité dans la distribution, j'ai opté là aussi pour un amendement à la théorie marxiste et proposé d'unifier la discussion de la domination et celle de l'exploitation capitaliste, tout en proposant une procédure pour analyser et donc comparer la domination sous des institutions variées.

Dans ces deux chapitres, un thème transversal est revenu, celui de l'imbrication entre les mécanismes de coordination économique et ceux d'exploitation et de domination. Cela signifie qu'on ne peut penser le passage au socialisme de manière simplement négative comme l'abolition des dominations ; les institutions de coordination socialiste doivent être spécifiées. Là encore, on voit l'importance d'une caractérisation positive du socialisme.

Dès lors, les acquis de la première partie ne peuvent prendre pleinement sens que s'ils sont complétés par une prise de position normative explicite. Si l'exploitation se définit par référence à un contrefactuel socialiste, s'il convient de définir ce contrefactuel comme un mode de coordination, et si la discussion de son choix peut se faire en termes de domination, cela ne nous dit pas encore en quoi il consiste.

J'ai exposé dans la première partie la réponse défendue par John Roemer lui-même. Dans sa *Théorie générale*, il définit le contrefactuel socialiste par une égale répartition des moyens de production, et le contrefactuel communiste par une égale répartition des ressources productives, y compris les talents individuels. Au début du chapitre 2, j'ai évoqué la trajectoire postérieure de Roemer : il a abandonné le concept d'exploitation pour se concentrer, justement, sur la question des principes qui devraient gouverner la distribution du produit, et plus précisément des principes d'égalité des chances.

Roemer suppose ainsi qu'un horizon normatif ne peut être déterminé que par l'intersection de principes ou d'axiomes de justice. Or, nous allons voir dans cette partie que le marxisme a traditionnellement rejeté cette supposition, et a privilégié des sources immanentes de normativité. C'est ce débat, et la possibilité d'une telle normativité immanente, qui est l'objet de cette partie. Mon propos se tiendra donc en amont des débats substantiels sur le socialisme, pour discuter des sources de la normativité compatibles avec une théorie de l'exploitation capitaliste.

Plan du chapitre. — Cette partie sera gouvernée par l'interrogation suivante : s'il faut caractériser le socialisme comme horizon normatif susceptible d'être opposé au capitalisme, l'exploitation désignant un écart entre les deux, quelle doit être la source de ce discours normatif ? J'examinerai deux sources possibles : dans ce chapitre, la dynamique économique du capitalisme, et dans le suivant, le point de vue des travailleurs.

Dans ce chapitre, je montre d'abord que Marx dispose bien d'une pensée normative au sens de la négation de ce qui est, mais qu'on ne saurait sans la déformer l'interpréter comme une théorie de la justice. Cette normativité est plutôt fondée sur les contradictions historiques du capitalisme, et plus précisément sur la thèse de la tendance immanente du capitalisme à la socialisation de la production dans ses différentes dimensions – socialisation du prolétariat, du travail et du capital. C'est cette tendance qui, pour Marx, rend possible un horizon normatif communiste, et c'est elle qui lui donne son contenu, celui d'une société immédiatement sociale.

Cette théorie, une fois exposée, peut être discutée : je montre alors que l'idée de la socialisation immanente repose en dernière analyse sur la représentation que j'ai critiquée au chapitre 2, celle d'une simplicité ultime des rapports sociaux dans la production immédiate. Cela explique que cette tendance n'ait pas été observée dans l'histoire du capitalisme depuis Marx. Je montre enfin que la normativité immanente appuyée sur une théorie de la socialisation a connu une résurgence dans un courant du marxisme contemporain, le post-opéraïsme, mais que cette version nouvelle de la théorie peut elle aussi être mise en cause dans ses prémices économiques.

1. La normativité immanente selon Marx

1.i. Une normativité sans justice

Marx face aux théories de la justice. — Lorsque Marx se confronte à la question de la justice, et notamment lorsqu'il s'agit de l'injustice de l'exploitation, c'est presque toujours de manière critique ou polémique¹. Dans le *Capital*, après avoir montré comment l'achat d'une force de travail peut rapporter au capitaliste un profit (chapitre 4), et avant d'introduire le terme d'exploitation lui-même (chapitre 7), Marx précise que la transaction n'est pas injuste :

Ce qui était décisif, c'était la valeur d'usage spécifique de cette marchandise [la force de travail] : être source de valeur, et de plus de valeur qu'elle n'en possède elle-même. Tel est le service spécifique que le capitaliste en attend. Et il procède ainsi conformément aux lois éternelles de l'échange des marchandises. [...] Le possesseur de monnaie a payé la valeur journalière de la force de travail ; c'est donc à lui qu'appartient son usage pendant cette journée, à lui qu'appartient la journée de travail. L'entretien quotidien de la force de travail ne coûte qu'une demi-journée de travail alors que la force de travail peut être active, travailler une journée entière, et que, par conséquent, la valeur créée par son usage durant une journée est le double de sa propre valeur journalière : cette réalité est une chance toute particulière pour l'acheteur, mais ne constitue en aucune façon un tort [*Unrecht*] causé au vendeur².

Plus décisif encore, Marx maintient cette thèse dans des textes polémiques. En 1875, le Parti Ouvrier Social-Démocrate d'Allemagne propose lors de son congrès de Gotha un programme rédigé sous l'influence du théoricien socialiste Ferdinand Lassalle. Le texte s'oppose à l'exploitation au nom d'une norme de justice, et c'est un des points que reprend Marx dans sa critique :

Qu'est-ce qu'une répartition 'équitable' [*gerecht*] ? Les bourgeois ne soutiennent-ils pas que la répartition actuelle est 'équitable' ? Et n'est-elle pas effectivement, sur la base du mode de production actuel, la seule répartition 'équitable' ? Les rapports économiques sont-ils réglés par des concepts juridiques ou au contraire est-ce que ce ne sont pas les rapports juridiques qui naissent des rapports économiques³ ?

1 Pour le recensement des passages pertinents de Marx et du débat exégétique sur Marx et la justice, dans cette partie et dans la suivante, je suis pour une bonne part redevable à Chris Byron, *A new reading of Marx's theory of exploitation. Assessment and defense*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Géorgie à Athens, 2020, chap. 3 - « The justice or injustice of exploitation », p. 47 sq.

Ce sont souvent les mêmes textes qui sont aussi cités et commentés par Robert C. Tucker, *The Marxian revolutionary idea*, Londres, Allen & Unwin, 1970 [1969], chap. 2 - « Marx and distributive justice », § « The polemic against the idea of justice », p. 37-42.

2 *Capital*, liv. I, section 2, chap. 5, §2 - « Processus de valorisation », p. 190 [217-218].

3 *Critique du programme de Gotha*, p. 54.

À la même période, Adolph Wagner, économiste universitaire allemand proche du pouvoir, consacre dans un de ses traités un passage aux socialistes, leur attribuant l'idée que le profit serait « soustrait ou volé au travailleur ». Marx refuse de se laisser attribuer cette idée :

En fait, dans mon analyse, le profit du capital n'est pas non plus 'un simple vol ou un simple prélèvement sur le travailleur'. Mais, au contraire, je fais du capitaliste un agent indispensable de la production capitaliste, montrant en long et en large qu'il ne se borne pas à 'prélever' ou à 'voler', mais qu'il extorque la production d'une survaleur, c'est-à-dire qu'il contribue d'abord à créer ce sur quoi on prélèvera. Et, de plus, j'expose en détail que, même si, dans un échange de marchandises, on n'échangeait que des équivalents, c'est de plein droit – mais du droit qui correspond à ce mode de production – que le capitaliste gagnerait la survaleur, après avoir payé à l'ouvrier la valeur réelle de sa force de travail. Tout cela prouve [...] qu'il entre, dans la valeur 'constituée' sans le travail du capitaliste, une partie qu'il peut s'approprier 'de droit', c'est-à-dire sans violer le droit correspondant à l'échange de marchandises¹.

L'homme obscur [Wagner] me fait dire que 'la survaleur, produite par les *seuls* travailleurs, revient *improprement* [*ungebührlich*] aux entrepreneurs capitalistes'. Mais je dis précisément l'inverse, à savoir que la production marchande, à un certain point, se transforme en production marchande 'capitaliste' régie par une loi de la valeur en vertu de laquelle la 'survaleur' revient proprement au capitaliste et non au travailleur².

Marx refuse donc d'appliquer à l'exploitation l'image du vol, pour deux raisons. Tout d'abord, il rappelle que selon sa théorie, l'exploitation n'est pas une simple extorsion sur un produit déjà donné ; le rapport capitaliste est au contraire, dans un premier temps du moins, le moteur d'un développement inédit des forces productives. Mais l'argument est aussi normatif : Marx rejette l'idée que le capitaliste n'aurait pas « droit » à la survaleur, qu'il se l'approprierait « improprement ». Engels jugeait ce point suffisamment important dans la pensée de Marx pour le réitérer, au lendemain de sa mort, dans sa préface à la traduction allemande d'une œuvre de son ami :

D'après les lois de l'économie bourgeoise, la plus grande partie du produit n'appartient pas aux travailleurs qui l'ont créé. Si nous disons alors : 'c'est injuste, ce ne doit pas être', cela n'a rien à voir avec l'économie. Nous disons seulement que ce fait économique est en contradiction avec notre sentiment moral. C'est pourquoi Marx n'a jamais fondé là-dessus ses revendications [*Forderungen*] communistes, mais bien sur la ruine nécessaire, qui se consomme sous nos yeux, tous les jours et de plus en plus, du mode de production capitaliste³.

1 « Notes sur Wagner », p. 1535. Les mots entre guillemets sont des citations du traité de Wagner.

2 Ce passage n'est pas traduit par Rubel dans la *Pléiade*. Je le traduis depuis les *MEW*, vol. 19, p. 382.

3 Friedrich Engels, « Préface à la 1^{ère} édition allemande » [1884], dans *Misère de la philosophie*, p. 29.

Cette position sur l'exploitation, qui peut paraître paradoxale, s'éclaire au regard de l'opposition aux théories de la justice qui traverse toute l'œuvre de Marx. C'était déjà le cas dans une lettre à Arnold Ruge en 1843, antérieure donc à la théorie de l'exploitation. Cette lettre refusait d'« anticiper le monde de demain par la pensée dogmatique », préférant « ne trouver le monde nouveau qu'au terme de la critique de l'ancien¹ ». C'est deux ans plus tard qu'il en donne la justification la plus complète, dans l'*Idéologie allemande* où il propose une réduction matérialiste des représentations de la justice comme idéologies : « Les représentations, la pensée, le commerce intellectuel des hommes apparaissent ici encore comme l'émanation directe de leur comportement matériel. Il en va de même de la production intellectuelle telle qu'elle se présente dans la langue de la politique, celle des lois, de la morale, de la religion, de la métaphysique, etc., de tout un peuple². » Cette réduction n'est d'ailleurs pas socialement neutre, puisque les normes sociales qui s'érigent en morale sont celles de la classe dominante : « les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous la forme d'idées, donc l'expression des rapports qui font d'une classe la classe dominante³. »

Par conséquent, les idées de justice d'une époque donnée ne peuvent être érigées en normes pour juger la réalité, dont elles sont en fait issues :

Le communisme n'est pour nous ni un *état* qui doit être créé, ni un *idéal* sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement *réel* qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent de la présupposition qui existe actuellement⁴.

Si les textes de la maturité n'ont plus tant pour objet l'idéologie que les rapports matériels eux-mêmes, Marx trouve néanmoins l'occasion, dans une note du *Capital*, de reprocher à Proudhon de procéder « à l'envers » en partant d'un « idéal d'équité et de 'justice éternelle' » qui n'est en fait qu'une version sublimée des « rapports juridiques correspondants à la production marchande », pour, à partir de lui, « remodeler la production marchande réelle et le droit réel⁵ » ; dans la postface à la deuxième édition allemande, il tourne en dérision les positivistes qui veulent « prescrire des recettes aux gargotes de l'avenir⁶ ».

1 Karl Marx, lettre à Arnold Ruge de septembre 1843, dans la *Correspondance*, tome 1 (1835-1848), p. 297.

2 *Idéologie allemande*, chap. 1 - « Feuerbach », p. 20.

3 *Ibid.*, p. 44.

4 *Ibid.*, p. 33.

5 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 4 - « Le processus de l'échange », p. 85, note 1.

6 *Capital*, liv. I, postface à la 2^e édition allemande de 1873, p. 14.

On retrouve l'image dans une critique de Lassalle qui, « au lieu de chercher la base réelle de son agitation dans les éléments réels du mouvement des classes, voulut prescrire à celui-ci son évolution selon une recette doctrinaire¹ ». Marx réitère des formules semblables jusque dans ses dernières œuvres, comme en témoigne ce passage de *La Guerre civile en France*, pamphlet sur la Commune :

[La classe ouvrière] n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation et avec elle cette forme plus élevée à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle par le jeu de ses propres tendances économiques, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront les circonstances et les hommes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle qui sont en gésine dans la vieille société bourgeoise en cours d'effondrement².

C'est Engels qui a donné la formulation canonique de l'opposition marxiste entre la normativité immanente et la normativité abstraite dans l'*Anti-Dühring* et dans la brochure qui en est issue, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*. Ce qui définit le socialisme utopique encore prisonnier de l'idéologie bourgeoise des Lumières, c'est que

La solution des problèmes sociaux, encore cachée dans l'imperfection des conditions économiques, dût être fabriquée de toutes pièces dans le cerveau. La société ne présentait qu'incongruités ; l'établissement de l'harmonie devint le problème de la Raison. Il fallait donc édifier tout un système social nouveau et complet ; il fallait l'imposer à la société par la propagande et, quand on le pouvait, par l'exemple de colonies modèles. Ces nouveaux systèmes sociaux étaient donc condamnés à n'être que des utopies³.

L'argument de ces différents textes est le même : les idées de justice ne peuvent pas jouer le rôle de pivot historique vers le communisme, car elles sont irrémédiablement attachées aux rapports matériels actuels. Plus précisément, Marx semble suggérer que les idées de justice sont une version idéalisée d'un premier niveau superstructurel, celui du droit (le *Capital* avait défini en quel sens les catégories du droit privé bourgeois émanent des catégories économiques plus profondes de la marchandise et de la valeur⁴).

À la lecture de ces textes, on peut donc dire que si Marx et Engels refusent de qualifier l'exploitation d'injuste, c'est au nom d'une conception plus générale que je propose de

1 Karl Marx, lettre à J. B. von Schweitzer du 13 oct. 1868, dans la *Correspondance*, tome IX (juillet 1867 – décembre 1868), p. 337, cité par S. Dayan-Herzbrun et J.-N. Ducange dans leur introduction à la *Critique du programme de Gotha*, p. 25.

2 *Guerre civile en France*, p. 181.

3 *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, p. 43.

4 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 2 - « Le processus de l'échange », p. 85 [96].

qualifier de normativité immanente, par opposition à la normativité des théories de la justice, ou normativité abstraite. Si on accepte de définir la normativité en général comme négation active de ce qui est, alors l'œuvre de Marx est bien normative. Dans les termes des textes cités, elle accompagne « le mouvement réel qui abolit l'état actuel » (*Idéologie allemande*), porte des « revendications » (Préface d'Engels à *Misère de la philosophie*), et appelle les prolétaires à « libérer les éléments de la société nouvelle qui sont en gésine dans la vieille société bourgeoise » (*La Guerre civile en France*). Je qualifie cette normativité d'immanente, au sens où elle se fonde sur les contradictions internes de la réalité sociale. Cela la distingue de la normativité abstraite des théories de la justice qui énoncent des normes dont la validité est censée être indépendante de ce qui est, sur un modèle juridique, et qui sont déduites par abstraction de ce qui est.

Ces termes ne se trouvent pas chez nos auteurs. Je propose d'y voir un équivalent, dans le langage de la philosophie contemporaine, de l'opposition d'Engels entre socialisme scientifique et socialisme utopique. Celle-ci peut prêter à confusion aujourd'hui, notamment parce que les principaux défenseurs contemporains d'une théorie de la justice marxiste (« socialisme utopique ») sont les marxistes analytiques, qui se réclament par ailleurs d'une approche et d'un formalisme scientifiques. J'ai donc préféré parler de normativité immanente et de normativité abstraite, suivant en cela certains commentateurs contemporains¹.

Marx et la justice : un débat d'interprétation. — S'appuyant souvent sur les textes cités ci-dessus, plusieurs commentateurs ont bien montré que la théorie normative de Marx excluait le concept de justice, comme Robert Tucker pour qui « le principe de la justice distributive est étranger à l'univers mental du marxisme² ». Allen Wood, pour sa part, replace cette incompatibilité dans la théorie de la superstructure : « le concept de justice est dans la théorie de Marx l'expression la plus haute de la rationalité des faits sociaux du point de vue *juridique*. Mais ce point de vue n'est jamais que celui d'un des moments subordonnés d'un mode de production donné, la sphère de l'autorité politique ou *Staatsrecht*³ ».

1 Je pense ici notamment à Emmanuel Renault, *Marx et la philosophie*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2014, partie I, chap. 3 - « Normativité », p. 73 ; le même ouvrage parle également de « normativité interne ».

2 Robert C. Tucker, *The marxian revolutionary idea*, *op. cit.*, p. 41.

3 Allen Wood, « The Marxian critique of justice », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 1, n° 3, 1972, §II, p. 254.

Cette interprétation a cependant suscité le débat. Ziyad Husami répond ainsi que « Tucker et Wood confondent la théorie morale de Marx avec sa sociologie de la morale¹ ». Il existe en effet de nombreux passages de Marx sur l'exploitation qui ont une forte connotation morale. Elle est un « vol [*Diebstahl*] du temps de travail d'autrui² » selon un passage des *Grundrisse*, et contre la théorie apologétique qui fait du profit un fruit de l'abstinence, le *Capital* souligne que « le capitaliste ne s'enrichit pas en proportion de son travail personnel et de son abstinence personnelle, mais en raison de la force de travail d'autrui qu'il aspire [*aussaugt*], et du renoncement à toutes les jouissances de la vie qu'il impose au travailleur³ » – le verbe *aussaugen* peut décrire l'acte par lequel les vampires vident les victimes de leur sang.

Pourtant, Ziyad Husami lui-même dans ce texte manque d'indices concluants en faveur de l'existence d'une « théorie morale » de Marx qui prenne la forme de principes abstraits de justice. Il s'appuie sur les connotations morales indéniables de termes comme « exploitation » et « misère », mais peine, me semble-t-il, à trouver des arguments textuels plus forts. Il mentionne le passage des *Grundrisse* où l'exploitation, contrairement à d'autres textes, est qualifiée de « vol du temps de travail d'autrui ». Mais il ne donne pas d'analyse satisfaisante des multiples passages cités plus haut où Marx et Engels refusent la caractérisation de l'exploitation comme injuste.

Husami propose également sa propre interprétation du passage déjà cité du chapitre 5 du *Capital* où Marx écrit que la location de la force de travail n'est pas un tort (*Unrecht*) envers le travailleur. Selon lui, cette assertion est ironique. Mais comme le rappelle Allen Wood dans sa réponse à cette critique, d'une part, cette interprétation ironique n'est pas tenable dans un passage où Marx est bien en train de récapituler sa propre théorie de la survaleur ; d'autre part, il existe plusieurs autres passages où Marx et Engels s'opposent explicitement et principiellement à un socialisme fondé sur des normes abstraites de justice⁴.

La lecture directe des textes ne permet donc pas d'interpréter Marx comme un théoricien de la justice. D'autres auteurs ont cherché à défendre cette interprétation de

1 Ziyad I. Husami, « Marx on distributive justice », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 8, n° 1, 1978, p. 36. Notons que Husami ne fait pas de distinction entre « théorie de la justice » et « théorie morale ».

2 *Grundrisse*, III, 2, § - « Capital fixe et développement des forces productives », p. 661 (cahier VII, 3).

3 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 22, §3 - « Partage de la survaleur en capital et revenu. Théorie de l'abstinence », p. 576 [665].

4 Allen Wood, « Marx on right and justice. A reply to Husami », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 8, n° 3, 1979, p. 273 sq.

manière plus indirecte. C'est le cas de Gerald Cohen, le philosophe marxiste analytique, fondateur du 'groupe de septembre', que nous avons déjà croisé dans le chapitre 1. Dans ce chapitre, j'avais montré qu'il défendait une théorie descriptive du surtravail, et nous avons vu au passage qu'il donnait à cette théorie descriptive une valeur normative. C'est cette position normative qu'il défend dans un autre texte en réponse à ceux qui considèrent que « chercher à prouver que le système capitaliste est injuste [...] n'est pas une entreprise très marxiste » :

Ceux qui voient les choses ainsi devraient se demander pourquoi Karl Marx a écrit la dernière partie du livre I du *Capital*, sur l'accumulation primitive, où il affirme que la prolétarisation de la population britannique est passée par l'expropriation violente de la petite propriété privée et de formes de propriété commune. Un de ses buts était de réfuter l'idée que les capitalistes étaient devenus les propriétaires exclusifs des moyens de production par leur propre effort et leur propre épargne, ou par celle de leurs ancêtres. Il était en train de montrer que le capitalisme britannique repose sur un fondement injuste¹.

L'interprétation de Marx repose donc ici sur une reconstitution déductive. Cette reconstitution n'est pas simplement interne au texte, elle lui suppose une intention : montrer que le capitalisme britannique est injuste, parce qu'il repose sur une origine elle-même injuste. Or si cette intention est régulièrement attribuée à Marx, c'est sans doute du fait d'un présupposé proprement philosophique, selon lequel une théorie de la justice est la seule forme rigoureuse de théorie normative. C'est ce postulat qu'on retrouve chez Norman Geras, dans sa synthèse sur le sujet :

Dénié en public, réprimé, son propre engagement éthique ne cesse de refaire surface : les valeurs de liberté, de développement de soi, de bien-être humain et de bonheur ; l'idéal d'une société juste dans laquelle ces choses sont bien distribuées. On peut trouver, peut-être, des éléments d'explication à cette contradiction récurrente. Mais [...] elle doit être reconnue comme une incohérence réelle et profonde de la part de Marx².

Or il ne s'agit d'une « incohérence réelle et profonde » que si l'on présuppose que la seule normativité possible est celle d'une théorie de la justice ou, en d'autres termes, que l'on présuppose qu'une théorie de la normativité immanente, comme celle que propose précisément Marx, est impossible. Jon Elster, lui aussi un membre du courant marxiste analytique que nous avons déjà croisé dans le chapitre précédent, est sans doute l'auteur le

1 Gerald A. Cohen, *History, labour and freedom, op. cit.*, chap. 14 - « Freedom, justice and capitalism », § « Is property theft? », p. 302.

2 Norman Geras, « The controversy about Marx and justice » [1984], dans A. Callinicos (dir.), *Marxist Theory*, Oxford University Press, coll. « Oxford readings in politics and government », 1989, p. 266.

plus honnête à ce sujet. Il passe en revue la plupart des textes que j'ai cités plus haut, où Marx se prononce contre la justice¹.

Le principal texte sur lequel il se fonde pour dégager malgré tout une théorie marxiste de la justice est la *Critique du programme de Gotha* où Marx envisage qu'une société socialiste suivrait, d'abord, dans une période transitoire, un principe de justice contributif – « chaque producteur reçoit exactement ce qu'il donne² » – avant d'appliquer le principe communiste « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins³ ». Cette lecture est néanmoins là aussi ardue, puisque dans le même texte, Marx s'oppose à tout principe de justice, proclame que « tout droit est dans son contenu un droit de l'inégalité » et appelle à s'opposer à « l'idéologie juridique⁴ ». Elster en est conscient, mais juge qu'il s'agit là d'une contradiction.

L'argument n'est pas sans intérêt, mais il souffre d'une incohérence interne évidente. Lorsqu'il se réfère aux 'défauts' du principe contributif, Marx invoque implicitement un principe plus élevé de justice. [...] Le texte énonce ensuite ce principe : À chacun selon ses besoins. C'est certain, Marx pensait avoir construit dans ce passage un argument dévastateur à l'encontre de toute théorie abstraite de la justice, et il ne s'est pas rendu compte que ce faisant, il invoquait une théorie du type de celles dont il voulait se dispenser. Marx est un M. Jourdain qui exprimerait en prose son argument contre la possibilité de la prose⁵.

L'argument, on le voit, n'est plus ici sur le même terrain que chez Ziyad Husami. Il ne s'agit plus d'insister sur les passages où Marx qualifie l'exploitation de vol ou ses connotations morales, mais de réinterpréter des textes en postulant que la seule manière de leur donner du sens, ou de les sauver de l'incohérence, est de leur donner un contenu moral. Le risque d'« incohérence interne » invoqué par Elster, qu'encourrait une interprétation de Marx opposée aux théories de la justice, doit donc être précisé. Elster affirme qu'on ne peut s'opposer à une conception de la justice qu'au nom d'une autre conception de la justice. Mais c'est là un postulat qui, pour sa part, est externe au texte de Marx. C'est donc ce présupposé philosophique, selon lequel toute normativité devrait prendre la forme d'une « théorie abstraite de la justice », qu'il nous faut interroger.

1 Jon Elster, *Making sense of Marx*, op. cit., partie I, chap. 4 - « Exploitation, freedom and justice », §4.3.1 - « Marx against justice », p. 222.

2 *Critique du programme de Gotha*, p. 58.

3 *Ibid.*, p. 60.

4 *Ibid.*, p. 59-60.

5 Jon Elster, *Making sense of Marx*, op. cit., §4.3.1 - « Marx against justice », p. 222.

En somme, la reconstitution du débat d'exégèse sur la justice chez Marx nous amène à la conclusion suivante. Les textes de Marx et d'Engels se prononcent de manière explicite et univoque contre les théories socialistes de la justice. Si un ensemble de connotations et d'expressions isolées va en sens contraire, il ne paraît pas légitime de leur donner priorité dans l'interprétation d'ensemble, sur les bases d'une lecture seulement interne. Cela ne met pourtant pas fin au débat, car des arguments externes entrent aussi en jeu. Les interprètes qui ont cherché à reconstituer une théorie de la justice de Marx ne se fondent pas seulement, en effet, sur des arguments textuels, mais aussi, nous l'avons vu, sur un postulat philosophique : toute philosophie normative impliquerait une théorie de la justice, explicite ou implicite.

Marx et la justice : l'argument externe. — C'est donc ce postulat qu'il faut maintenant examiner. S'il est vrai, alors une reconstitution rationalisée de la pensée de Marx fait face à un dilemme : ou bien faire du marxisme un relativisme, c'est-à-dire le vider de son orientation normative pour le mettre en cohérence avec sa polémique contre la justice ; ou bien en faire une théorie de la justice, c'est-à-dire reléguer sa polémique contre la justice au rang de curiosité dans l'histoire de la pensée pour la mettre en cohérence avec son ambition normative. Une philosophie marxiste qui assume son pan normatif devrait, pour rester rigoureuse, abandonner cette thèse, si explicite soit-elle chez Marx, et chercher à se doter d'une théorie de la justice. Les rares suggestions de Marx en ce sens, au lieu d'être lues comme des scories ou des flottements ponctuels dans son expression, représenteraient dès lors des prises bienvenues pour élaborer une telle théorie. Cela a été la démarche des marxistes analytiques¹.

Ce postulat d'impossibilité d'une normativité immanente est de fait soutenu par une robuste tradition philosophique. Dans l'histoire de la philosophie normative, on considère en effet en général que la séparation établie par Hume entre ce qui est et ce qui doit être (*is* et *ought*) constitue un moment fondateur², donnant à la philosophie moderne sa dimension normative, après que l'articulation antique entre nature et devoir-être a été défaire par les révolutions scientifiques.

1 « La seconde [démarche], qui s'est développée principalement sous l'impulsion du marxisme analytique, juge la critique marxienne de la morale incohérente et s'efforce d'explicitier l'éthique, la morale et la théorie de la justice que les analyses de Marx présupposent malgré elles. » (Emmanuel Renault, *Marx et la philosophie*, *op. cit.*, chap. 3 - « Normativité », p. 61)

2 David Hume, *Traité de la nature humaine. Essai pour introduire la méthode expérimentale dans les sujets moraux*, trad. A. Leroy, Paris, Aubier, coll. « Bibliothèque philosophique », 1968 [1739], livre III, partie I, section 1 - « Les distinctions morales ne dérivent pas de la raison », p. 569-585.

On peut considérer que cette séparation a été transposée en philosophie politique par les théories du contrat social de Rousseau et de Kant¹. En effet, Rousseau fonde sa théorie du contrat social sur l'idée de volonté générale : la délibération politique inscrite dans une situation sociale spécifique aboutit à la défense de l'intérêt particulier, et il faut donc s'abstraire de toute particularité de fait pour raisonner sur les institutions justes². Cette délibération hypothétique entre des individus n'ayant d'autre caractère que leur commune humanité est ensuite le fondement du contrat social chez Kant et Rawls³. C'est un même principe directeur, celui de l'universalité, que chacun des trois auteurs interprète à sa manière.

Selon cette tradition philosophique, la normativité serait donc indissociable de l'abstraction, et les théories normatives erronées seraient dues en général à une abstraction insuffisante, restées trop proches des injustices du réel. Dès lors, le débat se réduirait à la forme d'universalité à privilégier dans cette délibération abstraite. Défendre une position normative sans théorie de la justice, comme prétend le faire Marx, serait alors doublement erroné : suivant Hume, cela impliquerait une ontologie confuse qui prête un devoir-être aux choses mêmes ; suivant Rousseau ou Kant, cela impliquerait une moralité biaisée favorisant les intérêts particuliers. On comprend alors que Husami, Cohen et Elster cherchent à réinterpréter Marx comme un théoricien de la justice, pour le sauver de la condamnation qui le guette si ses textes étaient confrontés tels quels au principe de la normativité comme justice et de la justice comme abstraction.

Il ne peut être question ici de déployer pleinement un tel débat. Je mentionnerai seulement qu'il n'est pas clos. D'une part, en effet, des formes de normativité immanente continuent d'être soutenues par des courants philosophiques inspirés, de manière directe ou indirecte, par Marx, comme la philosophie de la reconnaissance. Mais c'est aussi le cas, et c'est peut-être un argument plus fort, dans des courants qui ne descendent pas de Marx ou de Hegel, au sein même de la philosophie politique analytique. Sur cette question, les termes du débat ont été établis par John Rawls, l'un des représentants les plus éminents de la théorie contemporaine de la justice et du contrat social. Lorsqu'il défend son approche, il la qualifie

1 Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social, ou Principes du droit politique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2010 [1762]. Emmanuel Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2011 [1797]

2 Voir notamment dans le *Contrat social*, *op. cit.*, liv. II, chap. 6 - « De la loi », p. 159-161. La philosophie politique de Rousseau est loin de se réduire à cette insistance sur l'abstraction ; mais c'est elle qui, notamment à travers Kant, a fondé le champ des philosophies modernes de la justice.

3 John Rawls, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Points, 2009 [1971].

de « théorie idéale », mais forge au passage le nom de la catégorie complémentaire, la « théorie non idéale »¹.

Or le rapport entre ces deux formes de théorie normative est sujet à débat et le primat que Rawls attribue à la première n'est pas unanimement accepté. Un article de Laura Valentini montre que la théorie idéale peut se définir par trois abstractions². Tout d'abord, elle présuppose la bonne volonté (*full compliance*) des individus, qu'on imagine soutenir les institutions justes. Elle fait également abstraction des conditions de réalisation de la société juste qui est décrite, ce qui en fait une théorie utopique. Enfin, elle vise une justice achevée (*end state*), par abstraction de la transition vers un tel état. Or, comme le montre Valentini, chacune de ces abstractions est une présupposition qui peut être contestée, et de fait, l'a été au sein même de la philosophie analytique normative. Charles Mills, en particulier, a contesté ces abstractions au nom de la critique des dominations structurelles de genre, de race et de classe, renversant ainsi l'argument rousseauiste en faveur de l'abstraction : loin de permettre au théoricien de se délivrer de ses préjugés, l'abstraction lui permet de naturaliser l'oppression exercée par les dominants, elle est ce sens « idéologique »³.

De l'intérieur même de la philosophie normative analytique, revient donc l'interrogation sur la possibilité d'une normativité qui ne soit pas abstraite. La philosophie contemporaine est donc loin de consacrer un règne sans partage de la normativité abstraite. Il me paraît dès lors légitime de revenir vers les textes de Marx pour saisir le contenu exact de sa philosophie normative sans justice.

Les prémisses économiques de la normativité immanente. — Comment cette normativité trouve une direction univoque, si ce n'est par un jugement moral, voilà la question que nous devons examiner maintenant. En passant en revue les textes polémiques de Marx et d'Engels contre les théories de la justice, nous avons en fait déjà aperçu la réponse : une théorie des contradictions historiques de la société existante, et plus précisément celles de son mode de production. Si nous pouvons nier l'actualité capitaliste, bien qu'irréremédiablement situés en elle, c'est donc parce qu'elle est en mouvement, c'est-à-dire qu'elle se nie déjà elle-même en

1 *Ibid.*, partie II, chap. 4 - « La liberté égale pour tous », §39 - « La définition de la priorité de la liberté », p. 281 sq.

2 Laura Valentini, « Ideal vs. non-ideal theory. A conceptual map », *Philosophical compass*, vol. 7, n° 9, 2012, p. 654-664.

3 Charles W. Mills, « 'Ideal theory' as ideology », *Hypatia*, vol. 20, n°3, été 2005, p. 165-184 et p. 170 en particulier.

sa base, qui est pour Marx économique. Prendre une position normative chez Marx, c'est donc se nicher dans ces contradictions économiques.

Cela signifie que les déclarations de Marx portant explicitement sur la justice ou sur le socialisme doivent être replacées dans sa théorie de la dynamique du capitalisme. C'est là que nous trouverons l'exposé le plus précis des contradictions historiques promettant l'abolition de l'exploitation. Selon la perspective que j'adopterai ici, la restitution de l'arrière-plan métaphysique de Marx ne suffit donc pas à justifier sa théorie de l'histoire ou sa théorie normative. En particulier, l'insistance sur l'héritage hégélien de Marx ne me paraît pas pouvoir épuiser la question évoquée ici. Si la notion de contradiction historique vient de Hegel, toute théorie de l'histoire fondée sur de telles contradictions doit être considérée en elle-même, en fonction des contradictions spécifiques qu'elle met au jour et de la manière dont elle les analyse.

En particulier, l'hostilité de Marx à l'utopisme ne doit pas être trop hâtivement assimilée à celle de Hegel. Si Hegel, dans un passage célèbre de la préface aux *Principes de la philosophie du droit*, proscrit à la philosophie « l'enseignement qui dit comment le monde doit être¹ », et si Marx se refuse lui aussi à un tel enseignement, l'agencement conceptuel dans lequel s'inscrit ce refus est pourtant différent chez les deux auteurs. La théorie des contradictions historiques et de leur dépassement communiste, chez Marx, est une théorie de la dynamique productive du capitalisme. C'est donc de ce point de vue, celui de ses prémices économiques et sociologiques, que je revisiterai dans ce chapitre les débats sur la philosophie de l'histoire de Marx.

Une autre précision est ici nécessaire. Les pages qui suivent ne porteront pas sur la théorie de la baisse tendancielle du taux de profit, théorie avancée par Marx dans le livre III du *Capital*². Les marxistes les plus orthodoxes la considèrent souvent comme la contradiction majeure du capitalisme, alors même que la plupart des autres économistes ont en général considéré la démonstration de cette théorie comme erronée³. Selon les adeptes de cette

1 Georg W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013 [1820], Préface, p. 134.

2 *Capital*, liv. III, tome 1, section 3 - « Loi de la baisse tendancielle du taux de profit », p. 225 sq.

3 Pour la défense de la théorie de la baisse tendancielle, voir Guglielmo Carchedi et Michael Roberts (dir.), *World in crisis. A global analysis of Marx's law of profitability*, Chicago, Haymarket Books, 2018. Pour une critique théorique de cette loi, voir Joan Robinson, *Essai sur l'économie de Marx, op. cit.*, chap. 5 - « La baisse du taux de profit », p. 90 sq.

Pour un aperçu empirique récent sur le cas des États-Unis, je renvoie à Deepankar Basu et Ramaa Vasudevan. « Technology, distribution and the rate of profit in the US economy. Understanding the current crisis », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 37, n° 1, 2013, p. 57-89.

théorie, la baisse tendancielle engendrerait des crises toujours plus violentes et profondes, conduisant finalement à l'effondrement du capitalisme ; en ce sens, elle serait bien une contradiction, voire la contradiction économique la plus importante du capitalisme.

Si je n'en traite pas ici, c'est parce que cette contradiction n'est pas orientée vers un dépassement du capitalisme. Rien dans la théorie de la baisse tendancielle ne désigne vers quoi s'orienterait le système économique après l'effondrement du capitalisme. Cela peut contribuer à expliquer, d'ailleurs, que Marx fasse rarement référence à cette loi hors du livre III du *Capital* (qu'il n'a pas publié de son vivant), ce que rappelle Michael Heinrich¹ : Marx pouvait décrire le mouvement qualitatif d'ensemble du capitalisme, son développement et son renversement immanent vers le socialisme sans recourir à cette loi.

C'est donc à d'autres contradictions que je m'intéresserai, celles qui impliquent non un dérèglement quantitatif du capitalisme mais la transformation de ses rapports constitutifs, préfigurant un autre mode de production. Marx assigne un rôle de premier plan à ces différentes tendances, qu'on peut considérer comme différentes versions d'une tendance fondamentale, la tendance à la socialisation.

1.ii. *Socialisation tendancielle*

Prolétariat. — Cette tendance à la socialisation se manifeste de plusieurs manières. Une des plus simples est la tendance à l'homogénéisation du prolétariat. Ici aussi, il peut être utile de distinguer le simple accroissement des forces antagoniques des transformations qualitatives. En effet, le capitalisme engendre mécaniquement une classe qui lui est opposée, le prolétariat.

Il naît une classe qui supporte toutes les charges de la société, sans jouir de ses avantages, qui est expulsée de la société et se trouve, de force, dans l'opposition la plus ouverte avec toutes les autres classes, une classe que forme la majorité des membres de la société et d'où surgit la conscience de la nécessité d'une révolution radicale, conscience qui est la conscience communiste².

Le sens de cette thèse s'enrichit à mesure que la théorie de Marx se précise. Il s'agit d'abord de montrer, dans les textes économiques, de *Travail salarié et capital* jusqu'au *Capital*, que la situation des prolétaires, la balance entre « charges » et « avantages » selon les

1 Michael Heinrich, « Begründungsprobleme. Zur Debatte über das Marxsche 'Gesetz vom tendenziellen Fall der Profitrate' », *Marx-Engels Jahrbuch*, 2006, p. 47-80.

2 *Idéologie allemande*, chap. I - « Feuerbach », p. 37.

expressions citées, se dégrade sous le capitalisme, à cause de la paupérisation absolue et relative, et de l'armée de réserve des chômeurs qui s'accroît à chaque crise inévitable ; ils ont donc toutes les raisons d'une hostilité croissante.

Mais au-delà de cet antagonisme d'intérêts, il s'agit d'une opposition qualitative entre les rapports de production capitalistes et le type d'êtres humains constituant le prolétariat.

Les conditions d'existence de la vieille société sont déjà supprimées dans les conditions d'existence du prolétariat. Le prolétaire est sans propriété ; ses relations avec sa femme et ses enfants n'ont plus rien de commun avec celles de la famille bourgeoise ; le travail industriel moderne, l'asservissement moderne au capital, aussi bien en Angleterre qu'en France, en Amérique qu'en Allemagne, ont dépouillé le prolétaire de tout caractère national. [...] Les prolétaires ne peuvent s'emparer des forces productives sociales qu'en abolissant le mode d'appropriation qui leur était particulier et, par suite, tout le mode d'appropriation en vigueur jusqu'à nos jours. Les prolétaires n'ont rien à sauvegarder qui leur appartienne : ils ont à détruire toute sécurité privée, toutes garanties privées antérieures¹.

Le capitalisme fait des prolétaires des hommes sans propriétés, c'est-à-dire sans qualités, *eigentumlos*. Ils n'ont pas d'identité distincte, que ce soit par le patrimoine, par la nation, par la religion ou par la famille. Le *Capital* développera d'ailleurs ce dernier point : le capitalisme fait des femmes et des enfants des ouvriers d'usine², et par conséquent « la grande industrie crée, en attribuant aux femmes, aux adolescents et aux enfants des deux sexes un rôle décisif dans des processus de production organisés socialement en dehors de la sphère domestique, la nouvelle base économique d'une forme supérieure de la famille et du rapport entre les sexes³ ».

À ces qualités que le capital abolit, s'ajoute la qualification de l'artisan, supprimée par le développement des machines dans la grande industrie. Le travailleur n'a alors plus aucune liberté en tant qu'individu. Dans les termes du *Manifeste*, la conscience issue de la position de classe des prolétaires aspire à l'abolition de l'appropriation (*Aneignung*), c'est-à-dire, si on l'interprète à la lumière des textes cités précédemment sur le socialisme, des déterminations, économiques mais aussi culturelles, qui font des individus des sujets séparés.

Dans la riche postérité de l'idée de conscience de classe, la contribution de Lukacs est particulièrement digne d'être mentionnée. Selon lui, si leurs expériences de classe respectives donnent à la bourgeoisie et au prolétariat des horizons politiques différents, c'est par

1 *Manifeste du parti communiste*, §I - « Bourgeois et prolétaires », p. 63.

2 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13, §3.a - « Appropriation par le capital de forces de travail supplémentaires. Le travail des femmes et des enfants », p. 384 sq.

3 *Ibid.*, chap. 13, §9 - « Législation sur les fabriques », p. 472 [550].

l'intermédiaire de conceptions différentes du devoir-être. La bourgeoisie évolue dans le cadre de rapports marchands immuables, qui lui laissent dans la conduite de ses affaires la « marge intérieure d'une activité illusoire¹ » ; sa conscience de classe oppose ainsi l'être objectif et le devoir-être qui relève de l'initiative individuelle, conception qui s'exprime dans la philosophie de Kant². Il en va tout autrement du prolétariat, et c'est ce qui le distingue des employés de la bureaucratie en pleine expansion :

Pour l'ouvrier, sa position dans le processus de production est d'une part quelque chose de définitif, d'autre part elle porte en soi la forme immédiate du caractère marchand (l'insécurité des oscillations quotidiennes du marché, etc.), tandis que pour les autres il y a l'apparence d'une stabilité (routine du service, retraite, etc.) et aussi la possibilité – abstraite – d'une ascension *individuelle* vers la classe dominante³.

Le prolétaire, s'il est fidèle à son expérience fondamentale, ne peut pas raisonner en termes de liberté individuelle ou de trajectoire individuelle. La conscience de classe du prolétariat n'oppose donc pas l'être objectif et le devoir-être individuel ou graduel, elle conçoit directement la potentialité révolutionnaire de la totalité sociale :

Le prolétariat est placé au foyer du processus de socialisation. Cette métamorphose du travail en marchandise élimine d'une part tout ce qui est 'humain' de l'existence immédiate du prolétariat, la même évolution supprime dans une proportion croissante tout ce qui est 'naturel', tout rapport direct avec la nature, etc., des formes sociales ; de sorte que c'est justement dans leur objectivité éloignée de l'homme, inhumaine même, que l'homme socialisé se dévoile comme leur noyau. C'est justement dans cette objectivation, dans cette rationalisation et chosification de toutes les formes sociales qu'apparaît clairement, pour la première fois, la structure de la société faite de relations interhumaines [*Gesellschaft der Beziehungen der Menschen zueinander*]⁴.

En somme, chez Lukacs, non seulement la bourgeoisie et le prolétariat ont des aspirations normatives opposées, mais leurs consciences respectives relèvent de formes de normativité opposées. La normativité abstraite, c'est-à-dire la mise en regard d'une société réelle et d'une société alternative déduite de principes abstraits à prétention universelle, serait typiquement bourgeoise.

1 Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, trad. K. Axelos et J. Bois, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1960 [1923], chap. « La réification et la conscience du prolétariat », §III - « Le point de vue du prolétariat », p. 207.

2 *Ibid.*, p. 201-202.

3 *Ibid.*, p. 214.

4 *Ibid.*, p. 219.

Travail. — La seconde forme de socialisation redouble la première, en précisant son fondement économique : la séparation des travailleurs par des rapports privés tend à s'abolir au profit du travail en commun et de l'émergence d'un travailleur collectif. Cette idée d'abolition de la séparation entre les individus se trouve déjà chez le jeune Marx, par exemple dans la *Question juive* en 1843, qui définit la société émancipée comme celle où l'individu « est devenu, en tant qu'être humain individuel, dans sa vie empirique, dans son travail individuel, dans ses rapports individuels, un être générique » et où « l'être humain a connu et organisé ses 'forces propres' en tant que forces sociales et qu'il ne sépare donc plus de lui la force sociale de la figure de la force politique¹ ».

On le retrouve dans l'*Idéologie allemande* en 1845 avec le célèbre passage sur l'abolition de la division du travail comme suppression des bornes de l'homme actuel, qui est justifiée ainsi :

Cette fixation de l'activité sociale [*dieses Sichfestsetzen der sozialen Tätigkeit*], cette pétrification [*Konsolidation*] de notre propre produit en une puissance objective qui nous domine, échappant à notre contrôle, contrecarrant nos attentes, réduisant à néant nos calculs, est un des moments capitaux du développement historique jusqu'à nos jours².

Mais c'est dans les écrits économiques de maturité que cette théorie trouve sa version achevée, et notamment dans la partie du *Capital* consacrée à la survalueur relative. En effet, alors que la quête de la survalueur absolue débouche sur un simple face-à-face quantitatif entre capital et travail pour délimiter la journée de travail, la recherche de la survalueur relative est un principe dynamique, qui transforme le mode de production lui-même, dans le sens d'une socialisation croissante. C'est donc à la section sur la survalueur relative qu'il revient de montrer comment les étapes successives de cette transformation, à savoir la coopération, la manufacture et la grande industrie, représentent un approfondissement progressif de la socialisation du procès de travail.

Les travaux individuels cessent d'être indépendants lorsqu'ils coopèrent. Les gestes mêmes du travailleur, dans la manufacture, ne peuvent plus être conçus que comme partie de la division du travail manufacturière. On assiste à l'émergence d'un « travailleur global combiné, qui constitue le mécanisme vivant de la manufacture, constitué uniquement de

1 *Question juive*, p. 103.

2 *Idéologie allemande*, chap. I - « Feuerbach », p. 32.

travailleurs partiels unilatéraux³ » – *kombinierte Gesamtarbeiter*, « travailleur collectif » dans la traduction Roy.

Dans la grande industrie enfin, le chapitre qui domine la section sur la survaleur relative, qui constitue elle-même le cœur du livre I du *Capital*, cette tendance à la socialisation atteint son point maximal en même temps qu'elle donne lieu aux contradictions les plus aiguës. C'est désormais la machine qui est la colonne vertébrale du procès de production, et les travailleurs ne sont plus que des organes strictement subordonnés au mouvement d'ensemble, qui ne peuvent donc travailler qu'en commun : « la machinerie ne fonctionne que grâce à un travail immédiatement socialisé ou commun¹ ».

Dans les *Grundrisse*, cette théorie de la socialisation immanente à la grande industrie était d'ailleurs déjà exposée. Marx y affirme qu'avec le passage à la grande industrie, « ce n'est ni le travail immédiat effectué par l'homme lui-même, ni son temps de travail, mais l'appropriation de sa propre force productive générale, sa compréhension et sa domination de la nature, par son existence en tant que corps social, en un mot le développement de l'individu social, qui apparaît comme le grand pilier fondamental de la production et de la richesse² ». Il insiste particulièrement sur le rôle de la science comme cristallisation sociale : « le développement du capital fixe indique jusqu'à quel degré le savoir social général, la *knowledge* est devenue *force productive immédiate* et, par suite, jusqu'à quel point les conditions du processus vital de la société sont elles-mêmes passées sous le contrôle du *general intellect*, et sont réorganisées conformément à lui³. » Cette notion d'« intellect général » ou social a suscité de nombreuses interprétations, notamment dans le courant post-opéraïste sur lequel je reviendrai à la fin de ce chapitre ; je me contente ici de le mentionner comme l'un des éléments d'une théorie plus générale de la socialisation immanente.

Si l'on revient au *Capital*, le passage sans doute le plus crucial à ce sujet se situe dans un sous-chapitre d'apparence secondaire sur la « législation de fabrique », consacrée aux

3 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 12 - « Division du travail et manufacture », §2 - « Le travailleur partiel et son outil », p. 334 [381].

1 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13 - « La machinerie et la grande industrie », §1 - « Le développement de la machinerie », p. 377 [433].

2 *Grundrisse*, III, 2, § - « Capital fixe et développement des forces productives », p. 661 [VII, 3]. C'est d'ailleurs dans le même paragraphe que se trouve l'expression de « vol du temps de travail d'autrui », que nous avons déjà citée comme l'un des meilleurs arguments textuels des exégètes comme Husami qui défendent la présence d'une morale chez Marx – mais la contextualisation se retourne contre eux, puisque ce n'est qu'après avoir montré le développement immanent du socialisme que Marx, comme s'il se plaçait déjà du point de vue de cette société future, porte un jugement sur le présent.

3 *Grundrisse*, III - « Le chapitre du capital », section 2 - « Procès de circulation du capital », § « Capital fixe et développement des forces productives », p. 662 [VII, 3].

balbutiements de régulation de l'industrie britannique. Ce sous-chapitre est presque le dernier du chapitre, suivi seulement par quelques pages consacrées au rapport de l'industrie à l'agriculture ; il est donc le dernier consacré à l'industrie proprement dite, et de ce fait en position adéquate pour fournir une théorie des contradictions internes à la grande industrie qui préfigureraient un autre mode de production. Ludovic Hetzel, dans son commentaire, propose ainsi le titre suivant pour le passage de Marx : « la logique même de la grande industrie est révolutionnaire pour la société tout entière et porte en soi les germes de l'émancipation des prolétaires¹ ».

L'idée fondamentale de ce passage est celle d'une « contradiction entre la division du travail manufacturière et l'essence de la grande industrie² », car cette dernière fait de l'ouvrier un « travailleur mobile polyvalent », en « contradiction absolue » avec « l'ancienne division du travail et ses particularités ossifiées³ ». Cette contradiction avait été exposée un peu plus haut dans le chapitre :

Bien que du point de vue technique la machinerie fiche en l'air l'ancien système de division du travail, [...] il a été systématiquement reproduit et consolidé par le capital sous une forme encore plus écœurante comme moyen d'exploitation de la force de travail. La spécialité d'un travailleur, qui manie toute sa vie un outil partiel, devient celle d'un homme qui toute sa vie sert une machine partielle. On abuse de la machinerie pour transformer le travailleur, dès son enfance, en partie d'une machine partielle. Non seulement les coûts nécessaires à sa reproduction s'en trouvent considérablement diminués, mais sa dépendance irréversible à l'égard de l'ensemble de la fabrique, et donc du capitaliste, atteint en même temps son achèvement⁴.

Ce que le passage sur la législation de fabrique apporte de nouveau, c'est la résolution de la contradiction : elle doit passer par le triomphe des forces productives socialisées.

La grande industrie [rend] urgent le remplacement de l'individu partiel, simple support d'une fonction sociale de détail, par un individu totalement développé [*das total entwickelte Individuum*] pour qui les diverses fonctions sociales sont autant de modes d'activité qui prennent le relais les uns des autres⁵.

C'est ici qu'interviennent les prémices d'un enseignement professionnel mis en place dans l'Angleterre de l'époque. En combinant apprentissage et travail, ils permettent aux

1 Ludovic Hetzel, *Commenter le Capital*, op. cit., commentaire du chap. 13, p. 728.

2 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13 - « Machinerie et grande industrie », §9 - « Législation sur les fabriques », p. 467 [544], traduction modifiée.

3 *Ibid.*, p. 469 [547].

4 *Ibid.*, §4 - « La fabrique », p. 409-410 [473-4].

5 *Capital*, liv. I, section 4, chap. 13, §9 - « Législation de fabrique », p. 470 [548].

ouvriers de redevenir maîtres de la production et de passer plus facilement d'un emploi à l'autre. Ils préfigurent ainsi le dépassement immanent de la contradiction :

Il ne fait pas le moindre doute que la forme capitaliste de la production et les rapports économiques qui y sont ceux des travailleurs sont diamétralement contradictoires avec ces ferments de bouleversement et avec l'objectif visé : l'abolition de l'ancienne division du travail. Le développement des contradictions d'une forme de production historique est cependant la seule voie historique qui mène à sa dissolution et à sa reconfiguration¹.

Capital. — La socialisation opère aussi au niveau de la concentration et de la centralisation des capitaux. Ce sont donc finalement trois tendances au dépassement des séparations qui se renforcent mutuellement pour préparer le dépassement du capitalisme : l'homogénéisation du prolétariat, la socialisation du travail et la concentration des capitaux. Marx revient sur ce triple mouvement dans un texte situé presque à la fin du livre I du *Capital*, « développement célèbre qui aurait peut-être clos le livre I si Marx n'avait craint la censure². »

Marx rappelle la tendance fondamentale de la grande industrie, celle du développement, « à une échelle toujours croissante, de la forme coopérative du processus de travail » et de « l'application consciente de la science à la technique », au service du « travail social combiné ». S'y ajoute la concentration des capitaux qui élimine, par le jeu de la concurrence, les petits capitalistes. Socialisation parallèle du travail et du capital donc, en même temps que grandit la résistance de la classe travailleuse :

Le monopole du capital devient une entrave au mode de production qui a mûri en même temps que lui et sous sa domination. La centralisation des moyens de production et la socialisation du travail atteignent un point où elles deviennent incompatibles avec leur enveloppe capitaliste. On la fait sauter. L'heure de la propriété privée capitaliste a sonné. On exproprie les expropriateurs³.

Les capitalistes ont ainsi joué leur rôle historique en expropriant les communs pré-marchands, leurs concurrents moins productifs ou la survaleur produite par leurs salariés, mais la conclusion de cette même tendance est leur propre expropriation, selon un schéma typiquement dialectique que Marx développe aussitôt :

1 *Ibid.*, p. 470 [549].

2 Ludovic Hetzel, *Commenter le Capital, op. cit.*, commentaire du chap. 24, p. 989, s'appuyant sur Maximilien Rubel dans son commentaire à Karl Marx, *Œuvres. Économie I*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1965, p. 541.

3 *Capital*, liv. I, section 7, chap. 24 - « L'accumulation initiale », §7 - « Tendance historique de l'accumulation capitaliste », p. 735 [856].

Le mode d'appropriation capitaliste issu du mode de production capitaliste, la propriété privée capitaliste donc, est la négation première de la propriété privée individuelle, fondée sur le travail propre de l'individu. Mais la production capitaliste engendre à son tour, avec l'inévitabilité d'un processus naturel, sa propre négation. C'est la négation de la négation.

Si cette tendance trouve sa manifestation par excellence dans le procès de production, elle se retrouve également dans les formes institutionnelles de la firme, à commencer par la société par actions. Marx donne à cette forme juridique nouvelle une place dans sa philosophie de l'histoire :

Le capital [...] revêt ici directement la forme de capital social (capital d'individus directement associés) par opposition au capital privé ; ses entreprises se présentent donc comme des entreprises sociales par opposition aux entreprises privées. C'est là la suppression du capital en tant que propriété privée à l'intérieur des limites du mode de production capitaliste lui-même.

[...] Ce résultat du développement suprême de la production capitaliste est le point par où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs, non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés, propriété directement sociale. Par ailleurs, c'est le point par où passe la transformation de toutes les fonctions du procès de reproduction encore rattachées à la propriété du capital en simples fonctions des producteurs associés, en fonctions sociales¹.

Marx retient deux choses de la société par actions. D'une part, la notion même de propriété privée y est partiellement remise en cause en faveur d'une forme embryonnaire de propriété commune. De l'autre, elle défait la figure de l'entrepreneur, ce capitaliste qui, en plus de posséder, effectuait des tâches utiles de direction, de coordination ou autres « fonctions du procès de reproduction ». Se dessine ainsi une société où ces fonctions seront systématiquement assurées par des travailleurs au même rang que les autres.

La socialisation du capital progresse ainsi parallèlement à la socialisation du travail. Bien sûr, dans aucun des deux cas il ne s'agit d'une tendance linéaire. La « reconversion » du travail parcellisé en travail social, comme celle du capital en propriété sociale, doit passer pour Marx par un moment de rupture révolutionnaire. Mais le rôle de celle-ci sera au fond de déployer une réalité émergente au sein même du capitalisme. C'est aussi l'interprétation que donne Engels de la cartellisation de la grande industrie et de l'émergence de monopoles industriels d'État :

À un certain degré de développement, [...] les gros producteurs nationaux d'une seule et même branche industrielle s'unissent en un 'trust', union qui a pour but la réglementation de la production. [...] Dans les trusts, la libre

1 *Capital*, liv. III, tome 2, section 5, chap. 27 - « Le rôle du crédit dans la production capitaliste », p. 102-103.

concurrence se convertit en monopole, la production sans plan de la société capitaliste capitule devant la production planifiée de la société socialiste qui s'approche. [...] Il faut finalement que le représentant officiel de la société capitaliste, l'État, en prenne la direction. La nécessité de la transformation en propriété d'État apparaît d'abord dans les grands organismes de communication : postes, télégraphes, chemins de fer¹.

C'est en poursuivant cette inspiration que Rudolf Hilferding propose, quelques décennies plus tard, son interprétation du pouvoir de la finance :

Ainsi s'efface dans le capital financier le caractère spécial du capital. Ce dernier apparaît en tant que force unie, qui domine souverainement le processus vital de la société, force qui découle directement de la propriété des moyens de production, des richesses naturelles et de tout le travail passé accumulé, et la disposition du travail vivant comme découlant des rapports de propriété. En même temps, la propriété, concentrée et centralisée entre les mains de quelques grandes associations de capital, apparaît directement opposée à la grande masse des non-capitalistes. La question des rapports de propriété reçoit son expression la plus claire, la plus nette, la plus brutale, tandis que celle de l'organisation de l'économie sociale se trouve elle-même résolue par le développement du capital financier².

Je montrerai dans la dernière section de ce chapitre qu'un courant contemporain, le marxisme post-opéraïste, a proposé à son tour une actualisation de la théorie de la socialisation à partir de certains développements récents du capitalisme. Pour le moment, c'est l'articulation suivante qui nous importe : les pages qui précèdent ont montré que la théorie normative de Marx s'identifie à sa théorie de l'histoire, et que celle-ci se fonde sur la théorie économique de la tendance immanente à la socialisation.

Cette analyse me conduit donc à m'opposer à la lecture (typiquement structuraliste) selon laquelle il serait possible de dissocier la théorie des catégories économiques du *Capital* d'une dialectique historique. Par exemple, Althusser a toujours rejeté la catégorie de « négation de la négation » comme une « phrase très métaphorique³ », et a maintenu cette lecture face à la critique :

Observez les textes de Marx, voyez naître, se rectifier et se développer ses concepts scientifiques, et [...] vous verrez parallèlement peu à peu disparaître ces deux catégories philosophiques héritées du passé, et qui subsistent comme des survivances : l'aliénation et la négation de la négation⁴.

1 *Anti-Dühring*, partie III, chap. 2 - « Notions théoriques », p. 314.

2 Rudolf Hilferding, *Le Capital financier. Étude sur le développement récent du capitalisme*, trad. M. Ollivier, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1970 [1910], partie III, chap. 15 - « La fixation des prix des monopoles capitalistes. Tendance historique du capital financier », p. 330.

3 Louis Althusser, *Pour Marx*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1965, chap. VI - « Sur la dialectique matérialiste », §4 - « Un Tout complexe structuré déjà donné », p. 205.

De même, plus récemment, mais dans une certaine continuité avec Althusser, Michael Heinrich considère que « la philosophie de l'histoire ne joue pas de rôle pour l'analyse dans le *Capital* [...] ; elle est seulement 'déclamatoire'¹. » J'espère avoir démenti ces interprétations en montrant qu'en des points stratégiques du *Capital*, Marx interprète bien la dynamique économique comme une dynamique d'auto-abolition du capitalisme.

1.iii. L'horizon normatif : la société sociale

Si la normativité située ne part pas de l'élaboration d'un tableau contrefactuel élaboré à partir de principes abstraits, maintenant que nous avons identifié la contradiction du capitalisme à laquelle Marx et Engels attribuent une charge normative centrale, nous pouvons nous interroger sur l'horizon communiste que cela implique, en tant que prolongement de cette tendance immanente. Puisque la tendance qui mine le capitalisme de l'intérieur est une tendance à la socialisation, c'est par la reconnaissance du caractère social de la société qu'on peut, dès aujourd'hui, caractériser le socialisme.

De fait, les rares textes de Marx et d'Engels sur la question définissent le passage au socialisme d'abord comme une suppression, celle des rapports de propriété qui entravent ce mouvement sous-jacent de socialisation. La société prend son propre sort en main, comme le décrit l'*Idéologie allemande* :

Une fois abolie la base, la propriété privée, et instaurée la réglementation communiste de la production, qui abolit chez l'homme le sentiment d'être devant son propre produit comme devant une chose étrangère, la puissance du rapport de l'offre et de la demande est réduite à néant, et les hommes reprennent en leur pouvoir l'échange, la production, leur mode de comportement réciproque².

Le *Capital*, qui a pour objet le capitalisme et non le socialisme, revient sur cette question de manière très succincte, mais précise. Dans le premier chapitre, Marx s'attache à défaire l'illusion selon laquelle les rapports marchands seraient naturels, et pour cela, il établit un contraste entre différentes formes sociales. L'une d'entre elles a pour seul acteur Robinson sur son île ; puis Marx la prend pour modèle pour évoquer le communisme.

4 Louis Althusser, *Réponse à John Lewis*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1973, §VI, p. 54.

1 Michael Heinrich, « Individuum, Personifikation und unpersönliche Herrschaft », in Ingo Elbe, Sven Ellmers et Jan Eufinger (dir.), *Anonyme Herrschaft. Zur Struktur moderner Machtverhältnisse*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 2012, p. 31.

2 *Ibid.*, p. 34.

Représentons-nous enfin une association d'hommes libres, travaillant avec des moyens de production collectifs et dépensant consciemment leurs nombreuses forces de travail individuelles comme une seule force de travail sociale. Toutes les déterminations du travail de Robinson se répètent aussi, mais de manière sociale et non plus individuelle. Tous les produits de Robinson étaient son produit personnel exclusif, et donc immédiatement pour lui des objets d'usage. Le produit global de l'association est un produit social. [...] Les relations sociales existant entre les hommes et leurs travaux, entre les hommes et les produits de leurs travaux, demeurent ici d'une simplicité transparente [*durchsichtig*] tant dans la production que dans la distribution¹.

Dans le domaine économique, la principale, voire l'unique indication que donne Marx sur ce passage est l'abolition de la forme valeur, c'est-à-dire des institutions marchandes et monétaires (je renvoie à la première section du chapitre 2 pour une explicitation de la théorie qualitative de la forme valeur chez Marx).

Au sein d'une société de forme coopérative fondée sur la possession commune des moyens de production, les producteurs n'échangent pas leurs produits : de même, le travail fourni pour obtenir les produits n'apparaît pas davantage ici *comme valeur* de ces produits, comme une qualité réelle qu'ils possèdent, puisque maintenant, au contraire de ce qui se passe dans la société capitaliste, les travaux individuels existent de façon immédiate, et non plus détournée, comme composantes de la totalité du travail².

C'est donc le rapport immédiat de la société à son propre travail et au produit de celui-ci qui caractérise le socialisme, par opposition à la médiation de la forme valeur. C'est Engels qui donne la version la plus détaillée de cette conception du socialisme dans l'*Anti-Dühring*.

La solution peut consister seulement dans le fait que la nature sociale des forces productives modernes est effectivement reconnue (*anerkannt*), que donc le mode de production, d'appropriation et d'échange est mis en harmonie avec le caractère social des moyens de production. Et cela ne peut se produire que si la société prend possession ouvertement et sans détours des forces productives qui sont devenues trop grandes pour toute autre direction que la sienne. Ainsi, les producteurs font prévaloir en pleine conscience le caractère social des moyens de production et des produits, qui se tourne aujourd'hui contre les producteurs eux-mêmes. [...]

Une fois saisies dans leur nature [*in ihrer Natur begriffen*], [les forces productives] peuvent, dans les mains des producteurs associés, se transformer de maîtresses démoniaques en servantes dociles. [...] Le mode capitaliste d'appropriation, dans lequel le produit asservit d'abord le producteur, puis l'appropriateur lui-même, est remplacé par le mode d'appropriation des produits fondé sur la nature des moyens modernes de production eux-mêmes : d'une part appropriation sociale directe comme moyen d'entretenir et de

1 *Capital*, liv. I, section 1, chap. 1, §4 - « Le caractère fétiche de la marchandise et son secret », p. 80 [90].

2 *Critique du programme de Gotha*, p. 57.

développer la production, d'autre part appropriation individuelle directe comme moyen d'existence et de jouissance¹.

Les règles de la propriété privée et de l'échange marchand sont donc remplacées par des rapports d'« appropriation directe », permis par la reconnaissance de ce que les forces productives sont en fait déjà devenues sociales sous l'effet du développement du capitalisme. Engels ne recule pas face aux questions qu'on se pose alors spontanément sur les mécanismes d'une telle appropriation directe :

Donc, dans les conditions supposées plus haut, la société n'attribue pas non plus de valeurs aux produits. Elle n'exprimera pas le fait simple que les cent mètres carrés de tissu ont demandé pour leur production, disons mille heures de travail, sous cette forme louche et absurde qu'ils *vaudraient* mille heures de travail. Certes, la société sera obligée de savoir même alors combien de travail il faut pour produire chaque objet d'usage. Elle aura à dresser le plan de production d'après les moyens de production, dont font tout spécialement partie les forces de travail. Ce sont, en fin de compte, les effets utiles des divers objets d'usage, pesés entre eux et par rapport aux quantités de travail nécessaires à leur production, qui détermineront le plan. [*Die Nutzeffekte der verschiedenen Gebrauchsgegenstände, abgewogen untereinander und gegenüber den zu ihrer Herstellung nötigen Arbeitsmengen, werden den Plan schließlich bestimmen.*] Les gens régleront tout très simplement sans intervention [*Dazwischenkunft*] de la fameuse 'valeur'².

Là aussi, cette intuition d'Engels a eu une postérité dans la tradition socialiste. C'est le cas par exemple lorsque Otto Neurath intervient dans le débat sur la possibilité économique du socialisme qui agite, dans les années 1920, l'espace intellectuel germanophone. Il insiste sur le caractère organisé, socialisé de l'économie socialiste, cite les textes ci-dessus de la *Critique de Gotha* et de l'*Anti-Dühring*, et parvient à cette conclusion :

La théorie de l'économie socialiste ne connaît qu'un agent économique, la société, qui organise la production et distribue les conditions de vie selon des principes socialistes, sur la base d'un plan économique, sans recourir aux catégories comptables de profit et de perte, sans circulation de monnaie – ni monnaie métallique ni bons en travail –, sans utiliser une quelconque unité homogène de calcul³.

Cet horizon d'une société unifiée par la socialisation, et se passant donc d'institutions de coordination pour se substituer au marché, se généralise au-delà de la sphère strictement économique. Si la dynamique de la société capitaliste tend vers une abolition de la séparation sociale, cette abolition ne doit-elle pas concerner aussi la constitution juridique de cette

1 *Anti-Dühring*, partie III, chap. 2 - « Notions théoriques », p. 315-6.

2 *Ibid.*, chap. IV - « Répartition », p. 347.

3 Otto Neurath, « Economic plan and calculation in kind » [1925], §II, p. 447, in *Economic writings. Selection 1904-1945*, Springer, 2004. Je traduis depuis l'anglais.

séparation ? C'est la question qui est au fondement du débat marxiste sur le dépérissement du droit. J'ai mentionné plus haut les difficultés de Jon Elster face à la remise en cause du principe même de droit dans la *Critique de Gotha*. En effet, dans ce texte, Marx s'en prend à un hypothétique droit socialiste égalitaire :

Comme tout droit, c'est dans son contenu un droit de l'inégalité. Le droit, par sa nature, ne peut consister qu'en l'application d'une même unité de mesure. Mais les individus inégaux ne sont mesurables d'après un étalon commun qu'autant qu'on les considère d'un même point de vue, qu'on ne les saisit que sous un aspect déterminé¹.

De même que le communisme surmonte l'abstraction de la forme valeur, il doit donc surmonter l'abstraction de la forme juridique. Puisque tout droit est défini par l'abstraction, c'est bien le droit lui-même qui est mis en cause, le fait d'appliquer des règles et non le contenu de telle ou telle règle². Telle est l'intuition fondamentale poursuivie par le juriste soviétique Evgueni Pashukanis dans les années 1920. Il fait du sujet juridique un élément inséparable de la société marchande dont il permet le fonctionnement. Menacé par le développement progressif de formes indirectes de propriété, et notamment de la société par actions, ce concept de sujet est destiné à s'abolir après le capitalisme :

La production et la distribution organisées et planifiées ne peuvent pas immédiatement remplacer, du jour au lendemain, les échanges marchands et la liaison des différentes unités économiques par le marché. Si cela était possible, la forme juridique de la propriété serait aussi complètement épuisée historiquement. Elle aurait achevé le cycle de son développement en revenant à son point de départ : aux objets d'usage individuel et immédiat ; c'est-à-dire qu'elle serait redevenue un rapport élémentaire de la pratique sociale. Mais la forme juridique en général serait ainsi également condamnée à mort³.

Cette description concerne un monde où un passage immédiat au communisme serait possible. Écrivant dans l'Union soviétique des années 1920, Pashukanis se garde bien d'une telle croyance, mais ce tableau lui sert d'horizon pour affirmer sa thèse, celle du « dépérissement progressif de la forme juridique en général⁴ » sous le socialisme. Ainsi, on peut appliquer au droit ce que Tucker disait de la justice chez Marx :

1 *Critique du programme de Gotha*, p. 59.

2 C'est mon différend avec un article qui m'a par ailleurs été très utile, de Yohann Douet, « Le problème du dépérissement du droit chez Marx et Engels », *Droit & Philosophie*, n° 10 - « Marx et le droit », 2018, p. 23-40.

3 Evgeny B. Pasukanis, *La Théorie générale du droit et le marxisme*, trad. J.-M. Brohm, Paris, Études et Documentation Internationales, 1970 [1924], chap. 4 - « Marchandise et sujet », p. 119.

4 *Ibid.*, p. 120.

Sa philosophie exprimait une quête de l'unité – d'un monde au-delà de tous les antagonismes, au-delà donc de la justice comme équilibre de ces antagonismes⁵.

Ce communisme sans justice, on le voit, est aussi un communisme sans institutions. Pour décrire des institutions, en effet, qu'elles soient passées ou présentes, réelles ou possibles, il faut commencer par décrire comment y sont répartis les droits entre les différents agents et comment sont gérés les potentiels conflits entre ces droits. Or les éléments que j'ai présentés ici suggèrent que pour Marx, une institution en ce sens-là n'aurait pas lieu d'être sous le communisme.

Les textes de Marx et d'Engels prennent alors un nouveau sens. S'ils s'abstiennent avec une constance rigoureuse de décrire la société communiste à laquelle ils aspirent, la caractérisant seulement de manière négative, ce n'est pas en vertu de l'imprévisibilité de l'histoire et de ses bifurcations, ni par respect pour la créativité des masses révolutionnaires. C'est parce que de la société communiste, il n'y a rien à dire. La seule chose que nous puissions dire depuis notre réalité bourgeoise, c'est que la société communiste aura reconnu son caractère social et par là aboli les séparations artificielles entre individus comme la forme valeur ou le droit. Le communisme serait défini par la dissolution des questions que nous avons l'habitude de poser à propos des différentes formes sociales.

2. Critique de la normativité immanente selon Marx

Dans ma présentation de la théorie normative dérivée de la philosophie de l'histoire de Marx, je suis allé au-delà des discussions méthodologiques pour présenter ses thèses sur les transformations du mode de production et des classes. C'est donc sur ce plan qu'il nous faut désormais rester pour discuter de la pertinence de ces thèses de Marx et d'Engels.

2.i. *Hétérogénéité et dispersion*

J'ai montré plus haut que la tendance à la socialisation a une triple déclinaison chez Marx : homogénéisation du prolétariat, obsolescence de la division du travail, concentration des capitaux. Or aucune de ces trois tendances n'a dominé sur les tendances contraires dans la trajectoire parcourue par le capitalisme depuis Marx.

5 Robert C. Tucker, *The Marxian revolutionary idea*, op. cit., chap. 2, § « The underlying issue », p. 53.

Je commence ici par le plus visible : le développement du capitalisme n'a pas donné lieu à l'émergence d'une classe de prolétaires sans qualités. Quelques faits bien connus suffisent à le montrer. La diversité des travailleurs est immense à l'échelle mondiale, et substantielle à l'échelle d'une économie capitaliste riche. Les classes travailleuses des pays du Nord sont ainsi parcourues de nombreuses lignes de fracture, au premier rang desquelles les différences de qualification et les différences de statut contractuel. Chacun des deux axes peut d'ailleurs être compris comme un continuum : des travailleurs sans aucune qualification jusqu'aux médecins ou aux ingénieurs, des nouveaux journaliers – les chauffeurs Uber, les contrats zéro heure britanniques, les *minijobs* allemands – jusqu'aux fonctionnaires en passant par le salariat stable.

Or chacune de ces deux lignes de division a des conséquences nettement visibles au niveau politique. Des travaux récents ont ainsi montré que dans la plupart des pays riches, les salariés diplômés votent de plus en plus pour des partis différents des salariés moins qualifiés¹. Quant à la précarité, elle est un obstacle majeur à la mobilisation sociale ou politique, comme en témoignent notamment les études sur la syndicalisation². J'ai également cité dans la première partie le cas spécifique des cadres, travailleurs très qualifiés dirigeant l'activité d'autres salariés, non seulement ils s'identifient rarement à la masse des salariés, mais ils s'identifient même parfois à la classe dominante, et occupent ainsi ce qu'Erik Olin Wright a appelé une « position de classe contradictoire³ ».

Le diplôme et le type de contrat, caractéristiques lourdes du capitalisme contemporain, constituent donc bien des caractéristiques (*Eigentümer*) constitutives de la conscience politique des groupes sociaux laborieux, et leur diversité bloque donc, pour le moment du moins, l'émergence d'une conscience de classe unifiée. C'est d'autant plus vrai que ces différences dans l'expérience du travail sont recoupées par des différences de genre et d'origine, les femmes et les personnes de couleur étant surreprésentées dans le salariat précaire, et les immigrés dans le salariat peu qualifié.

1 Amory Gethin, Clara Martinez-Toledano, Thomas Piketty (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études », 2021.

2 Maria Teresa Pignoni, « La syndicalisation en France. Des salariés deux fois plus syndiqués dans la fonction publique », *DARES Analyses*, n° 25, mai 2016. Pour des données semblables en comparaison internationale, je renvoie à Sandrine Cazes, Andrea Garnero et Sébastien Martin, « Negotiating our way up. Collective bargaining in a changing world of work », rapport de l'OCDE, 2019.

3 Erik Olin Wright, *Classes*, *op. cit.*, partie I, chap. 2 - « The biography of a concept. Contradictory class locations », p. 19-63

Le prolétariat ne s'est donc pas homogénéisé. La deuxième tendance à la socialisation identifiée par Marx est celle de l'émergence d'un travailleur collectif et de l'obsolescence de la division du travail. Elle est liée à la première : les divisions des classes laborieuses que je viens d'évoquer ne sont en effet pas des effets de superstructure, mais sont ancrées dans les nécessités de la production moderne. La variété des qualifications est nécessaire à cette production. La division du travail exige une spécialisation toujours aussi importante, ce qui discrédite la perspective marxienne du travailleur universel.

Il est vrai que dans les années 1970, la centralité sociale de la figure de l'OS (ouvrier spécialisé, sans qualification, qui travaille à la chaîne et qu'on distingue de l'OP, ouvrier professionnel travaillant en atelier) a conduit certains à reprendre à leur compte la thèse de l'homogénéisation par la déqualification, comme le militant et sociologue états-unien Harry Braverman¹. Mais on peut dire rétrospectivement que cette homogénéisation n'a pas eu lieu : les divisions dans l'usine se sont maintenues entre OS travaillant à la chaîne, OP à l'atelier, employés dans les bureaux et contremaîtres les supervisant. Plus récemment, au cours des dernières décennies, on a observé dans les pays riches des reconfigurations technologiques de la composition générale de l'emploi qui ont conduit certes d'une part à la hausse de l'emploi peu qualifié, mais aussi de l'autre à une hausse de l'emploi très qualifié – c'est la polarisation de l'emploi².

La troisième tendance à examiner est celle de la concentration du capital. J'ai mentionné les auteurs qui, au XX^e siècle, ont cru voir les indices d'une telle tendance : Hilferding a insisté sur la cartellisation de l'économie allemande au début du siècle, et plus tard les économistes Paul Baran et Paul Sweezy ont forgé l'expression de « capitalisme monopoliste » à partir de leur étude des États-Unis de l'après-guerre³. Aujourd'hui, ce sont les grandes multinationales qui suscitent des interprétations semblables : en coordonnant de manière centralisée des travailleurs et des ressources à grande échelle, elles semblent indiquer une socialisation immanente, comme l'ont défendu Leigh Phillips et Michal Rozworski à partir du cas de Walmart⁴, et Cédric Durand à propos des plateformes numériques⁵.

1 Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste*, op. cit..

2 Maarten Goos, Allan Manning, Anna Salomons, « Explaining job polarization. Routine-biased technological change and offshoring », *American Economic Review*, vol. 104, n° 8, août 2018, p. 2509-2526.

3 Paul A. Baran, Paul M. Sweezy, *Le capitalisme monopoliste. Un essai sur la société industrielle américaine*, trad. Ch. Passadéos, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1968 [1966].

4 Leigh Phillips et Michal Rozworski, *The People's Republic of Walmart. How the world's biggest corporations are laying the foundation for socialism*, Londres, Verso, 2019.

5 Cédric Durand, *Techno-féodalisme*, op. cit.

Cependant, le simple fait que cette thèse d'une concentration croissante ait pu être défendue sans discontinuer pendant un siècle et demi nous laisser deviner que des tendances contraires ont été à l'œuvre et ont maintenu le rôle primordial des rapports de concurrence. Il s'agit de la concurrence entre plusieurs firmes face aux consommateurs ou sur le marché de l'emploi, bien sûr, mais aussi de rapports mixtes dans les relations entre les unités de production elles-mêmes, comme je l'ai souligné au chapitre 2 : l'importance des rapports de sous-traitance, de franchise ou de subordination technologique montre que la concentration contemporaine du capital ne se fait pas, comme Marx l'imaginait, à rebours des rapports marchands mais en les reconfigurant à son avantage.

La dispersion des travailleurs, des savoir-faire et des ressources au sein d'une multiplicité d'unités de production liées entre elles par des rapports marchands ou semi-marchands, souvent disciplinées par une concurrence mutuelle, même lorsque celle-ci est au bénéfice d'un acteur dominant, telles sont des caractéristiques relativement constantes du capitalisme tout au long de son histoire, sans horizon d'une résorption de ces problèmes de coordination dans une grande unité immédiate.

2.ii. *Comptabilité en nature ?*

La théorie marxiste de la socialisation immanente ne résiste pas à la confrontation avec l'histoire du capitalisme. Qu'en est-il de son prolongement, la théorie du communisme comme immédiateté sociale ? Cette question n'est pas susceptible de vérification empirique directe. Mais elle a été l'objet de riches élaborations théoriques. La question du fonctionnement d'une économie qui aurait aboli les rapports marchands est en effet au fondement du débat sur la comptabilité socialiste dans les années 1920 et 1930. J'ai cité plus haut la prise de position d'Otto Neurath en faveur d'une comptabilité en nature. Ludwig von Mises, membre de l'École autrichienne et anti-socialiste fervent, y a répondu par l'argument suivant : une unité de compte commune est nécessaire lorsqu'une décision économique implique de comparer des ressources qualitativement différentes¹.

L'argument de Mises était destiné à réfuter la possibilité du socialisme. Il n'a pas clos le débat, car les socialistes n'ont pas tardé à répondre que l'usage d'une unité de compte abstraite pour arbitrer entre des quantités hétérogènes n'était pas la prérogative exclusive du

1 Ludwig von Mises, « Le calcul économique en régime socialiste » [1920], dans le recueil édité par Friedrich Hayek, *L'Économie dirigée en régime collectiviste. Études critiques sur les possibilités du socialisme*, trad. R. Goetz-Girey, Paris, Librairie de Médecis, 1939 [1935], p. 93-132.

capitalisme. Une telle comptabilité peut aussi être employée par un planificateur socialiste. Ce sont notamment Frederick Taylor et Oskar Lange qui développent alors cette idée d'un socialisme imitant les prix du marché¹. La même idée a été formalisée plus tard par les travaux d'économie mathématique sur la planification optimale : Kantorovitch en Union soviétique puis Dorfman, Solow et Samuelson aux États-Unis montrent que sous des hypothèses relativement générales, le problème de maximisation sous contrainte a pour problème dual, c'est-à-dire équivalent, celui de la détermination de prix adéquats pour les ressources qui sont en jeu².

Ce problème peut être interprété économiquement comme celui de la maximisation d'un objectif social sous contrainte de ressources matérielles et humaines. Même sans marchés ni marchandises, et donc sans prix apparents, le planificateur devrait ainsi recourir dans ses calculs à des prix implicites (*shadow prices*). En termes marxistes, en passant au communisme optimalement planifié, la société se débarrasserait des rapports marchands sans se débarrasser de la forme valeur, ce que Marx n'avait pas envisagé puisqu'il considérait l'un comme le support de l'autre.

Mises n'a donc pas réfuté la possibilité du socialisme – le débat sur la comptabilité socialiste a d'ailleurs pris par la suite d'autres directions, notamment autour de la circulation de l'information, qui dépasse le cadre de mon propos ici³ – mais la position de Marx, d'Engels et de Neurath, selon laquelle l'abstraction de la valeur était devenue un écran artificiel entre la société et elle-même, qu'il suffirait de détruire pour dégager un rapport immédiat aux ressources, n'est plus défendable. Le calcul en nature est impossible.

2.iii. Une ou deux philosophies dialectiques de l'histoire ?

Les considérations économiques qui précèdent me permettent de préciser le cadre conceptuel que j'attribue à Marx. J'ai ouvert ce chapitre en définissant l'opposition entre normativité immanente et normativité abstraite. J'ai rappelé également le rôle fondateur

1 Leurs textes sont réunis dans l'ouvrage édité par Benjamin E. Lippincott : Oskar Lange et Fred M. Taylor, *On the economic theory of socialism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1938.

2 Leonid Kantorovitch, *Calcul économique et utilisation des ressources*, trad. Sarthou, Paris, Dunod, 1963 [1955], Introduction, p. 9.

Robert Dorfman, Paul A. Samuelson, Robert M. Solow, *Linear programming and economic analysis*, New York, McGraw-Hill, 1958, chap. 3, p. 39 et chap. 7, §7.3 - « Dualism of price and programming », p. 174.

3 C'est notamment Hayek qui a introduit la question de l'information, contre les théoriciens du socialisme de marché. Sur le caractère mouvant du débat, je renvoie à John O'Neill, « Who won the socialist calculation debate ? », *History of Political Thought*, vol. 17, n° 3, 1996, p. 431-442.

évident de Hegel pour la conceptualisation d'une normativité immanente, historiquement située.

En un certain sens, cette hypothèse a d'ailleurs été confirmée par les textes que j'ai cités et qui concentrent la théorie historique de Marx et d'Engels. D'une part, ce dernier attribue bien à Hegel, dans l'*Anti-Dühring*, la rupture décisive avec la philosophie intrinsèquement utopique des Lumières¹. D'autre part, et c'est plus important encore, les textes les plus concrets sur le sujet vont dans le même sens par leur terminologie : le texte sur l'abolition de la division du travail mentionnait le « développement des contradictions d'une forme de production historique » comme « la seule voie historique qui mène à sa dissolution et à sa reconfiguration », alors que le texte sur la tendance historique de l'accumulation caractérisait « l'expropriation des expropriateurs » comme une « négation de la négation ». Ces expressions ont toutes des accents hégéliens prononcés, et la dernière est directement issue du texte hégélien².

Pourtant, la lecture des mécanismes précis à l'œuvre dans les contradictions historiques selon Marx nous montre que la normativité dialectique qu'il propose se fonde non seulement, de manière générique, sur l'idée de contradiction historique, mais spécifiquement sur la contradiction entre une poussée sous-jacente fondamentale, celle de la production sociale, et les rapports de propriété et d'échange privés qui en sont l'effet mais qui l'entravent.

On voit ici que la philosophie de l'histoire de Marx se distingue de celle de Hegel en deux points étroitement liés : la question de l'immédiateté et celle du fondement. Commençons par l'immédiateté (*Unmittelbarkeit*). Chez Hegel, la contradiction ne peut être résolue que par une forme nouvelle. Le passage à l'ère chrétienne, la Réforme ou la Révolution française en sont autant d'exemples. Le passage du féodalisme au capitalisme semble relever, dans les quelques textes de Marx qui l'évoquent, de la même logique.

Mais il en va tout autrement dès lors qu'on s'intéresse au passage au communisme. Nous l'avons vu, Marx qualifie les rapports sociaux communistes d'immédiats et de transparents, par opposition à la forme valeur qui est une médiation, un cadre abstrait pour la répartition du travail social. Chez Engels, nous avons vu le rôle de l'idée d'« appropriation directe », sociale et individuelle.

1 *Anti-Dühring*, chap. I - « Généralités », p. 53.

2 Voir notamment Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. I – *L'Être*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2015 [1812], partie I, chap. 2 - « L'être-là », §A.3. « Quelque chose », p. 155 sq.

Certes, chez Hegel, le point d'arrivée d'un processus dialectique est aussi une immédiateté. Mais cette immédiateté issue d'un antagonisme entre des termes se situe à un autre niveau qu'eux. Typiquement, la corporation et l'État gèrent l'antagonisme entre les agents privés, mais ne suppriment pas leur séparation¹. Au niveau de la *Logique*, cette distinction entre deux immédiatetés est déjà claire : aucune immédiateté n'est sans médiation, l'immédiateté du concept est immédiate car elle n'a plus la médiation en dehors d'elle².

L'autre point de démarcation entre Hegel et Marx peut être situé dans la catégorie de fondement, d'essence ou de substance, autant de catégories dont Hegel montre dans la *Logique de l'Essence* qu'elles ne se suffisent pas à elles-mêmes, et que celui qui voudrait en faire la grille d'analyse ultime d'une totalité complexe se condamnerait à l'aporie³. Or, la pensée sociale et économique de Marx a bien une architecture en termes de fondement et de surface phénoménale. C'est le cas des suggestions de Marx, dans l'*Idéologie allemande* notamment, sur le rapport entre infrastructure et superstructure. Mais c'est aussi le cas, nous l'avons vu abondamment dans le chapitre 2 et nous l'avons vu de nouveau ici, à l'intérieur même de l'analyse des catégories économiques, le primat étant donné à la production. C'est ce qui m'a amené, dans le chapitre 2, à parler de manière provocatrice d'un fétichisme de la production chez Marx.

Nous avons rencontré de nouveau ce primat ici, notamment à propos de la division du travail manufacturière, forme fixe qui entrave le libre développement de la production sociale. Dans les termes du chapitre 24 du *Capital* cité plus haut, les rapports de division du travail sont une « enveloppe » (*Hülle*) qu'il s'agit de « faire sauter » (*sprengen*). La critique que j'ai adressée dans le chapitre 2 à la thèse marxiste du primat de la production sur la circulation et la distribution entretient donc une affinité avec celle que j'adresse ici à la thèse marxiste de l'abolition immanente de la division du travail.

Contrairement aux contradictions historiques chez Hegel, la contradiction du capitalisme chez Marx est une contradiction entre une réalité profonde sous-jacente, celle de la production sociale, du travail social vivant, et le caractère privé de plus en plus obsolète qui s'impose sur elle. Or la propriété privée, la valeur et l'État sont les trois institutions et

1 Georg W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, op. cit., partie III, section 2 - « La société civile », §Cb - « La corporation », p. 327 sq.

2 Andreas Arndt, *Unmittelbarkeit*, Berlin, Eule der Minerva, 2013, chap. 3 - « Vermittelte und vermittelnde Unmittelbarkeit (Hegel) », p. 47 sq.

3 Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. II – *L'Essence*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2016 [1813].

séparations fondamentales qui gèrent la multiplicité et l'hétérogénéité de la société capitaliste. Marx envisage leur abolition, et non leur substitution par un autre droit, d'autres règles d'allocation des ressources et du travail. La résolution de la contradiction est donc le triomphe d'un terme sur l'autre, par l'abolition de cet autre qui est en fait son absorption ou résorption.

Sur ces deux points, Marx est un héritier de Feuerbach. Celui-ci, à la suite de Hegel, avait proposé une compréhension dialectique de l'histoire de la religion, série de figures mue par des contradictions¹. Mais il s'éloignait de Hegel de manière décisive sur la solution ultime à ces contradictions : elle ne passait pas par l'élévation à un autre niveau, dépassant les institutions précédentes en les conservant. Andreas Arndt a bien identifié cette rupture, et réinscrit Feuerbach, avec Schelling et Kierkegaard, dans la contestation romantique de la théorie hégélienne de l'immédiateté comme toujours déjà médiée ; comme le résume Arndt, pour Feuerbach, « sur le plan de la philosophie de l'histoire, l'immédiateté sensible est le signe d'une désaliénation à venir² ».

Isabelle Garo propose une lecture particulièrement claire de cette différence de Feuerbach à Hegel :

En dépit ou en raison d'une proximité apparente, le projet feuerbachien d'une résorption de l'image n'est nullement comparable à la sursumption hégélienne de la représentation : Feuerbach interprète l'image et la représentation comme écran et reflet, travestissement et émanation.

[...] Cette confrontation éclaire les principes de la christologie feuerbachienne. Le Christ, en tant qu'incarnation de l'essence humaine, est une projection illusoire qui emprisonne les hommes dans une rêverie abstraite et les détache de leur vie réelle : il est donc à réintégrer dans l'humanité comme figure du genre, non à surmonter dans la saisie spéculative de l'Esprit absolu³.

Je pense qu'il est possible d'appliquer à Marx ces termes qu'Isabelle Garo applique à Feuerbach : chez Marx aussi, le privé n'est pas « sursumé », « surmonté », il est « résorbé » ou « réintégré » dans le social.

Bien sûr, Marx est un critique de Feuerbach, et Arndt a pu lire dans cette critique la construction d'un nouveau concept de « médiation objective », délivré des illusions romantiques⁴. Marx s'est en bonne part tenu dans son œuvre au programme fixé dans les

1 Ludwig Feuerbach, *L'Essence du christianisme*, trad. J.-P. Osier & J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1992 [1841].

2 Andreas Arndt, *Unmittelbarkeit*, op. cit., chap. 4 - « Der Zauber der Unmittelbarkeiten », p. 71.

3 Isabelle Garo, « La représentation chez Feuerbach. Sensation, religion et philosophie », *Archives de philosophie*, vol. 4, n° 4, 2001, p. 678

4 Andreas Arndt, *Unmittelbarkeit*, op. cit., chap. 5 - « Gegenständliche Vermittlung (Marx) », p. 81 sq.

*Thèses sur Feuerbach*¹ : construire une théorie de l'histoire en termes de rapports sociaux et de pratique, et non de sensation individuelle. Mais le rapprochement que j'ai esquissé se situe à un autre niveau : l'immédiateté qui sert d'horizon à la philosophie de l'histoire de Marx est sociale, et productive, ce qui la distingue de Feuerbach ; elle est néanmoins, comme chez Feuerbach, une immédiateté sans médiation, la séparation entre individus ou entre unités de production étant considérée comme un artefact de la société capitaliste.

Un terme qui soutient mon argument est celui de *Verknöcherung*, ou ossification, sclérose, que nous avons déjà croisé dans le chapitre 2, lors de notre lecture du livre III du *Capital*, où il désignait l'extériorisation illusoire de la survalueur dans des formes secondaires (profit commercial, intérêt et rente). Il est remarquable que ce terme soit également employé dans les textes dialectiques du livre I du *Capital* sur lesquels je m'appuie ici. À plusieurs reprises, dans le sous-chapitre sur la législation de fabrique, Marx qualifie en effet la division manufacturière du travail de *Verknöcherung* des forces productives. Déjà dans l'*Idéologie allemande*, nous avons vu qu'il la qualifiait de « fixation [*Sichfestsetzen*] de l'activité sociale, pétrification [*Konsolidation*] de notre propre produit en une puissance objective² ».

Or, ce terme de *Verknöcherung* me paraît exemplaire de la dialectique historique spécifique à Feuerbach et Marx, que Hegel ne partage pas. Le terme apparaît certes chez Hegel : « Pour la logique du concept, se trouve déjà disponible un matériau tout prêt et solidement fixé, ossifié peut-on dire, et le problème consiste à l'amener dans un état de fluidité et à rallumer le concept vivant dans une telle matière morte³ ». Mais ce passage illustre justement la différence de conception entre Hegel et Marx. Chez Hegel, ce qui a été ossifié doit être préservé dans ses articulations tout en étant animé, fluidifié. Chez Marx, la surface (division du travail, valeur, formes secondaires de survalueur) est engendrée par le fondement, qui est une substance vivante et fluide, elle la fixe et finit par entrer en contradiction avec son développement ; elle est alors explosée et réintégrée à cette fluidité immédiate.

Récapitulons les acquis de notre recherche. La philosophie de Marx et d'Engels est orientée vers le communisme ; mais elle n'est pas une théorie de la justice, et se refuse

1 *Idéologie allemande*, « Thèses sur Feuerbach », p. 1-3.

2 *Idéologie allemande*, I. « Feuerbach », p. 32.

3 Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. III – *Le Concept*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2016 [1816], Avant-propos, p. 13.

explicitement à l'être. C'est donc une normativité immanente qu'elle propose, fondée sur la tendance interne du capitalisme à se nier lui-même, et plus précisément sur sa tendance à la socialisation. J'ai montré que la dynamique du capitalisme jusqu'à aujourd'hui n'avait pas confirmé l'existence de cette tendance. Mais plus fondamentalement, les dernières considérations suggèrent que cet écart empirique du cours de l'histoire par rapport à la théorie de Marx provient de l'architecture conceptuelle par laquelle il aborde la question. Dans le prolongement de la représentation critiquée au chapitre 2, celle d'une structure économique déterminée en dernière instance par la sphère de la production immédiate, Marx, contrairement à Hegel, conçoit l'histoire de la société moderne comme celle d'une résorption de sa différenciation dans une unité immédiate à venir. C'est cette conception qui l'empêche structurellement de poser la question du mode de coordination socialiste.

3. L'exploitation comme extraction dans le post-opéraïsme

3.i. *Présentation de la théorie*

La critique de la philosophie de l'histoire de Marx et d'Engels que je viens de présenter peut être étendue et appliquée à un courant influent du marxisme contemporain, le post-opéraïsme. Celui-ci n'est nullement un marxisme traditionnel ou orthodoxe. Il se fonde au contraire sur des interprétations audacieuses des développements les plus récents du capitalisme. Mais je me propose de montrer que derrière cette originalité reparait le même projet, celui de démasquer dans les structures capitalistes une tendance immanente à la socialisation et donc au communisme ; tentative qui, en dernière instance, ne peut elle non plus pas être couronnée de succès à cause de sa lecture erronée de ces tendances économiques.

En l'an 2000, avec la parution d'*Empire*, Antonio Negri et Michael Hardt se lançaient dans une entreprise ambitieuse : proposer un ensemble de concepts marxistes spécifiques pour caractériser le capitalisme post-fordiste, au niveau de la production, de la souveraineté, de la guerre, et des mouvements de résistance¹. L'édifice théorique, impressionnant, a été influent. Je me propose ici d'en examiner un aspect particulier, à savoir leur analyse du concept d'exploitation et l'horizon normatif qui l'accompagne. Selon ces auteurs, l'exploitation prend une forme spécifique à l'âge de l'Empire :

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Empire*, trad. D.-A. Canal, Paris, Exils, 2000.

Dans le post-fordisme, au contraire [du fordisme], quand les connaissances productives et les capacités sociales de coopération se diffusent toujours plus largement dans la totalité du tissu social, le capital exploite les formes émergentes de la force de travail de manière nouvelle, en extrayant la richesse sociale produite en commun¹.

La thèse de l'exploitation comme extraction apparaît chez Negri et Hardt dès 2004 dans *Multitude*, et ils la défendent de nouveau dans toutes leurs œuvres postérieures². Le versant économique de la thèse est développé par un économiste proche du post-opéraïsme, Carlo Vercellone³. Sandro Mezzadra et Brett Neilson défendent la même thèse, tout en l'associant au concept nouveau d'« opérations du capital » et en incluant dans l'analyse le rôle de la logistique⁴. Par ses analyses sur l'économie politique argentine, Veronica Gago rejoint également ce courant théorique⁵.

Ce sont ces auteurs que je désignerai ici comme post-opéraïstes, du fait des affinités de leur théorisation de cette question précise, et sans prétendre me prononcer sur les autres aspects et les autres auteurs parfois désignés comme tels⁶. De fait, malgré l'évolution de chacun des auteurs, et leur insistance sur des points différents, ils se citent mutuellement et emploient largement le même vocabulaire, ce qui leur permet de partager la thèse suivante : dans le capitalisme contemporain, l'exploitation a tendance à devenir extractive. L'extraction se définit par l'extériorité réciproque de l'exploitation et de son objet :

1 Antonio Negri, *Travail vivant contre capital*, op. cit., p. 89-90.

2 « Il nous faut essayer de concevoir l'exploitation comme l'extraction du commun » (*Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, trad. N. Guilhot, Paris, La Découverte, 2004, § « Méthode : sur les pas de Marx », p. 184.) Les deux grands ouvrages qui suivent sont *Commonwealth*, trad. E. Boyer, Paris, Gallimard, coll. « folio essais », 2012 [2007] et *Assembly*, Oxford University Press, 2017.

Pour les travaux encore plus récents, outre le livre cité dans la note précédente, voir la conférence de Michael Hardt au titre univoque, « L'extraction du commun, paradigme du capital » (trad. J. Etelain & P. Schwarzer, *Revue Période*, 2018 - revueperiode.net/lextraction-du-commun-paradigme-du-capital) et, en commun avec Negri, l'article de synthèse « Empire, twenty years on », *New Left Review* n°120, nov-déc. 2019, p. 67-92.

3 Carlo Vercellone, « La nouvelle articulation salaire, profit, rente dans le capitalisme cognitif », *European Journal of Economic and Social Systems*, 2007, vol. 20, n° 1, p. 45-64.

Antonio Negri et Carlo Vercellone, « Le rapport capital / travail dans le capitalisme cognitif », *Multitudes*, vol. 1, n° 32, 2008, p. 39-50.

4 Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *The politics of operations*, Duke University Press, 2019

5 Veronica Gago, « Financialization of popular life and the extractive operations of capital. A perspective from Argentina », trad. L. Mason-Deese, *South Atlantic Quarterly*, vol. 114, n° 1, 2005, p. 11-28.

Veronica Gago et Sandro Mezzadra, « A critique of the extractive operations of capital. Toward an expanded concept of extractivism », *Rethinking Marxism*, vol. 29, n° 4, 2017, p. 574-591.

6 J'aurais sans doute également pu m'appuyer sur certains textes de Paolo Virno ou de Yann Moulier-Boutang.

De nos jours, l'accumulation capitaliste est toujours plus extérieure au processus de production, de sorte que l'exploitation prend la forme d'une *expropriation du commun*¹.

L'extraction au sens large désigne les formes et les pratiques de valorisation et d'exploitation qui se constituent lorsque les opérations du capital rencontrent des structures de coopération humaine et de sociabilité qui leur sont extérieures².

D'une part, le capital extractif ; de l'autre, la production exploitée. Cette séparation implique que chaque terme puisse se concevoir sans l'autre : la production est autonome, alors que le capital est parasite. Ce qui les relie, c'est une opération continue de capture de la valeur :

Au lieu d'un organe qui fonctionne au sein du corps capitaliste, la force de travail biopolitique devient de plus en plus autonome tandis que le capital se contente de rôder autour comme un parasite avec ses régimes disciplinaires, ses instruments de capture, ses mécanismes d'expropriation et ses réseaux financiers³.

Le commun est autonome au sens où il est premier sur son exploitation, ce que traduit également la métaphore de la *terra nullius* (territoire nouveau qui, à sa découverte, n'appartient encore à personne) :

Sous la domination de la finance et de ses instruments de plus en plus complexes, le capital est accumulé avant tout par la capture et l'extraction de valeur qui est comme trouvée là, un don de la nature, *terra nullius*⁴.

On peut regrouper les phénomènes que cette théorie prétend décrire sous trois catégories : la dépossession, c'est-à-dire l'appropriation privée de ressources existantes ; la progression de la coopération dans la production, c'est-à-dire l'émergence de formes productives non structurellement capitalistes ; la financiarisation, c'est-à-dire le développement quantitatif du secteur financier et son contrôle sur le reste de l'économie. Ces deux derniers phénomènes sont, selon les auteurs cités, intimement liés : les transformations du travail le rendent de plus en plus autonome, susceptible de s'organiser lui-même à l'échelle sociale ; la captation de valeur par la finance, qui se greffe de l'extérieur sur cette production tendanciellement autonome, est alors le dernier recours de l'accumulation du capital.

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Commonwealth*, *op. cit.*, partie III, chap. 1, § « L'exploitation biopolitique », p. 206.

2 Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *Politics of operations*, *op. cit.*, chap. 1, § « An extractive capitalism ? », p. 44. La thèse est de nouveau formulée p. 134.

3 Antonio Negri et Michael Hardt, *Commonwealth*, *op. cit.*, p. 213.

4 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, *op. cit.*, chap. 10 - « Finance captures social value », p. 159. Pour un emploi proche du même terme, voir Yann Moulier-Boutang, « Droits de propriété intellectuelle, *terra nullius* et capitalisme cognitif », *Multitudes*, 2010, vol. 2, n° 41, p. 66-72.

Ainsi, ces auteurs reprennent à Marx et Engels la thèse philosophique d'une socialisation immanente au capitalisme, mais la fondent sur des arguments économiques différents, et parfois même relativement hétérodoxes vis-à-vis du marxisme classique. Il convient donc d'examiner leur démonstration en elle-même. Je le ferai en suivant les trois articulations que je viens d'esquisser : la dépossession, la coopération dans la production et la financiarisation.

3.ii. *Dépossession*

C'est le géographe marxiste David Harvey qui a introduit dans le débat contemporain le concept d'accumulation par dépossession. Il le définit comme la poursuite, à l'ère néolibérale, de l'accumulation par expropriation qui, pour Marx, était seulement une accumulation primitive. Il en distingue quatre modalités : la privatisation, la financiarisation, la manipulation des crises, la redistribution par l'État. Toutes ont en commun d'être des formes « de redistribution, non de création, de richesse et de revenus¹ ». L'accumulation par dépossession a donc pour objet des ressources déjà existantes, contrairement à l'accumulation par exploitation qui est productive. Concrètement, un propriétaire de richesses peut s'enrichir en achetant à bas prix des biens extérieurs au capitalisme, comme des entreprises publiques ou des ressources naturelles jusque là gérées en commun ; ou bien il peut faire de ses fonds un capital, à l'intérieur des rapports capitalistes de reproduction élargie, en exploitant des forces de travail.

C'est cette distinction entre dépossession et exploitation que mettent en cause les post-opéraïstes :

Alors que le concept de dépossession [chez Harvey] est original et séduisant, il s'en tient au concept traditionnel d'exploitation, qui devient l'autre de la dépossession².

L'analyse du néolibéralisme par David Harvey comme 'accumulation par dépossession' est l'une des descriptions les plus influentes des mécanismes par lesquels l'accumulation primitive se poursuit. En concevant les modes contemporains d'extractivisme comme un procès continu d'accumulation primitive, on risque néanmoins de rester flou sur la nature de l' 'extérieur' d'où

1 David Harvey, *Brève histoire du néolibéralisme*, trad. A. Burlaud, A. Feron, V. Gysembergh, M. Leclair & G. Tilliette, Paris, Prairies ordinaires, coll. « Penser Croiser », 2014 [2005], chap. « Le néolibéralisme en procès », p. 226-233. Il avait avancé le concept dès 2001 dans son article déjà cité « Le 'Nouvel Impérialisme'... ».

2 Veronica Gago et Sandro Mezzadra, « A critique of the extractive operations... », art. cit., p. 585-6. Voir aussi Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *Politics of operations*, op. cit., chap. 3, p. 127.

la valeur est extraite et accumulée, et d'occulter, en particulier, l'extraction des formes du commun qui résultent de l'interaction sociale et de la coopération. [...] Il faut révéler comment le commun est exproprié et accumulé, mais il est tout aussi important, ou même plus, de rechercher comment, socialement, il est produit¹.

Les post-opéraïstes veulent ainsi infléchir la théorie de Harvey pour montrer que le modèle classique de reproduction élargie n'est plus en vigueur car le travail productif est devenu autonome, de sorte que le profit capitaliste est désormais lui-même une forme de dépossession. Ils subsument donc sous un même concept, celui d'extraction, la dépossession de ressources productives existantes (pour les faire fonctionner ensuite sur un mode capitaliste), et la dépossession des fruits d'une production sociale autonome.

Pour examiner la pertinence de ce remaniement conceptuel, il convient d'introduire une distinction entre expropriation des ressources productives et expropriation du flux produit. Il s'agit de deux choses différentes, comme le capital et le produit, le patrimoine et le revenu, et plus généralement, les stocks et les flux. Une ressource donnée ne peut être expropriée qu'une fois : par exemple, le processus d'*enclosure* ne peut s'appliquer à chaque terrain qu'une fois, ou une technique donnée ne peut être brevetée qu'une fois. Il en va de même pour l'absorption d'un secteur productif au sein du capitalisme. Une fois les économies du Sud absorbées dans le capitalisme, et bien qu'elles l'aient été très progressivement, elles sont devenues le lieu d'une exploitation classique. Pour prendre un autre exemple, les années 1980 à 2000 ont été le théâtre d'une appropriation massive par le capital de ressources publiques, qu'il s'agisse de l'ensemble des ressources productives des pays socialistes, ou du secteur public des pays capitalistes, touché par des privatisations massives à la même période. À chacune de ces transactions, pour autant qu'elles ont été faites à vil prix, on peut parler de dépossession. Mais par la suite, ces ressources productives deviennent du capital, et se mettent à fonctionner dans un cadre capitaliste classique. Il est certes possible de parler d'extraction du surtravail pour décrire le processus générique d'exploitation, comme le fait Roy dans sa traduction du *Capital*². Mais on est loin de la thèse proprement post-opéraïste de l'extraction comme modalité spécifiquement contemporaine d'exploitation.

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, *op. cit.*, p. 179-80.

2 « Le but déterminant [de la production capitaliste] est la plus grande extraction possible de plus-value, ou ce qui revient au même, la plus grande exploitation possible de la force de travail. » (*Capital*, liv. I, trad. J. Roy revue par M. Rubel, dans *Œuvres – Économie I*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1963, section 4, chap. 13 - « La coopération », p. 418.)

L'allemand parle simplement de « *Produktion von Mehrwert* », et la traduction Lefebvre de « production de survaleur » (*Capital*, liv. I, section 4, chap. 11 - « Coopération », p. 325 [372]).

Au contraire, l'expropriation de flux peut durer indéfiniment, tant que la production non capitaliste du flux persiste ; c'est le cas par exemple de certains impôts ou tributs impérialistes, qui ont permis aux puissances capitalistes de s'approprier chaque année une partie de la production de zones non capitalistes sans détruire immédiatement leur structure propre, non capitaliste, ou bien les cas potentiels, évoqués dans l'introduction de la thèse, où la sphère capitaliste profite du travail non rémunéré des femmes.

On peut donc distinguer d'une part la dépossession de stock, ou de secteur ; d'autre part la dépossession de flux. Ces deux formes de dépossession ne sont pas seulement conceptuellement distinctes, elles sont de fait incompatibles, contradictoires. L'extraction de flux, par définition, est possible tant que la production du flux est préservée, hors des rapports capitalistes ; la dépossession de stock, inversement, ne peut se produire qu'une fois pour chaque ressource ou secteur, ouvrant la voie à l'exploitation classique et la fermant à l'extraction.

En somme, il est impossible de définir le concept d'extraction comme une extension de celui de dépossession, puisque les deux mécanismes sont incompatibles. Si la dépossession progresse, comme le soutient Harvey, alors l'extraction doit reculer d'autant.

3.iii. *Coopération*

Selon Negri et Hardt, « toutes les formes de travail sont aujourd'hui socialement productives, elles produisent en commun », ce qui est selon eux une conséquence du développement du travail immatériel, c'est-à-dire du travail intellectuel et du travail affectif¹. Pour comprendre ce que cela signifie, introduisons notre propre exemple, celui du secteur des centres d'appel, qui à la suite d'une spectaculaire croissance ces dernières décennies, emploie aujourd'hui des millions de travailleurs dans le monde. Il s'agit bien d'un cas de travail intellectuel ; les post-opéraïstes l'interprètent comme relevant du « *general intellect* », reprenant une expression des *Grundrisse* que nous avons croisée plus haut². Negri et Hardt soulignent d'ailleurs à de multiples reprises le rôle du langage dans la coopération sociale³.

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Multitude*, *op. cit.*, partie II, chap. 1, § « Devenir commun du travail », p. 133-5.

2 Sur la place que les post-opéraïstes donnent à ce concept, voir Carlo Vercellone, « From formal subsumption to general intellect. Elements for a Marxist reading of the thesis of cognitive capitalism », *Historical materialism*, vol. 15, n° 1, 2007, p. 13-36.

3 Antonio Negri et Michael Hardt, *Multitude*, *op. cit.*, § « La richesse des pauvres », p. 165-6 ; *Commonwealth*, § « Répliques sismiques », p. 437.

Le discours est « socialement productif » car il est inconcevable sans un interlocuteur. C'est cependant le cas de tout travail de service. Le rapport entre locuteur et auditeur, ou auteur et lecteur, peut très bien se superposer avec le rapport entre travailleur et client. La conversation est commune quand elle est pratiquée librement, elle est salariée dans le cadre d'un centre d'appel capitaliste. Le travailleur n'est pas libre de venir en aide aux personnes qu'il souhaite et de la manière qu'il souhaite, mais doit prendre les appels qui lui sont imposés et respecter des instructions très détaillées, le tout dans un temps minimal¹. Dans le premier cas, pas d'extraction ; dans le second, pas de commun ; dans les deux cas, nulle extraction du commun.

Mais on peut déplacer la question et prendre en compte la production des capacités productives des travailleurs eux-mêmes. Le travailleur a appris le langage par sa famille et par sa sociabilité en général ; l'apprentissage de la langue est socialisé, « tout le monde l'enseigne fort bien, et il n'y a qu'à louer les leçons du grand nombre en cette matière² ». Cette activité linguistique au sein de la société préexiste au capitalisme et est relativement autonome vis-à-vis de lui. Or tout le monde participe directement ou indirectement à la vie de la langue, et même aux innovations linguistiques qui ne peuvent être assignées en un point déterminé mais émergent au cours d'un processus collectif de tâtonnement, de sélection, d'imitation. Indirectement, nous contribuons donc tous à ce commun : « la multitude est tout entière productive » et « nous participons tous à la production sociale³ ».

Cette coopération sociale diffuse n'est pas l'objet d'une rémunération marchande mais est utile à la production capitaliste. On peut donc dire qu'elle est exploitée, par le travailleur lui-même dans la mesure où son salaire en est augmenté, par les capitalistes (les actionnaires du centre d'appel) dans la mesure où leur profit en est augmenté. C'est un sens possible pour la thèse de l'exploitation comme extraction du commun : le travail intellectuel rémunéré serait exploité au sens marxiste classique, mais à travers lui, un autre travail serait l'objet d'une exploitation extractive, à savoir le travail social de production des capacités cognitives et affectives des travailleurs.

En effet, on peut appliquer le même raisonnement au travail affectif et de soin (*care*). L'aide à domicile ou l'infirmière sont exploitées au sens classique. Mais leur capacité de

1 Voir par exemple Marie Buscatto, « Les centres d'appels, usines modernes ? Les rationalisations paradoxales de la relation téléphonique », *Sociologie du travail*, vol. 44, n° 1, 2002, p. 99-117.

2 Platon, *Alcibiade* dans ses *Œuvres complètes*, tome I, trad. M. Croiset, Paris, Les Belles Lettres, 1959, p. 72 [111a].

3 Antonio Negri et Michael Hardt, *Multitude*, *op. cit.*, § « La richesse du pauvre », p. 167 et p. 169.

parole, d'attention, d'empathie, a été, elle aussi, acquise grâce à une éducation fournie par la société et par la famille, et au sein de celle-ci, notamment par la mère. La clinique exploite à la fois l'infirmière directement sur un mode salarial, et le travail passé de la mère de l'infirmière, indirectement, sur un mode extractif. C'est une déclinaison de la thèse féministe matérialiste de l'exploitation du travail reproductif non payé des femmes, évoquée dans l'introduction générale de la thèse¹.

Le travail gratuit de la reproduction peut donc être interprété comme une exploitation extractive de la coopération sociale. Mais la thèse post-opéraïste est plus forte, puisqu'elle affirme que cette forme d'exploitation est tendanciellement hégémonique dans le capitalisme contemporain : non seulement l'extraction existe, mais elle prédominerait de plus en plus. Or la tendance est probablement inverse. Dans les différentes phases du capitalisme, la reproduction des hommes comme travailleurs, a été toujours assurée en grande partie hors de la sphère capitaliste, par une activité sociale diffuse pour des capacités comme le langage ou la sociabilité, mais aussi par des institutions bien précises, et notamment la famille, le système éducatif et le système médical. Le système éducatif public étant géré par l'État, il ne correspond pas aux définitions usuelles du commun, mais il s'agit bien d'une institution non marchande utile à la formation de la force de travail². Il en va de même pour le système médical public.

Mais dans chacun de ces trois domaines, le commun a régressé, non progressé, alors que les rapports capitalistes progressaient : à mesure que les femmes entrent sur le marché de l'emploi, elles confient de plus en plus le travail domestique (ménage, cuisine, garde des enfants) à des travailleuses salariées ; le système de santé et le système d'éducation publics sont menacés par diverses formes de privatisation. À mesure que le marché progresse, la séparation s'estompe entre sphère productive et sphère reproductive. Mais contrairement à la théorie post-opéraïste, ce n'est pas la production qui tend à devenir reproduction ; c'est la reproduction qui tend à devenir une production capitaliste comme une autre. Nous n'avons donc pas affaire à des rapports capitalistes en recul, ne représentant plus qu'une pellicule de contrôle sur une ébullition sociale autonome, mais au contraire au perfectionnement de plus en plus systématique de rapports cohérents de reproduction élargie.

1 Negri et Hardt se réfèrent ainsi à Silvia Federici dans le texte « Empire, twenty years on ».

2 Cf Carlo Vercellone, « La nouvelle articulation... », art. cit., p. 59-60. L'auteur ne trace pas de frontière nette entre l'État-providence et le commun, contrairement à Negri et Hardt.

3.iv. Financiarisation

Extraction financière. — Les auteurs post-opéraïstes s'intéressent tous au rôle de la finance dans le capitalisme contemporain. Le fait que le capital soit fourni aux activités productives depuis un secteur financier qui leur est extérieur est interprété comme un des mécanismes du tournant extractif du capitalisme :

Les profits du capital financier sont la forme la plus pure d'expropriation du commun¹.

De fait, les mécanismes de la finance introduisent des médiations entre le propriétaire formel du capital et la direction effective des activités productives. C'est déjà le cas dans la société par actions, qui dissocie l'actionnaire du directeur et des différents gestionnaires : c'est le thème classique de la séparation de la propriété et du contrôle, caractérisé par Marx à l'époque où il apparaissait – j'ai cité plus haut le passage sur la société par actions – et bien connu de tous les économistes depuis l'ouvrage de Berle et Means². Il peut être intéressant ici de noter que la séparation de la propriété et du contrôle n'est pas totale dans le cas des actionnaires, puisqu'ils nomment le conseil d'administration. Le crédit dissocie plus nettement encore les détenteurs des capitaux de la direction de la production, puisqu'ils n'y ont aucun droit : la firme est pour eux une boîte noire, seule sa capacité à payer des intérêts les intéresse, indépendamment des moyens employés. Les modalités de la finance contemporaine démultiplient les médiations : en combinant un grand nombre d'actions ou d'obligations (titres de dettes) hétérogènes au sein de mêmes produits financiers, qui peuvent être à leur tour soumis aux mêmes recombinaisons, on arrive à une situation où le détenteur d'un titre touche des dividendes sans avoir la moindre idée des activités productives qui les ont engendrés, ni par conséquent aucun pouvoir de décision sur ces activités.

Rente et intérêt. — C'est sur ces considérations que se fonde le post-opéraïsme pour affirmer que le capital financier n'est pas impliqué dans la production de son profit, qui est engendré par une coopération sociale autonome. Cela permet de qualifier le capitaliste financier de rentier, car il n'a pas lui-même contribué à son revenu, de même que la fertilité de la terre est donnée par la nature, et ne doit rien au propriétaire terrien qui en touche les fruits sous forme de rente.

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Multitude*, *op. cit.*, § « Méthode : sur les pas de Marx », p. 184.

2 Adolf A. Berle et Gardiner C. Means, *The modern corporation and private property*, New York, Macmillan, 1932.

La centralité renouvelée de l'extraction est située dans le passage historique du profit à la rente¹.

Les opérations de la finance contemporaine prennent un caractère spécifiquement extractif dans leur relation constitutive à une richesse qui doit être produite à l'avenir par une coopération sociale que la finance elle-même n'organise pas directement. Une des manières de décrire cette tendance est la formule, désormais courante, selon laquelle le profit devient de plus en plus une rente².

C'est Carlo Vercellone qui propose les développements les plus précis sur ce sujet dans deux articles³. Il défend que la séparation entre profit et rente tend à se brouiller dans le capitalisme contemporain, pour les raisons que nous avons évoquées. Il soutient par ailleurs que cette évolution aurait été anticipée par Marx, dans un extrait du *Capital* qu'il cite dans les deux articles :

Avec l'extension des coopératives du côté des ouvriers et des entreprises par actions du côté de la bourgeoisie, le dernier prétexte à confondre le profit d'entreprise et le salaire d'administration disparut ; le profit se montra alors pratiquement ce qu'il était indéniablement en théorie : de la simple survaleur, une valeur pour laquelle aucun équivalent n'est payé [...]⁴.

Or ce texte de Marx concerne la séparation entre intérêt et profit d'entreprise permise par la finance, et il se trouve dans la section du livre III consacrée à l'intérêt, non dans la section consacrée à la rente. Le profit d'entreprise, l'intérêt et la rente sont des formes distinctes de survaleur pour Marx, et il ne suggère pas que l'intérêt se rapprocherait tendanciellement de la rente. Ce qu'affirme l'extrait cité, c'est qu'en cessant de s'engager dans le travail de direction, le capitaliste réalise pleinement son concept (la distinction entre fonction du capitaliste et fonction de supervision avait d'ailleurs déjà été établie par Adam Smith⁵). La différence essentielle entre capitaliste et rentier demeure : par l'accumulation, le capitaliste assure bien une fonction sociale, celle de l'investissement dans du capital productif nouveau, et donc le développement des forces productives.

1 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, *op. cit.*, chap. 10, § « Many faces of extraction », p. 169-70.

2 Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *Politics of operations*, *op. cit.*, chap. 4 - « Extraction, logistics, finance », p. 163.

3 Carlo Vercellone, « La nouvelle articulation salaire, profit, rente... », art. cit., et avec Antonio Negri, « Le rapport capital / travail... », art. cit.

4 *Capital*, liv. III, tome 2, section 5, chap. 23 - « Intérêt et profit d'entreprise », p. 54.

5 Adam Smith, *Richesse des nations*, *op. cit.*, liv. I, chap. 6 - « Des parties constituantes du prix des marchandises », p. 118.

Le contrôle de la finance. — Cette fonction d'apport de capital de la finance empêche de la qualifier de rentière. Cela ne contredit pourtant pas directement la thèse centrale dont il s'agit, à savoir l'extériorité de la finance par rapport à la production, le fait que le capital cesse tendanciellement d'organiser la production, de la planifier, d'y être impliqué :

Ces figures [l'entrepreneur et les *managers* classiques] cèdent la place à celle d'un management dont la compétence principale consiste en l'exercice de fonctions essentiellement financières et spéculatives, tandis que, comme nous l'avons vu, les fonctions réelles d'organisation de la production sont de plus en plus dévolues aux salariés¹.

Les entrepreneurs capitalistes extraient la valeur à distance et ne voient les sujets productifs que comme une masse abstraite. Ils ont tendance à considérer les résultats de la production sociale comme un don naturel, une manne venue du ciel. Les yeux fixés sur les marchés de produits dérivés et les stratégies d'arbitrage, ils ne sont plus les protagonistes qui organisaient la production et forgeaient de nouvelles combinaisons comme Schumpeter l'avait théorisé. À la place, la domination financière et la gouvernance néolibérales engendrent la coopération du travail, et ceux qui produisent de la valeur sont, de plus en plus, à même de coopérer de manière autonome et de planifier la production².

Veronica Gago donne de cette idée un exemple frappant. Après l'effondrement de l'économie argentine au tournant du XXI^e siècle, les chômeurs organisent leur activité de manière autonome, avec le soutien financier de la redistribution étatique, et la finance intervient alors pour prêter de l'argent à ces travailleurs auto-organisés, afin de récupérer par l'intérêt une partie de la valeur qu'ils produisent ou qu'ils touchent de l'État³.

Cependant, il est difficile de prendre un tel cas pour représentatif. Plus généralement, il me semble fructueux ici de distinguer pouvoir en général et pouvoir direct ou explicite, comme je l'ai fait dans le chapitre 3 de la première partie. Les formulations post-opéraïstes portent l'empreinte du texte de Gilles Deleuze de 1990 où celui-ci, reprenant la terminologie foucauldienne, annonce le passage des sociétés disciplinaires aux sociétés de contrôle, dont une des manifestations serait le passage de l'usine à l'entreprise⁴. Il est possible que le terme d'organisation soit plus approprié à la société disciplinaire qu'à la société de contrôle. Cependant, selon Deleuze, la fin de la discipline n'est nullement la fin du pouvoir, elle représente le passage d'une forme de pouvoir à un autre : « il n'y a pas lieu de craindre ou d'espérer, mais de chercher de nouvelles armes ».

1 Antonio Negri et Carlo Vercellone, « Le rapport capital / travail... », art. cit., p. 47.

2 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, op. cit., p. 171-172.

3 Veronica Gago, « Financialization of popular life... », art. cit.

4 Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n° 1, mai 1990.

Cela rejoint les arguments mobilisés dans le chapitre 3. Les institutions financières peuvent exercer un pouvoir par la dépendance des entreprises à leur capacité de financement, sans subordination explicite ou directe. Le pouvoir s'exerce alors par la médiation du marché. Par le simple jeu de la concurrence sur le marché du crédit, les différentes firmes se trouvent contraintes de maximiser le profit dégagé, pour pouvoir payer un intérêt plus élevé.

Il est possible que cette extériorisation de la contrainte se soit généralisée avec la fin du régime fordiste, avec le développement de nouveaux produits financiers qui ont rendu les marchés plus liquides (hors crises), mais aussi une mobilité internationale du capital accrue, le développement de la sous-traitance, ainsi que celui du capitalisme de plateforme. À chacun de ces niveaux, les travailleurs et les firmes sont contraints d'adopter les modalités de production les plus profitables pour le capital, sous peine de perdre leur financement pour les unes, leur emploi pour les autres. On retrouve d'ailleurs la même transformation à l'intérieur de la firme avec les nouvelles pratiques de gestion – évoquées aussi dans le chapitre 3 – qui laissent une marge de manœuvre au travailleur tout en soumettant sa performance à une évaluation permanente pour la comparer à des objectifs individualisés.

Dans tous ces cas, la forme indirecte du pouvoir ne signifie pas une disparition du pouvoir. Dans une économie financiarisée, les intérêts et les dividendes ne sont donc pas de simples prélèvements extractifs sur une production autonome : c'est toute la production qui est organisée afin de pouvoir dégager les marges nécessaires, sans quoi elle devrait renoncer à être financée et donc à se reproduire.

Conclusion. — Ainsi, dans le post-opéraïsme, la conception de l'exploitation comme extraction est un corrélat de la thèse de l'autonomie tendancielle du commun des forces productives. Cette thèse a à son tour une conséquence politique : si les forces productives sont déjà autonomes, alors il suffit de détruire les rapports capitalistes devenus parasites pour qu'elles se développent librement. Cette double thèse se superpose, dans un langage et avec des arguments nouveaux, à la thèse marxiste classique que j'ai examinée auparavant. Elles souffrent toutes deux du même défaut, une lecture erronée des grandes dynamiques du capitalisme, qui comportent au moins autant d'éléments de dispersion de la production et de renforcement de la coordination marchande que de tendance à la socialisation ou à l'autonomisation du commun.

Les conséquences normatives en découlent. La dynamique historique immanente au capitalisme ne suffit pas à déterminer l'horizon normatif à donner à la lutte socialiste, et l'abolition des institutions capitalistes ne suffit pas à le caractériser. La thèse de la socialisation ou de l'autonomisation du commun a en effet pour autre face le déni du problème de la coordination sociale, et l'idée qu'une fois la société libérée de rapports privés devenus artificiels, elle n'aurait plus besoin d'institutions de coordination. Dans le post-opéraïsme, le symptôme en est l'amalgame de structures sociales bien différentes sous le nom de 'commun' : la communauté des locuteurs qui fait vivre la langue, la famille qui éduque les enfants, l'université publique qui forme les étudiants.

Mais c'est en fait là un problème plus profond du marxisme, car nous avons vu que l'abolition de la valeur et le mythe d'une comptabilité en nature servaient de la même manière à Marx et Engels à éluder la question des institutions socialistes. Le chapitre 2 a montré que l'idée de primat de la production sur la circulation obscurcit l'analyse des rapports capitalistes comme rapports de coordination et de domination ; nous voyons maintenant que l'idée sœur de socialisation de la production entrave l'analyse des rapports socialistes comme horizon normatif.

Chapitre 5

Expérience

Le chapitre précédent a conclu que la dynamique historique intrinsèque au capitalisme, en elle-même, ne suffisait pas à déterminer un horizon normatif socialiste qui pourrait servir de contrefactuel dans la théorie de l'exploitation. Cette critique de la philosophie de l'histoire de Marx a été menée dans des termes spécifiques, ceux de ses prémisses économiques, mais il est tentant d'en tirer la même leçon qu'on tire souvent de ce type de critique : il faudrait tout simplement renoncer à l'idée de normativité immanente, pour accepter de mener les débats normatifs dans les termes de la théorie de la justice ou, pour reprendre la typologie proposée par Rawls et exposée au chapitre précédent, de « théorie idéale ». Mais ce serait peut-être aller trop vite en besogne. En effet, si Marx identifie bien la normativité immanente qu'il propose avec sa philosophie de l'histoire, on peut penser une normativité inscrite dans la réalité présente, mais par une autre forme d'inscription que la dynamique de la production. C'est le cas en particulier de ceux qui cherchent à ancrer leur critique dans l'expérience des dominés ou, en l'occurrence, des exploités.

Il ne s'agit pas tant de rompre avec le projet de Marx que de réordonner l'édifice conceptuel. Chez Marx et Engels, nous l'avons vu, les prolétaires font l'expérience de leur appauvrissement (relatif, du moins) et de leur propre transformation en sujets sans propriété et sans qualités, ce qui les dispose à devenir communistes. On parle à ce propos, dans le marxisme classique, de formation d'une conscience de classe. La subjectivité prolétarienne joue donc bien un rôle dans la théorie de l'abolition du capitalisme, mais il s'agit d'un rôle subordonné à celui de la transformation historique d'ensemble. Les courants auxquels je m'intéresserai dans ce chapitre ont inversé cette subordination : sans nécessairement rejeter la

philosophie de l'histoire, ils l'ont reléguée à l'arrière-plan, et se sont appuyés plus directement et plus explicitement sur les orientations normatives des exploités eux-mêmes.

Cette position philosophique, dans ses différentes nuances, pose des questions récurrentes. En particulier, si l'on renonce à l'idéal d'une expérience brute, immédiate, qui porterait déjà explicitement en elle-même une théorie de l'exploitation et l'horizon de son abolition, comment articuler l'expérience et son élaboration théorique et politique ? Cette question recoupe plusieurs débats philosophiques traditionnels : un débat épistémologique sur la place de l'expérience dans la science, et un débat politique sur le rôle de la spontanéité dans les changements historiques. Mais elle prend aussi, dans le contexte de cette thèse, une dimension nouvelle : si la première partie a montré que l'exploitation est un phénomène structurel qui ne peut être pensé à l'échelle de la seule unité de production, cela rend plus difficile de penser une expérience de l'exploitation qui appréhende celle-ci en tant que rapport économique indirect, et non seulement par ses effets sur l'exploité.

Pour répondre à cette question, je chercherai à articuler le raisonnement abstrait et les études de témoignages spécifiques d'exploitation vécue. En effet, la thèse qui est examinée ici peut être énoncée sous une forme générale et abstraite : il est possible de fonder une théorie normative de l'exploitation sur l'expérience des exploités. Mais cet énoncé même suggère que cette affirmation ne prend son sens et son contenu que dans un rapport avec un matériau spécifique incorporant sous une forme spécifique l'expérience des exploités. La discussion de cette thèse doit donc se confronter aussi à ce matériau.

Je le ferai à partir de trois cas : dans une section liminaire illustrant la tension entre histoire et expérience, je m'appuierai sur les *Raisins de la colère* de John Steinbeck, et la manière dont il mobilise ses enquêtes auprès des travailleurs agricoles migrants en Californie. Après avoir tenté de préciser de qui et de quoi l'expérience de l'exploitation peut être l'expérience, je me tournerai ensuite vers deux tentatives de fonder la pensée politique sur une expression autonome des exploités : le groupe Socialisme ou Barbarie et son usage des témoignages de ses militants ouvriers ; puis Jacques Rancière et son usage de la littérature ouvrière de la première moitié du XIX^e siècle.

Chacune de ces trois propositions théoriques mobilise donc une expérience prolétarienne de contenu et de forme spécifique, mais se rapporte aussi à elle sur un mode spécifique. Je tenterai d'analyser chacune de ces articulations en elle-même, et d'en tirer une leçon générale : l'expérience des exploités n'est jamais en tant que telle une expérience de

l'exploitation, et le discours théorique qui se présente comme une simple médiation ou explicitation de cette expérience semble condamné à prendre plus de place qu'il ne le prétend.

1. Les raisins de la colère : histoire et expérience

On le sait, et les chapitres précédents l'ont rappelé, chez Marx la théorie du dépassement immanent du capitalisme a pour protagonistes usines et ouvriers, artisans prolétarisés et capital industriel en concentration. Or, une des traductions poétiques les plus saisissantes qui en ait été donnée prend un tout autre cadre, humide, chaud et agricole – des cultures à perte de vue, de coton, mais aussi et de manière plus fameuse, de fruits, raisins et pêches. En effet, les *Raisins de la colère*, le roman où John Steinbeck relate l'histoire d'une famille de fermiers expropriés de leur terre de l'Oklahoma qui deviennent des journaliers agricoles dans la Californie de la Grande Dépression, peut être lu comme une actualisation du *Capital*.

Je me propose de montrer ici que le roman juxtapose en fait deux récits. L'un, téléologique, constitue une transposition ou une actualisation de la théorie de l'histoire de Marx. L'autre, fondé sur les enquêtes menées par l'auteur, porte sur les subjectivités des exploités, et sa dynamique interne ne semble pas déboucher sur la révolution, mais sur le désespoir. Steinbeck pose ainsi, de manière littéraire, une question qui chez Marx est présumée comme résolue par la théorie de la socialisation : la question de l'articulation entre contradictions historiques et expérience subjective.

1.i. Premier récit : téléologie de la révolution

Si différent que soit l'univers qui l'entourait, Steinbeck y a retrouvé avec rigueur les structures que Marx avait isolées dans le *Manifeste* et le *Capital*¹. On le voit dans les chapitres impersonnels, au ton grandiose, qui scandent le livre. Ils décrivent d'abord les mécanismes qui exproprient de fait les petits fermiers de l'Oklahoma. À partir du chapitre 14, ces chapitres prennent une nouvelle dimension. Ils prédisent une révolution à venir : le chapitre 14 annonce ainsi une transition du « Je » au « Nous », qui déboucherait sur une demande de socialisation :

1 La biographie de Steinbeck par Jackson Benson (*The true adventures of John Steinbeck, writer. A biography*, New York, Viking Press, 1984) ne mentionne pas qu'il ait lu Marx dans le texte. Comme je le mentionnerai plus loin, il a néanmoins été dans les années 1930 en contact avec des intellectuels et militants marxistes et avec leurs idées.

« Si ce tracteur était à nous il serait très bon ; pas à moi, à nous¹ ». Les manifestations locales de colère sont donc réinterprétées dans un grand récit : non seulement « chaque petite grève réprimée est la preuve qu'un pas est en train de se faire² », mais la simple solidarité entre deux hommes est « le germe de ce que vous [les grands propriétaires] craignez » qui permet de dire que « la chose est en route, le mouvement est en marche³ ».

Deux tendances inséparables seraient ainsi à l'œuvre, toutes deux évoquées avec emphase par Steinbeck, mais dans les chapitres impersonnels seulement. Tout d'abord, une tendance à la solidarité dont la manifestation la plus éclatante est la formation spontanée de communautés autogérées le long de la route de la migration :

Chaque soir un monde se créait. [...] Les familles apprenaient ce qu'elles devaient respecter. [...] Et les familles apprenaient, sans que personne leur en eût parlé, ce qui était monstrueux et qu'il fallait absolument abolir [...]. Et à mesure que les mondes se mouvaient vers l'Ouest, les règles devenaient lois, sans que personne l'eût appris aux familles⁴.

La seconde tendance, exposée dans les chapitres 19 et 25, est la tendance à la révolution, dans une transposition littéraire rigoureuse de la théorie de l'histoire de Marx exposée dans les chapitres 19 et 25. L'histoire de l'agriculture capitaliste californienne commence par une période d'accumulation primitive avec la prise des terres au Mexique, ce qui ouvre une phase de petite propriété où les propriétaires sont attachés à la terre ; celles-ci sont ensuite concentrées aux mains des hommes d'affaires qui intensifient l'exploitation en faisant venir des travailleurs immigrés traités comme des esclaves ; les actes individuels d'insubordination se multiplient, les propriétaires réagissent par la répression, mais ne font qu'accélérer le cours de l'histoire : « chaque brutalité, chaque rafle [...] retardait un peu l'échéance mais la rendait plus inévitable⁵ » ; « un grand soulèvement fera perdre leurs terres aux grands propriétaires terriens⁶ ».

Les absurdités économiques se multipliant, « dans l'âme des gens, les raisins de la colère [*grapes of wrath*] se gonflent et mûrissent, annonçant les vendanges prochaines⁷ ».

1 John Steinbeck, *Les Raisins de la colère*, trad. M. Duhamel & M.-E. Coindreau, Paris, Gallimard, coll. « folio », 1972 [1939], chap. 14, p. 210.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 211.

4 *Ibid.*, chap. 17, p. 271-2.

5 *Ibid.*, p. 335.

6 *Ibid.*, p. 334.

7 *Ibid.*, chap. 25, p. 492. Pour cette citation comme pour toutes les suivantes, les mentions de l'original anglais renvoient à John Steinbeck, *The Grapes of wrath*, New York, Penguin, coll. « Classics », 2006 [1939].

Cette métaphore est notable à deux titres. Tout d'abord, c'est une des deux seules apparitions du terme de *wrath* dans l'ouvrage ; la seconde est dans le dernier chapitre impersonnel : « tant que leur peur pouvait se muer en colère, [les hommes] ne flancheraient pas¹ ». Cette colère divine se distingue de la simple colère éprouvée par un individu humilié, *anger*. Il s'agit d'une colère collective aux effets dévastateurs.

D'autre part, la métaphore du mûrissement des raisins indique un processus inéluctable et continu, et non des accès soudains, imprévisibles de révolte. La trame des chapitres impersonnels représente donc bien une transposition créative mais fidèle de la théorie de l'histoire de Marx. Le roman de Steinbeck est loin, cependant, de s'y résumer : si les chapitres impersonnels et téléologiques scandent l'ensemble du roman, tout le reste du livre incarne cette même histoire dans celle d'une famille particulière, les Joad, expropriés de leur terre par la conjugaison des intempéries et du pouvoir de la finance, qui se mettent en route vers l'Ouest pour trouver du travail dans l'agriculture californienne.

1.ii. *Second récit : subjectivités brisées*

Ce second récit, qui restitue l'effet de l'histoire sur les subjectivités, relève de la fiction, mais se fonde sur plusieurs enquêtes approfondies de la part de Steinbeck. Il vivait en Californie et y a été au contact de l'expérience des travailleurs agricoles, de trois manières au moins. Tout d'abord, en 1934, il discute longuement avec Cicil McKiddy, jeune ouvrier rapidement devenu militant syndical communiste et forcé à la clandestinité². Le projet initial, écrire l'autobiographie fictive d'un militant communiste, ne voit pas le jour mais on considère souvent que le premier roman social de Steinbeck, *En un combat douteux*, est nourri de ces entretiens³.

Steinbeck rencontre aussi l'expérience de l'exploitation lors de trois expéditions. La première est commandée par le *San Francisco News* et donne lieu à une série d'articles publiés sous le titre *Les Bohémiens des vendanges*⁴. La seconde n'a d'autre but que de rencontrer les journaliers, de travailler avec eux et de remonter le plus loin possible vers

1 *Ibid.*, chap. 29, p. 611-2.

2 Jackson Benson, *The true adventures...*, *op. cit.*, 1984, chap. 17, p. 296.

3 John Steinbeck, *En un combat douteux*, trad. E. Michel-Tyl, Paris, Gallimard, 1992 [1936].

4 Jackson Benson, *The true adventures...*, *op. cit.*, chap. 18, p. 332-3.

l'Ouest¹. Lorsque des milliers de migrants se retrouvent prisonniers d'inondations, il entame une troisième expédition à but humanitaire², qui donne lieu à un nouvel article³.

Enfin, Steinbeck se lie d'amitié avec Tom Collins, le gérant dévoué du premier camp gouvernemental d'accueil des migrants. Il servira de modèle au personnage de Jim Rawley dans le roman, qui remplit la même fonction. Ils voyagent ensemble, Collins l'initie à la vie des prolétaires et surtout, lui permet de consulter ses carnets pour lesquels l'écrivain se prend de passion. Collins y consigne les réactions des migrants lorsqu'ils découvrent le camp et ses équipements, leurs chants, les phrases qu'il entend, rapportées dans leur prononciation aussi précisément qu'il se peut, comme cette interrogation qui pourrait à elle seule être considérée comme une inspiration pour Steinbeck :

J'peux pas comprendre d'où ça vient que les gens nous détestent nous les migrants. Le livre saint raconte comme quoi Jésus allait d'un endroit à l'autre quand il était sur terre. Jésus était-il donc pas un migrant⁴ ?

Steinbeck cherche alors, sans succès, à convaincre son éditeur de publier les carnets, qu'il annoterait et préfacerait. L'éditeur décline, mais cet épisode et les précédents témoignent du souci de Steinbeck, non seulement d'écrire une histoire sur ces exploités, mais de restituer leur parole et leur expérience. La rédaction des *Raisins de la colère* s'inscrit ainsi dans une période de plusieurs années où Steinbeck approche un même objet – les conditions de vie et de révolte du prolétariat agricole en Californie – par plusieurs procédures – dialogue, enquête, lecture de documents, participation à leur vie – et en tire plusieurs projets littéraires – l'autobiographie fictive qui n'est pas écrite, des articles de presse parfois accompagnés de photographies, la publication des carnets de Collins. Parmi les textes finalement publiés, et surtout parmi ceux passés à la postérité, les trois œuvres de fiction de cette époque – *En un combat douteux*, *Des souris et des hommes* et les *Raisins de la colère* – sont surreprésentées au détriment d'un travail beaucoup plus proche du documentaire.

Le livre publié sous le titre des *Bohémiens des vendanges*, qui réunit les articles de presse qu'il publie à l'époque, donne un aperçu du travail documentaire que réalise

1 *Ibid.*, chap. 19, p. 361-3.

2 *Ibid.*, p. 370.

3 Cet article, « Affamés sous les orangers » [*Starvation under the orange tree*], est ensuite intégré au recueil *Their Blood is strong*, San Francisco, Lubin Society, 1938.

4 « Kaint see how cum folks kinda hate us migrants. The Good Book says as how Jesus went from place to place when he wus on erf. Aint it so Jesus wus a migrant ? », cité par Jackson Benson, *The true adventures...*, *op. cit.*, chap. 19, p. 344.

Steinbeck¹. En le confrontant aux *Raisins de la colère*, on voit qu'il serait erroné de tracer ici une ligne de démarcation nette entre documentaire et fiction. Non seulement le cadre du récit, la migration massive de paysans de l'Oklahoma vers la Californie dans le contexte de la Grande Dépression, et le durcissement xénophobe de la classe dominante californienne en réaction, sont calqués de la réalité de l'époque. Mais les lieux et événements précis sont aussi inspirés d'événements réels dont Steinbeck a une connaissance intime : les campements improvisés le long de la route lors de la migration, où il a logé lors de ses expéditions ; le camp du gouvernement, qu'il a visité et qu'il connaissait étroitement par son directeur Tom Collins ; la grève finale des cueilleurs de pêches, qui ne peut que faire penser à la grève du ranch Tagus de 1933.

Les *Raisins de la colère* se trouvent donc à l'intersection de deux projets bien distincts : l'un, que j'ai déjà restitué, consiste à transposer la téléologie révolutionnaire marxiste dans le cadre de la Californie des années 1930 ; l'autre consiste à se placer à l'écoute des exploités, dans le même cadre, pour rendre compte de leur situation matérielle mais aussi et surtout subjective. Or la superposition de ces deux projets n'a rien d'évident. Les articles qu'il publie à l'époque nous montrent en effet qu'il retient d'abord de ses enquêtes une forme de désespoir, et non de révolte, des opprimés :

Elle a le regard lointain d'une somnambule. Elle ne lave plus le linge. L'instinct de propreté l'a abandonnée, elle a perdu toute énergie. Le mari a été métayer, mais ça n'a pas marché. Aujourd'hui, il a perdu jusqu'au désir de parler².

Le père sait que ses enfants jouent pieds nus dans la boue. « Mais il manque de la volonté et de l'énergie nécessaires pour y mettre le holà [*to resist*]. Il lui est arrivé trop de choses³. »

C'est bien ce désespoir qui se retrouve dans le roman. Pour des raisons qui semblent différentes, personne n'est vraiment enclin à la lutte dans la famille du héros, Tom Joad, qui quitte l'Oklahoma sur une vieille automobile – les grand-parents, le père, la mère, l'oncle John, le frère Al et la sœur Rose de Sharon. Les grand-parents sont incapables de se faire à l'idée d'un nouveau départ, et ils meurent avant l'arrivée à destination. Le père est également

1 John Steinbeck, *Les Bohémiens des vendanges*, trad. J.-F. Chaix, Paris, Mille et une nuits, 2000 [1936].

2 *Ibid.*, article n° 2, p. 19.

3 *Ibid.*

sans volonté et sans désir, et il perd ainsi son autorité, comme le lui dit sa femme : « Tu ne fais pas ton travail, pas plus avec ta cervelle qu'avec tes mains¹. »

La mère exerce une fonction de préservation de la famille, et de solidarité élémentaire envers les autres démunis, notamment lorsque des enfants inconnus s'attroupent autour de la marmite familiale, mais cette attitude empêche la lutte, qui impose de prendre des risques ; son seul but, exprimé plusieurs fois, est de maintenir la famille unie, saine et sauve. Ainsi, le personnage de la mère entre en contradiction avec le schéma du chapitre 14, le premier qui soit prophétique :

Le bébé a froid. Tenez, prenez cette couverture. Elle est en laine. C'était la couverture de ma mère... Prenez-la pour votre bébé. [...] C'est le commencement... du 'Je' au 'Nous'².

Le chapitre impersonnel, téléologique, suggérait une transition continue de la solidarité élémentaire entre familles à la solidarité de classe. Le personnage de la mère Joad représente l'inverse : une subjectivité arc-boutée sur la protection de ses proches, réticente à envisager une résistance plus collective mais aussi plus risquée.

L'oncle John est en deuil de sa femme. Rongé par la culpabilité, il n'est pas capable de regarder vers l'avenir. La honte le fait boire et saoul, il déclare :

J'pars pas. J'vais me reposer ici. Pas de sens de retourner. J'apporte rien à personne. [...] J'suis bon à rien, à rien, juste à traîner mes péchés et à emmerder tout le monde [*draggin my sins, dirtying everybody*]³.

Non seulement John est irrémédiablement tourné vers le passé, mais le texte suggère que cette disposition le coupe des autres, car il a le sentiment de les salir, de les encombrer. Il a une tendance constante à boire depuis la mort de sa femme, mais ce qui la réactive ce soir-là est d'avoir assisté à un acte héroïque de solidarité ouvrière du pasteur Casy. Loin de susciter une conscience de classe, le spectacle de la mobilisation d'autrui renforce donc sa culpabilité et le poids invisible qui le tire vers le passé.

À la génération des jeunes adultes, Rose de Sharon est préoccupée surtout par sa grossesse, puis à partir du moment où son mari Connie l'abandonne, désespérée. Avant cela, ils ont néanmoins un rêve d'ascension sociale et de s'installer en ville : « Connie trouvera une

1 John Steinbeck, *Les Raisins de la colère*, op. cit., chap. 26, p. 496.

2 *Ibid.*, chap. 14, p. 211.

3 *Ibid.*, chap. 20, p. 388.

place dans un magasin, ou peut-être dans une usine. Et il étudiera à la maison, la sans-fil peut-être, pour devenir technicien et avoir un magasin à lui peut-être, un peu plus tard¹ ».

Al est tout au long du roman habité du désir des femmes, au point que Tom le donne en exemple, lors d'un dialogue avec l'ancien pasteur Casy, comme preuve que sa famille a d'autres soucis que la solidarité ouvrière². Mais il a aussi un plan d'avenir proche de celui de Connie : celui de devenir mécanicien et travailler en ville dans un garage³. Ce désir mérite de s'y attarder un instant. Il rappelle que les prolétaires sont rarement pris simplement dans le dilemme entre le désespoir, l'effondrement psychique d'une part, la combativité révolutionnaire de l'autre. Au niveau de l'individu ou du petit groupe, l'ascension sociale par l'épargne, par la migration, par la qualification est souvent une possibilité. Elle l'est beaucoup moins au niveau collectif, bien sûr, mais il est justement question ici de la continuité entre la conscience individuelle et la conscience de classe.

Le personnage de Tom Joad est plus complexe. D'une part, son point de départ est différent de celui des autres. Il a bien été élevé dans une famille de fermiers à qui il doit sans doute sa rude fierté, mais le passage par la prison l'a plus tôt que les autres détaché de la terre et de sa propriété. C'est pour cette raison peut-être que, contrairement à ses grand-parents, à son père et à son oncle, il n'est pas prisonnier de la nostalgie pour l'Oklahoma. Il n'a pas non plus de femme ni d'enfant, et c'est pourquoi sa subjectivité n'est pas façonnée par l'impératif de préservation comme celui de sa mère ou de sa sœur. Enfin, sa disposition dominante étant la fierté, et non le désir des femmes et de l'ascension sociale, contrairement à son frère Al, il n'aspire pas à abandonner les éprouvantes conditions qui lui sont données pour le confort de la ville.

En ce sens, Tom est, de tous les personnages, le plus proche du modèle marxiste du prolétaire tel que nous l'avons caractérisé dans le précédent chapitre, sans qualités, sans origine, donc pleinement disponible pour une association universelle fondée sur cette dépossession même. De fait, Tom est le plus susceptible de révolte, comme le montrent plusieurs épisodes.

Considérons en particulier le passage de la famille au camp de Hooverville. Elle y est confrontée pour la première fois à la violence combinée des fermiers et de la police. Un migrant un peu plus expérimenté, Floyd, exige des procédés de recrutement plus loyaux ; à la

1 *Ibid.*, chap. 16, p. 230.

2 *Ibid.*, chap. 26, p. 541.

3 *Ibid.*, chap. 22, p. 429, p. 448 ; chap. 26, p. 509.

demande de l'agent de recrutement, le policier cherche à l'embarquer. Tom intervient par la parole puis, lorsque Floyd fuit en courant, Tom fait un croc-en-jambe au sheriff¹. L'ancien prêtre, Casy, se dénonce alors à sa place, Tom continue la route avec la famille, et explique ainsi sa réaction :

Il vient un moment que la colère vous prend et qu'on n'en peut plus – c'est plus fort que vous. [...] [Les policiers] voudraient nous voir ramper et faire le chien couchant. Ils voudraient nous réduire. Sacré bon Dieu ! Mais voyons, Man, il arrive un moment où la seule façon pour un homme de garder sa dignité c'est de casser la gueule à un flic. C'est not' dignité qu'ils veulent nous enlever².

La colère est donc présentée comme réactive contre l'humiliation. Elle a son but en elle-même, dans une restauration de la dignité. Elle ne s'inscrit dans aucune stratégie et de fait, il se résout à se contenir à la demande de sa mère, qui incarne la voix du raisonnable.

Si leur fierté de pionniers rend les Oklahomains indomptables, elle les rend aussi inaptes à l'action révolutionnaire car la dignité dont il s'agit est une obstination, un entêtement à être ce que l'on est sûr d'avoir le droit d'être – hostile à l'humiliation aussi bien qu'à la transformation de soi, donc. Casy résume bien cette mentalité :

Y a qu'une chose que je sais avec certitude dans ce bas monde, c'est que personne n'a le droit de se mêler de la vie privée de qui que ce soit [*mess with a fella's life*]. Faut que les gens trouvent eux-mêmes. On peut aider quelqu'un, j'dis pas, mais pas lui dire ce qu'il a à faire³.

La dignité de ces Américains élevés dans le culte de l'indépendance individuelle donne donc lieu à une colère réactive (*anger*) mais non à une colère révolutionnaire (*wrath*). Les fragments de discours qui expriment la dignité des travailleurs expriment bien une réticence à l'exploitation mais non une disposition à s'unir pour changer l'ordre des classes et de la production.

1.iii. *Le problème de l'articulation des deux récits*

Si éloignés que soient ces deux récits, Steinbeck propose bien une articulation entre les deux, qui s'élabore progressivement au fil du roman, jusqu'à ce que Tom Joad devienne un agitateur itinérant s'efforçant de soulever les travailleurs agricoles contre les fermiers. Nous avons vu que cette orientation de la subjectivité exploitée dans une direction d'identification

1 *Ibid.*, chap. 20, p. 371-2.

2 *Ibid.*, p. 392.

3 *Ibid.*, chap. 18, p. 314.

et de contestation de cette exploitation n'est nullement donnée d'avance ; elle doit être construite.

Le mythe racial. — Cette construction passe notamment par deux éléments décisifs dans la mise en récit de l'errance des Joad. Le premier consiste à relayer et élaborer un mythe racial selon lequel les Nord-Américains blancs seraient, par leur histoire et leur culture, indomptables. Dans le texte documentaire des *Bohémien des vendanges*, Steinbeck évoquait encore les nombreux immigrés étrangers qui travaillaient dans l'agriculture californienne au côté des nouveaux migrants de l'Oklahoma, et déjà avant eux : Chinois, Japonais, Mexicains et Philippins. Mais il les plaçait néanmoins sur un plan différent des « nouveaux migrants » nord-américains, « des hommes qui ont travaillé dur sur leurs propriétés, et pour qui posséder des terres et vivre intimement avec la terre était source d'orgueil [...], des Américains intelligents et ingénieux »¹.

Selon Steinbeck, ces immigrés étrangers et notamment *latinos* ne sont pas porteurs de révolution, parce qu'ils sont issus d'une « classe de péons » et seraient donc intrinsèquement susceptibles d'assujettissement. Au contraire, les nouveaux migrants blancs « ont maîtrisé ces choses, car leur sang est fort² » – expression qui n'est nullement accidentelle puisqu'elle a donné son titre à la réédition augmentée du même recueil d'articles quelques années plus tard.

Les immigrés blancs de l'Oklahoma auraient ainsi des dispositions différentes : d'une part, ils sont dotés d'une intelligence pratique, savent s'adapter et réparer ; d'autre part, le statut de petit propriétaire et de citoyen leur a donné une « fierté » spécifique. Ce sont bien ces deux dispositions qu'on voit mises en œuvre conjointement dans les *Raisins de la colère*.

Ces gens descendent d'hommes qui se sont aventurés dans le Middle West, se sont battus pour obtenir leurs terres, ont cultivé la prairie et sont restés près de leurs enfants jusqu'au moment de retourner au désert. Par nature, eu égard à leurs traditions et à leur formation, ils ne sont pas des migrants.

[...] Cette nouvelle humanité [*this new race*] restera ici, et nous devons lui prêter attention. Il faut comprendre qu'avec cette nouvelle humanité [*race*], les vieilles méthodes de répression, de salaires de famine, d'emprisonnement, de tabassages et d'intimidation ne seront pas suivies d'effet ; ces gens seront des Américains [*these are American people*]³.

1 John Steinbeck, *Les Bohémien des vendanges*, *op. cit.*, article n° 1, p. 10.

2 *Ibid.*, p. 11.

3 *Ibid.*

Si embarrassé que soit visiblement le traducteur français contemporain, la grille de lecture est bien ici raciale. Dans les *Raisins de la colère*, le discours racial est moins apparent, parce qu'il a été remplacé une invisibilisation pure et simple : les Mexicains sont effacés du tableau, mentionnés au passé seulement. Une commentatrice montre ainsi par une lecture fine du texte que, dans la continuité des *Bohémiens des vendanges*, la dynamique révolutionnaire qui donne son titre à l'ouvrage a pour présupposé fonctionnel, et parfois explicite, des dispositions considérées comme spécifiquement américaines¹.

Le texte de Steinbeck ne peut pas pour autant être identifié à un simple discours d'essentialisation raciale selon lequel des dispositions pures, inhérentes, n'auraient qu'à se développer librement sans parasitisme externe. Il insiste au contraire sur la radicale transformation subjective et matérielle que les exploités doivent accomplir pour se libérer, un passage de la petite propriété individuelle à la socialisation, du Je au Nous. Mais cette socialisation, cette révolution même a pour condition un déjà donné, celui de la communauté indivisiblement raciale et culturelle de la démocratie américaine dans ses origines jeffersoniennes.

Le mythe racial selon lequel les immigrés internes blancs auraient une résistance à toute épreuve constitue donc une première forme d'articulation entre la téléologie historique de la révolution et le constat documentaire de subjectivités brisées. Ces subjectivités doivent finir par se révolter, leur race le leur impose.

La conversion. — Ce récit d'ensemble ne suffit pas pourtant à montrer comment un individu donné finit par identifier l'exploitation et se révolter contre elle, à cerner les causes de la misère dans les rapports d'exploitation et à comprendre que l'abolition de ces rapports doit passer par une action collective. Cette étape est l'objet d'une construction spécifique de la part de Steinbeck, qu'un commentateur, Stephen Railton, a qualifiée de manière éclairante de processus de « conversion² ».

En effet, ce que montre Steinbeck n'est pas un engendrement lisse et organique de la conscience de classe, mais des scènes de conversion. Le personnage central à ce titre est Casy, l'ancien pasteur. C'est lui qui est d'abord converti, puis c'est lui qui convertit Tom Joad.

1 Sarah Wald, « 'We ain't foreign' : constructing the Joads' white citizenship », dans Michael J. Meyer (dir.), *Grapes of wrath. A Re-consideration*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Dialogue », 2009, p. 484-5.

2 Stephen Railton, « Pilgrims' politics : Steinbecks' art of conversion », dans Harold Bloom (dir.), *John Steinbeck's The Grapes of wrath*, New York, Chelsea House, coll. « Bloom's modern critical interpretations », 2007, p. 118-9.

Ces deux conversions constituent deux moments clefs du roman, les moments de plus grande intensité de lutte de classe : la confrontation déjà citée avec un recruteur et un sheriff à Hooverville, où Casy prend la place de Floyd pour le laisser fuir ; puis la grève dans la culture de pêches, dont il est le meneur.

Stephen Railton montre bien le miroir entre les deux scènes de conversion : celle de Casy dans le camp, celle de Tom par Casy devant le ranch. Dans les deux cas, c'est l'injustice subie par un tiers qui amène le converti à agir par lui-même en révolte, puis après une période de méditation, à devenir à son tour évangéliste. En s'offrant comme victime, le pasteur met son public en position d'interposition ; il lui donne ainsi une place active, il suscite pour lui une expérience qui lui fait éprouver dans son corps même le fait qu'il souffre avec autrui, qu'ils participent donc d'une même humanité. Casy suscite ainsi la conversion par une maïeutique pratique, et non plus par le prêche religieux qu'il a décidé d'abandonner après l'avoir pratiqué comme pasteur¹. La reconfiguration de la subjectivité prolétaire ne passe donc ni par un développement immanent de leurs propres expériences et de leurs propres réactions et discours ; ni par une pédagogie révolutionnaire dogmatique qui leur exposerait les raisons de se révolter ; mais par des situations de conversion.

Ainsi, le roman de Steinbeck suggère que l'expérience de la misère n'engendre pas de manière immanente une expérience de l'exploitation, une identification des exploités ou un mouvement normatif vers une autre société ; mais il suggère en même temps que l'enseignement dogmatique d'une théorie ne peut pas non plus les susciter. La ligne de crête qu'il dessine entre ces deux formes illusoire d'émergence de la conscience de classe – spontanée et inculquée, pourrait-on dire – passe par deux procédés spécifiques : la mise en scène du mythe d'une race de fermiers nord-américains indomptables, et la conversion non téléologique passant par l'interpellation non discursive du sujet prolétaire.

Ces procédés donnent toute son originalité au roman, mais chacun des deux a des limites claires. D'une part, le mythe racial exclut les travailleurs étrangers, notamment mexicains et philippins, qui représentaient de fait une bonne part du prolétariat agricole en Californie. D'autre part, j'ai tenté de montrer que la conversion qui joue un rôle si décisif n'est pas un déploiement interne de l'expérience de l'exploitation : l'expérience de la conversion est une expérience autonome, qui échappe à l'enchaînement des causes. Elle

1 Casy s'explique de cet abandon dans le chapitre 4 du roman (*Les Raisins de la colère*, op. cit., p. 28 sq.). Voir notamment p. 46 : « 'Quand j'étais encore dans l'esprit de prêcher, j'en aurais tiré une morale et je vous l'aurais expliquée, mais je ne fais plus ça. Pourquoi pensez-vous qu'il s'est conduit de cette façon ?' »

représente donc un objet proprement littéraire, qui symbolise un écart irréductible entre le récit téléologique et l'expérience subjective, et le comble sur le plan littéraire seulement. C'est cette même articulation qu'il nous faut désormais étudier de manière plus systématique, pour voir comment différents marxistes, se fondant sur différentes formes d'expérience de l'exploitation, ont tenté de la réaliser.

2. Position du problème

2.i. *L'expérience de l'exploitation dans le marxisme*

Chez Marx, le discours articulé des exploités relève de la théorie de la conscience de classe. Celle-ci s'inscrit à son tour, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dans la théorie dynamique de l'évolution du capitalisme et des classes : c'est en dernière instance l'homogénéisation des processus productifs et la socialisation du travail qui engendre l'expérience commune des prolétaires, une expérience de la domination et de la dissolution de toute identité fixe, qui conduit à l'émergence de la conscience de classe. Cela donne à la conscience de classe ses caractéristiques définitives, qu'elle acquiert tendanciellement au cours du développement du capitalisme : elle est pure, c'est-à-dire proprement prolétarienne, séparée de tout élément bourgeois ; collective, c'est-à-dire que tous les prolétaires participent à sa construction et peuvent s'y retrouver ; matérielle, c'est-à-dire déterminée matériellement par l'expérience du travail, et orientée vers la transformation de cette même situation matérielle.

Si ce processus se déroulait comme Marx l'avait prévu, la théorie marxiste et les témoignages prolétaires devraient tendanciellement coïncider, par une sorte d'harmonie préétablie. Le point de vue prolétaire s'écartant de la théorie serait un point de vue impur, celui d'un petit-bourgeois ou d'un ouvrier qualifié n'ayant pas encore fait la pleine expérience des transformations capitalistes du procès de travail. J'ai défendu dans le chapitre précédent que l'argumentation de Marx souffre en fait de défauts, qui expliquent qu'on n'ait pas observé historiquement une telle socialisation et une telle homogénéisation. Par conséquent, le rapport entre théorie unifiée et points de vue des exploités n'est plus réglable d'avance.

Il est alors tentant de passer de l'une à l'autre comme fondement normatif à la critique du capitalisme. C'est cette approche, selon laquelle c'est l'expérience de l'exploitation qui

donne au concept sa charge normative, que je veux examiner dans ce chapitre. Au-delà de la théorie marxiste et de la question de l'exploitation, la question du rôle théorique et politique que doit jouer le point de vue de l'opprimé se pose pour toutes les oppressions ; dans les dernières décennies, c'est surtout à propos des oppressions raciale et patriarcale qu'elle a été posée¹. Je me restreindrai néanmoins ici à la question de l'exploitation.

La théorie marxiste, tout au long de son histoire, a été innervée, de manière plus ou moins directe, par diverses formes d'expérience des exploités. Une forme récurrente est celle de l'enquête. Engels enquête auprès des ouvriers anglais pour écrire la *Situation de la classe laborieuse*. Marx cite les rapports des inspecteurs de fabrique dans le *Capital* puis prépare lui-même cent une questions pour une enquête ouvrière². Après eux, une enquête célèbre est celle que Mao mène dans les campagnes chinoises des années 1920 et à laquelle il se réfère souvent par la suite³.

C'est d'ailleurs sous son influence que se développe plusieurs décennies plus tard, en France notamment, dans les années 1968 une nouvelle forme d'enquête : la pratique de l'établissement par laquelle un militant se fait ouvrier d'usine⁴. Dans les mêmes années, en Italie, le courant opéraïste se distingue par sa pratique de la 'co-recherche', dans laquelle l'intellectuel militant tente d'obtenir la participation active des ouvriers⁵. Ces diverses formes d'enquête sont toutes vivantes aujourd'hui, même si l'enquête régie par les normes de la discipline sociologique a sans doute pris une place accrue au cours de ces dernières décennies.

1 Dans la littérature féministe sur cette question, Sandra Harding représente une référence cardinale : voir par exemple *Whose science? Whose knowledge? Thinking from women's lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991.

Dans la littérature post-coloniale, une référence fondatrice est Gayatri Chakraborty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, trad. J. Vidal, Paris, Amsterdam, 2009 [1988].

2 « Enquête ouvrière ».

3 Mao Tse-Toung, *Rapport sur l'enquête menée dans le Hunan à propos du mouvement paysan*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1968 [1927].

Mao défend à plusieurs reprises le précepte selon lequel « Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas le droit à la parole », expression commentée par Emmanuel Renault dans un article du même titre, dans Romain Descendre et Jean-Louis Fournel (dir.), *Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*, Lyon, ENS Éditions, 2015, p. 563-576.

4 Deux livres issus de telles expériences par des militants français (proche du maoïsme pour le premier, maoïste pour le second) établis dans les années 1968 sont Nicolas Dubost, *Flins sans fin...*, Paris, Maspero, coll. « Luttés sociales », 1979 et Robert Linhart, *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978.

5 Une enquête emblématique récemment rendue accessible en français est Romano Alquati, « Lutte à la FIAT » [1963], trad. J. Allavena & M. Polleri, *Actual Marx*, vol. 1, n° 65, 2019, p. 155-167. Sur la généalogie de la co-recherche, je renvoie à Davide Gallo Lassere et Frédéric Monferrand, « Les aventures de l'enquête militante », *Rue Descartes*, vol. 96, n° 2, 2019, p. 93-107.

Dans leur variété, les textes issus de ces enquêtes ont quelque chose de commun : l'auteur en est l'intellectuel militant, et non les exploités qui en sont l'objet. Les établis écrivent certes à la première personne, mais sans pouvoir abolir la séparation avec les travailleurs qui n'ont pas choisi d'être là ; les résultats d'une co-recherche sont certes censés cristalliser la participation des ouvriers, mais ce ne sont pas eux qui tiennent la plume. Cela ne disqualifie en rien l'enquête militante comme forme d'articulation de l'expérience des exploités et de son interprétation théorique, qui peut être la charnière d'une théorie critique correspondante¹. Mais la question de cette articulation se pose sans doute avec plus d'évidence encore lorsque les exploités deviennent eux-mêmes auteurs et qu'un intellectuel militant cherche à mobiliser ces écrits, témoignages ou prises de parole au sein d'un discours distinct, discours normatif sur l'exploitation ; le problème de l'articulation des points de vue et des orientations normatives ne peut plus alors se cacher dans les replis d'un travail préparatoire auquel le lecteur n'a pas accès.

J'étudie donc dans ce chapitre des approches de l'exploitation qui, marxistes ou d'inspiration marxiste, ont cherché à se fonder sur de telles expressions des exploités. J'en ai sélectionné deux qui m'ont paru permettre, à condition de prendre en compte aussi leur évolution interne, de parcourir l'éventail des articulations conceptuelles possibles entre la normativité immanente à l'expérience de l'exploitation et l'élaboration qu'y apporte le théoricien. La première est celle de la revue *Socialisme ou Barbarie* dans les années 1950, ainsi que du groupe américain de la revue *Correspondence* qui en est proche dans ces années. L'autre approche que j'examinerai est celle de Jacques Rancière autour de la parole ouvrière dans les années 1970 et 1980. La première reste dans le cadre marxiste : l'expérience des exploités est censée préciser mais aussi confirmer la théorie marxiste de l'exploitation et de la lutte des classes. Cette ambition initiale connaît, au sein du groupe et au fil du temps, plusieurs déclinaisons qui s'autorisent des degrés variés d'intervention théorique sur le matériau de l'expérience : je tenterai de montrer qu'aucune d'entre elles ne parvient à dégager une normativité immanente à l'expérience de l'exploitation.

Rancière, pour sa part, rejette l'idée même d'un matériau brut d'expérience prolétarienne, ce qui le conduit à s'éloigner du marxisme. C'est la « parole ouvrière » qui l'intéresse, y compris lorsqu'elle s'éloigne de la restitution d'une expérience pour se faire poétique ou philosophique. Mais je montrerai que cette attitude de respect maximal de

1 Cf. Andrea Cavazzini, *Enquête ouvrière et théorie critique. Enjeux et figures de la centralité ouvrière dans l'Italie des années 1960*, Presses Universitaires de Liège, coll. « Philosophie », 2013.

l'écriture des exploités échoue pourtant, elle aussi, à se faire normative, sauf à réintroduire subrepticement un primat du discours du théoricien.

Avant d'aborder cet examen, il faut encore préciser certaines questions préliminaires. J'ai jusqu'ici parlé d'expérience de l'exploitation, mais de qui est-elle l'expérience ? Et de quoi font-ils l'expérience ?

2.ii. Qui ?

La plupart des témoignages auxquels je m'intéresse dans la suite de ce chapitre sont le fait d'ouvriers d'usine. Certes, dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, leur proportion est particulièrement importante : aux États-Unis, dans les années 1950, autour d'un tiers des salariés non agricoles travaillent dans l'industrie, dont une majorité sont ouvriers ; et toujours plus d'un quart dans les années 1960¹. De même en France, les recensements des années 1960 et 1970 donnent une proportion de près de 40 % d'ouvriers parmi les travailleurs, et près de 30 % de travailleurs du secteur industriel². Dans les pays développés, ces décennies sont donc, bien plus qu'aujourd'hui, des décennies ouvrières et industrielles. Mais même à l'époque, à l'apogée de ce groupe social, les ouvriers d'industrie représentent moins de la moitié des salariés dans les pays que nous avons cités – sans même compter ici les petits indépendants, qui peuvent aussi être exploités, ou les femmes au foyer, qui le sont par leur travail domestique.

Marx se concentrait déjà, dans le *Capital*, sur l'usine (la grande industrie), mais parce qu'il théorisait qu'elle allait tendanciellement absorber toute la société. En effet, à l'époque, l'apparition et le développement des usines, la prolétarianisation et la déqualification des artisans étaient les tendances à l'œuvre. Mais dans les années 1950 et 1960, de nouvelles tendances apparaissent, à commencer par le développement du travail de bureau, celui des employés, dans et hors des usines. Or les témoignages montrent bien qu'un fossé les sépare :

Ces quelques relations [entre les deux groupes] convainquent la totalité des ouvriers qu'ils entretiennent ces 'planqués de bureaucrates', ces 'improductifs'. [...] Dans la conception ouvrière, l'employé est un budgétivore, pistonné par un 'gros', bien calé au chaud sur sa chaise, qui n'en fiche 'pas une secousse', a grand peur de se salir les mains, ne comprend rien au travail réel de l'atelier, et est toujours prêt à mettre des bâtons dans les roues.

1 Je me réfère aux séries de l'emploi salarié manufacturier (*MANEMP*) et de l'emploi salarié total hors agriculture (*PAYEMS*) de l'U.S. Bureau of Labor Statistics, consultées en mars 2022 sur le site de la Federal Reserve Bank de Saint Louis : fred.stlouisfed.org/series/PAYEMS.

2 Olivier Marchand, « Cinquante ans de mutations de l'emploi », *Insee Première*, n° 1312, sept. 2010.

[...] De leur côté, les employés ne se sentent aucunement liés avec les ouvriers. Ils apprécient vivement les ‘avantages’ inhérents à leur travail qui sont, indépendamment des avantages financiers : propreté, confort, calme, toutes choses qui manquent aux ateliers qu’ils traversent d’habitude ou occasionnellement. D’autre part, ils n’ont pas, en général, comme les ouvriers, le sentiment d’être exploités par l’employeur. Le poids de l’exploitation, selon eux, est supporté par les ouvriers : ‘Ils sont bien bêtes d’accepter les cadences qu’on leur impose’, ‘Ils ne méritent pas mieux que leur sort’. Cette absence de quoi que ce soit qui ressemble à une conscience de classe repose sur un sentiment d’inutilité¹.

Témoignage intéressant, car il montre non seulement que des conditions de travail différentes impliquent des rapports différents à « l’exploitation », et de là une profonde méfiance qui empêche toute expérience collective ; mais aussi que chaque groupe projette une expérience fantasmée sur l’autre groupe : les employés pensent que l’expérience ouvrière est celle d’une soumission face aux cadences, alors que les ouvriers, et l’auteur du témoignage lui-même, pensent que les employés vivent leur propre travail comme inutile. On est dès lors en droit de douter que l’expérience ouvrière recueillie soit généralisable à celle des employés. Lorsqu’un peu plus loin, le même texte proclame « la conscience totale d’une communauté de condition et de la possibilité d’une commune libération », du fait de la « réduction d’un groupe ‘d’hommes’ prolétaires à une ‘masse’ socialement bien définie, et homogénéisée dans ses aspects fondamentaux : exploitation, aliénation, conscience, revendications² », il est donc clair que cette communauté et cette homogénéité ont pour limite le groupe ouvrier, et que le terme de « prolétaire » est donc ici ambigu.

Claude Lefort, dans un article programmatique intitulé « L’Expérience prolétarienne », reconnaît ainsi qu’« on peut à juste titre s’interroger sur la portée de témoignages individuels » et pose les questions : « de quel droit généraliser ? » et « comment, sans artifice, tenir pour rien [les] différences de situation et tirer de récits si différemment motivés un enseignement de portée universelle³ ? » Sa réponse est instructive :

1 Georges Vivier, « La vie en usine », *Socialisme ou Barbarie*, n° 12, 4^e année, août-sept. 1953, p. 39-40. De manière moins appuyée, le même écart entre ouvriers et employés apparaît dans le témoignage de Philippe Guillaume, ce grand bourgeois, expert à l’OCDE, qui décide de s’établir en usine. La direction lui propose de passer dans les bureaux, mais il refuse de « jouer » ce jeu de l’« ambition » (Philippe Guillaume, « Dix semaines en usine », *Socialisme ou Barbarie*, n° 31, déc. 1960-fév. 1961, p. 40).

Tous les numéros de *Socialisme ou Barbarie* sont en ligne sur le site des *Fragments d’histoire de la gauche radicale* (archivesautonomies.org), où j’ai également consulté les archives des revues proches qui sont citées plus loin : *Tribune ouvrière*, *Information & Liaisons ouvrières*, *Information Correspondance Ouvrières*, *Pouvoir ouvrier*, *Arguments*, *L’Anti-mythes* et *Les Révoltes logiques*.

2 *Ibid.*, p. 42.

3 Claude Lefort, « L’Expérience prolétarienne », *Socialisme ou Barbarie*, n° 11, nov.-déc. 1952, p. 13.

Les différences individuelles, si importantes soient-elles ne jouent qu'au sein d'un cadre unique, qui est celui de la situation prolétarienne [...]. Deux ouvriers placés dans des conditions très différentes ont ceci de commun qu'ils sont soumis l'un et l'autre à une forme de travail et d'exploitation qui est pour l'essentiel la même et qui absorbe pour les trois quarts leur existence personnelle. [...] Leur rôle de producteurs, de manieurs de machines et leur aliénation sont profondément identiques¹.

La « situation prolétarienne » est ainsi en réalité une situation ouvrière, définie par le rapport aux machines. Lefort reconnaît que les prolétaires ont des différences d'âge, de lieu de travail, d'opinions et d'expérience politique ; mais il ne reconnaît pas les employés comme des prolétaires.

De nos jours, des décennies plus tard, Joseph Ponthus, ouvrier intérimaire dans l'agro-alimentaire, peut d'ailleurs reproduire un clivage à l'intérieur de la classe salariée selon les mêmes lignes. Il témoigne, dans des termes empreints de sympathie, de la différence d'expérience du travail entre les intérimaires comme lui et les ouvriers stables, voire syndiqués². Mais envers les commerciaux, c'est une haine franche qu'il exprime : « Les commerciaux c'est la pire race / Faudrait tous les exterminer³. »

De plus, au sein même des témoignages ouvriers, toutes les industries ne sont pas également représentées. L'industrie automobile, sous-traitants compris, a presque un monopole : Paul Romano, l'ouvrier américain de la tendance Johnson-Forest, y appartient ; c'est bien sûr le cas de Daniel Mothé, qui travaille au site Billancourt de Renault, sur l'île Seguin, une masse industrielle colossale où travaillent des dizaines de milliers d'ouvriers dans les années 1950 ; c'est aussi le cas de Georges Vivier et de Philippe Guillaume, qui semblent fabriquer des composants automobiles. Plus tard, ce sera également le cas d'une bonne part des enquêtes et témoignages ouvriers qui ont inspiré la théorie marxiste : les enquêtes opéraïstes dans les usines Fiat à Milan⁴, les récits d'établis en France comme celui de Robert Linhart à l'usine Citroën de la porte de Choisy, ou de Nicolas Dubost à Flins. Or non seulement il existe d'autres industries comme la sidérurgie ou l'industrie chimique où les conditions techniques, et donc l'expérience ouvrière, sont différentes, mais il existe aussi d'autres travaux ouvriers, hors de l'usine : à la mine, sur les docks, dans les transports, sur les

1 *Ibid.*

2 Joseph Ponthus, *À la ligne. Feuilles d'usine*, Paris, La Table ronde, 2019, chap. 5, p. 28 et chap. 45, p. 173 sq.

3 *Ibid.*, chap. 47, p. 186.

4 Sur le contexte social et économique, chez Fiat, de l'opéraïsme, voir Dietmar Lange, *Aufstand in der Fabrik, Arbeitsverhältnisse und Arbeitskämpfe bei FIAT-Mirafiori 1962 bis 1973*, Göttingen, V&R, 2021.

chantiers. Ces professions sont plus difficilement taylorisées, et il n'est donc pas sûr que l'idée directrice de *Socialisme ou Barbarie*, selon laquelle la coopération polyvalente est empêchée par la bureaucratie, se transpose à ces contextes.

Enfin, au sein même des ouvriers de l'industrie automobile, il existe des différences de statut, notamment la différence entre ouvriers professionnels ou qualifiés, d'une part, ouvriers spécialisés qui travaillent à la chaîne sans aucune qualification, de l'autre. Le témoignage de Daniel Mothé, que nous allons lire plus en détail bientôt, est typiquement un témoignage d'ouvrier qualifié : doté d'un savoir-faire, relativement autonome dans ses mouvements, il organise son travail sur plusieurs heures et pense donc qu'il pourrait travailler mieux sans l'interférence de la bureaucratie. Il semblerait difficile de transposer son témoignage aux ouvriers spécialisés, car cela impliquerait de trouver une alternative à la chaîne. Inversement, Philippe Guillaume trouve dans son expérience le site privilégié de connaissance de la « civilisation OS ». Pourtant, la plupart des témoignages publiés dans *Socialisme ou Barbarie* ont une prétention universalisante. Comme l'écrivent Asad Haider et Salar Mohandesi dans une très utile synthèse sur l'enquête ouvrière, « la souplesse de la forme narrative aggrave une tendance à glisser de la généralisation contrôlée à une généralisation exagérée et intenable » et « ses expériences [de l'ouvrier qui témoigne], ou celle de certains travailleurs dans son usine, sont présentées comme les expériences de tous les travailleurs partout »¹.

2.iii. Quoi ?

Avant de plonger dans le détail des témoignages et des débats sur leur statut, on peut s'interroger sur leur objet, à deux titres. D'une part, ils portent principalement sur les aspects qualitatifs du procès de travail, non sur sa rémunération, et encore moins sur les profits qu'en tirent les propriétaires des moyens de production ou les autres formes de survalueur, qui font difficilement l'objet d'une expérience directe de la part des travailleurs. Or non seulement les témoignages accordent une place prééminente au procès de travail (les rapports des ouvriers aux machines, aux autres ouvriers et aux contremaîtres), mais celui-ci est aussi l'objet privilégié des interprétations et des élaborations théoriques qui s'appuient sur ces témoignages.

Or, la première partie de cette thèse nous a appris que l'exploitation se définit d'abord comme transfert quantifiable de valeur. Le chapitre 3 nous a aussi rappelé qu'il n'y avait pas

1 Asad Haider et Salar Mohandesi, « Worker's inquiry. A genealogy », *Viewpoint*, n° 3, 27 sept. 2013, en ligne – viewpointmag.com/2013/09/27/workers-inquiry-a-genealogy.

de raison d'en exclure diverses formes de domination, de coercition, de risques pesant sur les salariés. Mais ce n'est qu'une part de l'exploitation et surtout, là aussi, pour parler d'exploitation, il ne suffit pas d'identifier le tort fait au travailleur mais il faut aussi le relier causalement au gain qu'en tire l'exploiteur. Les risques d'accidents ou l'humiliation par les contremaîtres ne font de l'ouvrier d'usine un exploité que si on peut identifier ceux qui en profitent – et leur gain, cette fois, est probablement monétaire. Or, le flux de valeur perçu par l'actionnaire ou le créancier lointain n'appartient pas à l'expérience immédiate du travailleur. Ce point constitue, me semble-t-il, l'objection principale à l'encontre de la thèse selon laquelle l'exploitation comme surtravail est susceptible d'une expérience vécue par le travailleur, telle qu'elle est défendue notamment aujourd'hui par Emmanuel Renault¹.

Certains arguments de Marx soulignent d'ailleurs l'invisibilité de l'exploitation². Contrairement à l'exploitation féodale passant par la corvée, où le temps de travail nécessaire et le temps de surtravail sont séparés dans le temps et dans l'espace, ceux-ci sont indistinguables dans le cadre du salariat, où le libre contrat et la forme du salaire engendrent l'illusion d'une pleine rémunération du travail. Nous l'avons vu dans le premier chapitre, c'est ce qui distingue, pour Marx, le salariat du servage. Un salarié qui ne reçoit que la moitié de la valeur de ce qu'il produit est exploité comme un serf qui travaillerait la moitié de la semaine sur les champs du seigneur, à la différence que « cela ne se voit pas » car « surtravail et travail nécessaire sont noyés l'un dans l'autre³ », dans un salaire homogène. Il y revient justement dans le chapitre sur le salaire :

La forme salaire efface toute trace de la division de la journée de travail en travail nécessaire et surtravail, en travail payé et travail non payé. La totalité du travail apparaît comme du travail payé. [...] Le rapport monétaire masque le fait que le travailleur salarié travaille gratuitement⁴.

La marchandisation de l'exploitation est donc aussi une manière de la rendre invisible, d'engendrer la croyance selon laquelle elle aurait disparu. Cette invisibilité n'est pas absolue, comme le montrent en particulier les luttes pour limiter la journée de travail, qui sont un des

1 Emmanuel Renault, *Exploités*, manuscrit de février 2022. Je remercie Emmanuel Renault de m'avoir communiqué ce manuscrit qui m'a été particulièrement utile pour l'élaboration de ce chapitre, même si je défends finalement une position différente de la sienne.

2 Cette thèse se trouvait déjà chez les saint-simoniens, selon Emmanuel Renault, *Exploités, op. cit.*, partie II, chap. 4, §i - « L'exploitation comme concept de la conception matérialiste de l'histoire », p. 74.

3 *Capital*, liv. I, section 3, chap. 8 - « La journée de travail », §2 - « La fringale de surtravail. Boyard et fabricant », p. 230 [264].

4 *Capital*, liv. I, section 6, chap. 17 - « Transformation de la valeur ou du prix de la force de travail en salaire », p. 521 [604-605].

moyens des travailleurs pour limiter leur exploitation. Cela implique une démystification du rapport salarial, mais celle-ci, selon Marx, reste partielle. Le discours fictif qu'il prête à ces travailleurs en lutte est le suivant : « Je revendique la journée de travail normale, parce que je revendique la valeur de ma marchandise, comme n'importe quel vendeur¹ ». Ils demandent une juste application du principe de l'échange marchand et non l'abolition du salariat, ils ne visent pas le fait même de l'exploitation, mais plutôt son exagération. C'est la surexploitation plus que l'exploitation qui est visible.

Mais surtout, cette appréhension même partielle de l'exploitation par l'expérience se situe dans le cadre de ce que Marx appelle la survaleur absolue, c'est-à-dire le partage du produit entre travailleur et capitaliste à un degré de productivité donné. Dans ce cadre, le degré d'exploitation ne peut s'accroître que si le salaire du travailleur diminue, ou si son temps de travail augmente, ce qui ne peut échapper à son expérience. Mais le surtravail peut aussi s'accroître à temps de travail et salaire constants, si la productivité s'accroît : c'est ce que Marx appelle la survaleur relative. Emmanuel Renault concède que l'exploitation s'éloigne alors encore plus de l'expérience :

Il pourrait sembler que le concept de survaleur relative n'a pas de contenu d'expérience spécifique puisque l'idée de production de survaleur relative indique qu'il peut y avoir exploitation même si la durée du travail est réduite, et on pourrait ajouter, même si le pouvoir d'achat du salaire augmente et si l'intensité du travail est moindre. Il pourrait donc sembler que le concept de survaleur relative fait partie des concepts théoriques en rupture avec l'expérience, et que sa fonction est précisément d'indiquer qu'il y a encore exploitation lorsqu'il n'y a plus d'expérience de l'exploitation. Retrouverait donc ici sa pertinence la thèse suivant laquelle le concept d'exploitation serait l'opérateur d'une sorte de rupture épistémologique qui mettrait à distance l'expérience ouvrière prise dans les illusions dissimulant d'exploitation, pour mieux dévoiler la vérité cachée de cette expérience².

De fait, dans un monde où le salarié serait seul face à son patron, et où les conditions extérieures seraient absolument constantes, toute baisse de salaire ou toute hausse du temps de travail serait rigoureusement synonyme d'un accroissement du degré d'exploitation de ce salarié par ce patron. Mais dans le mouvement multiple et fluctuant de la réalité capitaliste, le monde extérieur n'est jamais fixe. Selon le raisonnement de Marx, une hausse de la productivité dans le secteur des moyens de subsistance permet aux capitalistes de tous les

1 *Capital*, liv. I, section 3, chap. 8, §1 - « Les limites de la journée de travail », p. 228 [261].

2 Emmanuel Renault, *Exploités, op. cit.*, chap. 5 - « Capitalisme, salaires et profits (Marx 2) », § « Les trois objectifs de la théorie de l'exploitation dans le *Capital* », p. 99.

secteurs d'augmenter leurs profits tout en maintenant le salaire réel de leur main d'œuvre. Rien ne change dans l'expérience de l'ouvrier, et pourtant son taux d'exploitation s'est accru.

Inversement, considérons le cas d'une unité de production soumise soudain à la concurrence d'unités plus productives parce qu'elles adoptent une technique supérieure ou une forme d'organisation du travail qu'elle ne parvient pas à mettre en place. Dans ce cas, une des possibilités ouvertes au capitaliste est d'augmenter le temps de travail de sa main d'œuvre sans compensation, pour maintenir (et non augmenter) ses profits, voire pour sauver l'entreprise de la faillite. L'ouvrier soumis à une telle pression peut alors avoir, à tort, le sentiment d'une exploitation accrue par son patron.

Un autre cas qu'on pourrait envisager est celui d'une variation de la demande adressée à l'entreprise. Le capitaliste ne trouvant pas de débouchés, il cherche à baisser le salaire de sa main d'œuvre ou à augmenter sans compensation le temps de travail des salariés qu'il n'a pas licenciés. Là aussi, il s'agit de maintenir son profit, non de l'augmenter. Lors d'une récession, c'est la production totale qui baisse, et les salaires réels et les profits réels peuvent donc baisser simultanément, sans que change leur proportion. En somme, le travailleur lui-même ne fait pas d'expérience de l'exploitation lorsque la survaleur est relative, c'est-à-dire lorsque la productivité monétaire de son travail change.

La survaleur est rendue invisible par le rapport salarial lui-même ; cette invisibilité est redoublée par la survaleur relative ; elle est également renforcée, selon Marx, par la financiarisation. Dans le chapitre 2, nous avons vu en effet que Marx prolonge la théorie de l'invisibilité de la survaleur, d'abord énoncée à propos de la forme salariale, pour l'appliquer à la forme financière de la survaleur : dans celle-ci, « l'intérêt paraît alors être indépendant à la fois du travail salarié de l'ouvrier et du travail du capitaliste et avoir dans le capital sa source propre, autonome [...] ; dans le profit subsiste toujours un souvenir de son origine, alors que dans l'intérêt celui-ci a disparu et a même pris une forme à l'opposé de cette origine¹ ».

Cela ne signifie pas que l'exploitation serait une entité métaphysique inaccessible à toute approche empirique. Le partage de la valeur ajoutée peut se mesurer. Mais ces mesures se présentent au mieux sous forme de chiffres dans des documents rédigés par des spécialistes. Bien souvent, elles restent pourtant incomplètes, comme lorsque les entreprises multinationales, pour des raisons fiscales, imputent de manière fictive leurs profits à leurs

1 *Capital*, liv. III, t. III, section 7 - « Les revenus et leurs sources », chap. 48 - « La formule trinitaire », p. 206.

filiales situées dans des paradis fiscaux ou dans les pays qui s'en rapprochent le plus¹. Il est donc difficile d'en faire une expérience au même titre que l'expérience du travail ouvrier et de prétendre, avec Emmanuel Renault, qu'elles ne diffèrent que par leur « forme² ».

Le problème sous-jacent ici est celui de l'articulation entre théorie de l'exploitation et la théorie de la reconnaissance, branche de la philosophie sociale issue de l'École de Francfort qu'Emmanuel Renault a contribué à renouveler, notamment dans son livre *L'Expérience de l'injustice*. L'idée est de fonder la critique sociale sur cette expérience : se placer « au chevet de ceux qui subissent l'ordre social³ », « fonder la critique sociale sur les ressources de la vision sociale des dominés et des démunis⁴ ». Cette approche ne prétend certes pas sanctifier une expérience pure des dominés : il faut aussi la « formuler », l'« accompagner », « la prolonger en mobilisant les ressources des sciences sociales »⁵ et l'« expliciter⁶ ».

La théorie de la reconnaissance donne ainsi aux sciences sociales un rôle de médiation. Mais ce rôle est plus aisé à définir dans certains cas que dans d'autres. Les deux sciences sociales privilégiées sont en effet la sociologie et la psychologie sociale. Il est possible que celles-ci aient plus à dire sur le travail lui-même et ses effets que sur les structures économiques d'ensemble dans lesquelles il s'inscrit. Lorsqu'il aborde cette question, Emmanuel Renault accepte parfois de réserver une place propre pour l'économie politique, seule capable de « produire une théorie du capitalisme⁷ ». Mais il envisage aussi parfois que l'expérience puisse se substituer à elle pour fournir « une critique de l'économie politique plus déterminée que la description de la logique fonctionnelle et des contradictions du capitalisme⁸ », et demande : « pourquoi faudrait-il, à propos de la base économique du social, raisonner à partir des principes ou des causes plutôt qu'à partir des effets⁹ ? »

1 Thomas R. Tørsløv, Ludvig S. Wier et Gabriel Zucman retracent indirectement, mais à l'échelle agrégée seulement, l'ampleur du phénomène dans « The missing profits of nations », document de travail n° 24701 du National Bureau of Economic Research, 2018.

2 Emmanuel Renault, *Exploités*, *op. cit.*, p. 100.

3 Emmanuel Renault, *L'Expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2004, Introduction - « Philosophie politique et clinique de l'injustice », p. 25.

4 *Ibid.*, p. 44-45.

5 *Ibid.*, p. 29

6 *Ibid.*, p. 37.

7 *Ibid.*, chap. 3 - « Les institutions de l'injustice », § « Critique des institutions », p. 212.

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*, p. 213.

Les pages qui suivent dans *L'Expérience de l'injustice* proposent justement des analyses concrètes qui mobilisent les sciences sociales. Elles rendent compte des effets psychologiques de la précarité ou de certaines humiliations associées à la subordination salariale, mais ne désignent pas de manière univoque les agents qui profitent de cette souffrance, ni les structures alternatives qui produiraient des effets meilleurs¹. Les principes mêmes de la philosophie de la reconnaissance, et les sciences sociales avec lesquelles elle s'articule, semblent donc la conduire de manière privilégiée vers des objets comme la souffrance au travail plutôt que vers l'analyse du rapport d'exploitation dans ce qu'il a d'invisible pour l'expérience vécue.

Mais il faut compléter ce raisonnement général et abstrait par une confrontation au point de vue des exploités. Les travailleurs eux-mêmes témoignent-ils d'une expérience de l'exploitation au sens fort, c'est-à-dire une expérience du flux de survalueur lui-même ? On trouve bien de tels témoignages dans le corpus que je me suis donné. Ainsi Georges Vivier, un ouvrier qui publie son témoignage en feuilleton dans les pages de *Socialisme ou Barbarie*, prétend que l'ouvrier tire le sentiment d'être exploité « de sa propre expérience » :

Il n'est pas un ouvrier qui ne sache qu'il est exploité par le patron. Indépendamment de toute notion de plus-value, l'ouvrier sait de sa propre expérience que les accroissements de capitaux, les agrandissements matériels de l'entreprise, le train de vie des administrateurs, sont issus de sa propre frustration. Il le sait même depuis son embauche, où le simple bon sens lui démontre que le seul intérêt du patron à l'engager est de lui faire produire plus qu'il ne sera payé. Flagrante est l'évidence².

Le texte ne parvient pas entièrement à défendre la thèse qu'il se donne. En effet, d'une part, l'expérience dont il s'agit est une mise en relation, une comparaison : entre les agrandissements de l'entreprise, le train de vie des chefs, et son propre travail ou son propre salaire. Or le train de vie des chefs et les investissements de l'entreprise (qui peuvent être faits dans d'autres unités de production) peuvent rester entièrement hors du champ d'expérience du travailleur. Inversement, un investissement dans l'usine elle-même n'est pas nécessairement autofinancé par les profits passés, il peut être fait à crédit. Pour s'assurer du contraire, il faudrait accéder aux comptes, ce qui ne fait pas partie de l'expérience ouvrière. Même si l'on fait abstraction de ces difficultés, la mise en relation n'est probablement pas d'une évidence

1 Une combinaison entre secteur public, secteur associatif et secteur privé régulé est évoquée p. 218-9 et p. 233, mais elle semble relativement extérieure au cœur du propos.

2 Georges Vivier, « Vie en usine », art. cit., p. 33.

aussi « flagrante » qu'il ne le dit. Cette nécessité d'une comparaison revient d'ailleurs dans un autre texte qui va jusqu'à attribuer aux ouvriers un calcul :

À ce moment, l'ouvrier est à même de comparer la somme de son effort et sa rétribution, en un mot à estimer approximativement le taux de la plus-value patronale. Quand nous disons que l'ouvrier vérifie son 'dû', c'est une formule. En réalité, l'exclamation 'que ça !' est générale. Le 'dû' est autre chose, pour certains (au moins ceux qui le disent), c'est l'équivalent de ce qu'ils ont produit, et dont le montant, connu avec beaucoup de précision par la direction, est évalué 'à peu près' par les ouvriers en fonction de la valeur marchande du produit. Par exemple, celui qui, toute la journée, soude ou étame, ou emboutit divers éléments de l'appareil produit par son atelier, informé du total de la 'sortie' quotidienne de cet atelier, est à même d'évaluer sommairement le gain du patron et comparativement, le total des salaires payés en contrepartie¹.

De même que le passage précédent interprétait un silence sur les patrons comme le sentiment partagé de l'exploitation, ce texte interprète le vocabulaire des ouvriers qui vérifient leur fiche de paie en parlant de leur « dû » comme le symptôme d'un calcul mental du taux d'exploitation. Mais une fois de plus, ce calcul postulé implique plus que l'expérience du travail : il faut savoir aussi ce qu'en tire l'entreprise. Or la « valeur marchande du produit » peut très bien être inconnue de l'ouvrier, surtout qu'il ne sait pas dans quelle mesure c'est lui ou ses collègues qui y contribue ; même s'il le sait, ce sera une information bien plus qu'une expérience. Ainsi, lorsque Vivier conclut que « la conscience totale de sa condition d'exploité s'impose à l'ouvrier d'abord dès l'embauche, ensuite et régulièrement à l'occasion de chaque paie » et que « d'autres circonstances individuelles la confirment et la renforcent continuellement »², on peut y voir une pétition de principe plus qu'une élaboration à partir de sa propre expérience.

Vivier n'est certes pas le seul à défendre que la survaleur, ou plus-value, pourrait être l'objet d'une expérience ouvrière. Dans son témoignage d'établi, Linhart peut écrire :

Quand j'avais compté mes 150 '2CV', et que, ma journée d'homme-chaîne terminée, je rentrais m'affaler chez moi comme une masse, je n'avais plus la force de penser grand-chose, mais au moins je donnais un contenu précis au concept de plus-value³.

Mais le texte ne nous expose pas ce « contenu précis ». De fait, dans tout le livre, les questions de rémunération sont au second plan. Alors que les statuts, les postes, les gestes de travail, le rapport aux contremaîtres et les solidarités entre ouvriers, ainsi que toutes les

1 *Ibid.*, p. 35.

2 *Ibid.*, p. 36.

3 Robert Linhart, *L'Établi*, *op. cit.*, chap. « Le sentiment du monde », p. 145-6.

formes de conflit ou de résistance à l'ordre de la chaîne, sont l'objet d'une attention minutieuse qui fait la célébrité du livre, le montant du salaire n'apparaît que dans des digressions. Les profits ne sont jamais mentionnés. Au cœur du livre se trouve bien un conflit sur la durée du travail : en rattrapage d'indemnités accordées en juin 1968 sous la pression de la grève, Citroën veut rallonger la journée, une moitié du temps supplémentaire sera rémunérée au tarif normal (et non comme heures supplémentaires), l'autre ne sera pas payée du tout. Pourtant, ce conflit lui-même est interprété avant tout comme un conflit politique, « pour nous humilier », pour « montrer que les grandes grèves, c'est bien fini, et que Citroën fait ce qu'il veut »¹.

De plus, ce n'est pas immédiatement après cet épisode que Linhart affirme avoir compris l'essence de la survaleur. C'est plus tard, après que ce mouvement a été réprimé et que Linhart a été affecté à un poste solitaire et pénible, où il transporte de lourds chariots dans une cour extérieure. Il peut alors voir d'un regard plus mûr les rapports sociaux dans l'usine :

Tout reste en place. Eux et nous. Eux, toujours aussi immédiatement haïssables [...], nous indéfiniment renouvelés mais inventant constamment la résistance [...]. Et ma haine même contre Danglois, Gravier et ceux qui leur donnent des ordres, je la ressens comme un sentiment d'appartenance. Un sentiment de classe.

Essayez donc d'oublier la lutte des classes quand vous êtes ouvrier d'usine : le patron, lui, ne l'oublie pas et vous pouvez compter sur lui pour vous en rappeler l'existence²!

C'est immédiatement après ce passage que s'insère le paragraphe qui nous intéresse, sur « le contenu précis du concept de plus-value ». Il devient donc clair que le concept qu'éclaire l'expérience ouvrière en général, et *L'Établi* en particulier, n'est pas celui de plus-value, mais celui de lutte de classes. Que cette lutte soit l'effet de la quête de survaleur du capital, c'est une possibilité théorique qui reste ouverte, mais l'expérience ne suffit pas à le montrer.

Mentionnons enfin que dans la mesure où l'ouvrier fait l'expérience de la répartition de la valeur produite, il peut en tirer des conséquences erronées sur la structure d'exploitation. Ainsi Philippe Guillaume, établi comme OS, écrit :

Il ne faut pas oublier que les chefs travaillent aux boni. C'est même avec ces boni, dûment hiérarchisé, qu'ils se payent leurs maisons de campagne. Aussi il n'y a pas de petits bénéficiaires. La faim de minutes du 'Hibou' [le contremaître] n'est pas une image. [...] Le gros malin [un ouvrier] pour épater les copains rentre à fond dans la matière. En quatre heures il fait presque la totalité de sa

1 *Ibid.*, chap. « Le comité de base », p. 89.

2 *Ibid.*, p. 145.

journalière. Alors on le rappelle aux presses et il se tape encore deux ou trois heures de boulot. En fait il a fait gratuitement un tiers environ de pièces supplémentaires, mais ces pièces, gratuites pour lui, sont dûment portées au crédit du 'Hibou'¹.

Lorsque l'ouvrier travaille plus, il produit plus, mais ne gagne pas plus. C'est donc que quelqu'un d'autre tire le fruit de ce travail. Il y a bien une telle personne qui appartient au champ d'expérience de l'ouvrier, c'est le contremaître qui en tire des bonus, et dont la richesse accrue peut prendre la forme très concrète d'une maison de campagne.

On retrouve d'ailleurs la même inférence dans un autre témoignage de la même époque, celui de Marcel Durand, ouvrier entré en février 1968 chez Peugeot-Sochaux :

La direction, les actionnaires, pour nous, c'est de l'abstrait. Nous, nous voulons nous battre contre du réel, du concret, du vécu de tous les jours. Les cons [...] en face de nous, n'est-ce pas ces petits chefs qui ne se prennent pas pour de la merde et qui ne sont même pas capables de nous faire une démonstration manuelle de leur savoir² ?

Là où, dans les cas précédents, nous avons suggéré que l'expérience vécue de l'ouvrier ne lui apprend tout simplement rien sur l'exploitation, nous voyons ici un cas où l'expérience capitaliste se rapproche plus de l'expérience féodale ou esclavagiste : le travailleur est dominé par un individu bien visible, et l'expérience quotidienne suffit à montrer que l'un tire sa prospérité de la dépense d'effort de l'autre. Pourtant, cette inférence est erronée : l'exploiteur, ou en tout cas l'exploiteur principal, c'est-à-dire le propriétaire des moyens de production, reste invisible, et se trouve illusoirement disculpé par la trompeuse expérience de l'ouvrier qui ne trouve en face de lui qu'un contremaître³. De fait, dans une grande unité de production moderne, les propriétaires des moyens de production sont en général, au moins pour partie, des actionnaires dispersés, dont l'identité est inconnue des travailleurs et qui peuvent d'ailleurs eux-mêmes ignorer de quelles entreprises précisément ils ont des parts.

Ainsi, deux questions préliminaires se posent à qui prétend soutenir la normativité de l'exploitation par l'expérience de l'exploité. D'une part, comment traiter la variété de ces expériences ? D'autre part, comment contourner le déficit d'expérience des rapports

1 Philippe Guillaume, « Dix semaines en usine », art. cit., p. 43.

2 Marcel Durand [Hubert Truxler], *Grain de sable sous le capot*, Marseille, Agone, 2006 [1990], p. 101 ; cité par Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière*, op. cit., chap. 4 - « Productions politiques ouvrières », p. 189.

3 L'idée que les membres du personnel d'encadrement seraient des exploités n'est en rien absurde, comme le montrent les travaux déjà cités d'Erik Olin Wright, Gérard Duménil et Dominique Lévy. Ce qui importe ici est que si le contremaître peut être considéré comme exploitateur, il est difficile de le considérer comme le seul exploitateur.

intangibles qui définissent l'exploitation ? Chacune de ces deux questions pose un véritable problème. Cela ne suffit pas néanmoins à disqualifier d'emblée la littérature que j'ai évoquée. En effet, la question du 'qui' peut être au moins partiellement surmontée, si le salarié individuel trouve dans son expérience un noyau d'universalité qui se manifeste à lui comme tel, ou si on multiplie les récits pour représenter différents points de vue représentatifs de larges groupes sociaux.

La question du 'quoi', pour sa part, nous renvoie à l'étude du chapitre 1 sur le rapport de l'exploitation à la valeur. Si la définition marxienne de l'exploitation comme flux de valeur ou de surtravail peut être adoptée, nous avons vu que de manière plus générale, il vaut mieux définir l'exploitation par référence à un contrefactuel. La normativité est alors celle du contrefactuel – comme chez Marx, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre. La question à poser au corpus se précise alors : il ne s'agit plus de déterminer ce que l'expérience laborieuse nous apprend sur les flux de valeur, mais si le point de vue de l'exploité contient, en puissance ou en acte, une tendance vers un contrefactuel socialiste.

3. L'expérience prolétarienne chez Socialisme ou Barbarie

3.i. Présentation du groupe

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au sein du Parti Communiste Internationaliste, représentant français de la Quatrième Internationale trotskiste, deux jeunes intellectuels, Cornelius Castoriadis et Claude Lefort animent la tendance Chaulieu-Montal, qui tire son nom de leurs pseudonymes respectifs. De plus en plus sceptiques vis-à-vis des positions de leur parti, notamment parce qu'il persiste à qualifier l'Union soviétique d'« État ouvrier », ils finissent par faire scission et fondent avec quelques camarades le groupe Socialisme ou Barbarie et la revue du même nom, dont le premier numéro paraît en 1949¹. Le groupe et la revue existent pendant vingt ans, jusqu'en 1969, traversant néanmoins entre temps deux scissions, en 1958 et en 1963. Je reviendrai d'ailleurs sur la première, marquée par le départ de Claude Lefort et d'Henri Simon, qui fondent alors une autre revue, *Information & Liaison Ouvrières*.

1 Voir Dominique Frager, *Socialisme ou Barbarie. L'aventure d'un groupe (1946-1969)*, Paris, Syllepse, coll. « Utopie critique », 2021, chap. 1 - « Les débuts de Socialisme ou Barbarie », p. 13 sq. L'ouvrage propose également, p. 215, un utile tableau de correspondance entre les noms d'état-civils des membres du groupe et les pseudonymes dont ils signent leurs articles.

La cohérence de la revue tout au long de son existence tient, comme l'a souligné Frédéric Monferrand¹, à trois thèmes qui la caractérisent. Tout d'abord, une certaine analyse du mode de production de leur temps : les différents systèmes économiques en concurrence, que ce soit la planification centralisée en Union soviétique et dans sa sphère d'influence, l'autogestion yougoslave, ou le capitalisme fordiste de l'Ouest, ne seraient en réalité que différentes formes d'un même capitalisme bureaucratique, caractérisé autant par l'extraction de survaleur que par le pouvoir administratif d'une classe de gestionnaires dans les appareils d'État et dans les entreprises. Cela se traduit logiquement par une hostilité politique au socialisme d'État, ce qui oppose le groupe non seulement au Parti communiste français et à la Confédération générale du travail qui lui est liée, mais aussi à leurs anciens camarades trotskistes. Ils soutiennent par conséquent avec enthousiasme les différentes insurrections ouvrières contre les régimes socialistes d'État, en Allemagne de l'Est en 1953, en Hongrie et en Pologne en 1956. Enfin, c'est toujours cette même conception du capitalisme bureaucratique qui commande la conception du socialisme conçu comme son abolition, et donc comme « gestion ouvrière ».

Le second axe structurant de la revue concerne l'organisation du mouvement ouvrier. La domination d'une classe bureaucratique en Union soviétique proviendrait de la domination du parti bolchévique sur les masses lors de la révolution, et les organisations staliniennes en Occident, partis et syndicats, sont eux aussi considérés comme bureaucratiques. Dès lors, le groupe recherche des modes d'organisation qui échappe au primat de l'avant-garde comme il avait été théorisé par Lénine dans *Que faire*². Cette recherche reste largement abstraite dans les premières années du groupe, car ses effectifs sont très réduits et son activité se limite principalement à la publication de la revue. Cependant, lors de la crise politique qui s'ouvre par le soulèvement des généraux en Algérie en 1958 et se clôt avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et l'instauration de la V^e République, une partie du groupe juge le moment venu de fonder un parti pour intervenir plus activement dans la lutte des classes, et le débat sur l'organisation qui s'ouvre alors donne lieu à la première scission.

Enfin, le dernier axe identifié par Frédéric Monferrand est celui de « l'expérience », c'est-à-dire la place accordée par la revue à l'épaisseur de la réalité vécue par les prolétaires,

1 Frédéric Monferrand, « Capitalisme, expérience, organisation. Retour sur *Socialisme ou Barbarie* », *Implications philosophiques*, 13 août 2021, en ligne : implications-philosophiques.org/capitalisme-experience-organisation.

2 Vladimir I. Lénine, *Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1974 [1902].

et plus précisément, comme nous le verrons, par les ouvriers dans l'usine. À nouveau, cette dimension est liée aux précédentes : si la bureaucratie et les partis tirent leur légitimité de leur prétention à connaître la société ou l'histoire, à savoir ce qui est ou ce qu'il faut faire, alors inversement, les ouvriers en lutte contre la bureaucratie doivent se fonder sur un savoir qui ne viendrait que d'eux-mêmes en tant que prolétaires, et donc de l'expérience qui leur est spécifique, celle du procès de travail capitaliste.

C'est ce troisième axe, la question de l'expérience prolétarienne, de sa forme et de son rôle, que j'étudierai ici, en insistant sur les débats que ces questions ont suscités au sein même du groupe. Je suggérerai par ailleurs que les autres axes peuvent parfois être éclairés par cette question de l'expérience : en particulier, les débats sur l'organisation et le parti mobilisent souvent, de manière plus ou moins explicite, des positions sur le rôle de l'expérience ouvrière, selon qu'on la juge plus ou moins capable de donner lieu spontanément à des orientations politiques.

J'ai cité plus haut le texte de référence sur cette question, « L'Expérience prolétarienne » de Claude Lefort, texte aux allures de programme de recherche qu'il publie en 1952 dans la revue du groupe. Il est utile de s'y référer d'emblée, non parce qu'il fixerait une position univoque de Socialisme ou Barbarie sur la place de l'expérience, mais au contraire parce qu'on peut lire entre ses lignes une indétermination qui présage des débats que le groupe allait connaître. Selon Lefort, c'est la spécificité historique de la classe prolétarienne qui impose un mode original de connaissance :

Le prolétariat n'est pas seulement ce qu'il paraît être, la collectivité des exécutants de la production capitaliste ; sa véritable existence sociale est cachée, bien sûr solidaire des conditions présentes, mais aussi sourde contradiction du système social (d'exploitation), avènement d'un rôle en tous points différent du rôle que la société lui impose aujourd'hui¹.

La sociologie objectiviste ne permet pas d'accéder à cette tendance révolutionnaire cachée ; il faut se tourner vers l'expérience ouvrière. Pourtant, si ce sont bien des témoignages ouvriers que Lefort souhaite recueillir, ce qui l'intéresse au premier chef n'est pas la parole du travailleur mais son « attitude », son « comportement » :

Au lieu d'examiner de l'extérieur la situation et le développement du prolétariat, on chercherait à restituer de l'intérieur son attitude en face de son travail et de la société et à montrer comment se manifeste dans la vie quotidienne ses capacités d'invention ou son pouvoir d'organisation sociale. / Avant toute réflexion explicite, toute interprétation de leur sort ou de leur rôle,

1 Claude Lefort, « L'Expérience prolétarienne », art. cit., p. 12.

les ouvriers ont un comportement spontané en face du travail industriel, de l'exploitation, de l'organisation de la production, de la vie sociale à l'intérieur et en dehors de l'usine et c'est, de toute évidence, dans ce comportement que se manifeste le plus complètement leur personnalité¹.

Ou encore sa « disposition » :

Leur créativité n'est pas là où elle devrait se manifester selon les normes bourgeoises, leur culture n'existe pas comme un ordre séparé de leur vie sociale, sous la forme d'une production des idées, elle existe comme un certain pouvoir d'organisation des choses et d'adaptation au progrès, comme une certaine attitude à l'égard des relations humaines, une disposition à la communauté sociale².

Tout en désignant l'expérience ouvrière comme la substance normative d'un marxisme vivant, Lefort indique donc qu'il faut privilégier sa forme brute. On en déduit facilement la place qu'il reste au discours théorique, chargé d'explicitier l'implicite, d'élaborer discursivement les attitudes, de prolonger les tendances qui y sont en germe. Lefort ne s'exprime pas précisément, néanmoins, sur l'articulation entre témoignage ouvrier et interprétation théorique. La franche prise de position pour l'expérience prolétarienne laisse ouverte la question de l'herméneutique prolétarienne, comme on pourrait l'appeler.

Ce ne sont que les dernières lignes de l'article qui suggèrent que les intellectuels devraient se tenir en retrait, puisqu'il s'agit « surtout de permettre à des ouvriers de réfléchir sur leur expérience », et il faudrait donc « associer les auteurs mêmes des témoignages à une critique collective des documents³ ». Nous verrons plus tard que Lefort et Henri Simon, à partir de 1958, ont radicalisé cette idée de l'immanence à l'expérience prolétarienne. Mais le corps du texte de Lefort peut être soumis à d'autres interprétations, laissant une place bien plus active aux intellectuels.

C'est cette question que j'étudierai, en veillant à mettre en regard les positions des intellectuels avec les témoignages ouvriers qu'ils mobilisent, comme la traduction de *L'Ouvrier américain* de Paul Romano, « La Vie en usine » de Georges Vivier, mais surtout la contribution de Daniel Mothé, pseudonyme de Jacques Gautrat, l'ouvrier le plus actif et le plus influent dans le groupe, et de Henri Simon, qui témoigne pour sa part des conditions de travail des employés.

1 *Ibid.*, p. 10.

2 *Ibid.*, p. 17.

3 *Ibid.*, p. 19-20.

3.ii. *Intellectuels et ouvriers*

Éléments de sociologie des rapports militants. — Le groupe « appartient pour l'essentiel au monde intellectuel, la plupart ont suivi un cursus universitaire¹ ». Ils appartiennent même plus précisément à l'élite intellectuelle traditionnelle française, puisque Claude Lefort, Jean Laplanche, Jean Léger et Jean-François Lyotard sont agrégatifs ou agrégés de philosophie ou d'histoire, alors que Castoriadis (de pseudonymes Chaulieu et Cardan) et Cyrille Rousseau de Beauplan (de pseudonyme Philippe Guillaume) travaillent pour l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Cependant, on trouve plusieurs travailleurs, comme les ouvriers Maurice Rajsfus et Jacques Petit, et surtout deux figures militantes qui jouent un rôle important dans le groupe et sur lesquelles nous reviendrons, Jacques Gautrat (de pseudonyme Daniel Mothé), ouvrier qualifié à Renault Billancourt (qui entre dans le groupe avec un de ses collègues, Gaspard), et Henri Simon, employé d'assurances.

Concrètement, la question de l'articulation entre expérience du travail et théorie normative a donc pour soubassement matériel la question de la division des tâches intellectuelles et militantes entre ouvriers et intellectuels. Certains témoignages s'émerveillent de la place laissée aux témoignages ouvriers dans la pratique du groupe *Socialisme ou Barbarie*, comme le rapporte un ancien membre dans un entretien :

Ils étaient très préoccupés d'entendre Mothé ou Gaspard. Ils avaient vraiment une honnêteté, un souci extraordinaire de savoir comment ils vivaient dans l'usine, ce qu'il se passait dans les rapports de production. Si tous les textes fondamentaux qu'il [Castoriadis] a écrits – on les discutait ensemble, mais c'est lui qui les a écrits, c'était lui le moteur, incontestablement – ont été vraiment des textes remarquables, à mon avis, c'est parce qu'ils ont traduit dans les faits cette expérience dont on parlait beaucoup dans le mouvement ouvrier : la communication réelle entre les intellectuels et les ouvriers².

Les intellectuels auraient donc bien un rôle crucial, celui de « traduire » l'expérience ouvrière, mais ils se seraient mis dans ce groupe, plus qu'ailleurs, en situation de l'assurer avec « honnêteté », c'est-à-dire en écoutant effectivement la parole des exploités. Pourtant, d'autres témoignages sont bien plus sceptiques, à propos de Castoriadis en particulier :

Il s'appelait Chaulieu à l'époque, il avait une certaine théorie, et on restait toujours dans la théorie un petit peu marxiste, qui moi me semblait un peu

1 François Dosse, *Castoriadis. Une vie*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2018, chap. 3 - « Naissance de *Socialisme ou Barbarie* », p. 72.

2 Marie-France Raflin, '*Socialisme ou Barbarie*'. *Du vrai communisme à la radicalité*, thèse de science politique soutenue en 2005 à l'Institut d'études politiques de Paris, section V.2 - « Le groupe, incarnation collective des espoirs millénaristes profanes : un objet d'investissement », p. 424. J'apporte des modifications de syntaxe sans changer le sens.

bizarre, selon laquelle la classe ouvrière a une vérité. Donc, pour faire appliquer son point de vue, il influençait beaucoup Mothé, pour que Mothé parle un peu à sa place, et il disait : ‘c’est Mothé qui l’a dit’, alors il n’y avait plus rien à dire¹.

Castoriadis aurait donc pu proclamer son adhésion à la vérité de la classe exploitée, sans craindre que cela ne menace sa position hégémonique au sein du groupe, et même en espérant la renforcer, puisque ses camarades intellectuels n’ont pas tous, comme lui, un allié ouvrier prêt à relayer leur point de vue.

Avant de tenter de cerner plus précisément les rapports entre travailleurs et intellectuels chez Socialisme ou Barbarie, il est intéressant de remarquer que ces ambiguïtés se retrouvent dans le groupe de la revue *Correspondence* aux États-Unis, animé par Cyril L. R. James et Raya Dunayevskaya, qui était proche de Socialisme ou Barbarie à plusieurs égards, et dont plusieurs textes sont traduits dans la revue française. On y trouve d’une part une profession de foi strictement ouvriériste :

Toutes les fois qu’un ouvrier avec quelque compréhension de la politique dit quelque chose qui contredit ce que moi je pense en tant qu’intellectuel, je ne le corrige pas, je ne discute pas avec lui. Je lui demande de m’en dire davantage. Je ne l’interromps pas. J’écoute. Et lorsqu’il a dit tout ce qu’il avait à dire et que je l’ai questionné dans le seul but de trouver où il veut en venir, je lui demande d’écrire ses vues noir sur blanc. Et je passe des jours et des semaines en réfléchissant dessus. Mon expérience, et il m’a fallu des années pour l’apprendre, c’est qu’en règle générale, ce dont il parle, je n’en parle pas du tout d’habitude, et c’est ce dont il parle qui importe².

Selon ce texte, l’intellectuel devrait donc recevoir la parole ouvrière presque comme une parole sacrée : non seulement il doit l’écouter et la prendre en compte, mais si elle ne lui paraît pas sensée d’emblée, il doit la méditer jusqu’à lui trouver un sens. Sa vérité est présupposée.

Le contraste avec ce que nous savons de la sociologie du groupe n’en est que plus remarquable. En effet, l’authenticité de certains témoignages ouvriers du côté américain n’est que partielle. L’une des productions qui fait connaître le groupe est le livre *L’Ouvrier américain*, de Paul Romano, pseudonyme de Phil Singer, qui était ouvrier chez General Motors³. Mais le livre est composé de deux parties : la première est le témoignage de

1 *Ibid.*

2 R. M., « Intellectuels et ouvriers : un article de *Correspondance* », *Socialisme ou Barbarie*, n° 14, avril-juin 1954, p. 76.

3 Paul Romano [Phil Singer], *L’Ouvrier américain* [1947], traduit dans *Socialisme ou Barbarie*, des n° 1 (mars-avril 1949) à 6 (mars-avril 1950).

Romano, le second est la déduction théorique de Ria Stone (Grace Lee Boggs), qui avait d'ailleurs probablement aussi participé à la mise en forme de la première partie¹. Un exemple le plus frappant encore est le livre *Cœur indigné*, témoignage d'un ouvrier noir, qui paraît en 1952 signé sous pseudonyme par cet ouvrier, Si Owens². En réalité, Si Owens avait témoigné oralement, c'est Constance Webb, une intellectuelle du groupe, qui avait rédigé le livre, et c'est Raya Dunayevskaya, autre intellectuelle et l'une des figures dominantes du groupe, qui avait choisi le titre et choisi de ne signer que du nom de l'ouvrier³. L'authenticité prolétarienne est ainsi mise en scène et construite par les intellectuels.

Il faut donc maintenant nous tourner vers le contenu même de leurs interactions et observer la division du travail intellectuel à l'œuvre, afin de déterminer ce qui, dans les témoignages des ouvriers sur leur vie à l'usine, sert de support à l'élaboration analytique et politique, dans quelle mesure la théorisation sur l'horizon communiste est contrainte par cette expérience ou dans quelle mesure elle est proprement la décision du théoricien lui-même.

L'articulation normative : premiers exemples. — Observons d'abord un premier binôme d'une figure prolétarienne et d'une figure intellectuelle : le rapport entre Paul Romano et Ria Stone, pseudonymes respectifs de Phil Singer et de Grace Lee Boggs, membres du groupe *Correspondence*.

Le récit de Romano est documentaire, mais il aboutit bel et bien à une orientation normative. Romano raconte que les ouvriers, lorsqu'ils le peuvent, visitent les autres ateliers, aspirant à « connaître les techniques et les pratiques des départements voisins » ; ils discutent de « la meilleure manière de faire un boulot de la première à la dernière opération » ; ils inventent des améliorations aux machines qu'ils ne dévoilent pas aux contremaîtres, et enfin, donnent libre cours à leur créativité productive chez eux, sur leur propre voiture⁴. Un peu plus loin, dans une section intitulée « Coopération », il raconte comment un jour, face à un problème d'aération que la maîtrise ne résolvait pas, il propose de se hisser jusqu'aux fenêtres pour les ouvrir, et que les autres ouvriers le suivent, enthousiastes⁵. Passage symbolique, de la

1 Asad Haider et Salar Mohandesi, « Workers' inquiry », art. cit.

2 Charles Denby [Matthew Ward, Si Owens], *Cœur indigné. Autobiographie d'un ouvrier noir américain*, trad. C. Estienne, Bassac, Plein Chant, coll. « Voix d'en bas », 2017 [1952]. La première édition de 1952 est signée Ward, la seconde édition augmentée de 1978 est signée Denby.

3 Asad Haider et Salar Mohandesi, « Workers' inquiry », art. cit.

4 Paul Romano [Phil Singer], *L'Ouvrier américain*, traduit dans *Socialisme ou Barbarie*, n° 5-6, mars-avril 1950, chap. 7 - « Les contradictions de la production », § « La spontanéité créative des ouvriers », p. 127-9.

5 *Ibid.*, p. 132.

capacité coopérative des ouvriers supérieure à celle de la bureaucratie tout d'abord, mais aussi parce qu'il s'agit d'ouvrir les fenêtres pour que l'usine cesse d'être un lieu d'enfermement étouffant, et enfin parce que si cette anecdote montre que « les ouvriers sont prêts à coopérer pour améliorer les conditions d'existence à l'usine », elle montre aussi qu'il faut l'intervention d'un ouvrier militant (Romano lui-même) pour que cette capacité commence à se réaliser.

En conclusion enfin, Romano soutient que, du fait de la parenté entre les différentes machines modernes, tout ouvrier peut facilement devenir polyvalent. Ces trois tendances qu'il décèle autour de lui – créativité, coopération, polyvalence – lui permettent de parler au singulier de « Ce que veut l'ouvrier » :

Il lutte aveuglément pour se débarrasser du poids que fait peser sur lui un système de production dénaturé. [...] Faire de son travail quelque chose qui ait un sens dans son existence, un mode d'expression de l'ensemble de sa personnalité, voilà ce qu'il voudrait faire passer dans les faits.

C'est parce que je sens moi-même cela et que je le vois autour de moi que je suis un militant révolutionnaire socialiste. Le socialisme n'est pas seulement un souhait pieux. C'est dans la vie quotidienne qu'il doit s'engendrer et dans les luttes des ouvriers et il doit leur apporter une nouvelle vie dans ce qui leur est le plus proche et qui est aussi le plus proche à la société elle-même : leur travail¹.

Si Romano lui-même propose une interprétation généralisante à son témoignage, ce mouvement est amplifié par le texte situé en seconde partie, rédigé par Grace Lee Boggs, une intellectuelle du même groupe. En préface à la traduction dans *Socialisme ou Barbarie*, Castoriadis présente le texte comme « l'élaboration et l'amplification théoriques des données décrites par Romano² ». Pour Stone, Romano montre ce que subit le prolétariat : « En lisant la description que donne Romano de la vie dans l'usine, on comprend avec une clarté brutale combien l'aliénation du travail pénètre profondément les fondements mêmes de notre société³. » Mais il montre aussi la tendance interne qui permet d'en sortir, par laquelle « les forces productives inhérentes aussi bien à la machine qu'à l'homme [seront] libérées⁴ ». Cette tendance, pour Stone, est perceptible dans le témoignage de Romano :

Les ouvriers décrits par Romano qui errent à travers l'usine, en jetant un regard affamé sur les différentes machines et les diverses opérations, cherchent cette

1 *Ibid.*, p. 134.

2 Préambule par Chaulieu [Castoriadis] à Ria Stone [Grace Lee Boggs], « La reconstruction de la société », *Socialisme ou Barbarie*, n° 7, août-septembre 1950, p. 67.

3 *Ibid.*, chap. 1, § « L'aliénation des ouvriers », p. 73.

4 *Ibid.*, chap. 2, § « L'appropriation de la nature humaine », p. 76.

appropriation et ces nouveaux rapports naturels humains. De même lorsqu'ils se laissent absorber dans des magazines scientifiques populaires, des romans scientifiques bizarres, des musées d'art ou d'industrie, ils n'expriment que ce désir de réintégration. Aux yeux de l'intellectuel qui méprise le processus de travail, le programme social de Marx concernant l'appropriation humaine des forces productives sociales peut paraître abstrait. Mais l'ouvrier qui dessine ingénieusement de nouveaux outils ou pense attentivement à différents montages – bien que, dans un accès de désespoir, il aurait pu tout aussi bien briser la machine qui le domine –, n'aurait pas de difficultés pour comprendre que les nouveaux rapports de production doivent être basés sur le 'développement intellectuel et social libre de l'individu'. Il n'y a pas d'autres rapports de production qui pourraient rompre la contradiction qui déchire la vie quotidienne des ouvriers dans l'usine¹.

À même le témoignage d'un ouvrier d'industrie contemporain, Stone prétend donc retrouver les thèses marxistes concernant le développement de la créativité et de la polyvalence ouvrières, qui seraient le prélude au socialisme – c'est la théorie de la socialisation immanente du travail vue au chapitre précédent.

Or cette forme d'articulation entre expérience ouvrière et théorie socialiste n'est pas isolée. On la retrouve sous une forme proche, quoique plus sommaire peut-être, lorsque Philippe Guillaume, un membre de la vieille garde de Socialisme ou Barbarie, s'établit en usine et en tire un témoignage en 1960. On y retrouve une section intitulée, comme chez Romano, « Les contradictions de la production », et qui fait apparaître de nouveau l'opposition entre créativité ouvrière et rigidité bureaucratique :

Non seulement les méthodes de production évoluent sans arrêt, mais encore, quotidiennement, il se produit des trous dans le processus de production, aussi bien dans son aspect humain que dans son aspect matériel. Maladies, accidents, déplacements, nouveaux venus, ou alors arrêt de machines, malfaçons ou imperfections, changement trop rapide de la structure de la demande, innovations difficiles à mettre au point, voire erreurs des services d'études. [...] Il faut donc une très grande souplesse d'adaptation du personnel humain qu'il a à sa disposition. [...] La production repose donc qualitativement sur les éléments de qualité, ceux qui s'écartent le plus du type OS².

Ce qu'il appelle le « type OS » est ce à quoi le capital voudrait réduire le travailleur, un simple accessoire mécanique. Pour Guillaume, cette tendance est en fait impossible et contradictoire, même pour les travailleurs qui occupent un poste d'OS : la réalité de la production requiert en fait toujours une polyvalence de leur part. Il développe cette idée ainsi :

Si l'on réfléchit, on se rend compte que si l'usine moderne dans son ensemble repose obligatoirement sur l'« esprit OS », la production dans chaque cas

1 *Ibid.*

2 Philippe Guillaume, « Dix semaines en usine », art. cit., p. 49.

particulier repose essentiellement sur la négation de cet esprit. Cette contradiction n'est nullement abstraite et désincarnée, elle est au contraire personnifiée dans des individus bien vivants et qui pensent et réagissent. L'OS vomit son travail et l'ouvrier expérimenté se défend énergiquement contre ce rôle de bouche-trou qu'on veut lui faire jouer¹.

Romano, Stone et Guillaume concourent donc au même but : montrer que loin d'être dépassées, les contradictions historiques esquissées par Marx sont bien actuelles et même « incarnées » et « personnifiées » dans des ouvriers dont on peut recueillir les témoignages. L'articulation normative prend donc ici le modèle d'une juxtaposition, dans le texte de Romano modifié par Stone (qui le prolonge aussi dans sa deuxième partie), comme dans celui de Guillaume, intellectuel établi, qui retrouve dans sa brève expérience de l'usine la théorie qu'il y cherchait.

Si intéressante que soit cette articulation, elle ne semble donc pas nous permettre d'isoler ce qui vient du témoignage du travailleur et ce qu'y ajoute le théoricien ou l'intellectuel. De plus, dans les deux cas, l'horizon normatif semble confiné à l'unité de production : c'est là que la créativité ouvrière pourrait devenir souveraine, alors que les textes ne mentionnent pas la question d'un horizon normatif à l'échelle de l'économie entière.

L'articulation normative : Mothé et Castoriadis. — Ces deux limites sont levées dans le cas auquel je propose de nous intéresser maintenant, celui du rapport entre Mothé et Castoriadis. Daniel Mothé, alias de Jacques Gautrat, je l'ai dit, jouait dans le groupe militant le rôle de l'ouvrier par excellence. Il était aussi étroitement lié à Castoriadis, la figure intellectuelle dominante. Si cette relation est particulièrement intéressante, c'est d'abord parce que Mothé ne se contente pas d'écrire dans une revue contrôlée par les intellectuels. S'il participe à *Socialisme ou Barbarie*, il a en effet aussi son propre journal, *Tribune ouvrière*, écrit par et pour les ouvriers de Renault. Il défend la fondation de ce « journal ouvrier » dans les colonnes de *Socialisme ou Barbarie* :

Ce journal ouvrier sera un journal qui n'aura pas un appareil autonome ; c'est-à-dire que ses rédacteurs, ses diffuseurs, ses lecteurs seront un ensemble assez large d'ouvriers. Non seulement l'appareil du journal ne sera pas séparé de ses lecteurs, mais aussi le contenu du journal sera déterminé par cet ensemble de rédacteurs, diffuseurs, lecteurs ouvriers. Le journal n'aura pas comme objectif de diffuser une conception politique déterminée dans la classe ouvrière, mais

1 *Ibid.*, p. 50.

partira des expériences concrètes des ouvriers, individuelles ou collectives, pour répondre aux problèmes qui préoccupent ceux-ci¹.

Il s'agit donc pour Mothé d'abolir plusieurs séparations : entre rédacteurs, lecteurs et 'diffuseurs', c'est-à-dire probablement ceux qui distribueront le journal dans les ateliers, mais aussi la séparation entre les « expériences concrètes des ouvriers » avec les problèmes qu'elles posent, et la « conception politique déterminée » qui résoudrait ces problèmes. On peut donc dire qu'il s'agit d'un projet d'écriture immanente à l'expérience ouvrière. Ce projet n'en est pas moins politique ou, selon la catégorie employée dans cette thèse, normatif. La forme du journal se fonde sur une certaine compréhension de la lutte des classes :

Cette conception est que la lutte de classe la plus élémentaire contient en elle-même des éléments fondamentaux pour la destruction du système capitaliste et pour l'institution du socialisme. Et ce sont ces éléments que le journal doit chercher et développer. Pour elle, il y a une liaison profonde entre les conceptions révolutionnaires du socialisme et la lutte ouvrière de tous les jours².

Mothé précise ce point en reconnaissant que son journal a bien une « ligne », tout en refusant que celle-ci lui vienne de l'extérieur :

Il serait hypocrite de vouloir présenter le journal ouvrier comme un journal n'obéissant à aucune ligne de conduite guidé simplement par 'ce que veulent et pensent les ouvriers'. / Un journal qui n'aurait pas de ligne directrice serait automatiquement un journal contradictoire qui, tôt ou tard, tomberait sous l'influence des éléments politiques les plus habiles. Le journal a une ligne. C'est la discussion et la confrontation des ouvriers, mais ce sont seuls des militants révolutionnaires qui ont compris l'énorme signification de cette discussion et de cette participation des ouvriers aux problèmes politiques, économiques et sociaux, qui peuvent empêcher l'étouffement de cette discussion par des politiciens habiles. / [...] Le militant ouvrier est un défenseur de cette discussion, mais aussi un participant. Le militant révolutionnaire cherchera à approfondir et à développer la discussion qui deviendra un dialogue entre les ouvriers et l'organisation révolutionnaire. Le militant révolutionnaire essaiera de faire triompher son idéologie mais à la différence des politiciens bourgeois et staliniens il ne se servira que de l'expérience ouvrière, c'est-à-dire qu'il luttera sur le terrain des ouvriers, sur le terrain des questions concrètes³.

C'est cette même conception épistémologique et politique qui lui permet de s'opposer au sociologue Alain Touraine lorsque celui-ci propose une analyse sur la « Situation du

1 Daniel Mothé [Jacques Gautrat], « Le problème du journal ouvrier », *Socialisme ou Barbarie*, n° 17, juill.-sept. 1955, p. 27.

2 *Ibid.*, p. 34.

3 *Ibid.*, p. 35.

mouvement ouvrier » dans la revue *Arguments*¹. Daniel Mothé lui répond qu'il faut partir du point de vue de l'ouvrier lui-même, car « la vie en usine est éducative sur la société capitaliste² », à commencer par l'oppression bureaucratique et le « gaspillage » qu'elle entraîne. Cette même expérience ouvrière montre l'issue : « La solution se trouve en germe tous les jours, dans la lutte constante des ouvriers qui s'opposent à ce système de production et dans leur tendance à imaginer mille astuces pour que cette même production qui les opprime fonctionne tout de même³. »

Ces textes en restent néanmoins à un niveau programmatique. Concrètement, quel contenu Mothé donne-t-il à cette politique ouvrière immanente à l'expérience ? Un des textes les plus riches d'enseignement de sa part sur ce point est publié dans *Socialisme ou Barbarie* et intitulé « L'usine et le problème de la gestion ouvrière ». Mothé y témoigne des rapports sociaux à l'usine, de leurs contradictions et des tendances socialistes qu'on peut déjà y percevoir. Il défend que l'idée bureaucratique de « rationalisation » est illusoire. La classification des ouvriers en différentes catégories, et le système de promotion qui la détermine, est arbitraire, de sorte qu'un système parallèle et informel est nécessaire :

Malgré cette anarchie dans la répartition de la main-d'œuvre l'atelier marche. L'O.S. qui fait un travail de P2 se débrouille, l'ajusteur à qui l'on donne une machine nouvelle se débrouille, il apprend son métier. [...] Ce débrouillage n'a rien à voir avec le débrouillage individuel. L'ouvrier ne peut apprendre son métier ou faire un métier qu'il ne connaît pas, que parce qu'il vit dans une collectivité, parce que ses camarades lui enseignent et lui communiquent leur expérience et leur technique. Sans cet apport des autres ouvriers, l'irrationalité de l'utilisation de la main d'œuvre entraînerait des catastrophes dans la production⁴.

Plus généralement, la même contradiction entre la tendance bureaucratique à l'isolement et à la parcellisation et la résistance coopérative des ouvriers reparait de différentes manières dans la production. L'ouvrier est ainsi clivé entre un « ouvrier robot » et un « ouvrier homme⁵ ». Pour que la production fonctionne, l'ouvrier homme doit nécessairement intervenir, comme le montre le cas d'un atelier d'outillage: lorsque les consignes officielles sont imparfaites, les ouvriers dédoublent les consignes écrites par des

1 Alain Touraine, « Situation du mouvement ouvrier », *Arguments*, 2^e année, n° 12-13 – dossier « Qu'est-ce que la classe ouvrière ? », janv.-fév.-mars 1959, p. 7-15.

2 Daniel Mothé, « L'ouvrier et l'exploitation », dans le même numéro de revue, p. 22.

3 *Ibid.*, p. 23.

4 Daniel Mothé, « L'usine et le problème de la gestion ouvrière », *Socialisme ou Barbarie*, n° 22, juill.-sept. 1957, p. 81.

5 *Ibid.*, p. 86.

consignes orales, les dessins officiels par des ajouts au crayon, et la hiérarchie officielle par des communications interdites, y compris des conseils des ouvriers spécialisés aux ouvriers qualifiés¹. La parcellisation des tâches, elle aussi, rencontre ses limites : lorsque les consignes imposent un aller-retour entre l'atelier d'outillage et l'atelier d'affûtage, « pour ne pas perdre de temps nous arrangeons nous-mêmes notre outillage, nous préférons perdre un peu de temps à nous transformer en affûteur que d'attendre² ». Ces formes élémentaires de polyvalence et de coopération peuvent être interprétées comme prémices du socialisme:

Déjà, nous l'avons vu, l'ouvrier pour combler les lacunes de l'organisation de l'usine passe au-dessus des règlements. Il sait faire plus que ce qu'on lui demande. Il court-circuite des organismes de transmission tels que la maîtrise, il rectifie les erreurs des bureaux des méthodes, parfois celles des dessinateurs ou des techniciens. Son travail l'oblige à entrer en rapport direct avec les bureaux techniques et à participer aux tâches d'organisation, mais le règlement l'en empêche. Partout il tend à remplacer les rouages des organismes de gestion. Dans l'usine socialiste il devra les remplacer complètement³.

Les principes socialistes issus de l'expérience quotidienne du travail seraient donc l'abolition du travail parcellisé par « l'universalisation des tâches » et la suppression de la coercition hiérarchique et bureaucratique au profit de la morale collective et de l'autogestion.

Concrètement, « les réunions d'équipes devront décider de l'organisation de leur propre travail et de tous les problèmes relatifs à ce travail : disposition des machines, hygiène de l'atelier, etc. Remplacer tout le système bureaucratique de l'atelier par les assemblées de ces équipes est un moyen de résoudre les contradictions de la production à l'échelle de l'équipe⁴. » Mais cette solution concrète, qui se situe dans le prolongement direct des expériences quotidiennes de coopération informelle précédemment citées, a ses limites immédiatement mentionnées : « [Ce moyen est-il efficace] à l'échelle de l'atelier ? De l'usine ? »

Daniel Mothé ébauche une solution fondée sur l'élection de délégués d'équipe chargés de ces tâches de coordination, mais il s'interrompt vite :

Mais ici nous abordons la question de la coordination des différents ateliers. C'est une question qui soulève toute une série de problèmes qu'il nous est impossible d'aborder aussi concrètement dans le cadre de cet article. L'horizon de l'ouvrier est limité à son atelier et il lui est impossible de dépasser, comme individu isolé, cet horizon ; Ce n'est qu'en collaboration avec ceux qui

1 *Ibid.*, p. 88.

2 *Ibid.*, p. 90.

3 *Ibid.*, p. 98-99.

4 *Ibid.*, p. 109.

appartiennent aux autres ateliers, aux bureaux, aux services techniques, que nous pourrions entreprendre cette tâche¹.

La question de la coordination – on voit que ce n'est pas moi ici qui interjette ce terme, mais qu'il vient de Mothé lui-même –, dans l'usine et plus encore en-dehors entre les unités de production – question qu'il ne prétend même pas aborder – représente donc le seuil de validité de la procédure qui déduit de l'expérience ouvrière le contrefactuel socialiste.

Or ce texte de Mothé paraît à côté d'un autre texte qui prétend précisément répondre à cette question : « Le contenu du socialisme », signé par Pierre Chaulieu, pseudonyme de Castoriadis. Le premier épisode de l'article de Castoriadis côtoyait déjà des textes ouvriers déjà cités, « Le problème du journal ouvrier » de Mothé et la « Vie en usine » de Vivier. Il commence par refuser, en apparence sans équivoque, la voie du socialisme utopique, c'est-à-dire de la normativité abstraite, cite avec approbation le « refus du socialisme utopique » et la « méfiance des solutions livresques » chez Marx². Il insiste sur ce point :

Par sa nature même, la solution du problème de la gestion ouvrière ne peut tenir dans une formule, ou, comme nous l'avons déjà dit, la seule loi véritable que connaisse la société socialiste est l'activité déterminante perpétuelle des organismes gestionnaires des masses. Les considérations qui suivent ne visent donc pas à 'résoudre' théoriquement le problème de la gestion ouvrière – ce qui serait encore une fois une contradiction dans les termes – mais d'en clarifier les données. Nous visons seulement à dissiper des malentendus et des préjugés largement répandus³.

C'est dans la suite du texte que Castoriadis en arrive à ses propositions institutionnelles⁴. Il réitère que c'est de l'expérience ouvrière qu'il faut partir et que le rôle du théoricien est seulement de dégager des conditions de possibilité institutionnelles générales permettant le déploiement endogène de l'autogestion ouvrière.

Pourtant, à mesure que progresse la lecture, on voit ce rôle transcendantal de médiation théorique prendre de plus en plus de place et définir de plus en plus précisément l'organisation économique de la société future : la planification serait assurée par un ordinateur procédant à partir de matrices de Leontief⁵, la consommation resterait marchande⁶,

1 *Ibid.* p. 110.

2 Pierre Chaulieu [Cornelius Castoriadis], « Sur le contenu du socialisme », *Socialisme ou Barbarie*, n° 17, juill.-sept. 1955, §II - « L'idée de l'autonomie du prolétariat et le marxisme », p. 12.

3 *Ibid.*, §III - « La gestion ouvrière de la production », p. 16.

4 Pierre Chaulieu, « Sur le contenu du socialisme - suite », *Socialisme ou Barbarie*, n° 22, juill.-sept. 1957, p. 1-74.

5 *Ibid.*, p. 37. Les coefficients de la matrice de Leontief rendent compte des interdépendances techniques entre les différentes branches de l'économie. Je renvoie au chapitre 1 pour plus de détails à ce sujet.

6 *Ibid.*, p. 41.

les revenus monétaires de tous seraient strictement égaux¹. Castoriadis laisse le choix de deux paramètres structurants à la décision démocratique : le temps de travail et le partage du produit entre investissement et consommation². C'est ce qu'il appelle la « décision fondamentale », et il est indéniable que ces paramètres sont de première importance, mais on pourrait aussi bien souligner que Castoriadis prend lui-même, en tant que théoricien, une série de décisions au moins aussi fondamentales sur le mode de planification et l'allocation des biens de consommation.

Une fois dressé ce tableau économique de la société future, on peut donc se souvenir avec une certaine ironie des nombreuses mises en garde contre le socialisme utopique dans la première partie de l'article. De fait, cette détermination précise du « contenu du socialisme » ne découle pas de l'expérience ouvrière, mais bien plutôt des raisonnements de Castoriadis. Certes, son point de départ est l'idée d'autogestion dans l'unité de production, et il cherche ensuite les structures institutionnelles qui la rendraient possible. Mais on voit que cette autogestion se trouve vite confrontée à une question d'échelle : c'est la question de la coordination entre ateliers et usines qui permet à Castoriadis de glisser, toujours au nom de la recherche des conditions de possibilité de l'autogestion, vers un discours qui devient de moins en moins aisé à distinguer de la posture de socialiste utopique qui lui avait d'abord servi de repoussoir.

Castoriadis contre Lefort. — Ce texte est publié en 1957, un an avant un événement crucial dans la vie du groupe Socialisme ou Barbarie : sa scission, avec le départ de Claude Lefort et Henri Simon. Ceux-ci reprochent justement à Castoriadis de reproduire le monopole politique et théorique de l'intellectuel dans l'organisation. La réponse de Castoriadis est donc l'occasion pour lui de préciser sa position sur l'articulation entre expérience et théorie. Il répète tout d'abord qu'il n'admet pas de « 'vérité' sur le socialisme pouvant être établie par une élaboration théorique en dehors du contenu concret créé par l'activité historique et quotidienne du prolétariat³ ». Il ne recule pas devant des formulations radicales : « Le contenu du socialisme, c'est précisément cette activité créatrice des masses qu'aucune théorie n'a jamais pu et ne pourra jamais anticiper⁴ », peut-il ainsi écrire dans une variation sur

1 *Ibid.*, p. 43.

2 *Ibid.*, p. 44-47.

3 Paul Cardan [Cornelius Castoriadis], « Prolétariat et organisation », *Socialisme ou Barbarie*, n° 27, avril-mai 1959, § « La théorie révolutionnaire », p. 79.

4 *Ibid.*, p. 80.

l'expression de Marx que j'ai commentée dans le chapitre précédent, selon laquelle le communisme est « le mouvement réel qui abolit l'état actuel¹ ».

Cette position résolument anti-utopique ne retire pas pour autant tout rôle à l'élaboration théorique :

La source dernière des idées et des principes [de la théorie révolutionnaire] ne peut être autre que l'expérience et l'action du prolétariat, historique aussi bien que quotidienne. Toute la théorie économique est à reconstruire à partir de ce qui est contenu en germe dans la tendance des ouvriers vers l'égalité des salaires ; toute la théorie de la production, à partir de l'organisation informelle des ouvriers dans l'entreprise ; toute la théorie politique, à partir des principes incarnés par les Soviets et les Conseils².

Plutôt que d'opposer l'expérience prolétarienne et la théorie socialiste, Castoriadis fait donc de la première la base ou le fondement de la seconde. Mais cette articulation demande à être précisée, surtout si l'on se souvient de la place que finissait par prendre la théorie dans l'article de 1957. La fin de l'article donne une indication qui me paraît décisive en superposant le rapport entre théorie et expérience immédiate à un rapport d'échelles :

[Chez Lefort], le milieu et l'expérience de l'entreprise sont considérés comme seuls importants ; le milieu social général, l'expérience de la société comme telle et sous ses multiples aspects – société politique, culturelle, etc. – ne sont même pas mentionnés. L'action des militants 'dans les entreprises' paraît la seule qui compte vraiment ; toute autre action est réduite à communiquer 'des informations et des connaissances' ; le travail permanent visant à formuler de façon universelle le sens de l'expérience de la société, aussi bien immédiate que médiate, que font les travailleurs, est ignoré³.

Sous la plume de Castoriadis, « l'expérience prolétarienne » se dédouble donc : une expérience immédiate, confinée à l'entreprise, la seule selon lui qui intéresse Lefort ; et une « expérience de la société », qu'il qualifie d'expérience mais qui ne se forme pas spontanément, et est au contraire le produit d'un travail de formulation. Si cette expérience de la totalité doit être construite à l'aide de la théorie, c'est à cause de la complexité des mécanismes causaux qui s'y jouent :

C'est précisément sur ce terrain [de la société globale] que la formation de l'expérience des travailleurs est la plus difficile, rencontre le plus d'obstacles, se heurte non seulement à l'absence d'informations systématiquement organisée par le capitalisme et la bureaucratie ouvrière mais aussi et surtout à la complexité de la chose elle-même et à la difficulté d'élaborer un schéma global

1 *Idéologie allemande*, p. 33.

2 Paul Cardan, « Prolétariat et organisation », art. cit., p. 81.

3 Paul Cardan, « Prolétariat et organisation (suite et fin) », *Socialisme ou Barbarie*, n° 28, juill.-août 1959, § « Une nouvelle philosophie de l'histoire », p. 61.

de compréhension, sans lequel toute information qui pourrait être disponible par ailleurs ne sert à rien. Et c'est sur ce terrain que l'organisation révolutionnaire a une des tâches les plus capitales à remplir – où elle trahit son rôle, si elle se refuse d'aider le prolétariat contre le capitalisme, en lui apportant les éléments nécessaires pour la formation de cette expérience globale. Ces éléments ne sont pas et ne peuvent pas être simplement 'des informations et des connaissances'. Tout le problème du programme, de l'idéologie, de la théorie se pose à cet égard¹.

Ainsi, contre Lefort qui réduit le rôle de l'instance théorique à l'information, c'est-à-dire à une simple circulation des expériences immédiates, il défend un rôle d'analyse, d'articulation et de proposition. Le théoricien doit expliquer les interactions matérielles effectives entre les unités de production qui sont aussi des unités élémentaires d'expérience immédiate, et en déduire la structure d'interaction globale compatible avec une émancipation locale. Castoriadis y revient dans un entretien des années 1970, qu'il accorde à des militants qui voulaient en savoir plus sur les débats des années 1950 internes à Socialisme ou Barbarie. Castoriadis montre que le mot d'ordre de la « gestion ouvrière », qui était celui de Socialisme ou Barbarie, reste indéterminé tant qu'on ne spécifie pas comment il s'applique à des échelles différentes.

Nous nous proclamons partisans de la gestion ouvrière (ou de l'autogestion comme l'on dit maintenant) ; qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que cela implique ? Supposons que les ouvriers établissent leur pouvoir dans chaque usine prise séparément ; il reste le fait que toutes les usines sont directement et étroitement interdépendantes, que l'intégration de leurs activités doit être faite d'une manière ou d'une autre ; et que, si elle n'est pas faite de manière révolutionnaire, elle sera faite quand même, inéluctablement, et alors de manière bureaucratique, c'est-à-dire par des spécialistes de l'universel, qui diront, pour commencer : 'Vous vous gérez dans votre coin, c'est très bien ; nous, nous allons nous occuper de la coordination générale.' Évidemment, si cela avait lieu, la 'gestion' locale serait très rapidement vidée de toute signification car la question de l'intégration des diverses 'unités sociales' à tous les niveaux (entreprises, localités, types d'activité, etc.) [...] ne constitue pas un aspect extérieur et secondaire, dont les répercussions sur chaque unité puissent rester circonscrites et limitées en importance².

Une autogestion seulement locale serait donc vidée de tout sens et facilement détournée en un sens bureaucratique. Pour l'éviter, il faut assumer la question de la coordination économique d'ensemble, et la poser non de manière bureaucratique, mais à partir de l'expérience elle-même. C'était bien le projet de Castoriadis dans l'article sur « Le contenu du socialisme », mais nous avons vu qu'il peinait à éviter véritablement la résurgence d'une

1 *Ibid.*, p. 62-3.

2 Cornelius Castoriadis, Entretien avec *Agence de Presse Libération (APL) Basse Normandie*, 26 janv. 1974.

attitude utopiste s'arrogeant la prérogative de dessiner le plan des structures de coordination. On comprend dès lors que Lefort et Simon aient cherché une autre voie ; c'est vers elle que je me tourne maintenant.

3.iii. *La tentation de l'immanence*

La scission de Socialisme ou Barbarie se fait sur la question de la réaction à la prise de pouvoir du général de Gaulle en 1958, et des questions d'organisation, Castoriadis défendant l'importance d'un parti, alors que Lefort et Simon la refusent¹. Mais on peut interpréter cette rupture aussi, de manière indissociable, comme une rupture sur la place à accorder à l'expérience prolétarienne.

Les mêmes militants qui avaient interrogé Castoriadis en 1974 ont également interrogé (pour une autre revue) Lefort et Simon, et il est intéressant de se tourner vers ces textes pour saisir quel était leur point de vue dans cette dispute, en particulier sur la place de l'expérience prolétarienne. Lefort mentionne tout d'abord C. L. R. James et Raya Dunayevskaya, les deux théoriciens du groupe *Correspondence* :

Le dogmatisme, la systématisation mégalomane de ces théoriciens, prétendant inscrire dans un hégélianisme primaire une analyse qui rendait compte et de l'histoire universelle et du détail de la vie sociale me parurent faire de leur mouvement un pôle d'attraction néfaste pour notre propre groupe. L'entente étroite de Castoriadis avec Ria Stone me donna l'impression, pour la première fois, qu'il y avait entre lui et moi, par-delà nos divergences politiques, une opposition profonde de pensée².

Contre Dunayevskaya et contre Castoriadis, Lefort cherchait donc une autre articulation entre expérience et théorie, et c'est ce qui apparaissait déjà à l'époque dans le texte qui justifiait son départ :

Nous ne pouvons admettre que la conscience politique soit introduite du dehors dans le prolétariat par une fraction organisée ; nous jugeons au contraire qu'il faut redéfinir le concept même de politique, que celui-ci dans l'usage qui en est traditionnellement fait dans le mouvement ouvrier, garde un contenu bourgeois, qu'il n'a un sens pour les travailleurs qu'à partir du moment où ceux-ci sont susceptibles de relier les événements à leur expérience propre des rapports de production. La politique n'est donc pas à enseigner, elle est plutôt à expliciter comme ce qui est inscrit à l'état de tendance dans la vie et la conduite des ouvriers. Mais cette idée conduit à bouleverser l'image de l'activité du militant ; ce n'est plus comme le voulait Lénine 'le tribun populaire' sachant

1 Dominique Frager, *Socialisme ou Barbarie*, op. cit., chap. 6 - « La première vraie scission de Socialisme ou Barbarie », p. 101 sq.

2 Claude Lefort, Entretien avec *L'Anti-mythes*, n° 14, nov. 1975, p. 1-30.

profiter de la moindre occasion pour ‘exposer devant tous ses convictions socialistes et ses revendications démocratiques’ (*Que faire*) ; c’est celui qui, *partant* d’une critique ou d’une lutte des travailleurs dans un secteur déterminé, tente d’en formuler la portée révolutionnaire, de montrer comment *elle met en cause le fait même de l’exploitation* et donc, de l’étendre¹.

Au travail militant de l’avant-garde léniniste se substitue ainsi un travail herméneutique dont la base est l’« expérience propre des rapports de production » par les travailleurs, expérience qu’il faut « expliciter » et « étendre » pour en « formuler la portée révolutionnaire ». Si toute forme de léninisme, même démocratique comme celle que prône Castoriadis, est rejetée, c’est donc en vertu du principe épistémologique de primat de l’expérience. « C’est une utopie que s’imaginer qu’une minorité organisée puisse s’approprier une connaissance de la société et de l’histoire qui lui permette de forger à l’avance une représentation scientifique du socialisme² », affirme Lefort, visant implicitement, mais probablement sans équivoque pour les membres de Socialisme ou Barbarie, le texte de Castoriadis sur le contenu du socialisme. En effet, le prolétariat « ne dispose que de son expérience dont le cours compliqué et jamais assuré ne peut se déposer sous aucune forme objective³ ». Cette phrase est peut-être l’affirmation la plus claire du principe d’immanence dans l’expérience prolétarienne que j’attribue à Lefort. Dunayevskaya et Castoriadis prétendaient, eux aussi, s’appuyer sur les témoignages ouvriers, mais en leur appliquant une série d’opérations théoriques comme à un matériau déterminé – c’est justement cette idée que l’expérience puisse une fois pour toutes être objectivée pour être ensuite la base d’un travail théorique que Lefort refuse. Dès lors, le travail militant doit consister, non pas à chercher hors des tendances socialistes de l’expérience les conditions de possibilité de leur prolongement communiste, mais à replier l’expérience sur elle-même par des mises en contact et en communication :

Le mouvement ouvrier ne se frayera une voie révolutionnaire qu’en rompant avec la mythologie du parti, pour chercher ses formes d’action dans des noyaux multiples de militants organisant librement leur activité et assurant par leurs contacts, leurs informations et leurs liaisons non seulement la confrontation mais aussi l’unité des expériences ouvrières⁴.

1 Claude Lefort, « Organisation et parti », *Socialisme ou Barbarie*, n° 26, nov.-déc. 1958, p. 125-6.

2 *Ibid.*, p. 130.

3 *Ibid.*, p. 132.

4 *Ibid.*, p. 134. À la même page, Lefort parlait certes de « mettre en train quelques analyses sérieuses » à propos « des rapports de production, de la bureaucratie en France ou de la bureaucratie syndicale » – synthèse de ce qu’il considère sans doute comme les résultats effectifs du travail théorique de Socialisme ou Barbarie – mais il précise aussitôt qu’il s’agit en réalité, « en collaboration avec des militants d’entreprise », de « poser en termes concrets (par des enquêtes sur leur expérience de vie et de travail) le problème de la

Le rôle de l'intellectuel est donc d'assurer la circulation des expériences :

L'action de ces derniers éléments [des intellectuels] ne peut avoir d'autre objectif que de soutenir, d'amplifier, de clarifier celle que mènent les militants ou les groupes d'entreprises. Il s'agit d'apporter à ceux-ci des informations dont ils ne disposent pas, des connaissances qui ne peuvent être obtenues que par un travail collectif, mené hors des entreprises ; il s'agit de les mettre en contact les uns avec les autres, de faire communiquer leurs expériences séparées, de les aider à constituer peu à peu un véritable réseau d'avant-garde¹.

Dès lors, l'expérience ouvrière prend une place différente dans les deux groupes : ceux qui restent à Socialisme ou Barbarie maintiennent la séparation entre un journal ouvrier et une revue théorique, alors que Lefort et Simon fondent un nouveau groupe et une nouvelle revue, *Information & Liaison Ouvrières*, ou *I.L.O.*, qui prend plus tard le nom *Information et Correspondance Ouvrières*, ou *I.C.O.* La revue se définit par les paragraphes suivants, qui forment l'entête des premiers numéros :

Information ouvrière : nous tentons avec nos moyens, très modestes, de mettre entre les mains d'ouvriers et d'employés des informations qui peuvent leur être utiles dans leur lutte quotidienne.

Liaison ouvrière : Nous tentons de mettre en contact des militants ou petits groupes dont les expériences doivent être rapprochées et confrontées pour gagner en efficacité.

L'information et la liaison ouvrières ne deviendront *action et vérité* qu'entre les mains de *ceux qui travaillent dans les entreprises*².

Il n'est pas évident que les premiers numéros du nouveau journal soient conformes au programme annoncé. Le premier numéro présente une analyse économique marxiste de la récession, sans témoignages ouvriers ; de même le numéro 3 à propos de la proposition d'un « fonds de salaires garantis », c'est-à-dire d'une nouvelle forme d'assurance chômage. Mais en parallèle, les récits de grèves ouvrières en usines, informés par des témoignages d'ouvriers sur place, se multiplient à partir du numéro 4 de décembre 1958, à l'étranger (Angleterre, et plus tard États-Unis, Italie, Hollande) et en France. Cela inclut aussi à partir du numéro 10, trois mois plus tard, des « lettres de lecteurs » décrivant la situation dans tel ou tel secteur.

Les témoignages ou les récits sont souvent sans commentaires, sans interprétation et sans perspectives. Un des seuls textes annonçant une ligne politique, intitulé « Le sens de notre lutte³ », est à ce titre intéressant : il reproche à la CGT la tactique des grèves tournantes

gestion ouvrière ».

1 *Ibid.*, p. 133.

2 *Information & Liaisons Ouvrières*, numéro inaugural, 1958, p. 1.

3 « Le sens de notre lutte », *Information & Liaisons Ouvrières*, n° 21, mai 1960, p. 1-2.

qui « émiette » les luttes et constitue donc un « refus volontaire de coordonner les luttes à un échelon plus élevé que l'atelier ou l'entreprise ». À cela, le groupe oppose l'idée que toutes les luttes partielles ont en commun de manifester « des formes d'organisation autonome des travailleurs ». Il faut donc coordonner les luttes pour donner libre cours à leur tendance normative. Mais cette coordination, réaffirme le texte, doit se cantonner à un rôle de circulation immanente :

C'est pourquoi chaque lutte gagne à être connue de tous, telle qu'elle s'est déroulée et non pas telle qu'on peut la lire (ou ne pas la lire) dans l'*Humanité* ou dans un journal bourgeois. [...] C'est pour dépasser ce cloisonnement, établir des liaisons, des contacts, voir ce que nous avons de commun et ce que nous pouvons faire ensemble que nous sortons ce bulletin¹.

Tout en posant frontalement la question de la coordination politique, ils aspirent ainsi à une coordination strictement immanente qui se réduit à peu près, finalement, à un vaste annuaire de grèves énumérant les jours non travaillés, les tentatives de *lock out* des directions, les positions de la CGT, les concessions obtenues sur les salaires ou les licenciements. Dans un texte rétrospectif, Henri Simon défend cette pratique :

La 'conscience de classe' n'était ainsi nullement conçue comme ce qu'un groupe pouvait tenter d'injecter chez les travailleurs qu'ils soient ou pas en lutte. Elle évoluait avec la lutte elle-même et pouvait même régresser lorsque la lutte cessait. Cela ne voulait nullement dire qu'I.C.O. considérait qu'il n'y avait pas de perspective pour les travailleurs. Il n'y avait aucun doute pour tous les participants que le monde capitaliste devait disparaître et qu'une société communiste devait s'y substituer. [...] Tout comme I.C.O. se refusait de donner des consignes de luttes ou d'avancer un programme, il refusait de donner un contenu précis à cette approche d'un monde communiste : comment cela se déroulerait, quels organismes de lutte et de gestion de la société surgiraient, quelles règles de fonctionnement seraient établies. Ce serait l'œuvre des travailleurs engagés dans la lutte dont la conscience des buts et des moyens se développerait et se préciserait avec l'extension de la lutte. [...] Tout simplement les participants d'I.C.O. refusaient d'être les petits soldats d'une organisation ou d'une théorie qui devraient s'imposer comme 'la vérité'².

Simon assume donc une tendance à l'immanence pure, au risque de l'indétermination de l'orientation politique et des luttes. Il est remarquable qu'un des critiques les plus fins de cette tendance soit Lefort lui-même, dans l'entretien déjà cité, lorsqu'il cherche à expliquer pourquoi, peu de temps après avoir fait scission de Socialisme ou Barbarie avec Henri Simon

1 *Ibid.*, p. 2.

2 Henri Simon, Préface à I.C.O., *La Grève généralisée. Mai-juin 1968*, Paris, Spartacus, coll. « Cahiers Spartacus », 2007 [1968], § « Qu'était I.C.O. en 1962 ? », p. 18-19.

pour fonder *Information & Liaison Ouvrières*, il abandonne cette revue à son tour. À propos de son rapport avec Henri Simon, il écrit ce qui suit :

Nos discussions débouchaient sur le silence. [...] L'essentiel [pour lui] était que les gens parlent de leur *expérience dans la vie quotidienne*. En un sens, il avait pleinement raison. Nous pensions tous qu'il y avait un maléfice de la Théorie détachée de l'expérience, de la quotidienneté, un maléfice de la théorie fabriquée pour les masquer. Mais encore fallait-il qu'il s'agisse effectivement d'expérience et que la quotidienneté ne soit pas pure banalité. Et l'expérience n'est pas brute, elle implique toujours un élément d'interprétation, s'ouvre à la discussion. La parole dans la vie quotidienne est encore une parole qui en réfute tacitement ou explicitement une autre et sollicite une réplique. Cependant pour Simon tout se passait comme si la parole de l'exploité, quel qu'il fût, quoiqu'elle dise, était par essence *bonne*. [...]

En soi, la parole de l'exploité se suffisait. Un gars, disait-il en substance, parle de ce qu'il voit, de ce qu'il sent : il n'y a qu'à l'écouter, ou mieux, c'est ça notre raison d'être, qu'à consigner ses propos dans notre bulletin. Je pense que ce culte de la parole brute se fondait sur la dénégation du dialogue. [...] Dès qu'il y avait une discussion, des arguments qui se succédaient, des oppositions qui se manifestaient, Simon, je le crois, avait l'impression qu'une insupportable violence était faite au libre cours de la parole : comme si s'établissait soudain un rapport de domination¹.

La critique qu'adresse Lefort à Simon se rapproche ici de celle qu'avait adressée Castoriadis à Lefort et Simon : l'immanence pure ne fait pas une politique. La perspective est distincte cependant. Castoriadis insistait sur l'échelle globale sans laquelle un projet politique émancipateur est illusoire ; Lefort insiste sur l'équivocité de l'expérience qui appelle à un dialogue des interprétations. L'important pour lui n'est donc pas tant de faire monter en généralité et en extension les prémices politiques impliquées dans l'expérience ouvrière, que de mettre en dialogue ces différentes expériences pour échapper à un flux univoque d'informations qui, sur le plan politique, équivaut à ce « silence » sur lequel débouchaient ses discussions avec Simon.

Ces différents points de vue sur un même problème nous laissent néanmoins dans l'aporie sur la question qui nous occupe ici, celle de l'articulation entre l'expérience de l'exploitation et sa théorie normative. Dans la collaboration de Paul Romano et de Grace Lee Boggs ou dans le témoignage d'établi de Philippe Guillaume, la question n'est résolue que par l'harmonie préétablie des deux discours, et par la concentration exclusive sur l'organisation du travail dans l'unité de production immédiate. Dans le rapport entre Daniel Mothé et

1 Claude Lefort, Entretien avec *L'Anti-mythes*, art. cit.

Cornelius Castoriadis, s'esquisse une autonomie plus franche du point de vue du travailleur, mais celle-ci a toujours pour limite le périmètre de l'unité de production. Par un détour et au nom du primat de l'expérience ouvrière, l'élaboration théorique du « contenu du socialisme » et de l'architecture de la planification future revient finalement à l'intellectuel. Une autre voie apparaît alors, celle de l'immanence pure, défendue par Claude Lefort mais surtout par Henri Simon : elle renonce néanmoins à toute normativité déterminée.

4. La parole ouvrière chez Rancière

Jacques Rancière a été formé comme intellectuel et comme militant dans une atmosphère où les débats que j'ai évoqués ci-dessus faisaient rage. Je me propose de montrer qu'après avoir adhéré successivement, avec Althusser, au primat de la théorie puis, avec les maoïstes, au primat inverse de l'expérience sur la théorie, il tente de tracer, dans la *Nuit des prolétaires* notamment, une autre voie, qui ne se réfère plus à l'expérience des ouvriers mais à leur parole, sans lui assigner d'avance une place ou une fonction. Je montre l'originalité de cette approche, mais aussi sa limite : comme Castoriadis dont l'anti-utopisme débouchait sur un utopisme de fait, Rancière, en cherchant les conditions d'un rapport sans hiérarchie à la parole ouvrière, finit par donner la préséance à son propre mot d'ordre théorique et politique, celui de l'égalité des intelligences.

4.i. *Trois concepts d'expérience*

C'est le Rancière des années 1970 et 1980, plongé dans les archives ouvrières, qui nous intéresse, mais pour le comprendre, il faut sans doute partir du début de sa carrière intellectuelle. En moins de dix ans, de 1965 à 1972, il occupe au sein du marxisme deux positions, l'althussérisme et le maoïsme spontanéiste, qui sont distinctes, et même opposées sous le rapport qui nous intéresse ici, celui de la place accordée à l'expérience ouvrière. Aucune des deux positions ne le satisfait durablement. Voici comment, dans un texte rétrospectif, il décrit son parcours dans ces années :

Althusser avait confirmé la vision classique de masses nécessairement plongées dans l'idéologie dominante, incapables de comprendre et de transformer leur situation sans le secours de la science. [...] La leçon de l'événement de Mai et de son effacement même [...] obligeait à retourner le jeu, à considérer cette science qui prétendait guérir l'illusion des masses soumises ou des révoltés naïfs comme une rationalisation particulière qui avait

confisqué les logiques singulières à l'œuvre dans les formes d'action militante et les mouvements d'émancipation populaire.

Cette leçon entraîna pour moi quelques années loin de la 'théorie', au service d'un mouvement maoïste qui proclamait que l'on avait raison de se révolter et que les idées justes sur la lutte contre l'oppression se formaient dans la pratique des opprimés et non dans la tête des savants marxistes¹.

Le premier paragraphe fait référence à l'époque où, jeune homme, élève à l'École normale supérieure, Rancière entre dans le groupe de travail sur Marx dirigé par Althusser. Il intervient au séminaire de celui-ci en 1965, qui donne lieu au volume collectif *Lire le Capital*. Or le texte de Rancière, qui suit immédiatement le texte introductif d'Althusser, traite abondamment de la question de la place de l'expérience – à la fois l'« expérience humaine », concept métaphysique issu de Hegel et de Feuerbach, et le matériau empirique au sens commun du terme.

Intitulé « Le concept de critique et la critique de l'économie politique des *Manuscrits de 1844* au *Capital* », le texte cherche, à partir de ce concept de critique, à opposer systématiquement la méthode du *Capital* à celle du jeune Marx. Ainsi, le jeune Rancière est althussérien non seulement dans sa lecture du *Capital*, mais aussi dans le rejet sans concessions des écrits du jeune Marx du côté de l'idéologie. Ce rejet passe notamment par une discussion du rôle qu'y joue l'idée d'expérience. Rancière montre que les textes du jeune Marx ont pour objet « une expérience dont le sujet est l'humanité² ». Il s'agit pour cette conscience de se rendre transparente à elle-même, selon un modèle hégélien et feuerbachien qui refuse de distinguer entre les réalités matérielles et le discours dont elles sont l'objet. Cette place accordée à l'expérience empêcherait donc activement la sortie de l'idéologie. Rancière condamne ainsi ce concept hégélien d'expérience qui serait un vecteur inévitable d'idéologie : « C'est la présence implicite de ce concept non reconnu, non critiqué, qui constitue la condition de possibilité du discours critique du jeune Marx et qui rend impossible un discours scientifique³. »

Il en va tout autrement, selon lui, dans le *Capital*. La distinction entre procès réel et procès de pensée serait alors acquise par Marx, qui en tirerait la distinction entre ordre d'investigation et ordre d'exposition. Marx part alors des réalités déterminantes en dernière

1 Jacques Rancière, Postface de 2007 à Alain Faure et Jacques Rancière, *La Parole ouvrière*, La Fabrique, 2007 [1976], p. 334.

2 Jacques Rancière, « Le concept de critique et la critique de l'économie politique des *Manuscrits de 1844* au *Capital* », dans Louis Althusser *et al.*, *Lire le Capital*, *op. cit.*, I. « La critique de l'économie politique dans les Manuscrits de 1844 », § « Préliminaire », p. 85.

3 *Ibid.*, §1 - « Le niveau de l'économie politique », p. 90.

instance, les rapports de production, le procès de production et de reproduction du capital, et explique à partir d'elles la manière « inversée » dont elles sont perçues par les hommes, compris comme « agents de la production »¹. Rancière est donc bien, à cette date, un militant de la science des structures contre les illusions propres à l'expérience humaine lorsqu'elle n'est pas maîtrisée.

Comme l'indique le texte autobiographique cité plus haut, Rancière rompt avec ces thèses après 1968 pour rejoindre la Gauche prolétarienne². Ce groupe maoïste partage à certains égards un état d'esprit proche de celui de Socialisme ou Barbarie³. En particulier, les deux groupes partagent la thèse selon laquelle la vérité sur l'exploitation proviendrait de l'expérience de l'exploitation. De fait, la pratique militante de Rancière à cette époque consiste à aller rencontrer les ouvriers à la porte des usines, et le journal de l'organisation, *La Cause du peuple*, est pour une bonne part une juxtaposition d'informations sur des luttes ouvrières⁴.

Rancière s'inscrit encore dans ce cadre lorsqu'il commence à fréquenter les archives pour y accéder aux écrits des ouvriers français de la première moitié du XIX^e siècle, à la période d'un socialisme naissant qui n'est pas encore influencé par Marx. L'archive était censée lui permettre de passer outre les distorsions induites par les dominants pour accéder à la vérité des exploités : « Je me suis lancé dans ce travail [d'archives] sans trop savoir au départ où j'allais, avec l'idée naïve à l'époque que j'allais retrouver la 'vraie' classe ouvrière, la 'vraie' parole ouvrière, le 'vrai' mouvement ouvrier, le 'véritable' socialisme ouvrier, tout ce que l'on pouvait imaginer et espérer de véritable⁵. » Mais cette entreprise ne se déroule pas comme prévu, comme il le raconte rétrospectivement dans la *Nuit des prolétaires* :

N'est-ce pas ce qui motivait d'abord le présent travail : saisir dans les gestes du métier, les chuchotements de l'atelier, les déplacements du travail, les configurations et les règlements de la fabrique les jeux de l'assujettissement et

1 *Ibid.*, II. « Critique et science dans le Capital », §1. « Structure du procès et perception du procès », A-« Le développement des formes et l'inversion » et B-« Fonction de la subjectivité », p. 142-159.

2 Rancière justifie cette rupture dans *La Leçon d'Althusser*, Paris, La Fabrique, 2012 [1974].

3 Selon un autre témoignage rétrospectif, lorsqu'il fait cours sur l'Union soviétique dans ces années-là à Vincennes, c'est dans un cadre théorique qui est « un peu un mélange de *Socialisme ou Barbarie* et de maoïsme » (Jacques Rancière, *La méthode de l'égalité. Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Montrouge, Bayard, 2012, p. 42).

4 On peut en prendre pour exemple un numéro de 1969 : après un article sur la politique monétaire qui est surtout un appel à la défiance envers les bureaucraties syndicales, le numéro est constitué uniquement d'informations sur des luttes locales en cours : grèves ou débrayages, luttes contre les patrons ou les contremaîtres, actions de paysans français et japonais, vols dans les supermarchés contre la vie chère, actions des indépendantistes palestiniens et irlandais. (*La Cause du peuple*, n° 12, sept. 1969)

5 Jacques Rancière, *La Méthode de l'égalité*, op. cit., p. 46

de la résistance définissant à la fois la matérialité des rapports de classe et l'idéalité d'une culture de lutte ? Ce désir se justifiait apparemment de rechercher, par-delà les interprétations des intellectuels et les mensonges des politiques, l'autonomie d'une parole et d'une pratique ouvrières. Aussi ne s'étonnait-on point d'abord que cette recherche de la vérité sourde eût à traverser tant de bavardages ; que cette quête d'authenticité ouvrière vît son chemin encombré de tant de simulacres : tant de professions de foi imitées des politiques, de vers à la manière des grands poètes, de déclamations morales alignées sur les normes bourgeoises, tant de représentations écran à gratter¹.

Ainsi, le culte maoïste de l'expérience des exploités se révèle avoir pour traduction concrète la sélection des paroles qui témoignent d'une telle expérience, et donc l'élimination de toutes celles qui prennent d'autres formes, soit parce qu'elles sont poétiques et non explicitement politiques ou documentaires (« vers à la manière des grands poètes »), soit parce qu'elles s'hybrident avec le discours bourgeois (paroles « imitées des politiques » ou « alignées sur les normes bourgeoises ») au lieu de trancher avec lui. La question se pose alors : « Est-il possible que la recherche de la vraie parole oblige à faire taire tant de monde ? Que signifie cette fuite en avant qui tend à disqualifier le verbiage de toute parole proférée au profit de l'éloquence muette de celle qui ne s'entend pas ²? »

En d'autres termes, on pourrait dire que l'étude des archives conduit Rancière à dévoiler et mettre en cause un présupposé implicite dans le débat entre Althusser et les maoïstes, ou au débat entre Castoriadis et Simon : l'identification de ce qui relève de l'expérience et de la parole prolétarienne, et parallèlement l'identification de ce qui relève de la théorie et de la parole de l'intellectuel professionnel. Ce présupposé était presque explicite chez Lefort, lorsque celui-ci disait des prolétaires que « leur créativité [...] n'existe pas sous la forme d'une production des idées, elle existe comme un certain pouvoir d'organisation des choses³ ». Lefort en faisait une vertu : le rapport privilégié du prolétaire aux choses et à la matière serait la base de sa capacité à prendre en main la société. Mais on voit que cette idée avancée comme révolutionnaire reconduisait également un préjugé bourgeois : que les prolétaires ne produisent pas d'idées.

C'est bien encore ce présupposé qui était à l'œuvre lorsque Castoriadis insistait sur la nécessité pour l'intellectuel d'élever en généralité la parole de l'ouvrier, ou lorsque Simon

1 Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2017 [1981], chap. 1, p. 23.

2 *Ibid.*

3 Claude Lefort, « L'Expérience prolétarienne », art. cit., p. 17.

insistait au contraire sur sa méfiance envers la théorie, qui risquerait d'éloigner les militants de la vérité des prolétaires.

Toute la *Nuit des prolétaires* peut être lue comme une remise en cause de ce présumé : le titre désigne d'ailleurs le moment où les prolétaires ne sont pas au travail ni aux prises avec les rapports de production, mais trouvent enfin le temps d'écrire leurs pensées. Le projet du livre est donc l'élaboration d'une troisième attitude qui ne soit ni la méfiance althussérienne envers l'expérience susceptible d'idéologie, ni la sacralisation maoïste du vécu des exploités. Cette attitude n'est plus, à strictement parler, une attitude envers l'expérience des exploités puisqu'elle refuse justement la présupposition que le discours des exploités serait ou devrait être préoccupé avant tout par l'expérience. Cette nouvelle attitude se définit par un changement d'objet. Les écrits des exploités ne sont plus pour Rancière réductibles à une expérience ou une vérité sous-jacente dont ils seraient le véhicule. Ils sont, en eux-mêmes, l'objet de l'intérêt du théoricien, et doivent donc être lus aussi dans leurs flottements et leurs hybridations :

L'histoire de ces nuits prolétaires voudrait susciter une interrogation sur ce souci jaloux de préserver la pureté populaire, plébéienne ou prolétarienne. Pourquoi la pensée savante ou militante a-t-elle toujours besoin de charger un tiers maléfique – petit-bourgeois ou maître penseur – des ombres et des opacités qui troublent l'harmonieux rapport entre sa conscience de soi et l'identité à soi de cet objet 'populaire' ? Ce tiers maléfique ne serait-il pas commodément forgé pour conjurer la menace, plus redoutable, de voir les philosophes du soir envahir le terrain de la pensée ? [...] Comme si la science n'assurait sa différence qu'à postuler la solide identité à soi de ce sujet populaire qui est à la fois son objet et son Autre¹.

Ainsi, la définition de cette nouvelle attitude face à la parole prolétarienne passe par un abandon de l'idéal d'une parole ouvrière pure ou authentique. Rancière va jusqu'à donner de cette norme de pureté une interprétation métaphysique : c'est de « l'identité à soi » du prolétaire qu'il s'agit. En d'autres termes, les intellectuels professionnels, même marxistes, s'arrogeraient le droit, par leur écriture, de ne pas être là où on les attend, et le refuseraient aux prolétaires. Ce n'est donc plus, pour Rancière, une réalité du prolétariat qu'il s'agit de saisir, mais une parole qu'il s'agit de restituer dans sa libre indétermination.

1 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, Avant-propos, p. 10.

4.ii. *Le rêve ouvrier contre la conscience de classe*

Cette nouvelle attitude proposée par Rancière dans la *Nuit des prolétaires* le conduit à remettre en cause la tradition marxiste, d'une manière souvent implicite qu'il peut être utile de déplier. J'ai mentionné plus haut trois caractéristiques qu'il me semble utile de distinguer dans la conception marxiste classique de la conscience de classe prolétarienne : pure – autonomie vis-à-vis de la conscience bourgeoise –, matérielle – issue de l'expérience matérielle de l'exploitation, et dirigée vers l'abolition de ses conditions matérielles – et collective – dissolvant les dissensions voire les différences entre les prolétaires dans l'unité de la classe. Je me propose de montrer que les textes sélectionnés par Rancière dans son livre, et la manière dont il les commente, remettent en cause chacune de ces trois caractéristiques définitoires. On peut alors dire que Rancière oppose à la conscience de classe le « rêve ouvrier », pour reprendre la deuxième partie du titre du livre, cette expression prolétarienne qui ne se laisse pas assigner une place ; et que ce rêve n'est ni pur, ni matériel, ni collectif.

Ni pur. — J'ai déjà mentionné que Rancière refuse la quête d'une pureté ouvrière. Il revendique au contraire le 'dédoublement' des identités et des discours ouvriers :

Dans ces jeux de langage où les mots d'en haut sont tour à tour récusés et réappropriés, se manifeste le lien complexe qui noue les formes ouvrières de l'identification aux formes discursives de l'idéologie dominante. [...] Voilà que les mots se retournent ou se dédoublent¹.

Ce motif du dédoublement est constant dans les écrits de Rancière de cette époque, et il donne d'ailleurs son titre, *Le Prolétaire et son double*, à la thèse de doctorat dont est issue la *Nuit des prolétaires*². Le dédoublement a d'abord lieu dans le langage, et Rancière en donne pour exemple un banquet qui, après la répression sanglante des journées de juin 1848, « ose se mettre sous le patronage de Blanqui », c'est-à-dire de l'une des figures socialistes les plus subversives de l'époque :

Tour à tour le typographe Salières, le bijoutier Page, le tailleur Legré, vieux routiers des sociétés secrètes et des sectes communistes, viennent célébrer l'ordre, la propriété et la famille. De quoi rassurer le commissaire de police, assistant obligé de ces festivités. Mais voici que le sens des mots s'altère : l'ordre signifie la fin de l'exploitation, la propriété la jouissance par les

1 Alain Faure et Jacques Rancière, *La Parole ouvrière*, op. cit., Introduction, p. 14.

2 La thèse était intitulée *La formation de la pensée ouvrière en France : le prolétaire et son double*. Le discours de soutenance a été publié dans la revue que Rancière avait fondée avec d'autres : Jacques Rancière, « Le Prolétaire et son double ou Le Philosophe inconnu », *Les Révoltes logiques*, n° 13, hiver 1980-81, p. 4-12.

travailleurs du fruit de leur travail, la famille la fin de l'héritage et de l'égoïsme de la cellule bourgeoise¹.

Bien sûr, il s'agit là de manœuvres rhétoriques communes pour retourner la position d'un adversaire, d'autant plus dans un contexte de répression policière rappelé par Rancière. Il leur accorde pourtant un statut plus profond. Ce qui se manifeste dans ce banquet de 1848, c'est fondamentalement l'aspiration des ouvriers de l'époque à la politesse, à l'ordre – à une « civilisation bourgeoise sans exploités² » selon une autre formule de Rancière qui insiste sur la civilité et le civisme. Cette idée d'une impossible authenticité ouvrière, car « l'ouvrier s'accepte et se refuse tout à la fois³ », est au cœur de la *Nuit des prolétaires*. Il la mobilise comme contrepoint à l'idée de conscience de classe pure, séparée de la bourgeoisie :

[Les prolétaires] diront plus tard – et nous répéterons à leur suite – qu'ils ne veulent rien avoir à faire avec les intellectuels et les bourgeois, et surtout pas la distinction des bons et des mauvais. Pourquoi n'être pas frappé pourtant par la gratitude avec laquelle est reçue l'offre d'amour des prédicateurs saint-simoniens, par l'intérêt porté aux plans de tous ceux qui assurent avoir trouvé le remède aux maux de la société en général et de la classe pauvre en particulier, par l'amour voué aux grands poètes et aux romanciers du peuple ? [...] De tout ceux-là le prolétaire a besoin, non pour acquérir la science de son état, mais pour entretenir ses passions, ces désirs d'un autre monde que la contrainte du travail rabote continuellement au niveau du seul instinct de subsistance qui fait du prolétaire abruti de travail et de sommeil le serviteur complice du riche bouffi d'égoïsme et d'oisiveté⁴.

Ce paragraphe annonce un thème constant du livre, le rapport ambivalent des prolétaires aux bourgeois. Rancière le montre en analysant les « rapports contradictoires des prolétaires de la nuit avec les prophètes – saint-simoniens, icariens ou autres – du monde nouveau⁵ », et en particulier les difficultés de l'organisation saint-simonienne à intégrer les travailleurs dans son architecture. À partir des rapports des « directeurs », ces agents chargés du recrutement des nouveaux militants dans la « famille » saint-simonienne et de leur formation à la « Doctrine », il montre que ceux-ci se plaignent constamment de l'égoïsme des travailleurs, en un double sens :

À la place du travailleur souffrant apparaissent deux personnages : le travailleur égoïste et le prolétaire amoureux. Si le premier ne peut s'adresser à

1 *Ibid.*, p. 15.

2 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 2, p. 60.

3 Alain Faure et Jacques Rancière, *Parole ouvrière*, *op. cit.*, section I - « Le prolétaire : entre l'esclave et l'associé », p. 29.

4 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 1, p. 32.

5 *Ibid.*, Avant-propos, p. 10.

la Doctrine que sous la forme de la demande, le pur amour du second n'est plus celui du travailleur. Le comportement différencié des prolétaires saint-simoniens ne contredit donc pas leurs professions de foi, il en confirme le paradoxe : ils étaient saint-simoniens en tant que républicains ; ils ne peuvent de même aimer la religion annonçant le règne glorieux du travail que pour autant qu'ils sont autre chose que des travailleurs¹.

Le travailleur égoïste qui espère retirer un bénéfice de sa fréquentation des saint-simoniens s'écarte de l'image du prolétaire idéal. Mais Rancière note que le clergé saint-simonien est tout aussi méfiant envers l'excès inverse : les travailleurs un peu plus aisés ou fiers qui ne sont pas suspects d'être intéressés font au contraire preuve d'un enthousiasme débordant qui se laisse difficilement canaliser dans l'organisation. L'exemple sur lequel Rancière s'étend le plus est celui de Gabriel Gauny, menuisier philosophe, qui dès sa rencontre avec l'organisation, se voit reprocher son penchant pour l'« idée d'infini » et la « pure abstraction² ». Les travailleurs militants refusent d'être de simples travailleurs, ils rejoignent l'organisation par amour, pour pouvoir disserter eux aussi sur les joies de l'association universelle. La parole ouvrière authentique, représentant les aspirations de la classe, est donc introuvable. Sauf à vouloir toujours « gratter », on doit accepter que la parole ouvrière est hybride, et que ce n'est pas un accident, mais au contraire que cette hybridation est un acte délibéré d'émancipation de la part des prolétaires.

Ni matériel. — Le discours des prolétaires ne porte pas seulement sur des considérations matérielles, car leurs revendications portent tout autant sur la culture, la dignité ou la politesse. Comme l'écrit Gabriel Gauny, « l'Enfer réel » est « l'Enfer sans poésie » ; « les souffrances les plus radicales sont celles de la pensée », commente Rancière³. Cela se traduit par des revendications très concrètes qui ne portent pas cependant sur la rémunération, le temps de travail ou sa pénibilité, comme en 1833, lorsque les tailleurs parisiens en grève réclament le droit de fumer du tabac, un temps pour lire le journal et exigent que leur maître enlève son chapeau dans l'atelier⁴. Plus généralement, l'*Atelier*, journal communiste, revendique que le prolétariat soit considéré comme « autre chose qu'une force productive, une force brutale qui doit être mue et contenue par l'intelligente volonté des classes élevées⁵ ».

1 *Ibid.*, chap. 8, p. 220.

2 *Ibid.*, chap. 8, p. 222.

3 *Ibid.*, chap. 1, p. 29, où Rancière cite Gabriel Gauny, « Opinions », *La Ruche populaire*, avril 1841, p. 16-20.

4 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 2, p. 53.

Ni collectif. — Enfin, le rêve ouvrier décrit par Rancière est toujours le rêve d'un écrivain ouvrier singulier. C'est d'ailleurs sur ce point que Rancière décèle rétrospectivement une évolution entre la *Parole ouvrière* en 1976 et la *Nuit des prolétaires* en 1981. Dans le premier livre co-écrit avec l'historien Alain Faure, il avait déjà rompu avec l'attitude maoïste, assumant « ce que les formes polies et raisonneuses de ces textes [ouvriers] pouvaient avoir de déconcertant pour tous ceux qui y chercheraient le cri sauvage de la révolte¹ ». Mais rétrospectivement, il juge qu'il n'était pas encore allé assez loin dans la rupture avec le marxisme :

[*La Parole ouvrière* présupposait] que ces expressions multiples pouvaient être pensées comme autant de manières d'exprimer une même pensée de classe, une même attitude d'auto-affirmation, cherchant à contredire tel ou tel aspect de l'image de l'ouvrier formée par la bourgeoisie. Par là, ce recueil, soucieux de faire voler en éclats les stéréotypes dominants sur la pensée ouvrière, partage encore l'idée d'une voix ouvrière, forgée dans les combats de l'atelier, comme expression d'une attitude de classe.

C'est cette présupposition que la suite de mon propre travail m'a amené à remettre en question. Parue six ans plus tard, la *Nuit des prolétaires* a insisté au contraire sur la rupture qui sépare la parole ouvrière de toute adhérence simple à un corps ouvrier collectif. J'ai tenté d'y montrer comment la voix qui affirme un sujet ouvrier supposait tout un travail de désidentification, d'arrachement à une identité ouvrière donnée, d'entrée par transgression sur le terrain de la pensée et de la parole des autres².

Rancière avance ici simultanément deux thèses. D'une part, le discours prolétaire s'hybriderait nécessairement avec le discours bourgeois – c'est le refus de la pureté déjà évoqué. D'autre part, les différentes voix prolétaires ne convergent pas mutuellement, même tendancielle, en une seule voix collective. L'expression « corps ouvrier collectif » concentre ainsi tout ce que Rancière, à partir de la *Nuit des prolétaires*, rejette : les ouvriers ne peuvent être réduits à un corps, ils sont des êtres intelligents, et pour cette raison même ils ne peuvent être réduits à un collectif, car chaque intelligence est singulière.

La *Nuit des prolétaires* le démontre par l'attention portée aux individus. Alors que la *Parole ouvrière* présentait beaucoup de textes anonymes ou collectifs, on retrouve tout au long de la *Nuit des prolétaires* les mêmes personnes : Gilland, Voilquin, Vinçard, Véret. Mais

5 « Introduction à la cinquième année », *L'Atelier*, 5^e année, n° 1, oct. 1844, p. 1-4, cité dans la *Nuit des prolétaires*, chap. 10, p. 271.

1 Jacques Rancière, Postface de 2007 à la *Parole ouvrière*, *op. cit.*, p. 340.

2 *Ibid.*

c'est un ouvrier surtout, le menuisier Gabriel Gauny, dont Rancière relève la singularité exemplaire. Bien qu'il adhère à la « famille » saint-simonienne, Gauny lui est rebelle :

Deux incohérences coïncident en moi. L'une vient par élans électriques ; c'est une volonté virile, c'est une vertu primordiale d'agir, d'avancer dans la perfection, d'aimer sans contrainte, sans restriction et d'écraser l'hydre qui m'emprisonne ; l'autre un entraînement solitaire, sophistiqué, affreux. Je vois, j'aime votre harmonie et ne me vois pas d'harmonie, je voudrais mêler ma voix aux modulations de vos hymnes, ma bouche est clouée, je ne puis élaner ma prière aux flammes de vos prières, je ne puis prier. [...] Toujours je serai fidèle à votre cause mais en m'écartant des joies de ceux qui viennent partager vos travaux aux jours de réunion¹.

Révolutionnaire, il n'entend pourtant pas céder un pouce de liberté individuelle :

Le propagateur ne cherche plus à reconstituer une petite bande ; il s'en va, individu anonyme et isolé, communiquer l'étincelle de l'esprit de révolte – de l'esprit tout court – à une foule susceptible de s'embraser dans la mesure même où elle n'est pas un rassemblement de familles, de corps, de classes ou de corporations, mais une pure collection d'individus sensibles : masse en fusion par l'énergie de ses molécules, avec lesquelles le révolté engage un rapport ponctuel et sans réciprocité².

Cette individualité inassignable fascine d'ailleurs tant Rancière qu'il publie deux ans après la *Nuit des prolétaires* un recueil des textes de Gauny sous le titre *Le Philosophe plébéien*³. Comme il l'écrit dans son introduction à ce recueil, c'est à un « étrange jeu d'adhésion à distance » que joue Gauny avec les organisations militantes aux différentes périodes de sa vie⁴. Il ne se laisse donc réduire ou absorber dans aucune d'entre elles et représente une résistance en acte contre l'idée de conscience de classe collective.

Quelle normativité ? — Rancière perturbe donc systématiquement et radicalement l'architecture théorique marxiste qui cherche dans le discours prolétarien une voix pure, collective, aux préoccupations matérielles. Or il est bien conscient que ce statut accordé au discours prolétarien définit par complémentarité le rôle du discours théorique : interpréter la parole ouvrière pour qu'elle acquière les caractères cités, analyser ses causes dans l'évolution du capitalisme et l'aider à accomplir le but socialiste qu'elle exprime. Rancière se prive donc lui-même de ces fonctions du discours théorique.

1 Gabriel Gauny, lettre au saint-simonien Moïse Retouret, 24 juillet 1832, fonds Gauny, ms. 165, cité dans la *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 8, p. 222-3.

2 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 5, p. 127.

3 Gabriel Gauny, *Le Philosophe plébéien*, Paris, La Fabrique, 2017 [1983], textes présentés par Jacques Rancière.

4 Jacques Rancière, Introduction au *Philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 17.

Le discours prolétarien se suffit à lui-même, non parce qu'il est pur, mais au contraire parce qu'il est capable de produire sa propre hybridation avec le discours dominant. Il est donc insituable, inassignable, et tout discours de l'intellectuel professionnel qui chercherait à le faire est donc condamné à le trahir. C'est donc un autre mode de discours d'accompagnement que veut développer Rancière. Le premier chapitre de la *Nuit des prolétaires* esquisse le statut de ce discours :

L'on voudrait produire ici ce simple effet : le bougé d'une image, celle du travailleur-soldat. [...] Il ne s'agit donc pas exactement de gratter les images selon les usages reçus : la vieille pompe politique qui démasque la réalité douloureuse sous l'apparence flatteuse ; la modestie historienne et jeune politique qui, sous le vernis des peintures héroïques, invite à voir circuler le sang d'une vie plus sauvage et plus tranquille à la fois ; non pas gratter les images pour que le vrai apparaisse mais les faire bouger pour que d'autres figures s'y composent et s'y décomposent¹.

« Gratter les images » serait l'opération du marxisme classique : trouver la vérité derrière l'idéologie bourgeoise, notamment lorsqu'elle contamine le discours ouvrier. Rancière lui oppose sa propre procédure : « bouger » l'image, c'est-à-dire révéler le flou et le mouvement intrinsèques aux écritures ouvrières. Il ne s'agit donc pas d'en tirer une vérité ou une direction mais de révéler en quoi elles déjouent les vérités qu'on veut y projeter.

Peut-être alors y a-t-il quelque enjeu [...] à laisser se déployer cette scène où tisserands et cordonniers, menuisiers ou forgerons s'interrogent à la fois sur leur identité et sur leur droit à la parole, entraînés par la logique même de la disjonction qui ne fait reconnaître l'une qu'au détriment de l'autre dans cette aventure où ils cherchent à s'approprier la nuit de ceux qui peuvent veiller, le langage de ceux qui n'ont pas à demander, l'image de ceux qu'on n'a pas besoin de flatter. Sur la voie supposée directe de l'exploitation à la parole de classe et de l'identité ouvrière à l'expression collective, il faut passer par ce détour².

Rancière refuse donc de se donner un but théorique ou politique. Son livre a pour but de « faire bouger » les représentations existantes mais non de produire des vérités, de « laisser se déployer » une scène dont les personnages n'affirment pas, mais « s'interrogent ». On sait depuis Platon que le discours sceptique est contradictoire s'il affirme quelque chose ; Rancière s'en prémunit en présentant son livre comme une scène vide où les prolétaires viennent perturber tout ce qui pourrait être dit d'eux, et s'interroger sur ce qu'il faudrait en dire. C'est ce qui explique l'écriture si particulière du livre, qui ne se présente pas comme la démonstration d'une thèse théorique mais comme un tissu de paroles ouvrières et de textes de

1 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 1, p. 22.

2 *Ibid.*, p. 34.

Rancière qui ne cherchent pas à en tirer des conséquences scientifiques ou politiques mais plutôt à insister sur leurs caractères les plus saugrenus ou surprenants :

La construction du livre est faite essentiellement d'équivalences et de déplacements : un texte cité, un commentaire en forme de paraphrase qui le déplace et amorce un mouvement vers une autre scène ; beaucoup de phrases nominales dans le commentaire, une sorte de style indirect libre. [...] C'est un principe d'écriture égalitaire : supprimer la hiérarchie entre le discours qui explique et celui qui est expliqué, faire sentir une texture commune d'expérience et de réflexion sur l'expérience qui traverse les frontières des disciplines et la hiérarchie des discours¹.

Rancière réduit donc sa propre entreprise à un travail de juxtaposition, de « paraphrase » ou de restitution au style indirect. On pourrait en déduire qu'il a renoncé à toute orientation normative. Une préférence personnelle le porterait à restituer le discours des exploités plutôt que d'autres, mais il se refuserait à adapter ce discours aux exigences d'une démarche critique de lutte contre l'exploitation.

La lecture de la *Nuit des prolétaires* ne donne pas cependant cette impression. Le livre est imprégné du socialisme des ouvriers du XIX^e siècle à qui il donne la parole, et en particulier des formes de socialisme que le marxisme a par la suite condamnées sous le nom de socialisme utopique. Rancière examine avec une certaine sympathie ces projets 'utopiques'. Puisque ce chapitre recherche justement comment le point de vue des exploités eux-mêmes peut déboucher sur des contrefactuels socialistes mobilisables dans des jugements d'exploitation, il nous faut examiner ces passages de la *Nuit des prolétaires*.

4.iii. *Trois contrefactuels ambigus*

Ces figures du socialisme utopique prennent principalement trois formes dans le livre : les coopératives ouvrières de production créées en France en 1848 ; les communautés communistes fondées en Amérique par Étienne Cabet ; l'ascèse individuelle du menuisier Gauny.

Coopératives ouvrières. — En 1848, l'Assemblée socialiste accepte de financer des associations coopératives de production. Rancière restitue les débats qui s'ouvrent alors : quelle doit être la taille de la coopérative, doit-elle s'étendre au secteur entier, doit-elle inclure des institutions complémentaires de consommation, d'éducation, de logement pour les

1 Jacques Rancière, *Méthode de l'égalité*, op. cit., p. 61.

travailleurs, ou doit-elle au contraire (l'option finalement retenue) se limiter à l'échelle d'une unité de production en concurrence avec d'autres ? Quelle sévérité adopter dans les règlements envers les comportements répréhensibles (ivresse, injures, négligence), et avec quelle sévérité les faire appliquer ? Ou encore, dans quelle mesure est-il légitime d'embaucher des auxiliaires, travailleurs non associés face auxquels les coopérants sont en position de patrons ?

Conformément aux principes par lesquels il définit son attitude, Rancière ne prend parti dans aucun de ces débats. Pourtant, il ne se contente pas de restituer les arguments des uns et des autres. Ainsi, il note la fréquence des insubordinations et des amendes correspondantes dans l'association des arçoniers (l'arçon est la structure rigide de la selle de cheval) et des tailleurs de limes.

Faut-il entendre seulement par là que l'administration s'aguerrit par l'usage de ce 'système de répression' nécessaire pour conduire une association 'composée en général d'hommes difficiles et exigeants' ? N'y faut-il pas voir aussi une étrange régulation entre les tensions de l'énergie productive, les débordements de l'indiscipline et les rigueurs de la loi ? Le rapport dénote [...] 'une population inquiète et mouvante mais qui sait se contenir elle-même par la stricte application des statuts' ; autre chose assurément que la vision apaisée du travail associé que les brochures de propagande opposent volontiers aux conflits inévitables résultant de l'arbitraire patronal et de l'amertume ouvrière ; pas non plus la vision utopique d'un poète du siècle à venir : une grande productivité fondée sur une grande indiscipline ; entre les deux une énergie mixte où la tension de l'effort productif, la force rebelle et la passion légaliste renvoient au même principe qui est un principe divisé en lui-même¹.

Les amendes ne seraient donc pas un système extérieur de répression mais une dimension intrinsèque de l'énergie ouvrière dans ses différentes formes. Les ouvriers parviennent donc bien à travailler en commun, mais d'une manière bien différente de la « vision apaisée du travail associé » promue par la théorie : la discipline et l'indiscipline seraient, selon Rancière, deux dimensions d'une même passion ouvrière inassignable. Cette division morale du corps ouvrier collectif est aussi économique. Par définition, dans la coopérative, les ouvriers travaillent pour eux-mêmes ; pourtant l'auteur note que les membres de l'association peinent à adhérer à cette représentation :

Il y a véritablement quelque chose d'insaisissable dans le fonctionnement de ces établissements où c'est toujours le possédant qui répond à la place de l'ouvrier et le salarié à la place du patron. [...] Il n'est pas facile de définir au

1 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, op. cit., chap. 11 - « La République du travail », p. 336.

juste ‘l’intérêt personnel’ ou la ‘propre chose’ pour lesquels l’ouvrier associé n’arrive pas à se persuader qu’il travaille¹.

Concrètement, la question du rapport du travailleur à l’outil de production se pose notamment à propos du recrutement des auxiliaires, ces salariés qui ne sont pas associés et ne participent pas au partage des bénéfices. Les associations subventionnées par l’État dans les premiers mois de la révolution de 1848 ont pour règle d’associer tous les travailleurs, mais elles déclinent progressivement, laissant prospérer les coopératives non régulées qui recourent abondamment aux auxiliaires. Rancière en tire la conclusion suivante :

Depuis 1848 tous ont compris que le travail ne saurait être ce *tout* dont le règne fraternel voulait absorber l’empire égoïste du profit. Le règne du travail ne saurait être celui de l’identité, de la maîtrise de soi².

Ainsi, Rancière part d’une interrogation concrète, partagée par les ouvriers politisés dont il commente les écrits : étant donné le but, l’abolition du salariat au profit de l’association, quelles sont les modalités d’extension de la coopérative, de discipline des travailleurs et de statut des nouveaux embauchés qui le favorisent ? Interrogations qu’on peut reformuler en termes de rapports de coordination : rapport entre les unités de production d’un même secteur ; rapport entre producteurs et consommateurs ; rapport entre anciens et nouveaux ouvriers. Or, si Rancière prend d’abord au sérieux ces interrogations, c’est ensuite pour les disqualifier implicitement par l’ironie. C’est la tentative même de l’association et non son résultat qui est émancipatoire à ses yeux, quitte à ce qu’elle se solde vite par la faillite ou par des systèmes à deux niveaux où les associés exploitent les auxiliaires.

Communautés communistes. — Le chapitre suivant est consacré aux communautés fondées par Étienne Cabet en Amérique avec quelques centaines de militants à partir de 1847, sur le modèle de la société idéale qu’il avait décrite dans son *Voyage en Icarie*³. Rancière restitue précisément les débats qui portent également sur le modèle productif, mais aussi, encore plus que dans les coopératives, sur le mode de vie – l’éducation, le confort, la boisson, la chasse, le tabac. Au sein de la communauté, on voit notamment s’opposer d’une part un parti rigoriste auquel appartient Cabet lui-même, et d’autre part « le sensualisme des travailleurs révolutionnaires⁴ » favorables à la boisson, à la chasse et au tabac. Chacun des

1 *Ibid.*, p. 339.

2 *Ibid.*, p. 351.

3 Étienne Cabet, *Voyage en Icarie*, Paris, Dalloz, 2006 [1848].

4 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, chap. 12 - « Le voyage d’Icare », p. 392.

deux partis accuse l'autre d'individualisme : Cabet accuse le camp adverse de poursuivre ses plaisirs sans discernement, mais ceux-ci répondent que l'insistance sur l'éducation et le confort relève de « l'égoïsme des distinctions aristocratiques¹ ».

Ce cas permet à Rancière d'insister sur les divisions irréductibles qui existent au sein de la parole prolétaire. Ni fondamentalement égoïste, ni fondamentalement altruiste, elle connaît des divisions internes irréductibles qui expriment un débat proprement philosophique sur les notions mêmes d'égoïsme et de communisme et sur les vertus qui doivent jouer le rôle de ciment moral de la communauté.

Ces deux premiers cas laissent donc entrevoir une contradiction inhérente à l'attitude de Rancière. Il veut « laisser se déployer » la parole ouvrière, notamment lorsqu'elle se prononce sur les modalités de l'association socialiste, incursion sur un territoire que le marxisme classique ne lui reconnaît pas ; mais en restituant avec ironie ces débats économiques et moraux des prolétaires, en en faisant son objet comme si le débat se suffisait à lui-même, le propos de Rancière finit par prendre une orientation bien différente de celle des militants qu'il cite. Pour ces militants, le débat n'était pas un but en lui-même. Le but était l'abolition de l'exploitation et l'émancipation des travailleurs, et l'âpreté de leurs disputes sur le règlement des coopératives ou des communautés s'explique par la hauteur de cet enjeu. Donner une valeur au débat en lui-même comme le fait Rancière, c'est donc aussi dépouiller les positions qui s'y expriment de leur charge normative et donc ignorer ce qui était, pour ces militants du XIX^e siècle, le plus important.

Ascèse individuelle. — C'est le même geste qu'on voit se poursuivre et se radicaliser dans le *Philosophe plébéen*, recueil de textes du menuisier philosophe, Gabriel Gauny, que j'ai déjà évoqué. Gauny refuse de dissocier un horizon futur émancipé et un présent asservi. Il pratique d'emblée une réforme matérielle dans sa propre vie, nécessairement incomplète dans le cadre du capitalisme de son temps, mais qui lui apparaît néanmoins cruciale. Elle passe par la consommation : règle ascétique visant à réduire la dépendance à l'égard du marché du travail ; et par le travail : le menuisier quitte son emploi de journalier qui doit subir le regard du maître à l'atelier toute la journée pour devenir « parquetier à la tâche », semi-indépendant qui se fait confier des chantiers à réaliser seul.

1 *Ibid.*

Du côté de la consommation, Gauny revendique une ascèse radicale, affirmant qu'« un besoin de moins est une force de plus¹ ». Il se revendique de l'héritage de Diogène le Cynique, le philosophe antique qui avait abandonné toute possession matérielle pour retrouver une humanité authentique². J'ai déjà montré pourquoi de telles idées intéressent Rancière : ce mode de vie rebelle peut être compris comme un socialisme individuel qui se démarque du modèle de la conscience de classe collective et homogène. Mais on ne peut s'empêcher de voir dans cette insistance sur la libération individuelle une forme d'évitement des questions des modalités de l'association, dont la *Nuit des prolétaires* avait montré toute la difficulté.

Si l'on s'autorise à éclairer ici la pensée de Rancière par son contexte, il est remarquable que ce retour vers l'ascèse individuelle ait lieu dans des années de déclin du mouvement social. Cela peut éclairer la coïncidence suivante : en 1984, un an après la publication du *Philosophe plébéien*, c'est Michel Foucault qui fait cours au Collège de France sur les cyniques³, cours qui a pu être interprété comme la proposition d'une « généalogie de la subjectivité militante⁴ ». Comme Rancière, qui avait été son collègue à Vincennes, Foucault avait été proche du maoïsme ; comme lui, il réagit à l'effondrement de la dynamique militante par la question du travail sur soi du militant.

On retrouve la même ambiguïté dans l'intérêt que porte Rancière aux textes de Gauny sur le travail. Dans le cadre de sa recherche d'une émancipation ici et maintenant, pour résister à l'aliénation du travail en atelier qu'il décrit⁵, Gauny choisit de travailler 'à la tâche'. Il est alors libre de ses mouvements, de son regard, de son rythme de travail, et il le vit comme une reconquête :

Ses outils n'ont rien qui le rebute, c'est avec une sorte d'amitié qu'il les touche. S'abandonnant aux richesses de sa liberté, les lieux du travail, le temps qu'il doit y passer ne l'assombrissent jamais ! [...] Au travail, qu'il respire à son aise et comme il est chez lui ! Il ne craint pas le regard exécré du maître, ni le signal des heures qui forcent les autres ouvriers à rompre leur entretien pour courir sous le joug. À la tâche, un effort en passionne un autre, les mouvements se succèdent avec rectitude et l'esprit, attiré vers les conclusions de l'œuvre, s'occupe avec attrait en tuant l'ennui⁶.

1 Gabriel Gauny, *Le Philosophe plébéien*, op. cit., « Économie cénotique (extraits) », p. 125.

2 *Ibid.*, « Diogène et saint Jean le Précurseur », p. 151 sq.

3 Michel Foucault, *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France (1983-1984)*, Paris, Seuil-Gallimard, 2009.

4 Orazio Irrera, « Michel Foucault - Une généalogie de la subjectivité militante », *Chimères*, vol. 83, n° 2, 2014, p. 35-45.

5 Gabriel Gauny, « Le travail à la journée », dans *Le Philosophe plébéien*, op. cit., p. 53 sq.

6 Gabriel Gauny, « Le travail à la tâche », dans *Le Philosophe plébéien*, op. cit., p. 60.

Gauny trouve donc un répit dans une position de travail subordonnée, mais échappant au cadre salarial. Pour compléter le tableau, il importe cependant de prendre en compte le texte où il note que cette liberté a quelque chose de l'illusion :

Il croit que ses forces sont à lui, quand nulle volonté que la sienne ne les active. Il sait aussi que l'entrepreneur s'inquiète fort peu du temps qu'il passe à son travail pourvu que l'exécution en soit irréprochable. Il s'aperçoit moins de l'exploitation que l'ouvrier à la journée ; il croit n'obéir qu'à la nécessité des choses, tant son affranchissement l'abuse. Cependant la vieille société est là pour [...] le ruiner avant l'âge en l'illusionnant sur la surexcitation de son courage qu'il use au profit de son ennemi¹.

Gauny confirme ici l'idée avancée plus haut, selon laquelle le salaire aux pièces rend l'exploitation invisible. Or, il est remarquable que Rancière occulte entièrement cette dimension d'illusion. Dans l'introduction de l'ouvrage, il présente le travailleur à la tâche comme un militant lucide : « en devenant parqueteur à la tâche, le menuisier ne se fait pas d'illusions : son indépendance est aussi obligation [...] d'organiser son auto-exploitation économique pour le compte des mêmes patrons² ». Rancière joue ainsi Gauny contre les intellectuels marxistes qui croient que le prolétariat est victime des illusions de l'idéologie dominante sur sa propre exploitation. Mais le texte que je viens de citer montre au contraire que Gauny partage pleinement cette préoccupation des intellectuels marxistes : il craint d'être victime de l'illusion qu'il a identifiée, celle d'une exploitation moins facilement « aperçue » lorsqu'elle ne se traduit pas par une domination vécue dans la sphère de l'expérience immédiate. C'est en partie contre Gauny lui-même que Rancière proclame donc que le militant, par ce changement de statut, serait « déjà libéré », au moins libéré de ses illusions.

De fait, Rancière ne commente pas non plus le dernier paragraphe du texte :

Si la génération prochaine conciliait, dans les réformes qu'elle se propose, les conditions du travail à la tâche unies aux immenses merveilles de l'association, les hommes, riches alors d'un système rationnel, régulariseraient l'activité désordonnée qui maintenant les décime³.

1 *Ibid.*, p. 62.

2 Jacques Rancière, Introduction au *Philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 24-5.

Rancière insistait déjà sur cette absence d'illusion dans un entretien accordé à l'occasion de la parution de la *Nuit des prolétaires*, où il mentionnait déjà ce texte de Gauny : « Il entreprend de se libérer : pour lui et pour les autres, car nos oppositions sont là aussi dérisoires : les 'chaînes de l'esclavage' doivent être rompues par des individus déjà libérés. Il prend un travail de parqueteur à la tâche, où il se libère du maître tout en restant et en se sachant exploité : et il nous montre que nous, philosophes, n'avons rien compris aux rapports de l'illusion et du savoir, de la liberté et de la nécessité. » (Jacques Rancière, entretien avec Edmond A. El Maleh, *Le Monde*, 29 juin 1981)

3 Gabriel Gauny, « Le travail à la tâche », *art. cit.*, p. 65.

Rancière se satisfait donc mieux des apories de l'émancipation que Gauny, qui voudrait les résoudre matériellement par la mise en place d'un « système rationnel ». On retrouve ici ce que j'ai appelé la contradiction de l'attitude de Rancière : à force de vouloir respecter l'autonomie interne de la parole ouvrière, il en vient à la désarmer en ignorant ce qui en elle aspire à déboucher sur autre chose.

Dans l'œuvre de Rancière lui-même, la contradiction se manifeste par un amenuisement progressif de son écriture. Si le jeune Rancière althussérien puis maoïste était un théoricien qui défendait des positions philosophiques, dans la *Nuit des prolétaires* il commence à se mettre en retrait, composant simplement un agencement de paroles ouvrières. Dans le *Philosophe plébéien*, il est devenu simple éditeur des écrits de Gauny. Le choix des textes lui revient, certes, mais puisque ce recueil est celui d'un unique écrivain, Rancière perd le seul rôle qui lui restait dans la *Nuit des prolétaires*, celui de commenter les différends et les débats entre les intellectuels prolétariens.

En même temps qu'il expose la parole ouvrière dans le *Philosophe plébéien*, Rancière poursuit le versant négatif de son entreprise : déceler chez les théoriciens, du passé comme du présent, conservateurs comme progressistes et philosophes comme sociologues, une même tendance à assigner aux dominés et à leur parole une place définie d'avance. C'est l'objet du *Philosophe et ses pauvres*, publié en 1983 également¹. Cette année est ainsi dans l'œuvre de Rancière celle du maximum d'immanence : exposition de la parole ouvrière telle qu'elle a été énoncée, et rejet des cadres extérieurs qu'on a voulu lui appliquer. Cette immanence est complète, close sur elle-même. Elle impose donc aussi à l'auteur, pour continuer à écrire, de chercher d'autres voies.

4.iv. L'égalité a priori

C'est ce qu'il fait quelques années plus tard dans *Le Maître ignorant*², livre inspiré de l'expérience de Joseph Jacotot, enseignant du XIX^e siècle. À partir d'une expérience qu'il a menée auprès d'élèves flamands qui ont appris le français entre eux à partir seulement d'une édition bilingue du *Télémaque* de Fénelon, ce pédagogue invente une méthode paradoxale où les élèves s'enseignent les uns aux autres une matière qu'aucun d'entre eux ne maîtrise au

1 Jacques Rancière, *Le Philosophe et ses pauvres*, Paris, Fayard, 1983.

2 Jacques Rancière, *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard, 1987.

préalable. La méthode Jacotot consiste donc à mettre l'enseignant dans une position de « maître ignorant ». Ce qui y intéresse Rancière, c'est que Jacotot lui-même cherche à expliquer sa découverte par un postulat de large portée, « l'égalité des intelligences ». Rancière le reprend à son compte et il n'est probablement pas exagéré de dire que ce postulat est le fondement logique de toute son œuvre politique ultérieure¹.

L'affirmation de l'égalité des intelligences est double, positive et normative. D'une part, il s'agit d'une théorie descriptive qui fait de la reconnaissance différentielle des intelligences le fondement de l'ordre social ; de l'autre, une prise de position normative qui prend le parti de l'égalité des intelligences. La première thèse apparaissait déjà parfois dans la *Nuit des prolétaires*. L'attitude de « laisser-se-déployer » la parole ouvrière laissait alors la place à un discours proprement théorique et même causal. Ce discours définissait les classes par une exclusion originaire, symbolique et non matérielle, issue de la réification des ouvriers par le regard des maîtres :

La classe ouvrière est d'abord une caste, constituée, comme toute caste, par la décision des maîtres ; et elle est maintenue dans sa servitude par leur regard qui, comme celui du maître antique sur ses esclaves, voit dans la matérialité de ses travaux et la grossièreté de ses loisirs, dans le vide de sa pensée et la flétrissure de sa chair, les marques de son appartenance à une race inférieure. [...] La décision du maître sépare d'abord ceux à qui est dévolue la fonction de l'Universel et ceux que l'incapacité de s'élever au-dessus de leurs besoins condamne à servir ceux des autres².

Il y aurait donc une décision sociale d'imputation de l'intelligence – ceux qui sont capables de distraction ou d'universel, c'est-à-dire de pensée, et ceux qui en sont incapables ou qui sont plus utiles ailleurs. Cette décision, cachée, aurait pourtant des effets immenses, puisque ce serait elle qui constituerait le fondement sous-jacent de la séparation des classes, donc de la distribution plus tangible des places et des revenus. Il s'agit donc bien là, discrète, d'une véritable théorie positive de la genèse des classes.

Elle a pour corrélat logique une orientation normative : l'émancipation passerait par la reconnaissance de l'égalité de tous. La société juste sera instaurée si, et seulement si, l'égalité des intelligences est reconnue : la « société d'émancipés » est définie comme

1 Notamment de Jacques Rancière, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995, et « Onze thèses sur la politique », *Filozofski vestnik*, vol. 18, n° 2, 1997, p. 91-106. C'est également à la lumière de cette idée d'égalité des intelligences qu'il réinterprète rétrospectivement la *Nuit des prolétaires* lorsqu'il l'évoque plus tard, par exemple dans la *Méthode de l'égalité*.

2 Jacques Rancière, *Nuit des prolétaires*, chap. 10, p. 270-1. L'idée revient quand Rancière analyse le texte de Gauny sur le parqueteur à la tâche qui, sans patron, prend plaisir à laisser vagabonder sa pensée en regardant la ville par la fenêtre : « Le début de la liberté pour le parqueteur à la tâche consiste en cette inversion : être celui qui regarde et non plus celui qui est regardé. » (Introduction au *Philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 25).

« société qui répudierait le partage entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, entre ceux qui possèdent ou ne possèdent pas la propriété de l'intelligence¹ ». L'imputation des intelligences prime sur les institutions de la production et de la circulation, et s'y substitue même. Dans cette société, les hommes « sauraient que nul ne naît avec plus d'intelligence que son voisin », et cela suffirait : « de tels hommes ne s'affairaient pas à créer [...] des organisations économiques distribuant harmonieusement les fonctions et les ressources »². En un mot, pour citer la revue de Jacotot, « si les hommes se considéraient comme égaux, la constitution serait bientôt faite³ ».

Il me paraît légitime de parler ici de normativité transcendantale, comme je l'avais fait à propos de Castoriadis. Rancière remonte en effet de la simple mise en valeur de la parole prolétaire à la recherche des conditions de possibilité de cette mise en valeur, conditions de possibilité qui finissent par devenir une philosophie politique normative autonome. Le cheminement de Rancière pourrait être restitué ainsi : si le discours prolétaire est valable en tant que tel, indépendamment de sa pureté ou de son efficacité politique, il reste à affirmer cette égale valeur des discours et des pensées, et cette affirmation d'égalité constitue un projet politique à part entière, qui finit par se substituer à ceux qu'exprimaient justement les prolétaires.

Le mot d'ordre d'égalité des intelligences est en effet celui d'un enseignant de métier, Jacotot, et non celui des ouvriers socialistes qui intéressaient d'abord Rancière, qui reprenaient tous sous des formes variées le mot d'ordre d'association des travailleurs. La contradiction inhérente que j'ai cherché à mettre en lumière chez le Rancière de l'immanence, contradiction entre la normativité des prolétaires et la position de retrait et d'ironie de Rancière, devient alors une opposition normative plus classique entre deux projets politiques distincts.

Il faut insister sur le fait que l'égalité des intelligences n'est ni une expérience des prolétaires, ni une affirmation de leurs écrits. Il s'agit d'une décision philosophique de Jacotot et de Rancière qui se fonde uniquement par ses effets et non par ses raisons :

Nous ne pouvons pas isoler, mesurer [l'intelligence]. Nous en sommes réduits à multiplier les expériences inspirées de cette opinion. Mais jamais nous ne pourrions dire : toutes les intelligences sont égales. / Il est vrai. Mais notre

1 *Ibid.*, p. 120-1.

2 *Ibid.*, p. 121-2.

3 *Journal de philosophie panécastique*, tome V, 1838, p. 265, cité par Rancière dans le *Philosophe plébéen*, *op. cit.*, p. 124.

problème n'est pas de prouver que toutes les intelligences sont égales. Il est de voir ce qu'on peut faire sous cette supposition. Et pour cela il nous suffit que cette opinion soit possible, c'est-à-dire qu'aucune vérité inverse ne soit démontrée¹.

Toute démonstration de l'inégalité des intelligences est donc impossible, les raisonnements sont circulaires car on ne peut pas remonter de la performance à la faculté. Cela justifie, me semble-t-il, de qualifier la démarche de transcendantale. Le modèle philosophique auquel parvient alors Rancière offre en effet des similitudes avec la philosophie pratique de Kant. L'intelligence chez Rancière est un inconnaissable, comme chez Kant la liberté humaine qui n'est connue que de manière transcendantale : elle n'est pas connaissable par ses effets empiriques mais en tant que condition de possibilité de la loi morale. À la théorie causale des enchaînements nécessaires se superpose alors une théorie de la cause inconditionnée, car libre : 'Tu dois, donc tu peux', maxime commune, pourrait-on dire, de Rancière et de Kant.

Or si la philosophie de Rancière rejoint celle de Kant, sa politique semble le rejoindre en partie aussi. L'ennemi par excellence de Rancière semble bien être le paternalisme des philosophes et des experts, comme Kant dénonçait le paternalisme politique dans *Qu'est-ce que les Lumières*². La critique de Rancière ne porte plus, alors, sur les rapports capitalistes, mais sur les résidus de féodalisme symbolique dans la société bourgeoise. L'impératif qui le guide est un impératif de respect – écouter la parole des prolétaires non seulement comme des moyens pour sa propre philosophie mais aussi comme fin – qui est la condition de possibilité de l'émancipation mais aussi la seule mesure collective d'émancipation qui ne constitue pas une violence sur les singularités ouvrières³.

Le dépassement des illusions philosophiques de Marx aurait donc finalement renvoyé Rancière dans un univers conceptuel pré-dialectique, celui des Lumières. Cette remarque n'a pas pour but de dénoncer à la manière des marxistes dogmatiques du siècle passé une

1 Jacques Rancière, *Le Maître ignorant*, op. cit., chap. 3 - « La raison des égaux », p. 79.

2 Emmanuel Kant et Moses Mendelssohn, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Mille et une nuits, 2006 [1784].

3 On pourrait même aller jusqu'à dire que la *Nuit des prolétaires* constitue une sorte de Dialectique transcendantale de la raison prolétarienne : comme nous avons vu, il y montre comment nécessairement, la pensée prolétarienne, partant d'une même aspiration à l'« association », se divise elle-même nécessairement en discours opposés, du fait d'une « raison double », pour reprendre l'expression que nous avons déjà commentée dans le chapitre sur les coopératives. Cette complexité interne de la rationalité individuelle n'est sans doute pas pour rien pour la solution 'démocratique' retenue sur le plan politique par Kant comme par Rancière : la raison individuelle excédant toute limite, toute tentative de la réduire à un schéma prévisible pour la satisfaire est un paternalisme inacceptable.

philosophie bourgeoise qui resterait en retrait de la science marxiste. Mais conceptuellement, cette affinité avec le kantisme montre bien que le point d'arrivée de Rancière échoue à répondre à la question dont, selon la reconstitution de sa trajectoire que j'ai proposée, il était parti : quel rôle attribuer au point de vue des exploités dans l'élaboration socialiste normative ?

5. Transcendance et respect

Nous parvenons donc à un point d'aporie. Dans le cas de *Socialisme ou Barbarie* comme dans le cas de Rancière, deux attitudes se présentent : l'attitude de l'immanence, celle de Claude Lefort, de Henri Simon surtout d'un côté, du Rancière de la *Nuit des prolétaires* de l'autre – seule attitude qui semble respecter intégralement la souveraineté et la singularité du point de vue de l'exploité, mais qui renonce par là même à l'orienter dans une quelconque direction, et doit donc également renoncer au concept d'exploitation. L'autre attitude peut être qualifiée de transcendantale : celle de Castoriadis d'une part, du Rancière du *Maître ignorant* de l'autre ; elle reconnaît la pleine valeur du point de vue des exploités, mais se donne pour charge de développer les conditions de possibilité de la pleine expression de cette expérience ou intelligence, et devient alors subrepticement un discours de théorie sociale – théorie de la bureaucratie chez l'un, du primat du partage du sensible chez l'autre.

Aucune des deux attitudes n'est ainsi fidèle à son ambition. Les cas de Rancière et de Castoriadis sont particulièrement intéressants lorsqu'on retrace le mouvement précis de leur évolution intellectuelle. Ils montrent que la quête du respect de l'expérience des exploités conduit, par son développement et ses contradictions propres, à une extériorité de la théorie par rapport à l'expérience spontanée. Cette extériorité se dit certes dans le langage du transcendantal et non de la transcendance : on cherche les conditions de possibilité pour la libre créativité prolétarienne, non à prendre sa place. Mais nous avons vu que cette distinction est ténue. Le transcendantal dont il s'agit, lorsqu'on suit ses implications logiques, se révèle envahissant, et finit par occuper quasiment le même terrain que les philosophies politiques ou les théories de la justice auxquelles il prétend s'opposer.

Au sein du marxisme, cette position de transcendance qui a servi de repoussoir aux auteurs que j'ai cités a presque un nom propre. Chez *Socialisme ou Barbarie* comme pour Rancière, la formule qu'il s'agit de contester est en effet celle du léninisme : parce que la bureaucratie soviétique fondée par Lénine prétendait défendre les travailleurs tout en

réprimant leur expression, et que les partis communistes des pays capitalistes l'imitaient parfois en cela, mais aussi parce que Lénine avait théorisé ce primat du parti sur la spontanéité ouvrière, notamment dans le célèbre essai de 1902, *Que faire*¹.

Le pamphlet se donne en effet pour but de défendre une position énoncée la même année par l'une des figures de proue de la social-démocratie allemande de l'époque, Karl Kautsky. Selon ce dernier, « la conscience socialiste d'aujourd'hui ne peut surgir que sur la base d'une profonde connaissance scientifique », si bien que « la conscience socialiste est un élément importé du dehors dans la lutte de classe du prolétariat, et non quelque chose qui en surgit spontanément² ».

Lénine défend cette idée contre ceux qui, parmi les socialistes russes, croient possible de fonder le mouvement révolutionnaire sur la seule spontanéité ouvrière. Il est intéressant qu'une partie de la polémique qu'il mène dans ce pamphlet concerne justement l'importance des témoignages ouvriers. Il rappelle le rôle qu'ont joué, dans le développement du mouvement ouvrier russe, des « feuilles volantes », journaux d'entreprise qui documentent les conditions de vie et de travail : cette littérature qui prétend dévoiler la « vérité sur la vie ouvrière » rencontre un grand succès, si bien qu'« une véritable passion de 'se faire imprimer' s'empara des ouvriers³ ». Ces feuilles volantes, d'après la description qui en est faite ici, se tiennent au plus près de l'expérience vécue par les ouvriers et de leurs revendications les plus concrètes — elles incarnent donc dans la Russie tsariste l'immanence ouvrière, comme la *Tribune ouvrière* de Daniel Mothé, ou *Informations et Correspondance Ouvrières* de Henri Simon le feront dans la France des années 1950 et 1960.

Si Lénine reconnaît l'importance de cette littérature, il met en garde le mouvement ouvrier contre la tentation de se laisser « absorber » par elle, ce qui serait un symptôme du « culte du spontané » contre lequel il faut lutter. Ce qui caractérise ce « culte », c'est l'idée que l'expérience ouvrière se suffirait à elle-même, et engendrerait la révolution et le socialisme sans besoin de recourir à une théorie et à des théoriciens qui lui soient extérieurs. Pour ne pas être suspecté de reléguer ainsi les intérêts des travailleurs au second plan, Lénine

1 Vladimir I. Lénine, *Que faire ?*, *op. cit.*

2 Karl Kautsky, « Die Revision des Programms der Sozialdemokratie in Oesterreich », *Die Neue Zeit*, 20^e année, vol. 1, cahier 3, 1901-1902, p. 79-80, cité par Vladimir I. Lénine, *Que faire*, *op. cit.*, chap. II - « La spontanéité des masses et l'esprit de conscience de la social-démocratie », a) « Début de l'essor spontané », p. 48.

3 Vladimir I. Lénine, *Que faire ?*, *op. cit.*, III - « Politique trade-unioniste et politique social-démocrate », a) « L'agitation politique et son rétrécissement par les économistes », p. 67-8.

place son exhortation à dépasser l'immanence ouvrière dans la bouche même d'un ouvrier, sous forme d'un discours imaginaire :

Vous avez tort, messieurs, de vous donner tant de peine et de vous mêler avec trop de zèle de choses dont nous nous acquittons nous-mêmes, et de vous dérober à l'accomplissement de vos propres tâches. [...] Notre 'activité' à nous autres ouvriers, activité que vous vous obstinez à vouloir soutenir en lançant des revendications concrètes qui promettent des résultats tangibles, existe déjà chez nous ; et dans notre action professionnelle ordinaire, de tous les jours, nous présentons nous-mêmes ces revendications concrètes, la plupart du temps sans aucune aide des intellectuels. Mais cette activité ne nous suffit pas ; nous ne sommes pas des enfants que l'on peut nourrir avec la bouillie de la seule politique 'économique' ; nous voulons savoir tout ce que savent les autres, nous voulons connaître en détail tous les côtés de la vie politique et participer activement à chaque événement politique. Pour cela il faut que les intellectuels nous répètent un peu moins ce que nous savons bien nous-mêmes, et qu'ils nous donnent un peu plus de ce que nous ignorons encore, de ce que notre expérience 'économique', à l'usine, ne nous apprendra jamais : les connaissances politiques. Ces connaissances, vous pouvez les acquérir, vous autres intellectuels, et il est de votre devoir de nous les fournir en quantité cent et mille fois plus grande que vous ne l'avez fait jusqu'ici [...]. Ne vous inclinez pas tant devant la spontanéité et songez un peu plus à élever votre activité à vous, messieurs¹ !

On peut voir dans ce passage une forme de provocation à l'encontre du spontanisme : non seulement Lénine défend la verticalité de la formation de la conscience ouvrière par les intellectuels, mais il place cette défense dans la bouche même d'un ouvrier qui supplie les intellectuels de l'éduquer et de le guider. Il serait aisé, de la part des spontanistes, de soupçonner une telle démarche qui repose sur la construction fictive du véritable « ouvrier révolutionnaire » par opposition aux « ouvriers arriérés² » qui se complaisent dans le spontanisme : occurrence exemplaire mais non surprenante de la tendance des philosophes à façonner ou sélectionner les figures de dominés qui les arrangent, mise en lumière par Rancière dans le *Philosophe et ses pauvres*.

Si l'on part des prémisses de Castoriadis ou de Rancière, on doit voir en effet dans ce passage la pire des ruses de la part d'un intellectuel inquiet de se substituer aux masses, du philosophe intéressé à parler sur les pauvres et à la place des pauvres, mais non à les écouter. Mais si l'on considère leur point d'arrivée, tels que nous les avons présentés et interprétés, leur opposition à Lénine perd son évidence. Castoriadis refuse l'infécondité de l'immanence pure que défendent Lefort et Simon, il propose une théorie du capitalisme, une normativité

1 *Ibid.*, III, c) « Les révélations politiques et 'l'éducation de l'activité révolutionnaire' », p. 89-92.

2 *Ibid.*

pour en sortir et une architecture pour le socialisme ; Rancière, de manière plus discrète, abandonne le travail d'archive pour défendre sa propre philosophie politique fondée sur la reconnaissance égale des intelligences. Dans les deux cas, ils rompent avec l'immanence qu'ils ont défendue au nom de cette même immanence, et ils en viennent bien, comme Lénine, à défendre leur propre conception de la société émancipée au nom des exploités, mais sans continuité avec leurs représentations politiques.

L'étude précise des tensions internes à leur œuvre nous permet d'aller plus loin encore. Le texte de Lénine se fonde sur la juxtaposition de deux oppositions : l'opposition entre spontanéité et encadrement théorique redoublerait l'opposition entre économie et politique. Lénine reconnaît ainsi la légitimité du spontanéisme en matière économique : les ouvriers vivent l'exploitation dans sa réalité matérielle et sont les mieux placés pour en parler. C'est l'importance d'une autre sphère de discours et d'action, la sphère politique, qui demande de rompre avec le spontanéisme et de donner un rôle directeur à la théorie. Cette juxtaposition des deux oppositions recoupe donc une différence d'échelle : la sphère économique serait par essence locale, alors que la politique aurait pour objet le pouvoir sur la société tout entière.

Mais l'étude du discours des travailleurs sur leur exploitation, dans ce chapitre, nous a montré que cette juxtaposition doit à son tour être remise en cause. La sphère économique ne peut se réduire à la production immédiate, comme l'avaient déjà montré les chapitres précédents. Le problème de la coordination économique dans sa généralité représente ainsi un problème intermédiaire entre les problèmes proprement politiques concernant l'État et les problèmes que Lénine qualifie d'économique, qui concernent les rapports sociaux à l'intérieur de l'unité de production. Daniel Mothé, on l'a vu, si grandes que soient d'ailleurs ses ambitions théoriques, renonce à s'exprimer sur la coordination économique, il laisse cette question à Castoriadis, théoricien professionnel. Sur le plan épistémologique, l'étude des courants marxistes anti-léninistes nous ramène à des formes d'extériorité de la théorie caractéristiques du léninisme, et les radicalise même en les faisant reparaître au sein même de la sphère économique.

Cette réconciliation entre Lénine et ses adversaires peut paraître forcée. Une raison en est peut-être morale. Dans les textes de Lefort, Castoriadis, Simon, Rancière que nous avons étudiés, le primat du point de vue ouvrier est justifié d'abord par des arguments épistémologiques et politiques. Mais il est clair qu'il tient sa force aussi de la texture morale du rapport d'attention et d'écoute envers les exploités auquel il invite : non un rapport de

surplomb, mais un rapport de respect. C'est bien une certaine éthique de l'écoute, une éthique de la conversion non téléologique, que défendait, chez Steinbeck, le personnage de Casy, le militant révolutionnaire d'inspiration chrétienne. Nous avons vu aussi l'affinité profonde de l'égalité des intelligences conçue par Rancière avec l'impératif moral kantien du respect pour l'inobjectivable raison d'autrui.

Si nous suivons le chemin de Lénine et prétendons accéder à une notion juste de l'exploitation par une science extérieure à l'expérience des exploités eux-mêmes, dans quelle position morale nous mettons-nous vis-à-vis de Mothé ou de Gauny, ces ouvriers qui ont déployé un effort aux limites de leurs possibilités matérielles pour dire eux-mêmes leur propre condition ? La tradition politique léniniste a eu tendance à dénigrer ce genre de considérations comme naïve ; elles ont pourtant une force indéniable.

Or, il me semble que la recherche d'un rapport éthique juste au point de vue des exploités peut nous réserver, elle aussi, des surprises. Pour le voir, partons de la note que Lénine lui-même ajoute au texte de Kautsky cité plus haut, qui défendait l'extériorité de la théorie par rapport à la classe prolétaire :

Certes, il ne s'ensuit pas que les ouvriers ne participent pas à cette élaboration. Mais ils n'y participent pas en qualité d'ouvriers, ils y participent comme théoriciens du socialisme, comme des Proudhon et des Weitling [...]. Et pour que les ouvriers y *parviennent plus souvent*, [...] il ne faut pas qu'ils se confinent dans le cadre artificiellement restreint de la '*littérature pour ouvriers*'. [...] Se confinent, ou plutôt ne soient confinés, parce que les ouvriers eux-mêmes lisent et voudraient lire tout ce qu'on écrit aussi pour les intellectuels ; seuls quelques (pitoyables) intellectuels pensent qu'il suffit de parler 'aux ouvriers' de la vie de l'usine et de rabâcher ce qu'ils savent depuis longtemps¹.

Pour remettre en cause la séparation entre le théoricien et l'exploité, Lénine prend l'exemple de deux penseurs socialistes de premier plan du XIX^e siècle, Pierre-Joseph Proudhon et Wilhelm Weitling, respectivement ouvrier d'imprimerie et tailleur. Rares sont de tels exemples, mais Lénine suggère que le respect du travailleur consiste à voir en lui aussi un Proudhon ou un Weitling potentiel. On voit ici le dispositif rhétorique évoqué plus haut, où l'ouvrier réclame lui-même d'être instruit par les militants éduqués, prendre une épaisseur morale : les militants qui sacralisent l'expérience ouvrière « confinent » par là activement l'activité intellectuelle de l'ouvrier. Castoriadis, Lefort pouvaient tomber sous cette accusation.

1 *Ibid.*, II - a), note, p. 48-9.

Nous avons vu que Rancière, pour sa part, a écrit toute la *Nuit des prolétaires* sur ce problème : montrer que le respect de l'écrit ouvrier doit mener à renoncer l'idéal d'authenticité ouvrière. Mais je crois que Rancière ne poursuit pas cette idée jusqu'à son aboutissement, qui serait aussi la négation de son point de départ. Il se délecte de la multiplicité, de l'instabilité, des surprises propres aux écrits ouvriers — ainsi, il les respecte, il ne leur porte pas atteinte, mais il les respecte donc comme des objets. Nous l'avons vu, les ouvriers dont il parle défendent ou adhèrent à des thèses, et prendre au sérieux celui qui défend une thèse, ce n'est pas applaudir l'ironie avec laquelle il déjoue les attentes qu'on faisait porter sur lui, c'est discuter cette thèse et se ranger, finalement, pour elle ou contre elle.

Rancière a donné à Gauny une dignité intellectuelle, l'a fait lire, publier, a montré l'intérêt de sa pensée. Mais il en a aussi, et par le même mouvement, fait l'objet d'une curiosité que le penseur ouvrier aurait pu trouver gênante. En tout cas, lorsqu'il a fallu développer sa philosophie politique propre, Rancière l'a fait en dialogue avec un intellectuel bourgeois, Joseph Jacotot, et non avec Gauny.

Cette interrogation morale sur la position ranciérienne peut paraître abstraite, mais elle a des prolongements concrets. L'un d'entre eux est la question du rapport des exploités à la géopolitique. Si l'expérience immédiate est pertinente dans les questions inhérentes à l'unité de production, nous avons vu qu'elle est déjà moins apte à s'emparer des questions de coordination économique et de politique nationale ; la géopolitique est donc à ses antipodes. Pourtant, les travailleurs militants sont souvent passionnés de géopolitique.

Daniel Mothé, le comparse de Castoriadis dont nous avons cité les témoignages chirurgicaux à propos du procès de travail dans l'industrie automobile, en donne un exemple. Nous l'avons vu, les deux traits vont de pair chez *Socialisme ou Barbarie*, de même que dans toute l'extrême-gauche occidentale de l'époque : la revendication du contact direct, immédiat, avec les travailleurs, mais aussi un intérêt intense pour les travailleurs du monde entier. Mothé ne fait pas exception. Il s'oppose tout autant aux communistes de la CGT et du PCF sur les questions de gestion de l'usine que sur les questions internationales. Un chapitre de son *Journal* est ainsi consacré aux diverses réactions, dans l'usine, à l'insurrection ouvrière hongroise de 1956 et à sa répression féroce par l'armée soviétique. Or ceux-ci ne peuvent, par définition, faire l'objet d'une expérience directe ; *l'Humanité*, un des journaux de référence dans l'usine, rapporte sa propre version des faits, donnant lieu à des tentatives amusantes de

reconstituer une objectivité à partir de photographies¹. Mothé se passionne pour cette cause et tente d'y convertir ses camarades.

L'articulation entre cet engagement et le primat revendiqué de l'expérience immédiate n'est pas clair. Mothé cite ainsi un collègue qui découvre la vérité sur la Hongrie par sa lecture de *Libération* et en vient à remettre en cause tout le PCF : « Puis, peu à peu toute la politique du PC et de la CGT est mise en question : les pouvoirs spéciaux, l'unité avec les socialistes, le comité d'entreprise²... ». Ainsi, les débats sur la Hongrie inversent potentiellement la logique de l'immanence : non plus de l'expérience immédiate du travail sur le métal vers la position juste sur l'autogestion et la politique, mais des questions internationales vers les questions locales.

Plusieurs décennies plus tôt, Antonio Gramsci, depuis sa prison, méditait déjà sur cette étrange passion des exploités pour les antipodes :

Les livres et les revues ne donnent que des idées générales, des indications sur les grands courants de la vie du monde, mais ils ne peuvent donner l'impression immédiate, directe, vivante, de la vie de Pierre, de Paul, de Jean, d'individus particuliers et réels qu'il faut comprendre si l'on veut comprendre ce qui est universalisé et généralisé. Il y a de nombreuses années, en 1919 et 1920, je connaissais un jeune ouvrier, très nature et très sympathique. Chaque samedi soir, à la sortie de son travail, il venait dans mon bureau pour être parmi les premiers à lire la revue que je rédigeais. Il me disait souvent : 'Je n'ai pas pu dormir, parce que j'étais angoissé à la pensée : — où en est le Japon?' C'était le Japon qui l'obsédait, parce que dans les journaux italiens on parle du Japon seulement quand meurt le Mikado [l'Empereur] ou quand un tremblement de terre tue au moins 10 000 personnes. Le Japon lui échappait ; il ne réussissait donc pas à avoir un panorama systématique des forces du monde, et il lui semblait par conséquent ne comprendre rien à rien. Moi, à ce moment-là, je riais d'un pareil état d'esprit et je plaisantais mon ami. Aujourd'hui je le comprends. J'ai moi aussi mon Japon : c'est la vie de Pierre, de Paul³.

Ce passage nous confirme d'abord que le mépris de l'intellectuel envers l'ouvrier peut passer par le refus d'écouter, mais aussi par le refus de répondre aux questions : c'est bien l'ouvrier qui venait de son propre chef se renseigner, et Gramsci jugeait futile le souci de l'ouvrier pour le Japon qui n'était qu'un symptôme de sa volonté d'« avoir un panorama

1 « 'Tu dis que les ouvriers hongrois sont malheureux ; eh bien, s'ils étaient si malheureux que ça, ils ne seraient pas si bien habillés. Regarde un peu les photos.' On épluche les photos, on discute pour savoir si oui ou non les ouvriers hongrois sont bien habillés. » (Daniel Mothé [Jacques Gautrat], *Journal d'un ouvrier (1956-1958)*, Paris, Minuit, 1959, chap. « L'affaire hongroise », p. 94) L'ouvrage reprend notamment des chroniques publiées dans *Socialisme ou Barbarie*.

2 *Ibid.*, p. 83.

3 Antonio Gramsci, lettre à Julie du 19 nov. 1928, dans *Lettres de prison*, trad. H. Albani, Ch. Depuyser, G. Saro, Gallimard, coll. « Témoins », 1971, p. 170.

systématique des forces du monde ». Rétrospectivement, enfermé en prison et faisant lui, par la prison, aussi l'expérience du rétrécissement de son horizon, Gramsci se repent de la désinvolture avec laquelle il a accueilli cet ouvrier. Il reconnaît ainsi que refuser de se mettre dans le rôle du pédagogue face à un ouvrier curieux revient, en un certain sens, à l'enfermer, à le « confiner » selon le mot de Lénine.

Mais ce passage va plus loin puisqu'il montre aussi la dissymétrie entre le confinement de l'ouvrier et le confinement de l'intellectuel. Même lorsque les conditions matérielles de son enfermement sont bien plus dures, comme Gramsci emprisonné, l'intellectuel a accès aux « idées générales », aux « grands courants de la vie du monde », et c'est du contact vivant avec les expériences particulières qu'il est privé ; l'ouvrier, pour sa part, est prisonnier du particulier, privé du général.

S'il n'y a pas d'expérience de l'exploitation, nous ne devons donc pas voir cette impossibilité comme un manque : comme les intellectuels, les exploités portent leur curiosité et leurs désirs aux échelles les plus larges. Je conclus donc par ce mot de Castoriadis à Lefort : « Respecter la liberté de quelqu'un, ce n'est pas ne pas y toucher ; c'est le traiter en adulte, et lui dire ce que l'on pense¹. »

1 Paul Cardan [Castoriadis], « Prolétariat et organisation (suite et fin) », art. cit., p. 56.

Conclusion

Bilan de la première partie. — Dans la première partie, je me suis intéressé à la dimension positive du concept d'exploitation. Mon point de départ, dans le premier chapitre, a été la définition marxiste de l'exploitation par le surtravail, c'est-à-dire l'écart entre travail contribué et travail commandé. J'ai tenté de clarifier les débats sur la théorie quantitative de la valeur à partir de modèles simples. En particulier, dans le modèle de Leontief qui prend en compte l'interdépendance entre les différentes branches de la production, et qui forme la base des débats des économistes marxistes néo-ricardiens à partir des années 1960, le surtravail peut bien être mesuré, et on peut donc décrire qui est exploiteur ou exploité ; mais on ne peut donner de signification causale à ces jugements d'exploitation.

Même ce concept descriptif de surtravail a néanmoins ses limites. Je défends que le modèle de Leontief peut constituer une bonne approximation de la structure technique d'une économie capitaliste, même lorsque sa réalité sous-jacente est plus complexe, ce qui atténue certaines critiques qui ont été adressées selon cet angle, dans les années 1970, à la mesure du surtravail. Mais un obstacle de taille demeure : l'hétérogénéité du travail. Pour rendre comparables des heures de travail impliquant un effort ou une qualification différents, différentes conventions ont été défendues, mais le choix de l'une plutôt que d'une autre demeure arbitraire. Or ce choix détermine dans une large mesure qui se trouve finalement désigné comme exploité ou comme exploiteur.

Pour sortir de cette impasse, et pour permettre une confrontation normative avec la solution proposée par les théories libérales de l'exploitation, j'ai défendu l'approche contrefactuelle de l'exploitation proposée par John Roemer : les exploiters sont ceux qui bénéficient du maintien de l'ordre existant, les exploités ceux qui gagneraient au passage à des institutions socialistes.

Mais cette discussion portait seulement sur la mesure quantitative de l'exploitation ; c'est à partir du chapitre 2 que je me suis tourné vers sa dimension qualitative. Chez Marx, cette dimension qualitative des rapports économiques est d'abord celle de la forme valeur, le concept par lequel il désigne l'originalité historique qualitative des rapports marchands. Mais ce concept, qui ne désigne pas des rapports asymétriques, ne peut donc soutenir une critique politique du capitalisme. C'est pourquoi il faut s'intéresser à une autre catégorie dans la théorie marxiste de la structure sociale, celle de rapport de production – le rapport social désigné comme le support privilégié du rapport d'exploitation.

J'ai montré que si les concepts de production, sphère de la production et rapports de production ont une signification plurielle chez Marx, une interprétation s'impose pourtant dans le contexte de l'étude de l'exploitation : sous le capitalisme, la sphère de la production immédiate désigne les rapports sociaux dans l'unité de production, et le rapport de production est le rapport salarial. Mais l'idée que le salariat serait le support primaire ou fondamental de l'exploitation capitaliste est mise en cause par l'histoire et la réalité contemporaine du capitalisme : les rapports commerciaux, financiers et rentiers ont joué, et jouent aujourd'hui, un rôle de premier plan dans l'exploitation capitaliste, soit de manière indirecte lorsqu'ils ont prise sur une unité de production qui emploie à son tour des salariés, soit directement lorsqu'ils subsument des travailleurs individuels.

En même temps que se confirmait la thèse marxiste selon laquelle l'exploitation capitaliste s'appuie sur des rapports sociaux qualitativement spécifiques, la théorie du *Capital* était donc mise en défaut sur deux points : d'une part, le salariat n'est pas le seul rapport de ce type, mais doit être mis sur le même plan que les autres rapports sociaux que je viens de citer ; d'autre part, ces structures d'exploitation ne se concentrent pas dans l'unité de production, mais se déclinent à différentes échelles. Pour préserver la dimension qualitative de l'analyse marxiste, tout en échappant à ses limites, j'ai alors proposé de coupler l'étude de l'exploitation, non plus à celle des rapports de production comme Marx, ni à celle des rapports de propriété comme les néo-ricardiens, mais à celle des rapports de coordination, qui se déploient toujours à différentes échelles imbriquées.

Dans le chapitre 3, j'ai poursuivi l'étude du versant qualitatif de l'exploitation, à travers le rapport entre exploitation et domination. J'ai rappelé la tension traditionnelle entre les deux concepts : une sensibilité anarchiste prend pour cible première la domination, alors qu'une sensibilité communiste se donne pour tâche principale l'abolition de l'exploitation. Mais ce

débat ne peut être pris en charge philosophiquement sans déterminer ces catégories, et en particulier la nature de la domination en contexte marchand, où les agents sont formellement libres.

Marx, pour sa part, a pensé le pouvoir comme contrainte sur les dominés s'exerçant à plusieurs niveaux, en donnant une place fondamentale à la dépendance des prolétaires au salaire qui les contraint à vendre leur force de travail. Or cette conception du pouvoir économique se heurte à une puissante objection de la part de la théorie économique néoclassique, qui tend plutôt à concevoir le pouvoir comme arbitraire du dominant : sur un marché parfaitement concurrentiel, la discipline de la concurrence n'annule-t-elle pas tout pouvoir, indépendamment de la distribution de la propriété ?

Je montre que cette idée a été partagée par nombre d'économistes, y compris certains d'inspiration marxiste, et de philosophes, qui ont ainsi accepté, implicitement ou explicitement, de réduire le pouvoir économique aux déviations par rapport à l'équilibre concurrentiel. J'ai alors proposé d'échapper à ce présupposé néoclassique par une définition originale du pouvoir qui permet de réhabiliter l'idée marxiste d'un pouvoir fondé sur la propriété, qui ne serait donc pas éliminé par la concurrence parfaite.

Cette première partie peut être lue comme une discussion de différents aspects de la théorie marxiste de l'exploitation, portant successivement sur les notions de surtravail, de rapports de production et de pouvoir de classe. Pour chacune des trois notions, je montre son intérêt pour penser un concept d'exploitation au service d'une critique politique du capitalisme, mais aussi ses limites théoriques et empiriques. On peut aussi lire le résultat de la première partie comme la construction d'un concept d'exploitation. Le premier chapitre a montré l'intérêt de suivre la procédure contrefactuelle proposée par Roemer. Le deuxième a proposé et défendu le concept de rapports de coordination pour penser l'actualité capitaliste et le contrefactuel socialiste, non simplement dans les termes distributifs de Roemer, mais en termes institutionnels et à plusieurs échelles. Le troisième chapitre a enrichi la définition de Roemer dans une troisième direction : l'exploiteur est celui qui s'approprie, non pas seulement des biens ou des richesses, mais aussi du pouvoir social, ce qui inclut la richesse comme j'ai cherché à le montrer, mais la dépasse.

On devine alors plusieurs prolongements possibles à la recherche qui a été menée ici. Le premier consisterait à lever une partie des restrictions méthodologiques posées en introduction qui ont limité le champ de toute l'étude. La plus importante d'entre elles est le choix d'étudier

un système capitaliste en système clos. J'espère que le corps de la thèse n'a pas démenti la fécondité possible de cette hypothèse que j'avais défendue en introduction. Elle demeure néanmoins restrictive, et une fois élucidés les rapports internes à un modèle abstrait de capitalisme pur, l'étude de la réalité sociale serait enrichie par une étude de leur interaction avec des rapports non capitalistes ou non marchands.

Dans l'introduction, j'ai mentionné deux interactions de ce type. Tout d'abord, le capitalisme a interagi avec des formes sociales pré-capitalistes dans les pays du Sud à l'époque coloniale. D'autre part, au sein même des pays capitalistes, les travailleurs sont pris dans des rapports familiaux qui ont leur logique propre, en particulier celle de l'exploitation patriarcale du travail domestique. J'ai suggéré, m'appuyant sur les arguments de Christine Delphy, qu'exploitation patriarcale et exploitation capitaliste étaient relativement indépendantes, au sens où il n'est pas absurde de s'intéresser à l'une indépendamment de l'autre. Cela n'empêche pourtant nullement de s'intéresser dans un second temps à la question de leur articulation.

Mais le capitalisme contemporain, presque partout, et en particulier en Europe, est articulé à d'autres rapports sociaux encore, qui, contrairement aux précédents, ne sont pas pré-capitalistes ni cantonnés à l'échelle locale. Je pense ici aux structures de l'État social. Régulièrement au cours de la première partie, j'ai croisé l'État social mais l'ai laissé de côté. Sa prise en compte enrichirait pourtant l'analyse de plusieurs manières. Le simple paysage distributif du surtravail est déjà lourdement affecté par celui-ci. La redistribution, monétaire ou en nature, qu'opère le système social et fiscal revient en effet à distribuer à la population du travail commandé relativement déconnecté de son travail contribué. La contrepartie, à l'échelle sociale, se trouve dans les divers prélèvements obligatoires, qu'on peut lire comme des prélèvements de travail contribué.

L'État social joue aussi dans l'articulation entre exploitation et domination. Le droit du travail limite l'arbitraire patronal dans la détermination des conditions de travail, et l'arbitraire du marché dans la détermination du salaire. L'assurance chômage atténue également la contrainte au travail. Le système public de retraite l'abolit pour les plus âgés, constituant ainsi probablement la remise en cause la plus nette, par l'État social, de la logique capitaliste telle qu'elle avait été conçue par Marx.

Enfin, l'État social contemporain implique aussi le développement massif de l'emploi public avec ses statuts particuliers. Les rapports sociaux dans lesquels sont pris ces

travailleurs ne sont pas seulement atténués par la protection sociale ; ils relèvent directement d'une logique différente de celle de l'emploi privé. Cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas exploités, mais que s'ils le sont, c'est selon des modalités propres qui mériteraient investigation.

Bilan de la seconde partie. — À l'issue de la première partie, le concept d'exploitation proposé est contrefactuel. Mais il reste donc entièrement suspendu à une décision normative fondamentale : le choix du contrefactuel. C'est la source d'un tel choix qui fait l'objet de la seconde partie.

Le chapitre 4 a commencé par rappeler que dans le marxisme classique, cette normativité devait être immanente, en deux sens superposés : l'histoire et l'expérience des exploités. En réinscrivant la normativité dans l'histoire et la société, le contrefactuel dans l'actuel, le marxisme résiste ainsi aux théories de la justice.

Le procédé de Marx et d'Engels consiste à déceler dans la dynamique productive une socialisation immanente qui leur permet de déterminer le communisme comme société sociale, sans institutions et donc sans déterminations. Mais les présupposés économiques de cette thèse sont lourds : ils représentent en fait une variation sur le primat de la production étudié et rejeté dans la première partie. En l'absence d'un noyau unique et identifiable de la production sociale, la nécessité d'institutions pour gérer la dispersion et l'hétérogénéité demeure sous le socialisme. Cette critique s'applique à la philosophie de l'histoire de Marx et d'Engels, mais aussi à un courant marxiste contemporain, le post-opéraïsme, qui a tenté de l'actualiser.

Dans le chapitre 5, je me suis tourné vers une autre attitude normative qu'adoptent souvent les marxistes contemporains et qui consiste à faire appel à l'expérience ou au discours des exploités, qu'on suppose porteurs de jugements situés d'exploitation, mais aussi d'une dynamique immanente de résistance. J'ai étudié deux tentatives distinctes de fonder une théorie critique sur une telle attitude : celle du groupe Socialisme ou Barbarie, et l'œuvre de Jacques Rancière. Dans les deux cas, je montre que le théoricien soucieux de déléguer une autonomie absolue au point de vue de l'exploité rencontre un dilemme : céder à la tentation de l'immanence et renoncer à la normativité, ou chercher à réserver une place à part à son propre discours théorique, qui semble alors condamné à se substituer à la parole prolétarienne qu'il était censé mettre en valeur.

J'ai montré que ce dilemme provient en partie du problème de l'articulation des échelles. Pour que le point de vue de l'exploité se suffise entièrement à lui-même, il faudrait présupposer la coïncidence entre l'expérience locale, située des acteurs et les structures de domination à l'échelle de la société entière – présupposition fondée elle aussi, sur l'idée d'un primat du rapport de production immédiat. En l'absence d'une telle coïncidence, demeure la nécessité d'institutions proprement politiques, qui agencent, hiérarchisent et coordonnent les expériences et les aspirations individuelles.

Alors que la première partie s'appuyait sur le dialogue critique avec les idées marxistes pour construire un nouveau concept contrefactuel d'exploitation, la seconde partie demeure donc plus aporétique. La normativité immanente promue par le marxisme ne peut être défendue dans sa radicalité : l'histoire du capitalisme ne présente pas de tendance à la socialisation qui pointerait d'elle-même vers un horizon socialiste, et l'expérience locale des exploités ne porte pas en elle-même de contrefactuel à l'échelle de la société entière, la seule pourtant où un mode de coordination alternatif complet puisse exister.

Si la réalité du capitalisme, son expérience immanente et sa dynamique ne suffisent pas à déterminer un horizon normatif, un espace demeure ouvert pour les débats sur la justice. Cela ne signifie pas pour autant une simple restauration de la théorie abstraite de la justice. En effet, un horizon socialiste qui s'affranchirait des contraintes techniques du présent et de la conscience politique réelle des groupes sociaux en mesure de faire changer les structures économiques serait condamné à rester utopique. Si le contrefactuel doit être déterminé par une réflexion sur les normes de justice, il doit donc aussi être compatible avec les deux forces principales identifiées par Marx, la dynamique objective et la dynamique subjective de la société capitaliste.

Pour cette partie également, des prolongements sont donc possibles sur deux plans. Le premier est celui de la théorie de la justice. Les travaux des marxistes analytiques y ont déjà largement contribué. Il ne s'agirait pas de les mobiliser comme des interprétations correctes de la théorie normative de Marx – nous avons vu que ce n'était pas le cas – mais au contraire comme des palliatifs à l'indétermination normative qui touche la théorie marxiste dès lors qu'on renonce à l'idée de socialisation immanente. Une des pistes pour enrichir ces débats serait de mobiliser normativement la mesure de pouvoir que j'ai proposée à la fin du chapitre 3 : on pourrait ainsi juger diverses institutions socialistes possibles non seulement à

l'aune de critères d'égalité des conditions ou d'égalité des chances, mais aussi d'égalité du pouvoir.

Le second prolongement est celui de la théorie économique du socialisme. Si le socialisme n'émerge pas tout armé de la cuisse du capitalisme, alors il faut penser ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Cette direction de recherche recoupe en partie la question de l'articulation entre capitalisme et État social mentionnée plus haut : comment peut-on et comment faut-il étendre les institutions de coordination de l'État social ? Elle ne s'y réduit pourtant pas, car l'État social contemporain préserve pour une bonne part l'autonomie du secteur privé et des mécanismes marchands en matière de production. Sur ce point, c'est l'étude historique des socialismes d'État qui peut sans doute nous éclairer à la fois sur les dysfonctionnements de la planification centralisée, et sur les mécanismes susceptibles de l'améliorer pour permettre d'abolir effectivement l'exploitation et la domination de classe.

Bibliographie

Toutes les pages en ligne ont été consultées en juin 2023. Je renvoie aux « Indications bibliographiques préliminaires », au début de la thèse, pour des explications sur les références aux textes de Marx et d'Engels.

Anaïs Albert, *La Vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIXe/XXe siècles », 2021

Armen A. Alchian et Harold Demsetz, « Production, information costs and economic organization », *American Economic Review*, vol. 62, n° 5, déc. 1972, p. 777-795

Antonio Aloisi et Elena Gramano, « Artificial intelligence is watching you at work. Digital surveillance, employee monitoring, and regulatory issues in the EU context », *Comparative Labor Law & Policy Journal*, vol. 41, n° 1, 2019, p. 95-121

Romano Alquati, « Lutte à la FIAT » [1963], trad. J. Allavena & M. Polleri, *Actuel Marx*, vol. 1, n° 65, 2019, p. 155-167

Louis Althusser, Étienne Balibar, Roger Establet, Pierre Macherey et Jacques Rancière, *Lire le 'Capital'*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2014 [1965]

Louis Althusser, *Solitude de Machiavel*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 1998

Louis Althusser, *Sur la reproduction*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2011

Louis Althusser, *Écrits sur l'histoire (1963-1986)*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 2018

Samir Amin, *L'Échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Anthropos, 1988 [1^{ère} éd. 1973]

Elizabeth Anderson, *Private government. How employers rule our lives (and why we don't talk about it)*, Princeton University Press, 2017

Anonyme, « Manufacture, réunie, dispersée », dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neufchâtel, Faulche & compagnie, vol. X, 1765, p. 60-62

Anonyme, « Introduction à la cinquième année », *L'Atelier*, oct. 1844, 5^e année, n° 1, p. 1-4

Anonyme, « Le sens de notre lutte », *Information & Liaisons Ouvrières*, n° 21, mai 1960, p. 1-2

Anonyme, *La Cause du peuple*, n° 12, sept. 1969

Anonyme, « France Télécom rachète Orange pour 43,2 milliards d'euros », *La Tribune*, 20 oct. 2008

Robbie M. Andrew et Glen P. Peters, « A multi-region input-output table based on the global trade analysis project database (GTAP-MRIO) », *Economic Systems Research*, vol. 25, n° 1, 2013, p. 99-121

Sinan Aral, Erik Brynjolfsson et Lynn Wu, « Three-way complementarities. Performance pay, human resource analytics, and information technology », *Management Science*, vol. 58, n° 5, mai 2012, p. 913-931

Andreas Arndt, *Unmittelbarkeit*, Berlin, Eule der Minerva, 2013

David Autor, David Dorn, Lawrence F. Katz et John van Reenen, « The fall of the labor share and the rise of superstar firms », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 135, n° 2, 2020, p. 645-709

Rüdiger Bachmann, David Baqaee, Christian Bayer, Mortiz Kuhn, Andreas Löschel, Benjamin Moll, Andreas Peichl, Karen Pittel, Moritz Schularick, « What if? The economic effects for Germany of a stop of energy imports from Russia », *ECONtribute*, note d'orientation n° 28, mars 2022

- Hans Georg Backhaus, *Dialektik der Wertform. Untersuchungen zur Marxschen Ökonomiekritik*, Fribourg, Ca ira, 1997 [1970]
- Sina Badieli, *Économie positive et économie normative chez Marx, Mises, Friedman et Popper*, Paris, Éditions matériologiques, 2022
- Samuel Bailey, *Critical dissertation on the nature, measures, and causes of value, chiefly in reference to the writings of Mr. Ricardo and his followers*, Londres, R. Hunter, 1875 [1825]
- Michel Bakounine, *Catéchisme révolutionnaire*, Paris, L'Herne, coll. « Carnets anticapitalistes », 2009 [1865]
- Michael Ball, « Differential rent and the role of landed property », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 1, n° 1-3, mars-déc. 1977, p. 380-403
- Michael Ball, « On Marx's theory of agricultural rent. A reply to Ben Fine », *Economy and Society*, vol. 9, n° 3, 1980, p. 304-326
- Jairus Banaji, « Capitalist domination and the small peasantry. Deccan districts in the late nineteenth century », *Economic and Political Weekly*, vol. 12, n° 33/34, numéro spécial, août 1977, p. 1375-1404
- Jairus Banaji, *A brief history of commercial capitalism*, Chicago, Haymarket Books, 2020
- John F. Banzhaf, « Weighted voting doesn't work. A mathematical analysis », *Rutgers Law Review*, vol. 19, 1965, p. 317-344
- Paul A. Baran, Paul M. Sweezy, *Le Capitalisme monopoliste. Un essai sur la société industrielle américaine*, trad. Ch. Passadéos, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1968 [1966]
- Irston R. Barnes, « The Primacy of competition and the Brown Shoe decision », *Georgetown Law Journal*, vol. 51, n° 4, été 1963, p. 706-748
- Pauline Barraud de Lagerie, « L'éternel retour du sweating system », *L'Homme & la Société*, vol. 3, n° 193-4, 2014, p. 73-90
- Zsofia Barta, « Rating sovereigns », *Phenomenal World*, 13 août 2022 - phenomenalworld.org/analysis/sovereign-ratings

- Antoinette Baujard, « Conceptions of freedom and ranking opportunity sets. A typology », *Homo Oeconomicus*, vol. 24, n° 2, 2007, p. 1-24
- Antoinette Baujard, « Utilité et liberté de choix dans les classements d'ensembles d'opportunités », *Raisons politiques*, vol. 43, n° 3, 2011, p. 59-92
- William J. Baumol et William G. Bowen, « On the performing arts. The anatomy of their economic problems », *American Economic Review*, vol. 55, n° 1/2, 1965, p. 495-502
- Deepankar Basu et Ramaa Vasudevan. « Technology, distribution and the rate of profit in the US economy. Understanding the current crisis », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 37, n° 1, 2013, p. 57-89
- Michel Beaud, Bertrand Bellon et Patrick François, *Lire le capitalisme. Sur le capitalisme mondial et sa crise*, Paris, Anthropos, 1976
- Thorsten Beck, Berrak Büyükkarabacak, Felix K. Rioja et Neven T. Valev, « Who gets the credit? And does it matter? Household vs. firm lending across countries », *The BE Journal of Macroeconomics*, vol. 12, n° 1, 2012, p. 1-46
- Gary S. Becker, *Human capital. A theoretical and empirical analysis*, New York, Columbia University Press, 1964
- Riccardo Bellofiore et Roberto Finelli, « Capital, labour and time. The marxian monetary labour theory of value as a theory of exploitation », in Riccardo Bellofiore (dir.), *Marxian Economics. A Reappraisal*, Londres, Palgrave Macmillan, 1998, p. 48-74
- Alan Benson, Danielle Li et Kelly Shue, « 'Potential' and the gender promotion gap », document de travail, 2022
- Jackson Benson, *The true adventures of John Steinbeck, writer. A biography*, New York, Viking Press, 1984
- David Berger, Kyle Herkenhoff et Simon Mongey, « Labor market power », *American Economic Review*, vol. 112, n° 4, 2022, p. 1147-1193
- Adolf A. Berle et Gardiner C. Means, *The modern corporation and private property*, New York, Macmillan, 1932
- Sophie Bernard, *Le nouvel esprit du salariat*, Paris, PUF, 2020

Sophie Bernard, « 'Faire' son salaire : rémunérations variables et remontée de l'incertitude », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 27, n° 2, 2020, p. 58-67

Sophie Bernard, *Uberusés. Le capitalisme racial de plateforme*, Paris, PUF, 2023

Marianne Bertrand et Sendhil Mullainathan, « Are Emily and Greg more employable than Lakisha and Jamal? A field experiment on labor market discrimination », *American Economic Review*, vol. 94, n° 4, sept. 2004, p. 991-1013

Charles Bettelheim, *Révolution culturelle et organisation industrielle en Chine*, Paris, Maspero, 1973

Éric Beynel (dir.), *La Raison des plus forts. Chroniques du procès France Télécom*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2020

Jacques Bidet, « Misère dans la philosophie marxiste : Moishe Postone lecteur du *Capital* », *Revue Période*, nov. 2014, en ligne - revueperiode.net/misere-dans-la-philosophie-marxiste-moishe-postone-lecteur-du-capital

Alain Bihr et Michel Husson, *Thomas Piketty. Une critique illusoire du capital*, Lausanne et Paris, page2-Syllepse, 2020

Simon Bittmann, *Des loan sharks aux banques. Croisades, construction et segmentation d'un marché du crédit aux États-Unis, 1900-1945*, thèse de sociologie soutenue en mai 2018 à l'Institut d'études politiques de Paris

Claude Blanchet et Édouard Bobrowski, *Haya*, film documentaire, 1982, consulté en ligne - [youtube.com/watch?v=IB08Did6Q6Q](https://www.youtube.com/watch?v=IB08Did6Q6Q)

Grace L. Boggs, voir Ria Stone

Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1999

Odran Bonnet, Pierre-Henri Bono, Guillaume Chapelle, Etienne Wasmer, « Does housing capital contribute to inequality? A comment on Thomas Piketty's *Capital* in the 21st Century », *Sciences Po Economics Discussion Papers*, n° 7, 2014

Nicolas Boukharine, *L'Impérialisme et l'accumulation du capital. Réponse à Rosa Luxemburg*, Paris, Études et documentations internationales (EDI), 1977 [1925]

- Vincent Bourdeau, « Les mutations de l'expression 'exploitation de l'homme par l'homme' chez les saint-simoniens (1829-1851) », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 13-41.
- Samuel Bowles et Herbert Gintis, « The marxian theory of value and heterogeneous labour. A critique and reformulation », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 1, n° 2, juin 1977, p. 173-192
- Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Contested exchange. New microfoundations for the political economy of capitalism », *Politics & Society*, vol. 18, n° 2, 1990, p. 165-222
- Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Reply to our critics », *Politics & Society*, vol. 18, n° 2, 1990, p. 293-315
- Samuel Bowles et Herbert Gintis, « Power and wealth in a competitive capitalist economy », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 21, n° 4, automne 1992, p. 324-353
- Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste. La dégradation du travail au XX^e siècle*, trad. D. Letellier & S. Niemetz, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1976 [1974]
- Agnès Brizard et Malik Koubi, « Les pratiques salariales des entreprises : plus de diversification, davantage de primes à la performance », *Premières informations-Premières synthèses*, Dares, vol. 37, n° 1, sept. 2007
- Andras Brody, *Érték és ujratermelés* [Valeur et reproduction], Budapest, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó, 1969
- James M. Buchanan, « Taxation in fiscal exchange », *Journal of Public Economics*, vol. 6, n° 1-2, 1976, p. 17-29
- James M. Buchanan et Gordon Tullock, *The Calculus of consent. Logical foundations of constitutional democracy* [1962], vol. 3 des *Collected Works* de Buchanan, Indianapolis, Liberty Fund, 1999
- James M. Buchanan et Geoffrey Brennan, *The Power to tax. Analytical foundations of a fiscal constitution* [1980], vol. 9 des *Collected Works* de Buchanan, Indianapolis, Liberty Fund, 2000
- Marie Buscatto, « Les centres d'appels, usines modernes ? Les rationalisations paradoxales de la relation téléphonique », *Sociologie du travail*, vol. 44, n° 1, 2002, p. 99-117

Sarah Butler, « Activists to question Boohoo on living wage for Leicester garment workers », *The Guardian*, 17 juin 2022

Chris Byron, *A new reading of Marx's theory of exploitation. Assessment and defense*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Géorgie à Athens, 2020

Étienne Cabet, *Voyage en Icarie*, Paris, Dalloz, 2006 [1840]

Gastón Caligaris et Guido Starosta, « Revisiting the Marxist skilled-labour debate », *Historical Materialism*, vol. 27, n° 1, 2019, p. 55-91

Brian Callaci, « What do franchisees do? Vertical restraints as workplace fissuring and labor discipline devices », *Journal of law and political economy*, vol. 1, n° 3, 2021, p. 397-444

Juan Sebastian Carbonell, *Le Futur du travail*, Paris, Amsterdam, 2020

Guglielmo Carchedi et Michael Roberts (dir.), *World in crisis. A global analysis of Marx's law of profitability*, Chicago, Haymarket Books, 2018

David Card, « Who set your wage? », *American Economic Review*, vol. 112, n° 4, 2022, p. 1075-90

Pierre Chaulieu [Cornelius Castoriadis], « Sur le contenu du socialisme », *Socialisme ou Barbarie*, n° 17, juill.-sept. 1955, p. 1-25

Pierre Chaulieu [Cornelius Castoriadis], « Sur le contenu du socialisme (suite) », *Socialisme ou Barbarie*, n° 22, juill.-sept. 1957, p. 1-74

Paul Cardan [Cornelius Castoriadis], « Prolétariat et organisation », *Socialisme ou barbarie*, n° 27, avril-mai 1959, p. 53-88

Paul Cardan [Cornelius Castoriadis], « Prolétariat et organisation (suite et fin) », *Socialisme ou Barbarie*, n° 28, juill.-août 1959, p. 41-72

Cornelius Castoriadis, Entretien avec *Agence de Presse Libération (APL) Basse Normandie*, 26 janv. 1974

Andrea Cavazzini, *Enquête ouvrière et théorie critique. Enjeux et figures de la centralité ouvrière dans l'Italie des années 1960*, Presses Universitaires de Liège, coll. « Philosophie », 2013

Sandrine Cazes, Andrea Garnero et Sébastien Martin, « Negotiating our way up. Collective bargaining in a changing world of work », rapport de l'OCDE, 2019

Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018

Clara Champagne, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et Statistique*, n° 478-479-480, 2015, p. 209-242.

Johann Chapoutot, *Libres d'obéir*, Paris, Gallimard, 2020

Serge Chassagne, « Aspects des phénomènes d'industrialisation et de désindustrialisation dans les campagnes françaises au XIX^{ème} siècle », *Revue du Nord*, vol. 63, n° 248, janv.-mars 1981, p. 35-57

Pierre Chaulieu, voir Cornelius Castoriadis

Alexandre Chayanov, *Peasant farm organization* [1925], trad. du russe en anglais par R. E. F. Smith dans *The Theory of peasant economy*, Homewood, publication de l'American Economic Association, 1966

Alexandre Chirat, *L'Économie intégrale de John Kenneth Galbraith (1933-1983)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de l'économiste », 2022

Alexandre Chirat, « Démocratie de la demande versus démocratie de l'offre. Reconstruction et interprétation des analogies démocratie-marché », *Æconomia*, vol. 12, n° 1, 2022, p. 55-91

Simon Choat, *Marx's 'Grundrisse'*, Londres-New York, Bloomsbury, coll. « Bloomsbury reader's guides », 2016

Brett Christophers, *Rentier capitalism. Who owns the economy, and who pays for it*, Londres, Verso, 2020

Ronald Coase, « The nature of the firm », *Economica*, 1937, n° 4, p. 386-405

Jonathan Cogliano, Peter Flaschel, Reiner Franke, Nils Fröhlich et Roberto Veneziani, *Value, competition and exploitation. Marx's legacy revisited*, Cheltenham, Edward Elgar, 2018

- Jonathan Cogliano, Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « Computational methods and classical-Marxian economics », *Journal of Economic Surveys*, n° 36, 2022, p. 310-349
- Gerald A. Cohen, *History, labour and freedom. Themes from Marx*, Oxford, Clarendon Press, 1988
- Benoît Collombat, *Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours. Le vrai visage du capitalisme français*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2014
- Zak Cope, *The Wealth of (some) nations. Imperialism and the mechanics of value transfer*, Londres, Pluto Press, 2019
- Vincent Coquaz et Ismaël Hallisat, *La Nouvelle guerre des étoiles*, Paris, Kero, 2020
- Delphine Corteel, « 24-30 août 1973 : grève ouvrière à l'usine Ford de Cologne », dans Jacqueline Costa-Lascoux (éd.), *Renault sur Seine. Hommes, lieux et mémoires*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, p. 173-187
- Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, *Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, commerciales & agricoles ou Manuel des affaires*, Paris, Guillaumin & Cie, 1857 [1^{ère} éd. 1855]
- Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, coll. « Points Politique », 1977
- Alexis Cukier, *Le Travail démocratique*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2018
- Robert Dahl, « The concept of power », *Behavioral science*, 1957, vol. 2, n° 3, 1957, p. 201-215
- Mariarosa Dalla Costa, *Les Femmes et la subversion sociale*, trad. E. Chedikian, Paris, Entremonde, à paraître en 2023 [1972]
- Pierre Dardot et Christian Laval, *Marx, prénom : Karl*, Paris, Gallimard, 2012
- Gerald F. Davis, *The vanishing American corporation. Navigating the hazards of a new economy*, Oakland, Berrett-Koehler, 2016

Guillaume Deleurence et Alain Ruello, « France Télécom gratte les fonds de tiroirs pour se faire un nom dans l'UMTS », *01net*, 24 mai 2000

Gilles Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n° 1, mai 1990

Christine Delphy, « L'Ennemi principal » [1970], reproduit dans *L'Ennemi principal*, tome I – *Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2013, p. 31-52.

Christine Delphy et Diana Leonard, *L'Exploitation domestique*, trad. de l'anglais par A. Boisset, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2019 [1992]

Charles Denby [Matthew Ward, Si Owens], *Cœur indigné. Autobiographie d'un ouvrier noir américain*, trad. C. Estienne, Bassac, Plein Chant, coll. « Voix d'en bas », 2017 [1952]

La première édition de 1952 est signée Ward, la seconde édition augmentée de 1978 est signée Denby ; ce sont deux pseudonymes de Si Owens.

Meghnad Desai, « The transformation problem », *Journal of Economic Surveys*, vol. 2, n° 4, 1988, p. 295-333

Matthew Desmond, *Avis d'expulsion. Enquête sur l'exploitation de la pauvreté urbaine*, trad. P. Dardel, Montréal, Lux, 2019 [2016]

Valerio de Stefano, « The rise of the just-in-time workforce. On-demand work, crowdwork, and labor protection in the gig-economy », *Comparative Labor Law and Policy Journal*, vol. 37, 2015, p. 471-504

Claude Didry, *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2016

Robert Dorfman, Paul A. Samuelson, Robert M. Solow, *Linear programming and economic analysis*, New York, McGraw-Hill, 1958

François Dosse, *Castoriadis. Une vie*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2018

Yohann Douet, « Le problème du dépérissement du droit chez Marx et Engels », *Droit & Philosophie*, n° 10 - « Marx et le droit », 2018, p. 23-40

Gregory K. Dow et Louis Putterman, « Why capital suppliers (usually) hire workers. What we know and what we need to know », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 43, n° 3, 2000, p. 319-336

- Andres Drenik, Simon Jäger, Pascuel Plotkin et Benjamin Schoefer, « Paying outsourced labor. Direct evidence from linked temp agency-worker-client data », *Review of Economics and Statistics*, vol. 105, n° 1, 2023, p. 206-216
- Arindrajit Dube et Ethan Kaplan, « Does outsourcing reduce wages in the low-wage service occupations? Evidence from janitors and guards », *ILR Review*, vol. 63, n° 2, 2010, p. 287-306
- François Dubet, Olivier Cousin, Eric Macé et Sandrine Rui, *Pourquoi moi ? L'Expérience des discriminations*, Paris, Seuil, coll. « Documents », 2013
- Nicolas Dubost, *Flins sans fin...*, Paris, Maspero, coll. « Luttes sociales », 1979
- Charles Duhigg et Keith Bradsher, « How US lost out on iPhone work », *New York Times*, 22 janvier 2012
- Gérard Duménil, *Le concept de loi économique dans 'Le Capital'*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1978
- Gérard Duménil, *De la valeur aux prix de production. Une réinterprétation de la transformation*, Paris, Economica, 1980.
- Gérard Duménil et Dominique Lévy, *Managerial capitalism. Ownership, management & the coming mode of production*, Londres, Pluto Press, 2018
- Cédric Durand, *Techno-féodalisme. Critique de l'économie numérique*, Paris, La Découverte, coll. « Zones », 2020
- Cédric Durand, « Scouting capital's frontier », *New Left Review*, n° 136, juill.-août 2022, p. 29-39
- Marcel Durand [Hubert Truxler], *Grain de sable sous le capot*, Marseille, Agone, 2006 [1990]
- Gustav Eckstein, « Rosa Luxemburg's *The Accumulation of Capital*. A critique » [1913], traduit de l'allemand en anglais par Richard B. Day et Daniel Gaido dans le recueil qu'ils ont édité, *Discovering imperialism. Social democracy to World War I*, Leiden-Boston, Brill, coll. « Historical materialism », 2012, p. 695-712
- David Ellerman, « The Kantian person/thing principle in political economy », *Journal of Economic Issues*, 1988, vol. 22, n° 4, p. 1109-1122

- David Ellerman, « *Translatio versus concessio*. Retrieving the debate about contracts of alienation with an application to today's employment contract », *Politics & Society*, vol. 33, n° 3, sept. 2005, p. 449-480
- Jon Elster, *Making sense of Marx*, Cambridge University Press et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Studies in marxism and social theory », 1985
- Arghiri Emmanuel, *L'Échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1972 [1^{ère} éd. 1969]
- Friedrich Engels, « De l'autorité » [1873], dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Le Parti de classe*, trad. R. Dangeville, tome III - *Questions d'organisation*, Paris, Maspero, coll. « Petite collection Maspero », 1973, p. 48-52
- Friedrich Engels, *Anti-Dühring. M. E. Dühring bouleverse la science*, trad. E. Bottigelli, Paris, Éditions sociales, 1969 [1878]
- Friedrich Engels, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, trad. L. & P. Lafargue, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2021 [1880]
- Didier Éribon, *Michel Foucault*, Paris, Flammarion, coll. « Champs biographie », 2011 [1989]
- John Ernst, « Simultaneous valuation extirpated. A contribution to the critique of the neo-ricardian concept of value », *Review of Radical Political Economics*, vol. 14, n° 2, 1982, p. 85-94
- François Etner, « Les origines de la pensée néoclassique », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol. 2 – *Des premiers mouvements socialistes aux néoclassiques*, Paris, La Découverte, 1993, p. 271-293
- Walter Eucken, *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, Berlin-Göttingen-Heidelberg, Springer, coll. « Enzyklopädie der Rechts- und Staatswissenschaft », 6^e éd., 1950 [1^{ère} éd. 1939]
- Alain Faure et Jacques Rancière, *La Parole ouvrière*, Paris, La Fabrique, 2007 [1976]
- Benjamin Ferguson, Alan Wertheimer et Matt Zwolinski, « Exploitation », dans Edward N. Zalta & Uri Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Université de Stanford, version de l'hiver 2022 [1^{ère} version par Wertheimer seul en 2001] - plato.stanford.edu/archives/win2022/entries/exploitation

Mariña Fernández-Reino, Valentina Di Stasio, Susanne Veit, « Discrimination Unveiled. A Field Experiment on the Barriers Faced by Muslim Women in Germany, the Netherlands, and Spain », *European Sociological Review*, 2022, vol. 20 , p. 1-19

Isabelle Ferreras, *Firms as political entities. Saving democracy through economic bicameralism*, Cambridge University Press, 2017

Ludwig Feuerbach, *L'Essence du christianisme*, trad. J.-P. Osier & J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1992 [1841]

Ben Fine, « On Marx's theory of agricultural rent », *Economy and Society*, vol. 8, n° 3, 1979, p. 241-278

Ben Fine, « On Marx's theory of agricultural rent. A rejoinder », *Economy and Society*, vol. 9, n° 3, 1980, p. 327-331

Ben Fine et Alfredo Saad-Filho, *Marx's Capital*, Londres, Pluto Press, 4^e éd., 2004

Franck Fischbach, *La Production des hommes. Marx avec Spinoza*, Paris, Vrin, coll. « Problèmes et controverses », 2014 [2005]

Marc Fleurbaey, « Facets of exploitation », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 26, n° 4, 2014, p. 653-676

Marc Fleurbaey, « Normative economics and economic justice », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sept. 2021 [1^{ère} version 2004] - plato.stanford.edu/entries/economic-justice

Duncan Foley, « The value of money, the value of labor power and the marxian transformation problem », *Review of radical political economy*, vol. 14, n° 2, 1982, p. 37-47

Duncan Foley, « Recent developments in the labor theory of value », *Review of Radical Political Economics*, 2000, vol. 32, n° 1, p. 1-39

Guillaume Fondu, *Une science sociale en contexte. Usages allemands, russes et soviétiques de la critique de l'économie politique*, thèse de doctorat soutenue en décembre 2019 à l'université de Rennes I

Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Nrf », 1975

- Michel Foucault, « Pouvoirs et émancipations. Entretien inédit avec quatre militants de la LCR, membres de la rubrique culturelle du journal quotidien *Rouge* » [1977], *Revue du MAUSS*, vol. 38, no° 2, 2011, p. 33-50
- Michel Foucault, *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France (1983-1984)*, Paris, Seuil-Gallimard, 2009
- Dominique Frager, *Socialisme ou Barbarie. L'aventure d'un groupe (1946-1969)*, Paris, Syllepse, coll. « Utopie critique », 2021
- Pierre François et Claire Lemercier, *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères - Manuels », 2021
- Milton Friedman, *Capitalism and freedom*, University of Chicago Press, 2002 [1962]
- Veronica Gago, « Financialization of popular life and the extractive operations of capital. A perspective from Argentina », trad. L. Mason-Deese, *South Atlantic Quarterly*, vol. 114, n° 1, 2005, p. 11–28
- Veronica Gago et Sandro Mezzadra, « A critique of the extractive operations of capital. Toward an expanded concept of extractivism », *Rethinking Marxism*, vol. 29, n° 4, 2017, p. 574–591
- John K. Galbraith, *Anatomie du pouvoir*, trad. D. Blanchard, Paris, Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 1985 [1983]
- Davide Gallo Lassere et Frédéric Monferrand, « Les aventures de l'enquête militante », *Rue Descartes*, vol. 96, n° 2, 2019, p. 93-107
- Jean Gardiner, Susan Himmelweit et Maureen Mackintosh, « Women's domestic labour », *Bulletin of the Conference of Socialist Economists*, vol. 4, n° 2, juin 1975, p. 40-50
- Isabelle Garo, « La représentation chez Feuerbach. Sensation, religion et philosophie », *Archives de philosophie*, vol. 4, n° 4, 2001, p. 669-693
- Geoffrey Garrett et George Tsebelis, « Why resist the temptation to apply power indices to the European Union? », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 11, n° 3, 1999, p. 291–308
- Gabriel Gauny, « Opinions », *La Ruche populaire*, avril 1841, p. 16-20

Gabriel Gauny, *Le Philosophe plébéien*, Paris, La Fabrique, 2017 [1983]

Jacques Gautrat, voir Daniel Mothé

François Geerolf, « The 'Baqaee-Farhi approach' and a russian gas embargo – some remarks on Bachmann et al. », Sciences Po-OFCE, document de travail n° 14, 2022

Norman Geras, « The controversy about Marx and justice » [1984], dans A. Callinicos (dir.), *Marxist Theory*, Oxford University Press, coll. « Oxford readings in politics and government », 1989, p. 211-268

Gary Gereffi, « International trade and industrial upgrading in the apparel commodity chain », *Journal of International Economics*, vol. 48, n° 1, 1999, p. 37-70

Amory Gethin, Clara Martinez-Toledano, Thomas Piketty (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études », 2021

Mathilde Goanec, « France Télécom : dix ans après les suicides, enfin le procès », *Mediapart*, 18 avril 2019, débat avec Patrick Ackermann, Hélène Adam et Jean-Paul Teissonnière

Richard M. Goodwin, « A growth cycle », dans Charles H. Feinstein (dir.), *Socialism, capitalism and economic growth. Essays presentend to Maurice Dobb*, Cambridge University Press, 1967, p. 54-8

Maarten Goos, Allan Manning et Anna Salomons, « Explaining job polarization. Routine-biased technological change and offshoring », *American Economic Review*, vol. 104, n° 8, août 2018, p. 2509-2526

André Gorz (dir.), *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil, 1973

Alex Gourevitch, *From slavery to the cooperative commonwealth. Labor and republican liberty in the nineteenth century*, Cambridge University Press, 2015

David Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*, trad. K. Peschard, Montréal, Lux, coll. « Instinct de liberté », 2018 [2004].

David Graeber, *Dettes. Cinq mille ans d'histoire*, trad. F. & P. Chemla, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 2016 [2011]

- David Graeber, « Dette, service et les origines du capitalisme », conférence de juin 2018 à l'université de Birmingham, consultée en ligne : [youtube.com/watch?v=K0t50D4lQrs](https://www.youtube.com/watch?v=K0t50D4lQrs)
- Antonio Gramsci, *Lettres de prison*, trad. H. Albani, Ch. Depuyser & G. Saro, Paris, Gallimard, coll. « Témoins », 1971 [1926-1934]
- Daniel Guérin, *L'Anarchisme. De la doctrine à la pratique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1981 [1965]
- Bernard Guerrien, *La Théorie économique néoclassique. Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008
- Philippe Guillaume [Cyrille Rousseau de Beauplan], « Dix semaines en usine », *Socialisme ou Barbarie*, n° 31, déc. 1960-fév. 1961, p. 33-50
- Ariel Guillet, « Temporalité de la reproduction, temporalité du capital. D'une critique du temps social chez Marx », à paraître dans la revue *Philosophique* de l'université de Franche-Comté
- Asad Haider et Salar Mohandesi, « Worker's inquiry. A genealogy », *Viewpoint*, n° 3, 27 sept. 2013, en ligne - viewpointmag.com/2013/09/27/workers-inquiry-a-genealogy
- Peter Hall et David Soskice (dir.), *Varieties of capitalism. The institutional foundations of comparative advantage*, Oxford University Press, 2001
- Sandra Harding, *Whose science? Whose knowledge? Thinking from women's lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991
- Michael Hardt, « L'extraction du commun, paradigme du capital », trad. J. Etelain & P. Schwarzer, *Revue Période*, 2018 - revueperiode.net/lextraction-du-commun-paradigme-du-capital
- Harry Harootunian, *Marx after Marx. History and time in the expansion of capitalism*, New York, Cornell University Press, 2015
- David Harvey, *Les Limites du capital*, trad. N. Vieillescazes, Paris, Amsterdam, 2020 [1982]
- David Harvey, « Le 'Nouvel Impérialisme' : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, vol. 1, n° 35, 2004, p. 71-90

- David Harvey, *Brève histoire du néolibéralisme*, trad. A. Burlaud, A. Feron, V. Gysembergh, M. Leclair & G. Tilliette, Paris, Prairies ordinaires, coll. « Penser Croiser », 2014 [2005]
- David Harvey, *A Companion to Marx' Capital*, vol. 2, Londres, Verso, 2013
- Friedrich A. Hayek, *The fatal conceit. The errors of socialism*, vol. I de ses *Collected Works*, Londres-New York, Routledge, 1988
- Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. I – *L'Être*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2015 [1812]
- Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. II – *L'Essence*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2016 [1813]
- Georg W. F. Hegel, *Science de la Logique*, liv. III – *Le Concept*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, coll. « Textes philosophiques », 2016 [1816]
- Georg W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013 [1820]
- Michael Heinrich, *Die Wissenschaft vom Wert. Die Marxsche Kritik der politischen Ökonomie zwischen wissenschaftlicher Revolution und klassischer Tradition*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 2006
- Michael Heinrich, « Begründungsprobleme. Zur Debatte über das Marxsche 'Gesetz vom tendenziellen Fall der Profitrate' », *Marx-Engels Jahrbuch*, 2006, p. 47-80
- Michael Heinrich, « Individuum, Personifikation und unpersönliche Herrschaft », in Ingo Elbe, Sven Ellmers et Jan Eufinger (dir.), *Anonyme Herrschaft. Zur Struktur moderner Machtverhältnisse*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 2012, p. 15-34
- Ludovic Hetzel, *Commenter le Capital, livre 1*, Paris, Éditions sociales, coll. « Éclairées », 2021
- Jason Hickel, Dylan Sullivan et Huzaifa Zoomkawala, « Plunder in the post-colonial era. Quantifying drain from the global south through unequal exchange, 1960–2018 », *New Political Economy*, vol. 26, n° 6, 2021, p. 1030-1047
- Rudolf Hilderding, *Böhm-Bawerks Marx-Kritik [1904]*, reproduit dans Horst Meixner et Manfred Turban (dir.), *Etappen Bürgerlicher Marx-Kritik*, vol. 1, Giessen, Andreas Achenbach, 1974, p. 133-184

Rufolf Hilferding, *Le Capital financier. Étude sur le développement récent du capitalisme*, trad. M. Ollivier, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1970 [1910]

Albert O. Hirschman, *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, trad. Cl. Besseyrias, Paris, Fayard, 1995 [1970]

Thomas Hobbes, *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, coll. « Philosophie politique », 1971 [1651]

Thomas Hodgskin, *Popular political economy. Four lectures delivered at the London mechanics' institution*, Londres, Charles Tait, 1827

David Hume, *Traité de la nature humaine. Essai pour introduire la méthode expérimentale dans les sujets moraux*, trad. A. Leroy, Paris, Aubier, coll. « Bibliothèque philosophique », 1968 [1739]

Ziyad I. Husami, « Marx on distributive justice », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 8, n° 1, 1978, p. 27-64

I.C.O. [Information et Correspondance Ouvrières], *La Grève généralisée. Mai-juin 1968*, Spartacus, coll. « Cahiers Spartacus », 2007 [1968]

Orazio Irrera, « Michel Foucault. Une généalogie de la subjectivité militante », *Chimères*, vol. 83, n° 2, 2014, p. 35-45

Nicolas Jacquemet et Roland Rathelot (dir.), « Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine : quels enseignements d'une grande étude par *testing* ? », Institut des Politiques Publiques, note n° 76, nov. 2021

Simon Jäger, Christopher Roth, Nina Roussille et Benjamin Schoefer, « Worker beliefs about outside options », document de travail n° 29623 du National Bureau of Economic Research, décembre 2021

Ingela Johansson, « An introduction to the great miners' strike in Kiruna, Malmberget and Svappavaara. An artistic inquiry into the great miners' strike and solidarity actions », *Artleaks Gazette*, août 2015, p. 23-31

Gérard Jorland, *Les Paradoxes du capital*, Paris, Odile Jacob, coll. « Philosophie », 1995

- Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2009
- Michal Kalecki, « The political aspects of full employment », *Political Quarterly*, vol. 14, n° 4, oct. 1943, p. 322-330
- Michal Kalecki, « The problem of effective demand with Tugan-Baranovsky and Rosa Luxemburg » [1967], dans ses *Collected Works*, vol. II - *Capitalism. Economic dynamics*, trad. Ch. Kisiel, Oxford, Clarendon Press, 1991, partie 5, p. 451-8
- Emmanuel Kant et Moses Mendelssohn, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Mille et une nuits, 2006 [1784]
- Emmanuel Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2011 [1797]
- Leonid Kantorovitch, *Calcul économique et utilisation des ressources*, trad. Sarthou, Paris, Dunod, 1963 [1955]
- Kojin Karatani, *The Structure of world history. From modes of production to modes of exchange*, trad. du japonais à l'anglais par M. K. Bourdaghs, Durham, Duke University Press, 2014 [2010]
- Loukas Karabarbounis et Brent Neiman, « The global decline of the labor share », *Quarterly journal of economics*, 2014, vol. 129, n° 1, p. 61-103
- Teri Karush Rogers, « Only the strongest survive », *The New York Times*, 26 novembre 2006
- Karl Kautsky, « Die Revision des Programms der Sozialdemokratie in Oesterreich », *Die Neue Zeit*, 20^e année, 1901-1902, vol. 1, cahier 3, p. 68-82
- Med Kechidi et Françoise Larré, « La politique de sous-traitance de l'Aérospatiale au travers des programmes Airbus », *Nacelles*, n° 11, automne 2011 – interfas.univ-tlse2.fr/nacelles/index.php?id=1515
- Ghalia Khadiri, « 'Ce n'est pas difficile de monter un atelier dans une cave' : au Maroc, plongée dans le Tanger souterrain du monde de la confection », *Le Monde*, 1^{er} mars 2021
- Rudy Kleysteuber, « Tenant screening thirty years later. A statutory proposal to protect public records », *The Yale Law Journal*, vol. 116, n° 6, 2007, p. 1344-1388

- Andrew Kliman et Ted McGlone, « The transformation non-problem and the non-transformation problem », *Capital & Class*, vol. 12, n° 2, 1988, p. 56-84
- Gernot Köhler et Arno Tausch, *Global keynesianism. Unequal exchange and global exploitation*, New York, Nova, 2002
- Wojciech Kopczuk et Eric Zwick, « Business incomes at the top », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 34, n° 4, 2020, p. 27-51
- Janos Kornai, *Le Système socialiste. L'économie politique du communisme*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1996 [1992]
- Janos Kornai, *À la force de la pensée. Autobiographie irrégulière*, L'Harmattan, coll. « Pays de l'Est », 2014 [2005]
- Karl Korsch, *Arbeitsrecht für Betriebsräte*, Berlin, Vereinigung Internationaler Verlagsanstalten, 1922
- Chandran Kukathas, *Hayek and modern liberalism*, Oxford, Clarendon Press, 1989
- Ashok Kumar, « A race from the bottom? Lessons from a workers' struggle at a Bangalore warehouse », *Competition & Change*, 2019, vol. 23, n° 4, p. 347
- Oskar Lange et Fred M. Taylor, *On the economic theory of socialism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1938
- Dietmar Lange, *Aufstand in der Fabrik, Arbeitsverhältnisse und Arbeitskämpfe bei FIAT-Mirafiori 1962 bis 1973*, Göttingen, V&R, 2021
- Danial Lashkari, Arthur Bauer et Jocelyn Boussard. « Information technology and returns to scale », document de travail, 2022 [1^{ère} version en 2018]
- Christian Lazzeri, « Prendre la domination au sérieux. Une critique républicaine du libéralisme », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 28, 2000, p. 55-68
- Christian Lazzeri, « Justice acquisitive, liberté négative et exploitation : le libertarisme est-il cohérent ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 173-201
- Sophie Lecluse, « Carrefour : conspiration chez les franchisés », *Capital*, mai 2020

[Claude Lefort] (non signé), « L'Expérience prolétarienne », *Socialisme ou Barbarie*, n° 11, nov.-déc. 1952, p. 1-19

Claude Lefort, « Organisation et parti », *Socialisme ou Barbarie*, n° 26, nov.-déc. 1958, p. 120-134

Claude Lefort, Entretien avec *L'Anti-mythes*, n° 14, nov. 1975, p. 1-30.

Vladimir I. Lénine, *Le Développement du capitalisme en Russie*, Paris - Moscou, Éditions sociales - Éditions du Progrès, 1974 [1899]

Vladimir I. Lénine, *Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement*, Éditions en langues étrangères, Pékin, 1974 [1902]

Vladimir I. Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Éditions sociales, coll. « Les Éléments du communisme », 1945 [1917]

Vladimir I. Lénine, manuscrit préparatoire aux *Tâches immédiates du pouvoir des soviets* [1918], dans ses *Œuvres complètes*, tome 42, Paris, Éditions sociales, 1969

Wassily Leontief, « Note autobiographique à l'occasion de la réception du prix Nobel » [1973], publiée dans Assar Lindbeck (éd.), *Nobel Lectures, Economics 1969-1980*, World Scientific Publishing Co., Singapour, 1992, accessible en ligne - nobelprize.org/prizes/economic-sciences/1973/leontief/biographical

David Leopold, « Analytical marxism », dans Edward N. Zalta & Uri Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Université de Stanford, version de l'automne 2022, en ligne - plato.stanford.edu/archives/fall2022/entries/marxism-analytical

Arthur Lewis, « Economic development with unlimited supplies of labour », *The Manchester School*, vol. 22, n° 2, mai 1954, p. 139-191

Nelson Lichtenstein, « The return of merchant capitalism », *International labor and working-class history*, n° 81, printemps 2012, p. 8-27

Robert Linhart, *Lénine, les paysans, Taylor. Essai d'analyse matérialiste historique de la naissance du système productif soviétique*, Paris, Seuil, coll. « Combats », 1976

Robert Linhart, *L'Établi*, Paris, Minuit, 1981

Ulysse Lojkine, *L'Ordre marchand comme ordre abstrait. Examen critique du projet philosophique de Hayek*, mémoire de master soutenu en 2018 à l'université Paris I

Ulysse Lojkine, « A general power index », document de travail SSRN, mai 2022, disponible en ligne – ssrn.com/abstract=4114584

Joseph L. Love, « Raul Prebisch and the origins of the doctrine of unequal exchange », *Latin American Research Review*, vol. 15, n° 3, 1980, p. 45-72

Frank Lovett, *A general theory of domination and justice*, Oxford University Press, Oxford, 2010

Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, trad. K. Axelos & J. Bois, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1960 [1923]

Steven Lukes, *Power. A radical view*, Londres, Red Globe Press, 3^e éd., 2021 [1^{ère} éd. 1974]

Rosa Luxemburg, *L'Accumulation du capital. Contribution à l'explication économique de l'impérialisme* (tome 5 de ses *Œuvres complètes*), trad. M. Ollivier & I. Petit, Marseille, Agone-Smolny, 2019 [1913]

Rosa Luxemburg, *La Révolution russe*, trad. G. Badia, Paris, Le Temps des cerises, 2017 [1919]

Ian Manning, *Monopsony in motion. Imperfect competition in labor markets*, Princeton University Press, 2003

Mao Tse-Toung, *Rapport sur l'enquête menée dans le Hunan à propos du mouvement paysan*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1968 [1927]

Gaëlle Macke, « Comment Thierry Breton a redressé et privatisé France Télécom », *Le Monde*, 26 février 2005

Olivier Marchand, « Cinquante ans de mutations de l'emploi », *Insee Première*, n° 1312, sept. 2010

Stephen Marglin, « What do bosses do? The origins and functions of hierarchy in capitalist production », *Review of Radical Political Economics*, vol. 6, n° 2, 1974, p. 60-112

- Karl Marx, « Sur la question juive », trad. P. Clochec, dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Annales franco-allemandes*, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2020 [1844], p. 81-110
- Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. V. Béguin, A. Bouffard, P. Guerpillon & F. Nicodème, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2018 [1844]
- Karl Marx, « Gloses critiques en marge de l'article 'Le roi de Prusse et la réforme sociale. Par un Prussien' » [1844], dans ses *Œuvres – Philosophie*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1982, p. 398-418
- Karl Marx et Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande, précédée des Thèses sur Feuerbach*, trad. G. Badia et al., Paris, Éditions sociales, 1988 [1846]
- Karl Marx, *Misère de la philosophie. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon*, Paris, Éditions sociales, 1971 [1847]
- Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, trad. M. Kintz, Paris, Éditions sociales, coll. « Classiques du marxisme », édition bilingue, 1972 [1848]
- Karl Marx, *Travail salarié et capital* [1849], traduit avec *Salaires, prix et profit* par M. Fagard, Paris, Messidor-Éditions sociales, coll. « Essentiel », 1985
- Karl Marx, *Manuscrits de 1857-1858, dits 'Grundrisse'*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2011 [1858]
- Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. I – *Le Procès de production du capital*, trad. J.-P. Lefebvre et al., Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2016 [1867]
- Karl Marx, *Le Chapitre VI. Manuscrits de 1863-1867 – Le Capital, livre I*, trad. G. Cornillet, L. Prost & L. Sève, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2010 [1867]
- Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. II – *Le Procès de circulation du capital*, trad. C. Cohen-Solal et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1968 [1893], en deux tomes
- Karl Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, liv. III – *Le Procès d'ensemble de la production capitaliste*, trad. C. Cohen-Solal et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1969 [1894]

- Karl Marx, *Théories sur la plus-value (livre IV du 'Capital')*, trad. G. Badia et al., Paris, Éditions sociales, 1975 [1910]
- Karl Marx, *La Guerre civile en France* [1871], dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Sur la Commune de Paris. Textes et controverses*, trad. S. Kouvelakis, Paris, Éditions sociales, coll. « Essentielles », 2021, p. 155-202
- Karl Marx, *Critique du programme de Gotha*, trad. S. Dayan-Herzbrun, Paris, Éditions sociales, coll. « Geme », 2008 [1873]
- Karl Marx, « Notes critiques sur le traité d'économie politique d'Adolph Wagner » [1880], dans ses *Œuvres – Économie II*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1968, p. 1531-1550
- Karl Marx, « Enquête ouvrière » [1880], dans ses *Œuvres – Économie I*, Paris, Gallimard, 1963, coll. « Pléiade », p. 1527-1536
- Karl Marx, *Œuvres – Économie I*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1963
- Karl Marx et Friedrich Engels, *Correspondance*, trad. dirigée par G. Badia et J. Mortier, Paris, Éditions sociales, en 12 tomes, 1977-1989 [1835-1874]
- Karl Marx et Friedrich Engels, *Werke*, Berlin, Dietz, en 43 volumes, 1981-1990
- Maxim Massenkoff et Nathan Wilmers, « Wage stagnation and the decline of standardized pay Rates, 1974–1991 », *American Economic Journal. Applied Economics*, vol. 15, n° 1, janv. 2023, p. 474-507
- Soren Mau, *Stummer Zwang. Eine marxistische Analyse der ökonomischen Macht im Kapitalismus*, Berlin, Dietz, 2022
- Ellen Meiksins Wood, « Logics of power. A conversation with David Harvey », *Historical materialism*, vol. 14, n° 4, 2006, p. 9-34
- Franklin Mendels, « Proto-industrialization. The first phase of the industrialization process », *The Journal of Economic History*, 1972, vol. 32, n° 1, p. 241-261
- Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *The Politics of operations. Excavating contemporary capitalism*, Durham, Duke University Press, 2019

Charles W. Mills, « 'Ideal theory' as ideology », *Hypatia*, vol. 20, n°3, été 2005, p. 165-184

Simon Mohun, « On the TSSI and the exploitation theory of profit », *Capital & Class*, n° 81, 2003, p. 85-102

Frédéric Monferrand, « Capitalisme, expérience, organisation. Retour sur *Socialisme ou Barbarie* », *Implications philosophiques*, 13 août 2021, en ligne - implications-philosophiques.org/capitalisme-experience-organisation

Claude Morilhat, « William Thompson, l'inventeur du concept de survaleur ? », *La Pensée*, vol. 3, n° 379, 2014, p. 47-57

Michio Morishima, *Marx's economics. A dual theory of value and growth*, Cambridge University Press, 1973

Michio Morishima, « Marx in the light of modern economic theory », *Econometrica*, juill. 1974, vol. 42, n° 4, p. 611-632

Michio Morishima, « S. Bowles and H. Gintis on the Marxian theory of value and heterogeneous labour », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, n° 3, sept. 1978, p. 305-309

Evgeny Morozov, « Critique of techno-feudal reason », *New Left Review*, n° 133/134, janv.-avril 2022, p. 89-126

Yann Moulier-Boutang, « Droits de propriété intellectuelle, *terra nullius* et capitalisme cognitif », *Multitudes*, vol. 2, n° 41, 2010, p. 66-72

Daniel Mothé [Jacques Gautrat], « Le problème du journal ouvrier », *Socialisme ou Barbarie*, n° 17, juill.-sept. 1955, p. 26-48

Daniel Mothé, « L'usine et le problème de la gestion ouvrière », *Socialisme ou Barbarie*, n° 22, juill.-sept. 1957, p. 74-111

Daniel Mothé, « L'ouvrier et l'exploitation », *Arguments*, 2^e année, n° 12-13 – dossier « Qu'est-ce que la classe ouvrière ? », janv.-fév.-mars 1959, p. 21-23

Daniel Mothé [Jacques Gautrat], *Journal d'un ouvrier (1956-1958)*, Paris, Minuit, 1959

- Suresh Naidu, « Labor market power in the American political economy », in Jacob S. Hacker, Alexander Hertel-Fernandez, Paul Pierson et Kathleen Thelen (dir.), *The American political economy. Politics, market and power*, Cambridge University Press, coll. « Cambridge studies in comparative politics », 2021, p. 295-320
- Antonio Negri, *La Classe ouvrière contre l'État*, trad. P. Rival et Y. Moulrier-Boutang, Paris, Galilée, 1978 [1971-6]
- Antonio Negri, *Domination et sabotage. Sur la méthode marxiste de transformation sociale*, trad. D. Gallo Lassere, J.-P. Gasparian, C. Gignoux & M. Polleri, Genève & Paris, Entremonde, 2019 [1977]
- Antonio Negri et Michael Hardt, *Empire*, trad. D.-A. Canal, Paris, Exils, 2000
- Antonio Negri et Michael Hardt, *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, trad. N. Guilhot, Paris, La Découverte, 2004
- Antonio Negri et Michael Hardt, *Commonwealth*, trad. E. Boyer, Paris, Gallimard, coll. « folio essais », 2012 [2007]
- Antonio Negri et Carlo Vercellone, « Le rapport capital / travail dans le capitalisme cognitif », *Multitudes*, vol. 1, n° 32, 2008, p. 39-50
- Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, Oxford University Press, 2017
- Antonio Negri, *Travail vivant contre capital*, Paris, Éditions sociales, coll. « Propédeutiques », 2018
- Antonio Negri et Michael Hardt, « Empire, twenty years on », *New Left Review* n°120, nov-déc. 2019, p. 67-92
- Otto Neurath, « Economic plan and calculation in kind » [1925], dans ses *Economic writings. Selection 1904-1945*, New York, Kluwer, coll. « Vienna Circle », 2004, p. 405-465
- Sean O'Connell, *Credit and community. Working class debt in the UK since 1880*, Oxford University Press, 2009
- Gerald P. O'Driscoll, *Economics as a coordination problem. The contributions of Friedrich A. Hayek*, Kansas City, Sheed Andrews and McMeel, coll. « Studies in economic theory », 1974

Nobuo Okishio, « A mathematical note on marxian theorems », *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 91, 1963, p. 287-299

Jérémy Ollivier, « Écrire d'après l'expérience Lip. Réception d'une lutte exemplaire dans les écrits de Lefebvre et de Rancière », communication au colloque « Philosophie et écriture du travail » le 24 novembre 2022 à Sciences Po Paris

John O'Neill, « Who won the socialist calculation debate ? », *History of Political Thought*, vol. 17, n° 3, 1996, p. 431-442

Martine Orange, « Procès des suicides France Télécom : les dirigeants face à leur responsabilité sociale », *Mediapart*, 5 mai 2019

Jean-Pierre Osier, *Thomas Hodgskin. Une critique prolétarienne de l'économie politique*, Paris, Maspero, coll. « Théorie », 1976

Si Owens, voir Charles Denby

Kostas Papaioannou, « Classe et parti - II », dans *Le Contrat social. Revue historique et critique des faits et des idées*, vol. 7, n° 5, sept.-oct. 1963, p. 274-284

Evgeny B. Pasukanis, *La théorie générale du droit et le marxisme*, trad. J.-M. Brohm, Paris, Études et documentation internationales, 1970 [1924]

Orlando Patterson, *Slavery and social death. A comparative study*, Harvard University Press, 1982

Talcott Parsons, « On the concept of political power », dans son ouvrage *Sociological Theory and Modern Society*, New York, Free Press, 1967

Corinne Perraudin, Héloïse Pettit, Nadine Thévenot et Julie Valentin, « Inter-firm dependency and employment inequalities. Theoretical hypotheses and empirical tests on French subcontracting relationships », *Review of Radical Political Economics*, vol. 46, n° 2, 2014, p. 199-220

François Perroux, *Pouvoir et économie*, Paris, Bordas, coll. « Études », 1973

Philip Pettit, « Freedom in the market », *Politics, Philosophy & Economics*, vol. 5, n° 2, 2006, p. 131-149

- Ulrich Pfister, « Kaufsystem », trad. M. Ellenberger-Leuba, 2007, notice du *Dictionnaire Historique de la Suisse* en ligne - hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043650/2007-08-07
- Ulrich Pfister, « Verlagssystem », trad. P.-G. Martin, 2014, notice du *Dictionnaire Historique de la Suisse* en ligne - hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013880/2014-01-15
- Leigh Phillips et Michal Rozworski, *The People's Republic of Walmart. How the world's biggest corporations are laying the foundation for socialism*, Londres, Verso, 2019
- Claire Pignol, *La Théorie de l'équilibre général*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Savoirs mieux », 2017
- Maria Teresa Pignoni, « La syndicalisation en France. Des salariés deux fois plus syndiqués dans la fonction publique », *DARES Analyses*, n° 25, mai 2016
- Arthur C. Pigou, *The economics of welfare*, Londres, Macmillan, 4^e éd., 1932
- Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Les livres du Nouveau monde », 2013
- Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2019
- Thomas Piketty et Lucas Chancel, « Carbon and inequality from Kyoto to Paris. Trends in the global inequality of carbon emissions (1998-2013) and prospects for an equitable adaptation fund », document de travail de la Paris School of Economics, novembre 2015
- Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital is back. Wealth-income ratios in rich countries, 1700–2010 », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 3, 2014, p. 1255-1310
- Platon, *Œuvres complètes*, tome I, trad. M. Croiset, Paris, Les Belles Lettres, 1959
- Joseph Ponthus, *À la ligne. Feuilletts d'usine*, Paris, La Table ronde, 2019
- Moishe Postone, *Temps, travail et domination sociale. Une réinterprétation de la théorie critique de Marx*, trad. O. Galtier et L. Mercier, Paris, Mille et une nuits, coll. « Essai », 2009 [1993]
- Pierre-Joseph Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire. Pour servir à l'histoire de la révolution de février*, Paris, Garnier frères, 3^e éd., 1851 [1^{ère} éd. 1849]

R. M., « Intellectuels et ouvriers : un article de *Correspondance* », *Socialisme ou Barbarie*, n° 14, p. 74-79

Marie-France Raflin, '*Socialisme ou barbarie*'. *Du vrai communisme à la radicalité*, thèse de science politique soutenue en 2005 à l'Institut d'études politiques de Paris

Stephen Railton, « Pilgrims' politics : Steinbecks' art of conversion », dans Harold Bloom (dir.), *John Steinbeck's The Grapes of Wrath*, New York, Chelsea House, coll. « Bloom's modern critical interpretations », 2007, p. 113-130

Jacques Rancière, *La Leçon d'Althusser*, Paris, La Fabrique, 2012 [1974]

Jacques Rancière, « Le Prolétaire et son double ou Le Philosophe inconnu », *Les Révoltes logiques*, n° 13, hiver 1980-81, p. 4-12

Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2017 [1981]

Jacques Rancière, entretien avec Edmond A. El Maleh, *Le Monde*, 29 juin 1981

Jacques Rancière, *Le Philosophe et ses pauvres*, Paris, Fayard, 1983

Jacques Rancière, *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard, 1987

Jacques Rancière, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995

Jacques Rancière, « Onze thèses sur la politique », *Filozofski vestnik*, vol. 18, n° 2, 1997, p. 91-106

Jacques Rancière, *La Méthode de l'égalité. Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Montrouge, Bayard, 2012

John Rawls, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Points, 2009 [1971]

Isabelle Rémond-Tiedrez, Juan Manuel Valderas-Jaramillo, Antonio F. Amores, José Manuel Rueda-Cantuche, « The employment content of EU exports. An application of FIGARO tables », *Eurostat Review on National Accounts and Macroeconomic Indicators*, vol. 1, 2019, p. 59 sq.

- Emmanuel Renault, *L'Expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2004
- Emmanuel Renault, *Marx et la philosophie*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », 2014
- Emmanuel Renault, « Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas le droit à la parole », dans Romain Descendre et Jean-Louis Fournel (dir.), *Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*, Lyon, ENS Éditions, 2015, p. 563-576
- Emmanuel Renault, « L'Exploitation comme domination », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n° 75, 2018, p. 85-100
- Emmanuel Renault, *Exploités*, manuscrit de février 2022
- Pierre-Philippe Rey, *Les Alliances de classes. Sur l'articulation des modes de production*, Paris, Maspero, coll. « Textes à l'appui », 1973
- David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, trad. C. Soudan, Paris, GF-Flammarion, 1992 [1821]
- Cecilia Rikap, « Innovation as economic power in global value chains », *Revue d'économie industrielle*, n° 163, 2018, p. 35-75
- Cecilia Rikap, *Capitalism, power and innovation. Intellectual monopoly capitalism uncovered*, Londres & New York, Routledge, 2021
- Dennis H. Robertson, *The Control of industry*, Cambridge University Press, 1923
- Joan Robinson, *L'Économie de la concurrence imparfaite*, trad. A. Covindassamy, Paris, Dunod, 1975 [1933]
- Joan Robinson, *Essai sur l'économie de Marx*, trad. U. Lojkine, Paris, Éditions sociales, 2022 [1942]
- Joan Robinson, *History versus equilibrium*, Londres, Thames Polytechnic, coll. « Thames papers in political economy », 1974
- John Roemer, « A general equilibrium approach to Marxian economics », *Econometrica*, vol. 48, n° 2, mars 1980, p. 505-530.

John Roemer, *A general theory of exploitation and class*, Harvard University Press, 1982

John Roemer, « Unequal exchange, labor migration and international capital flows. A theoretical synthesis », dans Padma Desai (dir.), *Marxism, the Soviet economy and central planning. Essays in honor of Alexander Erlich*, Cambridge, MIT Press, 1983, p. 34-62

John Roemer, « Should marxists be interested in exploitation? », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 14, n° 1, hiver 1985, p. 30-65

John Roemer, « Equality of talent », *Economics & Philosophy*, 1985, vol. 1, n° 2, p. 151-188

John Roemer, « Equality of resources implies equality of welfare », *Quarterly Journal of Economics*, 1986, vol. 101, n° 4, p. 751-784

John Roemer, « Egalitarianism, responsibility, and information », *Economics & Philosophy*, 1987, vol. 3, n° 2, p. 215-244

John Roemer, « A Thin thread. Comment on Bowles' and Gintis' 'Contested exchange' », *Politics & Society*, 1990, vol. 18, n° 2, p. 243-249

John Roemer, *Equality of opportunity*, Harvard University Press, 1998

Paul Romano [Phil Singer], *L'Ouvrier américain* [1947], traduit dans *Socialisme ou Barbarie*, des n° 1 (mars-avril 1949) à 6 (mars-avril 1950)

Alessandro Roncaglia, « The reduction of complex labour to simple labour », *Bulletin of the Conference of Socialist Economists*, n° 9, automne 1974, p. 1-12

Roman Rosdolsky, *The Making of Marx's 'Capital'*, trad. P. Burgess, Londres, Pluto Press, 1977 [1968]

Murray Rothbard, *Power and market. Government and the economy*, Auburn, Ludwig von Mises Institute, 2006 [1970 pour la 1^{ère} éd.]

Kurt W. Rothschild, « The absence of power in contemporary economic theory », *Journal of Socio-Economics*, vol. 31, 2002, p. 423-433

Isaak I. Roubine, *Essais sur la théorie de la valeur chez Marx*, trad. de l'anglais par J.-J. Bonhomme, Paris, Syllepse, 2009 [1923]

- Isaak I. Roubine, *Essais sur la théorie marxienne de l'argent*, trad. G. Fondu, Lausanne-Paris, Page2-Syllepse, coll. « Mille marxismes », 2022 [1928]
- Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social, ou Principes du droit politique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2010 [1762]
- Cyrille Rousseau de Beauplan, voir Philippe Guillaume
- Fernand Rude, *La Révolte des canuts (1831-1834)*, Paris, La Découverte, 2007 [1982]
- Eduard Sacher, *Die Gesellschaftskunde als Naturwissenschaft*, Dresde & Leipzig, E. Pierson, 1899
- Paul Samuelson, « Understanding the Marxian notion of exploitation. A summary of the so-called transformation problem between Marxian values and competitive prices », *Journal of Economic Literature*, 1971, vol. 9, n° 2, p. 399-431
- Ruby Sanchez, « La structure des rémunérations dans le secteur privé en 2016 », *Dares Résultats*, n° 63, déc. 2019
- Joan Sanchez Gonzalez, Ndeye Penda Sokhna, « Les salaires dans le secteur privé en 2021 », *Insee Première*, n° 1938, fév. 2023
- Karl Schoenberger, *Levi's children. Coming to terms with human rights in the global marketplace*, New York, Grove Press, 2000
- Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, trad. G. Fain, Paris, Payot, 1984 [1942]
- Joseph Schumpeter, *History of economic analysis*, Londres, Routledge, 1994 [1954]
- Amartya Sen, « On the labour theory of value. Some methodological issues », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, n° 2, 1978, p. 175-190
- Francis Seton, « The transformation problem », *Review of Economic Studies*, vol. 24, 1957, p. 149-160
- Carl Shapiro et Joseph Stiglitz, « Equilibrium unemployment as a worker discipline device », *American Economic Review*, vol. 74, n° 3, juin 1984, p. 433-444

Llyod S. Shapley & Martin Shubik, « A method for evaluating the distribution of power in a committee system », *American Political Science Review*, vol. 48, n° 3, 1954, p. 787–792

Henry C. Simons, « Some reflections on syndicalism », *Journal of Political Economy*, vol. 52, n° 1, mars 1944, p. 1-25

Phil Singer, voir Paul Romano

Jagadeesh Sivadasan et Joel Slemrod, « Tax law changes, income-shifting and measured wage inequality. Evidence from India », *Journal of Public Economics*, 2008, vol. 92, n° 10-11, p. 2199-2224

Peter Skott et Frederick Guy, « A model of power-biased technological change », *Economics letters*, vol. 95, n° 1, 2007, p. 124-131

Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. G. Garnier & A. Blanqui, Flammarion, coll. « GF », tome 1, 1991 [1776]

Robert M. Solow, « A contribution to the theory of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 70, n° 1, 1956, p. 65-94

Meredith Sommers, « Women are less likely than men to be promoted. Here's one reason why », *Ideas Made to Matter*, revue de la MIT Management Sloan School, 12 avril 2022, en ligne - mitsloan.mit.edu/ideas-made-to-matter/women-are-less-likely-men-to-be-promoted-heres-one-reason-why

Aage B. Sorensen, « Toward a sounder basis for class analysis », *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 6, mai 2000, p. 1523-1558

Gayatri C. Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, trad. J. Vidal, Paris, Amsterdam, 2009 [1988]

Jean-Fabien Spitz, « Le marché est-il une institution républicaine ? », *Diacritica*, vol. 24, n° 2, 2010, p. 165-192

Piero Sraffa, *Production de marchandises par des marchandises. Prélude à une critique de la théorie économique*, trad. S. Latouche, Paris, Dunod, coll. « Théories économiques », 1999 [1960]

David Stack, *Nature and artifice. The life and thought of Thomas Hodgskin (1787-1869)*, Woolbridge, The Boydell Press, coll. « Studies in history », 1990

Alessandro Stanziani, *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020

Ian Steedman, *Marx after Sraffa*, Londres, NLB, 1977

Ian Steedman, « Positive profits with negative surplus value », *Economic Journal*, vol. 85, n° 337, mars 1975, p. 114-123

Ian Steedman, « Positive profits with negative surplus value. A reply », *Economic Journal*, vol. 86, n° 343, sept. 1976, p. 604-608

John Steinbeck, *En un combat douteux*, trad. E. Michel-Tyl, Paris, Gallimard, 1992 [1936]

John Steinbeck, *Les Bohémiens des vendanges*, trad. J.-F. Chaix, Paris, Mille et une nuits, 2000 [1936]

John Steinbeck, *Their Blood is strong*, San Francisco, Lubin Society, 1938

John Steinbeck, *The Grapes of wrath*, New York, Penguin, coll. « Classics », 2006 [1939]

John Steinbeck, *Les Raisins de la colère*, trad. M. Duhamel & M.-E. Coindreau, Paris, Gallimard, coll. « folio », 1972 [1939]

Hillel Steiner, « A liberal theory of exploitation », *Ethics*, vol. 94, n° 2, 1984, p. 225-241

Joseph E. Stiglitz, « Of the 1%, by the 1%, for the 1% », *Vanity Fair*, 31 mars 2011

Katherine Stone, « The origins of job structures in the steel industry », *Review of Radical Political Economics*, vol. 6, n° 2, juill. 1974, p. 113-173

Ria Stone [Grace L. Boggs], « La reconstruction de la société », *Socialisme ou barbarie*, n° 7, août-septembre 1950, p. 67-81

Peter Swenson, *Fair shares. Unions, pay and politics in Sweden and West Germany*, Ithaca & New York, Cornell University Press, coll. « Cornell studies in political economy », 1989

Fabien Tarrit, *Le Marxisme analytique. Une introduction critique*, Paris, Syllepse, 2014

Robert S. Taylor, *Exit left. Markets and mobility in republican thought*, Oxford University Press, 2017

Pavlina Tcherneva, *La Garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal*, trad. Ch. Jaquet, Paris, La Découverte, coll. « Économie politique », 2021 [2020]

Groupe Théorie Communiste, « 'Se positionner'. Rapports de production et rapports de distribution. Relecture critique de 'Une séquence particulière' », dans *Théorie Communiste*, n° 25, mai 2016, p. 59-68

William Thompson, *An Inquiry into the principles of the distribution of wealth most conducive to human happiness*, Londres, Forgotten Books, 2012 [1824]

Bruno Tinel, *A quoi servent les patrons ? Marglin et les radicaux américains*, Paris, ENS Éditions, coll. « Feuillettes », 2004

Bruno Tinel, « Que reste-t-il de la contribution d'Alchian et Demsetz à la théorie de l'entreprise ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 46, n° 1, 2004, p. 67-89

Thomas R. Tørsløv, Ludvig S. Wier et Gabriel Zucman, « The missing profits of nations », NBER, document de travail n° 24701, 2018

Ramon Tortajada, « A note on the reduction of complex labour to simple labour », *Capital & Class*, vol. 1, n° 1, 1977, p. 106-116

Alain Touraine, « Situation du mouvement ouvrier », *Arguments*, 2^e année, n° 12-13 – dossier « Qu'est-ce que la classe ouvrière ? », janv.-fév.-mars 1959, p. 7-15

Joseph Townsend, *A Dissertation on the poor laws, by a well-wisher of mankind*, Londres, Ridgways, 1817 [1786]

Léon Trotski, *Terrorisme et communisme*, trad. J.-L. Dumont, Paris, Prométhée, coll. « Sur le fil du temps », 1980 [1920]

Hubert Truxler, voir Marcel Durand

Robert C. Tucker, *The Marxian revolutionary idea*, Londres, Allen & Unwin, 1970 [1969]

Vald, « Rappel », chanson de l'album *Ce monde est cruel*, 2020, disponible en ligne - [youtube.com/watch?v=IB8uQ_zO-o8](https://www.youtube.com/watch?v=IB8uQ_zO-o8)

- Laura Valentini, « Ideal vs. non-ideal theory. A conceptual map », *Philosophical Compass*, vol. 7, n° 9, 2012, p. 654-664
- Marcel van der Linden, *Workers of the world. Essays toward a global labor history*, Leyde, Brill, coll. « Studies in global social history », 2008
- Roberto Veneziani, « The temporal single-system interpretation of Marx's economics. A critical evaluation », *Metroeconomica*, vol. 55, n° 1, 2004, p. 96-114
- Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « Exploitation in economies with heterogeneous preferences, skills and assets. An axiomatic approach », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 27, n° 1, 2015, p. 8-33
- Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « One million miles to go. Taking the axiomatic road to defining exploitation », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 41, n° 6, 2017, p. 1607-1626
- Roberto Veneziani et Naoki Yoshihara, « The theory of exploitation as the unequal exchange of labour », *Economics & Philosophy*, 2018, vol. 34, n° 3, p. 381-409
- Carlo Vercellone, « La nouvelle articulation salaire, profit, rente dans le capitalisme cognitif », *European Journal of Economic and Social Systems*, vol. 20, n° 1, 2007, p. 45-64
- Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2007
- Gérard Vindt, « 1762 : un arrêt royal légalise la proto-industrialisation », *Alternatives économiques*, Hors-série n° 69, sept. 2014
- Georges Vivier, « La vie en usine », *Socialisme ou Barbarie*, n° 12, 4^e année, août-sept. 1953, p. 31-47
- Eugen von Böhm-Bawerk, *Karl Marx and the close of his system* [1896], trad. de l'allemand en anglais par A. Macdonald, publié conjointement avec la réponse de Hilferding, New York, Augustus Kelley, 1949
- Ladislaus von Bortkiewicz, « Wertrechnung und Preisrechnung im Marxschen System », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, n° 23, 1906, p. 1-50

- Ladislaus von Bortkiewicz, « Zur Berechtigung der grundlegenden theoretischen Konstruktion von Marx im dritten Band des 'Kapital' », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, n° 34, 1907, p. 319-335
- Leo von Buch, *Intensität der Arbeit. Wert und Preis der Waren*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1896
- Christina von Hodenberg, *Aufstand der Weber. Die Revolte von 1844 und ihr Aufstieg zum Mythos*, Berlin, Dietz, 1997
- Ludwig von Mises, « Le calcul économique en régime socialiste » [1920], dans le recueil édité par Friedrich Hayek, *L'Économie dirigée en régime collectiviste. Études critiques sur les possibilités du socialisme*, trad. R. Goetz-Girey, Paris, Librairie de Médecis, 1939 [1935], p. 93-132
- John von Neumann, « A model of general economic equilibrium », *Review of Economic Studies*, vol. 13, n° 1, 1945, p. 1-9
- Karl Vorländer, *Kant und der Sozialismus*, Berlin, Reuther & Reichard, 1900
- Carlo Vercellone, « From formal subsumption to general intellect. Elements for a marxist reading of the thesis of cognitive capitalism », *Historical Materialism*, vol. 15, n° 1, 2007, p. 13-36
- Nicholas Vrousalis, « Socialism unrevised. A reply to Roemer on Marx, exploitation, solidarity, worker control », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 49, n° 1, 2020, p. 78-109
- Nicholas Vrousalis, *Exploitation as domination. What makes capitalism unjust*, Oxford University Press, coll. « New topics in applied philosophy », 2022
- Sarah Wald, « 'We ain't foreign' : constructing the Joads' white citizenship », dans Michael J. Meyer (dir.), *Grapes of wrath. A Re-consideration*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Dialogue », 2009, p. 481-508
- Matthew Ward, voir Charles Denby
- Thomas Wartenberg, « The situated conception of social power », *Social Theory and Practice*, automne 1988, vol. 14, n° 3, numéro spécial - « Marxism-Feminism. Powers of Theory/Theories of Power », p. 317-343

Beatrice Webb, « Comment en finir avec le *sweating-system* ? », *Revue d'économie politique*, vol. 7, n° 11, 1893 [1892], p. 963-974

Beatrice et Sidney Webb, *Industrial democracy*, Charleston, Nabu Press, 2011 [1897]

Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft. Soziologie* [1921], dans la *Gesamtausgabe*, vol. I/23, Tübingen, Mohr-Siebeck, 2013

Max Weber, *La Domination*, trad. I. Kalinowski, La Découverte, Paris, coll. « Poche », 2015 [1922]

David Weil, *The Fissured workplace. Why work became so bad and what can be done to improve it*, Harvard University Press, 2014

Simone Weil, *La Condition ouvrière*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2002 [1951]

Alan Wertheimer, *Exploitation*, Princeton University Press, 1999

Oliver Williamson, *The economic institutions of capitalism. Firms, markets, relational contracting*, Londres, Macmillan, 1985

Elmar Wolfstetter, « Surplus labour, synchronised labour costs and Marx's labour theory of value », *Economic Journal*, vol. 83, n° 331, 1973, p. 787-809

Allen Wood, « The Marxian critique of justice », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 1, n° 3, 1972, p. 244-282

Allen Wood, « Marx on right and justice. A reply to Husami », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 8, n° 3, 1979

Erik Olin Wright, *Classes*, Londres, Verso, 1997 [1985]

Janet Yellen, « Efficiency wage models of unemployment », *American Economic Review*, vol. 74, n° 2, mai 1984, p. 200-205

Naoki Yoshihara, « A progress report on marxian economic theory. On the controversies in exploitation theory since Okishio », *Journal of Economic Surveys*, vol. 31, n° 2, 2017, p. 632-659

Khedija Zerouali, « Dans la fabrique du grand déficit des petits Carrefour », *Mediapart*, 1^{er} déc. 2020

Table des matières

Remerciements.....	3
Indications bibliographiques préliminaires.....	5
Introduction.....	9

Partie I. Questions positives

Chapitre 1. Exploitation et distribution.....	31
1. Surtravail, survaleur, produit.....	33
1.i. La définition du surtravail chez Marx.....	33
1.ii. Premiers modèles.....	39
2. La mesure de l'exploitation face au problème de la transformation.....	45
2.i. Le problème de la transformation.....	45
2.ii. Théorèmes marxiens.....	52
3. Les limites du modèle de Leontief.....	58
3.i. Première limite : la technologie.....	58
3.ii. Deuxième limite : les choix de consommation.....	66
3.iii. Troisième limite : l'hétérogénéité du travail.....	70
4. Issues.....	80
4.i. L'interprétation temporelle à système unique.....	81
4.ii. La nouvelle interprétation.....	84
4.iii. L'approche libérale.....	87
4.iv. L'approche contrefactuelle.....	92
Chapitre 2. Exploitation et rapports de production.....	97
1. Au-delà des quantités, la forme valeur.....	100
1.i. Marx et Ricardo.....	100
1.ii. Marx et les socialistes ricardiens.....	106
1.iii. La forme valeur contre les néo-ricardiens.....	109
1.iv. L'exploitation comme forme ?.....	114

2. Au-delà de la forme valeur, les rapports de production.....	118
2.i. Le primat de la production.....	118
2.ii. Le rapport salarial comme rapport de production.....	122
2.iii. Le rapport salarial comme rapport d'exploitation.....	130
3. Les formes non salariales d'exploitation.....	135
3.i. Le commerce et la sous-traitance.....	136
3.ii. La finance et l'intérêt.....	155
3.iii. Ossification et fétichisme.....	168
3.iv. La rente.....	174
3.v. Capitalisme rentier et reproduction élargie.....	188
3.vi. L'échange inégal.....	192
4. Exploitation et coordination.....	202
4.i. La coordination chez Marx.....	205
4.ii. La coordination dans la pensée économique.....	212
4.iii. La portée critique du concept.....	215
4.iv. La coordination socialiste contrefactuelle.....	218
 Chapitre 3. Exploitation et domination.....	 223
1. Domination contre exploitation.....	224
1.i. Anarchisme et communisme.....	225
1.ii. Conseillisme contre léninisme.....	227
1.iii. Les années 1968.....	232
2. Le pouvoir économique dans le marxisme.....	240
2.i. Définition du problème.....	240
2.ii. Le despotisme de fabrique.....	243
2.iii. La dépendance au salaire.....	249
2.iv. La pression de la concurrence.....	254
2.v. Formes intermédiaires.....	259
3. Le pouvoir et le marché chez les économistes.....	265
3.i. Le chômage comme armée de réserve.....	265
3.ii. La neutralisation du pouvoir par la concurrence parfaite.....	272
3.iii. Discipline et chômage d'équilibre.....	278
3.iv. Le pouvoir et le marché : le monopsonne.....	283
4. Le pouvoir et le marché en philosophie.....	288
4.i. Max Weber : la disjonction du marché et de la domination.....	288
4.ii. Républicanisme : une philosophie du monopsonne.....	292
4.iii. Thomas Wartenberg : le fondement oligopolistique du pouvoir structurel.....	295
4.iv. Nicholas Vrousalis : l'exploitation comme domination.....	297
4.v. Vers une synthèse.....	304

Partie II. Questions normatives

Chapitre 4. Histoire.....	317
1. La normativité immanente selon Marx.....	320
1.i. Une normativité sans justice.....	320
1.ii. Socialisation tendancielle.....	332
1.iii. L’horizon normatif : la société sociale.....	341
2. Critique de la normativité immanente selon Marx.....	345
2.i. Hétérogénéité et dispersion.....	345
2.ii. Comptabilité en nature ?.....	348
2.iii. Une ou deux philosophies dialectiques de l’histoire ?.....	349
3. L’exploitation comme extraction dans le post-opéraïsme.....	354
3.i. Présentation de la théorie.....	354
3.ii. Dépossession.....	357
3.iii. Coopération.....	359
3.iv. Financiarisation.....	362
Chapitre 5. Expérience.....	367
1. Les raisins de la colère : histoire et expérience.....	369
1.i. Premier récit : téléologie de la révolution.....	369
1.ii. Second récit : subjectivités brisées.....	371
1.iii. Le problème de l’articulation des deux récits.....	376
2. Position du problème.....	380
2.i. L’expérience de l’exploitation dans le marxisme.....	380
2.ii. Qui ?.....	383
2.iii. Quoi ?.....	386
3. L’expérience prolétarienne chez Socialisme ou Barbarie.....	395
3.i. Présentation du groupe.....	395
3.ii. Intellectuels et ouvriers.....	399
3.iii. La tentation de l’immanence.....	412
4. La parole ouvrière chez Rancière.....	417
4.i. Trois concepts d’expérience.....	417
4.ii. Le rêve ouvrier contre la conscience de classe.....	422
4.iii. Trois contrefactuels ambigus.....	428
4.iv. L’égalité <i>a priori</i>	434
5. Transcendance et respect.....	438
Conclusion.....	447
Bibliographie.....	455
Table des matières.....	493